Artefact Urbain

4798
DIVISION
ARCHÉOLOGIE

JUIN 2024

Surveillance archéologique : projet d'aménagement du futur parc de Précieux-Sang à Nicolet

Rapport d'intervention archéologique

Été 2023

PRÉPARÉ POUR
Municipalité de Nicolet

nicolet

Page couverture

To his most Excellent Majesty, King William IV. This topographical map of the districts of Quebec, Three Rivers, St. Francis and Gaspé, Lower Canada exhibiting the new civil division of the districts into counties pursuant to a recent Act of the provincial legislature; is with his Majesty's gracious and special permission, most humbly and gratefully dedicated by his Majesty's most devoted and loyal Canadian subject.

Joseph Souchette père, 1831

BANQ, E21, S555, S51, S5S15, Pl

Surveillance archéologique : projet d'aménagement du futur parc de Précieux-Sang à Nicolet (été 2023)

Permis de recherche archéologique

23-URBA-03

Simon Paquin & Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain inc.

51 rue des Jardins, bureau 200

Québec, Qc, G1R 4L6

Canada

https://www.artefacturbain.ca/

Rapport déposé à :

VILLE DE NICOLET

435, rue Théophile-Saint-Laurent

Nicolet (Québec) J3T 1B4

Juin 2024

RÉSUMÉ

Dans le contexte du projet d'aménagement du futur parc récréatif Précieux-Sang dans la ville de Nicolet, la municipalité a mandaté la firme Artéfact urbain inc. afin de procéder à la surveillance archéologique lors des travaux d'excavation. Un potentiel archéologique jugé faible ou nul du patrimoine paléohistorique a été établi pour ce secteur d'étude dans un avis archéologique commandé par la municipalité de Nicolet. Ce même avis soulevait toutefois le potentiel du patrimoine bâti du XIXe siècle ou antérieur à l'endroit du cadastre visé par les travaux (lot cadastral 6 386 412).

Les travaux de surveillance archéologique ont eu lieu les 14 et 15 août de l'année 2023. L'intervention comportait la réalisation de sondages mécaniques exploratoires et la surveillance des travaux de décapage et d'excavation dans le secteur. Les données archéologiques recueillies ont permis de constater que les vestiges du XIXe siècle ne sont plus en place, sans doute arasés à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe siècle. Seuls des niveaux de démolition ont pu être observés, lesquels n'étaient que très peu riches en artéfacts datables. De plus, les travaux n'ont pas permis de confirmer la présence de contextes archéologiques paléohistoriques en place dans le secteur d'intervention. En conclusion, aucune expertise archéologique supplémentaire n'est recommandée pour le lot cadastral 6 386 412 longeant la rue du Curé Ferland et enclavé entre les rues Léon XIII et du Mgr Plessis à Nicolet.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

VILLE DE NICOLET

Charles Beauregard	Directeur des services des travaux publics

GROUPE DOYON

Marc-André Lemay	Chargé de projet

ARTÉFACT URBAIN INC.

Simon Paquin	Archéologue chargé d'intervention (Intervention sur le terrain, cartographie, infographie, traitement et analyse, rédaction)
Joey Leblanc	Archéologue chargé de projet (Coordination et révision)
Marie-Anne Paradis	Archéologue (Recherche et rédaction du chapitre 3)
Myriam Renaud	Archéologue (Analyse de la culture matérielle)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iv
ÉQUIPE DE RÉALISATION v
LISTE DES FIGURES vii
LISTE DES PLANCHES viii
LISTE DES PROFILS viii
LISTE DES TABLEAUX viii
1. INTRODUCTION 1
1.1 Localisation du projet 1
2. MÉTHODOLOGIE 3
2.1 Recherches préparatoires 3
2.2 Durée des travaux et l'équipe de terrain 3
2.3 Méthodologie de terrain 3
2.4 Méthodologie de laboratoire 4
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE 5
3.1 Contexte environnemental 5
3.2 Contexte culturel précontact 6
3.3 Contexte culturel eurocanadien 9
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES 18
5. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 20
5.1 Sondages mécaniques 21
5.2 Surveillance archéologique 20
6. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS 30
6.1 Événement 1 : Sédiments naturels 30
6.2 Événement 2 : Occupation du secteur (XIXe siècle, avant 1897) 30
6.3 Événement 3 : Établissement de l'Hôtel-Dieu et démolition des bâtiments présents sur le plan de 1897 (1886-1905) 30
6.4 Événement 4 : Aménagements et occupation du terrain par les Sœurs du Précieux-Sang (1909 – 2011) 31
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 32
BIBLIOGRAPHIE 33

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Formations géologiques associées au secteur d'étude (SIGÉOM). 5

Figure 2. Portion d'une carte des voyages de Samuel de Champlain entre 1604 et 1607 9

Figure 3. Portion d'une carte de l'état de la concession des terres de la seigneurie qui illustre la seigneurie de Nicolet en 1709 10

Figure 4. Portion d'une carte dressée par Murray datée de 1761 de Nicolet 11

Figure 5. Portion d'un plan de la seigneurie de Nicolet datée de 1831 par Joseph Bouchette père 12

Figure 6. Portion du plan de cadastre révisé en 1926 au cœur de Nicolet 13

Figure 7. Photographie de l'Hôtel-Dieu « provisoire » construit en 1886 situé à l'angle des rues Signay et Léon XIII à Nicolet 14

Figure 8. Portion du plan d'assurance-incendie daté de 1897 par Chas. E. Goad 14

Figure 9. Portion du plan d'assurance-incendie daté de 1905 par Chas. E. Goad 15

Figure 10. Portion du plan d'assurance-incendie daté de 1954 par Underwriters' Survey Bureau 16

Figure 11. Image Google Street view de juillet 2009 du bâtiment d'entreposage situé au sud-est de l'aire d'étude le long de la rue Léon XIII 17

Figure 12. Image de Google Street View d'août 2022 de la clôture entourant l'aire d'étude au coin des rues Léon XIII et rue du Curé Ferland 17

Figure 13. Grotte des Sœurs du Précieux-Sang, patrimoine immobilier enregistré au Répertoire du patrimoine culturel du Québec 31

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Localisation de l'intervention 2023 et des sites et zones d'information archéologique à proximité - Nicolet, Parc du Précieux-Sang 2

Planche 2. Surveillance archéologique 2023 dans le parc du Précieux-Sang à Nicolet et superposition avec les bâtiments anciens connus 22

LISTE DES PROFILS

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi Nord de la sous-opération 1A 23

Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi Nord de la sous-opération 1B 24

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi Nord de la sous-opération 1C 25

Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi Nord de la sous-opération 1D 26

Profil 5. Croquis stratigraphique de la paroi Est de la sous-opération 1E 27

Profil 6. Croquis stratigraphique de la paroi Ouest de la sous-opération 1F 28

Profil 7. Croquis stratigraphique de la paroi Est de la sous-opération 1G 29

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation amérindienne dans la région de Québec 6

Tableau 2. Sites archéologiques situés dans un rayon de 10 km de l’intervention archéologique 2023 au parc du Précieux-Sang à Nicolet. 19

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats des travaux de surveillance archéologique réalisés dans l'emprise projetée du projet d'aménagement du futur parc récréatif de Précieux-Sang dans la ville de Nicolet. Les travaux archéologiques répondent aux recommandations émises antérieurement par un avis archéologique commandé par la ville. La municipalité a par la suite mandaté la firme Artéfact urbain inc. afin de procéder à une surveillance archéologique d'excavation mécanique dans le but de prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine enfoui. De ce fait, les travaux comportent la surveillance des travaux de décapage et d'excavation et la réalisation d'un total de sept sondages mécaniques exploratoires dans l'aire d'étude, le tout réalisé les 14 et 15 août de l'année 2023.

1.1 Localisation du projet

Les travaux archéologiques ont été réalisés sur le territoire de la municipalité de Nicolet, dans la MRC de Nicolet-Yamaska et la région administrative du Centre-du-Québec. Le terrain touché par les travaux correspond au lot cadastral 6 386 412, dans les limites du parc récréatif Précieux-Sang, sur la rue Curé-Ferland (planche 1).

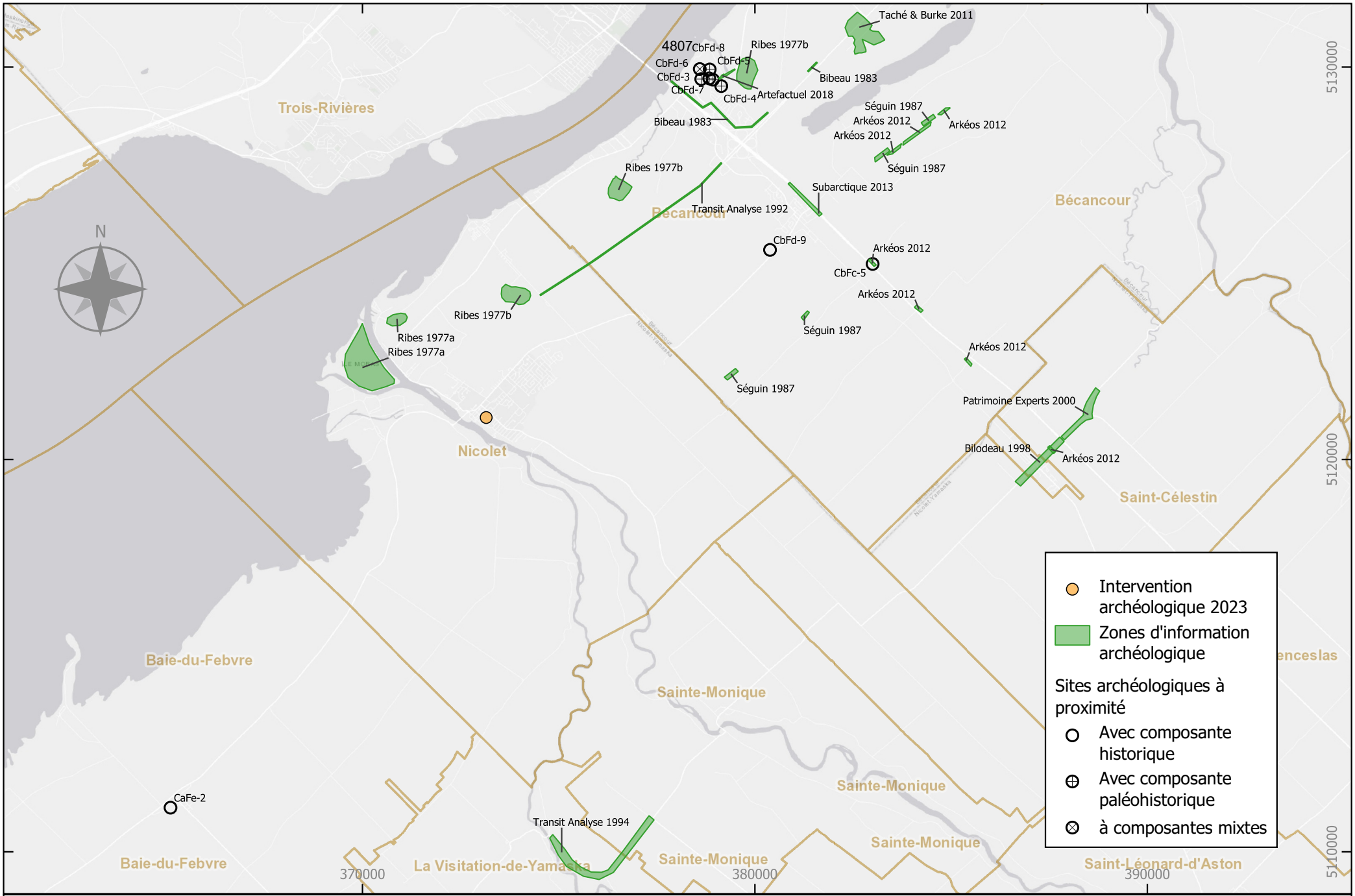

Planche 1. Localisation de l'intervention 2023 et des sites et zones d'information archéologique à proximité - Nicolet, Parc du Précieux-Sang

0 2,5 5 7,5 10 km

Échelle 1 : 125000

Système de coordonnées :
NAD83 / MTM zone 8 (EPSG : 32188)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Juin 2024

Fond de carte :
ESRI gray; Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts du Québec (découpage administratif)

Artefact Urbain

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie appliquée au présent projet est celle d'une surveillance archéologique à l'aide de tranchées mécaniques exploratoires. Cela prend compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement à l'intérieur et aux alentours des limites du projet ainsi que le mandat, le type d'expertise à réaliser et les exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications.

2.1 Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne les sites archéologiques connus, les lieux patrimoniaux allochtones et autochtones, les aires de protections, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales de la zone d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ).

Autrement, les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), sur le Portail extranet du ministère de la Sécurité Publique (IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

2.2 Durée des travaux et l'équipe de terrain

L'intervention sur le terrain s'est déroulée les 14 et 15 août 2023 et l'intervenant sur place était Simon Paquin, archéologue chargé d'intervention. Les travaux ont été réalisés en conformité avec les règlements sur la santé et la sécurité sur les chantiers. Tous les membres du personnel de terrain possèdent leur Attestation de formation en santé et sécurité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle, tels les bottes à embout d'acier et le casque, ont été requis en permanence.

2.3 Méthodologie de terrain

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu et ainsi identifier d'éventuels biens archéologiques présents en surface. Advenant la découverte de biens ou de sites archéologiques dans les limites du projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte est réalisée sur une distance de 10 m en périphérie de ce lieu. Par la suite, la zone présentant un potentiel archéologique a été sondée à l'aide d'une pelle rétro-excavatrice et sept tranchées mécaniques ont été analysées, nommées de 1A à 1G (planche 2). D'une dimension moyenne de 1,50 m sur 3 m, celles-ci ont atteint une profondeur maximale de 1,30 m et ont été disposées sur l'ensemble du terrain expertisé.

L'ensemble des données ont été consignées par le responsable de l'intervention à l'intérieur d'un carnet de notes et d'une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont

également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour l'ensemble des sondages effectués et pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. Des fiches électroniques (logiciel *FastField*) ont également été remplies pour chacune des tranchées mécaniques, incluant un croquis de paroi et une description des couches observées. L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021).

2.4 Méthodologie de laboratoire

Les vestiges mobiliers sont emballés dans des sacs de type Ziploc sur lesquels leur provenance archéologique a été inscrite. Ils sont emballés par matériau de fabrication. Les objets plus fragiles sont conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton. Du papier sans acide a été utilisé comme emballage de protection. Les objets qui demandent une attention particulière sont transportés rapidement en laboratoire. Des recommandations pourraient être formulées pour la restauration ou la conservation d'objets significatifs. Un code spécifique par sac d'artéfacts ou d'écofacts est attribué. En laboratoire, à l'exception de ceux isolés pour restauration ou conservation, les artéfacts et les écofacts ont été nettoyés à l'eau (origine minérale et vitrifiée) ou à sec (origine organique osseuse et métal) à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts suivent les mesures du guide produit par le Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et écofacts sont ensuite isolés par matériau, par unité (lot) et séchés. Ils sont par la suite analysés puis inventoriés à l'aide des codes élaborés par la Ville de Québec (L'anglais 1994).

3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

Cette section du rapport présente le contexte naturel et culturel du secteur de l'intervention archéologique réalisée et de la MRC de Nicolet-Yamaska dans son ensemble. Cette revue inclut les données géographiques, géomorphologiques et environnementales. Ensuite, les informations relatives aux occupations humaines de la paléohistoire à la période historique sont présentées, ainsi que les éléments qui établissent le potentiel archéologique de la zone d'étude.

3.1 Contexte environnemental

La région à l'étude (figure 1) fait partie de la province géologique de la plate-forme du Saint-Laurent, à la jonction de la formation de Pontgravé dans le groupe de Lorraine et de la formation de Bécancour dans le groupe de Queenston (Clark et Globensky 1976). Cette première formation se compose de calcaires silteux avec interlits de shale ou de grès tandis que la seconde se compose de shales, de grès et de siltstones, toutes deux datées de l'Ordovicien supérieur (Clark et Globensly 1976).

Figure 1. Formations géologiques associées au secteur d'étude (SIGÉOM)

La zone morpho-sédimentologique du secteur est composée de sédiments glaciomarins fins d'eau profonde, plus précisément des silts argileux ou argiles silteuses déposées par décantation dans d'anciens bassins glaciomarins (Brouard *et al.* 2020). Tout juste à l'ouest du parc du Précieux-Sang, à l'extérieur de celui-ci, la zone morphosédimentologique change pour un dépôt

de glissement de terrain sans description précise (Lamothe et St-Jacques 2015). La zone à cet endroit aurait subi un important glissement de terrain durant l'année 1955 (Archéotec 2013).

Le climat de la ville de Nicolet de l'ensemble de la MRC de Nicolet-Yamaska est un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger basé sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012). Pour sa part, le district écologique de Nicolet est nommé la Plaine du lac Saint-Paul avec pour sous-région la Plaine du Saint-Laurent. Ce district possède une végétation de type tempéré nordique avec une forêt de décidue. Son domaine bioclimatique est composé d'une érablière à tilleul de l'Est (MFFP 2019).

Le secteur à l'étude est situé à environ 200 m de la rivière Nicolet, sur sa rive est. Cette rivière, qui répond aux besoins en eau potable de la municipalité de Nicolet, prend sa source dans le lac Nicolet à Saints-Martyrs-Canadiens et son bassin versant couve 3 328 km^2 (Giroux et Simoneau 2008).

3.2 Contexte culturel précontact

La période précontact sur le territoire québécois a été divisée en trois grandes périodes culturelles archéologiques: le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles définies par des différences de schèmes d'établissement et/ou de particularités dans la culture matérielle.

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation amérindienne dans la région de Québec

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivision
Paléoindien 12 500 - 8 000 AA	**Paléoindien ancien** 12 500 - 9 500 AA **Paléoindien récent** 10 000 - 8 000 AA	-
Archaïque 9 500 - 3 000 AA	**Archaïque ancien** 9 500 - 8 000 AA **Archaïque moyen** 8 000 - 5 500 AA **Archaïque supérieur** 5 500 - 3 000 AA	**Archaïque récent laurentien** 5 500 - 4 200 AA **Archaïque post-laurentien** 4 200 - 3 000 AA
Sylvicole 3 000 - 450 AA	**Sylvicole inférieur** 3 000 - 2 400 AA **Sylvicole moyen** 2 400 - 1 000 AA **Sylvicole supérieur** 1 000 - 450 AA	**Sylvicole moyen ancien** 2 400 - 1 500 AA **Sylvicole moyen tardif** 1 500 - 1 000 AA **Sylvicole supérieur ancien** 1 000 - 800 AA **Sylvicole supérieur médian** 800 - 650 AA **Sylvicole supérieur récent** 650 - 450 AA

Source : Gates St-Pierre 2010 : 10 ; Pintal 2012 ; Plourde 2011 : 87 ; Taché 2010 : 8

Comme mentionné précédemment, l'occupation du territoire du sud du Québec par les groupes humains s'est probablement concrétisée vers 11 000 à 10 000 ans AA lorsque le climat s'est adouci. Cette période est identifiée comme étant le Paléoindien (de 12 500 à 8 000 ans AA). Certains sites de cette période se distinguent par des pièces lancéolées à retouches parallèles (culture Plano ou Saint-Anne/Varney) que l'on retrouve surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Ruralys 2014 : 30). D'importance pour la présente étude est le fait qu'une zone importante du Paléoindien au Québec se trouve à la source de la rivière Chaudière, c'est-à-dire au lac Mégantic. On y retrouve les sites paléohistoriques les plus anciens au Québec, notamment le site de Cliche-Rancourt où ont été retrouvées des pointes à cannelure du Paléoindien ancien (Chapdelaine 2004). Ces découvertes font du bassin versant de la rivière Chaudière une zone intéressante pour les recherches en paléohistoire ancienne.

Les périodes subséquentes de l'Archaïque ancien (de 10 000 à 8 000 ans AA) et l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) sont montrées dans le sud du Québec notamment par le site Cascades 5 à East-Angus dans la région de Sherbrooke (Chapdelaine *et al*. 2015). Cependant, pour la période de l'Archaïque récent (de 6 000 à 3 000 ans AA), plusieurs sites ont été repérés dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, le Témiscouata et même dans la baie des Chaleurs (Ruralys 2014 : 33). Les peuples de cette période sont majoritairement nomades, ils se déplacent régulièrement un peu partout sur le territoire, mais développent progressivement des endroits de préférence où se retrouvent davantage de ressources (Ruralys 2014 : 33).

Le Sylvicole est défini par les archéologues par la présence de terre cuite et la sédentarisation progressive. Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) se démarque par la production d'une poterie grossière et la pratique de rituels funéraires élaborés. Ils utilisent également une variété de chert appelée le chert Onondaga pour une production standardisée de lames de cache ou de minces bifaces subtriangulaires, représentatifs de la tradition appelée *Meadowood*. L'utilisation du cuivre pour la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) est également attestée (Clermont 1978 ; 1990). Des sites du Sylvicole inférieur sont connus sur la rivière Chaudière (le site CeEt-565 et le site Désy) (Chrétien 1999), mais aussi aux alentours du lac Mégantic en amont de celle-ci (le site Nepress BiEr-21) (Provençal 2011). La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases : l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue encore une fois sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie (Pintal 2013 : 30). Enfin, la période du Sylvicole supérieur est divisée en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1 000 à 1 200 AD), le supérieur médian ou Saguenay (1 200 à 1 350 AD) et le supérieur récent ou Iroquoien du Saint-Laurent (1 350 à 1 600 AD) (Tremblay 2006). Au cours de cette période, la céramique devient abondante dans les sites archéologiques du sud du Québec, plus particulièrement du Haut-Saint-Laurent (incluant l'Estrie) jusqu'à la région de Trois-Rivières.

Nation W8banaki

La rivière Nicolet est autrement appelée Pithiganitegw par la communauté W8banakiak ce qui signifie « entrée, passage vers une baie ou un cours d'eau » en référence à l'embouchure de la rivière dans le lac Saint-Pierre du fleuve Saint-Laurent (Commission de toponymie 2012). Les W8banaki sont attestés dans la région au moins depuis le dernier quart du XVIIe siècle, principalement installés aux abords de la rivière Saint-François plus à l'Ouest (Archéotec 2013).

Le secteur d’étude se trouve au cœur du territoire ancestral de la nation W8banaki, mais peu d’informations historiques permettent de documenter leur présence et activités dans le secteur de Nicolet et de la rivière du même nom, d’où l’intérêt certain d’y effectuer davantage d’interventions archéologiques.

3.3 Contexte culturel eurocanadien

Les premières observations géographiques répertoriées par les Européens du secteur à l'étude proviennent d'un des voyages d'exploration de Samuel de Champlain où il indique la présence de la rivière du « Pon » (Nicolet) près du lac Saint-Pierre dans ses récits entre 1604 et 1607 (figure 2).

Figure 2. Portion d'une carte des voyages de Samuel de Champlain entre 1604 et 1607 (BnF Gallica, Carte des voyages du sieur Champlain en Canada en 1604, 1605, 1606, 1607 avec les variations observées, Guillaume Delisle, GE SH 18 PF 1 DIV 0 P 10/1 D)

Le début de l'occupation coloniale dans le secteur se concrétise un peu plus tard. Tout d'abord avec la construction des installations permanentes à Trois-Rivières en 1634. L'année suivante, un dénommé Jean Nicolet s'établit à Trois-Rivières jusqu'à sa mort en 1642 (Archéotec 2013 : 63). À cette époque, il explore la rive sud du Saint-Laurent à maintes reprises et c'est en son honneur que la rivière est nommée Nicolet.

En 1665, le roi de France Louis XIV ordonne l'envoi du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France pour aider à pacifier les Iroquois et stabiliser la colonie (MCC 2013a). Après deux campagnes offensives contre les Iroquois et la propagation d'épidémies de vérole et de scarlatine, une paix est entendue entre les parties en 1667. Le régiment est rappelé en France en 1668, mais le roi offre des terres aux soldats et officiers qui souhaitent plutôt coloniser le territoire de la Nouvelle-France (MCC 2013a). Pierre Mouet de Moras et Arnault de Laubia sont deux officiers de ce régiment qui décident de rester de ce côté de l'océan.

En 1668, Pierre Mouet de Moras se marie et s'installe sur l'île Moras à l'embouchure de la rivière Nicolet. Puisqu'il se considère comme propriétaire seigneur de l'île ainsi que du territoire environnant, il concède déjà en 1669 une terre à un censitaire (Lessard 1972 : 3). L'officier Aurnault de Laubia s'établit quant à lui à l'embouchure de la rivière en 1670 et agit également à titre de seigneur sur le territoire. Le conflit de possession de territoire est réglé lorsque la seigneurie de Nicolet est officiellement concédée en fief et seigneurie le 29 octobre 1672 au sieur

Arnault de Laubia par l'intendant Jean Talon (Lessard 1972 : 3). Cette concession à Laubia est de courte durée puisqu'il vend son fief à Michel Cressé le 27 février 1673. De son côté, Pierre Mouet de Moras conserve l'île Moras comme territoire seigneurial (Bellemare 1924 : 57).

La seigneurie de Nicolet possède deux lieues (9,82 km) de front au lac Saint-Pierre sur deux lieues de profondeur conscrite à l'est par le fief Roquetaillade (1675) et à l'ouest par la seigneurie Baie-Saint-Antoine (1682) (Archéotec 2013 : 62). Le sieur de Cressé reçoit des parcelles de terre supplémentaires en 1680 d'une largeur de deux lieues sur trois lieues de profondeur à l'est de la rivière Nicolet, en plus de l'Isle à la Fourche située entre les deux branches de la rivière Nicolet (Archéotec 2013 : 62) (figure 3).

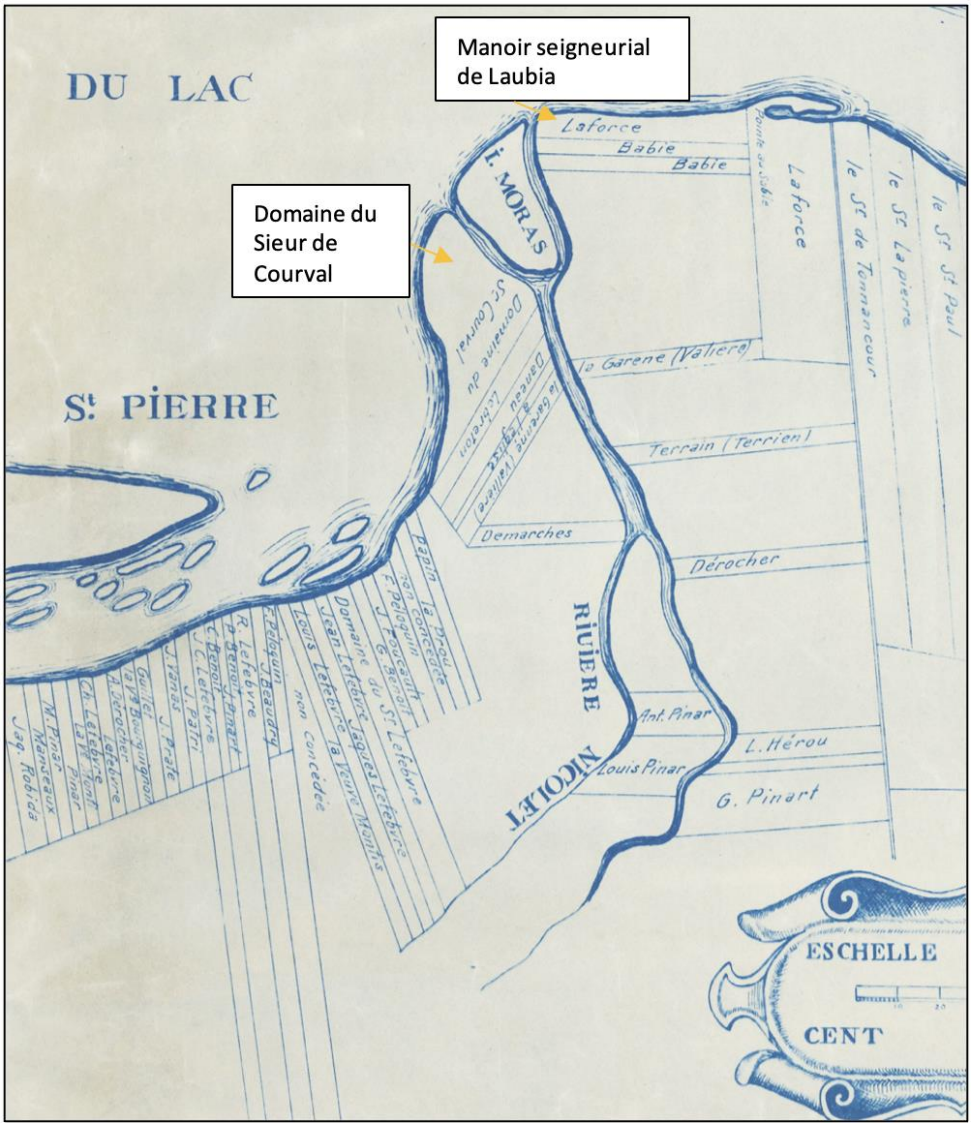

Figure 3. Portion d'une carte de l'état de la concession des terres de la seigneurie qui illustre la seigneurie de Nicolet en 1709 (BANQ, Carte du gouvernement des Trois Rivières qui comprent en descendant le fleuve St Laurent depuis la sortie du lac St Pierre jusqu'à Ste Anne] : levée en 1709 par les ordres de Monseigneur le comte de Ponchartrain, commandeur des ordres du roy, ministre et secrétaire d'estat, Gédéon de Catalogne, 1709, 0000590362)

Le seigneur Michel Cressé prend possession du manoir seigneurial à l'embouchure de la rivière (sur la parcelle de terre indiquée « Laforce » au nord de l'île Moras, figure 3) et y réside avec sa famille jusqu'à son décès vers 1688 (Archéotec 2013 : 63). Le titre de seigneuresse est alors transmis à sa femme Marie-Victoire Fafard Laframboise jusqu'à son décès en 1700 (Lessard 1972 : 4), puis le titre est accordé au mari de sa fille aînée, Jean-Baptiste Poulin de Courval.

Au début du XVIIIe siècle, seulement huit censitaires occupent les terres de la rive est de la rivière Nicolet et cinq censitaires les terres de la rive ouest, incluant le Domaine du Sieur de Courval. La lente augmentation démographique dans la seigneurie de Nicolet, au détriment des seigneuries voisines, s'explique en partie par l'absence du seigneur de Courval sur le territoire puisque sa demeure principale se situe à Trois-Rivières. Le recensement de 1721 de la Nouvelle-France dénombre un total de dix-huit censitaires, douze résidants et six non résidants (Bellemare 1924 : 112). Au lendemain de la Conquête, une carte est dressée par Murray en 1761 qui illustre l'ensemble du territoire de la Nouvelle-France. Sur cette carte, il est indiqué que la seigneurie de Nicolet comporte un total 95 familles (figure 4). Le nombre plus précis d'habitants apparaît dans le recensement du Canada de 1765 avec l'indication d'un total de 510 hommes, femmes et enfants (Landry 1975 : 335).

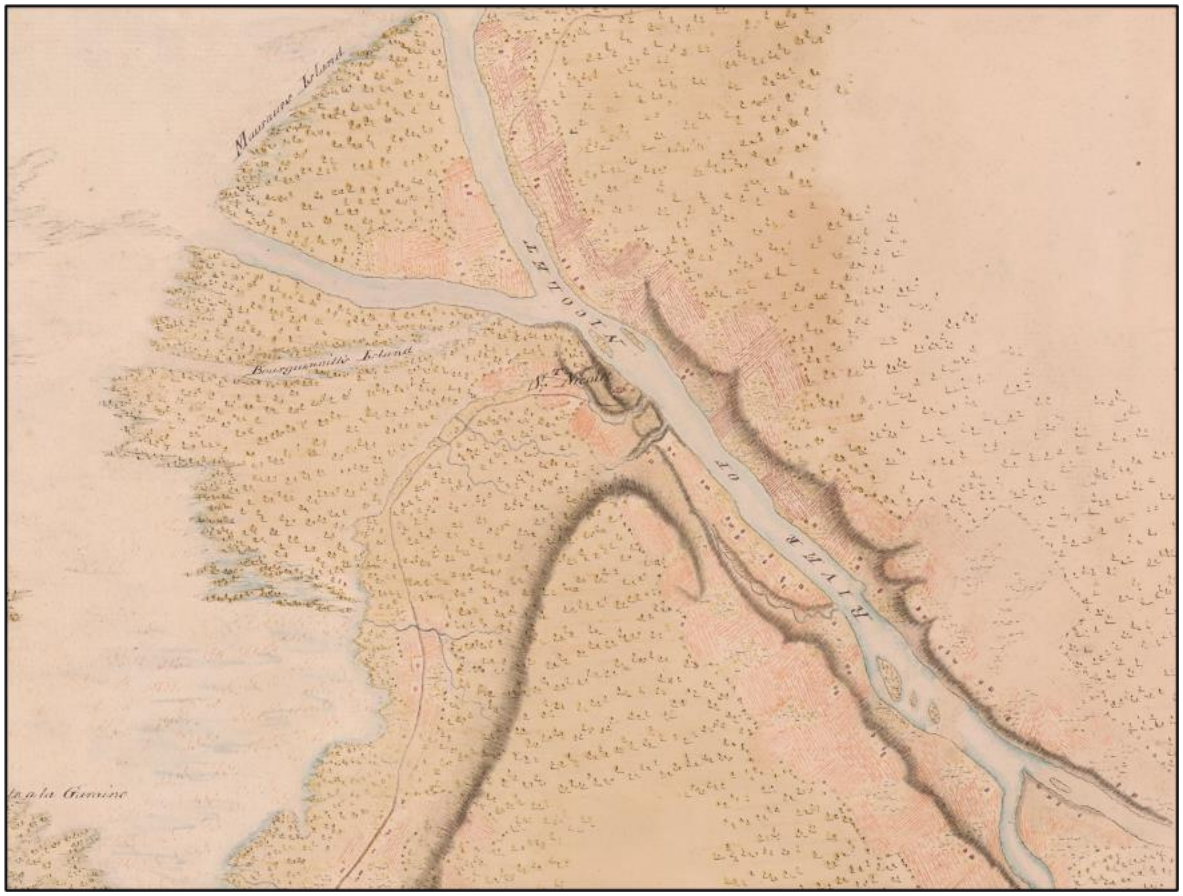

Figure 4. Portion d'une carte dressée par Murray datée de 1761 de Nicolet (BAC, Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre [cartographic material] as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, & 62, by the following gentlemen vizt. Captn. Holland, Captn. Spry, Lieut. Montresor, Lieut. Peach, Lieut. Fuzer, Lieut. Haldimand, Ensn. Pittman., 1761-1769, id 4134077)

Les droits de la seigneurie de Nicolet demeurent entre les mains des héritiers du seigneur Cressé jusqu'au début du XIXe siècle (Archéotec 2013 : 64). Des portions de la seigneurie sont achetées par Jean-Baptiste Lozeau en 1801, puis le prête Joseph-Claude Poulin de Courval en 1808 et Kenelm Chandler en 1822 (Archéotec 2013 : 65).

En 1831, la mission de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet devient officiellement une paroisse. C'est également l'année de création de la carte de Bouchette qui illustre la première église du côté nord-est de la rivière Nicolet construite entre 1781 et 1784 (figure 5). Cette église constitue le premier ancrage du noyau villageois de la ville de Nicolet comme on la connaît aujourd'hui. La carte illustre également l'ancien collège (1803) et le nouveau collège (construit entre 1827 et 1831) (MCC 2013b) les deux situés désormais sur le terrain de l'école nationale de police du Québec. On constate que les habitations sont construites principalement le long des chemins d'accès de la rue Notre-Dame ou de l'actuel boulevard Louis-Fréchette à proximité de l'aire d'étude.

Figure 5. Portion d'un plan de la seigneurie de Nicolet datée de 1831 par Joseph Bouchette père (BANQ, Topographical map of the District of Quebec, Three Rivers, St. Francis and Gaspé, Lower Canada. Exhibiting the new civil division of the districts into counties pursuant to a recent act of the Provincial Legislature[...], Joseph Bouchette père, 1831, E21, S555, SS1, SSS15, P1).

L'érection civile de Nicolet est réalisée en 1845. De plus, le premier pont est construit entre 1845 et 1849 pour relier les deux rives de la rivière Nicolet, mais il s'effondre en 1858 (Marie Fournier et François Fournier 2017 : 12 ; Société d'histoire régionale de Nicolet 1984 : 92-93). Les traversiers sont utilisés jusqu'en 1893 lorsqu'un deuxième pont est finalement construit pour remplacer le premier (Société d'histoire régionale de Nicolet 1984 : 97).

Le premier cadastre de la paroisse de Nicolet est établi en 1861 et le plan de 1871 indique que l'aire d'étude est désignée du numéro de cadastre 361-22 (figure 6). Les livres de renvoi qui accompagnent ce plan cadastral indiquent que le 361 appartenait à François Bellerose, cultivateur, en 1871 tandis que le lot 360 appartenait à Théophile Thérien, cultivateur.

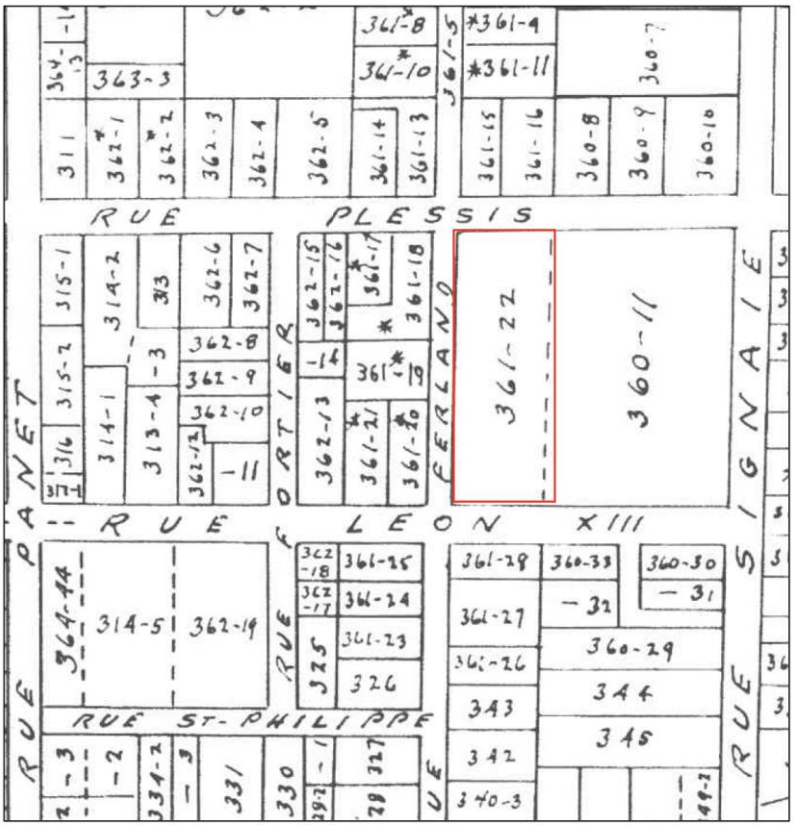

Figure 6. Portion du plan de cadastre révisé en 1926 au cœur de Nicolet. L'encadré rouge indique l'aire d'étude (Registre foncier du Québec, 1926, Plan officiel renouvelé de la Ville de Nicolet, comté de Nicolet, no 2, 14-360-11, en annexe du plan de cadastre de 1871)

En 1872, Nicolet obtient le statut de ville et sa population compte un total de 1 452 individus (Marie Fournier et François Fournier 2017 : 12). Quelques années plus tard, en 1881, le premier aqueduc municipal est mis en opération dans la ville (Marie Fournier et François Fournier 2017 : 12).

En 1886, la ville de Nicolet accueille quatre Sœurs Grises en provenance de Sainte-Hyacinthe pour démarrer l'Hôtel-Dieu; une institution privée accueillant toutes les catégories de personnes ayant besoin de soins médicaux, de protection ou de garde (Société d'histoire régionale de Nicolet 1986 : 45). La bâtisse de l'Hôtel-Dieu située sur le lot 361-11 (figure 5) est construite la même année. Il s'agit d'une bâtisse en bois de deux étages et demi avec des annexes d'un étage et demi à l'ouest et au nord (figure 7).

Figure 7. Photographie de l'Hôtel-Dieu « provisoire » construit en 1886 situé à l'angle des rues Signay et Léon XIII à Nicolet (Société d'histoire régionale de Nicolet 1986 : 53)

En 1891, la compagnie Drummond County Railway Co. construit un embranchement du chemin de fer entre Nicolet et Drummondville ce qui témoigne du développement rapide de la nouvelle ville (Société d'histoire régionale de Nicolet 1983 : 167). Le plan d'assurance-incendie de 1897 confirme l'existence d'infrastructures directement dans l'aire d'étude au XIXe siècle, tout juste au nord-ouest de l'Hôtel-Dieu (figure 8).

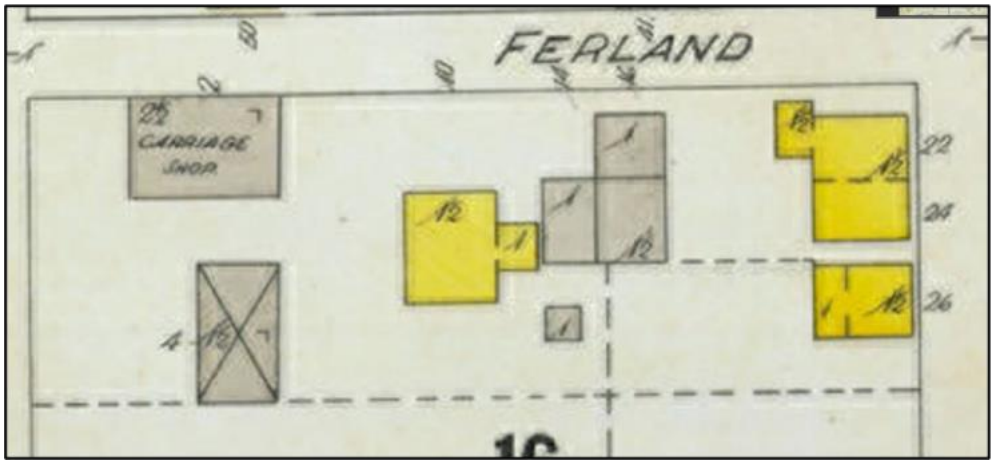

Figure 8. Portion du plan d'assurance-incendie daté de 1897 par Chas. E. Goad. Plusieurs bâtiments sont présents dans l'aire d'étude dont des bâtiments en bois (jaune), une boutique de chariot (carriage shop) et une écurie (BANQ, Nicolet, Que., Chas. E. Goad, 1897, 0003029577)

À partir de la gauche, le premier bâtiment au 2 rue Ferland (curé Ferland) est identifié comme une boutique de chariot (*Carriage shop*) de deux étages et demi avec un toit en tôle ou en métal. Le

deuxième bâtiment tout juste à l'est au 4, rue Ferland (curé Ferland) est une écurie d'un étage et demi avec un toit en tôle ou en métal également.

Le troisième bâtiment au 10 rue Ferland (curé Ferland) est coloré en jaune ce qui signifie une structure en bois. Le bâtiment principal possède un étage et demi et son annexe est d'un seul étage. Le quatrième bâtiment semble être distingué en deux adresses, le 14 rue Ferland et le 16 rue Ferland (curé Ferland). Ses portions sud et ouest n'ont qu'un seul étage tandis que sa portion centrale possède un étage et demi. Un petit bâtiment d'un étage se situe en arrière à l'est du 14 rue Ferland. Les lignes pointillées indiquent des clôtures de bois qui séparent les différents bâtiments entre eux.

Le cinquième bâtiment est séparé en deux adresses; le 22 et 24 rue Plessis (de Mgr Plessis). La structure est en bois avec un étage et demi de hauteur. Un peu plus à l'est se retrouve le sixième bâtiment au 26 rue Plessis (de Mgr Plessis). Le bâtiment est également en bois, possède un étage et demi de hauteur dans sa portion nord face à la rue et un seul étage dans son annexe.

Par la suite, un plan d'assurance-incendie produit en 1905 illustre que la plupart de ces bâtiments ont été démolis et que la boutique de chariot a été convertie en lieu d'entreposage (*Storage*) (figure 9).

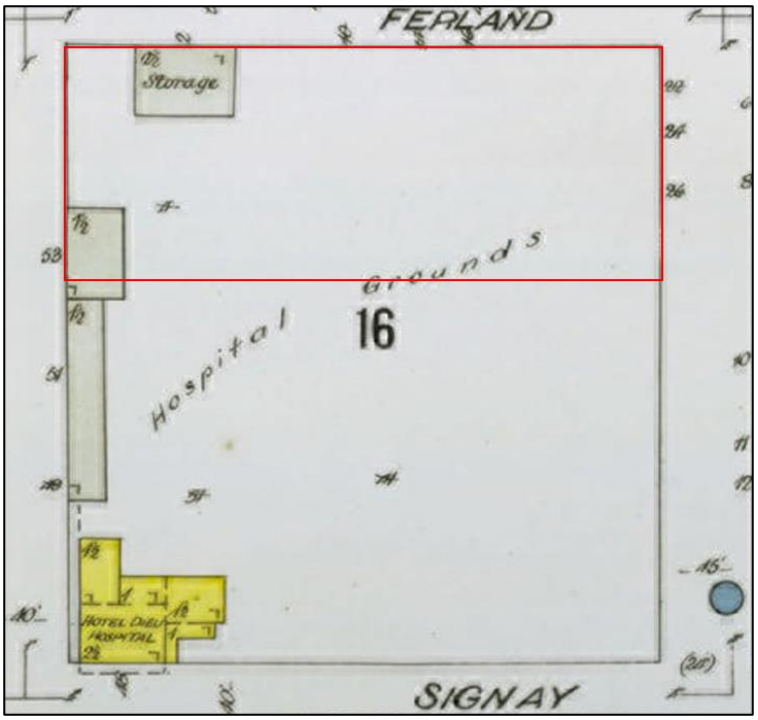

Figure 9. Portion du plan d'assurance-incendie daté de 1905 par Chas. E. Goad. L'aire d'étude approximative est indiquée par un rectangle rouge (BANQ, Nicolet, Que., Chas. E. Goad, 1905, 0003029587).

L'ensemble du terrain identifié du numéro 16 sur ce plan d'assurance-incendie (lots 361-22 et 360-11) semble appartenir à l'Hôtel-Dieu en raison de l'identification « Hospital Grounds » au centre (figure 9). Cependant, dans les livres de renvoi du Registre foncier du Québec il n'y a pas d'indication de changement de propriétaire jusqu'en 1926. En effet, les parcelles numéro 361-22

et numéro 360-11 auraient respectivement été attribuées au Monastère du Précieux-Sang et au Monastère du Très Précieux Sang de N. S. J. G. en avril 1926.

En 1908 la Compagnie électrique de Nicolet installe l'éclairage électrique dans la ville (Bellemare 1924 : 340). La croissance démographique permet également la construction d'un bureau de poste en 1905 et 1906, un palais de justice en 1911 et la restauration de l'hôtel de ville en 1923 (Bellemare 1924 : 340). De plus, en 1920 et 1921, la Compagnie de construction de Nicolet limitée améliore la voirie en couvrant de béton les rues Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste (Bellemare 1924 : 341).

En 1954, un dernier plan d'assurance-incendie est produit par la compagnie *Underwriters' Survey Bureau* qui démontre peu de changement dans l'aire d'étude excepté une annexe en bois d'un étage à l'extrémité sud avec un toit en goudron et gravier (lettre P) (figure 10).

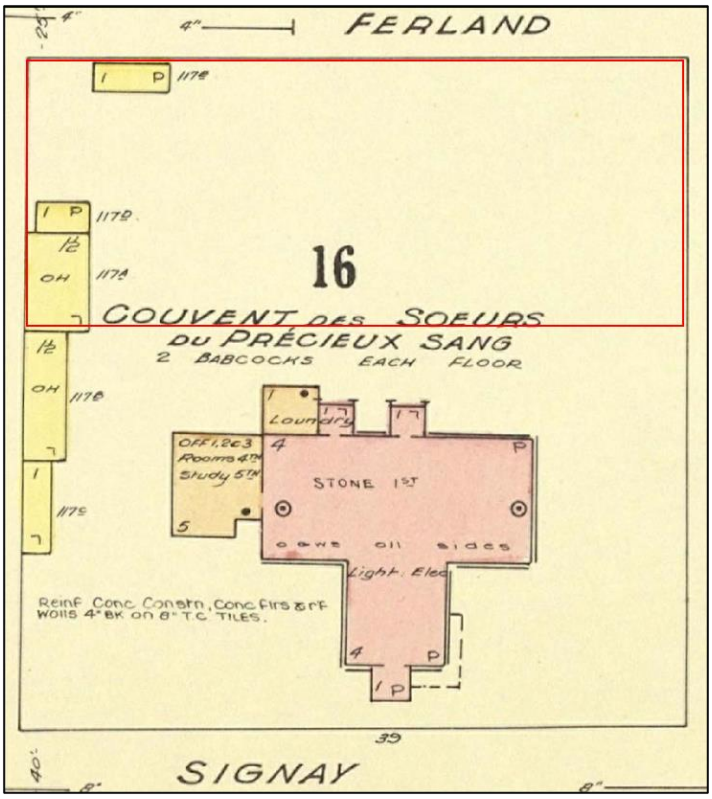

Figure 10. Portion du plan d'assurance-incendie daté de 1954 par Underwriters' Survey Bureau. L'aire d'étude approximative est indiquée par un rectangle rouge (BANQ, Insurance plan of the town of Nicolet, Que., Underwriters' Survey Bureau, 1954, 0000174287)

Le plus gros changement est plutôt au sud-est avec la démolition de l'Hôtel-Dieu et la construction du couvent des Sœurs du Précieux Sang en pierre sur quatre étages (figure 10). Ce bâtiment aurait été inauguré en 1909 et l'annexe (en orange, figure 9) aurait été ajoutée en 1952 (MCC 2013c). Après le départ des religieuses en 2011, le bâtiment a été vendu puis détruit en 2002 (MCC 2013c). Pour l'aire d'étude, aucun bâtiment n'est indiqué sur les cartes topographiques de 1922, 1937, 1943, 1950, 1958, 1961, 1976, 1979, 1981, 1987 et 1988. Cependant, sur les images de *Google Street view* (figure 11) et *Google Earth Pro*, on aperçoit un bâtiment d'entreposage à l'extrémité sud-est de l'aire d'étude jusqu'en octobre 2010, comme sur le plan de 1954 (figure 10)

Figure 11. Image Google Street view de juillet 2009 du bâtiment d'entreposage situé au sud-est de l'aire d'étude le long de la rue Léon XIII (Google Street View juillet 2009, consulté le 19 juin 2024).

Il ne figure plus sur les images en 2013 ce qui implique une démolition du bâtiment après octobre 2010 et avant juillet 2013. Enfin, la clôture qui entourait l'aire d'étude depuis le début du XXe siècle a été retirée lors des travaux d'aménagement de 2023 (figure 12).

Figure 12. Image de Google Street View d'août 2022 de la clôture entourant l'aire d'étude au coin des rues Léon XIII (à droite) et rue du Curé Ferland (à gauche) (Google Street View août 2022, consulté le 19 juin 2024)

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES

Les seules informations archéologiques disponibles près du secteur d'étude sont deux zones d'information archéologiques (ZIA) situées à l'embouchure de la rivière Nicolet (Ribes 1977a) (planche 1). Ces zones désignent des espaces expertisés par des archéologues, soit par analyse visuelle ou par des inventaires sur le terrain, qui n'ont pas révélé la présence de ressources archéologiques enfouies. Plusieurs autres zones de ce type sont répertoriées dans un rayon de 10 km de l'intervention au parc récréatif du Précieux-Sang, particulièrement à l'Est dans les municipalités de Bécancour et Saint-Célestin, mais aussi au Sud dans les municipalités de Sainte-Monique et La Visitation-de-Yamaska (planche 1). La municipalité de Nicolet n'a que peu été sujette aux expertises archéologiques de terrain, mais un intérêt marqué pour l'archéologie paléohistorique et coloniale aux abords de la rivière Nicolet est illustré par des projets récents d'inventaire par les chercheurs du bureau du Ndakina[1].

Les sites archéologiques connus dans un rayon de 10 km de l'intervention sont majoritairement situés dans la municipalité de Bécancour, à l'Est, près de l'embouchure de la rivière Godefroy (planche 1 et tableau 2). Cette zone est donc occupée dès l'Archaïque supérieur (CbFd-4, 5 et 7) et durant le Sylvicole, notamment le Sylvicole inférieur (CbFd-4). Deux sites couvrant les XVIIIe et XIXe siècles sont aussi présents au sein de la municipalité de Bécancour (CbFc-5 et CbFd-9). En amont du fleuve, dans la municipalité de Baie-du-Febvre, se trouve aussi le site CaFe-2 de la Poterie Oville Joubert, en activité entre 1862 et 1878 (Ethnoscop 2009 ; Monette 2006).

La ville de Nicolet renferme également des bâtiments patrimoniaux. Il s'agit d'abord de la maison Rodolphe-Duguay, une ancienne propriété du peintre du même nom aménagée à partir de 1854 et occupée par le peintre à partir de 1917. Cela inclut également le séminaire de Nicolet, un bâtiment à vocation scolaire bâti entre 1827 et 1836.

[1] Les médias locaux mentionnent des projets archéologiques reliés à l'érosion sur la rivière Nicolet (voir : https://www.lecourriersud.com/actualites/riviere-nicolet-a-la-decouverte-du-potentiel-archeologique-de-ses-berges/), mais aucun rapport formel n'est encore disponible.

Tableau 2. Sites archéologiques situés dans un rayon de 10 km de l'intervention archéologique 2023 au parc du Précieux-Sang à Nicolet

Site	Contexte	Période	Recommandations	Références
CaFe-2	Historique	1862-1878	Intérêt particulier pour recherche sur la poterie	Gaumond et Martin 1970; Ethnoscop 2009
CbFc-5	Historique	XIXe	Aucune recommandation	Arkéos 2012
CbFd-3	Paléohistorique	Sylvicole ind.	Aucune recommandation	Marois 1972
CbFd-4	Paléohistorique	Sylvicole inférieur; archaïque terminal?	Protection et poursuite des sondages	Marois 1972; Burke et Taché 2011; Buke et Fournier 2012; Université de Montréal et Archéo-CAD 2012; Burke et Fournier 2014
CbFd-5	Paléohistorique	Archaïque supérieur ou terminal	Détruit; Surveillance archéologique accrue	Marois 1973; Marois et Ribes 1975; Taillon et Barré 1987; Taché et Burke 2011
CbFd-6	Historique et Paléohistorique	Paléohistorique ind. et historique ind.	Aucune recommandation	Marois 1972
CbFd-7	Paléohistorique	Archaïque supérieur ou terminal	Détruit; Surveillance archéologique accrue	Marois 1973; Marois et Ribes 1975; Taillon et Barré 1987; Taché et Burke 2011
CbFd-8	Historique et Paléohistorique	Paléohistorique ind. et historique ind.	Aucune recommandation	Marois 1973
CbFd-9	Historique	XVIIIe-XIXe	Poursuite des fouilles et analyse des sols	Desrosiers *et al*. 2011; Huot 2012

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Cette section du rapport d'intervention a pour but de présenter l'ensemble des résultats liés à la surveillance archéologique et aux excavations mécaniques réalisées dans le cadre du projet d'aménagement du futur parc de Précieux-Sang à Nicolet. L'emprise des travaux se résume à une zone de 35 sur 85 m dans la portion nord-ouest du quadrilatère cerné par les rues du Mgr Plessis, du Mgr Signay, de Léon XIII et du Curé Ferland à Nicolet (planche 2).

Avant les travaux de décapage et de nivellement, cet espace était gazonné, relativement plat et parcouru par quelques trottoirs de béton (photographie PS-001). Le pourtour du parc est peuplé d'arbres matures d'espèces variées, notamment un févier dans le coin Nord du parc. Une épaisse plaque de béton supportant un monument déjà retiré au moment des travaux (« massif de béton » dans la planche 2) était aussi visible en surface avant d'être arrachée par la machinerie (photographies PS-005 et PS-007). Cette base de béton sera remplacée par une assise en poussière de pierre pour recevoir l'ancien clocher des Sœurs du Précieux-Sang. Dans le coin nord du parc se trouve également, à l'endroit d'une petite butte de terre (photographie PS-002), un socle de monument en béton qui émerge en surface (« monument » dans planche 2). Ce monument en forme de podium mesure 1,5 m dans un axe ouest-est et 1 m dans un axe nord-sud, puis il sort de terre sur une hauteur d'environ 0,40 m (photographie PS-003). Finalement deux petits murs de soutènement en béton d'environ 0,50 m de haut maintenaient les sols du parc dans le coin Ouest du quadrilatère (photographie PS-013).

Dans un premier temps sera décrit le déroulement des travaux d'aménagement et de la surveillance archéologique associée (sous-chapitre 5.1), puis les sondages mécaniques réalisés seront décrits par l'entremise de profils stratigraphiques (sous-chapitre 5.2).

5.1 Sondages mécaniques

Profitant de l'arasement presque total de l'aire d'étude, il a été possible d'exécuter des sondages mécaniques exploratoires pour vérifier la présence de vestiges en place avant l'excavation des tranchées électriques nécessaires à l'installation prochaine de lampadaires au travers du parc. Sept sondages mécaniques ont ainsi été pratiqués (1A à 1G) et leurs profils stratigraphiques ont été dessinés (profils 1 à 7). La taille générale approximative de ces sondages mécaniques est de 1,5 m de large sur une longueur de 2,5 m puis leur profondeur varie entre 0,75 et 1,30 m.

Tous les sondages mécaniques présentent une séquence stratigraphique pratiquement identique. Il s'agit d'un premier lot de surface (lot 1) composé de sable limoneux brun recouvert de gazon avec des inclusions de racines (10 à 30%) suivi d'un second lot (lot 2) de sable argileux brun foncé peu compact avec racines (15%). Ce lot est parfois très épais et devient plus pâle à sa base (ex. lot 1D2'). Il est probable que l'aspect plus foncé du sommet du lot 2 soit dû à la percolation de la matière organique de l'humus. Finalement, sous le lot 2 se trouve un troisième lot 3 composé de sable beige compact avec des marbrures orangées. Ce dernier lot représente un sédiment naturel en place.

Dans le sondage 1E, lequel atteint une plus grande profondeur que les autres sondages effectués, un quatrième lot (1E4) est observé au fond de l'excavation, sous le lot 1E3. Il s'agit d'un limon gris compact (profil 5).

Deux lots liés à des éléments de démolition (nommés 1F4 et 1G4) ont aussi été observés dans les sondages 1F (profil 6) et 1G (profil 7). Le lot 1F4 est un sable argileux beige brun compact avec des inclusions de pierres granitiques, de mortier blanc et des fragments de brique rouge. L'assemblage artéfactuelle récolté dans ce lot est composé de terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée, de verre coloré transparent, de verre polychrome, d'un fragment de métal ferreux indéterminé et d'un tesson de terre cuite commune non vernissée. Ce lot est situé sous un sable beige à marbrures orangées identifié comme étant le lot 3 retrouvé ailleurs dans l'aire d'étude, mais ce dernier semble meuble et hétérogène, donc il a probablement été remanié.

Le lot 1G4, quant à lui, est un sable argileux brun rosacé compact avec des inclusions de pierres granitiques, de mortier blanc et des fragments de brique rouge. La base de ce niveau est composée en majorité de charbons sur environ 0,05 m d'épaisseur. L'assemblage artéfactuelle récolté dans ce lot est composé de clous en fer tréfilé ou laminé, d'un fragment de métal ferreux indéterminé, d'un tesson de terre cuite commune non vernissée, un tesson de terre cuite fine vernissée blanche, un tesson de verre incolore et un morceau d'emballage plastique. Le seul artéfact fournissant un indice chronologique intéressant est le clou tréfilé qui suggère un *terminus post quem* de 1890 (Miller *et al*. 2000). Ce lot 1G4 est positionné sur le lot 3 naturel retrouvé ailleurs dans les autres sous-opérations.

5.2 Surveillance archéologique

La zone d'intervention des travaux a été presque complètement arasée par les rétro-excavatrices lors des travaux sur approximativement 0,10 m. Celles-ci n'ont pas touché aux arbres en place ni au massif de béton situé dans la petite butte au nord du terrain (planche 2). Autrement, les rétro-excavatrices ont retiré tous les trottoirs de béton de cet espace, avant d'araser presque complètement l'espace gazonné (photographie PS-016). Lors de la surveillance archéologique de ces étapes, aucun artéfact n'a pu être observé.

Ensuite, le massif de béton situé à l'ouest du parc a été démoli (photographies PS-005, PS-006 et PS-007). Le massif atteignait une profondeur d'environ 1 m et était déposé (coulé) sur le lot 3. Un tuyau de terre cuite a été découvert à environ 0,50 m à l'est de ce massif, creusé dans le lot 3 (photographie PS-006). Ce tuyau suit un axe nord-sud et présente un diamètre d'environ 0,25 m. Le tuyau a été brisé par la rétro-excavatrice et il n'a pas été possible d'observer sa continuité au sud ou au nord.

Le petit mur de soutènement situé dans le coin ouest du parc a ensuite été arraché par la machinerie (photographie PS-013). Des morceaux de tuyau en terre cuite commune, du même type que celui décrit ci-haut, ont été observés dans les déblais de la rétro-excavatrice. Un tuyau semblable parcourait potentiellement ce muret, mais il n'a pas été possible d'observer sa position stratigraphique.

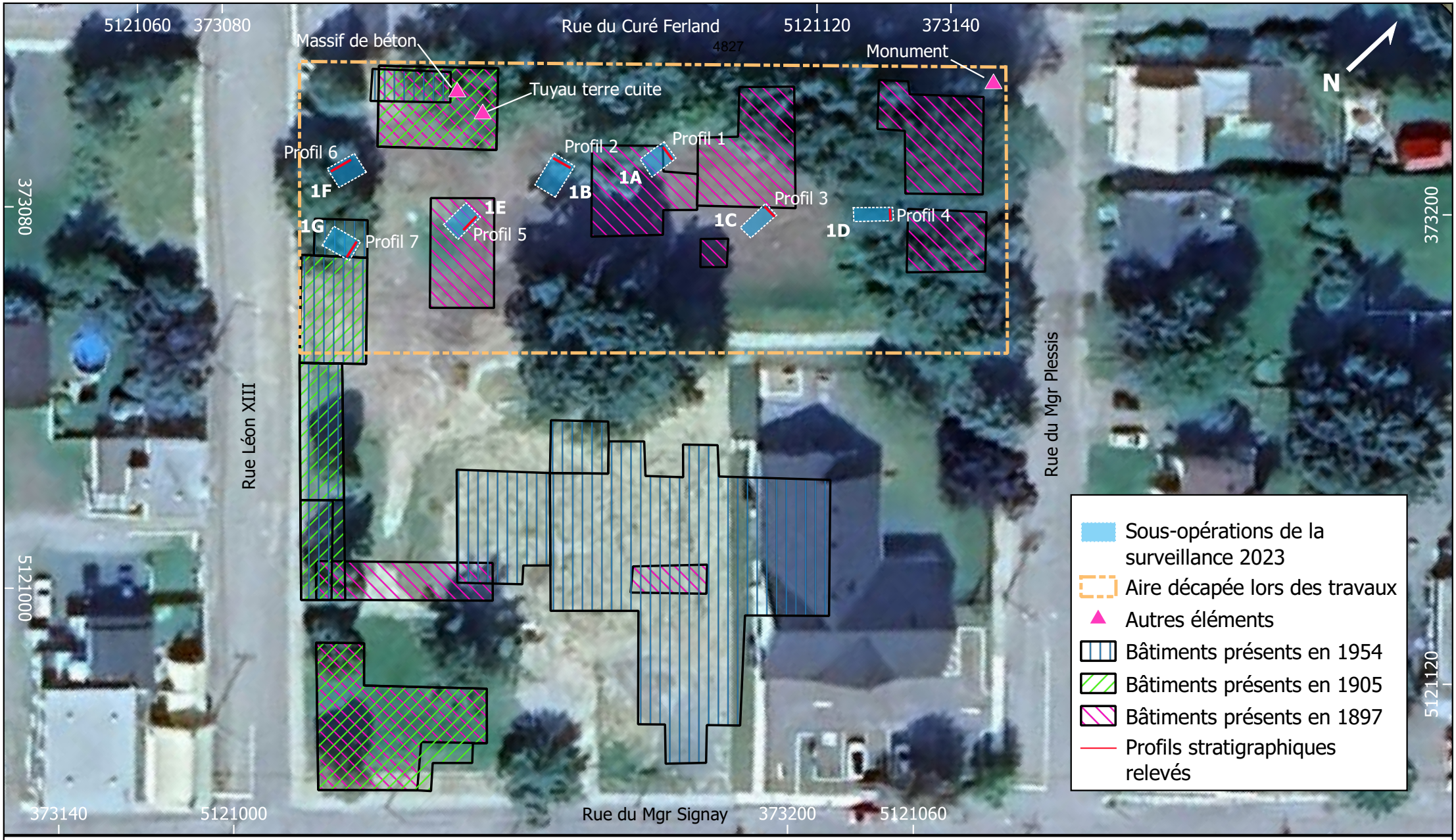

Planche 2. Surveillance archéologique 2023 dans le parc du Précieux-Sang à Nicolet et superposition avec les bâtiments anciens connus

0 10 20 30 40 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 8 (EPSG : 32188)

Fond de carte :
Google 2024 Airbus

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue (2024)

Superposition :
Plans d'assurance-incendie, Charles Edward Goad (1897; 1905; 1954), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

Artefact Urbain

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)
X : 373130.2
Y : 5121095.1

4828

Photographie PS-004

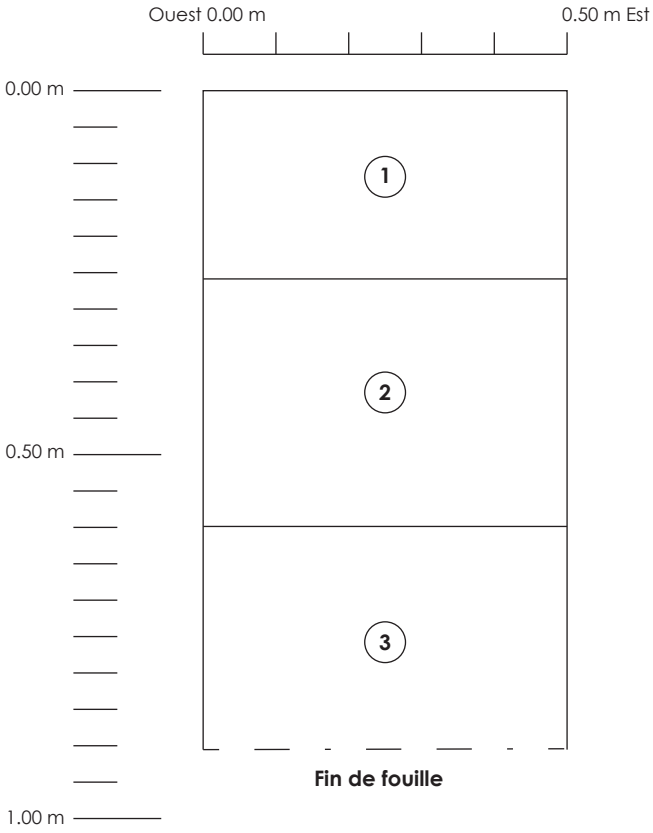

Légende

1 Sable limoneux brun et peu compact avec racines (30%).

2 Sable argileux brun foncé peu compact avec racines (15%).

3 Sable beige compact avec marbrures orangées.

- – · - Fin de fouille

Parc récréatif Précieux-Sang - Nicolet

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi Nord de la sous-opération 1A

Artefact Urbain

0 50 cm

Mai 2024

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)
X : 373122.1
Y : 5121083.9

4829

Photographie PS-008

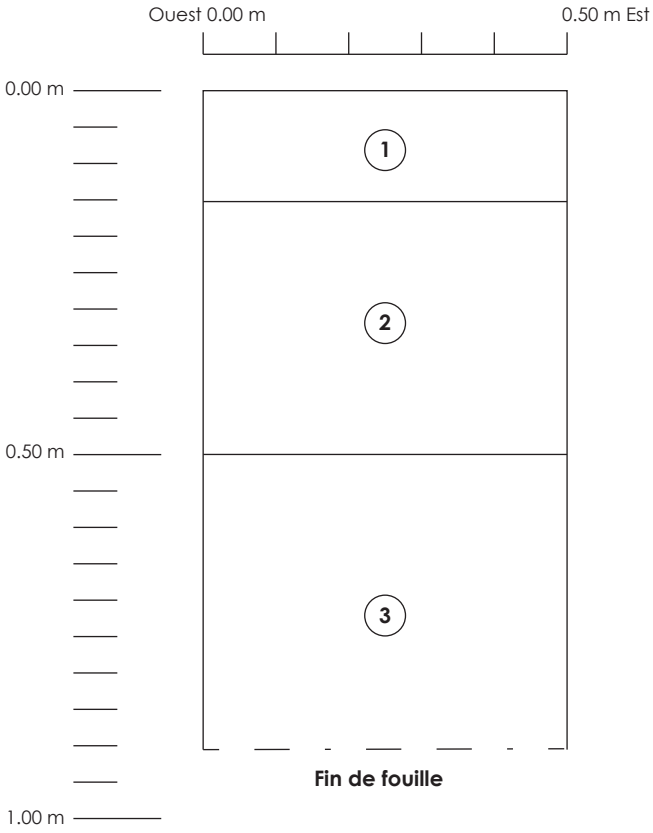

Légende

1 Sable limoneux brun et peu compact avec racines (10%).

2 Sable argileux brun foncé peu compact avec racines (15%).

3 Sable beige compact avec marbrures orangées.

- – · - Fin de fouille

Parc récréatif Précieux-Sang - Nicolet

Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi Nord de la sous-opération 1B

Artefact Urbain

0 50 cm

Mai 2024

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)
X : 373143.3
Y : 5121098.5

4830

Photographie PS-011

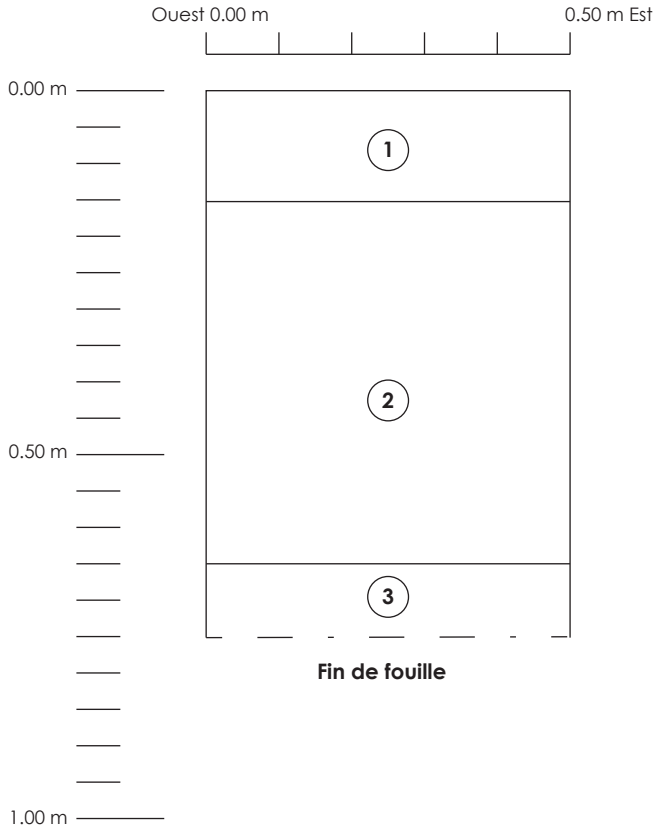

Légende

1 Sable limoneux brun et peu compact avec racines (10%).
2 Sable argileux brun foncé peu compact avec racines (15%).
3 Sable beige compact avec marbrures orangées.

- – · - Fin de fouille

Parc récréatif Précieux-Sang - Nicolet

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi Nord de la sous-opération 1C

Artefact Urbain

0 50 cm

Mai 2024

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)
X : 373153.7
Y : 5121108.9

4831

Photographie PS-012

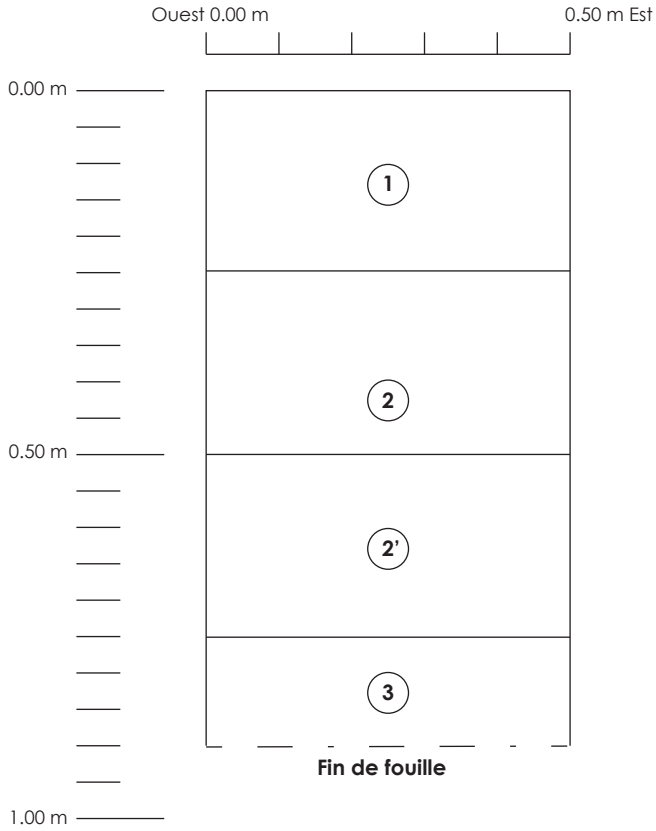

Légende

1	Sable limoneux brun et peu compact avec racines (30%).
2	Sable argileux brun foncé peu compact avec racines (5%).
2'	Sable brun pâle compact avec racines (5%).
3	Sable beige à orangé compact avec racines (1%).
- – · -	Fin de fouille

Parc récréatif Précieux-Sang - Nicolet

Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi Nord de la sous-opération 1D

Artefact Urbain

0 50 cm

Mai 2024

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)
X : 373119.2
Y : 5121072.2

4832

Photographie PS-010

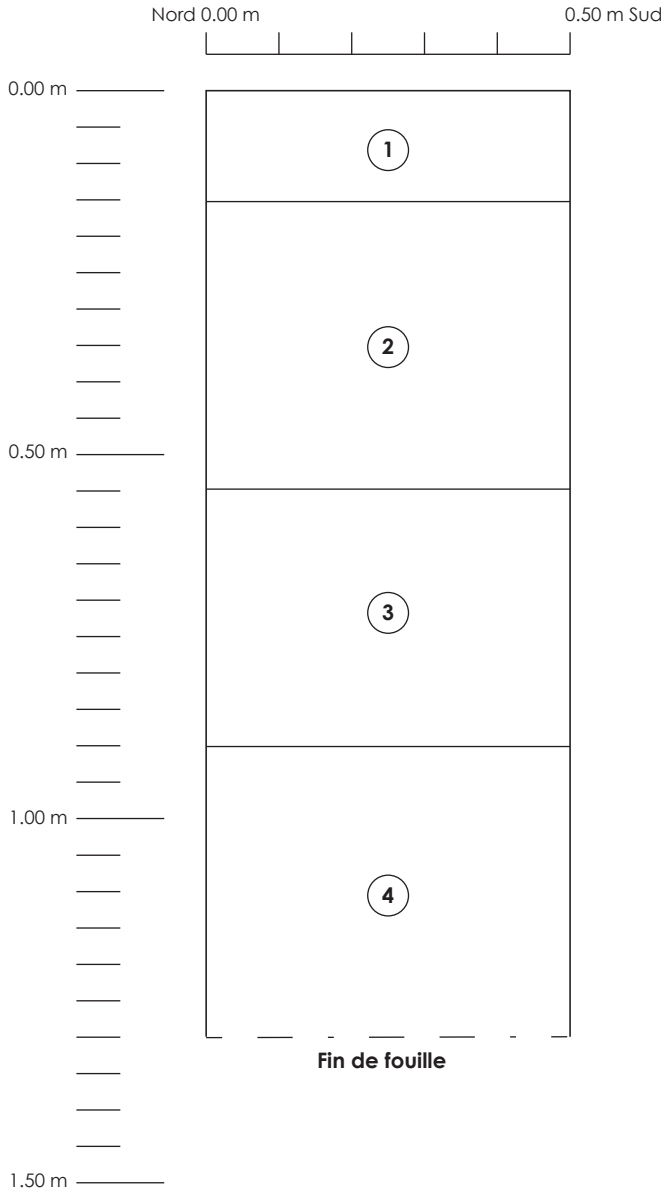

Légende

1 Sable limoneux brun et peu compact avec racines (10%).
2 Sable argileux brun foncé peu compact avec racines (1%).
3 Sable limoneux grossier beige à orangé compact.
4 Limon gris compact.

- – · - Fin de fouille

Parc récréatif Précieux-Sang - Nicolet

Profil 5. Croquis stratigraphique de la paroi Est de la sous-opération 1E

Artefact Urbain

0 50 cm

Mai 2024

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)
X : 373103.6
Y : 5121064.6

4833

Photographie PS-014

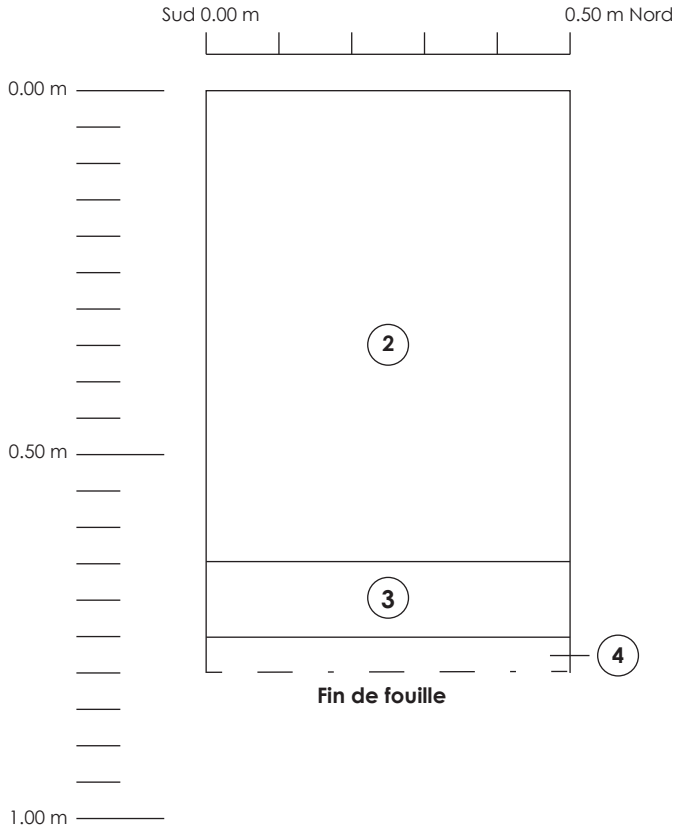

Légende

2 Sable argileux brun foncé peu compact avec racines (10%).

3 Sable beige à marbrures orangées peu compact.

4 Sable argileux beige brun compact avec inclusions de pierres granitiques arrondies (1% ; 2 à 5 cm) et de mortier blanc (25%) et de brique (20%)(lot de démolition).

- – · - Fin de fouille

Parc récréatif Précieux-Sang - Nicolet

Profil 6. Croquis stratigraphique de la paroi Ouest de la sous-opération 1F

Artefact Urbain

0 50 cm

Mai 2024

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)
X : 373112.8
Y : 5121058.7

4834

Photographie PS-015

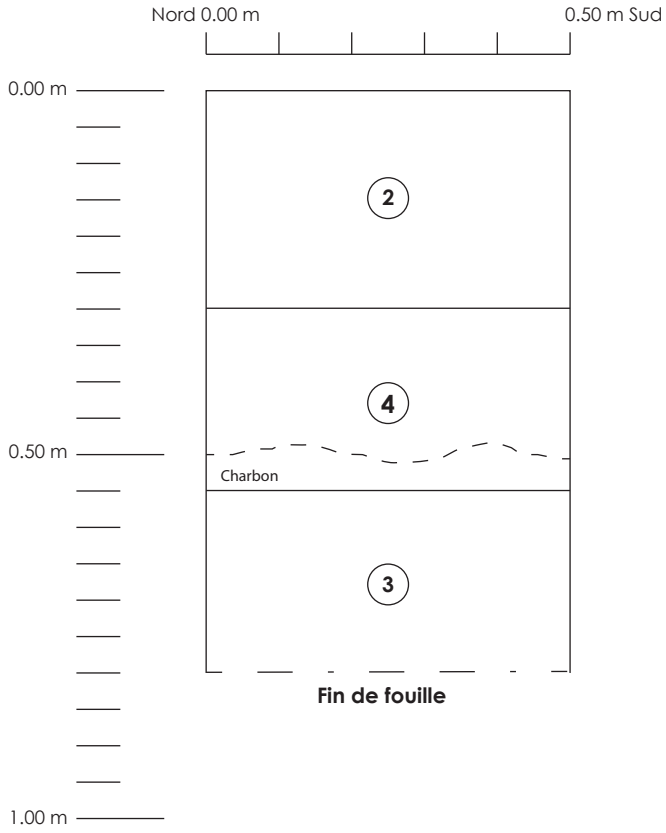

Légende

2	Sable argileux brun foncé peu compact avec racines (2%).
4	Sable argileux brun à rosacé compact avec inclusions de pierres granitiques (3% ; 2 à 5 cm) de mortier blanc (15%), de briques anglaises (5%) et de charbon (25%) (lot de démolition) ; La base de cette couche est majoritairement composée de charbon.
3	Sable beige à brun orangé peu compact.
- – · -	Fin de fouille

Parc récréatif Précieux-Sang - Nicolet

Profil 7. Croquis stratigraphique de la paroi Est de la sous-opération 1G

Artefact Urbain

0 50 cm

Mai 2024

6. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

6.1 Événement 1 : Sédiments naturels

Le sol naturel est identifié comme le lot 3 retrouvé sur l'ensemble des sous-opérations (1A3, 1B3, 1C3, 1D3 et 1E3), ainsi que le lot 1E4 retrouvé dans le sondage 1E. Cependant, le lot 3 tel qu'observé dans les sondages 1F et 1G est plus meuble et a vu sa cohésion affectée par l'action anthropique. C'est deux lots (1F3 et 1G3) seront interprétés à l'événement 3.

6.2 Événement 2 : Occupation du secteur (XIXe siècle, avant 1897)

Plusieurs bâtiments sont décrits dans l'aire d'étude sur le plan d'assurance-incendie daté de 1897 (figure 8) et n'existent plus sur le plan de 1905 (figure 9). Ces bâtiments ont fort probablement été érigés au cours XIXe siècle étant donné le développement accru de la municipalité durant cette période. Aucune trace de la construction de ces bâtiments ou de leur présence n'a pu être observée sur le terrain. Néanmoins, le tuyau de terre cuite commune découvert à l'ouest de l'aire d'étude, creusé à même le sol naturel, pourrait être un tuyau d'égout associé à la boutique de chariots qui apparaît sur le plan de 1897 et 1905 (figures 8 et 9). Autrement, il pourrait s'agir d'un tuyau d'irrigation pour limiter l'accumulation d'eau sur ce terrain pendant l'occupation du secteur au cours du XIXe siècle.

6.3 Événement 3 : Établissement de l'Hôtel-Dieu et démolition des bâtiments présents sur le plan de 1897 (1886 à 1905)

Plusieurs bâtiments disparaissent de l'aire d'étude entre 1897 et 1905 (figures 8 et 9), à l'exception de la boutique de chariots (à l'ouest) qui semble pour sa part être reconvertie en espace de stockage (figure 9). Un bâtiment, dans le coin sud de l'ère d'étude apparaît aussi durant cette période. Ce dernier est présent jusqu'en 2010 selon l'imagerie Google (voir sous-chapitre 3.3). La disparition de ces bâtiments avant 1905 concorde avec l'occupation de ces cadastres par l'Hôtel-Dieu (« hospital grounds » selon la carte de 1905 ; figure 9).

Les deux couches de démolition observées sur le terrain, soit 1F4 et 1G4, sont probablement associées à la démolition de certains de ces bâtiments. Ces niveaux de démolition sont composés de fragments de briques, de charbons, de métal, de mortier blanc et de quelques artéfacts, mais ils ne sont pas situés directement à l'emplacement des bâtiments démolis. Ils sont cependant à moins de 10 m du bâtiment à l'adresse 4 rue du Curé Ferland, une écurie d'un étage et demi avec un toit de métal ou tôle (figure 8 et planche 2). Le seul élément de datation obtenu par l'assemblage artéfactuelle donne un *terminus post quem* de 1890 pour le lot 1G4 (clou tréfilé), ce qui correspond bien avec une disparition des bâtiments au plus tard en 1905. Le lot 1G4 est aussi situé assez près de l'espace de stockage à l'ouest de l'aire d'étude (ancienne boutique de chariots dans la figure 8) et pourrait correspondre à la destruction de ce bâtiment quelque part avant 1954, mais aucun indice chronologique présent ne permet de faire la distinction plus spécifiquement.

En ce qui concerne les lots 1F3 et 1G3, ceux-ci ont été notés au-dessus des lots de démolitions 1F4 et 1G4. Comme ces lots sont plutôt semblables au sédiment naturel observé dans le secteur, il est possible de croire que 1F3 et 1G3 représentent des sédiments environnants qui ont été utilisés afin de couvrir les couches de démolition, afin de niveler le terrain.

6.4 Événement 4 : Aménagements et occupation du terrain par les Sœurs du Précieux-Sang (1909 à 2011)

Les Sœurs du Précieux-Sang fondent le couvent à Nicolet en 1909 et la propriété du terrain passe à leur nom en 1926. L'aménagement actuel (prétravaux) du terrain est le résultat de l'établissement et de l'entretien de celui-ci par la congrégation religieuse au courant du XXe et du XXIe siècle. De ce fait, le lot 2 identifié dans toutes les sous-opérations est associé à ces aménagements paysagers ou à un remblai ayant servi à niveler le terrain. Sur ce niveau ont été coulés les trottoirs de béton (photographie PS-001), lesquels étaient déposés à même le lot 1 à une profondeur de 0,05 à 0,1 m. En ce qui concerne le lot 1, identifié en surface de toutes les sous-opérations, il représente la tourbe que recouvrait la zone d'intervention.

Les deux murets de soutènement dans le coin ouest du quadrilatère (photographie PS-013) servent à maintenir en place le remblai (lot 2) et participent ainsi à ce nivellement du terrain. Ils ont probablement été mis en place en même temps que les travaux de terrassement.

Pour sa part, le massif de béton (planche 2; photographies PS-005 et PS-0-007) est lié à la fondation de la Grotte des Sœurs du Précieux-Sang, une œuvre réalisée par l'artiste Georges-Henri Saint-Cyr en 1948 (figure 13). Cette association est supportée par la présence en arrière-plan de la photographie disponible d'une maison toujours présente actuellement, ce qui facilite la localisation du monument aujourd'hui absent (figure 13). Aussi, selon les images de *Google Street View*, ce monument était toujours en place en 2022.

Figure 13. Grotte des Sœurs du Précieux-Sang, patrimoine immobilier enregistré au Répertoire du patrimoine culturel du Québec (Ministère de la Culture et des Communications du Québec). Photographie prise par Claude Bergeron (2014) © Ville de Nicolet (https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=201871&type=bien)

Le secteur du second monument bétonné, présent dans le coin Nord du parc (photographies PS-002 et PS-003), n'a pas été dégagé lors des travaux d'excavation et sont toujours en place. Cependant, sa composition de béton et sa présence hors terre permettent de l'associer à une période contemporaine à la fondation de la Grotte des Sœurs du Précieux-Sang.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En août 2023, la ville de Nicolet a mandaté la compagnie Artéfact urbain inc. afin de précéder à une surveillance archéologique des travaux d'implantation d'un nouveau parc récréatif : le parc du Précieux-Sang. Le présent rapport rassemble les informations récoltées au cours des travaux, c'est-à-dire la surveillance des excavations mécaniques dans le secteur à l'étude et la réalisation de sondages mécaniques exploratoires. Ainsi, la majorité des éléments observés sont liés à l'établissement du monastère des Sœurs du Précieux-Sang au courant du XXe siècle : les monuments installés dans le secteur, les murets de soutènement ainsi que les dépôts de remblais (lots 1 et 2) liés à l'aménagement paysager de cet espace. Autrement, deux lots de démolition (1F4 et 1G4) semblent associés à la destruction de bâtiments du XIXe siècle, avant 1905.

Ainsi, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour et les excavations se sont avérées exemptes de ressources archéologiques d'intérêt. En conclusion, aucune expertise archéologique supplémentaire n'est recommandée pour le lot cadastral 6 386 412 longeant la rue du Curé Ferland. Il est toutefois important de noter que la seconde portion du quadrilatère, non couverte par les travaux, présente toujours un fort potentiel archéologique, principalement lié à l'occupation des Sœurs du Précieux-Sang de Nicolet.

Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées aux interventions archéologiques réalisées à l'été 2023 par Artéfact urbain inc. abondent dans le même sens que les conclusions présentées. Il n'existe pas de justification suffisante pour évaluer la valeur de recherche sur le terrain, la connaissance post-terrain, ni la valeur scientifique en raison de l'absence d'informations archéologiques paléohistoriques ou historiques dans la zone d'intervention. Toujours dans le même ordre d'idée, les résultats des interventions ne permettent pas d'attribuer des valeurs d'exception, de représentativité, d'appropriation culturelle ou d'association à l'ensemble du secteur expertisé.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHÉOTEC INC.

2013 *MRC de Nicolet-Yamaska : Étude de potentiel archéologique*. Rapport, MRC de Nicolet-Yamaska, 189 p.

ARKÉOS

2012 *Reconstruction de lignes à 230 kV entre les postes de la Nicolet, de Bécancour et Gentilly-2. Inventaire archéologique*. Hydro-Québec.

ARTEFACTUEL

2018 *Inventaire archéologique (2018). Direction générale territoriale de la Mauricie-Centre-du-Québec*. Ministère des Transports, Mobilité Durable et Électrification (MTMDET).

BANQ

1709 *Carte du gouvernement des Trois Rivières qui comprent en descendant le fleuve St Laurent depuis la sortie du lac St Pierre jusqu'à Ste Anne] : levée en 1709 par les ordres de Monseigneur le comte de Ponchartrain, commandeur des ordres du roy, ministre et secrétaire d'estat*. Gédéon de Catalogne, 1709, 0000590362

BELLEMARE, l'Abbé Jos.-Elz.

1924 *Histoire de Nicolet 1669-1924 – Première partie : La Seigneurie*. Arthabaska, L'imprimerie Arthabaska Inc. 408 p.

BERGERON, André et France RÉMILLARD

2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois*. 2e édition, Centre de conservation du Québec, 229 p.

BIBEAU, Pierre

1983 *Inventaire archéologique des embranchements Bécancour et Shawinigan, Grand-Mère, région 3*. SNC-Lavalin.

BILODEAU, Robert

1998 *Inventaires archéologiques, projets d'infrastructures routières des directions territoriales Mauricie, Centre-du-Québec, Laurentides-Lanaudière et Estrie, contrat 6000-95-AD02*. MTQ.

BRADLEY, J.W., SPIESS, A.E., BOISVERT, R et J. BOUDREAU

2008 What's the Point? : Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region. *Archaeology of Eastern North America* **36** : 119-72.

BROUARD, É., ROY, M., DUBÉ-LOUBERT, H., LAMARCHE, O. et S. HÉBERT

2020 *Carte des dépôts de surface de la province de Québec : rapport sur les méthodes et les données*. Énergie et Ressources naturelles, Québec, UQAM.

BURKE, A. L. et M. FOURNIER

2012 *Fouilles archéologiques sur les sites CbFc-3 et CbFd-4, municipalité de Bécancour, 29 août au 14 septembre 2011*. Université de Montréal.

2014 *Fouilles archéologiques sur les sites CbFc-3 et CbFd-4, municipalité de Bécancour, 15 au 28 juillet 2012*. CRSHC.

BURKE, A. L. et K. TACHÉ

2011 *Sondages archéologiques sur sept sites dans les municipalités de Bécancour, Champlain, Batiscan et Ste-Anne-de-la-Pérade, 30 mai au 12 juin 2010*. FQRSC.

CLERMONT, Norman

1978 Les crémations de Pointe-du- Buisson. *Recherches amérindiennes au Québec* **8** (1) : 3-20.

1990 Le Sylvicole inférieur au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* **20** (1) : 5-18.

CHAPDELAINE, Claude

2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : Découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* **34** (1) : 3-20

CHAPDELAINE, C., GRAILLON, É., COURCHESNE, F., TURMEL, M.-C., FORGET BRISSON, L., HARDY, F., LAMOTHE, M. et A.L. BURKE

2015 Cascades 5, une composante de la tradition de l'Archaïque du Golfe du Maine à East Angus, Estrie, Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* **45** (2-3) : 93-126.

CHRÉTIEN, Yves

1999 La manipulation stratégique des biens exotiques dans les contextes cérémoniels du Sylvicole inférieur : l'exemple de la région de Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* **23** (1) : 75-97.

CLARK, T. H. et Y. GLOBENSKY

1976 *Région de Trois-Rivières*. Rapport géologique, Ministère des Richesses Naturelles, Direction générale des mines, Service de l'exploration géologique, 87 p.

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC

2012 *Rivière Nicolet*, Gouvernement du Québec. https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=44055#:~:text=Pithiganitegw%20est%20le%20nom%20que,dans%20le%20lac%20Saint%2DPierre. (Consulté le 20 juin 2024).

COURRIER SUD

1972 *Cahier Souvenir Tricentenaire de Nicolet*. Mardi le 19 septembre 1972, Premier Cahier, 112 p.

DESROSIERS, Émilie et al.

2011 *Rapport d'expertise archéologique. Moulin à vent de Saint-Grégoire, Bécancour*. MCCCF.

ETHNOSCOP

2009 *Patrimoine archéologique des potiers, briquetiers, tuileries et fabriques de pipes au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologique., MCCCF.

FOURNIER, Marie et François FOURNIER

2017 *Histoire de rues et de lieux – Toponymie de Nicolet*. Nicolet, 215 p.

GATES ST-PIERRE, Christian

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GAUMOND, M. et P.-L. MARTIN

1970 *Rapport sur le site du potier O. Joubert, CaFe-2*. MAC.

GIROUX, I. et M. SIMONEAU

2008 *État de l'écosystème aquatique du bassin versant de la rivière Nicolet : faits saillants 2004-2006*. Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement, ISBN 978-2-550-53174-6, 22 p.

HUOT, Michel

2012 *Moulin à vent de Saint-Grégoire, Bécancour (CbFd-9). Été 2012, rapport de fouille et d'inventaire*. MCCQ.

LAMOTHE, Michel et Guillaume ST-JACQUES

2015 *Géologie du Quaternaire des bassins versants des rivières Nicolet et Saint-François, Québec*. Rapport, ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec, 31 p.

LANDRY, Yves

1975 « Étude critique du recensement du Canada de 1765 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 29 (3), pp. 323-351.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston

1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.

MAROIS, Roger

1972 *Compte rendu des recherches estivales en préhistoire*. Musée national de l'Homme, Ottawa, ms, 4 p.

1973 *Activités estivales, 1973*. Musée national de l'Homme, Ottawa, ms, 2 p.

MAROIS, R. et R. RIBES

1975 *Indices de manifestations culturelles de l'Archaïque : la région de Trois-Rivières*. Musée national de l'Homme, Ottawa, Mercure 41, 107 p.

MILLER, George L., Patricia SAMFORD, Ellen SHLASKO et Andrew MADSEN

2000 « Telling Time for Archaeologists ». *Northeast Historical Archaeology*, Vol. 29, Article 2.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2013a *Arrivée du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France*. Fiche, Répertoire du patrimoine culturel du Québec. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=26633&type=pge. Consulté le 15 juin 2024.

2013b *Séminaire de Nicolet*. Fiche, Répertoire du patrimoine culturel du Québec. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92932&type=bien#:~:text=Le%20S%C3%A9minaire%20de%20Nicolet%20est%20fond%C3%A9%20en%201803.,Brassard%20(1726%2D1800). Consulté le 15 juin 2024.

2013c *Clocher du couvent des Soeurs du Précieux-Sang*. Fiche, Répertoire du patrimoine culturel du Québec. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=201636&type=bien. Consulté le 15 juin 2024.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFPQ)

2019 [En ligne] *Forêt ouverte*. Carte et données forestières. Gouvernement du Québec, Québec. https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/, consulté le 10 mars 2024.

MONETTE, Yves

2006 *Les productions céramiques du Québec méridional, c.1680-1890. Analyses, caractérisation et provenances*. BAR International Serie 1490, Oxford, 115 p.

PARADIS, M.-A. et J. LEBLANC

2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Université Laval et MITACS. En cours de publication, en possession des auteurs.

PATRIMOINE EXPERTS

2000 *Inventaires archéologiques, Direction de Mauricie - Centre-du-Québec, février 2000*. MTQ.

PINTAL, Jean-Yves

2012 Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec. Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Édité par ClaudecChapdelaine, p. 218-236. Publié par Texas A&M University Press.

2013 *Étude de Potentiel et inventaire archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François*. Rapport remis à la MRC de Charlevoix et à la CRÉ de la Capitale-Nationale.

PLOURDE, Michel

2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

PROVENÇAL, Julie

2011 *Le Sylvicole inférieur au Méganticois : le cas du site Nepress (BiEr-21)*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

RIBES, René

1977a *Activités du Groupe de recherches en histoire des religions et en archéologie préhistorique en 1976, en Mauricie et dans la région de Lotbinière*. MAC, ms, n. p.

1977b *Activités du Groupe de recherches au Musée d'archéologie préhistorique*. UQTR, Musée d'archéologie préhistorique, ms, n. p.

SÉGUIN, Jocelyne

1987 *Inventaire archéologique, projet Bécancour/Moras-de-Nicolet (120 kV)*. Hydro-Québec, Environnement.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE NICOLET

1983 *Les Cahiers Nicolétains*. Vol. 5 (4), 197 p.

1984 *Les Cahiers Nicolétains*. Vol. 6 (2), 111 p.

1986 *Les Cahiers Nicolétains*. Vol. 8 (2), 143 p.

SUBARCTIQUE

2013 *Inventaire archéologique (2012), Direction Mauricie-Centre-du-Québec*. MTQ.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGÉOM)

[En ligne] Système d'information géominière du Québec : Carte interactive. Énergie et ressources naturelles, Québec. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr, consulté le 2 mars 2024.

TACHÉ, Karine

2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

TACHÉ, K. et A. L. BURKE

2011 *Prospection et sondages archéologiques dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec*. FQRSC.

TAILLON, H. et G. BARRÉ

1987 *Datations au 14 C des sites archéologiques du Québec*. MAC, Dossiers 59, 492 p.

TRANSIT ANALYSE

1992 *Inventaire archéologique, prolongement autoroute 30, MRC de Nicolet-Yamaska et Bécancour*. MTQ, Environnement.

1994 *Inventaire archéologique : banc d'emprunt rivière Magpie route 138, ruisseau à Jim route 226, La Visitation route 349, Saint-Léon-le-Grand route 265, Bernierville*. MTQ, Environnement.

TREMBLAY, Roland

2006 Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Éditions de l'Homme.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL et ARCHÉO-CAD

2012 *Activité ""Récoltons le Passé"", intervention archéologique préalable. Parc Écologique Godefroy, Bécancour. Rapport archéologique, site CbFd-4*. Ville de Bécancour, Conseil recherches sciences humaines Canada (CRSHC).

ANNEXE 1. CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE

Registre des photographies

Projet: Parc du Précieux-Sang (Nicolet 2023)

Archéologue responsable: Simon Paquin

No d'appareil : Tablette #3

No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
PS-001	-	Environnement pré-travaux	E	14/08/2023
PS-002	-	Massif de béton, monument visible en surface	N	14/08/2023
PS-003	-	Massif de béton, monument visible en surface	S	14/08/2023
PS-004	1A	Profil stratigraphique, sous-op 1A	N	14/08/2023
PS-005	-	Arrachage base de béton, clocher (monument)	S	14/08/2023
PS-006	-	Tuyau en TCC, diamètre 15cm, associé à massif béton	W	14/08/2023
PS-007	-	Arrachage base de béton, clocher (monument)	W	14/08/2023
PS-008	1B	Profil stratigraphique, sous-op 1B	N	14/08/2023
PS-009	1F	Lot de démolition 1F4, vue en plan	P	14/08/2023
PS-010	1E	Profil stratigraphique, sous-op 1E	E	14/08/2023
PS-011	1C	Profil stratigraphique, sous-op 1C	N	14/08/2023
PS-012	1D	Profil stratigraphique, sous-op 1D	N	14/08/2023
PS-013	-	Muret de béton, bord du parc	W	14/08/2023
PS-014	1F	Profil stratigraphique, sous-op 1F	W	14/08/2023
PS-015	1G	Profil stratigraphique, sous-op 1G	E	14/08/2023
PS-016	-	Terrain après travaux	N	14/08/2023

ANNEXE 2. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES

PS-016

PS-001

PS-002

PS-003

PS-004

PS-005

PS-006

PS-007

PS-008

PS-009

PS-010

PS-011

PS-012

PS-013

PS-014

PS-015

ANNEXE 3. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1D3	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de pied d'un contenant. Présence d'un décor peint en vert et mauve sur la surface intérieure.
1F4	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	F5.08.3.4	Matériaux de base-brique	Fragment de brique. Pâte rouge avec des inclusions. Dimensions : largeur de 7,5 cm, hauteur de 6,5 cm et longueur résiduelle de 5,5 cm.
1F4	M3.04	Métal ferreux	Indéterminé	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment d'une tige en métal ferreux légèrement courbe et côtelée. Mesure environ 8,5 cm de long, 0,4 cm de large et 0,8 cm de haut.
1F4	E1.1	Mollusque	Mollusque	5	E1.1	Mollusque	Fragment de coquille de mollusque.
1F4	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	3	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de fond et corps d'un contenant (possiblement une assiette). Sur un fragment présence d'une marque de fabriquant très partielle : « […] CO (au-dessus des armoiries britanniques) / […] ».
1F4	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	2	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragments de goulot et de corps de bouteilles. Verre de couleur vert foncé.
1F4	M2.4	Verre polychrome	Indéterminé	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de verre polychrome (incolore, rouge et blanc) provenant d'un objet indéterminé. L'ajout de couleur semble servir de décoration.
1G4	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	2	F5.08.4.2	Fixations	Clous tréfilés complets
1G4	M3.04.2	Fer laminé	Clou	1	F5.08.4.2	Fixations	Fragment de clou en fer laminé

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1G4	M3.04	Métal ferreux	Indéterminé	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de métal ferreux de forme rectangulaire avec, sur l'un des côtés, un crochet. Mesure 7 cm de long et 3 cm de large.
1G4	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Indéterminé	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de TCC à pâte chamois, en forme de « T ».On dirait possiblement un matériau de liaison ou revêtement pour maintenir en place des tuyaux. Présence de mortier sur l'un des côtés.
1G4	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de bord d'un contenant. Sans marque ni décor.
1G4	M2.1	Verre incolore	Bouteille	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment de goulot d'une bouteille. Lèvre rabattue, bague profilée en v, col cylindrique. Trace de moule. Possiblement fabriqué dans un moule en 2 ou 3 parties.
1G4	F5.3.3	Plastique	Emballage	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Emballage plastique de couleur blanc, rouge et bleu.

Inventaire archéologique au Parc national d'Oka

(Permis de recherche 23-CHAM-01)

préalablement à l'agrandissement du bâtiment de la citerne, située dans la ZIA entre le camping des dunes et le stationnement de la plage, au nord du site archéologique BiFm-1

Maude Chapdelaine, Archéologue M.Sc.
1-1860, boul. Saint-Jean-Baptiste
Montréal (Québec) H1B 5R9
maudechapdelaine@gmail.com
Cellulaire : (514) 688-0434

En couverture :

Photo de la façade sud du bâtiment de la citerne située au nord du stationnement principal qui se trouve à l'ouest du bâtiment de services le Littoral, dans le parc national d'Oka.

Photographie prise le 28 juillet 2023 par l'archéologue chargée de projet.

Résumé

L'intervention archéologique préventive réalisée le 26 et le 28 juillet 2023 dans l'emprise de l'agrandissement du bâtiment de la citerne, située au nord du stationnement pour accéder à la plage d'Oka, n'a pas mené à la découverte d'objet anthropique d'une période d'occupation autochtone antérieure à la colonisation. De fait, seuls des objets représentant une fréquentation des lieux typique du 20e siècle ont été mis au jour. Nous recommandons un élagage complet des objets collectés. L'intervention archéologique a néanmoins permis de démontrer la perturbation des sols dans un diamètre d'environ 3 mètres autour d'un bâtiment associé au réseau d'aqueduc municipal. De plus, l'intervention a permis de démontrer la présence d'un remblai de rehaussement et/ou d'aménagement paysager d'au moins 30 cm d'épaisseur sur l'ensemble de la zone inventoriée. L'intervention a aussi démontré la présence d'une conduite enfouie, orientée nord-sud en façade sud, non répertoriée sur le plan des ingénieurs. Dans le cadre de futurs travaux dans cette ZIA et/ou à proximité du site archéologique BiFm-1, nous recommandons de revoir le potentiel archéologique à proximité des bâtiments municipaux en incorporant le diamètre de perturbation causé par la tranchée de construction du bâtiment et d'estimer l'épaisseur du remblai de rehaussement, afin de prévoir une machinerie adéquate pour atteindre le niveau des sols à potentiel archéologique préhistorique. Ce potentiel serait vraisemblablement situé sous la barre des 27 NMM, pour corroborer les élévations qui prévalurent lors de l'occupation ancestrale du site BiFm-1, ce qui reste toutefois à valider dans la ZIA. En conclusion, un approfondissement de nos connaissances sur les paysages anciens précédents la nationalisation du parc d'Oka (1967), voire précédent la colonisation de ce secteur dès 1740-1742 (création du Calvaire par les Sulpiciens), aiderait à mieux évaluer la profondeur des vestiges préhistoriques, si présents, et l'altitude des sols naturels dans la ZIA.

Mot clés : Parc national d'Oka, Citerne, Inventaire, Puits, BiFm-1, ZIA

Table des figures

Figure 1: Illustration de l'approvisionnement en eau potable via un double système d'aqueduc à Oka..... 6
Figure 2: Illustration montrant le processus de filtration de l'eau jusqu'au consommateur 7
Figure 3: Plan du Parc national d'Oka, le X rouge représente l'emprise de l'intervention archéologique 2023..... 7
Figure 4: Plan de l'agrandissement proposé de la citerne (9 X 5,50 mètres), Parc national d'Oka 8
Figure 5: Carte topographique et élévation au Parc national d'Oka..... 10
Figure 6: Localisation de la plage d'Oka par rapport à l'ile de Montréal 15
Figure 7: Localisation du site archéologique BiFm-1 et des zones d'intérêt archéologique (ZIA) dans le Parc national d'Oka 15
Figure 8: Localisation de l'aire d'intervention archéologique (en rouge) sur le côté ouest de la citerne (bâtiment municipal), situé à environ 65 au nord du site BiFm-1..... 16
Figure 9: Fragment de plastique moulé avec décor incisé, un sous-verre (?), montrant encore, au verso, l'étiquette de prix (montant effacé), objet tiré du puits P1..... 18
Figure 10: Fragment d'ampoule incandescence, objet tiré du puits P1 18
Figure 11: Photo de la paroi nord et du fond du puits P7..... 19
Figure 12: Base métallique de pièce de quincaillerie tenant autrefois un bollard soudé, objet tiré du puits P7..... 19
Figure 13: Fond du puits P8 dans lequel on voit la tranchée de construction (côté est) pour la mise en place de la fondation du bâtiment de la citerne 20
Figure 14: Conduite en PVC trouvée dans le puits P11 située sous la barre des 27.04 NMM..... 20

Table des matières

Résumé 2
Table des figures 3
Table des matières 4
Équipe de réalisation 5
1. Contexte de l'intervention archéologique 6
2. Localisation des travaux 7
3. Évolution de l'occupation du site 9
3.1 Cadre environnemental 9
3.1.1 Végétation 10
3.1.2 Faune terrestre, aquatique et volatile 11
3.2 Cadre culturel préhistorique 11
3.3 Cadre culturel historique de la municipalité d'Oka 12
3.4 Cadre de développement du Parc national d'Oka 13
3.5 Données archéologiques connues (BiFm-1) 14
4. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 16
4.1 Méthodologie 17
4.2 Résultats 17
4.3 Stratigraphies 21
4.3.1 Coupe stratigraphique de la paroi nord du puits P4 21
4.3.2 Coupe stratigraphique de la paroi nord du puits P6 22
4.3.3 Coupe stratigraphique de la paroi nord du puits P8 23
4.4 Conclusion 24
5. Recommandations 24
5.1 Recommandation archéologique 24
5.2 Recommandation récréo-touristique 24
6. Bibliographie 25
7. Annexes 27
7.1 Permis du MCC 27
8. Dossier technique 28
8.1 Catalogue artefacts 28
8.2 Catalogue photo 34
8.3 Notes de terrain 35

Équipe de réalisation

Municipalité de Oka	**Gabriel Réboul** Directeur des Services techniques
Ministère des forêts, faune et parcs (MELCCFP)	**Louis-Philippe Caron, Biologiste M.Sc.** Chargé de projet, Direction des parcs nationaux
Équipe d'archéologues	**Maude Chapdelaine, Archéologue M.Sc.** Chargée de projet et rédaction du rapport
	Francis Bellavance, M.Sc. Archéologue, assistant de terrain
	William Ferrell, B. Archéologue de terrain

1. Contexte de l'intervention archéologique

La municipalité d'Oka possède deux systèmes d'aqueduc distincts pour alimenter en eau potable ses habitants et desservir ses installations. Le réseau 1 est un système de traitement des eaux avec une usine conventionnelle puisant l'eau directement du lac des Deux Montagnes. Ce premier système dessert notamment l'Hôtel de Ville, l'église, mais aussi l'usine Girouard, la rue Pinède et le manoir d'Oka. Le réseau 2 alimente en eau potable le Parc national d'Oka, les domaines Colline et Ostryers et le secteur Mont-Saint-Pierre (Figure 1). Ce second système puise l'eau de la nappe souterraine grâce à des puits. Les deux réseaux d'aqueduc sont exploités par la municipalité d'Oka depuis 1958. Cette dernière possède toutefois un contrat d'exploitation depuis 1998 pour l'alimentation en eau potable au Parc national d'Oka puisque le propriétaire du Parc est le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

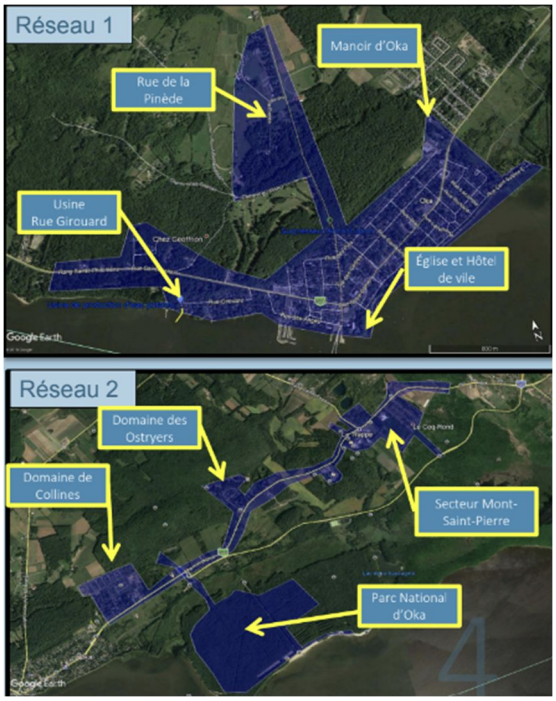

Figure 1: Illustration de l'approvisionnement en eau potable via un double système d'aqueduc à Oka

La captation de l'eau, qu'elle soit puisée dans le lac ou par des puits souterrains, et la distribution d'eau potable au consommateur se fait via un réseau d'aqueduc. Ce réseau passe par une usine de filtration des eaux qui compte plusieurs bassins et bâtiments. Ces bâtiments abritent des installations dont la fonction est le prétraitement des eaux par un système de grillage, de floculation, de décantation, de filtration par le sable, de chloration et d'ozonation. À travers le long processus de filtration de l'eau (figure 2), le bâtiment de la citerne occupe une place entre l'étape de la chloration et de l'ozonation.

Dans le cadre du maintien et de la mise à niveau du système d'alimentation en eau potable, la municipalité d'Oka doit réaliser des travaux d'agrandissement de ses bâtiments existants, et doit également ériger de nouveaux bâtiments, afin de réaliser des travaux de réfection sur le réseau d'aqueduc et aussi à l'usine de filtration existante. Dans le cadre des travaux de mise à niveau, la municipalité d'Oka doit remplacer des conduites, ajouter de nouvelles conduites, sur plus de 4 km, ajouter un nouveau système de filtration UV, creuser de nouveaux puits et moderniser des puits existants.

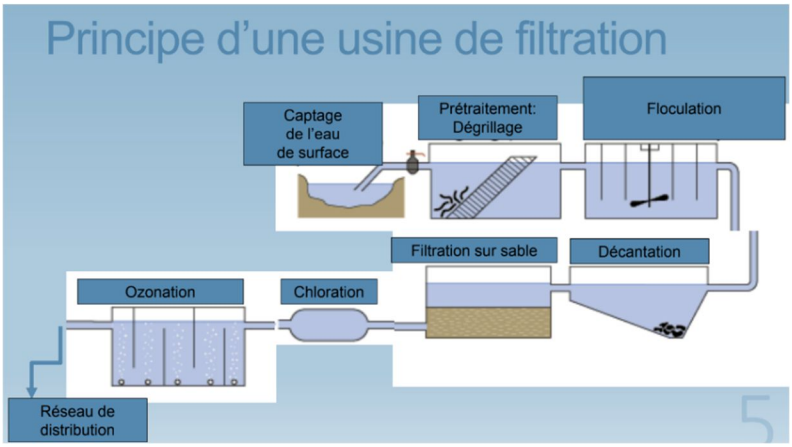

Figure 2: Illustration montrant le processus de filtration de l'eau jusqu'au consommateur

2. Localisation des travaux

L'un de ces réfections et agrandissements dans le réseau d'aqueduc de la municipalité d'Oka concerne le bâtiment de la citerne située dans le parc national d'Oka. La citerne se trouve entre le camping des Dunes et le stationnement de la plage, soit à environ 65 mètres au nord de la limite nord du site archéologique BiFm-1 et à environ 100 mètres au nord-ouest du Centre de services Le Littoral, à proximité du stationnement de la plage d'Oka (figure 3).

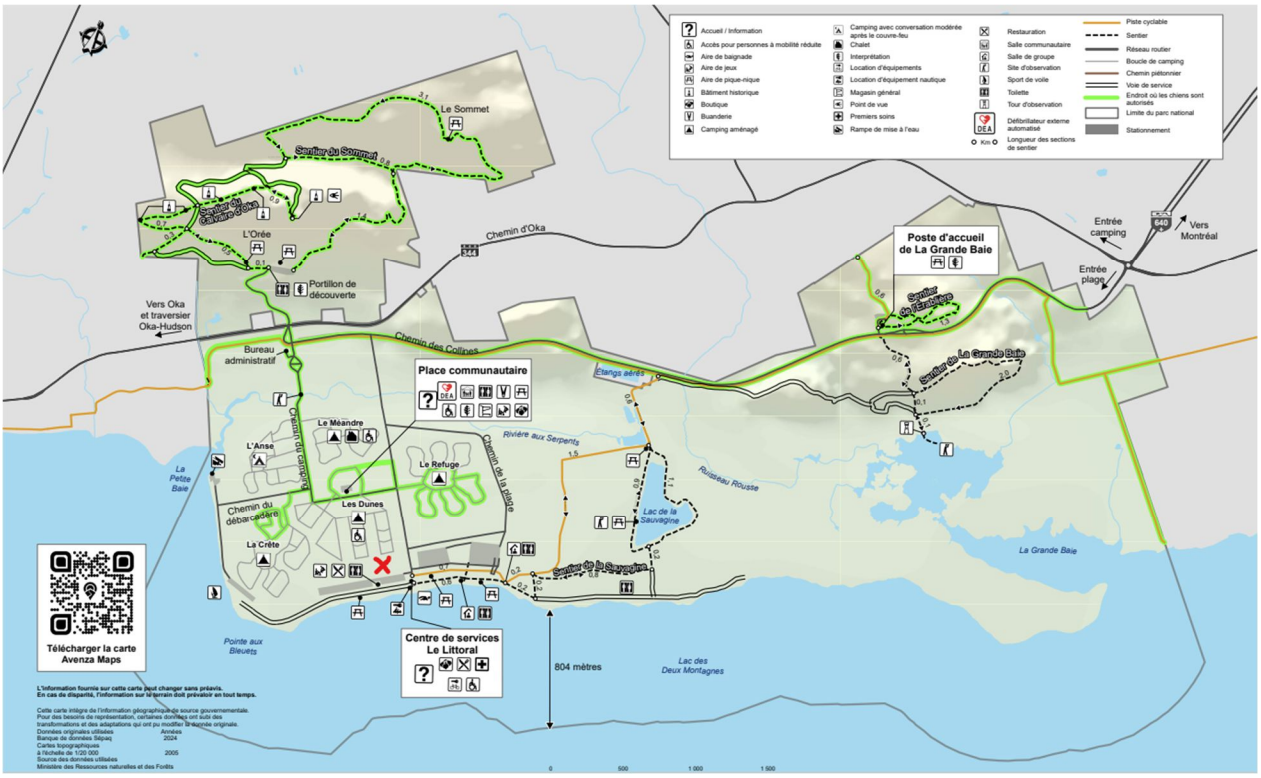

Figure 3: Plan du Parc national d'Oka, le X rouge représente l'emprise de l'intervention archéologique 2023

Les travaux à entreprendre au bâtiment de la Citerne concernent un agrandissement de l'ordre de 9 m X 5,50 mètres qui sera excavé du côté ouest du bâtiment actuel pour permettre l'installation d'une nouvelle génératrice, d'un nouveau système de traitement UV et d'un meilleur système de chloration (figure 4).

Le bâtiment de la citerne se trouve dans un secteur reconnu comme étant une zone à fort potentiel archéologique autochtone. En effet, l'emprise des travaux se trouve dans une zone d'information archéologique (ZIA) selon le système information géographique (SIG) du ministère de la Culture et des Communications (MCC). De plus, l'étude de potentiel présentée dans un rapport d'Archéotec daté de 1981 (non consulté) caractérise l'endroit comme ayant un fort potentiel archéologique. Le rapport de Archéophone (2023) recommande également la réalisation d'un inventaire archéologique avant de procéder à la réfection de la citerne.

Figure 4: Plan de l'agrandissement proposé de la citerne (9 X 5,50 mètres), Parc national d'Oka

3. Évolution de l'occupation du site

3.1 Cadre environnemental

Il y a entre 124 et 117 millions d'années, à la période crétacée, du magma provenant d'une chambre magmatique sous le manteau de la croute terrestre s'est infiltrée par un hot spot (point chaud) jusqu'à la croûte continentale (Mitchel 1983, Landry et Mercier, 1992). Ce point chaud a plissé la croute terrestre pour former une colline en surface créant ainsi le complexe de carbonatites d'Oka. Cette forme ovale de 7,2 km sur 2,4 km devient alors la première Montérégienne. Par la suite, la plaque continentale a poursuivi sa trajectoire vers l'ouest alors que le hot spot resta immobile. C'est ainsi qu'un chainon de neuf collines a été formé et est aujourd'hui connu sous le nom des Montérégiennes.

Au début de la période du Pléistocène (il y a 2 millions d'années), une alternance d'épisodes glaciaires et de réchauffements climatiques s'amorce. La dernière période de glaciation, le Wisconsinien de 80 000 à 18 000 A.A., à laisser une épaisse couche de glace au-dessus du Québec. L'épaisse couche de glace est nommée l'Inlandsis Laurentidien. Il y a environ 12 000 ans, un réchauffement global commença à faire fondre les glaciers de l'Inlandis. La région d'Oka se trouve alors submergée par une nappe d'eau salée nommée la mer de Champlain (Ruddiman et Wright 1987, LaRocque 1999). La découverte de fossile dans les roches sédimentaires est typique de cette période. Or, la fonte des glaciers retire une lourdeur sur la croute terrestre qui la fait se rehausser créant du même coup une exondation des eaux salées vers l'océan au profit d'une nappe d'eau douce en provenance des glaciers. C'est alors que le lac Lampsilis prend place autour de la colline d'Oka. Le recul de la glace atteint le nord de colline d'Oka il y a environ 11 500 ans A.A.

Selon le modèle d'émersion des terres de Parent et al. (1985), le réseau hydrographique, dit proto-Saint-Laurent, a pris place entre 10 000 et 8 000 ans avant aujourd'hui (Martineau et Hocq 1994). Dans la région d'Oka, Lévesque (1982) suggère que le passage d'un milieu marin à un milieu lacustre se serait produit plutôt entre 9 900 ans et 9 600 ans A.A. Quoiqu'il en soit, lors de l'épisode de la mer de Champlain, l'altitude du niveau des eaux est passée de 200 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM) à 74 NMM vers 11,200 avant aujourd'hui (AA) (rivage dit de Rigaud) à 30 NMM vers 9,500 AA (rivage correspondant à la rue Sherbrooke) puis à 20 NMM vers 8,700 AA (rivage correspondant à la rue de la Commune). Vers 8 000 A.A., la glace ne dépassait plus le 52e parallèle nord et le lac Lampsilis a fait place au système fluvial actuel. C'est ainsi que dans la région montréalaise, le Saint-Laurent se divise en plusieurs chenaux, comme c'est le cas de nos jours (Parent et al., 1985). Vers 7 500 A.A., le niveau de l'eau atteint 30 m (terrasse de Montréal).

Dans le Parc national d'Oka, le système fluvial a sculpté deux canaux principaux dans l'argile. Il se trouve à 45 NMM et à 30 NMM d'altitude. La terrasse de 45 NMM s'observe notamment au pied de la colline du Calvaire (au nord de la route 344), tandis que la terrasse de 30 NMM longe le chemin sud des Collines (Ducharme, 1985). Roche (1999) a suggéré que l'immense banc de sable

qui constitue la berge était autrefois un delta. C'est justement vers 7 500 A.A., que ce delta se serait formé sur une terrasse située à 30 NMM. Ce delta était à l'origine un banc de sable séparé de la terrasse argileuse par la Rivière-aux-Serpents. Une surveillance archéologique menée en 2010 (Bellavance, 2010 : 18) tend à démontrer qu'une portion intacte du delta se retrouve toujours sur la plage, malgré l'érosion par les vagues. Des varves très inclinées ont aussi été observées dans une excavation profonde (1,25 m) à l'est de la station de pompage de Saint-Joseph-du-Lac et à Pointe-Calumet. À l'origine, les dunes du parc étaient organisées en ondulations informes, en raison de l'orientation des vents au moment de leur formation et de la présence subséquente de végétations (Ducharme, 1985). C'est sans doute l'action du vent qui modela le champ sur lequel se trouve aujourd'hui le camping des Dunes. Désormais, le niveau du lac se trouve à une altitude de 20 NMM et le delta sableux est asséché (Lévesque, 1982) (figure 5). Pour conclure, le lac des Deux Montagnes représente un élargissement de la rivière des Outaouais et ses affluents alimentent la rivière aux Serpents et les environs de la Grande Baie (SEPAQ).

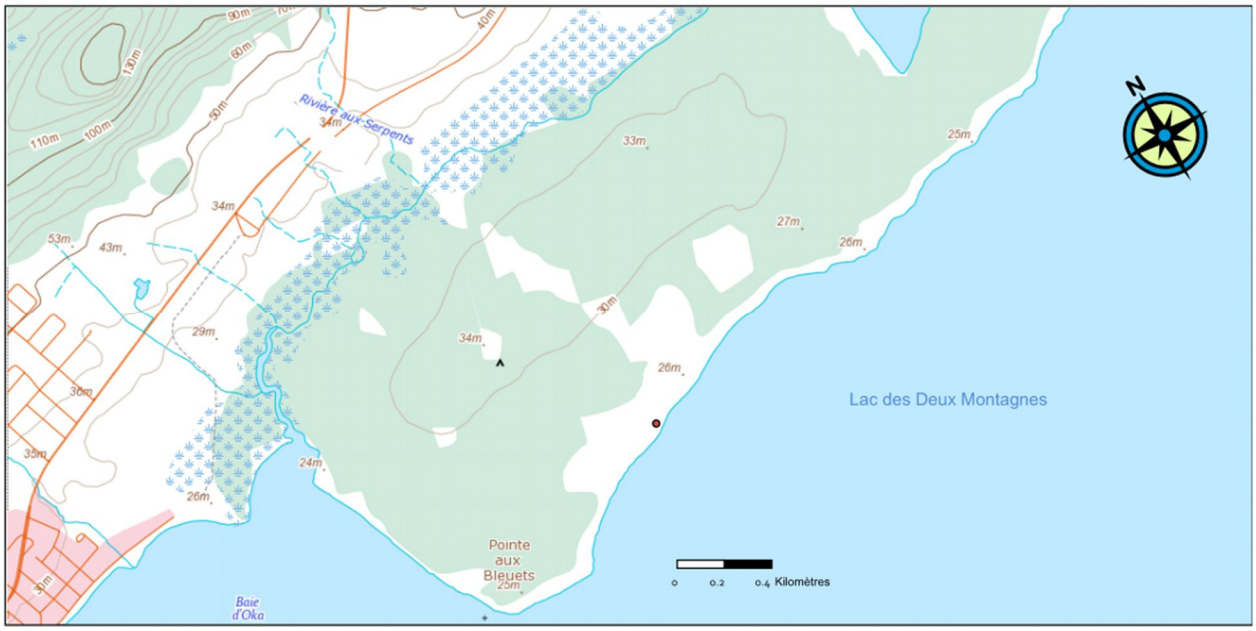

Figure 5: Carte topographique et élévation au Parc national d'Oka

3.1.1 Végétation

Au niveau de la végétation, quatorze groupements végétaux ont été identifiés au parc national d'Oka (Sabourin et Vermette, 2010). Sur la plage d'Oka (correspondant au site BiFm-1), le milieu est sablonneux et l'emplacement est souvent inondé au printemps, mais devient très sec et bien drainé en été. Les essences d'arbres les plus courantes sont le pin blanc, le chêne bicolore, le chêne blanc, le chêne rouge, l'érable à sucre, l'érable rouge et le tilleul d'Amérique. Deux groupements végétaux avoisinent l'emprise du site archéologique BiFm-1 dont une pinède de pin blanc à chêne rouge qui couvre le milieu sablonneux, sec et bien drainé des dunes. Plus

précisément, dans le secteur du Calvaire, se sont l'érablière et la hêtraie à érable à sucre qui domine. Près de la colline Masson, ce sont la chênaie à chêne rouge et l'érable à sucre, tandis que dans le secteur des campings, ce sont la pinède à pin blanc et chêne rouge (SEPAQ). À la lisière entre la plage et le lac des Deux Montagnes se trouvent des petits marais. Ces milieux humides sont dominés par des plantes herbacées variées, comme le scirpe fluvial, la salicaire, le phalaris roseau, le roseau commun, le scirpe piquant, la spartine pectinée et deux espèces de quenouilles (Sabourin et Vermette, 2010).

3.1.2 Faune terrestre, aquatique et volatile

Au niveau de la faune terrestre et semi-aquatique, le Parc national d'Oka recense des milliers d'espèces : cerf de Virginie, coyote, renard roux, raton laveur, belette à longue queue, vison, mouffette rayée, loutre de rivière, tamia rayé, marmotte, écureuils gris et roux, castor, souris sylvestre, campagnol des champs, rat musqué, souris sauteuse des bois, porc-épic, lièvre d'Amérique, grande musaraigne, taupe à queue velue, condylure étoilé (Gaudreault, 1979). La présence des marais offre un habitat pour des regroupements de plantes aquatiques denses et une faune de petits invertébrés abondante. Cette concentration de proies attire une variété importante de poissons. D'ailleurs, les herbiers aquatiques constituent des aires de reproduction importantes pour plusieurs espèces de poissons d'eau calme comme le lépisosté osseux, la perchaude, le grand brochet et la barbotte brune. Ces habitats sont aussi propices aux oiseaux aquatiques (canards, oies, sternes, échassiers), aux amphibiens et à certains reptiles (Robitaille, 1999). Mentionnons que l'analyse zooarchéologique réalisée en avril 2021 sur 45 ossements trouvés lors des fouilles publiques en 2019 ont montré 7% de restes de tortue et 91% de restes de mammifères dont la présence de cervidés et du castor du Canada (Ostéothèque de Montréal, 2021).

3.2 Cadre culturel préhistorique

En archéologie québécoise, l'occupation du territoire par les groupes autochtones se décline en trois grandes périodes. Il y a d'abord la période paléoindienne qui s'étend de la dernière déglaciation (12,500 avant aujourd'hui) jusqu'à 9000 avant aujourd'hui (AA). Il y a ensuite la période archaïque qui s'échelonne de 9000 à 3000 AA. Puis, il y a la période sylvicole qui se divise elle-même en trois périodes, soit la période sylvicole inférieure de 3000 AA à 2600 AA, la période sylvicole moyen de 2600 AA à 1000 AA et la période sylvicole supérieure de 1000 AA à 450 AA (Pintal et als, 2015). Finalement, il y a la période de Contact pour désigner, dans la vallée du Saint-Laurent, la rencontre entre les peuples autochtones du nord-est de l'Amérique du Nord avec les premiers voyageurs occidentaux c'est-à-dire Jacques Cartier et son équipage entre 1534 et 1542. Ce voyageur portugais rencontra les habitants du village Hochelaga situé, selon les sources historiques, au pied de la colline du Mont-Royal.

Les trois grandes périodes culturelles ont été divisées par les archéologues en fonction des outils et des artéfacts retrouvés sur les sites archéologiques. La période Paléoindienne se caractérise par une population nomade qui se déplaçait en bande. Leur mode de subsistance reposait en bonne partie sur la chasse au gros gibier, comme le caribou, sur l'ensemble du territoire nord-américain. Cette période est donc marquée par une grande mobilité piétonnière.

La période archaïque se démarque par une exploitation accrue sur le territoire et une spécialisation pour les ressources lacustres, aquatiques et marines. Le mode de subsistance et d'exploitations se diversifie donc en fonction de la saisonnalité des ressources et du territoire. De plus, on voit apparaitre une convergence des groupes nomades vers des points stratégiques et des circuits. C'est ainsi que certains groupes nomades commencent à s'approprier des zones de chasse, des secteurs pleins de ressources et s'identifient à des zones spécifiques créant un morcellement des populations et des territoires. Lors de fouilles archéologiques sur des sites archaïques, généralement localisés en bordure de rivières, on trouve une gamme d'outils plus diversifiés qu'à la période précédente dont certains sont associés à la pêche (hameçon en os, harpon en andouiller), ainsi que divers artéfacts et écofacts associés à l'établissement de camps de base annuelle. C'est ainsi que la période archaïque est caractérisée par des camps de bases occupés de façon récurrente qui suivent des parcours cycliques puisqu'on exploite efficacement les ressources disponibles selon la saison. Les archéologues trouvent alors des vestiges de foyers, des outils en pierre et des éclats lithiques.

Finalement, la période sylvicole est marquée par un changement de paradigme dans les schèmes d'établissement autochtones. Les populations, anciennement nomades, développent une technologie pour la fabrication de poterie entre 3000 et 2500 AA. Les communautés adoptent l'horticulture, se sédentarisent graduellement et adoptent des pratiques funéraires. De plus, surtout aux périodes sylvicoles moyen et sylvicole supérieur, on exploite de façon optimale les lieux de pêche pour maximiser le rendement. Concomitamment, les gens aménagent des villages qui se dotent de maisons longues. Les villages fortifiés ou non sont aménagés à l'intérieur des terres pour la protection et le stockage des provisions. Les fouilles archéologiques menées sur des sites villageois autochtones mettent au jour des cultigènes (grains de maïs, haricots, courge, tabac, etc.), des vestiges associés aux maisons longues (trou de poteaux, présence de foyers situés à distance constante et répétitive) et la présence de secteur défini comme des zones de dépotoirs. La découverte de fragments de poterie autochtone sur un site archéologique est un signe inéluctable d'un mode de vie associé à la période sylvicole. Les réseaux d'échange sont désormais bien établis partout dans le nord-est de l'Amérique du Nord.

3.3 Cadre culturel historique de la municipalité d'Oka

La Société d'histoire d'Oka a fait un bon recensement de l'évolution historique de la municipalité d'Oka sur le site internet de la municipalité (www.municipalite.oka.qc.ca). En 1717, le gouverneur de la Nouvelle-France concéda la seigneurie du lac des Deux Montagnes aux missionnaires Sulpiciens. Ils établirent une mission pour évangéliser les Iroquois, les Mohawks, les Hurons, les Algonquins et les Nipissingues. En 1721, la municipalité d'Oka était nommée la Mission du lac des Deux-Montagnes. Comme ce territoire était fréquemment utilisé par les autochtones, les

Sulpiciens créèrent le Calvaire d'Oka dans la montagne entre 1740 et 1742 pour mieux atteindre les membres des Premières Nations. Plusieurs membres des Premières Nations participèrent à la création de ce Calvaire. Tel que précisé sur le site internet de la municipalité, ce chemin de croix constitue « l'une des plus importantes manifestations de la vaste entreprise d'évangélisation des autochtones et le seul de ce type au Québec ». À la fin du 18e siècle, les Sulpiciens continuent leur mission évangélique et ajoutent la colonisation du territoire agricole en plus de se consacrer à l'éducation de l'ensemble de la population, et ce, jusqu'au vingtième siècle. Ils y pratiquèrent notamment l'agriculture et la coupe forestière en plus de louer des parcelles à des chasseurs et des pêcheurs. Puis, les Sulpiciens ont invité des moines trappistes d'origine française à venir s'établir à Oka pour profiter des terres agricoles.

En 1867, le nom de Mission du lac des Deux-Montagnes est trop long à écrire et le mot « Oka » est choisi comme adresse postale lors de l'ouverture du premier bureau de poste. Ce mot est en fait le nom du chef algonquin Paul Oka qui signifie « poisson doré ». La municipalité d'Oka est officialisée en 1874. En 1982, la colline du Calvaire et les vergers adjacents furent désignés comme étant un site historique. Pour sauver leur village de l'ensablement, les résidents d'Oka, incluant la communauté autochtone, vont créer en 1887 la plus grande pinède au Canada. Plus de 100 000 pins et épinettes ont été plantés. Aujourd'hui, il reste environ 20 000 de ces arbres qui forment la plus vieille forêt restaurée en Amérique du Nord. En 1917, on sépare la municipalité entre la Partie Nord de l'Annonciation d'Oka qui deviendra, en mai 1977, Municipalité de la Paroisse d'Oka, et la deuxième reste le village d'Oka. En 1999, les deux entités fusionnent pour former la Municipalité d'Oka que l'on connait aujourd'hui.

Aujourd'hui, on trouve l'abbaye cistercienne depuis 1880. Les membres de cette abbaye, les Pères trappistes, ont fondé l'Institut Agricole d'Oka qui est devenu la Faculté d'agriculture affiliée à l'Université de Montréal. Ce bâtiment abrite aujourd'hui l'école secondaire d'Oka. Les membres de cette abbaye ont aussi fondé l'École de médecine vétérinaire et créé le Fromage d'Oka et le fromage Port du salut. Les moines trappistes d'Oka ont participé à l'essor économique de la région par le patrimoine agricole, la poule Chanteclerc, le melon d'Oka et par le fromage d'Oka (SEPAQ). En effet, la vente de la fromagerie de l'abbaye a permis l'implantation de l'entreprise Agropur. La région d'Oka est une région agricole reconnue pour sa production maraîchère et fruitière, ainsi qu'une zone récréotouristique depuis 1990. La plage d'Oka accueille chaque année des milliers de vacanciers.

3.4 Cadre de développement du Parc national d'Oka

La Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) fait un bon recensement de l'évolution historique du Parc national d'Oka sur leur site internet (www.sepaq.com). En effet, sur leur site internet, on peut lire que suite à l'occupation des terres par les Premières Nations, ce sont les Sulpiciens qui ont été les propriétaires d'une grande partie du territoire qui englobe les limites actuelles du Parc. Les Sulpiciens ont d'abord fait l'exploitation agricole et forestière. C'est en 1962 que le gouvernement du Québec acheta un une portion de la superficie du territoire, soit

1,6 km carré, pour créer une réserve de chasse et de pêche de la région de Deux-Montagnes. Toutes les infrastructures des campings, de la plage, des routes et de l'usine d'épuration ont été construites à temps pour l'Expo 67 en 1967. La même année, cette réserve naturelle a été nommée le « parc provincial d'Oka », puis en 1968 a été renommée le « parc Paul-Sauvé ». À partir de 1974, la demande des Québécois pour obtenir des activités de plein air se faisait tellement forte que le gouvernement acquière de nouveaux lots donc ceux incluant la colline du Calvaire. Le parc s'agrandit pour atteindre une superficie de 1,6 à 23,7 km carrés. C'est en 1974 que la réserve est renommée le « parc de récréation d'Oka ». En 1990, le parc reçoit le statut de parc de récréation et revoit sa vocation qui est désormais d'assurer la protection du milieu tout en favorisant la pratique d'activités récréatives de plein air. Depuis 2001, l'Union mondiale pour la conservation de la nature a octroyé le titre de parc national. La mission du parc national d'Oka comprend non seulement la vocation récréative, mais désormais la protection de la partie méridionale du territoire de cette région des Basse-Terre du Saint-Laurent.

3.5 Données archéologiques connues (BiFm-1)

L'emprise visée par les travaux d'agrandissement de la citerne n'a jamais fait l'objet d'une intervention archéologique. Toutefois, de nombreux artéfacts préhistoriques ont été trouvés sur la plage d'Oka dès les années 1930 (Chapdelaine, 1990) (figure 6). L'archéologue William D. Lighthall a identifié le site archéologique de la plage du parc national d'Oka dès 1934 (Chapdelaine 1990 et Dumais, 2001). Une seconde visite documentée a été effectuée par Pendergast en 1965. Le code Borden BiFm-1 a été attribué au site situé sur la plage, suite aux travaux de Lorraine Létourneau-Parent en 1970 et 1971 (Létourneau-Parent, 1971) (figure 7). Une cinquième intervention archéologique a été réalisée par Chapdelaine les 15 et 16 octobre 1988 dans le secteur à l'est de la section récréative de la plage, sur une distance de 1,3 km. Le 27 août 2001, le consultant Pierre Dumais (2001) réalisait la surveillance archéologique de sondages géotechniques, préalables à la construction du Centre de services Le Littoral. En septembre 2007, le parc national d'Oka a effectué un inventaire archéologique sur des segments de plage où seraient installés des enrochements végétalisés afin de stabiliser les rives du lac des Deux Montagnes (Bellavance, 2008). À l'automne 2010 et 2012, une surveillance archéologique des excavations par la firme en archéologie Archéophone a été menée dans le cadre des travaux d'aménagement en vue de stabiliser les berges. Ces deux dernières interventions ont eu lieu sur la plage ou sur un bourrelet de plage. Ensuite, dix-sept puits de fouilles et une tranchée ont été ouverts à cet endroit entre 2008 et 2021 dans le cadre de fouilles ouvertes au public par Archéophone. Ces fouilles ont mené à la délimitation d'une aire destinée à la fabrication de la poterie autochtone à la période Sylvicole moyen. Un inventaire et une fouille menés en l'an 2019 ont permis de repérer trois zones présentant des traces d'occupations préhistoriques et de documenter une aire de rejet au nord du foyer de poterie. Ainsi, les premières occupations connues sur le site archéologique BiFm-1 dans le Parc national d'Oka remontent à environ 4500 ans (Chapdelaine 1990 et Arkéos 2003), soit des contextes associés à la période au sylvicole moyen (Bellavance 2009).

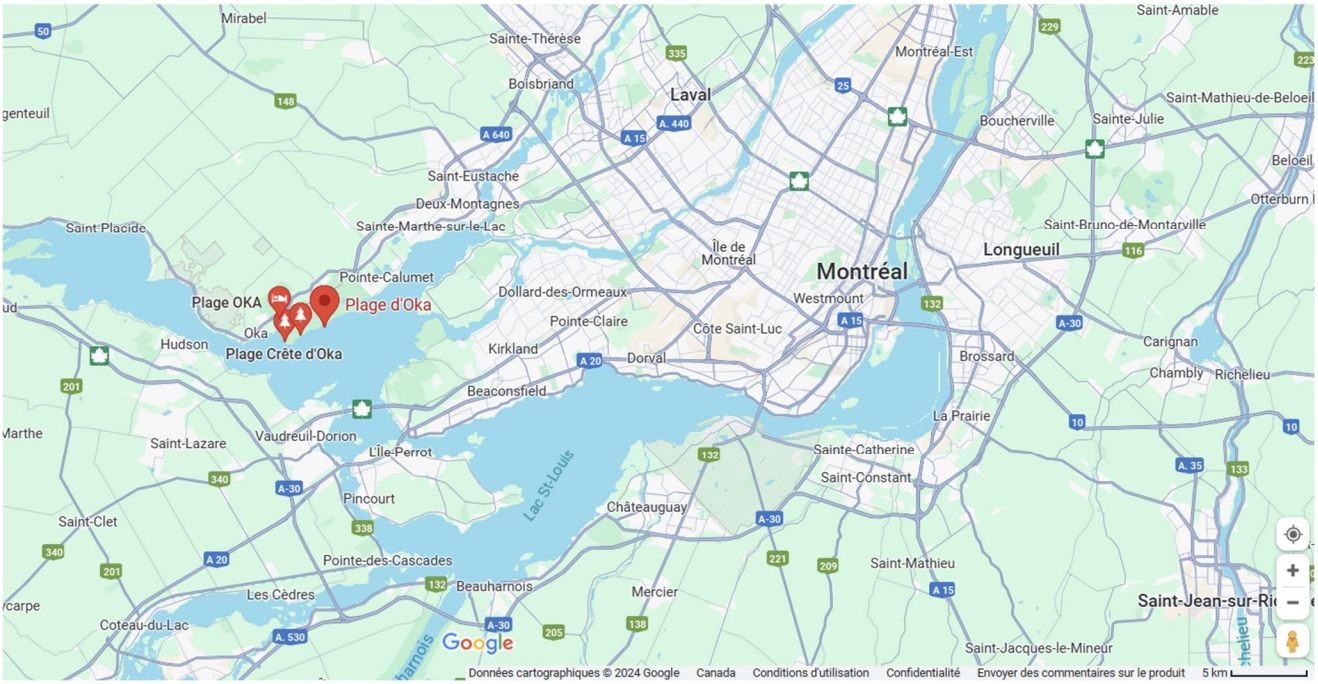

Figure 6: Localisation de la plage d'Oka par rapport à l'ile de Montréal

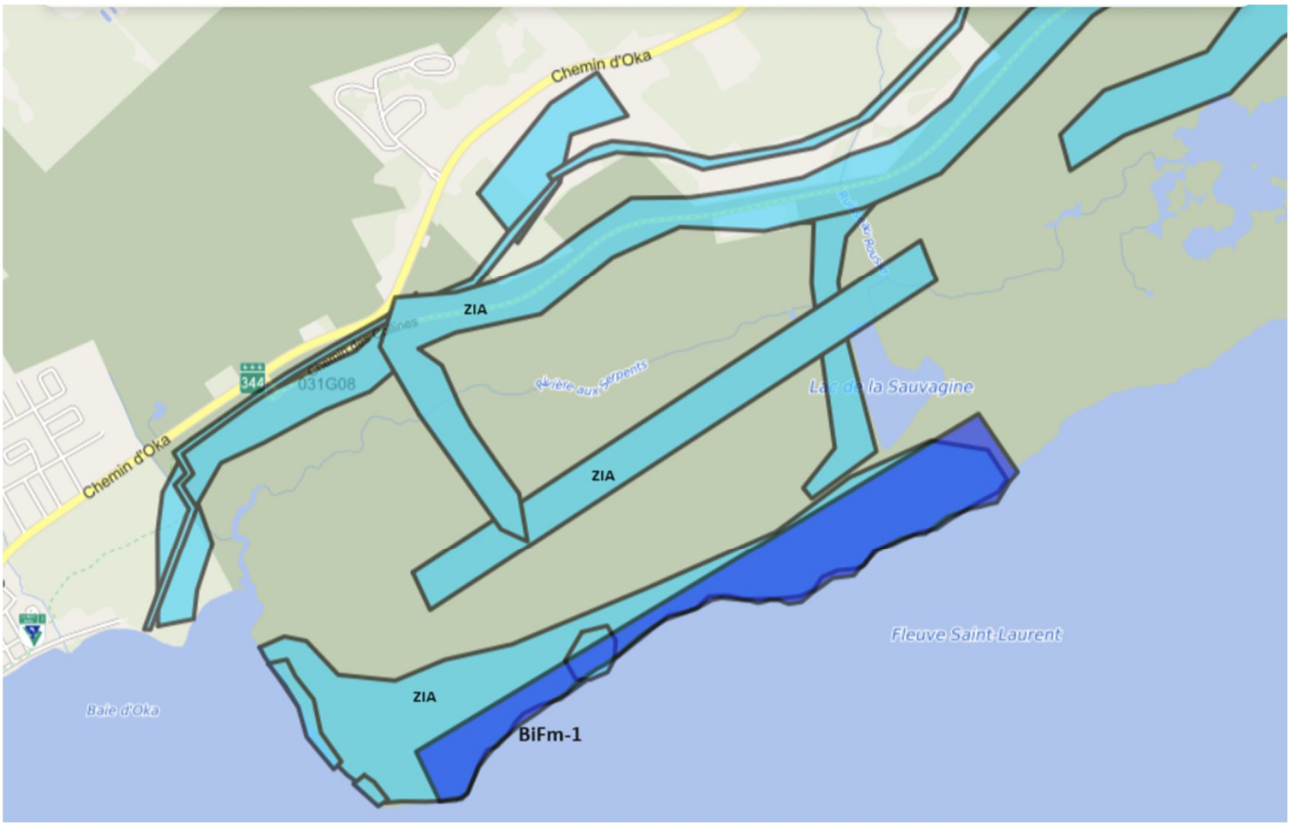

Figure 7: Localisation du site archéologique BiFm-1 et des zones d'intérêt archéologique (ZIA) dans le Parc national d'Oka

4. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Dans le cadre de la réfection du bâtiment de la citerne, qui se situe non seulement à environ 65 mètres au nord de la limite nord du site BiFm-1 (sylvicole moyen), mais aussi dans une zone d'intérêt archéologique (ZIA), la municipalité d'Oka et le MFFP, en tant que propriétaires exemplaires, ont opté pour la réalisation d'un inventaire archéologique préventif avant de procéder aux travaux d'excavations pour l'agrandissement de la citerne. La citerne se trouve au nord du stationnement de la plage d'Oka (figure 8).

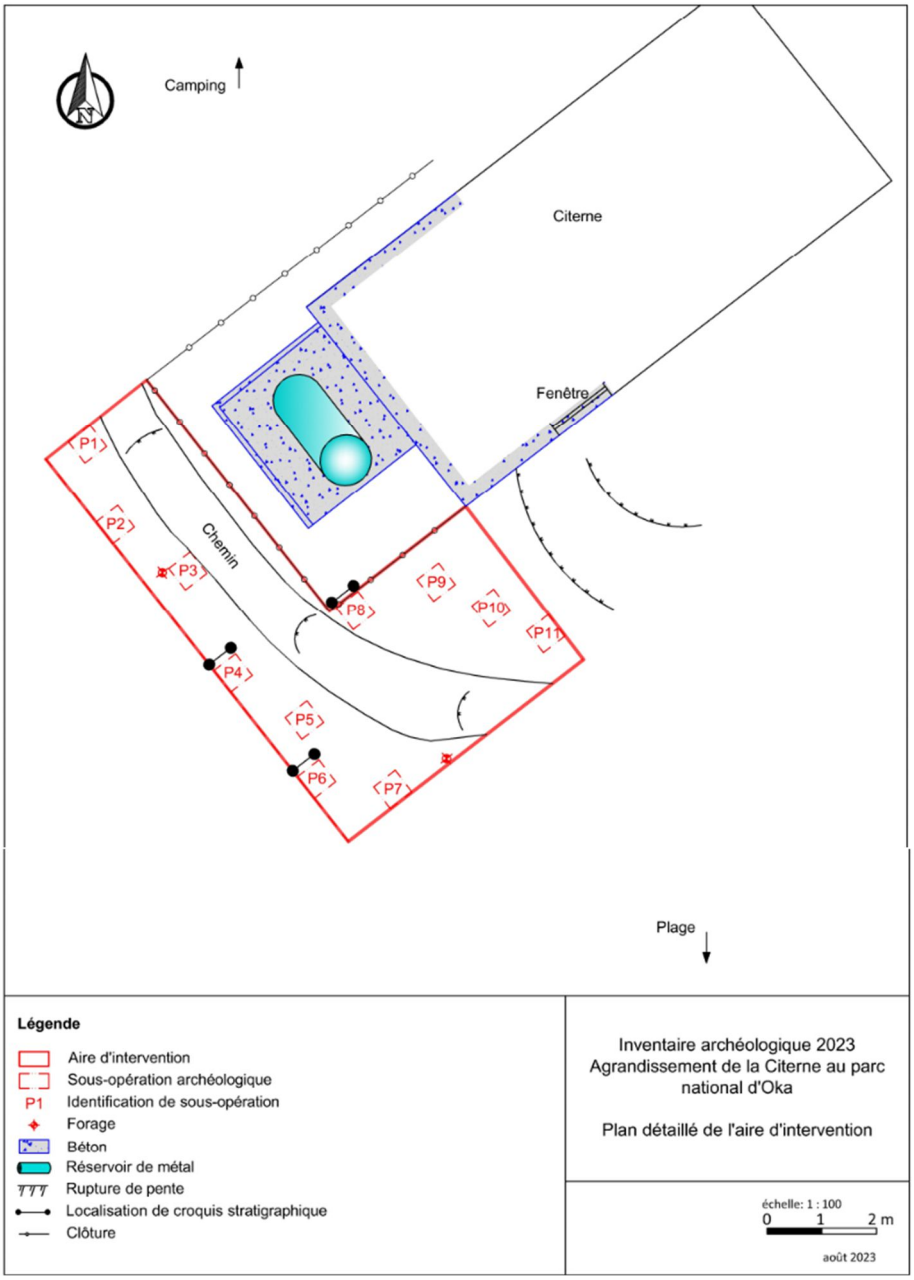

Figure 8: Localisation de l'aire d'intervention archéologique (en rouge) sur le côté ouest de la citerne (bâtiment municipal), situé à environ 65 au nord du site BiFm-1

4.1 Méthodologie

Le permis de recherche archéologique a été délivré le 12 juillet 2023 sous le numéro 23 CHAM 01 (annexe 1). L'équipe de professionnels en archéologie était composée de la chargée de projet et deux archéologues de terrain. L'inventaire archéologique a été réalisé le 26 et le 28 juillet 2023. La première journée a débuté par un arpentage des lieux et un positionnement des puits. Au total, 11 puits mesurant 50X50 cm ont été réalisé de part et d'autre du chemin. En effet, le tracé, qui est en fait un chemin non balisé (chemin de désir), est emprunté depuis des années par les utilisateurs du camping des Dunes se dirigeant vers la plage, tapant ainsi le sol et le rendant très compact. Les sols verdis de part et d'autre de ce chemin non officiel ne font pas l'objet de marche en raison notamment de la présence d'herbe à poux.

Les onze puits ont donc été excavés manuellement à l'aide d'une pelle et/ou d'une truelle. Les horizons stratigraphiques ont été tamisés au 1⁄4 sur 1/8. Puis, on s'est vite rendu compte que les sols étaient composés de remblais et le tamisage a cessé. L'intention était de séparer les artefacts par couches stratigraphiques. Toutefois, considérant les niveaux de remblais épais, un seul sac d'artefacts a été créé par puits pour l'ensemble des niveaux. Au total, trois stratigraphies ont été réalisées sur les parois nord des puits P4, P6 et P8. Tous les vestiges matériels recueillis lors de l'intervention ont été nettoyés et inventoriés par matériau et fonction dans un dossier d'inventaire Excel (chapitre 8.1).

4.2 Résultats

Le puits P1 a été arrêté à une profondeur de 38 cm en raison de la présence d'une grosse racine dans le coin nord-est. Les artefacts de ce puits sont tous liés à une occupation de la deuxième moitié du 20e siècle. On trouve du plastique, comme un sous-verre (?) (figure 9), du grillage de style moustiquaire et une ampoule incandescente (figure 10). Les sols des puits P1 et P4 montraient la présence de charbon dans les 15 premiers centimètres de profondeur. Le puits P3 a dévoilé une pierre rougeâtre fragmentée, mais le contexte était clairement historique avec la présence de béton, de polyéthylène lustré et de plastique à proximité. Le puits P4 n'a révélé que des fragments organiques (coquille de bivalve et charbon).

La stratigraphie des puits P6 et P7 était très semblable. Dans le puits P7, sous un remblai récent se trouvait une couche noirâtre à 30 cm de profondeur situés par-dessus un sable orangé. Nous avons arrêté l'excavation 10 cm plus bas, vers 44cm de profondeur, car nous avons estimé que ce sable était stérile, à l'instar des autres puits (figure 11). Les puits P6 et P7 n'ont révélé que des artefacts récents comme un gobelet en plastique, un clou laminé, une capsule couronnée de Budweiser et du béton. Dans le P7, une pièce de quincaillerie carrée en fonte et un clou ont été trouvés. Il s'agit vraisemblablement d'une base pour tenir un bollard ou un panneau indicateur (figure 12).

Figure 9: Fragment de plastique moulé avec décor incisé, un sous-verre (?), montrant encore, au verso, l'étiquette de prix (montant effacé), objet tiré du puits P1

Figure 10: Fragment d'ampoule incandescence, objet tiré du puits P1

Figure 11: Photo de la paroi nord et du fond du puits P7

Figure 12: Base métallique de pièce de quincaillerie tenant autrefois un bollard soudé, objet tiré du puits P7

Le puits P8 a clairement démontré la présence de la tranchée de construction du bâtiment de la citerne sur le côté est (à 2,75 mètres du bâtiment) à une profondeur d'environ 50 cm (figure 13). Le sol naturel stérile a seulement été atteint dans le P8, soit une argile grise à 32 cm de profondeur (environ 27,12 NMM). La stratigraphie montre la présence de deux types de sable (orangé et brun-jaune) au-dessus de l'argile. Un clou tréfilé en forme de L a été trouvé dans le P8. Finalement, une conduite de PVC d'un diamètre de 10 cm a été trouvée à une distance située entre 25 et 35 cm de profondeur dans le P11, soit à une altitude en dessous de 27.04 NMM (figure 14). Cette conduite était orientée nord-sud et n'apparaissait sur les plans de l'ingénieur. De la styromousse et un sac de plastique ont été trouvés dans le P11. Nous avons élagué ces objets au laboratoire. Les puits P2, P5, P9 et P10 n'ont révélé aucun objet.

Figure 13: Fond du puits P8 dans lequel on voit la tranchée de construction (côté est) pour la mise en place de la fondation du bâtiment de la citerne

Figure 14: Conduite en PVC trouvée dans le puits P11 située sous la barre des 27.04 NMM

4.3 Stratigraphies

4.3.1 Coupe stratigraphique de la paroi nord du puits P4

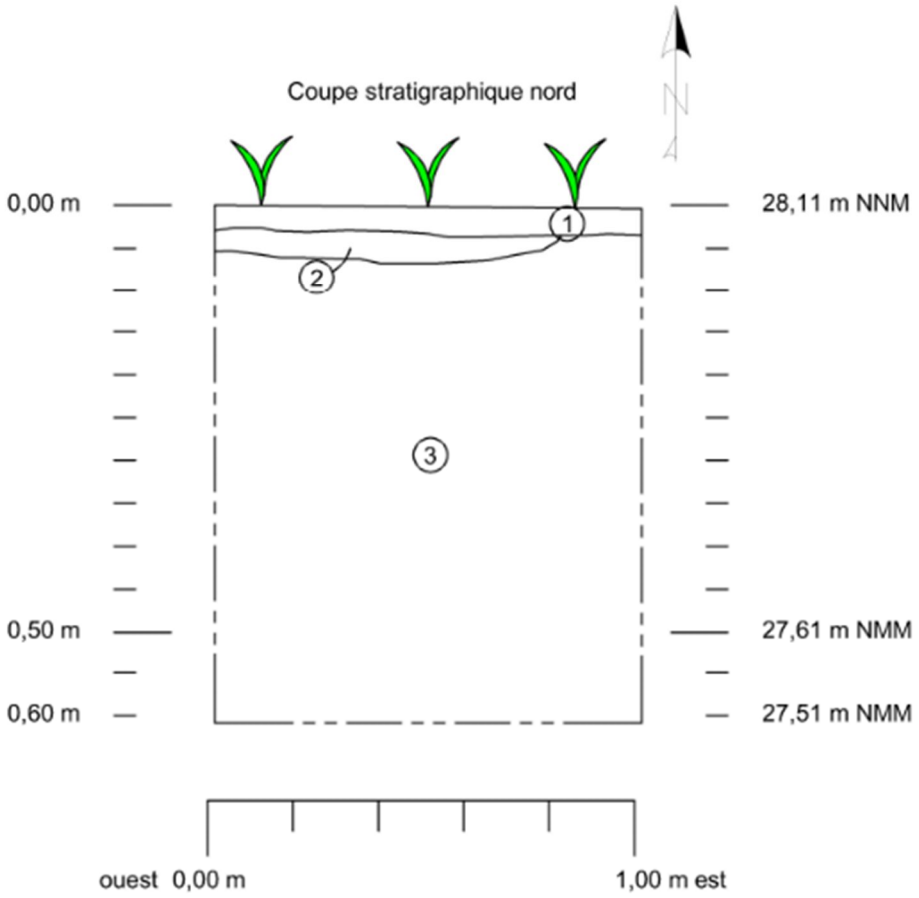

Légende

1 Ah humique, meuble et hétérogène, contenant des feuilles et des racines.
2 Sable brun pâle avec des taches blanchâtres, homogène, contenant des racines.
3 Sable brun orangé meuble, homogène, contenant des racines.
—— Limite de profil

Inventaire archéologique 2023
Agrandissement de la Citerne au parc national d'Oka

Coupe stratigraphique du sondage P4, paroi nord

échelle: 1 : 10
0 0,1 0,2 m

août 2023

4.3.2 Coupe stratigraphique de la paroi nord du puits P6

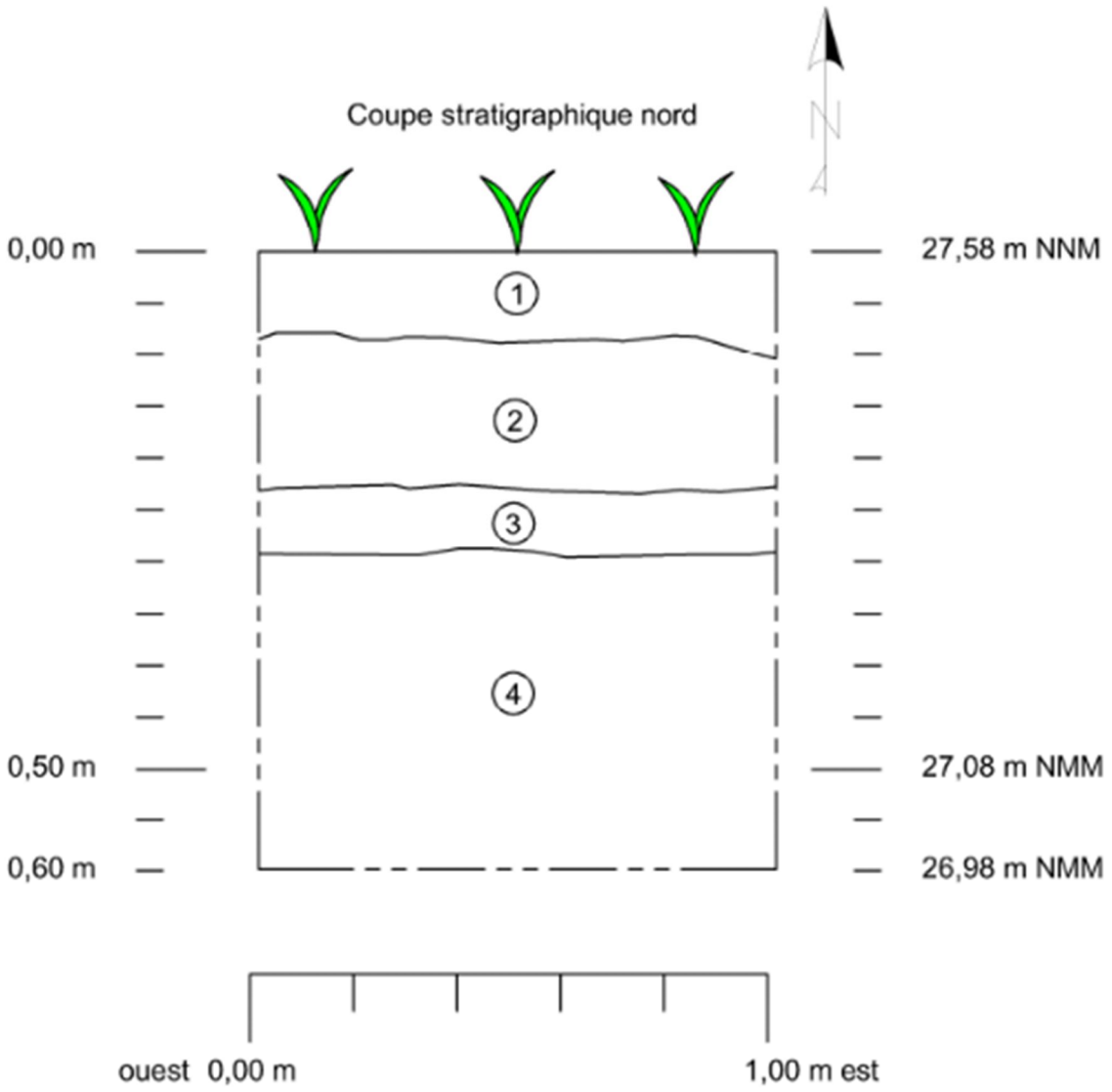

Légende

1 Ah humique, organique, spongieux et hétérogène, constitué de terreau et de feuilles.
2 Sable limoneux (10%) grossier brun jaunâtre avec des taches blanchâtres, homogène, contenant quelques racines.
3 Terre organique avec sable brun foncé (10%), meuble et homogène, contenant beaucoup de racines.
4 Sable brun orangé meuble, homogène et humide.
—— Limite de profil

Inventaire archéologique 2023
Agrandissement de la Citerne au parc national d'Oka

Coupe stratigraphique du sondage P6, paroi nord

échelle: 1 : 10
0 0,1 0,2 m

août 2023

4.3.3 Coupe stratigraphique de la paroi nord du puits P8

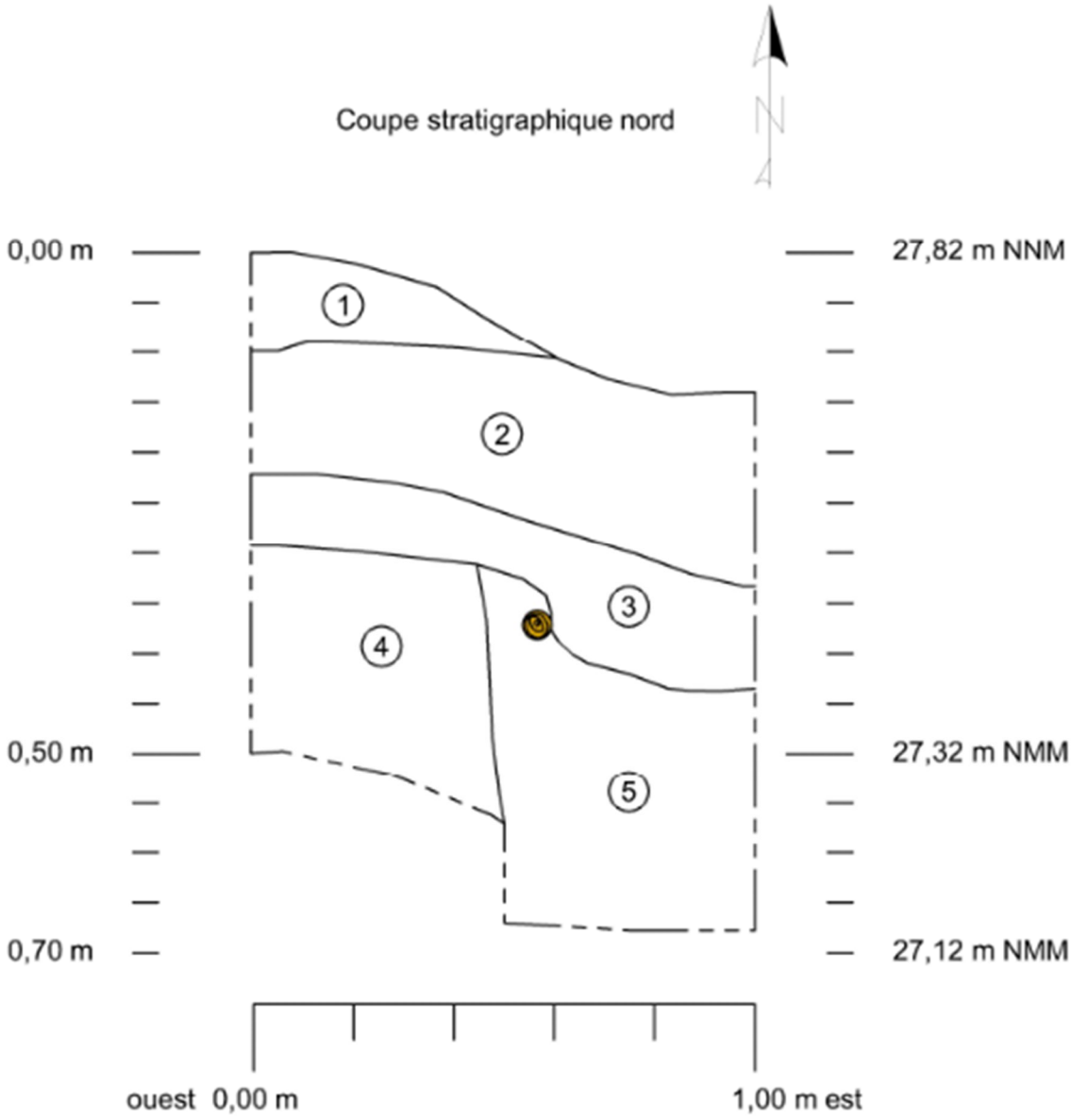

Légende

1 Ah humique, meuble et hétérogène, contenant des feuilles et des racines.
2 Terre organique avec sable brun foncé (10%), meuble et homogène, contenant beaucoup de racines.
3 Argile légèrement limoneuse avec 10% de sable, gris brunâtre, plutôt compact et homogène, contenant quelques roches (- 10 cm).
4 Sable brun orangé meuble, homogène, contenant des racines.
5 Sable limoneux (10%) grossier brun jaunâtre avec des taches blanchâtres, homogène, contenant quelques racines.
Racine.
Limite de profil

Inventaire archéologique 2023
Agrandissement de la Citerne au parc national d'Oka

Coupe stratigraphique du sondage P8, paroi nord

échelle: 1 : 10
0 0,1 0,2 m

août 2023

4.4 Conclusion

L'intervention archéologique à l'ouest de la citerne a démontré que les sols organiques situés vers 27,50 NMM, visibles dans les puits P6 et P8, correspondent à un sol d'occupation daté de la fin de la première partie du 20e siècle, c'est-à-dire à une période qui précède la construction de la citerne vers 1958. L'intervention démontre également que tous les sols au-dessus de ce niveau noir organique, soit deux niveaux de sable et le terreau actuel, représentent des horizons ajoutés vraisemblablement pour réaliser un aménagement paysager après l'édification de la citerne (postérieur à 1958). Aucun artefact préhistorique n'a été retrouvé, puisque les sols occupés à la période sylvicole supérieure seraient situés sous le cap des 27 NMM, hauteur à laquelle se trouvait la conduite en PVC. D'ailleurs, les fragments de tessons de poterie collectés sur le site BiFm-1, lors des fouilles archéologiques ouvertes au public sur la plage d'Oka, à environ 100 mètres de distance vers le sud, ont été trouvés à une altitude d'environ 23,66 NMM (Archéophone, 2023). Compte tenu des résultats de cette intervention archéologique, aucune autre prescription n'est à prévoir dans le cadre de l'agrandissement de la citerne.

5. Recommandations

5.1 Recommandation archéologique

- Réalisation d'une étude sur les paysages anciens précédents la colonisation du parc national d'Oka par les Sulpiciens en 1740-1742 pour mieux évaluer le potentiel d'occupation historique et préhistorique dans les ZIA situées au nord du site BiFm-1;
- Perpétuer la stratégie d'intervention préventive dans les ZIA et le site BiFm-1 pour la protection du patrimoine archéologique québécois.

5.2 Recommandation récréo-touristique

- La SEPAQ pourrait envisager de tracer un chemin officiel entre le camping des dunes et le stationnement menant à la plage de façon à baliser la largeur et le déniveler du chemin et contrôler la prolifération d'herbe à poux, en plus d'installer une poubelle à l'une des extrémités.

6. Bibliographie

- Archéophone, 2023, Parc national d'Oka, Fouilles et surveillance archéologiques dans l'emprise des aménagements de la berge, Rapport d'intervention, juillet 2022, 250 pages.

- Arkéos, 2003, Inventaire et fouille archéologique Tronçon A-1 d'un oléoduc existant, Parc d'Oka. Consortium CIMA, Johnson-Vermette, 72 p.

- Bellavance, Francis, 2009, Archéologie publique dans le parc national d'Oka, Août 2009, Parc national d'Oka, Oka, 46 p.

- Bellavance, Francis, 2010, Surveillance archéologique dans le parc national d'Oka. Septembre et octobre 2010, Parc national d'Oka, Oka, 26 p.

- Chapdelaine, Claude, 1988, Évaluation archéologique sur le site préhistorique BiFm-1, Parc Paul-Sauvé, Oka. Université de Montréal, département d'anthropologie, rapport inédit, 9 p.

- Chapdelaine, Claude, 1990, « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », Recherches amérindiennes au Québec, vol. XX, no. 1, pp. 19 à 35.

- Ducharme, Claire, 1985, Géomorphologie de la région d'Oka, Parc Paul-Sauvé, 58 p.

- Dumais, Pierre, 2001, Projet de construction d'un centre multiservice dans le parc d'Oka. Surveillance archéologique de trois sondages géotechniques. SÉPAQ, rapport inédit, 7 p.

- Gaudreault, Florant, 1979, Parc Paul Sauvé : Ressources biophysiques et plan directeur d'interprétation, MLCP, Gouv. du Québec, 64 pp.

- Landry, Bruno et Mercier, Michel, 1992, Notions de géologie, 2e édition, Modulo Éditeur, 437 p.

- LaRocque, Armand, 1999, La déglaciation d'une partie du Haut Saint-Francois, Estrie, Sud du Québec, These de doctorat, Université de Montréal.

- Létourneau-Parent, Loraine, 1972, Fouille archéologique à Kanesatake (Oka), été 1971. Université de Montréal, département d'anthropologie, rapport inédit.

- Lévesque, Ghislain, 1982, Géologie des dépôts quartenaires de la région de Oka – Ste-Scholastique, Québec, Mémoire de maîtrise, U.Q.A.M., Dépt. Sciences de la Terre, 139 p.

- Martineau, Ghismond et Michel Hocq, 1994, « Le Quaternaire », Les publications du Quebec, Géologie du Québec, 1994, p121-128.

- Mitchel, R.H., 1983, The Ile Bizard Intrusion, Montreal, Quebec, Kimberlite or Lamprophyre?, Discussion, Canadian Journal of Earth Sciences, vol. 20, pp: 1493-1496.

- Ostéothèque de Montréal, 2021, site BiFm-1, Parc national d'Oka, Restes squelettiques déterminés, Rapport 330, Avril.

- Parent, Michel, Dubois, Jean-Marie M., Bail, Pierre, Larocque, Armand et Larocque, Gérard, 1985, Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP. Recherches Amérindiennes au Québec, Vol. XV, no. 1-2, Montréal, pp. 17-37.

- Pintal, J.-Y., Provencher, Jean et Gisèle Piédalue, 2015, Air : archéologie du Québec, territoire et peuplement, Les éditions de l'Homme, Musée Pointe-à-Callières.

- Robitaille, Jean, 1999, Bilan régional. Portion Lac des Deux Montagnes. Zone d'intervention prioritaire 24, Environnement Canada – région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent, 74 p.

- Roche, 1999, Réhabilitation et mise en valeur des abords du lac des Deux Montagnes, rapport final, Société immobilière du Québec, 33 p.

- Ruddiman William et Herbert Wright, 1987, North America and adjacent Oceans during the Last Deglaciation, Geology of North America, vol. 32, Boulder (Co), Geological Society of America.

- Sabourin, André et Vermette, Véronique, 2010, « Flore vasculaire et principaux groupements végétaux au parc national d'Oka », Le naturaliste Canadien, La société Provancher d'histoire naturelle du Canada, Vol. 134, no. 2, pp. 8-15.

- www.municipalite.oka.qc.ca/decouvrir/un-peu-d-histoire/

- www.sepaq.com/pq/oka/decouvrir

7. Annexes

7.1 Permis du MCC

Ministère de la Culture et des Communications
Québec

Numéro de permis : **23-CHAM-01**

PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Sur la base des documents et renseignements soumis, le ministre délivre un permis de recherche archéologique à :

Madame Maude Chapdelaine
1860-1, boulevard Saint-Jean-Baptiste
Montréal (Québec) H1B 5R9

Le permis est valide pour une durée d'un an à compter de la date de sa délivrance, conformément à l'article 70 de la Loi sur le patrimoine culturel *(chapitre P-9.002)*.

Le détenteur du permis est autorisé à effectuer les interventions archéologiques suivantes :

- Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle, relevés et sondages, préalablement aux excavations associées à l'agrandissement du bâtiment de la citerne situé dans le parc national d'Oka, à Oka.

La responsable de l'intervention archéologique est :

- Maude Chapdelaine

À l'endroit suivant :

- Parc national d'Oka, secteur boisé entre le camping des Dunes et le stationnement de la plage, au nord de BiFm-1 au 2020 chemin d'Oka, à Oka, lot 5 701 143.

Important :

Conformément au deuxième alinéa de l'article 69 de la *LPC*, le titulaire du permis de recherche archéologique est autorisé à effectuer, conformément aux conditions déterminées par la *Loi sur le patrimoine culturel (LPC)* (chapitre P-9.002), le *Règlement sur la recherche archéologique (RRA)* (chapitre P-9.002, r. 2.1) et le ministre, des fouilles ou des relevés aux endroits spécifiés au permis par le ministre. De plus, en vertu de l'article 72 de la *LPC*, le titulaire du permis doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par le *RRA*, un rapport annuel de ses activités.

Par ailleurs, conformément à l'article 74 de la *LPC*, quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques.

Le présent permis de recherche archéologique ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu d'une loi ou de règlements.

Délivré le

12 juillet 2023

Signé en vertu d'une délégation faite conformément à l'article 78 par. 8 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Le ministre de la Culture et des Communications,

Par Stéphanie Simard

Stéphanie Simard, directrice par intérim
Direction des opérations en patrimoine

8. Dossier technique

8.1 Catalogue artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Citerne du Parc national d'Oka **Archéologue : Maude Chapdelaine** **Date : Aout 2023**
Code : au nord de BiFm-1 **Collection : X**

Puits	Code mat.	Matériau	Objet	Nb frag.	Nb obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	Datation
P1	5.1.6	Charbon	bois carbonisé	2		7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments de charbon carbonisé (noir brillant) mesurant moins de 3 cm de longueur, plutot tubulaires.	
P1	5.3.1	Plastique blanc opaque	Lame de couteau	1		4.1.3.1	Ustensible de table	Frag	Fragment distal de lame de couteau en plastique blanc opaque mesurant 2,5 cm de longueur par 1,5 cm dans sa largeur maximale, pointe arrondie, 3 mm d'épaisseur. Sur un coté, présence de dentions, et sur l'autre coté il y a une incision de 6mm de largeur au centre de la lame dont l'extrémité distal est également arrondie. Plastique moulé en série, car présence d'une ligne de moulage sur l'épaisseur opposée aux dentions.	
P1	7.99	Matériaux composites	Ampoule incandescente		1	4.8.2	Éclairage	Cp-	Ampoule presque complète, il manque le verre et les filaments internes entre les fils conducteurs. La partie interne inclut les deux fils conducteurs mesurant 2,5 cm de longueur, ils sont recourbés en forme de L, les extrémités sont repliés sur eux-meme. Le support de verre interne est intact et porte le numéro 46 au-dessus d'un trou mesurant 3 mm de diamètre. Le culot est complet et inclut les résidus du globe de verre à l'intérieur. Le culot était autrefois peint en rouge. L'isolant est toujours noir brillant. Dans la partie proximale de l'ampoule, le contact électrique est intact.	Post 1879
P1	3.1.8.1	Aluminium	Grillage tubulaire		1	4.7.2.4	Fixation divers	Cp	Grillage de style mousticaire en forme tubulaire mesurant 3,5 cm longueur avec un diamère d'environ 2 cm et 1 mm d'épaisseur. Les carré font 1 mm carré. Probablement un manchon de lanterne à gaz	

Puits	Code mat.	Matériau	Objet	Nb frag.	Nb obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	Datation
P1	5.3.1	Solide semi-plastique	Sous-verre (?)	2		4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment d'une plaque en plastique translucide (probablement) de forme pentagonale mesurant 10cm de côté et 0,4 cm d'épaisseur. Le verso est plat tandis que le recto présente un motif incurvé: trois triangles isocèles superposés formant une étoile encerclée par six éventails de biais ayant quatre tiges chacun. Le plus gros fragment possède la trace d'un ancien prix au verso, tandis que le plus petit morceau est brulé et noirci sur l'une de ses extrémités.	Motif environ 1970's Photo
P3	5.1.4	Coquille de bivalve	Moule	2	1	6.1.2	Mollusque	Cp	Bivalve complet en deux morceaux. Bivalves séparées car il n'y a plus d'attache musculaire en place, ni muqueuse ni muscle abducteur. Mesurant 5,5 X 3 cm. Le nacre interne est exposé totalement tandis que le manteau externe de la moule (derme plutôt brun foncé) est toujours en place sur environ 75% de la surface. Peu de nacre exposé du coté extérieur et les cernes de croissance sont nettement visibles.	
P3	5.3.1	Polyéthylène lustré	Sac de plastique	3		7.2	Usage multiple	Frag	Fragments de plastique mesurant jusqu'à 8 cm de longueur par 3 à 5 cm de largeur. Fragments minces mais résistants sans trou, était probablement transparent et lustré, maintenant de couleur grise en raison de l'exposition prolongé à la terre.	post 1960
P3	4.3.5	Minéraux de matières composites	Béton	1		4.7.1	Matériau de construction	Frag	Fragment d'un bloc de béton allongé mesurant 8cm par 2cm avec une épaisseur de 3cm. Forme originale indéterminable.	
P3		roche	roche	1		7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de pierre rougie mesurant moins de 4 cm cube. La roche est incrustée de morceaux de quartz.	

Puits	Code mat.	Matériau	Objet	Nb frag.	Nb obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	Datation
P4	5.1.4	Coquille de bivalve	Moule	1		6.1.2	Mollusque	Frag	Fragment d'une des bivalves d'une moule, sans muqueuse ni muscle abducteur, mesurant 5X3 cm. Le nacre interne est exposé totalement tandis que le manteau externe de la moule (derme brun pâle à brun foncé) est disparu sur 75% de la surface exposant le nacre et la poussière de nacre. Les cernes de croissance sont nettement visibles du coté extérieur.	
P4	5.1.6	Charbon	bois carbonisé	2		7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments de charbon carbonisé (noir brillant) mesurant moins de 4 cm de diamètre, l'un plutot rond et l'autre plutot rectangulaire.	
P6	5.3.1	Plastique translucide	Gobelet	1		4.2.1.2	Boisson froide	Frag	Fragment longitudinal de gobelet en plastique transparent (crystallin?) et mince de type industriel incluant une partie de la base et du rebord, ce qui correspondrait à 30% du contenant. Probablement un contenant de 14 onces pour boisson froide. En paroi, on trouve 5 marches d'une épaisseur de 1 mm chacune, de largeur variée, élargissant le diamètre de la base jusqu'au rebord. Ainsi, la base fait 5 cm de diametre tandis que le rebord fait 10 cm de diamètre. Le rebord est roulé (avec bourlet), idéal pour recevoir un couvercle plat ou en dome. Sur le coté extérieur de la base, on peut lire sur la ligne intérieure : J43 ou U43; et sur la ligne extérieure: UR..ANA, ILL 8180.	

Puits	Code mat.	Matériau	Objet	Nb frag.	Nb obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	Datation
P6	5.3.1	Polyéthylène blanc	Sac de plastique	1		7.2	Usage multiple	Frag	Fragment de plastique mesurant 3 cm de longueur par 2 cm de largeur. Fragment ultra mince, friable et troué de couleur blanc coquille avec traces de résidus d'imprimé rose qui devaient être rougeâtre à l'origine; imprimé indéterminable.	post 1960
P6	3.2.2.1	Fer blanc	Capsule couronnée		1	4.2.1.2	Boisson conservation	Cp	Capsule-couronne en fer blanc complète mesurant 1 pouce de diamètre avec le joint d'étanchéité en plastique interne toujours en place. On voit le logo de Budweiser écrit en lettres blanches dans une cartouche rouge sur le coté extérieur et les symboles 4W du coté interne. La couronne compte 21 dents donc capsule datée post 1930, car elles avaient 24 dents de 1893 à 1929. Métal légèrement carbonisé, traces de chaleur intense.	post 1930
P7	4.3.5	Minéraux de matières composites	Béton	9		4.7.1	Matériau de construction	Frag	Fragment de plusieurs blocs de béton de forme diverse dont 3 montrent une surface plane avec une épaisseur constante d'environ 1 pouce. Forme originale indéterminable, probablement un petit massif.	

Puits	Code mat.	Matériau	Objet	Nb frag.	Nb obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	Datation
P7	3.1.1.13	Fer laminé	Clou		1	4.7.2.3	Fixation	Cp	Clou en métal, produit industriellement, mesurant 2,5 pouces de longueur avec un diamètre de 1/4 de pouce à la tête, se termine en pointe. La tige semble cylindrique, sans filtage. Le clou est légèrement courbé en L, tige et tête plutôt rouillées.	
P7	3.1.1.3	Fonte	Pièce de Quaincaillerie	1		4.7.2.3	Fixation	Cp	Pièce de quincaillerie de construction de forme carré en fonte mesurant 10 X 10 cm et 60mm d'épaisseur. Élément muni de trois trous. Deux trous mesurent environ 1cm de diamètre et sont situés dans deux des quatre coins, à 80mm des rebords. Les deux trous sont positionné en diagonal l'un de l'autre. Au centre du carré de fonte, se trouve un trou d'environ 3 cm de diamètre. À 1 cm de distance autour de ce trou central, se trouve un anneau de métal mesurant 5 cm de diamètre. Cet anneau est surelevé de quelques milimètres, comme une colline très mince entourant le trou. Il s'agit d'une base métallique pour tenir un poteau ou un bollard de 5cm de diamètre, qui était lui aussi en métal, et qui était autrefois soudé au carré. Aucune inscription ni marque de fabriquant.	photo
P8	3.1.1.13	Fer laminé	Clou		1	4.7.2.3	Fixation	Cp	Clou en métal, produit industriellement, mesurant 4 pouces de longueur avec un diamètre de 1 cm à la tête, se termine en pointe. La tige semble cylindrique, sans filtage. Le clou est en forme de L, légèrement rouillé.	
P11	5.3.1	Polyéthylène bleu	Sac de plastique	1		7.2	Usage multiple	Frag	Fragment de sac de plastique de 15 cm de longueur par 11 cm de largeur avec une épaisseur de quelques microns, de couleur bleu ciel délavé, plutot résistant.	post 1960

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Citerne du Parc national d'Oka **Archéologue : Maude Chapdelaine** **Date : Aout 2023**
Code : au nord de BiFm-1 **Collection : X**

Puits	Code mat.	Matériau	Objet	Nb frag.	Nb obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	Datation
P11	5.3.2	Polystyrène	Récipient en styromousse	1		7.2	Usage multiple	Frag	Fragment de styrofoam en forme de V dont le coin correspond à un rebord de 1,5 cm de longueur. La courbe semble indiquer un diamètre de 5 cm. Ce fragment représenterait environ 10% de la base du contenant (gobelet?). On peut lire les lettres ANADA sur l'un des cotés extérieurs du V.	post 1940

8.2 Catalogue photo

8268 vue SE chemin de désir

8269 matériel sur herbe à poux

8270 vue W surface P4

8271 vue W Niv 1 P4

8273 William au P4

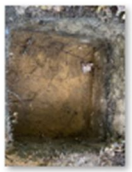
8274 fond P6

8275 paroi N puits P6 focus

8276 paroi N puits P6

8277 William debute P1

8278 strati N puits P6

8279 strati N puits P6 focus

8280 vue en plan P11

8281 vue en plan P11

8282 vue en plan P11

8283 vue en plan P11

8284 vue en plan P11

8285 strati N puits P11

8286 strati N puits P4 echelle

8287 ambiance Plage Oka

8290 strati N puits P6 echelle

3291 en plan P1

8292 strati N puits P1

8316 vue N emprise

8317 vue N emprise Focus

8318 vue en plan P8

8319 vue en plan P8

8320 strati N puits P8

8322 interieur Citerne

8324 strati N puits P3

8325 strati N puits P3

8326 strati N puits P8

8327 strati N puits P8 focus

8328 strati N puits P8

8329 strati N puits P7 focus

8331 strati N puits P7

8.3 Notes de terrain

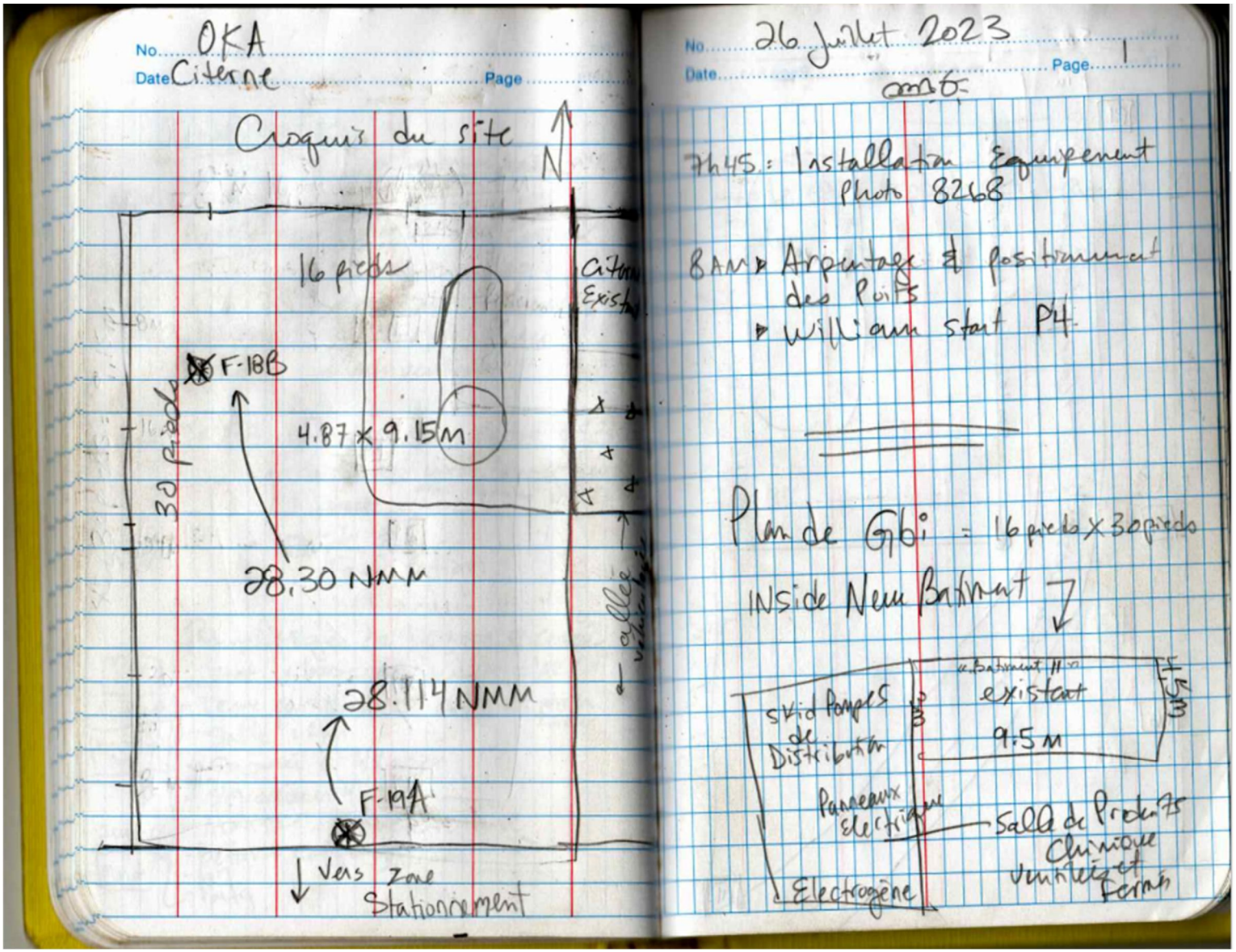

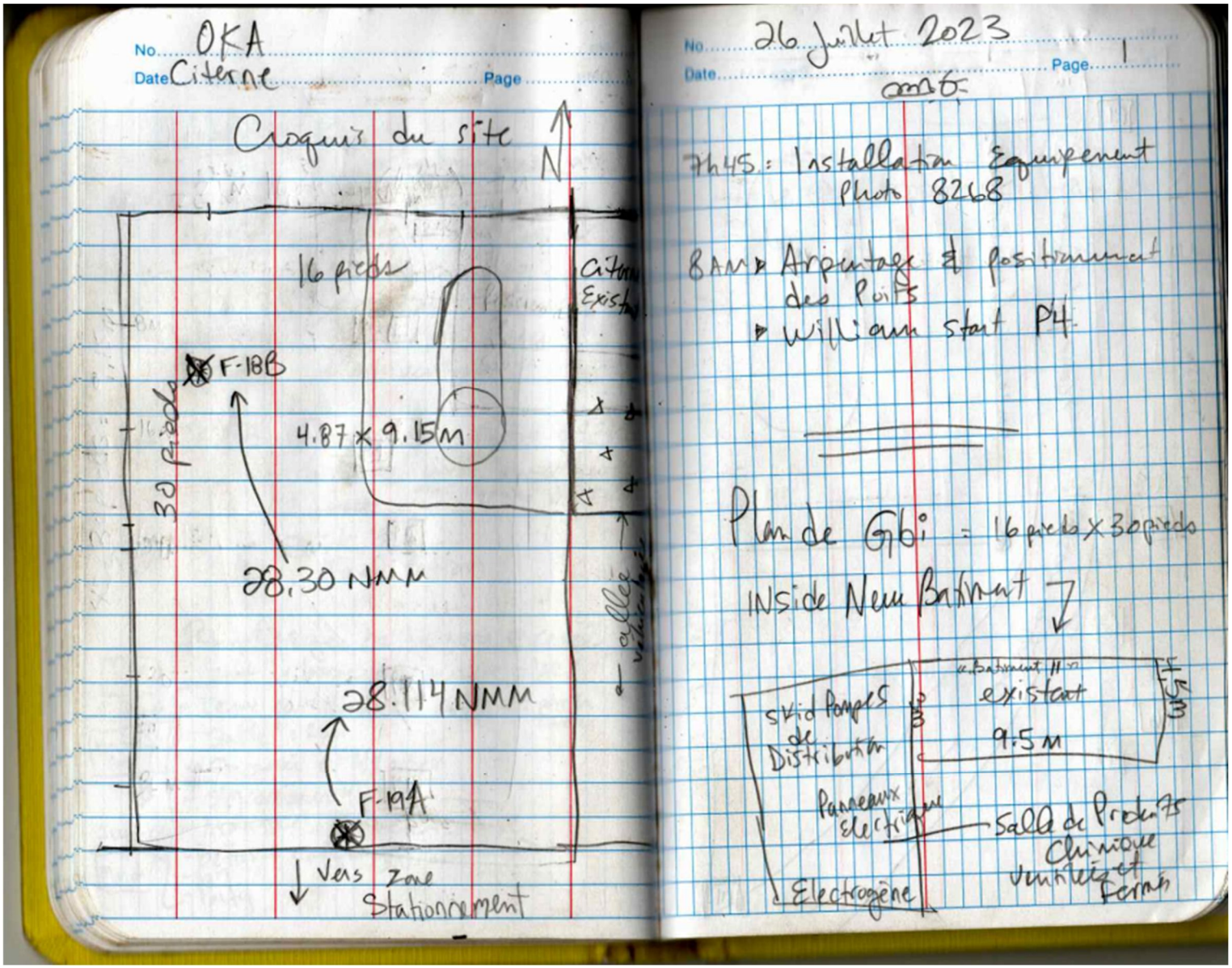
No. OKA
Date Citerne Page
Croquis du site
N
16 pieds
Citerne Existante
F-18B
4.87 x 9.15m
30 pieds
28.30 NMM
28.114 NMM
F-19A
Vers zone Stationnement
No. 26 Juillet 2023
Date Page 1
7h45 : Installation Equipement Photo 8268
8AM ▸ Arpentage & positionnement des Puits
▸ William start P4
Plan de Gib : 16 pieds x 30 pieds
INside New Batiment
Batiment existant
9.5 M
Skid Pompes de Distribution
Panneaux électrique
Electrogène
Salle de Produits Chimique Ventilé et Formé

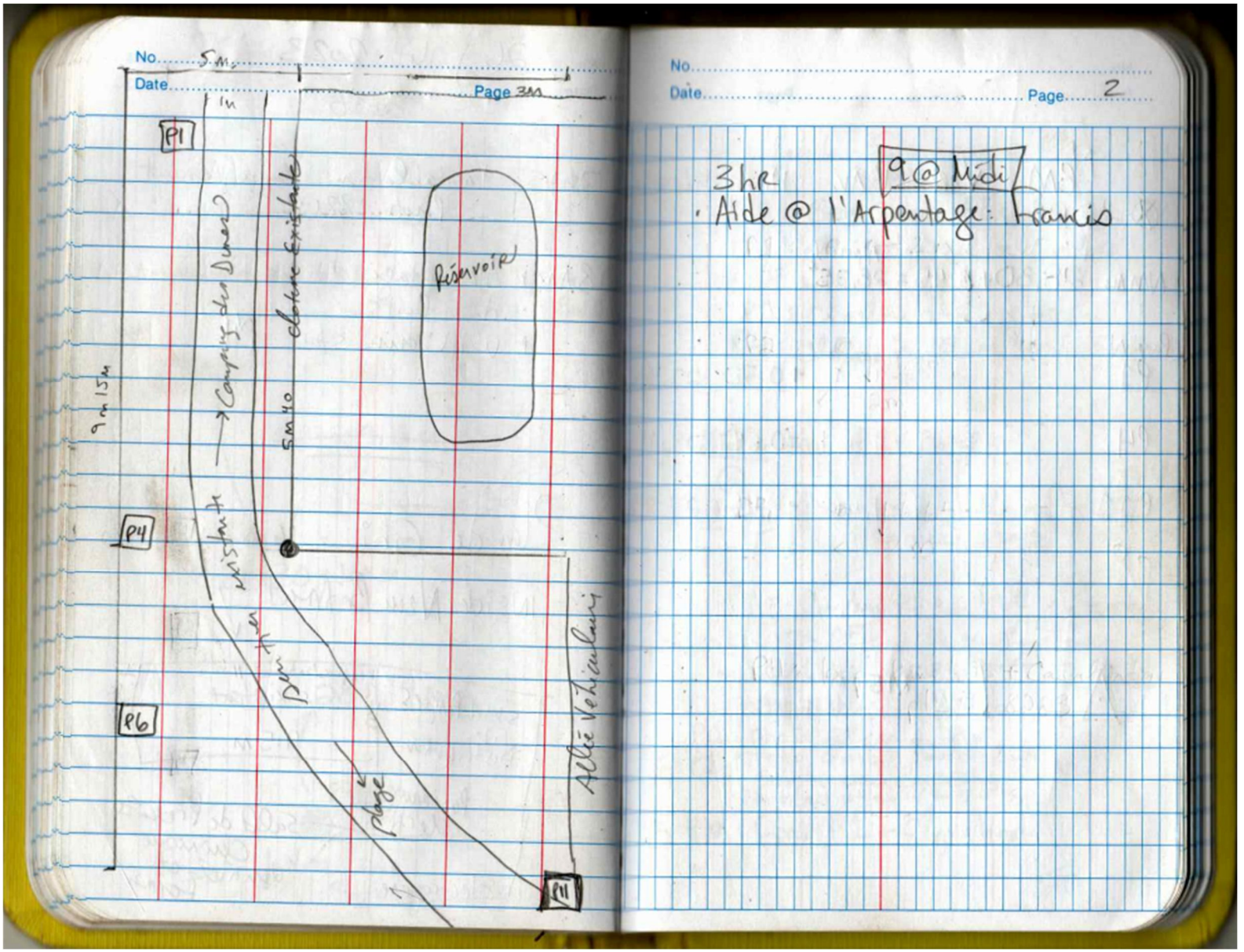

No.
Date Page 2

3hr 9@Midi
• Aide @ l'Arpentage: Francis

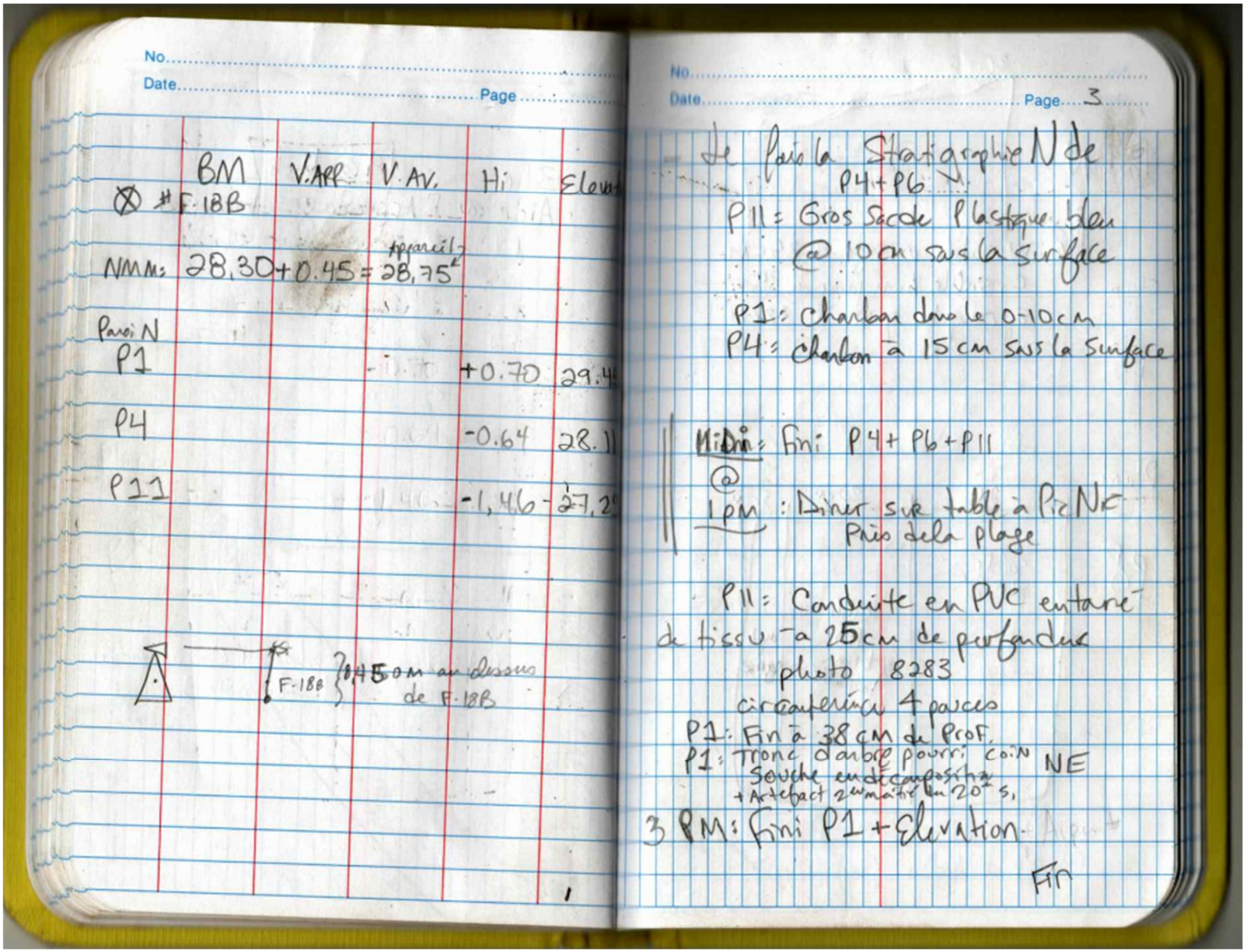

No.
Date. Page

	BM	V.APP	V.AV.	Hi	Elevat
⊗ #F-18B					
NMM:	28,30 + 0.45 =		Appareil 28,75		
Paroi N					
P1				+0.70	29.4
P4				-0.64	28.11
P11				-1,46	-27,2

F-18B } 0,45 cm au dessus de F-18B

No.
Date. Page 3

de Paris la Stratigraphie N de P4 + P6

P11 = Gros Sac de Plastique bleu @ 10 cm sous la surface

P1 : charbon dans le 0-10 cm
P4 : charbon à 15 cm sous la surface

MiDi : Fini P4 + P6 + P11
@
1 pm : Diner sur table à Pic Nic Près de la plage

P11 : Conduite en PVC entouré de tissu à 25 cm de profondeur
photo 8283
circonférence 4 pouces
P1 : Fin à 38 cm de Prof.
P1 : Tronc d'arbre pourri coin NE
Souche en décomposition
+ Artefact 2ème moitié du 20e s.

3 PM : Fini P1 + Elevation

Fin

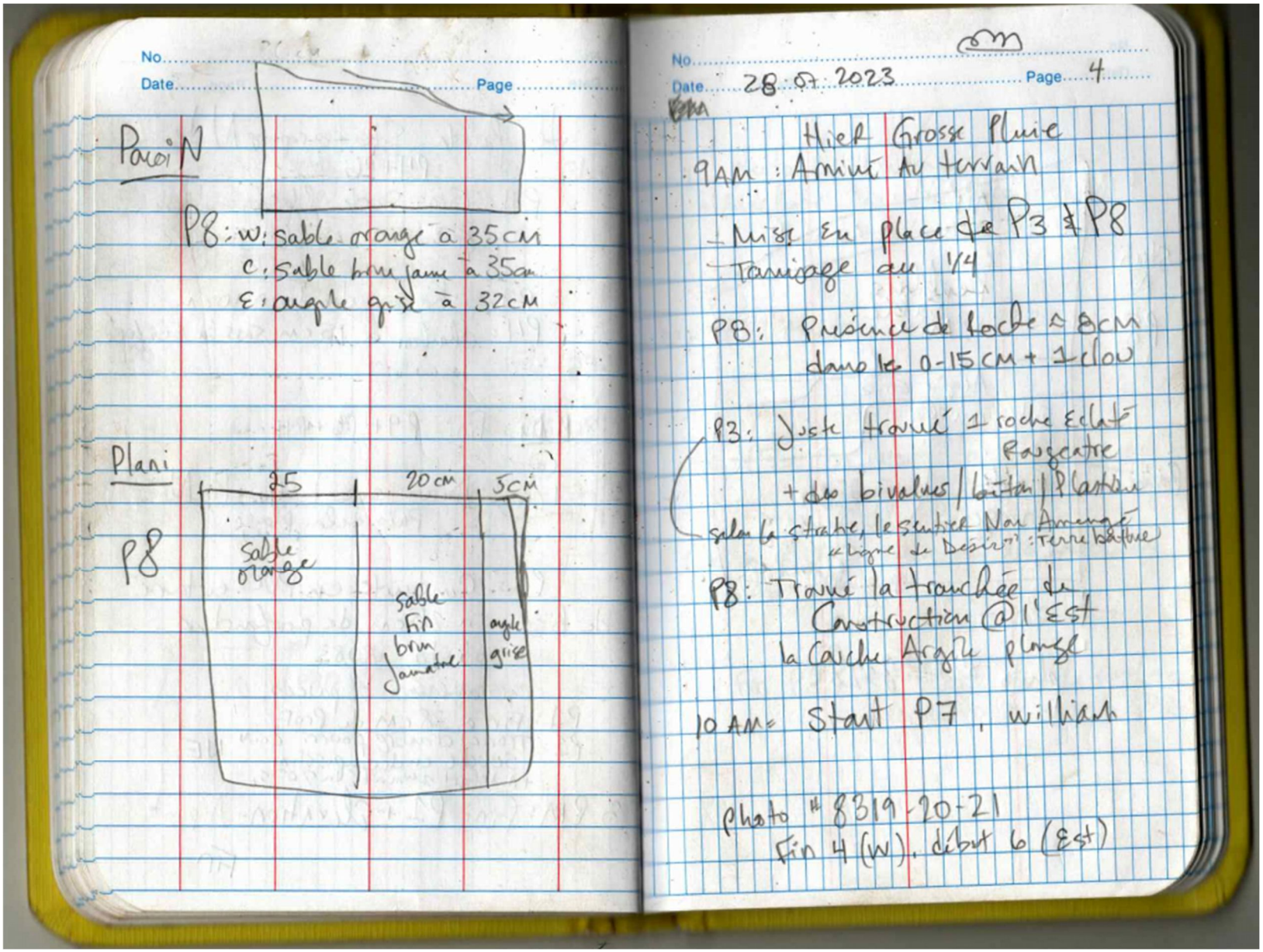

No.
Date Page

Paroi N

P8: W: sable orange à 35cm
C: sable brun jaune à 35cm
E: argile grise à 32cm

Plani

P8

25 | 20 cm | 5cm

sable orange

sable fin brun jaunâtre

argile grise

No.
Date 28.07.2023 Page 4

Hier Grosse Pluie
9AM : Arrivé au terrain

- Mise en place de P3 & P8
- Tamisage au 1/4

P8: Présence de roche ≈ 8cm
dans le 0-15 cm + 1 clou

P3: Juste trouvé 1 roche éclaté
Rougeâtre
+ des bivalves / bâton / Plastique
selon la stratie, le sentier Non Arrangé
« ligne de Désir » : Terre battue

P8: Trouvé la tranchée de
Construction @ l'Est
la Couche Argile plonge

10 AM = Start P7, William

photo # 8319-20-21
Fin 4 (W), début 6 (Est)

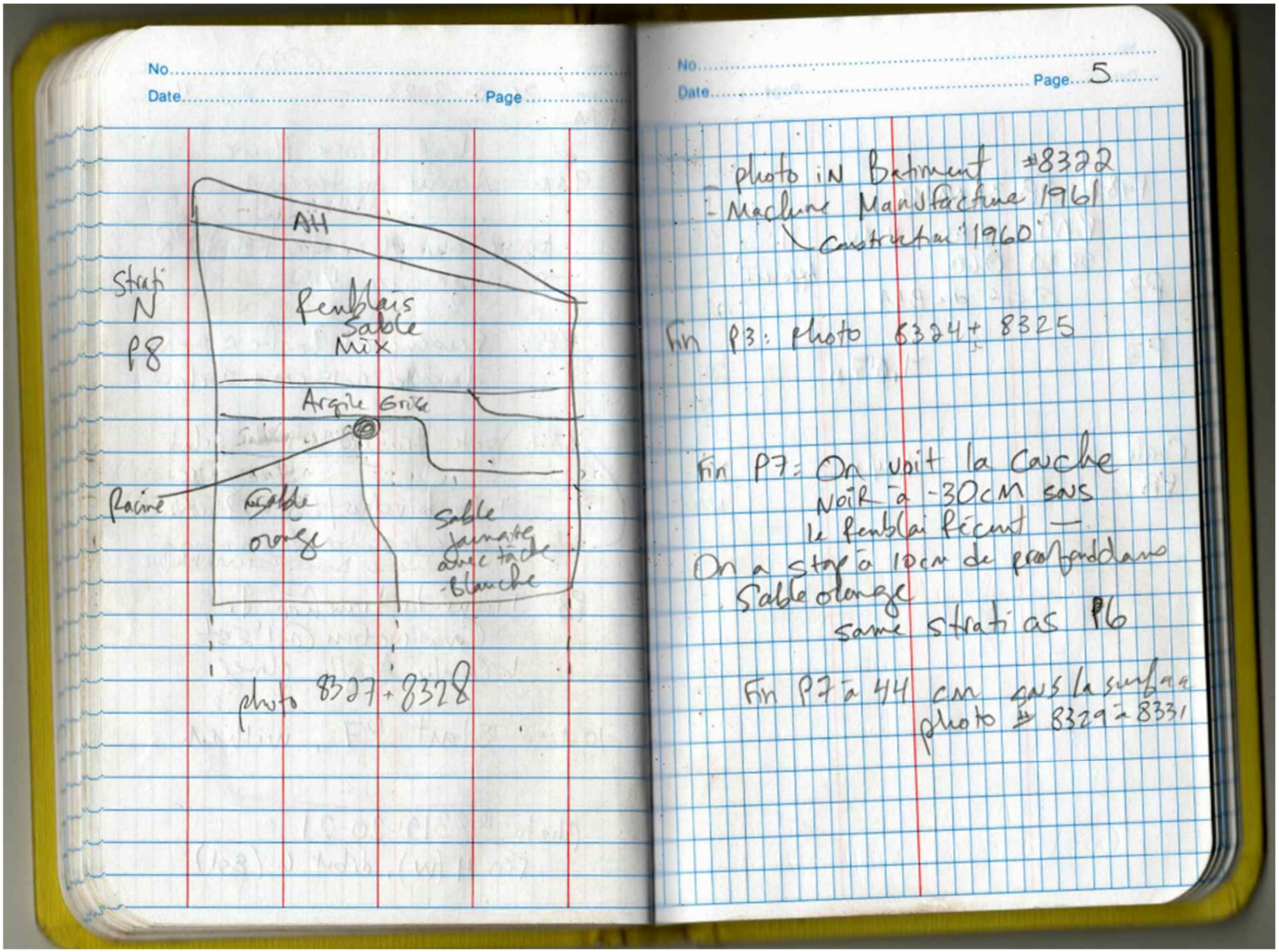
No
Date
Page
AH
Strati
N
P8
Remblais
Sable
Mix
Argile Grise
Racine
Sable
orange
Sable
limoneux
avec tâche
blanche
photo 8327 + 8328
No
Date
Page 5
- photo iN Batiment #8322
- Machine Manufacture 1961
Construction 1960
Fin P3: photo 8324 + 8325
Fin P7: On voit la couche
Noir à -30cM sous
le Remblai Récent —
On a stop à 10cm de profondeur dans
Sable orange
same stratigas P6
Fin P7 à 44 cm sous la surface
photo # 8329 à 8331

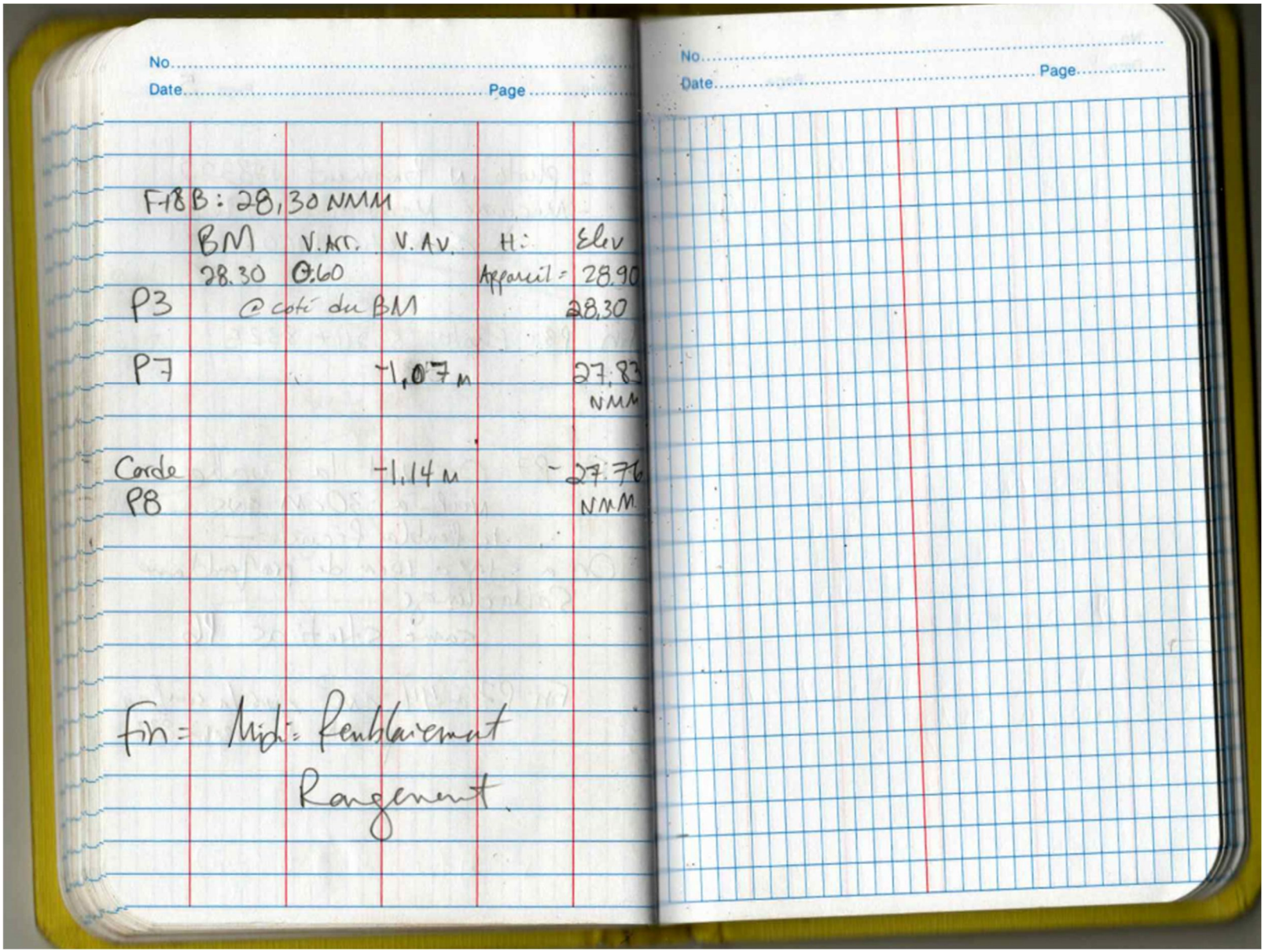

No.
Date. Page

F18B : 28,30 NMM

	BM	V. Arr.	V. Av.	H:	Elev
	28.30	0.60		Appareil =	28.90
P3	@ coté du BM				28,30
P7			-1,07 m		27,83 NMM
Corde P8			-1,14 m		-27.76 NMM

Fin = Midi = Remblaiement
Rangement.

No.
Date. Page

LE TRAMWAY DE QUÉBEC

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

Réfection des réseaux techniques urbains (RTU) de l'avenue des Érables

Rapport final

VILLE DE QUÉBEC

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE
Réfection des réseaux techniques urbains (RTU) de l'avenue des Érables

Rapport final

Section du soutien à la construction
Division de la construction
Bureau de projet du tramway de Québec
Ville de Québec

Ville de Québec – 2024

Cette intervention archéologique a été réalisée avec le soutien du Service de l'ingénierie et du Bureau de projet du tramway de Québec de la Ville de Québec.

Permis de recherche archéologique au Québec : 23-QUEB-01

Présentation des images en page couverture, de gauche à droite :

- Excavation mécanique de la sous-opération 1A (2023-VQ-TW09.0043)
- Canalisation en bois 1A50 (2023-VQ-TW09.0019)
- Tranchée sur l'avenue des Érables, au sud du boulevard René-Lévesque Ouest (2023-VQ-TW09.054)

© 2024
Ville de Québec
Tous droits réservés

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Québec - Bureau de projet du tramway de Québec

- Stéphane Noël, Coordination, responsable d'intervention, rédaction du rapport
- Véronique Miclette, Responsable d'intervention, rédaction du rapport
- Étienne Corbeil, Rédaction du rapport (sections 3, 5.3 et 5.4)
- Eli Blouin-Rondeau, Technicien en archéologie
- Maxime Béland, Chef de tronçons

Ville de Québec - Service de l'ingénierie

- Charles Lacouline, Ingénieur responsable de projet - RTU
- Maxime Tremblay, Technicien chargé de projet – RTU
- François Cliche, Premier technicien – RTU
- Charles Deneault-Bissonnette – Ingénieur conception – RTU

Stantec - Conception et surveillance des travaux

- Nathalie Lacroix, Ingénieure de projet – surveillance
- Camille Ceyte-Papon, Candidate à la profession d'ingénieur – surveillance
- Abdoulaye Sambe, Surveillant de chantier

UPEX - Entrepreneur général

- Marc-Olivier Tremblay, Directeur de projet
- Gabriel Plante-Lévesque, Chargé de projet
- Steven Duval, Contremaître

RÉSUMÉ

Dans le cadre des travaux préparatoires du projet de tramway de Québec, la Ville de Québec a procédé à la réfection de réseaux techniques urbains (RTU) sur l'avenue des Érables, dans le quartier de Montcalm.

Des sondages réalisés par Ethnoscop (2021a) avaient démontré la présence de sols archéologiques en place à l'ouest près de l'intersection de l'avenue des Érables et du boulevard René-Lévesque Ouest. Le potentiel archéologique de ce secteur est principalement associé à la présence probable d'une redoute aménagée par l'armée britannique lors du siège de Québec, en 1759. Toutefois, la supervision archéologique réalisée ponctuellement du 25 avril au 29 mai 2023 n'a pas permis de mettre au jour d'éléments archéologiques d'intérêt dans l'aire des travaux.

Compte tenu de l'intérêt archéologique et historique de la bataille des plaines d'Abraham dans l'histoire de Québec et du Canada, il est tout de même recommandé de poursuivre les interventions archéologiques dans ce secteur du quartier de Montcalm.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation ..... **i**
Résumé ..... **ii**
Table des matières ..... **iii**
Liste des figures ..... **iv**
Liste des photos ..... **vi**
1 Introduction **1**
1.1 Mise en contexte et objectifs de l'intervention 2
1.2 Organisation du rapport 3
2 Méthodologie **6**
3 Interventions archéologiques antérieures **7**
4 Cadre environnemental ancien et actuel **10**
5 Rappel historique **13**
5.1 Occupation autochtone paléohistorique 13
5.2 Occupation autochtone historique (16e au 21e siècle) 13
5.3 Régime français (17e siècle à 1760) 17
5.4 Régime britannique et période moderne (1760 à aujourd'hui) 20
6 Résultats et interprétations **25**
6.1 Sous-opération 2023-VQ-TW09-1A 25
6.2 Commentaires généraux 32
7 Conclusion et recommandations **34**
Bibliographie **35**
Annexe A : Catalogue des photographies **38**

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation de l'aire d'intervention 2023-VQ-TW09 sur l'avenue des Érables (Ville de Québec) 4

Figure 2 : Limites de la sous-opération 2023-VQ-TW09-1A et de la zone de travaux sur l'avenue des Érables (Ville de Québec) 5

Figure 3 : Coupe stratigraphique relevée par Ethnoscop en 2020, sur le boulevard René-Lévesque Ouest, à l'ouest de l'avenue des Érables (Ethnoscop 2021b : 70) 9

Figure 4 : Courbe de niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87) 12

Figure 5 : Détail du plan intitulé « Le Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image 16

Figure 6 : Détail de la « Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », par Robert de Villeneuve, 1685-86 18

Figure 7 : Détail de « Plan of Québec with the positions of the British and French army's on the Heights of Abraham 13th of Sept. 1759 », par James Murray, 1761 18

Figure 8 : Détail de « A Plan of Quebec and Environs […] », par Joseph Frederick Wallet Des Barres *et al.*, vers 1778 19

Figure 9 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », par William Hall, 1799. La flèche rouge localise l'aire d'intervention 21

Figure 10 : Détail du plan « St. Roch Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.5 », par Honorius Sisson Sitwell, vers 1865. La flèche rouge localise l'aire d'intervention 22

Figure 11 : Détail de l'« Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands » par Hopkins Henry Whitmer, 1879 22

Figure 12 : Détail de « Insurance plan of the City of Quebec, Canada », par Chas. E. Goad, 1898 23

Figure 13 : Détail de « Insurance plan of the City of Quebec, Canada », par Chas. E. Goad, 1910 23

Figure 14 : Gare de tramway de la jonction Sillery, 1946 24

Figure 15 : Détail du feuillet 78 du « Insurance plan of the city of Quebec, volume 1 », Underwriters' Survey Bureau, 1957 24

Figure 16 : Localisation de la sous-opération 2023-VQ-TW09, superposé à la photo aérienne de mai 2023 27

Figure 17 : Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2023-VQ-TW09-1A, avenue des Érables 31

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Canalisation en bois (2023-VQ-TW09-1A50) 28

Photo 2 : Paroi est de la sous-opération 2023-VQ-TW09-1A, après l'agrandissement de la tranchée vers l'est. La canalisation en bois brisée (1A50) est encore visible (flèche rouge) 28

Photo 3 : Canalisation en bois 1A50 (flèche rouge), tuyau en grès (flèche bleue) et tuyaux en terre cuite (flèche verte) 29

Photo 4 : Artéfacts retrouvés dans les déblais de la sous-opération 2023-VQ-TW09-1A : en haut, trois tessons de grès cérame grossier glaçuré; en bas, tesson de TCF jaune vernissée 30

Photo 5 : Paroi ouest de la tranchée de construction des RTU, devant le 1010, avenue des Érables, entre le boulevard René-Lévesque Ouest et de la rue Fraser 32

Photo 6 : Tranchée d'excavation à l'intersection de l'avenue des Érables et de la rue Fraser, pour la construction d'un puits d'accès 33

1 INTRODUCTION

Le projet du tramway de Québec prévoit l'aménagement d'un réseau de tramway moderne sur 19,3 km, entre Cap-Rouge et D'Estimauville, en passant par Sainte-Foy, le centre-ville et Limoilou. Le tracé du tramway desservira l'axe le plus achalandé de l'agglomération à l'aide de 24 stations et cinq pôles d'échanges.

Le projet du tramway de Québec étant soumis au *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le potentiel archéologique de tous les tronçons du projet a fait l'objet d'évaluations détaillées puis de recommandations quant aux interventions à planifier (ex. : inventaire, fouilles, supervision).

Plusieurs études de potentiel archéologique ont été réalisées, notamment :

- Évaluation sommaire du potentiel archéologique pour le tracé d'origine soit du Pôle Le Gendre au Terminus de Charlesbourg, correspondant aux tronçons TW-01 à TW-18 (Simoneau 2018).
- Études de potentiel archéologique réalisées pour le tracé d'origine (tronçons TW-01 à TW-18) (Ethnoscop 2020a, 2020b, 2020c, 2020d).
- En 2021, ajout d'une nouvelle portion du tracé allant du Pôle de Saint-Roch au Pôle D'Estimauville (tronçons TW-19 et TW-20). Ces nouveaux tronçons ont également fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique (Ethnoscop 2021a; Ethnoscop 2023a).

En 2020 et 2021, des fouilles archéologiques et sondages exploratoires ont été réalisés dans plusieurs zones identifiées dans les études de potentiel (Ethnoscop 2021b, 2022a, 2022b, 2023b). Les validations du potentiel archéologique sur le terrain se sont poursuivies à l'été et à l'automne 2022, principalement pour les tronçons TW-19 et TW-20 traversant les quartiers du Vieux-Limoilou, de Maizerets et le secteur D'Estimauville (Ethnoscop 2023c, 2024a). Diverses interventions archéologiques ont été réalisées par la Ville de Québec en 2023 (tronçons TW-09, TW-12 et TW-19).

Le présent rapport présente les résultats d'une supervision archéologique réalisée principalement sur l'avenue des Érables, dans le quartier de Montcalm situé dans l'arrondissement La Cité-Limoilou. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de travaux préparatoires effectués en amont de la phase de réalisation du projet de tramway.

1.1 Mise en contexte et objectifs de l'intervention

Au printemps 2023, des travaux de réfection des réseaux techniques urbains (RTU) ont été réalisés dans le quartier de Montcalm (tronçon TW-09). Ces travaux touchaient l'avenue des Érables entre la rue Crémazie Ouest au nord et la rue Fraser au sud, ainsi qu'une section d'environ 100 m sur la rue Fraser de part et d'autre de l'avenue des Érables (figure 1 et figure 2). Le projet était dirigé conjointement par le Service de l'ingénierie et le Bureau de projet du tramway de Québec de la Ville de Québec.

L'ensemble des plans de construction des RTU a été soumis à une évaluation du potentiel archéologique. Une zone à potentiel a été identifiée et a fait l'objet d'une supervision archéologique, soit le côté ouest de l'avenue des Érables, au nord de l'intersection avec le boulevard René-Lévesque Ouest. Des visites ponctuelles ont été réalisées ailleurs dans l'aire des travaux. Cette intervention a été réalisée sous le **permis 23-QUEB-01**, émis par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) conformément au *Règlement sur la recherche archéologique* de la *Loi sur le patrimoine culturel (LPC)*.

Les objectifs de l'intervention étaient de vérifier la présence possible d'une redoute aménagée par l'armée britannique en 1759, durant le siège de Québec. La superposition des plans du milieu du 18e siècle réalisée dans l'étude de potentiel du projet du tramway de Québec (Ethnoscop 2020b) suggère que cet ouvrage militaire pourrait se retrouver près de l'intersection de l'avenue des Érables et du boulevard René-Lévesque Ouest. Ainsi, la supervision archéologique visait à documenter toute trace de cette redoute ou d'autres éléments archéologiques d'intérêt.

1.2 Organisation du rapport

Ce rapport est divisé en sept sections qui permettront de contextualiser l'intervention et présenter les résultats principaux : introduction, méthodologie, interventions archéologiques antérieures, cadre environnemental ancien et actuel, rappel historique, résultats et interprétations, puis conclusion et recommandations.

Figure 1 : Localisation de l'aire d'intervention 2023-VQ-TW09 sur l'avenue des Érables (Ville de Québec)

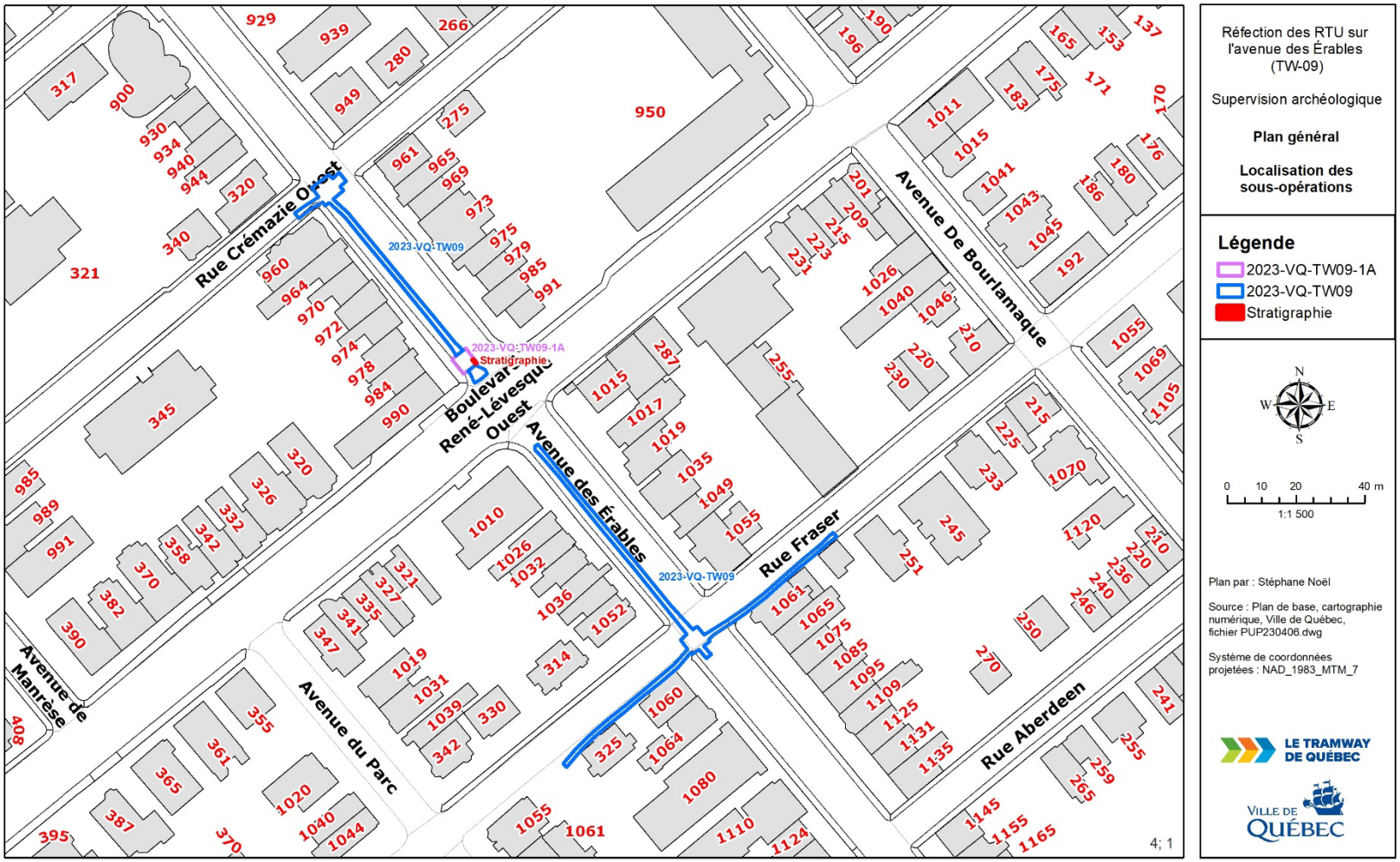

Figure 2 : Limites de la sous-opération 2023-VQ-TW09-1A et de la zone de travaux sur l'avenue des Érables (Ville de Québec)

2 MÉTHODOLOGIE

La supervision archéologique et les excavations mécaniques nécessaires à la réfection des RTU ont été effectués simultanément. Conformément à la méthodologie utilisée en archéologie historique à la Ville de Québec, l'identification des tranchées, des couches stratigraphiques (lots) et des vestiges a suivi le système Tikal (Parcs Canada 2005).

Comme l'intervention a été réalisée à l'extérieur d'un site répertorié à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), un numéro de projet a plutôt servi à identifier l'intervention : 2023-VQ-TW09. La tranchée ayant fait l'objet d'une supervision a reçu le numéro de sous-opération 1A. L'aire des travaux ayant fait l'objet d'une inspection visuelle, sans découverte archéologique, n'a pas reçu de numéro d'enregistrement. Sur les plans de localisation, les limites d'excavations sont identifiées par le numéro de projet (2023-VQ-TW09).

Les couches de sol relevées en stratigraphie ont fait l'objet d'une description technique, d'une documentation photographique et de dessins ou de croquis stratigraphiques. Les tranchées d'excavation ont été relevées à l'aide de points de repère environnants ainsi qu'à l'aide d'une tablette électronique équipée d'un GPS ayant une précision de 3 m. Les notes relatives à la surveillance ont été consignées dans un carnet d'arpentage et sur des fiches de résumé de lots. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe A) et les photos originales sont déposées à la Ville de Québec.

Au terme du projet, tous les documents originaux de l'intervention ont été déposés à la Ville de Québec et des copies ont été remises au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

3 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

La seule intervention effectuée dans le secteur s'est déroulée en 2020. La firme Ethnoscop (2021b) avait alors été mandatée pour la réalisation d'un inventaire archéologique dans le cadre des travaux préparatoires au tramway de Québec. Deux longues tranchées mécaniques avaient été excavées du côté sud du boulevard René-Lévesque Ouest, à l'ouest de l'avenue des Érables. Les archéologues ont ensuite disposé dix sondages manuels à l'intérieur des tranchées mécaniques pour documenter la séquence stratigraphique.

L'inventaire a permis d'identifier une séquence stratigraphique en place, témoignant de l'évolution des lieux (figure 3).

Tout d'abord, l'ensemble des sondages a révélé la présence d'une couche contenant une importante proportion de matières végétales, dont des pièces de bois posées à plat, des copeaux de bois et autres fibres ligneuses. Dans l'un des sondages, quelques morceaux de bois travaillés ont été mis au jour, dont une patte tournée (Ethnoscop 2021b : 71-72).

Bien que cette couche organique pourrait être associée à l'aménagement de la redoute érigée par les Britanniques en 1759, sa nature et son association culturelle demeurent incertaines. L'hypothèse la plus probable s'avère qu'elle serait associée à la présence d'un ancien ruisseau ou à un plan d'eau apparaissant sur des cartes de la fin du 18e siècle et du 19e siècle (figure 9 et figure 10).

Cette dernière hypothèse est supportée par l'analyse archéobotanique, qui révèle que 94 % des macro-restes végétaux dans l'échantillon du lot 3D7 (sol organique avec matières végétales) poussaient dans un environnement humide (sols humides, bords de cours d'eau, marécages, sols boueux). La présence d'espèces de mauvaises herbes originaires d'Eurasie indique également que cette couche organique a été déposée à la période historique (GAIA 2021 : 21).

De plus, dans quelques sondages, la couche organique était recouverte d'une couche compacte composée de plaquettes de schiste. Cette couche pourrait être une aire de circulation, aménagée sur une surface humide. Les quelques artéfacts

retrouvés en association avec ce niveau compact situent son aménagement au cours du 19e siècle.

Finalement, dans la portion est de l'intervention, des traces de tranchées ont été mises au jour. Bien que les sols de remplissage de ces tranchées aient été excavés jusqu'au roc, il n'a pas été possible de déterminer leurs fonctions exactes.

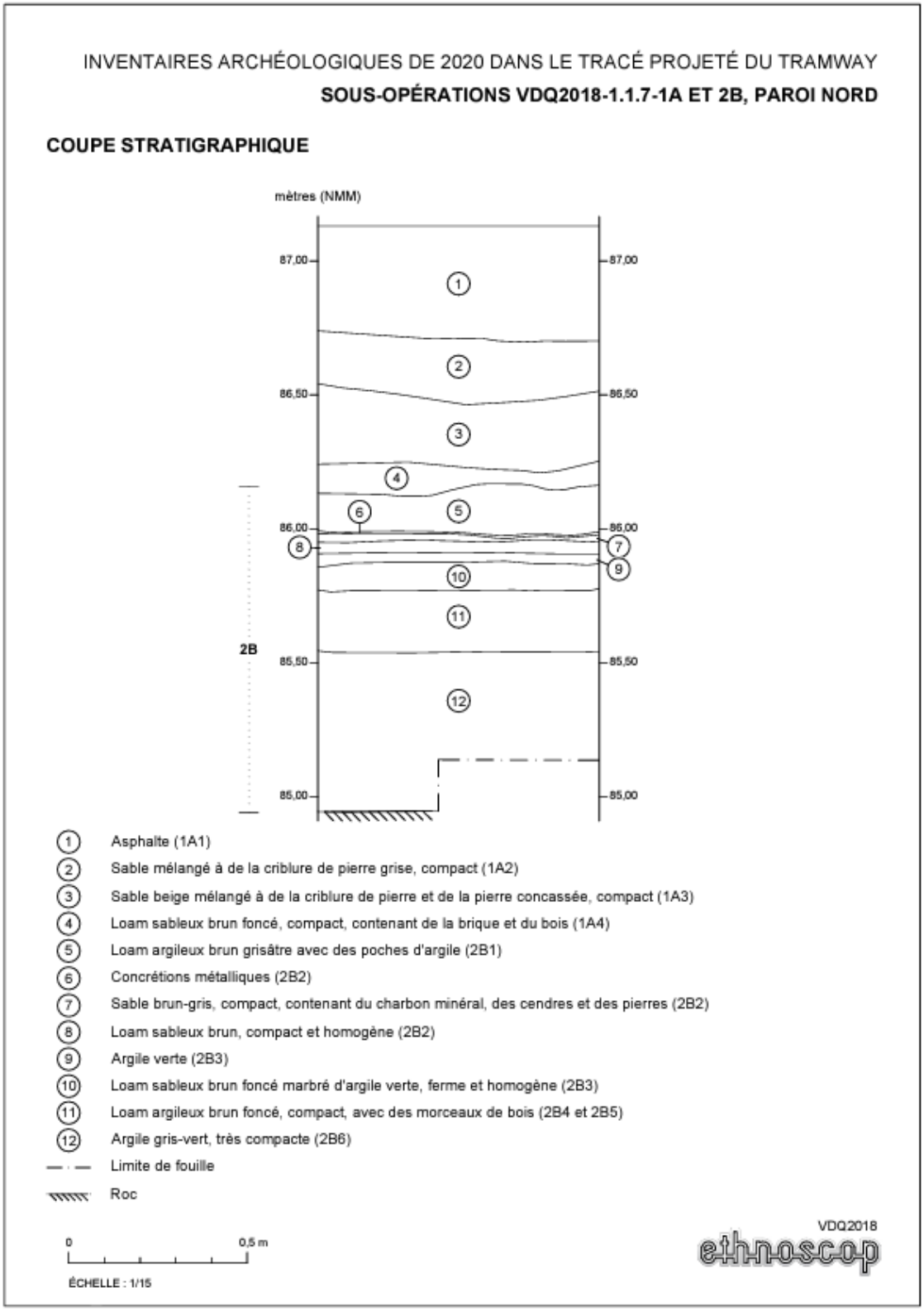

Figure 3 : Coupe stratigraphique relevée par Ethnoscop en 2020, sur le boulevard René-Lévesque Ouest, à l'ouest de l'avenue des Érables (Ethnoscop 2021b : 70)

4 CADRE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN ET ACTUEL

L'aire d'intervention se situe à la Haute-Ville, sur le promontoire de Québec. Cette formation est la seule intrusion de la province géologique des Appalaches au nord du fleuve Saint-Laurent. Des composantes des groupes de l'île d'Orléans et de Sillery s'y trouvent. Le groupe de l'île d'Orléans comprend les formations de la ville de Québec 2, de la ville de Québec 3 et de la Citadelle. Dans le secteur de l'intervention, la roche-mère est composée d'un calcaire argileux homogène d'un à cinq mètres d'épaisseur avec des interlits de shale de moins d'un mètre d'épaisseur (Ethnoscop 2023b : 9).

Les cartes pédologiques ne tiennent généralement pas compte du secteur à l'étude, en raison des fortes perturbations occasionnées par l'urbanisation dense de la ville de Québec. De façon générale, sur le promontoire de Québec, les dépôts superficiels d'une épaisseur de 0,50 à 1 m sont issus de l'altération du socle rocheux (Ethnoscop 2023b : 9).

Le promontoire de Québec était autrefois ponctué de plusieurs ruisseaux, mais ces derniers sont majoritairement canalisés ou remblayés. Les plans anciens et les résultats de l'inventaire archéologique de 2020 tendent à démontrer que l'aire d'intervention est située à proximité d'un ancien ruisseau ou d'un plan d'eau de faible envergure.

L'intersection de l'avenue des Érables et du boulevard René-Lévesque Ouest se situe à environ 87 m d'altitude. Les études en paléoenvironnement permettent de déterminer que le promontoire de Québec était recouvert des glaces de l'inlandsis laurentidien jusque vers 13 000 à 12 500 ans AA, alors que s'entame la déglaciation de la région de Québec (figure 4). Un peu après 11 000 ans AA, le seuil de Québec aurait été libéré des glaces, engendrant la vidange du lac proglaciaire Candona et l'arrivée massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain (Ethnoscop 2023b : 11).

Le relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la création du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec vers 9 800 ans AA. L'exondation progressive du territoire passe par diverses phases

menant à la création de terrasses (Lamarche 2011 : 9). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent commence à se former à une altitude de 65 m vers 9 700 ans AA (Lamarche 2011 : 125). Des bras du Proto-Saint-Laurent coulent alors sur la rive nord du promontoire de Québec émergeant, en empruntant la dépression de Cap-Rouge-Limoilou (Ethnoscop 2023b : 12).

Jusqu'à environ 9 500 ans AA, le climat devait être assez rigoureux, avec les terres émergées caractérisées par un pergélisol recouvert d'une toundra herbeuse. Les études paléoenvironnementales indiquent toutefois que dès 9 000 ans AA, des arbres peuplaient les contreforts des Laurentides au nord de Québec, tandis qu'entre 7 000 et 8 000 ans AA, une forêt d'épinettes noires recouvrait les basses terres (Richard 1985; Ethnoscop 2023b : 12). Il est donc possible d'établir que le secteur à l'étude a pu être occupé par des humains il y a environ 9 500 ans AA, à une époque où le promontoire de Québec émergeait entre deux bras du Proto-Saint-Laurent.

Actuellement, l'aire d'intervention est dans un milieu fortement urbanisé. Les travaux d'excavation ont été réalisés dans une emprise de rue municipale dans laquelle se trouvaient déjà des infrastructures municipales (aqueduc et égout) et des réseaux techniques urbains.

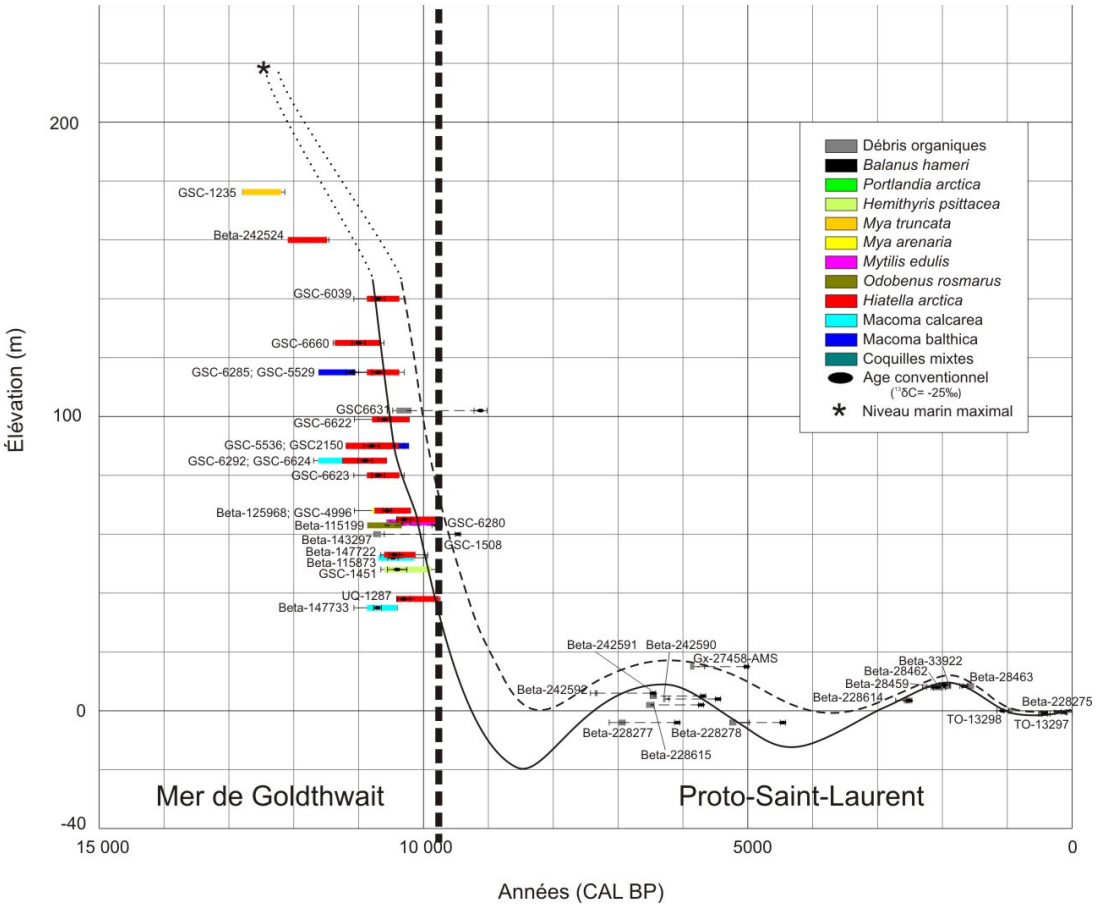

Figure 4 : Courbe de niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87)

5 RAPPEL HISTORIQUE

Cette section du rapport vise à synthétiser brièvement l'occupation du secteur à l'étude, en présentant brièvement l'occupation autochtone paléohistorique et historique, suivie par l'occupation et l'utilisation des lieux au cours des Régimes français et britannique.

5.1 Occupation autochtone paléohistorique

Comme abordé dans la section précédente, le promontoire de Québec est devenu habitable vers 9 500 ans AA, soit pendant la période du Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA). Dans la région de Québec, un site de cette époque a été identifié à l'embouchure de la rivière Chaudière, sur une terrasse entre 40 et 50 m d'altitude. Aucun site de cette époque n'a encore été mis au jour sur le promontoire de Québec.

La période de l'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) a été divisée en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent. Bien que des sites de l'Archaïque ancien et moyen ont été identifiés sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, il faut attendre la période de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) avant que le territoire de la ville de Québec soit occupé de façon permanente par les Autochtones. Les sites de cette époque consistent principalement en de petits campements saisonniers, situés entre 10 et 20 m d'altitude (Ethnoscop 2023b : 14).

Les sites de la période du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) sont mieux représentés à Québec. Des occupations du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) ont été identifiées au site de l'îlot des Palais et à Place Royale, en Basse-Ville de Québec. Ces sites ont été mis au jour entre 5 et 20 m d'altitude. La sous-période du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) est quant à elle documentée sur les sites de la place Royale, de l'îlot des Palais, du domaine Maizerets et de Sillery (Ethnoscop 2023b : 15).

5.2 Occupation autochtone historique (16e au 21e siècle)

Au cours de ses visites dans l'estuaire du Saint-Laurent de 1534 à 1536, Jacques Cartier prend contact avec des Iroquoiens dans la région de Québec, entretenant

avec eux des relations politiques et économiques. Plusieurs villages devaient être présents entre Québec et la côte de Beaupré.

Dans ses récits de septembre 1535, alors qu'il naviguait à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, Cartier mentionne une bourgade nommée Stadaconé, comptant entre 500 et 800 personnes. La localisation du village de Stadaconé a fait l'objet de plusieurs hypothèses par les archéologues et historiens. Une analyse récente suggère qu'il serait vraisemblablement sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, sur une terrasse de 15 m d'altitude, à environ 1,6 km (une demi-lieue) de l'embouchure de la rivière Lairet (Plourde 2008).

Pour des raisons qui demeurent largement débattues, les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée du fleuve Saint-Laurent entre le passage de Cartier (1534-36) et la fondation de Québec par Samuel de Champlain, en 1608 (Ethnoscop 2023b : 15). Au début du 17e siècle, la vallée du Saint-Laurent est occupée et fréquentée par différentes nations autochtones : Innus, Algonquins, Etchemins (Malécites) et Mi'kmaw. L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire aussi des groupes d'origine abénaquise (Ethnoscop 2023b : 15).

Après une période tumultueuse au début du 17e siècle pendant laquelle ils ont été affaiblis par les épidémies et les guerres avec les Iroquois, les Hurons-Wendat se dirigent entre autres vers Québec, en provenance de la région de la baie Georgienne, en Ontario. Au printemps 1650, environ 300 Hurons-Wendat arrivent à Québec où ils sont temporairement hébergés par les Ursulines et les Augustines (Lozier 2018 : 109). Ce nombre augmente à environ 600 à partir de l'automne 1650 et ils passent l'hiver de 1650-51 près de l'Hôtel-Dieu de Québec (Jaenen 1996 : 180). Au printemps 1651, les Jésuites les conduisent à l'Île d'Orléans sur une terre prêtée par Éléonore de Grandmaison pour une période de huit ans (Labelle 2014 : 133). Au printemps 1656, un groupe d'Iroquois attaque le village huron de l'Île d'Orléans et environ 70 individus sont tués ou faits prisonniers, dont plusieurs jeunes femmes (Trigger 1976 : 810).

La plupart des Hurons-Wendat retournent alors à Québec le 4 juin 1656. Quelques familles huronnes se sont aussi dirigées vers Sillery puisque cette mission était

fortifiée (Trigger 1976 : 811). En Haute-Ville, le gouverneur Louis d'Ailleboust de Coulonge fait construire un fort pour protéger les Hurons-Wendat, tout juste à côté du fort Saint-Louis (figure 5). Ils reçoivent aussi des terres à cultiver : ils obtiennent quelque 44 arpents en culture sur la rive sud du Saint-Laurent (Labelle 2014 : 135).

En 1667, les Hurons-Wendat se dirigent vers Beauport à la suite de la paix instaurée entre les Français et les Iroquois (Labelle 2014 : 135). Ce séjour n'a été que de courte durée, car en 1669 ils repartent, cette fois vers la côte Saint-Michel à Notre-Dame-de-Foy (Sainte-Foy). Ils y sont restés quatre ans, soit assez longtemps pour cultiver des champs et construire des maisons.

En 1673, les terres et le bois commencent à manquer à Notre-Dame-de-Foy (Martin 1885 : 194). Après des consultations et des prospections, la population huronne-wendat choisit un nouvel emplacement dans la seigneurie Saint-Gabriel qui appartient aux Jésuites. Il s'agit d'un plateau sablonneux, formant une pointe située entre deux ruisseaux et la rivière Lorette. Cette nouvelle mission est nommée Notre-Dame-de-Lorette. Les Hurons-Wendat sont demeurés à cet endroit de décembre 1673 jusqu'à l'automne 1697, soit près de 24 ans (Labelle 2014 : 136-137). Après le départ des Hurons-Wendat et des Jésuites, ce village a été renommé la Vieille-Lorette, puis L'Ancienne-Lorette. Ils s'installent alors près des chutes de la rivière Saint-Charles, à un endroit nommé Jeune-Lorette. Maintenant appelé Wendake, ce village est aujourd'hui toujours occupé par les Hurons-Wendat.

La documentation historique disponible ne permet pas de déterminer que l'aire d'intervention a fait l'objet d'une occupation soutenue par des Autochtones à la période historique (16e au 20e siècle).

Figure 5 : Détail du plan intitulé « Le Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 3
Lien Web : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59689086

5.3 Régime français (17e siècle à 1760)

L'aire des travaux se situe dans l'ancienne banlieue de Québec, sur des terres vouées à un usage domestique et agricole jusqu'au début du 20e siècle. D'abord octroyée aux compagnies chargées de développer la colonie, cette partie de la banlieue fut ensuite divisée en fiefs et seigneuries pour des particuliers et communautés religieuses. Le secteur de la rue des Érables fait partie du fief Saint-Joseph, concédé en 1639 aux Ursulines.

Tout au long du régime français, ce fief, comme la majorité de cette partie de la Haute-Ville, servira une fonction majoritairement agricole avec quelques rares résidences longeant les deux axes que sont le chemin Sainte-Foy et la Grande Allée (figure 6). Outre l'avenue Belvédère qui existait au 17e siècle sous forme d'un chemin, ce ne sera qu'au milieu du 18e siècle qu'apparaîtront des chemins de traverse (Ethnoscop 2020a : 70).

Le plan dit de James Murray (figure 7), représentant la position des troupes et les ouvrages défensifs érigés lors de la bataille des Plaines d'Abraham, témoigne de la présence d'une redoute britannique dans ce secteur du quartier de Montcalm. Cet ouvrage apparaît également sur le plan de Des Barres *et al.* (v.1778; figure 8).

Figure 6 : Détail de la « Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », par Robert de Villeneuve, 1685-86
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4
Lien : ark:/12148/btv1b59689108

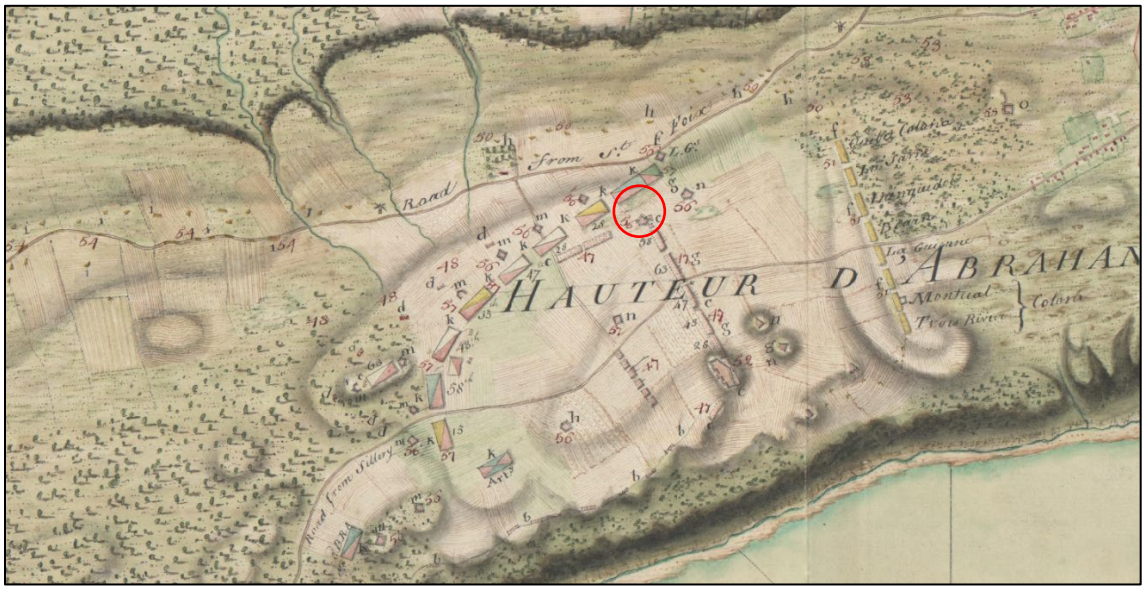

Figure 7 : Détail de « Plan of Québec with the positions of the British and French army's on the Heights of Abraham 13th of Sept. 1759 », par James Murray, 1761
Source : William L. Clements Library, ID no. 704.
Lien : https://quod.lib.umich.edu/cgi/i/image/image-idx?id=S-WCL1IC-X-704%5DWCL000817

Figure 8 : Détail de « A Plan of Quebec and Environs […] », par Joseph Frederick Wallet Des Barres *et al.*, vers 1778
Source : Norman B. Leventhal Map & Education Center, Boston Public Library, G1106.P5 D47 1777
Lien : https://collections.leventhalmap.org/search/commonwealth:7h149v43

5.4 Régime britannique et période moderne (1760 à aujourd'hui)

Après la Conquête, la campagne à l'ouest de la ville fortifiée va progressivement être urbanisée par les bourgeois anglais (Ethnoscop 2021b : 62). Le plan de 1799 de William Hall (figure 9) illustre la subdivision des terres mise en place sept ans auparavant par les Ursulines (Ethnoscop 2020a : 71). Ce plan montre également un ruisseau prenant sa source près de l'aire d'intervention (figure 9). Malgré l'augmentation graduelle de l'occupation du chemin Sainte-Foy et de la Grande Allée, aucune structure n'est visible sur le plan de Sitwell (v. 1865) dans le secteur de l'intersection du boulevard René-Lévesque Ouest et de l'avenue des Érables (figure 10). On y voit toutefois la présence d'un plan d'eau rectangulaire.

En 1879, le quartier est désormais divisé selon son plan hippodamien qui s'étend de l'avenue de Salaberry à l'avenue des Érables (figure 11). Bien que les rues et les différents lots à construire sont déjà en place, peu de bâtiments y sont encore construits. La rue Sainte-Cécile (à l'origine de la rue Saint-Cyrille qui deviendra le boulevard René-Lévesque) et l'avenue des Érables sont ouvertes vers 1870 (Ethnoscop 2021b : 65), mais le secteur de l'intersection est dépourvu de bâtiments.

Cette époque correspond à la mise en place du tramway hippomobile en Haute-Ville à partir de 1878, réseau qui à terme complètera une boucle de laquelle l'avenue des Érables sera l'extrémité ouest, connectant la ligne de la Grande Allée et du chemin Sainte-Foy. Ce circuit de la Haute-Ville sera électrifié en 1897 (Pharand 1998 : 20-54).

Au début du 20e siècle, de nouveaux bâtiments seront graduellement construits au sein des différents îlots urbains laissés vacants depuis la fin du 19e siècle (figure 12 et figure 13). Le coin nord-ouest de l'intersection René-Lévesque Ouest/des Érables sera le lieu d'implantation d'une station (figure 14) pour la jonction entre le tramway déjà en place sur l'avenue des Érables et une nouvelle ligne se dirigeant vers Sillery (Pharand 1998 : 93-95). Ce bâtiment sera démoli en même temps que le reste du réseau de tramway de la ville de Québec à la fin des années 1940 (Pharand 1998 : 164-171).

Au milieu du 20e siècle, les différents îlots sont entièrement construits et la majorité des bâtiments érigés sont encore présents aujourd'hui (figure 15). La dernière transformation importante du secteur sera l'élargissement du boulevard René-Lévesque Ouest à l'est de l'intersection avec l'avenue des Érables, au cours de laquelle certains bâtiments datant de la fin du 19e siècle ont été détruits.

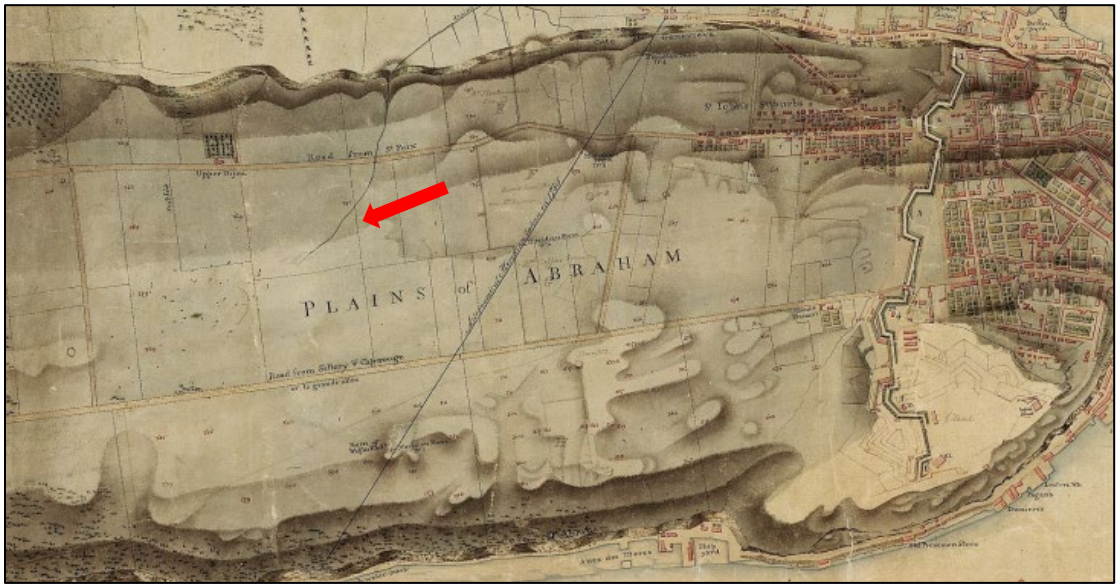

Figure 9 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », William Hall, 1799. La flèche rouge localise l'aire d'intervention
Source : BAC, No. 4128573
Lien : http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4128573&lang=fra

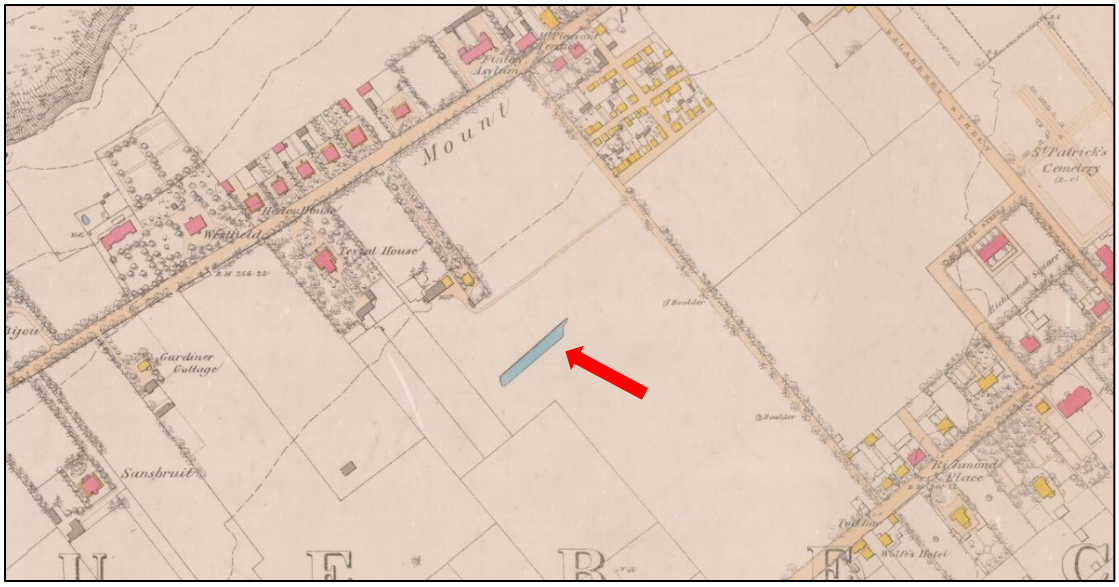

Figure 10 : Détail du plan « St. Roch Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.5 », Honorius Sisson Sitwell, v. 1865. La flèche rouge localise l'aire d'intervention
Source : BAnQ, P600, S4, SS2, D634, P20
Lien : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121138

Figure 11 : Détail de l'« Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands » par Hopkins Henry Whitmer, 1879.
Source : BAnQ, 0000174243
Lien : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244119

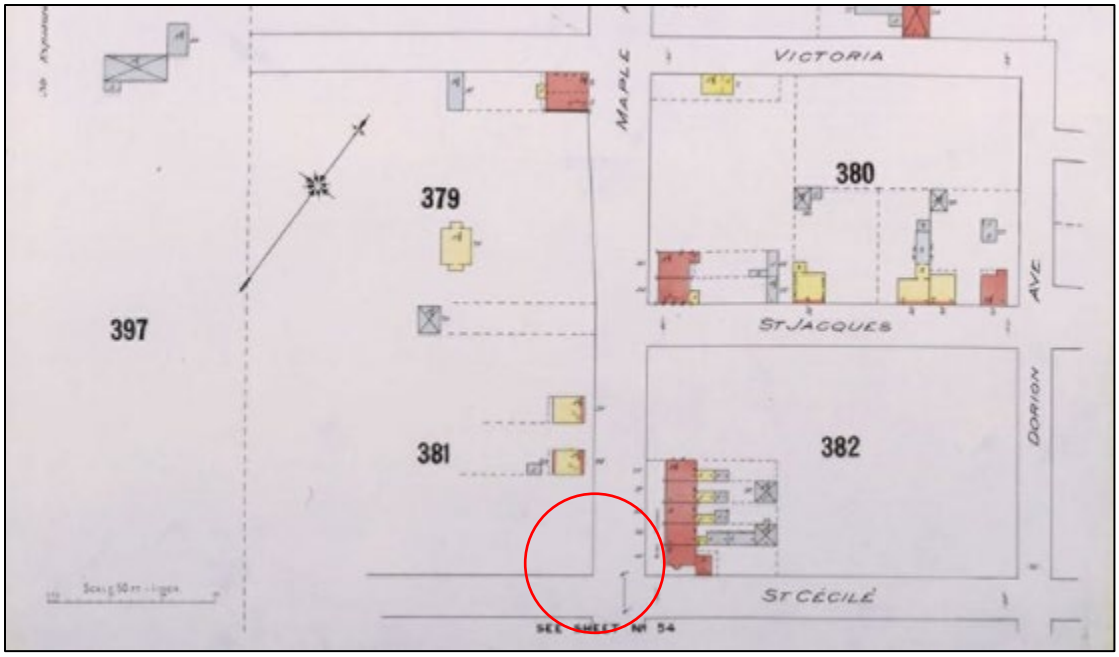

Figure 12 : Détail de « Insurance plan of the City of Quebec, Canada », Chas. E. Goad, 1898
Source : BAnQ, 0003028680
Lien web : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246715

Figure 13 : Détail de « Insurance plan of the City of Quebec, Canada », Chas. E. Goad, 1910
Source : BAnQ, 0003657013
Lien : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246879

Figure 14 : Gare de tramway de la jonction Sillery, 1946
Source : AVQ Q-C1-14-N002563
Lien : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/recherche/archive.aspx?aid=942950

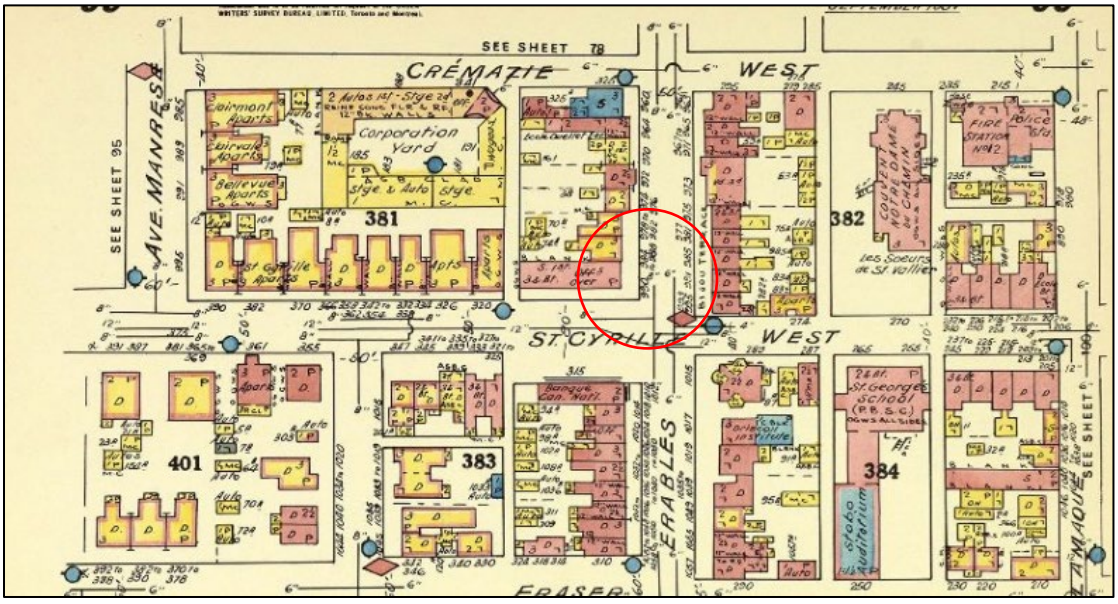

Figure 15 : Détail du feuillet 78 du « Insurance plan of the city of Quebec, volume 1 », Underwriters' Survey Bureau, 1957
Source : BAnQ, 0000174294
Lien : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244127

6 RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS

La supervision archéologique des excavations pour le projet de l'avenue des Érables s'est déroulée de façon ponctuelle, le 25 avril et les 10, 11 et 29 mai 2023.

Il est important de noter que l'entrepreneur n'a averti l'archéologue qu'une fois l'excavation terminée dans la zone à potentiel archéologique identifiée au nord de l'intersection René-Lévesque Ouest/des Érables. Cependant, comme le secteur avait déjà été perturbé par la pose d'un puits d'accès de Bell Canada, le potentiel de découvertes archéologiques *in situ* demeurait limité. L'excavation mécanique s'est limitée à une bande d'environ 1,50 m autour de la chambre existante.

6.1 Sous-opération 2023-VQ-TW09-1A

La sous-opération 2023-VQ-TW09-1A était située dans la moitié ouest de l'avenue des Érables, au nord du boulevard René-Lévesque Ouest. Elle avait des dimensions de 5,50 m (N-S) sur 5,20 m (E-O). Cette excavation était nécessaire pour procéder à la démolition et à la reconstruction d'un puits d'accès de Bell Canada (figure 16).

Dans la paroi est de la sous-opération 2023-VQ-TW09-1A, deux canalisations ont été observées. Tout d'abord, une canalisation en bois (1A50) a été notée à 1,28 m sous la surface (environ 85,77 m ANMM). Son extrémité avait été arrachée par la pelle mécanique. Elle avait une largeur d'environ 0,25 m, une hauteur de 0,20 m et était orientée est-ouest (photo 1, photo 2 et photo 3). À environ 0,20 m au nord de la canalisation en bois, un tuyau en grès a été mis au jour à 1,37 m sous la surface (environ 85,68 m ANMM). Il avait un diamètre approximatif de 0,20 m. Comme il n'a pas été dégagé complètement, il est impossible de fournir plus de détails sur ses caractéristiques (photo 1).

Deux tuyaux en terre cuite ont également été aperçus dans la paroi sud de la sous-opération 1A. Ces conduites plus modernes d'un diamètre d'environ 0,15 m ont été posées côte-à-côte, dans un remblai hétérogène sous la couche de sable d'aménagement de la rue (photo 3). Il s'agit d'installations relativement modernes, probablement de la seconde moitié du 20e siècle.

La canalisation en bois et le tuyau en grès ont été installés dans une couche de limon argileux gris bleuté. Les quelques artéfacts observés dans les déblais datent des 19e et 20e siècles, mais il n'a pas été possible de les attribuer à un contexte archéologique précis (photo 4). Ces deux conduites sont vraisemblablement associées à deux phases distinctes d'installations de conduites domestiques. La canalisation en bois pourrait être associée à l'ouverture de l'avenue des Érables à la fin du 19e siècle.

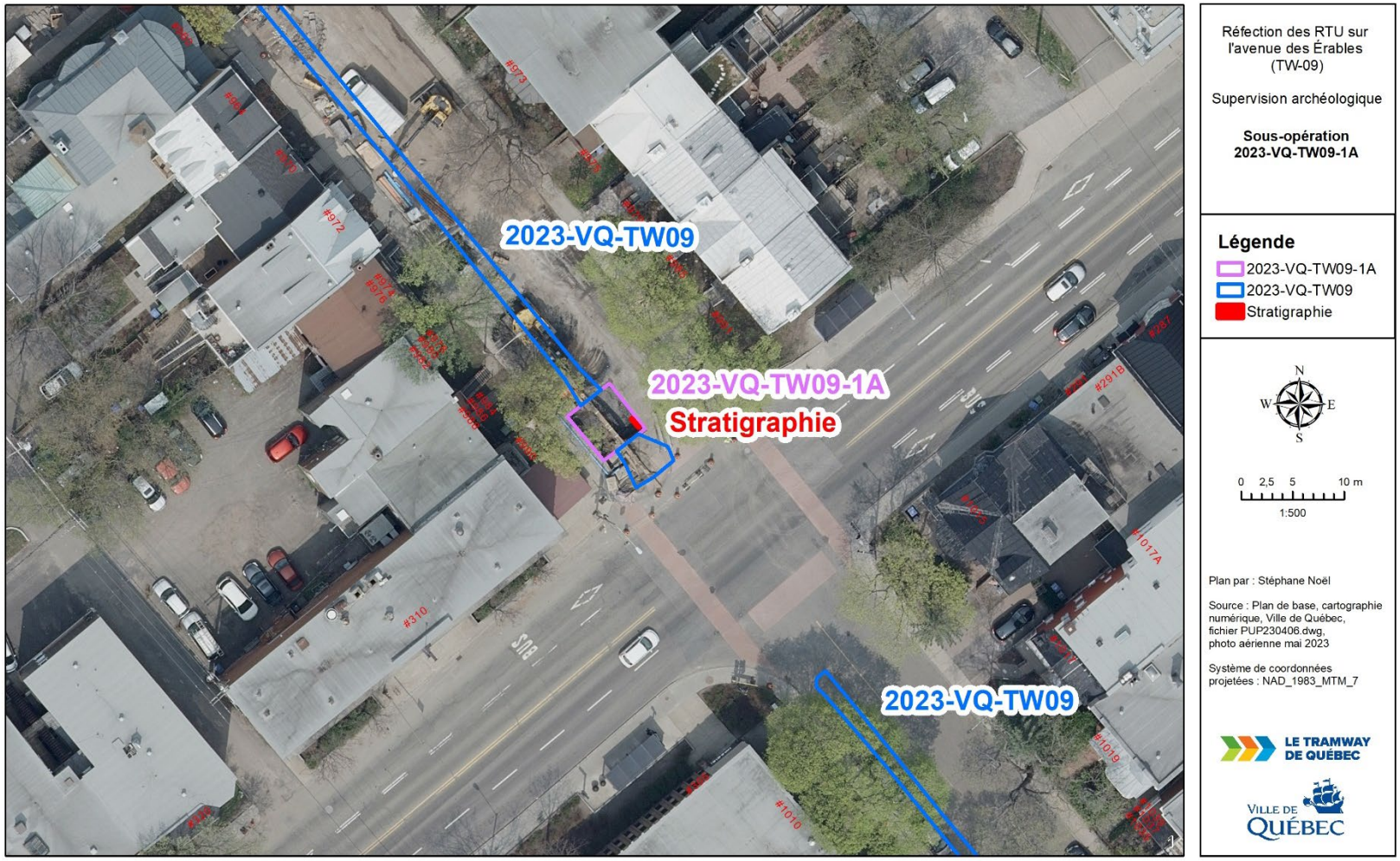

Figure 16 : Localisation de la sous-opération 2023-VQ-TW09-1A, superposé à la photo aérienne de mai 2023

Photo 1 : Canalisation en bois (2023-VQ-TW09-1A50)
Source : Stéphane Noël (no. cat. 2023 -VQ-TW09.0006)

Photo 2 : Paroi est de la sous-opération 2023-VQ-TW09-1A, après l'agrandissement de la tranchée vers l'est. La canalisation en bois brisée (1A50) est encore visible (flèche rouge)
Source : Véronique Miclette (no. cat. 2023 -VQ-TW09.0042)

Photo 3 : Canalisation en bois 1A50 (flèche rouge), tuyau en grès (flèche bleue) et tuyaux en terre cuite (flèche verte)
Source : Stéphane Noël (no. cat. 2023-VQ-TW09.0008)

Photo 4 : Artéfacts retrouvés dans les déblais de la sous-opération 2023-VQ-TW09-1A : en haut, trois tessons de grès cérame grossier glaçuré; en bas, tesson de TCF jaune vernissée
Source : Stéphane Noël (no. cat. 2023-VQ-TW09.0005)

2023-VQ-TW09-1A-Strat Est

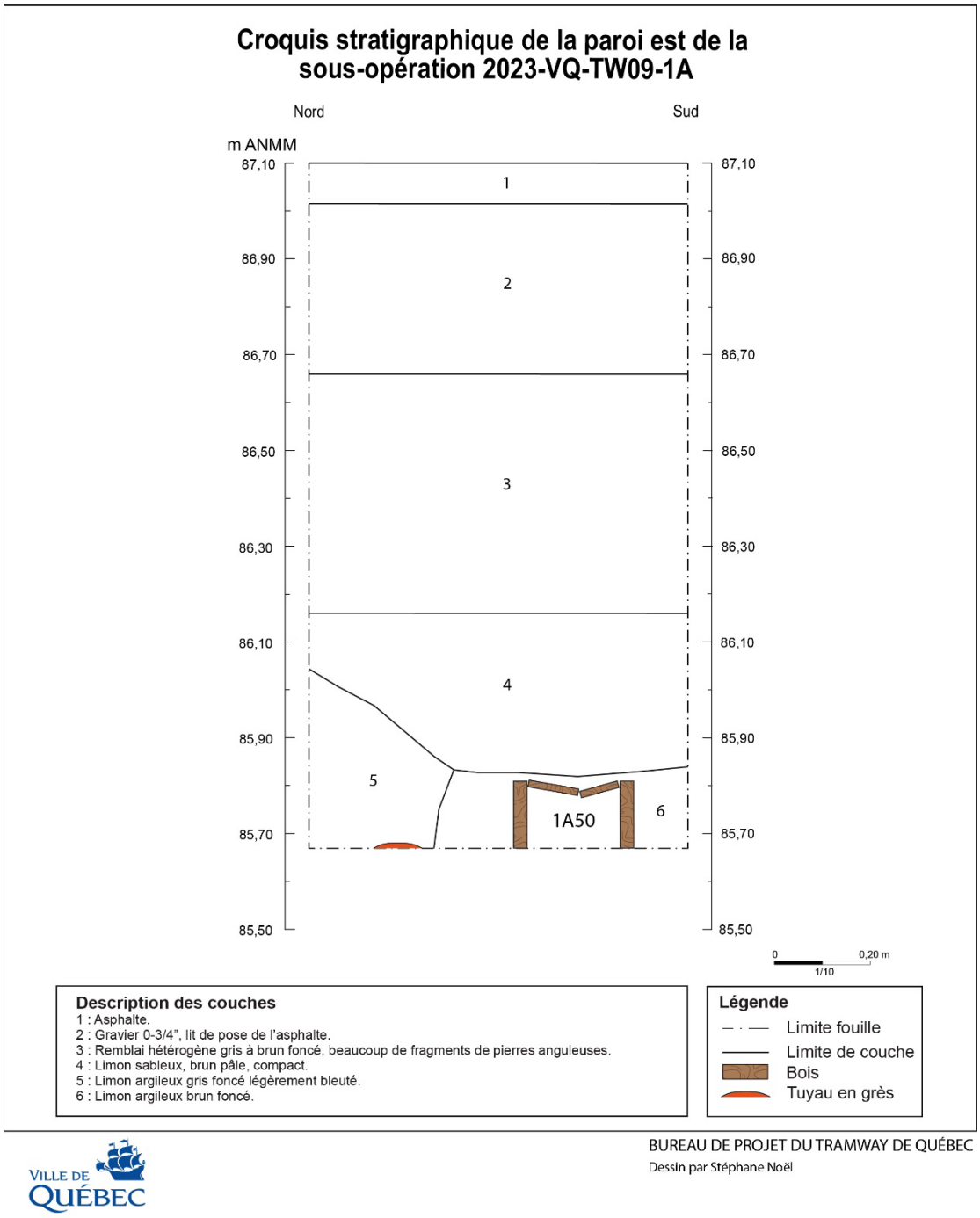

Figure 17 : Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2023-VQ-TW09-1A, avenue des Érables

6.2 Commentaires généraux

Une supervision ponctuelle a été réalisée ailleurs sur l'avenue des Érables, dans l'emprise des travaux de l'entrepreneur. Les excavations ont notamment été supervisées devant le 1010, avenue des Érables ainsi qu'aux intersections de l'avenue des Érables avec les rues Crémazie Ouest et Fraser. Toutefois, aucun élément d'intérêt archéologique n'a été mis au jour.

Les travaux sur les RTU de l'avenue des Érables consistaient à la reconstruction des conduites existantes. Ainsi, les excavations linéaires étaient réalisées dans des sols qui avaient déjà été remaniés à la fin du 20e siècle (photo 5). Dans certains cas, il a été difficile de réaliser une supervision active des excavations, considérant la profondeur des excavations et les mesures nécessaires mises en place pour assurer la sécurité des travailleurs (photo 6).

Photo 5 : Paroi ouest de la tranchée de construction des RTU, devant le 1010, avenue des Érables, entre le boulevard René-Lévesque Ouest et de la rue Fraser
Source : Véronique Miclette (no. cat. 2023-VQ-TW09.0055)

Photo 6 : Tranchée d'excavation à l'intersection de l'avenue des Érables et de la rue Fraser, pour la construction d'un puits d'accès
Source : Véronique Miclette (no. cat. 2023-VQ-TW09.0051)

7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La supervision archéologique réalisée sur l'avenue des Érables n'a pas permis de mettre au jour des vestiges ou contextes archéologiques d'intérêt. L'objectif d'identifier les vestiges de la redoute aménagée par les troupes britanniques en 1759 n'a donc pas été atteint.

L'observation des parois stratigraphiques dans la sous-opération 1A a toutefois permis de déterminer que dans les secteurs exempts de perturbations, des ressources archéologiques seraient encore susceptibles d'être mises au jour. Cette affirmation est également appuyée par l'inventaire réalisé par Ethnoscop en 2020 (Ethnoscop 2021b). Les traces de la redoute militaire risquent d'être relativement ténues. Elles se manifesteront vraisemblablement sous la forme d'un fossé creusé dans le sol naturel, de structures en bois et d'artéfacts militaires. Compte tenu de l'intérêt archéologique et historique de la bataille des plaines d'Abraham dans l'histoire de Québec et du Canada, il est recommandé de poursuivre les interventions archéologiques dans le secteur de l'intersection du boulevard René-Lévesque Ouest et de l'avenue des Érables. L'intervention à privilégier, qu'elle soit surveillance ou inventaire, devra être déterminée en fonction de la localisation et de l'ampleur des travaux.

BIBLIOGRAPHIE

Ethnoscop

2020a *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 3 volumes.

2020b *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Basse-Ville (tronçons TW-11 à TW-14) Addenda : Modification du tracé du tronçon TW-12.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 2 volumes.

2020c *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Vieux-Québec (tronçon TW-10) Addenda Station Honoré-Mercier.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 2 volumes.

2020d *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Vieux-Québec (tronçon TW-10) Addenda Stations Grand Théâtre et Centre des Congrès.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 2 volumes.

2021a *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway Vieux-Limoilou, chemin de la Canardière et boulevard Sainte-Anne (tronçons TW-19 et TW-20).* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 2 volumes.

2021b *RSTC, Inventaires archéologiques 2020.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

2022a *RSTC, Rue de la Croix-Rouge (CeEt-755). Inventaire et fouille archéologiques, 2021.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

2022b *RSTC, Inventaires archéologiques, 2021 : prolongement de la rue Mendel, Université Laval et cimetière Saint-Michel-de-Sillery*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

2022c *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du trambus*. Ville de Québec, Bureau de projet du tramway de Québec, 4 volumes.

2023a Tramway de Québec. Étude de potentiel archéologique autochtone : tronçon TW-19 (Vieux-Limoilou) et 4e Rue, 5e Rue, 3e Avenue, 4e Avenue, 6e Avenue et boulevard des Capucins. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

2023b *RSTC, Boulevard René-Lévesque Ouest à l'est de l'avenue Belvédère (CeEt-964). Inventaire et fouille archéologiques, 2021*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

Ethnoscop
2023c *Tramway de Québec. Inventaires et fouilles archéologiques, 2022 : Vieux-Limoilou et boulevard Sainte-Anne (CeEt-841, CeEt-563, CeEt-973, CfEt-34 et VDQ2018). Rapport préliminaire*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

2024a *Tramway de Québec. Inventaire archéologique, 2022 : Boulevard des Capucins*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

GAIA
2021 *Analyses archéobotanique et archéoentomologique, projet Tramway VDQ2018-1.1.7 et 1.1.9, Québec.* Rapport soumis à Ethnoscop Inc.

Jaenen, Cornelius J.
1996 Rapport historique sur la nation huronne-wendat, dans D. Vaugeois (dir.), *Les Hurons de Lorette*, Québec : Éditions Septentrion, pp. 160-253.

Labelle, Katherine M.,
2014 *Le Pari de la dispersion : une histoire des Ouendats au dix-septième siècle*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Lamarche, Lise
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec. Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat. Québec, Institut national de la recherche scientifique.

Lozier, Jean-François
2018 *Flesh Reborn : The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century.* Montréal : McGill-Queen's University Press.

Martin, Félix, (Dir.)
1885 *Autobiographie du Père Chaumonot de la Compagnie de Jésus et son complément par Rév. P. Félix Martin de la même compagnie,* Paris: Oudin.

Parcs Canada
2005 *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections.* Parcs Canada, Ottawa, 2005.

Pharand, Jacques
1998 *Les tramways de Québec*. Publications MNH, Beauport, Qc.

Plourde, Michel
2008 « Stadaconé : lieu de "demourance" de Donnacona », dans *Revue Cap-aux-Diamants*, no 93, *Québec, Éditions Cap-aux-Diamants,* p. 11-14.

Richard, Pierre J. H.
1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements de Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant », dans *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 15, nos 1-2, Montréal, p. 39-56.

Simoneau, Daniel
2018 *Projet du réseau structurant de transport en commun : Évaluation sommaire du potentiel archéologique*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

Trigger, Bruce G.
1976 *Children of Aataentsic : A History of the Huron People to 1660*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

ANNEXE A

Catalogue des photographies

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-VQ-TW09.0001	2023-VQ-TW09-1A	Paroi est de la sous-opération 1A, au nord de l'intersection de l'avenue des Érables et du boulevard René-Lévesque Ouest.	est	S. Noël	25 avril 2023
2023-VQ-TW09.0002	2023-VQ-TW09-1A	Paroi est de la sous-opération 1A, au nord de l'intersection de l'avenue des Érables et du boulevard René-Lévesque Ouest - détails du drain en bois (1A50)	est	S. Noël	25 avril 2023
2023-VQ-TW09.0003	2023-VQ-TW09-1A	Paroi est de la sous-opération 1A, au nord de l'intersection de l'avenue des Érables et du boulevard René-Lévesque Ouest - détails du drain en bois (1A50)	est	S. Noël	25 avril 2023
2023-VQ-TW09.0004	2023-VQ-TW09-1A	Paroi est de la sous-opération 1A, au nord de l'intersection de l'avenue des Érables et du boulevard René-Lévesque Ouest	sud-est	S. Noël	25 avril 2023
2023-VQ-TW09.0005	2023-VQ-TW09-1A	Artéfacts mis au jour lors de l'excavation mécanique près du drain en bois dans 1A (vestige 1A50) - élagués	N/A	S. Noël	25 avril 2023
2023-VQ-TW09.0006	2023-VQ-TW09-1A	Vestige d'un drain en bois (1A50)	est	S. Noël	25 avril 2023
2023-VQ-TW09.0007	2023-VQ-TW09-1A	Vestige d'un drain en bois (1A50)	sud	S. Noël	25 avril 2023
2023-VQ-TW09.0008	2023-VQ-TW09-1A	Vestige d'un drain en bois (1A50)	sud-est	S. Noël	25 avril 2023
2023-VQ-TW09.0009	2023-VQ-TW09-1A	Intersection avec boul. René-Lévesque. Sol contaminé, poteau de téléphone, conduite	plan	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0010	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Vue générale de l'excavation	nord-ouest	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0011	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Vue générale de l'excavation	nord-ouest	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0012	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Vue générale de l'excavation	nord	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0013	2023-VQ-TW09	Excavation au coin de Crémazie. Canalisation ou ancienne chambre en brique condamnée.	nord-ouest	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0014	2023-VQ-TW09	Excavation au coin de Crémazie. Vue générale, canalisation ou ancienne chambre en brique condamnée.	nord-ouest	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0015	2023-VQ-TW09	Excavation au coin de Crémazie. Vue générale, canalisation ou ancienne chambre en brique condamnée.	nord-ouest	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0016	2023-VQ-TW09	Excavation en cours au coin de Crémazie	nord	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0017	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Paroi sud vue générale	sud	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0018	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Paroi sud vue générale	sud	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0019	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Détail d'une possible conduite en bois (1A50) en paroi est	est	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0020	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Détail d'une possible conduite en bois (1A50) en paroi est	est	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0021	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Détail d'une possible conduite en bois (1A50) en paroi est	est	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0022	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Vue générale de l'excavation avant de casser le PA	nord	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0023	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Vue générale de l'excavation avant de casser le PA	nord-est	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0024	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Vue générale de l'excavation avant de casser le PA	est	V. Miclette	10 mai 2023
2023-VQ-TW09.0025	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Paroi sud de l'excavation	sud	V. Miclette	11mai 2023
2023-VQ-TW09.0026	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Paroi sud de l'excavation	sud	V. Miclette	11mai 2023
2023-VQ-TW09.0027	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Bris du PA en cours vue générale	nord	V. Miclette	11mai 2023
2023-VQ-TW09.0028	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Bris du PA en cours vue générale	nord	V. Miclette	11mai 2023
2023-VQ-TW09.0029	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Bris du PA en cours, sol noir et organique sous le PA en béton	oblique/ouest	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0030	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Bris du PA en cours, sol noir et organique sous le PA en béton	oblique/ouest	V. Miclette	11 mai 2023

2023-VQ-TW09.0031	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Bris du PA en cours, sol noir et organique sous le PA en béton	oblique/ouest	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0032	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Eau dans le fond de l'excavation après retrait du PA	nord	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0033	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Eau dans le fond de l'excavation après retrait du PA	nord	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0034	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Agrandissement de l'excavation vers l'est, concassé sous l'asphalte	nord	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0035	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Agrandissement de l'excavation vers l'est, remblai de sols mélangés sous concassé	nord	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0036	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Agrandissement de l'excavation vers l'est, début des couches organiques	nord	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0037	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Agrandissement de l'excavation vers l'est, début des couches organiques	nord	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0038	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Agrandissement de l'excavation vers l'est, sommet de la canalisation en bois dans la paroi est	plan	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0039	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Agrandissement de l'excavation vers l'est, sommet de la canalisation en bois dans la paroi est	plan	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0040	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Agrandissement de l'excavation vers l'est, sommet de la canalisation en bois dans la paroi est	plan	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0041	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Agrandissement de l'excavation vers l'est, sommet de la canalisation en bois dans la paroi est	plan	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0042	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Paroi est à la fin de l'excavation	nord-est.	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0043	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Paroi est à la fin de l'excavation	nord-est.	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0044	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Paroi est à la fin de l'excavation	nord-est.	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0045	2023-VQ-TW09-1A	Excavation au coin de René-Lévesque. Paroi est à la fin de l'excavation	nord-est.	V. Miclette	11 mai 2023
2023-VQ-TW09.0046	2023-VQ-TW09	Excavation à l'intersection avec la rue Fraser. Vue générale de l'excavation pour les RTU	sud	V. Miclette	29 mai 2023
2023-VQ-TW09.0047	2023-VQ-TW09	Excavation à l'intersection avec la rue Fraser. Paroi ouest de l'excavation	ouest	V. Miclette	29 mai 2023
2023-VQ-TW09.0048	2023-VQ-TW09	Excavation à l'intersection avec la rue Fraser. Paroi ouest de l'excavation	ouest	V. Miclette	29 mai 2023
2023-VQ-TW09.0049	2023-VQ-TW09	Excavation à l'intersection avec la rue Fraser. Vue vers le sud-est	oblique/sud-est	V. Miclette	29 mai 2023
2023-VQ-TW09.0050	2023-VQ-TW09	Excavation à l'intersection avec la rue Fraser. Vue vers le nord-est	nord-est	V. Miclette	29 mai 2023
2023-VQ-TW09.0051	2023-VQ-TW09	Excavation à l'intersection avec la rue Fraser. Vue vers le nord-est	nord-est	V. Miclette	29 mai 2023
2023-VQ-TW09.0052	2023-VQ-TW09	Excavation au sud de René-Lévesque. Vue vers le sud-est	sud-est	V. Miclette	29 mai 2023
2023-VQ-TW09.0053	2023-VQ-TW09	Excavation au sud de René-Lévesque. Paroi est	est	V. Miclette	29 mai 2023
2023-VQ-TW09.0054	2023-VQ-TW09	Excavation au sud de René-Lévesque. Paroi ouest	ouest	V. Miclette	29 mai 2023
2023-VQ-TW09.0055	2023-VQ-TW09	Excavation au sud de René-Lévesque. Paroi ouest avec bois	ouest	V. Miclette	29 mai 2023

LE TRAMWAY DE QUÉBEC

VILLE DE QUÉBEC

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Musée des Ursulines de Trois-Rivières
Parcours commémoratif extérieur

(CcFd-28, opération 17, 2023)

Artefactuel
2024

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Musée des Ursulines de Trois-Rivières

Directrice générale	Caroline Champagne

Artefactuel

Archéologue, chargé de projet	Louis Gilbert louis.gilbert@artefactuel.ca
Archéologue-technicienne	Rachel Archambault

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat pour services professionnels octroyé par le Musée des Ursulines de Trois-Rivières.

Artefactuel
22, Richard
Cap Santé (Québec) G0A 1L0

Tél. : (418) 999-0138
Courriel : info@artefactuel.ca
Site web : www.artefactuel.ca

Photographie de page couverture : Vue de la zone d'intervention, vers le nord (photo 0003).

RÉSUMÉ

Dans le cadre de la création d'un parcours commémoratif extérieur, le Musée des Ursulines de Trois-Rivières devait faire installer des panneaux d'interprétation dans la cour intérieure du monastère des Ursulines (CcFd-28). Puisque le site du monastère est classé en vertu de la Loi sur le Patrimoine culturel et qu'il constitue un site archéologique d'importance, et que le potentiel archéologique du secteur où devaient être implantés les panneaux n'était pas négligeable, un inventaire archéologique devait précéder cette installation. Cet inventaire a pris la forme de sondages réalisés à chaque endroit où devait être implanté un panneau.

Aucun vestige n'a été mis au jour dans le cadre de cette intervention. Les sondages ont tous révélé l'étendue des bouleversements associés à la construction du tunnel menant des ateliers de la Maison rouge au CMI, qui passe sous l'allée pavée. Des sols en place ont pu être observés dans les sondages 17B et 17C, mais sur une très petite superficie. Les panneaux interprétatifs ont donc pu être installés sans impact sur le patrimoine archéologique.

Les recommandations émises lors des interventions antérieures sont toujours valides après l'intervention de 2023. Plus spécifiquement dans le secteur de l'intervention actuelle, la possibilité de découvrir des indices de la palissade du XVIIIe siècle persiste toujours. Les excavations à proximité de l'allée asphaltée devraient donc être précédées d'un inventaire archéologique, à moins de se limiter à une bande de 0,50 m de part et d'autre du tunnel.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i
Résumé. ii
Table des matières iii
Liste des figures iv

1. INTRODUCTION 1

2. HISTORIQUE 2

2.1. Période paléohistorique 2
2.2. Période historique 2
2.3. Recherches antérieures 3

3. MÉTHODOLOGIE 7
3.1. Durée des travaux et équipe 7
3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention 7
3.3. Système de référence 7
3.4. Méthodes de terrain 8
3.5. Méthodes de laboratoire 8

4. RÉSULTATS 10

5. CONCLUSION 13

6. BIBLIOGRAPHIE 14

Annexe 1 Fiche de site 16
Annexe 2 Inventaire des artefacts 17
Annexe 3 Catalogue des photographies 19
Annexe 4 Notes de terrain 20

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du site CcFd-28 et zone d'intervention 1
Figure 2. Localisation du fief Hertel, à Trois-Rivières 5
Figure 3. Bâti actuel sur le plan de Levasseur de Néré de 1704 5
Figure 4. Bâti actuel sur le plan de Goad de 1903 6
Figure 5. Vue de la cour arrière du monastère vers la fin du XIXe siècle 6
Figure 6. Localisation des sondages 9
Figure 7. Vue de la zone d'intervention, vers le nord 9
Figure 8. Stratigraphie de la paroi est de 17B 11
Figure 9. Paroi est du sondage 17A 11
Figure 10. Paroi est du sondage 17B 12
Figure 11. Paroi est du sondage 17C 12

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la création d'un parcours commémoratif extérieur, le Musée des Ursulines de Trois-Rivières devait faire installer des panneaux d'interprétation dans la cour intérieure du monastère des Ursulines (CcFd-28). Puisque le site du monastère est classé en vertu de la Loi sur le Patrimoine culturel et qu'il constitue un site archéologique d'importance, et que le potentiel archéologique du secteur où devaient être implantés les panneaux n'était pas négligeable, un inventaire archéologique devait précéder cette installation. Cet inventaire a pris la forme de sondages réalisés à chaque endroit où devait être implanté un panneau.

Ce rapport d'intervention fait état des résultats de cette intervention et répond aux exigences du MCC en lien à l'émission d'un permis de recherche archéologique découlant de la Loi sur le patrimoine culturel et de la Réglementation sur la recherche archéologique. Après un bref historique de l'occupation humaine du territoire touché, la méthodologie mise en œuvre sera exposée. Les résultats archéologiques et les interprétations que l'on peut en tirer suivront.

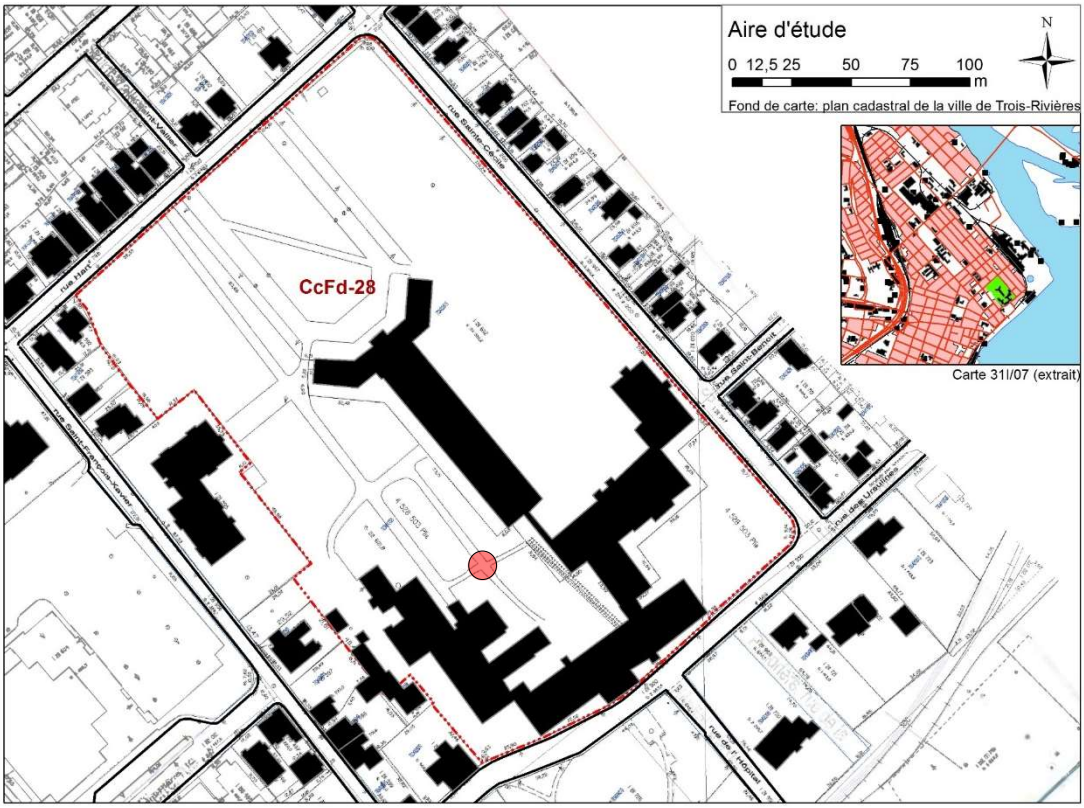

Figure 1. Localisation du site CcFd-28 et zone d'intervention.

2. HISTORIQUE

L'histoire de la présence des Ursulines à Trois-Rivières est longue et riche, et a fait l'objet de différentes monographies détaillées. Elle ne sera pas reproduite ici, où l'on ne s'attardera qu'aux éléments en lien à l'intervention archéologique actuelle. Le lecteur pourra consulter les différents ouvrages en référence comme complément d'information, notamment l'étude de potentiel archéologique qui fait une synthèse complète des données sur le développement de l'occupation du site (Gilbert 2014).

2.1. Période paléohistorique

Bien qu'une présence autochtone paléohistorique soit attestée dans le Vieux Trois-Rivières (CBCQ 2005, Duguay 2012, Ethnoscop 2015), le site CcFd-28 n'a encore jamais révélé d'indices d'une occupation de cette période. Un couteau en chert a été mis au jour en 2012, mais il se trouvait dans un niveau superficiel de remblai (Gilbert 2013 : 16). Des informations obtenues par la suite suggèrent que ces sols provenaient toutefois de l'extérieur (Gilbert 2015a : 41).

2.2. Période historique

L'occupation du terrain à la période historique débute au début du développement du bourg de Trois-Rivières. Le fief Hertel, une terre de 50 arpents située entre les fiefs Linctot et du Haut-Boc (soit entre les rues Saint-Paul et Saint-François-Xavier actuelles), est concédé dès 1633 (Robert 1997 : 7; SCAP 2000 : 16; figure 2). Selon certaines sources, on y trouvait une maison et ses dépendances autour de 1651, mais il est incertain si celle-ci se trouvait à l'intérieur des limites du site CcFd-28 (Patri-Arch 2011 : 18, Robert 1997 : 8, Trudel 1973 : 349). Sœur Sainte-Marguerite (1888 : 186) propose l'hypothèse qu'elle se trouvait sous l'actuelle rue des Ursulines, mais aucune trace n'a encore été mise au jour.

Lorsque les religieuses ursulines arrivent à l'endroit qui allait devenir leur monastère pour plus de 300 ans, le terrain, bien que situé à l'extérieur des fortifications de Trois-Rivières, n'est tout de même pas désert. Il avait été acquis par le gouverneur de Ramezay, qui prévoyait bientôt s'y installer (Germain 1997 : 46). Ainsi, en 1699, la construction d'une maison de pierres y fut entreprise. Le projet de Ramezay ne se réalisera toutefois pas : cette même année, il est appelé à Montréal pour devenir

commandant des troupes canadiennes (Gauthier 1978 : 177; Zoltvany, 2003). Mgr de Saint-Vallier fait alors l'acquisition du terrain pour les Ursulines, qui y déménagent vers la fin de 1700, une fois le bâtiment terminé (Germain 1997 : 52; Sainte-Marguerite 1888 : 41). Elles occuperont ce nouveau terrain, plus grand, plus tranquille et plus propice pour un cloître et un hôpital que celui du Platon, jusqu'en 2019.

Le secteur d'intervention actuel était exempt de construction au début du XVIIIe siècle. Le projet de fortifications de Levasseur de Néré, illustré sur un plan de 1704, montre toutefois que l'ingénieur avait prévu faire passer sa palissade à proximité (figure 3). Les plans du XIXe et du début XXe siècle ne montrent toujours pas de bâtiments à cet endroit. Les bâtiments des loges et de la buanderie étaient situés à proximité, mais plus à l'est (figure 4). La découverte de leurs vestiges lors des interventions du Collège Laflèche (Gilbert 2013 à 2017) confirme qu'ils ne se rendaient pas dans la zone d'intervention. Des bâtiments de ferme ont également été érigés dans la cour du monastère, mais ceux-là étaient plus loin au nord-ouest. Des aménagements de surface, voire des bâtiments légers et temporaires, pourraient toutefois avoir été installés à proximité de l'aire d'intervention, comme on peut en voir sur une représentation de la cour à la fin du XIXe siècle (figure 5).

2.3. Recherches antérieures

De nombreuses interventions archéologiques ont été réalisées sur le site CcFd-28 depuis 2012 (tableau 1). Après quelques surveillances et constats réalisés dans le cadre de travaux d'Hydro-Québec, plusieurs campagnes de fouilles académiques ont visé divers bâtiments de la cour intérieure. Certaines opérations ont été fouillées à proximité des panneaux à installer, dont particulièrement la sous-opération 15B (Gilbert 2017). Bien que des niveaux d'occupation ancienne, remontant possiblement jusqu'au XVIIIe siècle, ont été dégagés, aucun élément architectural n'y fut mis au jour (Gilbert 2017 : 36). En 2014 et 2015, des travaux majeurs de réfection des fondations ont mené à plusieurs interventions archéologiques tout autour du monastère, le long de ses fondations et dans ses stationnements. Aucune de ces interventions ne s'approchait de l'intervention de 2023. Finalement, deux sondages furent excavés en 2019 dans la cour du CMI en lien avec l'installation de deux paniers de basketball.

Tableau 1. Désignations Tikal du site CcFd-28

Opération	Sous-opération(s)	Description	Source
1	A à H	Surveillances ou constats archéologiques devant le monastère, sur la rue des Ursulines depuis Sainte-Cécile, 2003	Archéotec (2004)
2	A et B	Sondages exploratoires, 2012	Gilbert (2013)
3	A	Fouille de la boulangerie, 2013	Gilbert (2015a)
4	A à C	Sondages exploratoires, loges des insensés, 2013	Gilbert (2015a)
5	A	Sondages exploratoires, intérieur de la Maison blanche, 2013	Gilbert (2015a)
6	A à D	Surveillance archéologique dans le vide sanitaire de la Maison blanche, 2013	Artefactuel 2014
7	A	Fouille de la boulangerie, 2014	Gilbert (2015 b)
8	A	Fouille de l'aile Saint-Joseph, 2014	Gilbert (2015 b)
9	A à G	Sondages ponctuels autour de la Maison blanche, 2014-2015	Artefactuel 2016
10	A à H	Surveillance archéologique, 2014	Artefactuel 2016
11	A et B	Fouille de latrines à l'ouest de la Maison blanche	Artefactuel 2016
12	A	Surveillance archéologique dans le vide sanitaire de la Maison blanche, 2015	Artefactuel 2016
13	A à G	Surveillance archéologique, 2015	Artefactuel 2016
14	A et B	Fouille archéologique, loges des insensés, 2015	Gilbert 2016
15	A et B	Fouille archéologique, loges des insensés, 2016	Gilbert 2017
16	A et B	Sondages archéologiques, cour du CMI, 2019	Artefactuel 2020
17	A à C	Sondages archéologiques pour le parcours commémoratif, 2023	Ce volume

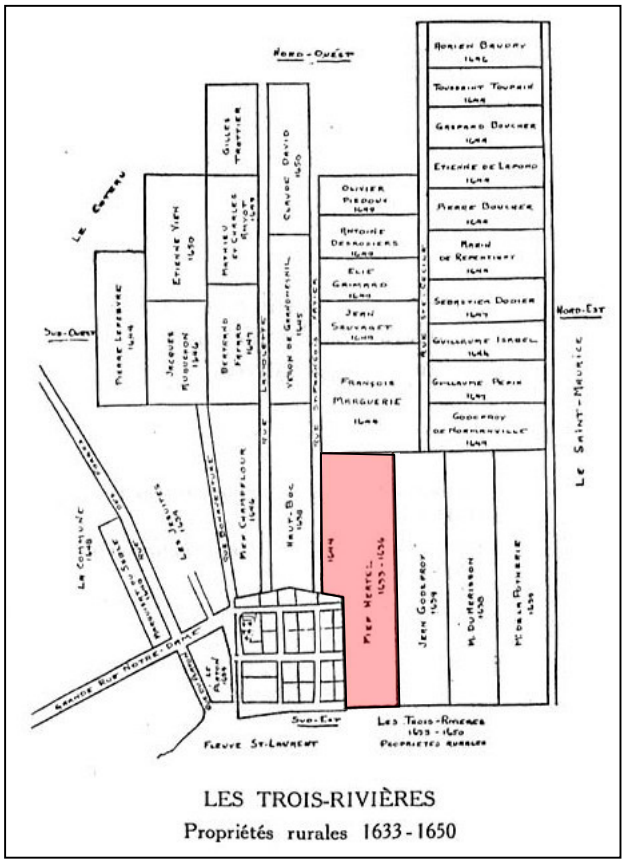

Figure 2. Localisation du fief Hertel, à Trois-Rivières (source : Boucher de la Bruère 1933).

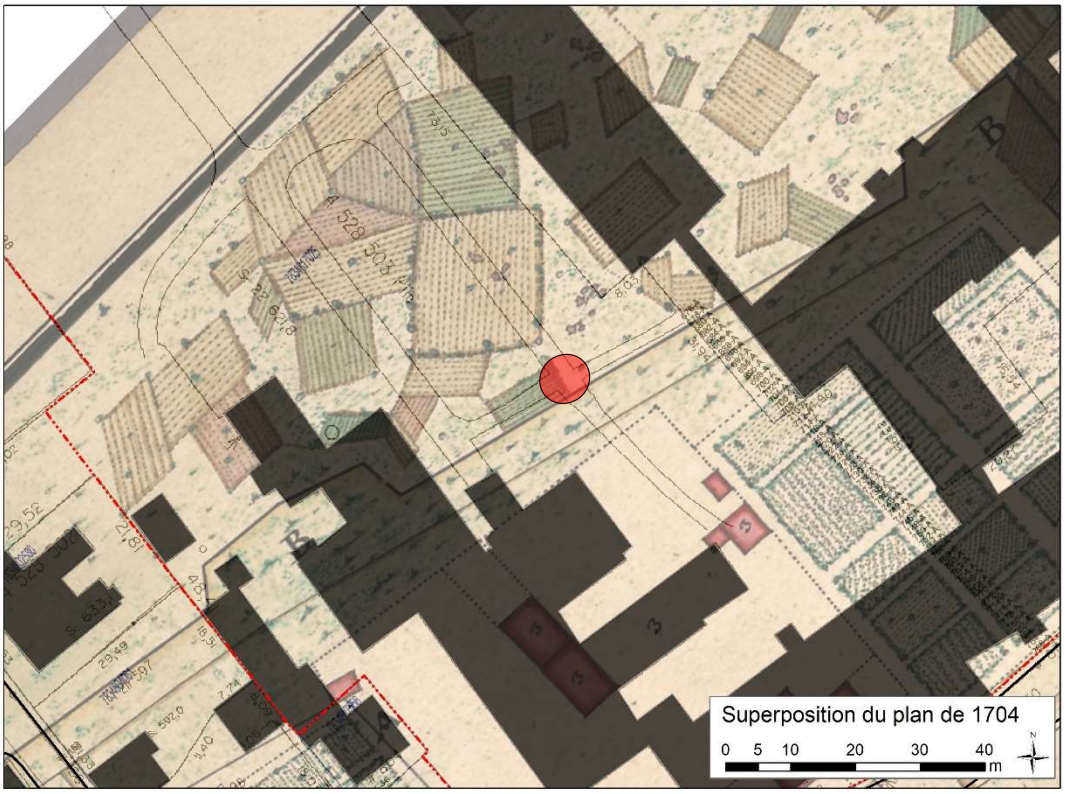

Figure 3. Bâti actuel sur le plan de Levasseur de Néré de 1704; le cercle rouge indique l'intervention de 2023 (ANOM 3DFC461B).

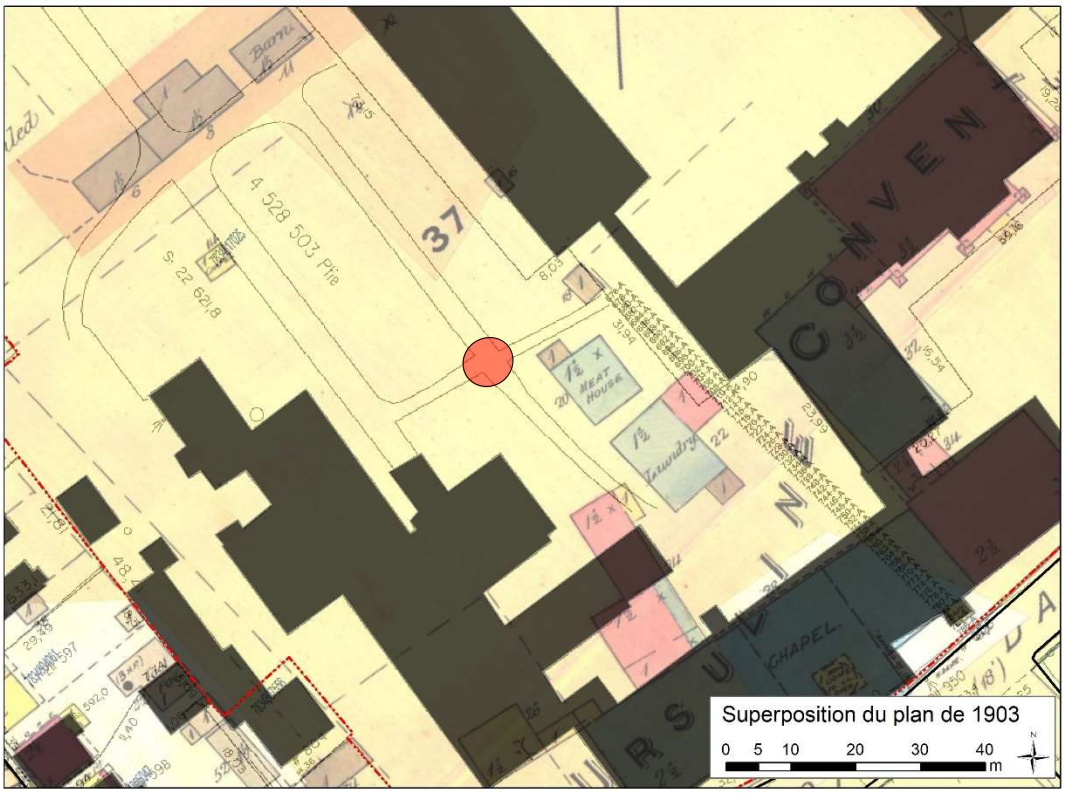

Figure 4. Bâti actuel sur le plan de Goad de 1903; ; le cercle rouge indique l'intervention de 2023 (BANQ 445479).

Figure 5. Vue de la cour arrière du monastère vers la fin du XIXe siècle (AUTR, III-C-2-9900-006).

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Durée des travaux et équipe

Un permis de recherche archéologique a été obtenu du MCC en juillet 2023 (permis de recherche 23-ARTE-16, délivré à Artefactuel le 12 juillet 2023). L'intervention de terrain a eu lieu 20 juillet 2023. L'équipe de terrain était composée de l'archéologue chargé de projet et d'une archéologue-technicienne.

3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention

L'intervention s'est déroulée dans la cour arrière du monastère, à l'intersection de deux allées pavées (figures 7 et 8). Les sondages étaient localisés au coin sud (sous-opérations 17A et 17B) et nord (sous-opération 17C) de cette intersection, dans le terrain gazonné. Les sondages se trouvaient à 0,10 m de l'allée orientée du sud-ouest au nord-est, et les opérations 17B et 17C étaient situées à 0,50 m de l'allée perpendiculaire.

3.3. Système de référence

L'intervention a procédé selon le système d'enregistrement Tikal, communément utilisé en archéologie historique au Québec. Selon la logique de ce système, l'enregistrement procède par opération, sous-opération et lot. L'opération est, après le site, la plus grande unité d'enregistrement et représente généralement une intervention ou activité sur le terrain. Il prend la forme d'un numéro séquentiel, soit le numéro 17 dans le cas de l'intervention actuelle. La sous-opération, désignée par une lettre majuscule, représente une subdivision, généralement spatiale, de l'opération. Ici, chaque sondage a été enregistré comme une sous-opération. Les lots représentent finalement les niveaux de sol (lots 1 à 99) ou les vestiges enregistrés (lots 100 et plus), et sont enregistrés par une séquence numérique qui recommence à chaque sous-opération. Les orientations cardinales indiquées dans le texte font référence au nord géographique, et les profondeurs sont enregistrées par rapport au niveau de surface au moment de l'intervention.

3.4. Méthodes de terrain

Les sondages, de 0,50 m de côté, ont été fouillés de façon manuelle, à la pelle et à la truelle. Les excavations suivaient les niveaux stratigraphiques réels, et les artefacts, lorsque présents, étaient prélevés par niveau. Les sondages ont été remblayés à l'aide des sols excavés après leur enregistrement.

L'enregistrement a été fait par le chargé de projet au sein d'un carnet de notes accompagné de fiches de sondages normalisées. Comme la précision du GPS n'était pas suffisante pour leur localisation, celle-ci a été enregistrée par triangulation. Finalement, une couverture photographique est venue compléter l'enregistrement.

3.5. Méthodes de laboratoire

La collection archéologique, qui avait été emballée dans des sacs en papier identifiés du code de site (CcFd-28) et de la provenance du contenu par le code Tikal, a été acheminée au Laboratoire et Réserve en archéologie du Québec (LRAQ). Tout le matériel non métallique, y compris les ossements, a été lavé à l'eau sans savon, puis séché pendant au moins 24 h. Les objets métalliques ont été brossés à sec avec des brosses de différente dureté selon les matériaux. L'inventaire de la collection a été réalisé au sein d'une base de données MS Access, d'où a pu être extrait un fichier MS Excel. Les objets ont finalement été emballés par lot et par matériau dans des sacs de plastique identifiés par le code Tikal.

Figure 6. Localisation des sondages (Fond de carte : VTR, Orthophoto 2021).

Figure 7. Vue de la zone d'intervention, vers le nord (photo 0003).

4. RÉSULTATS

Les trois sondages ont montré une séquence stratigraphique pratiquement identique (figure 8 à 11), qui témoignait des bouleversements associés à la construction du tunnel reliant les ateliers de la maison Rouge au CMI, probablement dans les années 1960. La couche de surface était composée du gazon et du terrassement de loam sableux brun noir foncé contenant quelques cailloux. Celle-ci recouvrait une mince couche de gravier 0-¾ compacte, associée assurément à la pose de l'asphalte des allées pavées. Une épaisse couche d'argile limoneuse brune montrant des marbrures grises et jaunâtres suivait. Ce remblai contenait des nodules de charbon, des cailloux et des fragments de briques, ainsi qu'un peu de matériel archéologique mélangé : terre cuite fine blanche, clou tréfilé, verre à vitre et à bouteille, et, même, de la terre cuite commune avec engobe de la Saintonge. Ce mélange de sols et d'artefacts suggère qu'il s'agit d'un remblai provenant des sols excavés, redéposés au moment de l'enfouissement du tunnel. Le remblai recouvre une épaisse couche de gravier 0-¾ qui s'enfonce à plus de 1,00 m de profondeur du côté du tunnel, soit sur toute la superficie du sondage 17A (figure 9), les trois quarts nord du sondage 17B qui se trouvait un peu plus au sud (figure 10), et sur plus de la moitié sud du sondage 17C (figure 11), excavé de l'autre côté du tunnel. Ce gravier est ainsi manifestement relié à la construction du tunnel.

Les sondages 17B et 17C ont tout de même permis d'observer des sols en place bordant la tranchée excavée pour le tunnel. Il s'agit d'abord d'un limon sableux brun foncé suivi d'un limon sableux brun jaunâtre. Dans le sondage 17C, la première de ces couches a livré une poignée de fragments osseux et trois clous découpés. Cette séquence rappelle ce qui a été observé ailleurs sur le site, et représenterait les anciennes surfaces au moment où des jardins occupaient les lieux. Le sol naturel stérile devait suivre pas très loin dessous.

Ainsi, les séquences fouillées montrent essentiellement des remblais relativement récents, associés à la construction du tunnel, et la faible superficie de sols en place n'a livré que peu de traces d'occupation, conforme à l'usage des lieux comme jardins et cour arrière. Les panneaux ont ainsi pu être installés sans impact sur le patrimoine archéologique. L'intervention a permis de constater qu'une bande de 0,50 m à 0,70 m longeant les côtés nord et sud de l'allée pavée a été irrémédiablement bouleversée par la construction du tunnel.

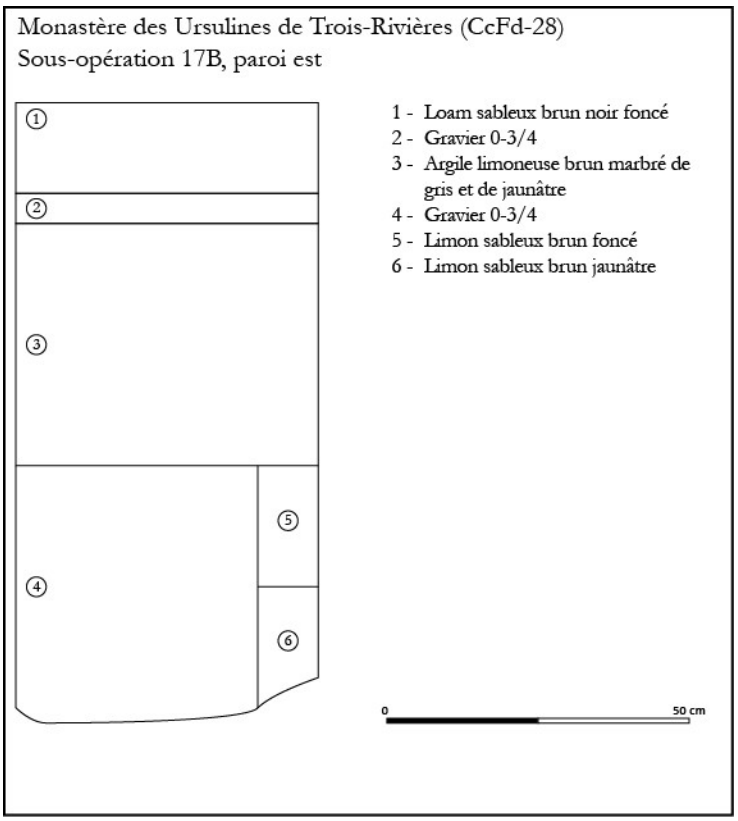

Figure 8. Stratigraphie de la paroi est de 17B.

Figure 9. Paroi est du sondage 17A (photo 0006).

Figure 10. Paroi est du sondage 17B (photo 0005).

Figure 11. Paroi est du sondage 17C (photo 0008).

5. CONCLUSION

Ce rapport faisait état de la réalisation de trois sondages archéologiques réalisés en prévision de l'installation de panneaux interprétatifs dans la cour intérieure du monastère des Ursulines de Trois-Rivières. Cette intervention avait été exigée par le MCC puisque les travaux devaient se faire à l'intérieur du site patrimonial des Ursulines-de-Trois-Rivières, qui est également enregistré comme site archéologique. Bien qu'historiquement, aucun bâtiment ne fût élevé dans le secteur de l'intervention, il existait une chance réelle de rencontrer des traces de la palissade du début du XVIIIe siècle, projeté par Levasseur de Néré.

Aucun vestige n'a été mis au jour dans le cadre de cette intervention. Les sondages ont tous révélé l'étendue des bouleversements associés à la construction du tunnel menant des ateliers de la maison Rouge au CMI, qui passe sous l'allée pavée. Des sols en place ont pu être observés dans les sondages 17B et 17C, mais sur une très petite superficie. Les panneaux interprétatifs ont donc pu être installés sans impact sur le patrimoine archéologique.

Les recommandations émises lors des interventions antérieures sont toujours valides après l'intervention de 2023. Plus spécifiquement dans le secteur de l'intervention actuelle, la possibilité de découvrir des indices de la palissade du XVIIIe siècle persiste toujours. Les excavations à proximité de l'allée asphaltée devraient donc être précédées d'un inventaire archéologique, à moins de se limiter à une bande de 0,50 m de part et d'autre du tunnel. Dans cette zone, les bouleversements sont majeurs, et il reste peu de chance d'observer des traces anciennes. L'intervention actuelle n'a pas permis de préciser l'ensemble des valeurs identifiées par l'approche préconisée par le MCC. Les valeurs décrites lors de l'intervention de 2014 et 2015 (Artefactuel 2016 : 165) et de la fouille de 2016 (Gilbert 2017 : 53) sont toujours d'actualité.

6. BIBLIOGRAPHIE

Archéotec
2004 *Vieux Trois-Rivières, secteur des Ursulines. Enfouissement des réseaux aériens. Inventaire et supervision archéologique 2003-2004*. Hydro-Québec, rapport inédit.

Artefactuel
2014 *Monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Surveillance archéologique (2013)*. Gilles Duchesneau, architecte, rapport inédit.
2016 *Monastère des Ursulines de Trois-Rivières (CcFd-28); Interventions archéologiques 2014-2015*. Monastère des Ursulines de Trois-Rivières, rapport inédit.
2020 *Sondages archéologiques au Collège Marie-de-l'Incarnation (2019) (CcFd-28, opération 16)*. CMI, rapport inédit.
2023 *Interventions archéologiques à la maison Loiselle (CcFd-39), Trois-Rivières (2022-2023)*. Groupe PGV inc., rapport inédit.

Boucher de la Bruère, M.
1933 *Chapelle et églises trifluviennes*. Pages Trifluviennes, Série A, n° 3. Trois-Rivières : Les Éditions du « Bien Public ».

CBCQ (Commission des biens culturels du Québec)
2005 *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*. MCCQ, rapport inédit.

Duguay, F.
2012 « Tadoussac et Trois-Rivières : deux hauts lieux de la traite des fourrures (fin XVIe – fin XVIIe siècle) ». *Archéologiques* 25 : 71-83.

Ethnoscop
2015 *Interventions archéologiques. Réaménagement de la Place Pierre-Boucher et du parc du Platon. 2011-2012*. Ville de Trois-Rivières, rapport inédit.

Gauthier, R.
1978 *Trois-Rivières disparue, ou presque*. Montréal : Fides.

Germain, Sr. T.
1997 *Autrefois les Ursulines de Trois-Rivières : une école, un hôpital, un cloître*. Sillery : A. Sigier.

Gilbert, L.
2013 *Les jardins du monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Sondages archéologiques sur le site CcFd-28 (2012)*. MCC, rapport inédit.
2014 *Le Monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Étude de potentiel archéologique*. MCC, rapport inédit.
2015a *Chantier-école archéologique du Collège Laflèche; Le monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Intervention archéologique sur le site CcFd-28 (Opérations 3 et 4*). Collège Laflèche, rapport inédit.
2015 b *Chantier-école archéologique du Collège Laflèche; Le monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Intervention archéologique sur le site CcFd-28 (Opérations 7 et 8)*. Collège Laflèche, rapport inédit.

2016 *Chantier-école archéologique du Collège Laflèche – 2015; Le monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Intervention archéologique sur le site CcFd-28 (Opération 14)*. Collège Laflèche, rapport inédit.
2017 *Chantier-école archéologique du Collège Laflèche – 2016; Le Monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Intervention archéologique sur le site CcFd-28 (Opération 15)*. Collège Laflèche, rapport inédit.

Patri-Arch
2011 *Ensemble conventuel des Ursulines de Trois-Rivières; Évaluation patrimoniale*. MCC, rapport inédit.

Robert, D.
1997 « Le domaine des Ursulines de Trois-Rivières et l'espace urbain, XVIIe-XXe siècles ». *Patrimoine trifluvien* 7 : 1-26.

SCAP : Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivière
2000 *Rapport d'étude sur le potentiel archéologique de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*. Ville de Trois-Rivières, rapport inédit.

Sainte-Marguerite, S.
1888 *Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome 1. Trois-Rivières : P.V. Ayotte.

Trudel, M.
1973 *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa.

Zoltvany, Y. F.
2003 « Ramezay, Claude de ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, en ligne : www.biographi.ca/fr/bio/ramezay_claude_de_2F.html, consulté le 13 février 2014.

Annexe 1

FICHE DE SITE

Identification du site	CcFd-28 – Monastère des Ursulines de Trois-Rivières
Localisation	Dans le Vieux-Trois-Rivières, entre les rues Hart et des Ursulines et les rues Sainte-Cécile et Saint-François-Xavier, en excluant les terrains bordant cette dernière. Comprend ainsi tout le terrain de la communauté ainsi que ceux du CMI.
Lot cadastraux	1211602, 4528503, 1211591 à 1211595, 211597 à 1211600 et 1211950p
Périodes culturelles	Euro-québécoise, 1699 à aujourd'hui.
Travaux réalisés	Sondages archéologiques (opération 17)
Analyses réalisées	s/o
Valeurs archéologiques	L'intervention de 2023 n'a pas permis de qualifier les valeurs du site; les valeurs décrites lors de l'intervention de 2014 et 2015 (Artefactuel 2016 : 165) et de la fouille de 2016 (Gilbert 2017 : 53) sont toujours d'actualité.
Recommandations	Les excavations à proximité de l'allée asphaltée devraient donc être précédées d'un inventaire archéologique, à moins de se limiter à une bande de 0,50 m de part et d'autre du tunnel.
Vestiges	s/o
Artefacts et écofacts	Voir annexe 2

ANNEXE 2

INVENTAIRE DES ARTEFACTS

Prov	Matériau	Nb	Objet	Fonction	Commentaire
17A3	Terre cuite grossière avec glaçure	1	Tuyau	Plomberie	Pâte beige, glaçure orangée, grossier
17B3	Terre cuite grossière de la Saintonge	4	Indéterminé	Alimentation	Petits tessons glaçure partiellement exfoliée.
17B3	Terre cuite fine blanche	1	Vaisselle de table	Alimentation	Petit tesson plat
17B3	Verre teinté vert	1	Vitre	Construction	Élagué
17B3	Verre de couleur vert	1	Bouteille	Boisson	Fragment d'épaule
17B3	Fer tréfilé	1	Clou	Construction	
17B3	Os	1	Os	Écofact	Fragment
17C5	Os	18	Mammifère	Écofact	
17C5	Fer laminé	3	Clou	Construction	

ANNEXE 3

Catalogue des photographies

No	Date	Localisation	Orientation	Description
0001	20-07-2023	17	E	Localisation de 17B par rapport au secteur des Loges
0002	20-07-2023	17	E	Vue générale de la zone d'intervention; les piquets représentent les sondages
0003	20-07-2023	17	N	Vue générale de la zone d'intervention; les piquets représentent les sondages
0004	20-07-2023	17B	E	Paroi est du sondage 17B
0005	20-07-2023	17B	E	Paroi est du sondage 17B
0006	20-07-2023	17A	E	Paroi est du sondage 17A
0007	20-07-2023	17B	E	Paroi est du sondage 17C
0008	20-07-2023	17B	E	Paroi est du sondage 17C

ANNEXE 4

Notes de terrain

TRAVAIL 20-07-23 4966

DATE M.V.T.R PAGE

Départ 7h45
Arrivé 8h30

Pause de 1h en AM
(Jul. et Marie Odette

Ouverture de deux sondages de côté SW de l'intersection.
50x50. Pelle et tourelle.

Couches de remblai et rehaussement de sols locaux sur ~0,60 m mort d'arrivée sur une épaisse couche de graviers 0-3/4

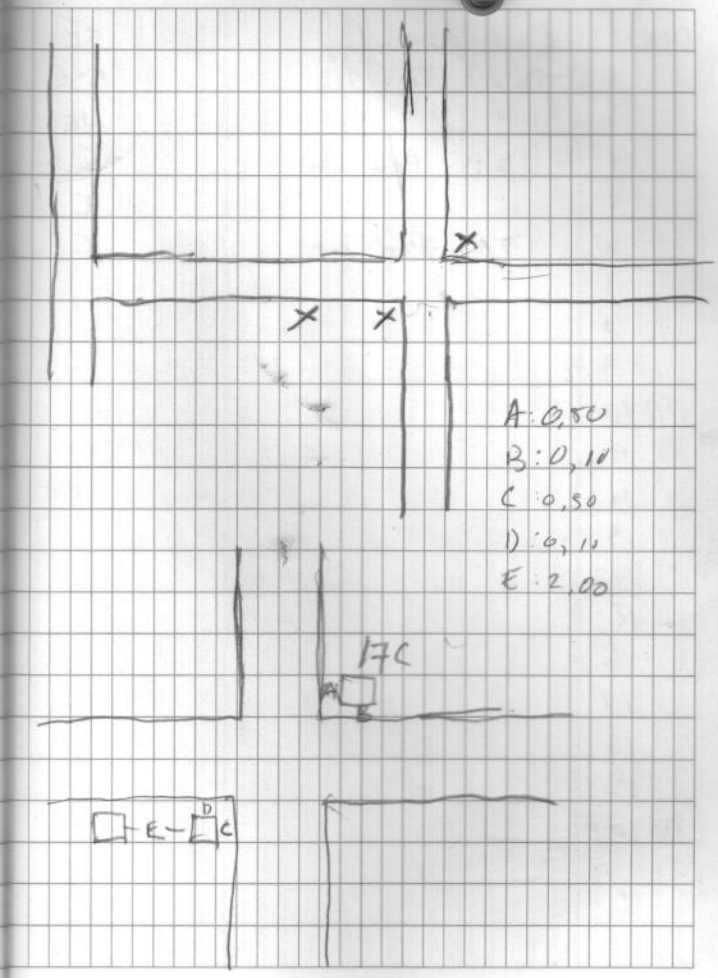

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

4967

RÉSUMÉ DE SONDAGE

Projet: MUTR 2023

Site: CcFd. 28

Positif ☐ Négatif ☒

Secteur: Jardins de Ursulines

Par: LG

Puits: 17B

Date: 20-07-23

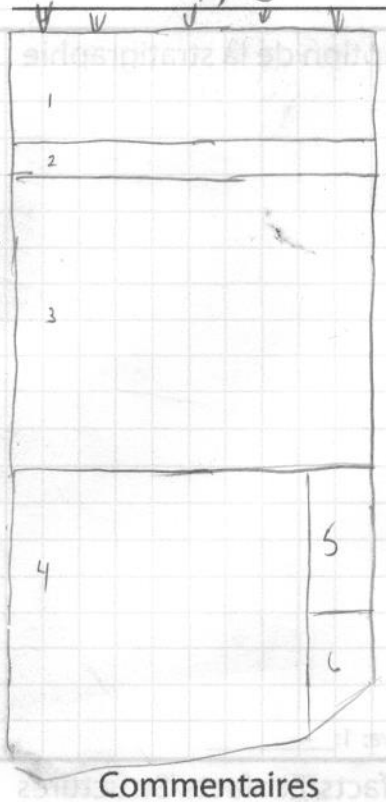

Description de la stratigraphie

1) Loam sableux brun noir foncé avec quelques cailloux, meuble plutôt

2) O 3/4 compact

3) Argile limoneuse brune marbrée de gris et de jaune avec nodule de charbon, quelques fg de cailloux et de brique

4) O 3/4

5) Limon sableux brun foncé

6) Limon sableux brun jaunâtre

échelle approximative: 1:_____

Commentaires

Paroi est

5 et 6 sont les sols en place ; 6 serait d'après moi l'ancien humus.

4 est un remblai associé peut être au tunnel qui semble s'enfoncer à plus de 1,00m

3 est un remblai composé de sol excavé lors de la construction du tunnel

2 est associé à la pose de l'asphalte dans allée

et ① est le terrassement

Artefacts/Ecofacts/Structures

Dans ③, tcfb, clou (fergé), verre à vitre verre à bouteille patiné, saintonge

17A montre le m stratigraphie, mais sans toucher à 5 ou 6 car le sondage est plus proche de l'allée asphaltée.

17C m stratigraphie mais évidemment le gravier est de côté nord. Il y a une galerie de rongeur qui traverse le sondage d'est en ouest.

→ 17C3 tcfb dévié

– 17C5 le reste.

© 2004, Artefactuel coop de travail

Transports et Mobilité durable Québec

Relevés archéologiques (2023)

Projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes (154-15-1176)

Senneville

Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Direction de l'environnement
Direction générale des grands projets routiers de Montréal

Juin 2024

Page couverture :
Ministère des Transports et de la Mobilité durable, 1965. Photographie du pont de l'Île-aux-Tourtes, Senneville
Juillet 1965.

Relevés archéologiques (2023)

Projet reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes (154151176), Senneville

Direction générale des grands projets routiers de Montréal

Numéro de projet : 154-15-1176

Titulaire de permis de recherche archéologique : Frank Rochefort

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 23-MINT-01)

Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Direction de l'environnement
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation
800, place D'Youville, 11e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Juin 2024

Résumé

En 2023, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) débutait les travaux de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes. À la suite de l'étude des solutions et d'une étude d'impact sur l'environnement, le Ministère a pris la décision de procéder à la construction d'un nouveau pont au nord du pont actuel, celui-ci ayant atteint la fin de sa vie utile. Dans le cadre de ce projet, une étude de potentiel archéologique fut réalisée ainsi que des inventaires archéologiques en 2019 et en 2021. L'inventaire archéologique a permis la mise au jour d'un nouveau site archéologique (BhFl-15) sur l'île Girwood.

L'inventaire réalisé en 2020 a mené à la formulation de recommandations pour la documentation du site. Une nouvelle intervention fut donc réalisée en 2021 afin de documenter les vestiges mis au jour et le dépotoir. Un relevé photogrammétrique fut également réalisé en collaboration avec le laboratoire de recherche en photogrammétrie AnthropoLab 3D.

Puisque l'emplacement des vestiges est en conflit avec la réalisation des travaux de construction, l'entrepreneur doit procéder à leur destruction. La décision fut donc prise de procéder à un relevé 3D avant leur démolition. Ces travaux ont été réalisés sur une journée, le 20 juillet 2023, par l'équipe technique de la direction de la gestion des projets routiers du MTMD et sous la supervision d'un archéologue professionnel du ministère agissant à titre de responsable de l'intervention (tableau 1).

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique

Projet	Municipalité	Nature des travaux routiers	Type d'intervention	Superficie (m^2)	Date de réalisation
154-15-1176	Senneville	Reconstruction du pont	Relevés	1 200 m2	20 juillet 2023

La zone d'intervention d'une superficie approximative de 1 200 m^2 se situe sur la terrasse supérieure de l'Île Girwood dans un secteur boisé. Le secteur a fait l'objet d'un déboisement partiel pour la réalisation de la seconde intervention archéologique à l'été 2021 ainsi que pour la réalisation de forages géotechniques à l'automne 2021. La présence de hautes herbes et autres végétations ayant profité du déboisement pour occuper les lieux à limiter la réalisation des relevés. Après un débroussaillage, c'est un total de 10 stations qui ont été implantées afin de réaliser les relevés. À la suite des relevés 3D, l'entrepreneur peut procéder à la destruction des vestiges en conflit avec la réalisation des travaux.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation
Direction de l'environnement

Frank Rochefort	Archéologue chargé d'activités
Archéologue, M.A.	Archéologue responsable de l'intervention
	Recherche documentaire
	Rédaction, interprétation, cartographie, révision
Karine Martel	Réalisation des relevés 3D
Technicienne en travaux publics	Post traitement des données, réalisation des modélisations 3D

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES PHOTOGRAPHIES 7
TABLE DES FIGURES 7
INTRODUCTION 8
2. LOCALISATION GÉNÉRALE 9
3. MÉTHODOLOGIE 13
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE 14
4.1. Étude théorique 14
4.2. Historiques des recherches antérieures 15
5. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET ENVIRONNEMENTAL ACTUEL ET PASSÉ 22
5.1. Cadre environnemental actuel 22
5.2. Évolution paléoenvironnementale 22
6. CONTEXTE PALÉOHISTORIQUE ET HISTORIQUE 23
6.1. Occupation paléohistorique 23
6.1.1. Le Paléoindien (13 500 – 8 000 ans AA) 23
6.1.2. L'Archaïque (9 500-3000 ans AA) 23
6.1.3. Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) 24
6.2. Occupation historique autochtone 25
6.3. Occupation historique de l'Île Girwood – BiFl-15 27
7. RÉSULTAT 29
8. CONCLUSION 31
BIBLIOGRAPHIE 32
ANNEXE 1 - INVENTAIRE PHOTOGRAPHIQUE 39
ANNEXE 2 – PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE 40
ANNEXE 3 – NOTE DE TERRAIN 41

Table des photographies

Photo 1 : Station de relevé..... 13
Photo 2 : Cible de positionnement 14
Photo 3 : État des lieux du site BiFl-15 avant les relevés..... 29

Table des figures

Figure 1 : Localisation générale du projet..... 10
Figure 2 : Localisation de la zone d'intervention sur orthophotographie 11
Figure 3 : Localisation de la zone d'intervention archéologique sur fond modèle numérique de terrain LiDAR 12
Figure 4: Localisation des zones d'interventions archéologiques à l'intérieur de la zone d'étude théorique 20
Figure 5 : Localisation des sites archéologiques connus à l'intérieur de la zone d'étude théorique 21
Figure 6 : Groupes (nations) autochtones fréquentaient la vallée du Saint-Laurent, une partie des Grands Lacs et le lac Champlain avant 1640 (Laet 1640) 26
Figure 7 : Plan du fief et seigneurie de l'Isle Perrot signé et parafé au désir de la mention faite de l'acte de partage de ce jour vingt-huit mars mil huit cent dix sept, Thomas Kirk, 1817 (1925), BAnQ E21,S555,SS3,SSS4,P42..... 27
Figure 8 : Extrait du Plan of the vicinity of Ste Annes rapid at the west end of the island, 1831 no. Mikan 4128945..... 28
Figure 9 : Emplacement des stations de relevés 3D et des cibles de repérage. 30

Introduction

Le MTMD doit procéder au cours des prochaines années à la reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes qui est arrivé à la fin de sa vie utile. Ce nouveau pont, qui sera construit par le consortium Nouveau pont Île-aux-Tourtes, sera construit au nord du pont actuel. Les travaux de construction entrent en conflit avec l'emplacement de vestiges mis au jour lors des travaux d'inventaires archéologiques réalisés par la firme Artéfactuel, coop de travail en 2019 et 2021. Dans cette optique, le Ministère a procédé à la réalisation d'un relevé 3D des vestiges avant leur démolition.

L'étude de potentiel archéologique réalisée par le MTMD dans le cadre de l'étude des solutions identifiait un potentiel archéologique historique sur l'île Girwood ainsi que sur les rives du lac des Deux-Montagnes dans le secteur Senneville. La présence de nombreux sites archéologiques paléohistorique sur l'Île-aux-Tourtes et du site classé de la mission de l'île aux Tourtes, permettait d'établir un potentiel paléohistorique dans l'emprise requise pour les travaux du côté Senneville. Cette approche préventive mise de l'avant par le MTMD permet de réduire les risques d'un projet relativement au patrimoine archéologique québécois en favorisant la mise en place de mesure d'atténuation des impacts en amont des travaux.

À la suite de l'évaluation théorique réalisée par les archéologues de la DEnv, il a été recommandé qu'un inventaire archéologique des zones à potentiel situées à l'intérieur des limites des travaux soit réalisé avant le début des travaux de construction.

L'inventaire archéologique a donc été réalisé par la firme Artéfactuel à l'été 2019. Cet inventaire archéologique a permis l'identification d'un nouveau site archéologique sur l'île Girwood et sur la rive Senneville, soit le site BhFl-15. Dans son rapport d'inventaire archéologique, la firme Artéfactuel recommandait de réaliser une seconde intervention sur le site BhFl-15 afin de procéder à la documentation du site et des vestiges ainsi que de procéder à un échantillonnage du dépotoir. Il était également recommandé de procéder à un relevé 3D des vestiges.

À l'été 2021, une seconde intervention visant à compléter la documentation du site fut réalisée, en plus de compléter l'inventaire des zones à potentiel archéologique. À cette occasion, un relevé photogrammétrique des vestiges fut réalisé.

Lors de la réalisation du contrat, le MTMD a spécifié que les vestiges de l'île Girwood pouvaient être détruits seulement si ceux-ci entraient en conflit avec les travaux. Les aménagements requis pour les aires de travail et la construction des structures rendaient impossible de conserver les vestiges en place. LA décision fut donc prise de compléter les relevés 3D des vestiges avant leur démolition (Tableau 2).

Tableau 2 : Activité réalisée

Projet	Municipalité	Nature des travaux routiers	Type d'intervention	Site	Date d'intervention	Superficie (m^2)
154-15-1176	Municipalité de Senneville	Reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes	Relevés 3D	BhFl-15	20 juillet 2023	1 200 m^2

Les relevés 3D des vestiges ont été réalisés le 20 juillet 2023 par une équipe de deux techniciens en travaux publics du MTMD spécialisé dans la réalisation de relevés 3D sous la supervision d'un archéologue professionnel agissant à titre d'archéologue responsable de l'intervention archéologique. Le présent rapport présente la description du mandat, le cadre méthodologique de l'intervention, les résultats des relevés archéologiques ainsi que les conclusions et recommandations.

2. Localisation générale

Le site BhFl-15 se situe sur l'île Girwood ainsi que sur le terrain du 140 chemin Senneville au nord du pont de l'Île-aux-Tourtes, sur le territoire de la municipalité de Senneville. Le secteur d'intervention est situé dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Montréal, faisant partie de la circonscription électorale provinciale de Jacques-Cartier et de la région administrative de Montréal (06). Les lots cadastraux touchés par l'intervention sont le 6 425 507 et le 1 976 775. Pour les fins du rapport, la zone d'étude théorique a été définie par un rayon de 1 km autour de l'île Girwood (Figure 1, Figure 2 et Figure 3).

Figure 1 : Localisation générale du projet

Figure 2 : Localisation de la zone d'intervention sur orthophotographie

Figure 3 : Localisation de la zone d'intervention archéologique sur fond modèle numérique de terrain LiDAR

3. Méthodologie

Pour la préparation de l'intervention archéologique, la base de données de l'Inventaire des Sites archéologiques du Québec (ISAQ), et les couches archéologiques des zones d'interventions archéologiques (ZIA) et des sites archéologiques du site du ministère de la Sécurité publique (MSP) ont été consultés. Les informations ont été colligées afin de préparer la demande de permis. Les rapports de terrain portant sur le site BiFl-15 ont également été consultés.

L'objectif de l'intervention étant uniquement de réaliser un relevé 3D des vestiges des serres et de l'habitation avant leur démolition, aucune activité de collecte d'artefact ne fut réalisée. Un examen du terrain fut réalisé avec un biologiste afin de déterminer si des plantes à statut étaient présentes. Une fois cette inspection réalisée, nous avons procédé à un débroussaillage des hautes herbes ainsi qu'à la coupe de branches afin de permettre la réalisation des relevés.

Pour la réalisation des relevés, douze stations étaient initialement prévues. Après examen du terrain, les stations SW7 et SW8 furent abandonnées. C'est donc un total de dix stations qui ont été installées, identifiées SW1 à SW12. Les relevés ont été réalisés à l'aide d'un numériseur de marque Leica P30 (Photo 1). Cinq cibles ont été installées sur le terrain afin de référencer spatialement les relevés (Photo 2). Pour ce mandat, la précision de résolution était de 3 mm à 10 m. Une fois le nuage de point complété, la station procède à un relevé photographique sur 360°. L'ensemble des données provenant de la station est ensuite traité afin d'effectuer un nettoyage des points et une classification. Lorsque le rendu est complété, la photogrammétrie réalisée est appliquée pour le rendu final.

Photo 1 : Station de relevé

Photo 2 : Cible de positionnement

4. État des connaissances en archéologie

Au total, dix-huit zones d'information archéologique (Figure 4, Figure 5), sept sites archéologiques, deux sites patrimoniaux classés et une étude théorique ont été identifiés à l'intérieur de la zone d'étude théorique (Tableau 3, Tableau 4, Tableau 5). Deux zones d'information archéologique ont touché l'Île Girwood et un site archéologique (BiFl-15) est localisé sur celle-ci.

4.1. Étude théorique

En 2020, le MTMD a réalisé une étude de potentiel archéologique dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes (MTQ 2020). La recherche concernait l'occupation du secteur Senneville dans l'objectif d'identifier les secteurs susceptibles de révéler des vestiges. Un potentiel archéologique paléohistorique a été identifié sur l'île Girwood ainsi que sur la rive est du lac des Deux-Montagnes et à l'intérieur des terres. Un potentiel archéologique historique a été identifié le long du chemin Senneville et sur l'île Girwood.

Tableau 3 : Études de potentiel archéologique identifiées en lien avec la zone d'étude

Référence	Distance du centre du projet	Zone(s) à potentiel en lien avec la zone d'intervention archéologique	Description du potentiel	Recommandation
MTQ 2020	0 km	Zone P1, Zone H-1.	Amérindien paléohistorique, historique, subaquatique	Inventaire

4.2. Historiques des recherches antérieures

Les premières interventions archéologiques dans la zone d'étude ont été réalisées sur l'Île aux Tourtes en 1991 par Transit analyse à la demande de la société d'Archéologie et d'Histoire de l'île-aux-Tourtes (Transit analyse 1992). Cette première intervention d'inventaire visait à localiser les vestiges de la mission, l'emplacement du village autochtone installé, mais également à valider le potentiel paléohistorique de l'île. Cette intervention a permis de localiser les sites BiFl-05 et 06 ainsi que le site BiFm-02. Cet inventaire a mené à la réalisation d'une première campagne de fouille par Guy Agin en 1992 (Agin 1993) sur les sites mis au jour en 1991 et une seconde par Guy Agin et Transit Analyse en 1994 sur le site BiFl-5 (Agin et Transit Analyse 1995).

C'est en 2001 qu'une nouvelle série d'interventions archéologiques seront réalisées sur l'île aux tourtes. L'objectif était tout d'abord de poursuivre la délimitation du site BiFl-05 et la compréhension de l'occupation (Archéotec 2002d, 2003g). En plus d'identifier les vestiges de la chapelle, ces interventions ont permis la documentation de sépultures. En 2003, un inventaire de l'île fut réalisé, menant à la découverte des sites paléohistoriques BiFm-09 et 10, en plus de la découverte de nouvelles zones d'occupations paléohistoriques sur le site BiFl-05 et de poursuivre la documentation du site BiFm-02 (Archéotec 2004a). La fouille de la mission de l'île aux Tourtes s'est poursuivie en 2003, 2004 et 2006 afin de poursuivre la documentation de la chapelle (Archéotec 2004g, 2005c et 2007b). La campagne de fouille d'Archéotec s'est terminée en 2007 avec la réinhumation des sépultures mises au jour autour de la chapelle et l'installation d'un remblai autour des vestiges (2007i).

En 2010, le MTMD a mandaté la firme Ethnoscop afin de réaliser un inventaire archéologique à l'intérieur de l'emprise de l'A-40 à Vaudreuil-Dorion et sur l'île aux Tourtes dans le cadre des travaux de reconstruction du pont joignant l'île à Vaudreuil-Dorion. Cet inventaire fut négatif.

En 2014, en prévision du projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes et du classement du site de la mission, le ministère a mandaté la firme Artéfactuel afin de réaliser un inventaire systématique aux 5 m au sud de l'A-40 ainsi qu'au nord, entre la ligne de gazoduc et l'autoroute. Cet inventaire a permis d'identifier une nouvelle aire paléohistorique en bordure de l'anse à l'est de l'île.

En 2017, la firme Ethnoscop fut mandatée par un promoteur pour réaliser un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet de développement domiciliaire situé en partie dans des zones à potentiel archéologiques identifiées dans une étude de potentiel archéologique réalisée pour la ville de Montréal. Cet inventaire s'est révélé négatif.

En 2019, le MTMD a mandaté les firmes Artefactuel pour la réalisation d'un inventaire terrestre sur l'île Girwood et dans le secteur Senneville, et l'IRHMAS pour la réalisation d'un inventaire subaquatique sous le pont de l'Île-aux-Tourtes et dans ses environs. L'inventaire terrestre a mené à l'identification de plusieurs vestiges sur l'île Girwood et sur la rive Senneville, ce qui a mené à la création du site BiFl-15. Cet inventaire fut suivi en 2022 par la réalisation d'une intervention archéologique afin de documenter les vestiges mis au jour sur l'île Girwood ainsi que la zone de dépotoir, en plus de réaliser un relevé photogrammétrique en collaboration avec l'Université de Montréal.

L'inventaire subaquatique de 2019 a permis d'identifier 5 cibles qui devaient faire l'objet d'une expertise approfondie. En 2022, un second mandat à l'IRHMAS a permis de confirmer que les cibles identifiées n'avaient aucun intérêt archéologique. Ce mandat incluait également une inspection sous-marine d'un secteur au sud de l'île aux Tourtes ou une jetée doit être aménagée. Cette inspection n'a rien révélé.

Tableau 4 : Sites archéologiques localisés à l'intérieur de la zone d'étude théorique

Sites archéologiques	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Distance de l'intervention (m)	Référence (ISAQ)
BiFm-02	Historique 1760 à 1799 Historique 1800 à 1899 Historique 1900 à 1950	Domestique	Secteur ouest de l'Île aux Tourtes, à 150 m au nord de l'autoroute 40.	2 160	Transit analyse 1992 Archéotec 2004a
BiFm-06	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans A.A.)	Indéterminée	Secteur ouest de l'île aux Tourtes sur la pointe nord, à 490 m au nord de l'autoroute 40.	2 026	Archéotec 2004g
BiFm-09	Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans A.A.)	Chasse	Secteur ouest de l'Île aux Tourtes, à 270 m au nord de l'autoroute 40.	2 204	Archéotec 2004a
BiFm-10	Amérindien préhistorique archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans A.A.)	Indéterminée	Secteur ouest de l'île aux Tourtes, À 230 m au nord de l'autoroute 40.	2 040	Archéotec 2004a
BiFl-02	Historique 1608 à 1759 Historique 1760 à 1899 Amérindien historique ancien 1500 à 1899	Militaire Poste de traite, commerce Domestique	Rive est du lac des Deux-Montagnes, à 530 m au nord du pont.	448	Webster 1971 Lachance 1993 Osthéotèque 2005a Ethnoscop 2006n Daviau 2008 Roy 2009
BiFl-05	Historique 1608 à 1759 Historique 1800 à 1899 Historique 1900 à 1950 Amérindien historique indéterminé 1500 à 1950 Amérindien préhistorique Archaïque récent Laurentien (5 500 à 4 200 ans A.A.) Amérindien préhistorique Archaïque récent post-laurentien (4 200 à 3 000 ans A.A.) Amérindien préhistorique Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans A.A.) Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans A.A.) Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans A.A.).	Poste de traite, religieuse, lieu de rassemblement Domestique Militaire	Sur la pointe nord-est de l'île aux Tourtes, à 70 m au nord du pont.	1 398	Legendre 1971 Transit analyse 1992 Agin 1993 Agin et Transit analyse 1995 Archéotec 2002d Archéotec 2003g Archéotec 2004a Archéotec 2004g Archéotec 2005c Archéotec 2007b Archéotec 2007g Archéotec 2007i Daviau 2008 Mercier 2012 Ethnoscop 2013q Artefactuel 2014e
BiFl-15	Historique 1800 à 1899	Domestique	Secteur nord de l'île Girwood et au nord	0	Artefactuel 2020d Artefactuel 2022l

	Historique 1900 à 1950		de l'A40 sur la rive Senneville.		

Tableau 5 : Recherches archéologiques antérieures (études pratiques)

Référence (ISAQ)	Localisation	Distance du centre du projet (m)	Recommandation générale	Résultats
Pendergast 1965	Pointe est de l'île aux Tourtes	1 575	Aucune	Négatif
Transit analyse 1992	Pointe est de l'île aux Tourtes	1 575	Poursuite des inventaires	Positif - BiFl-05, BiFm-02
Agin 1993	Pointe est de l'île aux Tourtes	1 575	Poursuite des travaux de documentation du site et de délimitations des vestiges	Positif – BiFl-05
Agin et Transit analyse 1995	Pointe est de l'île aux Tourtes	1 575	Poursuite de la délimitation du site. Fouille de la chapelle.	Positif – BiFl-05
Archéotec 2002d	Pointe est de l'île aux Tourtes	1 575	Poursuivre la recherche afin de délimiter le fort. Expertise du muret de pierre. Inventaire sur l'île.	Positif – BiFl-05
Archéotec 2003	Pointe est de l'île aux Tourtes	1 575	Poursuivre la recherche de la palissade. Poursuivre les inventaires. Poursuivre la documentation du site.	Positif- BiFl-05
Archéotec 2004a	Île aux Tourtes	1 838	Protection des zones de l'île autour des 3 sites. Compléter l'inventaire de certaines zones. Aménager un parc. Conservation du muret.	Positif – BiFm-02, BiFm-09, BiFm-10
Archéotec 2004g	Partie est de l'Île aux Tourtes	1 575	Poursuite de la fouille et de l'inventaire sur le site.	Positif – BiFl-05
Archéotec 2005c	Partie est de l'île aux Tourtes	1 575	Poursuivre les fouilles de la chapelle afin de documenter son organisation et sa construction. Poursuivre la documentation du cimetière.	Positif – vestiges de la chapelle, sépultures.
Archéotec 2007b	Partie est de l'île aux Tourtes	1 575	Tester les hypothèses sur l'organisation du fort. Poursuivre la documentation de l'occupation amérindienne. Préservation des vestiges de l'église.	Positif – vestiges de la chapelle, sépulture.
Ethnoscop 2013q	Emprise de l'autoroute 40 sur l'île aux Tourtes	1 838	Aucune	Négatif
Artefactuel 2014e	Sur l'île aux Tourtes entre l'A40 et le gazoduc	1 838	Protection de la station mise au jour.	Positif – vestiges paléohistorique en rive es sur le site BiFl-05.
Ethnoscop 2006n	Sur la rive Senneville au nord de l'île Girwood	462	Protection et mise en valeur.	Positif – BiFl-02
Artefactuel 2020d	Municipalité de Senneville et île Girwood, emprise de l'A40	0	Documentation des vestiges mis au jour sur l'île Girwood. Recherche historique complémentaire. Réalisation de scan 3D des vestiges.	Positif – BiFl-15
Artefactuel 2022l	Île Girwood, au nord de l'A40	0	Aucune	Positif – BiFl-15
IRHMAS 2020b	Lac des Deux-Montagnes, sous et aux abords du pont de l'Île-aux-Tourtes	635	Procéder à une évaluation par plongée des anomalies identifiées.	Positif – 5 anomalies.
IRHMAS 2022c	Lac des Deux-Montagnes, au sud de l'île aux Tourtes	1 530, 635	Aucune	Négatif
Ethnoscop 2018m	55 chemin Senneville	1 046	Aucune	Négatif

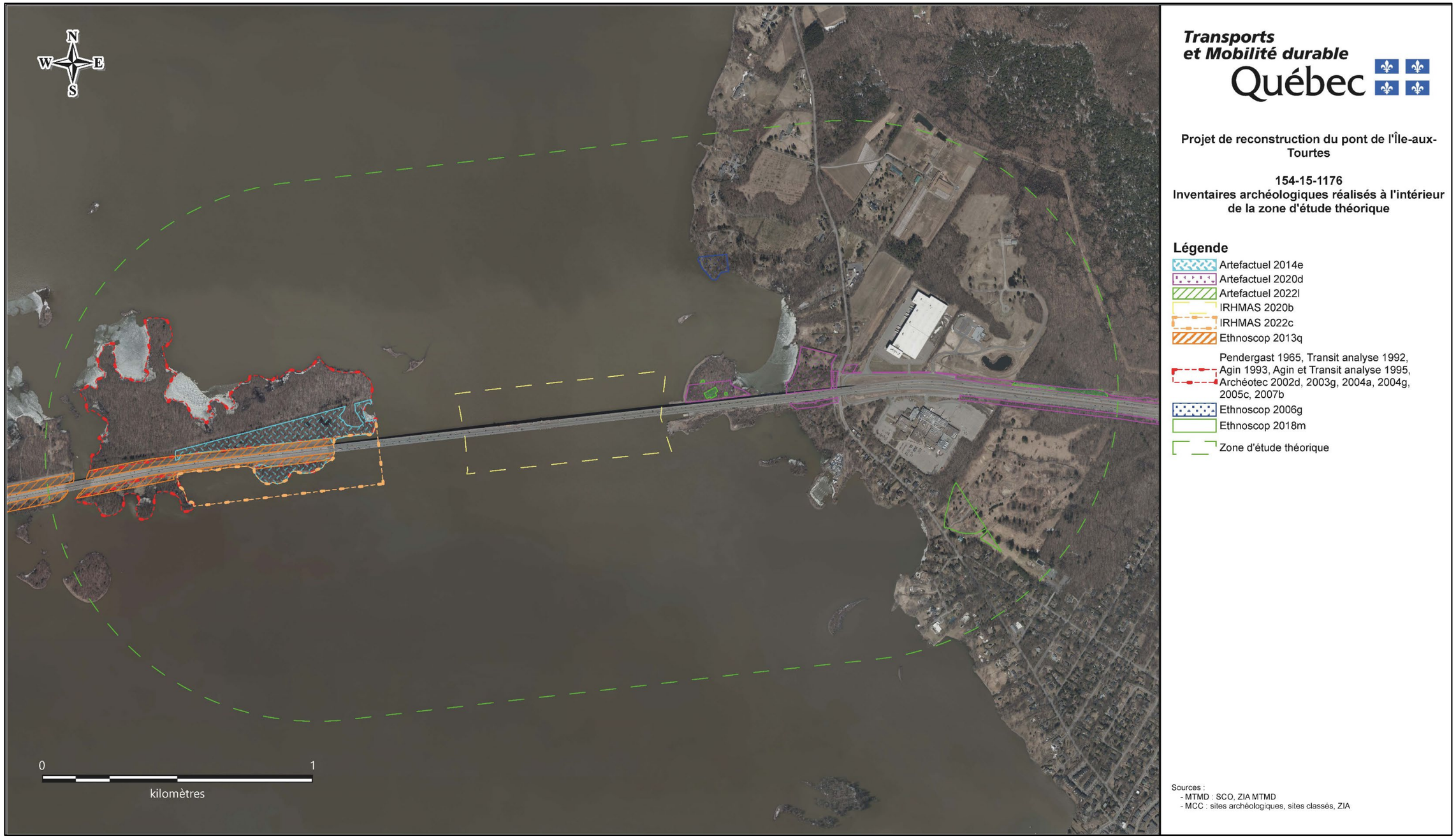

Figure 4: Localisation des zones d'interventions archéologiques à l'intérieur de la zone d'étude théorique

Figure 5 : Localisation des sites archéologiques connus à l'intérieur de la zone d'étude théorique

5. Contexte géographique et environnemental actuel et passé

5.1. Cadre environnemental actuel

L'Île Girwood est localisée sur le lac des Deux-Montagnes. Plus précisément, le projet est situé dans la région administrative de Montréal, dans la région physiographique des basses-terres du Saint-Laurent (IRDA 1977). Le projet se situe dans l'unité de paysage régional de Montréal te que défini par Robitaille et Saucier. Cette unité est dominée par des dépôts marins couvrant plus de 60% du territoire. L'unité est localisée dans le domaine bioclimatique de l'érablière à Caryer cordiforme, avec un climat de type modéré subhumide, continental. (Robitaille et Saucier 1998 : 51)

L'île présente une altitude qui varie entre 22,5 m et 27 m. Des milieux humides sont présents au nord de l'île (marécage) ainsi qu'à l'est (marécage et marais).

5.2. Évolution paléoenvironnementale

La description du paléoenvironnement est tirée de l'étude de potentiel archéologique du MTMD réalisée en 2020 :

> « *Dans la zone élargie au projet le retrait de l'Inlandsis laurentidien s'est effectué entre 13 100 et 13 000 années sidérales avant aujourd'hui (11 000 ans ^{14}C) (Richard 2009). À la suite de ce retrait, la zone a entièrement été recouverte par les eaux de la mer de Champlain, puis du lac Lampsilis. On distingue principalement trois phases de retrait de ce lac de la vallée du Saint-Laurent*[1] *(Bellavance 2012): le stade de Rigaud (60 mètres), vers 9 800 ans ^{14}C, le stade de Montréal (31 mètres), vers 8 800 ans ^{14}C, et le stade de Saint-Barthélemy (15 mètres) vers 8 000 ans ^{14}C. À l'intérieur de la zone restreinte au projet, les altitudes oscillent entre 24 et 48 mètres. L'exondation des terres semble donc débuter pendant le stade de Rigaud et se terminer peu après le stade de Montréal, lequel daterait d'environ 8 800 ans ^{14}C, soit autour de 10 000 ans A.A. en années sidérales (Bellavance 2012 et Lamarche 2006). Les altitudes de la terrasse de 44 à 50 mètres située au nord-ouest de la zone élargie suggèrent qu'elle pourrait être associée à l'intervalle entre le stade de Rigaud et celui de Montréal. À un taux de relèvement isostatique régulier pendant cet intervalle de 1000 années ^{14}C, cette terrasse aurait été entièrement exondée vers 9250 ans ^{14}C, soit vers 10 500 ans A.A. en années sidérales. Ailleurs dans la zone restreinte, les altitudes de la terrasse de 23 à 36 mètres suggèrent que l'exondation semble se produire essentiellement pendant le stade de Montréal. La totalité des terres exondées aujourd'hui pourrait l'avoir été vers 8 400 ans ^{14}C, soit environ 9 500 ans A.A. en années sidérales.*
>
> *Vers 9 000 ans ^{14}C, les environs du lac Lampsilis près de la zone élargie sont caractérisés par la présence d'un biome végétal de forêt boréale. Cet environnement est graduellement remplacé par un biome de forêt mixte, en place vers 8 000 ans ^{14}C, soit le même type de biome que celui*

[1] Bellavance, Denis (2012), Synthèse des événements quaternaires dans les Basses-Terres du Saint-laurent, ministère du Développement durable, Environnement et Parcs. En ligne : ftp://ftp.mddelcc.gouv.qc.ca/DONNEES_OUVERTES/Cadre_ecologique_reference/CERQ_Publications/Bellavance2012_Synthese_des_evenements_quaternaires_dans_les_basses_terres_du_Saint-Laurent.pdf

qu'on y retrouve actuellement (figure 3 et 4) (Dyke 2005). En années sidérales, l'intervalle entre ces deux millénaires va de 10 200 ans A.A. à 8 980 ans A.A. (Dyke et al. 2003). » (MTMD 2020 : 7)

6. Contexte paléohistorique et historique

6.1. Occupation paléohistorique

6.1.1. Le Paléoindien (13 500 – 8 000 ans AA)

La fonte des glaces de l'inlandsis laurentidien aura pour effet de libérer le territoire et le rendre accessible à l'occupation humaine au Québec vers 12 500 AA. L'occupation au Paléoindien ancien s'étendait alors principalement au centre et au sud des États-Unis pour comprendre, de 11 500 à 10 000 ans AA, l'Ontario, la Nouvelle-Angleterre et les provinces maritimes (Wright 1995 ; AECOM 2016). L'occupation s'étend en Gaspésie, sur la Côte-Nord et au Saguenay vers le Paléoindien récent/Archaïque ancien. Durant la période paléoindienne, les groupes nomades parcouraient le territoire en pratiquant la chasse intensive de grands mammifères tout en exploitant les ressources locales. Ces derniers sillonnaient alors le littoral marin du Saint-Laurent durant la saison chaude pour migrer ensuite vers le piémont appalachien du Maine durant la saison froide (Plourde 2006).

Une des premières occupations attestées dans le sud de la province est située dans la région du lac Mégantic, où des pointes à cannelure ont été découvertes (Chapdelaine 2007 ; Plourde 2006). L'occupation sur le site Cliche-Rancourt (BiEr-14) qui était alors une toundra forestière, était constituée de groupe provenant de la Nouvelle-Angleterre possiblement de passage pour aller exploiter le chert rouge du lac Munsungun et aller intercepter le caribou à la fin de la saison estivale (Chapdelaine 2007).

Les occupations datant du Paléoindien récent (11 350 et 8 800 ans AA) demeurent rares au Québec et se concentrent davantage sur d'anciens cordons de paléoplages ou des terrasses le long de la côte nord de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent (Chapdelaine 1996). Entre 10 500 et 9 500 ans AA, des groupes de la culture Cormier-Nicholas s'installent près des berges de la mer de Champlain ou dans les terres, sur de hautes terrasses ou près de cours d'eau secondaires. Ces derniers laisseront derrière eux des pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne (Pintal 2015 : 26). Au même moment, des groupes de la culture Plano, ou Sainte-Anne/Varney, produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles occupent eux aussi la région de Québec (Laliberté 1982 ; Pintal 2012) en plus de s'établir ailleurs dans la province, dont en Outaouais (Wright 1982), en Estrie (Chapdelaine 2004 ; Graillon 2011), dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987 ; Chalifoux 1999 ; Chapdelaine 1994 ; LaSalle & Chapdelaine 1990 ; Pintal 2006).

La région de Montréal est exondée et habitable vers 10 000 ans AA mais aucun site datant de cette période n'a été attesté à ce jour (Archéotec inc. 2020). Les seuls sites connus à l'ouest de la rivière Saint-François sont alors le site Thompson (BgFp-32) et le site B de Lacolle (BgFi-2) (Chapdelaine & Graillon 2020).

6.1.2. L'Archaïque (9 500-3000 ans AA)

Au Québec, la période de l'Archaïque s'est déroulée lors d'un réchauffement climatique entre 6 000 et 5 000 ans AA puis d'un refroidissement se faisant ressentir à partir de 3 500 ans AA (Pintal 2015 : 28). Elle

se traduit par l'apparition des premiers cimetières, de sépultures ornées et élaborées, de nouvelles technologies telles que le propulseur, le cuivre et la pierre polie et l'utilisation de ressources variées (minérales, animales et végétales) nouvellement accessible par l'entremise de grands réseaux d'échanges locaux, régionaux et continentaux (Burke, *et al.* 2018 : 2). Cette période de changement technologique et culturel mène au développement d'une identité culturelle propre à divers, soit des groupes de l'Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, de l'Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent, ainsi que de l'Archaïque du Bouclier dans le Subarctique ou d'une tradition de la Gaspésie (Pintal 2015 : 28).

Les groupes qui occupent le territoire du Québec sont encore nomades et exploitent les ressources selon les saisons. Le secteur de Coteau-du-Lac est occupé surtout au printemps et en été, alors que des groupes y viennent pour exploiter les ressources fauniques et halieutiques (Archéotec 2020 : 44).

La chronologie de la période est composée de l'Archaïque ancien (Paléoindien récent) (v. 10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) qui est subdivisé en deux périodes, soit l'Archaïque laurentien (5500 à 4200 AA) et l'Archaïque post-laurentien (4200 à 3000 ans AA). (Plourde 2006). Peu de témoins datant de l'Archaïque ancien et moyen ont été découverts archéologiquement dans la province. Une pointe triangulaire à base bifurquée de type « Kanawha » datant de l'Archaïque ancien (9 500 à 7 000 ans AA) a toutefois été constatée sur le site BhFn-1, à Coteau-du-Lac (Archéotec, inc. 1984). Le même site a révélé un fémur humain qui datait de l'Archaïque moyen (6 600 ± 145 ans AA, non étalonnée) ainsi que plusieurs artefacts associés à l'Archaïque laurentien et post-laurentien (Marois 1987 ; Lueger 1979). Les sites BhFn-9 et BhFn-25 ont mis au jour deux pointes de type « Lamoka », associées à l'Archaïque post-laurentien (4200 - 3000 ans AA) (Lueger 1979).

6.1.3. Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Dans la vallée du Saint-Laurent et des Grands-Lacs, la période du Sylvicole correspond à la popularisation de l'utilisation de la céramique et de l'exploitation agricole, et plus particulièrement de l'horticulture, ainsi que la transformation progressive d'un mode de vie nomade à sédentaire (Chapdelaine 1998). La chronologie de la période est composée de trois phases, soit le Sylvicole inférieur de 3 000 à 2 400 ans AA, le Sylvicole moyen de 2 400 à 1 000 ans AA et le Sylvicole supérieur de 1 000 à 400 ans AA.

Lors du Sylvicole inférieur, la tradition culturelle Meadowood s'étend dans le Nord-Est américain, créant ainsi un réseau d'approvisionnement étendu pour le partage d'idées, de pratiques, d'outils et de matériaux lithiques dont le chert d'Onondaga (Chrétien 1999 ; Clermont 1990). Les sites archéologiques BhFn-6 et BhFn-25 ont livré respectivement des traces de ce passage (Arkéos 1992).

Le Sylvicole moyen comprend une phase ancienne (2400 à 1450 AA) et une tardive (1450 à 1000 AA) basées sur les variations morphologiques, stylistiques et technologiques observées sur les poteries (Chapdelaine 1990 ; Renault 2012). Lors du Sylvicole moyen ancien, les populations demeurent nomades tout en occupant certains sites de manière continue durant la saison estivale et en exploitant plus intensivement les ressources halieutiques en plus des activités de chasses et cueillettes (Courtemanche 2003). Une semi-sédentarité saisonnière prolongée s'instaure au Sylvicole moyen tardif sur les sites occupés à l'été (Gates St-Pierre 2006). Les différences régionales deviennent alors plus marquées et la tradition Melocheville se

répand dans le sud-ouest de la province (Gates St-Pierre 2006 ; Renault 2012). Des témoins de cette période ont été constatés sur les sites archéologiques BhFn-2 (Sylvicole moyen), BhFn-9 (Sylvicole moyen tardif), BhFn-25 (Sylvicole moyen tardif), BhFn-26 (Sylvicole moyen ancien), BhFn-27 (Sylvicole moyen tardif) (Arkéos 1991 ; Arkéos 1992).

Le Sylvicole supérieur est défini par le développement de l'horticulture et l'accroissement de la culture du maïs et du haricot ainsi que le début de la culture du tabac et l'emploi plus fréquent de pipes à fumer (Chapdelaine 1998 ; Renault 2012). Cette période est constituée du Sylvicole supérieur ancien (1000 et 650 ans AA) et du Sylvicole supérieur récent (650 et 450 ans AA) (Renault 2012). Les sites archéologiques associés à cette période sont les sites BhFn-9 (Sylvicole supérieur récent), BhFn-24 (Sylvicole supérieur), BhFn-27 (Sylvicole supérieur) et BhFn-28 (Sylvicole supérieur). Des artefacts associés aux Iroquoiens du Saint-Laurent ont été révélés sur les sites BhFn-9 et BhFn-24 (Pinel & Côté 1983 ; Pinel & Côté 1985). Cette période voit également les ressources halieutiques prendre une plus grande importance dans l'alimentation, entre autres, la pêche à l'esturgeon (Archéotec 2020 : 45).

6.2. Occupation historique autochtone

Les témoignages portant sur Montréal et les îles qui l'entourent débutent dès les premiers passages des colons européens, alors que l'environnement près du projet était occupé et visité par divers groupes autochtones (Archéotec 2020) (Figure 6). Dans la région de Montréal, les Iroquoiens du Saint-Laurent constatés par Cartier et Jean-François de La Roque de Roberval entre 1534 et 1543 avaient disparu lors de l'arrivée de Champlain (Ratelle 1993). Les écrits des Jésuites et de Champlain mentionnent la présence de groupes algonquins (Onontchataronons ou Iroquets) sur la rivière Nation Sud, et possiblement la rivière Rideau, qui pourrait avoir fréquenté la région de Montréal ainsi que les rives du fleuve Saint-Laurent entre les lacs Ontario et Saint-François à la suite du départ des Iroquoiens du Saint-Laurent (Ratelle 1993 ; Renault 2012 ; Archéotec 2020). Entre 1647 et 1653, les attaques iroquoises vont entraîner un retrait des groupes algonquins du bassin hydrographique de l'Outaouais. Le conflit reprend ensuite entre 1657 et 1665, ce qui mènera à leur exode quasi-complet vers le Nord-Est (Ratelle 1993). Les Onontchataronons prendront ensuite refuge chez les Hurons Arendaronons, à Montréal et à Trois-Rivières, entre 1643 à 1659 (Ratelle 1993 ; Warrick & Lesage 2016). Pendant ce temps, les Iroquois exploitent la rive sud de la rivière des Outaouais. Au début des années 1690, certains groupes Algonquins retournent dans les environs pour y pratiquer la chasse (Ratelle 1993).

En 1676, des groupes hurons se joignent à la mission de la Montagne sur l'île de Montréal qui rassemblait en 1683 des groupes d'affiliations culturelles variées (Hurons, Algonquins, Sioux, Panis, Loups, Renards, Têtes-Plates et Folles-Avoines) (Ratelle 1993). Des Algonquins et des Népissingues se rassemblent aussi de 1686 à 1704 dans la mission de Baie-d'Urfé, dans le sud-ouest de Montréal. De 1704 à 1721, les familles algonquines fréquentent désormais la mission de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, tandis que les Népissingues joignent la mission de Saint-Louis-de-l'Île-aux-Tourtres[2] de 1704 à 1726 (Ratelle 1993).

[2] La mission de Saint-Louis-de-l'Île-aux-Tourtres pourrait avoir aussi compris des familles algonquines (Ratelle 1993 : 25).

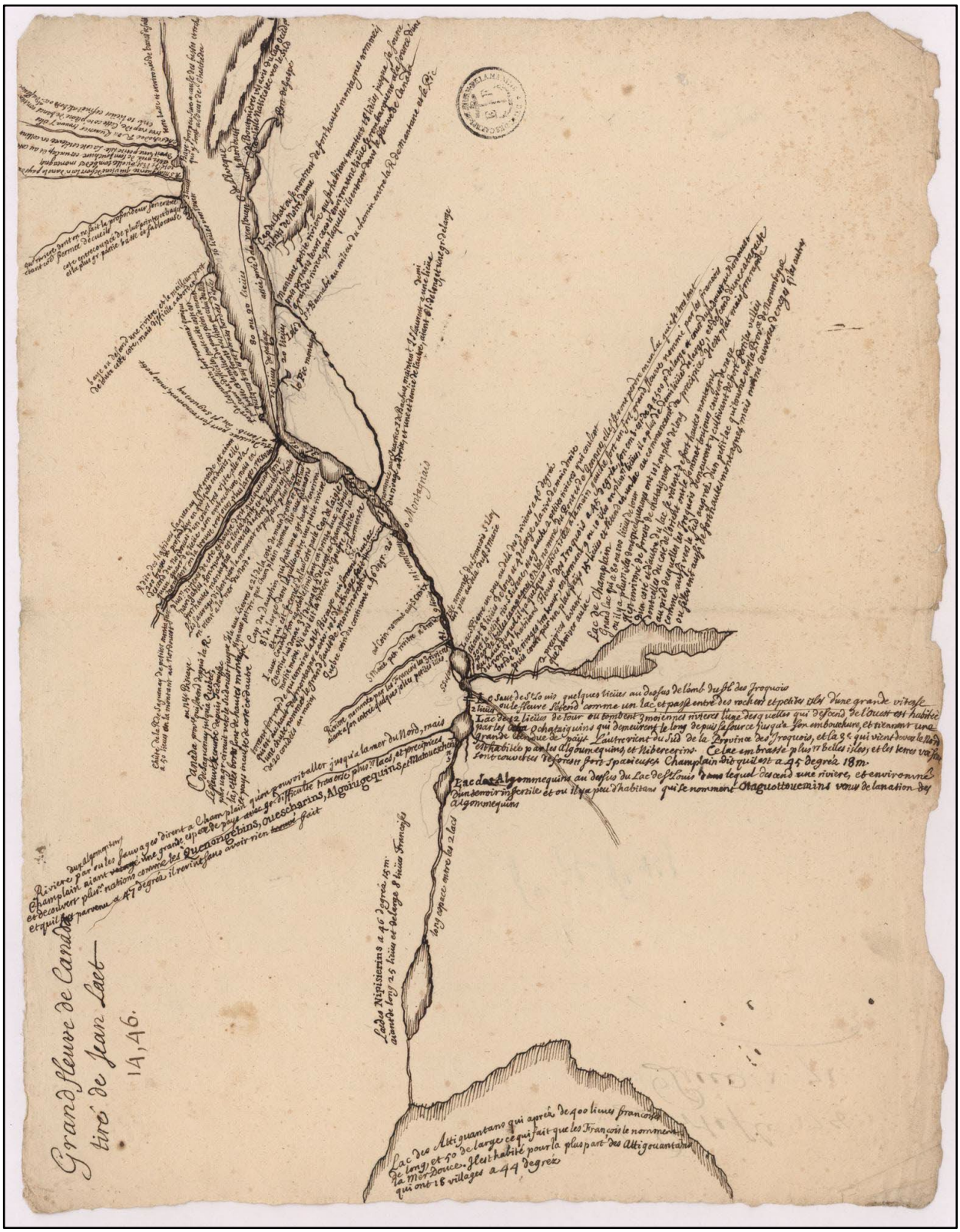

Figure 6 : Groupes (nations) autochtones fréquentaient la vallée du Saint-Laurent, une partie des Grands Lacs et le lac Champlain avant 1640 (Laet 1640)

6.3. Occupation historique de l'Île Girwood – BiFl-15

Puisque les vestiges présents sur l'Île Girwood sont reliés à une occupation précise, nous allons limiter le contexte historique à celle-ci. Pour un portrait plus détaillé de l'occupation historique euroquébécoise plus générale du secteur, nous référons le lecteur à l'étude de potentiel archéologique du MTMD ainsi qu'aux deux rapports de recherches rédigés par la firme artefactuel. (MTMD 2020, Artefactuel 2020, artefactuel 2022)

Les références les plus anciennes à l'île remontent à 676 dans un document du greffe d'Antoine Adhémar. L'île est alors connue sous le nom de l'île Saint-Gilles. Dans l'aveu et dénombrement de 1724, il est spécifié qu'elle a une superficie de 20 arpents labourable, située dans la seigneurie de l'Île Perrot et appartenant au marchand Jean Quenet (Artefactuel 2022 : 21).

Bien que le moment à laquelle l'Île Girwood sera rattachée à la seigneurie de Senneville est inconnu, on sait de par les sources historiques que la propriété de l'aîné des frères Jean-Baptiste Jérémie Testard de Montigny acquise du shérif en 1774 compte trois petites îles (Artefactuel 2022 : 22). Celle-ci disparaît de l'acte de Doucet, daté du 28 mars 1817 (Figure 7) représentant l'île Perrot. L'identification de l'île sous l'appellation *Montignets Ilsand* sur une carte de 1831 (Figure 8), confirme que celle-ci est rattachée à la seigneurie de Senneville à cette date (Artefactuel 2022 : 22).

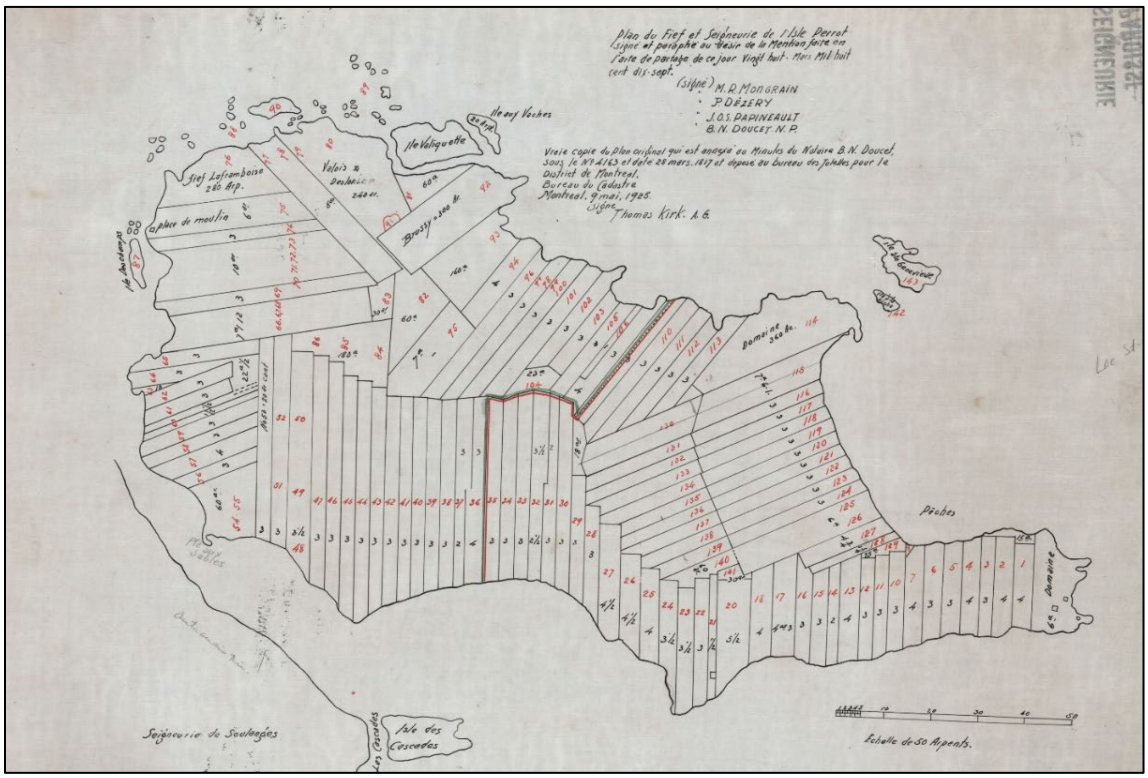

Figure 7 : Plan du fief et seigneurie de l'Isle Perrot signé et parafé au désir de la mention faite de l'acte de partage de ce jour vingt-huit mars mil huit cent dix sept, Thomas Kirk, 1817 (1925), BAnQ E21,S555,SS3,SSS4,P42.

Figure 8 : Extrait du *Plan of the vicinity of Ste Annes rapid at the west end of the island,* 1831 no. Mikan 4128945.

En 1844 le fils de Testard de Montigny lègue le site du fort Senneville à sa fille Marie-Marguerite-Esther, qui elle laissera la propriété au menuisier François-Xavier Goyer, son homme de confiance, en 1864 (Artefactuel 2022 : 22-23 et Ethnoscop 2006 : 33). C'est au courant de l'année 1870 que Fanny W. Blackwell, épouse de Gilbert Prout Girdwood acquiert l'île aux Prunes. Une maison de bois d'un étage, ainsi qu'un hangar y sont présents (Artefactuel 2022 : 23).

Déjà en 1879, les activités horticoles de la famille Girdwood sont reconnues, alors qu'un article fait état de la qualité des vignobles cultivés sur l'île. Madame Girdwood remportera d'ailleurs 16 prix au courant de cette année dans la catégorie des jardiniers de profession. (Artefactuel 2022 : 23-24)

La famille Girdwood fera l'acquisition des lots 15-11 et 16-1 (emplacement du 140 chemin Senneville) le 13 octobre 1881. Entre 1881 et 1889, une série de prêts seront contractés par madame Girdwood, dont un de 5 000 $ en 1889 afin de compléter la construction de la maison d'habitation sur l'île. L'acte de 1889 mentionne, en plus d'une étable et d'un garage pour diligence sur les lots 15-11 et 16-1, la présence sur l'île d'une maison d'habitation, d'un garage, d'une dépendance, d'une serre et d'une *Winery*. (Artefactuel 2022 : 24)

En 1900, l'île et les lots 15-11 et 16-1 sont vendus à James B. Allan, ce qui marque le changement graduel de vocation de l'île, qui en deviendra une de villégiature. L'île fera part d'une série de transactions pour être finalement vendu en 1916 à Pauline R. Forget, épouse de Frederick Murray Godshall Johnson. La propriété restera dans la famille Johnson jusqu'à son acquisition par le ministère des Transports en 1964 en vue de la construction du pont de l'Île-aux-Tourtes. (Artefactuel 2022 : 23-24)

7. Résultat

En arrivant sur le site, nous avons constaté que la végétation herbacée avait repris ses droits sur le site. Nous avons donc procédé à un nettoyage de la zone à relever en enlevant les hautes herbes qui pouvaient nuire à la réalisation des relevés (Photo 3). Une fois le nettoyage réalisé, nous avons également procédé au retrait de la clôture temporaire qui avait été mis en place pour protéger les vestiges. Le travail était plutôt limité à installer la station et la laisser effectuer les relevés. Une fois le relevé complété, une vérification des données était réalisée avant de déplacer le numériseur à sa nouvelle station. En tout, dix stations furent nécessaires afin de compléter les relevés des vestiges des serres et de l'habitation (Figure 9).

Photo 3 : État des lieux du site BiFl-15 avant les relevés

Figure 9 : Emplacement des stations de relevés 3D et des cibles de repérage.

8. Conclusion

En conclusion, la réalisation des relevés numériques des vestiges présents sur l'île Girwood fut réalisée sur une journée, le 20 juillet 2023. Cette intervention a permis de compléter les relevés réalisés en 2021 par l'Université de Montréal. À la suite de cette intervention, le site BiFl-15 ne présente plus de valeur de recherche sur le terrain. Les relevés réalisés pourront servir à un éventuel projet de mise en valeur du site archéologique.

Bibliographie

Archéotec

2002d *Île aux Tourtes, Interventions Archéologiques 2001, Rapport de Recherches.* MCCQ/Vaudreuil-Dorion/Société archéologique et historique de l'Île-aux-Tourtes, rapport inédit, 128 p.

2003g *Île aux Tourtes. Site BiFl-5, Interventions Archéologiques. Rapport de la Campagne 2002.* MCCQ/Vaudreuil-Dorion/Société archéologique et historique de l'Île-aux-Tourtes, rapport inédit, 121 p.

2004a *Île aux Tourtes, campagne 2003, Inventaire Archéologique*. Vaudreuil-Dorion/Société archéologique et historique de l'Île-aux-Tourtes, rapport inédit, 43 p.

2004g *Île aux Tourtes. Site BiFl-5. Fouilles Archéologiques. Rapport de la Campagne 2003.* MCCQ/Vaudreuil-Dorion/Société archéologique et historique de l'Île-aux-Tourtes, rapport inédit, 76 p.

2005c *Île aux Tourtes, Site BiFl-5. Campagne Archéologique 2004, Fouille de l'Église de 1710.* MCCQ/Vaudreuil-Dorion/Société archéologique et historique de l'Île-aux-Tourtes, rapport inédit, 146 p.

2007b *Île aux Tourtes. Intervention archéologique 2006, BiFl-5. Rapport.* MCCQ/Ville de Vaudreuil-Dorion, rapport inédit, 218 p.

2007g *Découverte Fortuite d'une Meule Préhistorique Lors du Remblayage et de la Mise en Valeur de l'Église de l'Île aux Tourtes (BiFl-5).* Ville de Vaudreuil-Dorion, rapport inédit, 6 p.

Agin, Guy

1993 *Première Campagne de Fouille au Site du Poste de Traite de l'Île aux Tourtes, Site BiFl-5.* Ministère de la Culture, rapport inédit, 70 p.

Agin, G. et Transit Analyse

1995 *Inventaire archéologique au Site du Poste de Traite de l'Île aux Tourtes (3e année), Site BiFl-5*. MCCQ, rapport inédit, 41 p.

Anderson, D. G.

2001 Climate and culture change in prehistoric and early historic Eastern North America. *Archaeology of Eastern North America* 29 : 143-186.

Anderson, T. W., E. Levac, & C. F. M. Lewis

2007 Cooling in the Gulf of St. Lawrence and Estuary Region at 9.7 to 7.2 14C Ka (11.2-8.0 Cal Ka): Palynological Response to the PBO and 8.2 Cal Ka Cold Events, Laurentide Ice Sheet Air-Mass Circulation and Enhanced Freshwater Runoff. *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 246 (1) : 75-100.

Artefactuel

2014e *Inventaires Archéologiques (2014). Projet d'intervention Majeure du Pont de l'Île-aux-Tourtes.* MTQ, rapport inédit, 46 p.

2017 *Étude du potentiel archéologique des rives de la rivière du Portage. Ville de Sainte-Catherine, MRC de Roussillon.* Rapport archéologique. Sherbrooke, Consortium AXIO-AVIZO-JFSA.

2020d *Projet de Reconstruction du Pont de l'Île-aux-Tourtes – 154-15-1176. Inventaire Archéologique (2019)*. MTQ, rapport inédit, 137 p.

2022l *Projet de Reconstruction du Pont de l'Île-aux-Tourtes – 154-15-1176. Inventaire Archéologique (2021)*. Ministère des Transports du Québec, rapport inédit, 155 p.

Benmouyal, J.

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire.* Rapport archéologique. Québec, ministère de la Culture et des Communications du Québec. Dossiers 63.

Burke, A L., *et al.*

2018 « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) ». Dans A. L. Burke & C. Chapdelaine (dir.), *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*. Québec, Recherches Amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36, pp. 57-76.

Caron, O.

2013 *Synthèse et modèle cartographique 3D des formations quaternaires pour les bassins versants des rivières Chaudière et Saint-François : géochronologie, stratigraphie et paléogéographie wisconsinienne du sud du Québec.* Thèse de doctorat. Montréal, Université du Québec à Montréal.

Chalifoux, É.

1999 Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre. *Recherches amérindiennes au Québec* XXIX (3) : 77-93.

Chapdelaine, C.

1989 « À l'affut du gibier sur l'île Marigny ». Dans C. Chapdelaine (dir.), *Archéologie et histoire dans la région du Buisson.* Montréal, Université de Montréal. p. 41-46. Coll. À fleur de siècles 3.

Chapdelaine, C.

1990 Le concept du Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie. *Recherches amérindiennes au Québec* 20(1) : 2-4.

Chapdelaine, C.

1994 *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano.* Québec, Recherches Amérindiennes au Québec. Paléo- Québec 22.

Chapdelaine, C.

1996 Réflexion sur l'ancienneté du peuplement initial du Québec à partir de nouveaux indices matériels du Paléoindien récent de la région de Rimouski, Québec. *Géographie physique et Quaternaire* 50 (3) : 271-286.

Chapdelaine, C.

1998 « L'espace économique des Iroquoiens de la région de Québec : un modèle pour l'emplacement des villages semi-permanents dans les basses terres du Cap-Tourmente ». Dans R. Tremblay (dir.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal, Recherche amérindienne au Québec. pp. 81 à 90. Paléo-Québec 27.

Chapdelaine, C.

2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* XXXIV (1) : 3-20.

Chapdelaine, C.

2007 « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien, Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II ». Dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12000 ans d'histoire amérindienne.* Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, pp. 47-120. Paléo-Québec 32.

Chrétien, Y.

1999 La manipulation stratégique des biens exotiques dans les contextes cérémoniels du Sylvicole inférieur : l'exemple de la région de Québec. *Anthropologie et Sociétés* 23(1) : 75-97.

Clermont, N.

1990 Le Sylvicole inférieur au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* 20(1) : 5-17.

Codère, Y.

1996 *Des pierres et des hommes*. Rapport archéologique. Québec, ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Courtemanche, M.

2003 *Pratiques halieutiques à la station 4 de la Pointe-du-Buisson (BhFl-1) au Sylvicole Moyen tardif (920-940 AD).* Mémoire de maîtrise. Montréal, Université de Montréal, Montréal.

Ethnoscop

2006n *Site Historique et Archéologique Classé du Fort Senneville (BiFl-2). Inventaire Archéologique et Description Architecturale Effectuée en 2004 Lors de la Phase I des Travaux de Restauration des Vestiges Architecturaux.* MCCQ, rapport inédit, 208 p.

2013q *Inventaire Archéologiques (2010), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie. Direction Générale des Territoires.* MTQ, rapport inédit, 87 p.

2018m *Projet Senneville-sur-le-Parc. 55, Chemin Senneville. Inventaire Archéologique, Octobre 2017.* Fonds privés, rapport inédit, 27 p.

Dionne, J.-C.

1972 La dénomination des mers du postglaciaire au Québec. *Cahiers de géographie du Québec* 16 (39) : 483-487.

Gangloff, P.

1973 Le milieu morphoclimatique tardiglaciaire dans la région de Montréal. *Cahiers de géographie du Québec* 17(42) : 415-448.

Gates St-Pierre, C.

2006 *Potières du Buisson : la céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Gatineau, Société du Musée canadien des civilisations. Collection Mercure.

Graillon, É.

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010.* Rapport archéologique. Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

IRHMAS

2020b *Inventaire Archéologique Subaquatique (2019). Projet Majeur du Pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville (Projet 154-15-1176). Avril 2020.* Ministère des Transports, rapport inédit, 48 p.

2022c *Inventaire Archéologique Subaquatique (2021). Projet Majeur du Pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville (Projet 154-15-1176). Avril 2020.* Ministère des Transports, rapport inédit, 36 p.

Laliberté, M.

1982 *CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992.* Rapport archéologique. Québec, ministère de la Culture et des Communications.

Lasalle, P. & C. Chapdelaine

1990 « Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada ». Dans N. P. Lasca & J. Donahue (dir.), *Archaeological Geology of North America.* Bolder (Colorado), Geological Society of America, pp. 1-19. DNAG, Centennial Special vol. 4.

Muller, S. D., & P. J. H. Richard

2001 Post-Glacial vegetation migration in conterminous Montréal lowlands, southern Québec. *Journal of Biogeography* 28(10) : 1169-1193.

Noël, J.

1988 *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIXe siècle, 1825-1861: répertoire documentaire et cartographique.* Québec, Presses Université Laval.

Parent, M., & S. Occhietti

1999 Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial Lake Development in the Appalachians of Southeastern Québec. *Géographie Physique et Quaternaire* 53(1) : 117-135.

Pendergast, James F.

1965 *An Archaeological Reconnaissance of the Eastern Portion of the Triangle of Land Between the Ottawa and St-Lawrence Rivers in 1965.* Rapport inédit, MAC.

Pintal, J.-Y.

2006 Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis. *Archéologiques* 19 : 1-20.

2012 « Late Pleistocene to Early Holocene adaptation: The case of the Strait of Quebec ». Dans C. Chapdelaine (dir.), *Late Pleistocene Archaeology & Ecology in the Far Northeast.* Houston, Texas University Press, pp. 218-236.

2015 Ville de Lévis. Prolongement de la rue Saint-Omer : Étude de potentiel archéologique. Rapport archéologique. Québec, Roche ltée, Groupe-Conseil.

Plourde. M.

2006 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire. Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, Volet archéologie.* Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Renault, L.

2012 *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVIIe siècle.* Mémoire de maîtrise. Montréal, Université de Montréal.

Richard, P. J. H.

2017 *La genèse du paysage laurentien.* Montréal, Colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec. Session 6 : Les paysages et l'environnement passés de l'île de Montréal. 27 au 30 avril 2017.

Richard, P. J. H., & P. Grondin

2009 « Histoire postglaciaire de la végétation.» Dans Saucier, *et al.,* « Écologie forestière ». Dans Saucier, *et al.*, dirs. *Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Manuel de foresterie, 2e édition*. Québec, Éditions MultiMondes, pp. 170-176.

Richard, P. J. H., & J. Poirier

2016 *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal.* Rapport archéologique. Montréal, Ethnoscop Inc.

Transit analyse

1992 *Inventaire Archéologique, Île aux Tourtes, comté de Vaudreuil, sites BiFm-2, biFl-5 et BiFl-6.* Rapport inédit, MAC 140 p..

Warrick, G. & L. Lesage

2016 The Huron-Wendat and the St. Lawrence Iroquoians: New Findings of a Close Relationship. *Ontario Archaeology* 96 : 134-144.

Wright, J. V.

1982 La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire. *Recherches amérindiennes au Québec* 12 (3) : 193-205.

Wright, J.V.

1995 *History of the Native People of Canada: Volume I (10,000-1,000 B.C.)* Ottawa, University of Ottawa Press. Mercury Series.

SITE WEB

Bourque, P.-A.

2010 *Le Quaternaire au Québec: une histoire de glaciations-déglaciations Courville, Serge (Planète Terre).* Université Laval. En ligne. http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/s5/5.5.quaternaire.html. Consulté le 10 octobre 2020.

Chapdelaine, C & É. Graillon

2020 *Le Paléoindien.* Archéolab. Québec. En ligne. https://www.archeolab.quebec/familles-d-objets/paleoindien. Consulté le 29 avril 2021.

IRDA

1977 *Les régions physiographiques du Québec*. Commission géologique du Canada. Recueil de cartes du Québec, Service de recherche en Sols, ministère de l'Agriculture du Québec. En

ligne. https://irda.blob.core.windows.net/media/3052/carte1_r%C3%A9gions-physiographiques.pdf. Consulté le 29 avril 2021.

IRDA
2008 *Carte pédologique.* Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Direction des ressources informationnelles, MAPAQ. En ligne. https://irda.blob.core.windows.net/media/3379/pedo_31g08102.pdf. Consulté le 29 avril 2021.

IRDA
2020 *Classification écologique du territoire québécois.* Direction des inventaires forestiers (DIF). Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. En ligne. https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/systeme-hierarchique-de-classification-ecologique-du-territoire. Consulté le 29 avril 2021.

Annexe 1 - Inventaire photographique

No Photographie	Description	Orientation	Date	Photographe
2023MTMD - 154-15-1176 - 01	État des lieux	Nord	2023-07-20	F.R.
2023MTMD - 154-15-1176 - 02	État des lieux – Cible	Nord-ouest	2023-07-20	F.R.
2023MTMD - 154-15-1176 - 03	État des lieux – vestiges de l'habitation	Est	2023-07-20	F.R.
2023MTMD - 154-15-1176 - 04	État des lieux – Serre nord-est	Nord-est	2023-07-20	F.R.
2023MTMD - 154-15-1176 - 05	État des lieux	Sud-est	2023-07-20	F.R.
2023MTMD - 154-15-1176 - 06	Dalle de serre	Sud	2023-07-20	F.R.
2023MTMD - 154-15-1176 - 07	Scanneur Leica P30	Nord-est	2023-07-20	F.R.
2023MTMD - 154-15-1176 - 08	Cible 105 et vestige de l'habitation	Nord-ouest	2023-07-20	F.R.
2023MTMD - 154-15-1176 - 09	État des lieux	Nord	2023-07-20	F.R.
2023MTMD - 154-15-1176 - 10	État des lieux	Est	2023-07-20	F.R.
2023MTMD - 154-15-1176 - 11	Cible 101	Sud-ouest	2023-07-20	F.R.

Annexe 2 – Planche photographique

)23MTMD - 154-15-1176 - 00

)23MTMD - 154-15-1176 - 000

)23MTMD - 154-15-1176 - 000

)23MTMD - 154-15-1176 - 000

)23MTMD - 154-15-1176 - 000

)23MTMD - 154-15-1176 - 000

)23MTMD - 154-15-1176 - 000

)23MTMD - 154-15-1176 - 000

)23MTMD - 154-15-1176 - 000

)23MTMD - 154-15-1176 - 000

)23MTMD - 154-15-1176 - 00

Annexe 3 – Note de terrain

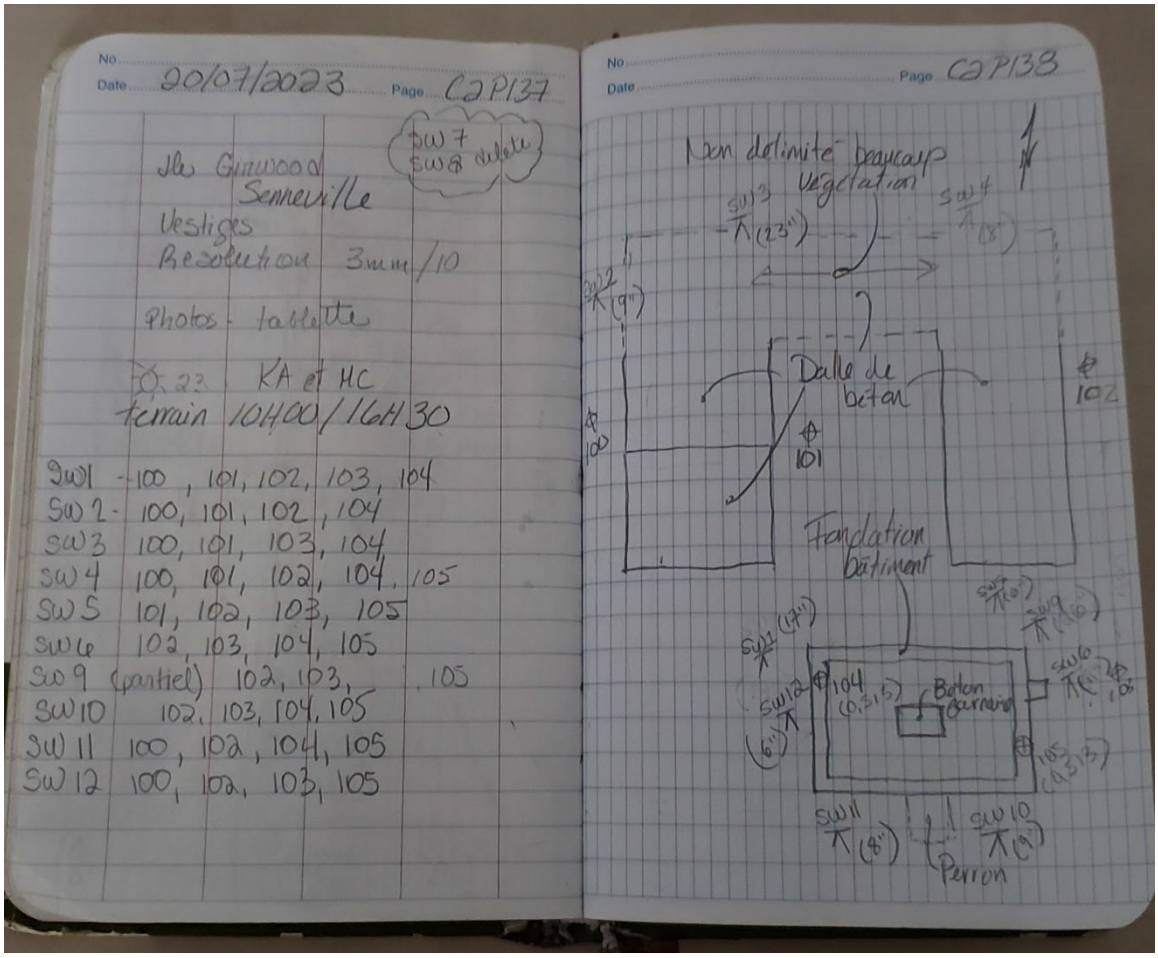

5009

ARTEFACTUEL

Inventaire archéologique

Île Sainte-Thérèse 2023

Juin 2024

Page couverture : Inventaire en cours sur l'île Sainte-Thérèse, été 2023 (Photos IST-2023-N1-34 et 19).

Inventaire archéologique

Île Sainte-Thérèse 2023

Juin 2024

Rapport préparé par :

Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine,
Beauharnois (Québec) J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

No de référence : 2023-RE-05-24-3

Rapport préparé pour :

Francis-D. Desnoyers
Société pour la nature et les parcs - SNAP Québec
4126 rue St-Denis, bureau 300
Montréal, QC H2W 2M5

www.snapquebec.org

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel

Numéro de permis
23-ARTE-13

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les principaux résultats de l'inventaire archéologique effectué sur l'île Sainte-Thérèse au cours de la semaine du 31 juillet 2023 à l'intérieur des douze parcelles sélectionnées par SNAP-Québec pour la plantation d'arbres prévue à l'automne 2023. L'île Sainte-Thérèse recèle plusieurs témoins archéologiques d'activités humaines anciennes et certaines parcelles de plantation étaient localisées à proximité de sites archéologiques connus et répertoriés au MCC. Ainsi, l'intervention réalisée en amont de la plantation visait à vérifier le potentiel archéologique résiduel à l'intérieur de l'emprise de chaque parcelle identifiée par SNAP-Québec.

Soulignons qu'à la suite d'une inspection visuelle réalisée sur l'île par une équipe de la coopérative Arbre-Évolution et l'Institut des Territoires, 2 parcelles localisées au centre de l'île ont été retirées de la sélection initiale due à leur difficulté d'accès. Sous la directive de SNAP-Québec, l'inventaire archéologique n'a donc pas eu lieu à l'intérieur de celles-ci.

Afin d'investiguer un échantillon représentatif pour valider l'intégrité des sols et la présence de vestiges, des sondages manuels ont été répartis de façon à couvrir adéquatement l'emprise de chaque parcelle retenue. Les opérations de terrain réalisées avec le permis de recherche archéologique 23-ARTE-13 auront donc permis de s'assurer que les activités de plantation prévues par SNAP-Québec puissent être effectuées sans impact sur de possibles ressources archéologiques. Outre le vestige d'un puits désaffecté en maçonnerie sèche découvert aux abords d'un sentier dans la parcelle PA-12, aucun sol d'occupation ni dépôt ancien contenant des artefacts n'a été observé au cours de l'inventaire. Les sondages exécutés dans chacune des parcelles n'ont donc pas mené à des découvertes archéologiques substantielles nécessitant la demande d'un nouveau code Borden auprès du MCC.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

SNAP-Québec

Francis-D. Desnoyers	Biologiste, M. Env. / Responsable - Aires protégées Sud du Québec

Artefactuel

Luce Lafrenière Archambault	Coordonnatrice et Chargée de projet
Gina Vincelli	Archéologue de terrain
Zocha Houle Wierzbicki	Archéologue de terrain
Violette Vidal	Chargée d'édition
Marie Fournier	Cartographe, Archéo-CAD
Chantale Bouchard	Adjointe administrative

Table des matières

RÉSUMÉ ..... b
ÉQUIPE DE RÉALISATION c

1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat et objectifs 1
1.2 Structure du rapport 1

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT 7
2.1 Préparation 7
2.2 Terrain 7
2.3 Enregistrement 7
2.4 Analyses et rapport 8

3. DESCRIPTION DE L'AIRE D'ÉTUDE 9
3.1 Paysage actuel 9
3.2 Environnement ancien 9

4. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 14
4.1. Occupation et potentiel autochtone 14
4.2 Occupation eurocanadienne et potentiel historique 18
4.3. Interventions archéologiques antérieures 22

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION 29
5.1 Parcelles PA-1 et PA-2 31
5.2 Parcelles PA-3, PA-4 et PA-5 35
5.3 Parcelle PA-8 38
5.4 Parcelles PA-9 et PA-10 41
5.5 Parcelles PA-11 et PA-12 45

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 49

7. MÉDIAGRAPHIE 50
7.1 Ouvrages consultés 50
7.2 Plans anciens consultés 57
7.3 Sites internet consultés 58

ANNEXE A : Catalogue des photographies 59

Liste des figures

Figure 1.1 : Localisation de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées par SNAP-QC pour la plantation 2023. Cartographie : Archéo-CAD 2

Figure 1.2 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP-QC pour la plantation 2023 et des sites archéologiques répertoriés dans le secteur sud de l'île Sainte-Thérèse. Cartographie : Archéo-CAD 3

Figure 1.3 : Localisation des parcelles de plantation prioritaires (PA-1 à PA-12) et alternatives (PA-13 et PA-14) identifiées par SNAP-QC en 2023 pour l'inventaire archéologique. Cartographie : Archéo-CAD 4

Figure 1.4 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP-QC pour la plantation de 2023. (Source : SNAP-QC). 5

Figure 1.5 : 2 Parcelles PA-6 et PA-7 localisées au centre de l'île, retirées de la sélection initiale due à leur difficulté d'accès. Cartographie : Archéo-CAD 6

Figure 2.1 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la parcelle PA-2. Vue vers le sud - IST-2023-N1-06 7

Figure 3.1 : Schématisation de l'évolution de l'hydrographie postglaciaire et de l'émersion des terres dans la région de Varennes (modifiée de Richard et Girard 2016). 11

Figure 4.1 : Extrait de la carte du Saint-Laurent tracée pour le général James Murray après la Conquête en 1761. Cette carte est la plus ancienne à illustrer les habitations sur l'île Sainte-Thérèse. Les emplacements encerclés correspondent à des sites archéologiques où des occupations de la fin du 17e siècle ont été recensées. (Source : General James Murray's map of the St. Lawrence, BAC, A/300/1761) 19

Figure 4.2 : Extrait de la carte des forts aux environs de Montréal, produite en 1884. (Source : Extrait de l'atlas Le Vieux Montréal, 1611-1803. BAnQ, G1144/M65V54/1884) 20

Figure 4.3 : Extrait de la carte maritime de Bayfield dressée en 1858 sur laquelle le moulin banal du domaine seigneurial de l'île Sainte-Thérèse est illustré. (Source : Extrait de River St. Lawrence above Quebec, H.W. Bayfield, 1858, BAnQ, G/3312/S5C2/1858/R59) 21

Figure 4.4 : Localisation des sites archéologiques répertoriés sur l'île Sainte-Thérèse. (Source : ISAQ, MCC.) Cartographie : Archéo-CAD 23

Figure 4.5 : Cette pointe foliacée à pédoncule convergent de type Poplar Island a été mise au jour dans un champ dans la portion nord de l'île Sainte-Thérèse, sur un site de campement comprenant des traces d'activités domestiques et artisanales (BkFi-1). Elle s'apparente aux pointes triangulaires à pédoncule associées à l'Archaïque moyen découvertes en Estrie et sur la Côte-Nord. Les pointes en pierre taillée sont utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse, mais peuvent également servir de couteau. (Source : Pointe de type Poplar Island, 204729, Émilie Deschênes 2016, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Tiré de la plateforme internet Archéo-Lab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/204729) 24

Figure 4.6 : La pointe foliacée à pédoncule à base arrondie de type Adena est assez répandue au Québec entre 3 000 et 2 400 ans AA (Sylvicole inférieur). Une pointe comme celle-ci a été découverte hors contexte, mise au jour par l'érosion de la berge. (Source : Pointe à pédoncule de type Adena, 210885, Joey Leblanc 2018, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal) 24

Figure 4.7 : Les pointes de type Brewerton sont attribuées à la culture de l'Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 ans AA). Elles ont été utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse et pouvaient aussi servir de couteau. Sur celle-ci, l'extrémité distale a été brisée et constitue sans doute la raison de son abandon. Cet objet a été découvert de manière fortuite dans le jardin d'une résidence de l'île Sainte-Thérèse. (Source : Pointe de type Brewerton, île Sainte-Thérèse, 1980, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P800419 018. Photo Nicolas Fortier, gracieuseté de Jacques Dalpé) 24

Figure 4.8 : Ces tessons de céramique ont été découverts sur la rive est de l'île Sainte- Thérèse sur le site BkFi-25, à proximité de ce qui pourrait être les restes d'un foyer préhistorique. L'analyse des décorations suggère que les fragments de ce vase ont été abandonnés il y a entre 2 400 et 1 000 ans AA, au cours de la période du Sylvicole moyen. (Source : Tessons de poterie du Sylvicole moyen, Proulx et Lebel 1986) 25

Figure 4.9 : Une des structures en pierre mises au jour sur le site du domaine seigneurial BjFi-1. La photo montre la superposition de deux structures, celle du dessous étant plus ancienne et ayant servi de base d'appui pour la construction de la seconde structure. (Source : Structure sur le site BjFi-1, Proulx et Lebel 1986) 25

Figure 4.10 : Une pièce de fusil en métal ferreux et une pierre à fusil en silex, une matière importée d'Europe. (Source : Proulx et Lebel 1983 et 1986) 26

Figure 4.11 : Exemple de fragments de pipes trouvés sur l'île Sainte-Thérèse. Ceux-ci proviennent du site BkFi-14 daté du 19e siècle, situé près de la pointe sud de l'île. (Source : Proulx 1984) 26

Figure 4.12 : La maison Reeves vers 1890-1900. (Source : Archives Société d'Histoire de Varennes) 27

Figure 4.13 : La maison Reeves après avoir été détruite par un incendie en 1972. Ses ruines sont associées au site BkFi-6. (Source : Île Sainte-Thérèse, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1 P810109 001)....27

Figure 4.14 : Le site BkFi-19 recèle les ruines d'une ancienne maison en pierre qui a probablement été érigée au début du Régime anglais. Elle a été habitée jusqu'au début du 20e siècle. (Source : Site BkFi-19, Artefactuel, 2021)....27

Figure 4.15 : Maison Brien-dit-Desrochers telle qu'on pouvait la voir avant le début des années 1990. (Source : Maison Brien-dit-Desrochers, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P810109 005)....28

Figure 5.1 : Emplacement de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées pour l'inventaire archéologique à l'été 2023. Cartographie : Archéo-CAD....30

Figure 5.2 : Sondage type réalisé dans la parcelle PA-12, portion ouest. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-47....31

Figure 5.3 : Puits en pierre découvert en surface parmi la végétation en friche dans la parcelle PA-12. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-69....31

Figure 5.4 : Emprise des parcelles PA-1 et PA-2 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2023. Cartographie : Archéo-CAD 32

Figure 5.5 : Vue d'ensemble de la parcelle PA-1. Vue vers le nord - IST-2023-N1-01 33

Figure 5.6 : Sondage type effectué dans la parcelle PA-1. Vue vers le nord - IST-2023-N1-03....33

Figure 5.7 : Sondage type effectué dans la parcelle PA-2. Vue vers le sud - IST-2023-N1-0633

Figure 5.8 : Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage type effectué à l'intérieur de la parcelle PA-1. Cartographie : Archéo-CAD....34

Figure 5.9 : Emprise des parcelles PA-3, PA-4 et PA-5 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2023. Cartographie : Archéo-CAD....36

Figure 5.10 : Vue d'ensemble de la parcelle PA-3, inventaire en cours dans la portion est. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-24....37

Figure 5.11 : Inventaire en cours dans la parcelle PA-3. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-34 .37

Figure 5.12 : Sondage type réalisé à l'intérieur de la parcelle PA-3. Vue vers le nord - IST-2023-N1-26....37

Figure 5.13 : Inventaire en cours dans la parcelle PA-4. Vue vers le nord-ouest - IST-2023-N1-36....37

Figure 5.14 : Parcelle PA-5 ceinturée de zones humides par la présence de roseaux et de phragmites. Vue vers l'est - IST-2023-N1-37....37

Figure 5.15 : Vue d'ensemble de la parcelle PA-8, inventaire en cours. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-11....38

Figure 5.16 : Sondage type effectué dans la parcelle PA-8. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-12 38

Figure 5.17 : Emprise de la parcelle PA-8 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2023. Cartographie : Archéo-CAD 39

Figure 5.18 : Croquis stratigraphique de la paroi sud d'un sondage type effectué à l'intérieur de la parcelle PA-8. Cartographie : Archéo-CAD 40

Figure 5.19 : Emprise des parcelles prioritaires PA-9 à PA-12 avec les sondages réalisés lors de l'inventaire et localisation des parcelles alternatives PA-13 et PA-14. Cartographie : Archéo-CAD 42

Figure 5.20 : Lisière boisée au sud de la parcelle PA-9, vue d'ensemble vers le sud. - IST-2023-N1-87 43

Figure 5.21 : Vue d'ensemble de la clairière dans la parcelle PA-10. Vue vers le nord - IST-2023-N1-81 43

Figure 5.22 : Inventaire en cours dans la parcelle PA-10. Vue vers l'est - IST-2023-N1-84 43

Figure 5.23 : Sondage type effectué dans la parcelle PA-9. Vue vers le nord - IST-2023-N1-90 43

Figure 5.24 : Sondage type de la parcelle PA-10. Vue vers le nord - IST-2023-N1-79 43

Figure 5.25 : Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage type effectué à l'intérieur de la parcelle PA-10. Cartographie : Archéo-CAD 44

Figure 5.26 : Vue d'ensemble de la petite parcelle PA-11 ceinturée d'arbres et de roseaux. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-71 45

Figure 5.27 : Vue d'ensemble de la parcelle PA-12. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-38 45

Figure 5.28 : Vue d'ensemble de la parcelle PA-12, lisière d'arbres feuillus à la limite sud. Vue vers le sud - IST-2023-N1-42 45

Figure 5.29 : Vue d'ensemble de la clairière dans la parcelle PA-12. Vue vers le nord - IST-2023-N1-65 45

Figure 5.30 : Sondage type réalisé dans la parcelle PA-12, portion ouest. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-47 46

Figure 5.31 : Second sondage type réalisé dans la parcelle PA-12, portion ouest. Vue vers l'est IST-2023-N1-51 46

Figure 5.32 : Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage type effectué à l'intérieur de la parcelle PA-12. Cartographie : Archéo-CAD 47

Figure 5.33 : Ancien puits en maçonnerie sèche, aménagé en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles en surface. Vue vers le sud - IST-2023-N1-54 48

Figure 5.34 : Ancien puits en maçonnerie sèche, aménagé en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles en surface. Vue vers le sud - IST-2023-N1-70 48

Liste des tableaux

Tableau 1 : Séquence des périodes culturelles de la préhistoire du Québec (Tiré de L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire. Villes de Varennes – Artefactuel)..... 15

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les principaux résultats de l'inventaire archéologique effectué sur l'île Sainte-Thérèse au cours de l'été 2023 dans le cadre de la phase 3 du projet de reboisement de l'île dirigé par l'organisme à but non lucratif SNAP-Québec. Au total, douze parcelles de plantation ont été sélectionnées par l'organisme pour cette troisième phase (PA-1 à PA-12, figure 1.1). L'île Sainte-Thérèse, propriété du gouvernement du Québec depuis 1975, recèle de très anciens témoins d'activités humaines et certaines parcelles de plantation étaient localisées à proximité de sites archéologiques connus et répertoriés au MCC (figure 1.2). Ainsi, l'intervention réalisée en amont des activités de plantation visait à vérifier la présence de ressources archéologiques potentielles à l'intérieur de l'emprise de chaque parcelle identifiée par SNAP-Québec.

Advenant la découverte de témoins archéologiques significatifs au cours de l'inventaire, SNAP-Québec, en concordance avec les différents ministères impliqués dans le projet, avait prévu l'ajout de deux parcelles alternatives (PA-13 et PA-14) afin de déplacer certaines plantations d'arbres si ces dernières mettaient à risque les éléments identifiés (figures 1.3 et 1.4).

Suivant l'inspection visuelle réalisée sur l'île par la coopérative Arbre-Évolution et l'Institut des Territoires, 2 parcelles localisées au centre de l'île (PA-6 et PA-7, figure 1.5) ont été retirées de la sélection initiale due à leur difficulté d'accès. L'inventaire archéologique n'a donc pas eu lieu à l'intérieur de celles-ci.

1.1 Mandat et objectifs

Sur la base des données archéologiques antérieures prélevées sur l'île Sainte-Thérèse et des documents historiques faisant état de sa longue occupation depuis les prémices de la colonisation en Nouvelle-France, les travaux de plantation d'arbres étaient susceptibles d'altérer l'intégrité des ressources archéologiques potentielles dans les parcelles sélectionnées et devaient préalablement faire l'objet d'un encadrement archéologique. En ce sens, l'inventaire préalable visait à expertiser un échantillon représentatif de chacune des parcelles retenues pour la plantation de 2023 par le biais de sondages manuels systématiques de 0,50 m de côté.

1.2 Structure du rapport

Ce rapport dresse un portrait de toutes les données découlant de cette intervention archéologique réalisée sur l'île Sainte-Thérèse. Suivant la présentation du mandat, la méthodologie de terrain et des enregistrements archéologiques préconisée pour l'inventaire, le troisième chapitre décrit l'environnement ancien de l'île dans une perspective élargie sur le territoire concerné. Le quatrième chapitre illustre un survol de l'occupation humaine sur l'île et la nature du potentiel archéologique qui en découle. Le chapitre 5 consiste à la présentation des résultats obtenus lors de l'inventaire archéologique. Les résultats sont accompagnés de plans de localisation des sondages réalisés dans chacune des parcelles inventoriées, de coupes stratigraphiques représentatives et de photographies. Enfin, la conclusion et les recommandations afférentes viennent clore ce rapport.

Figure 1.1 : Localisation de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées par SNAP-QC pour la plantation 2023. Cartographie : Archéo-CAD

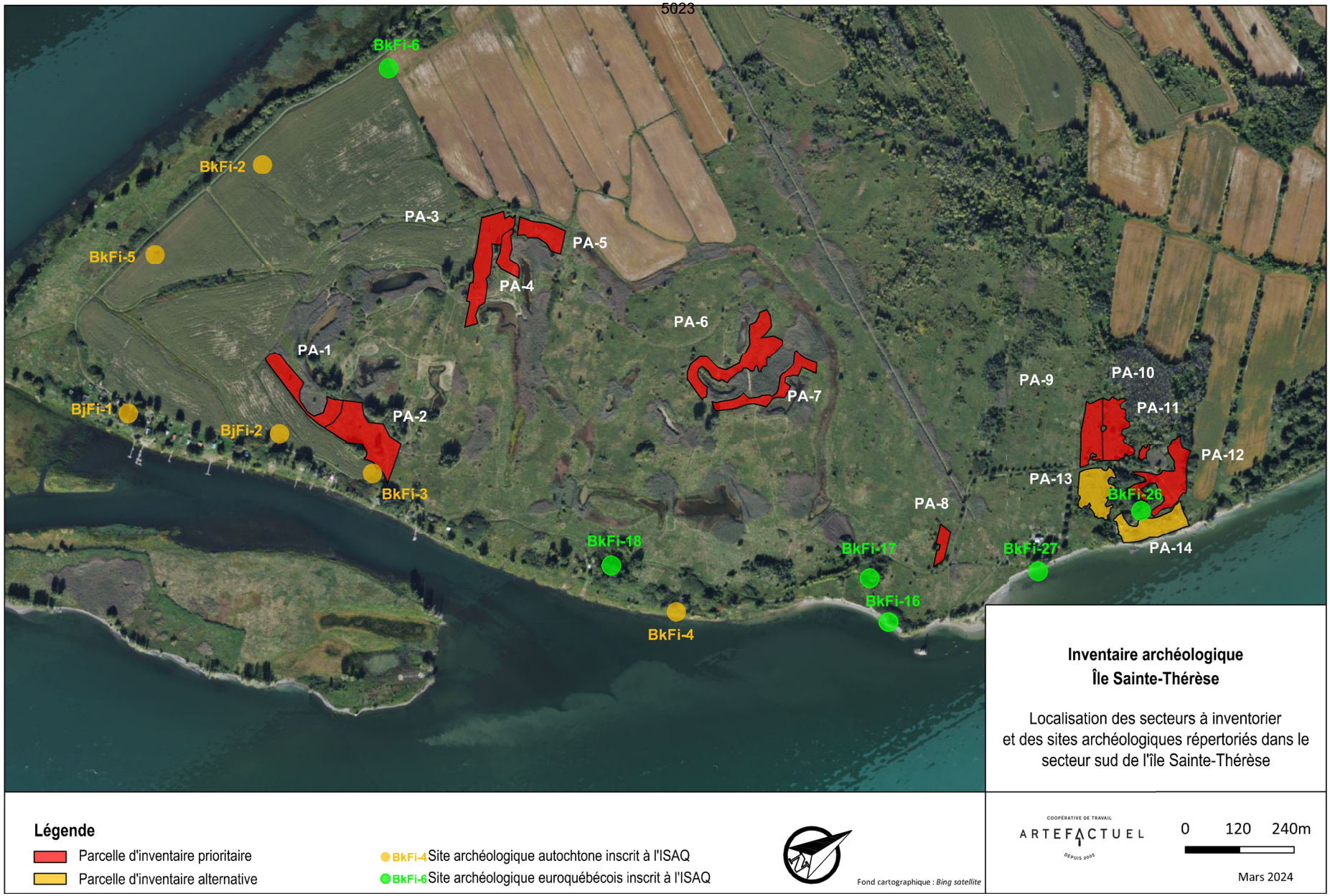

Figure 1.2 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP-QC pour la plantation 2023 et des sites archéologiques répertoriés dans le secteur sud de l'île Sainte-Thérèse. Cartographie : Archéo-CAD

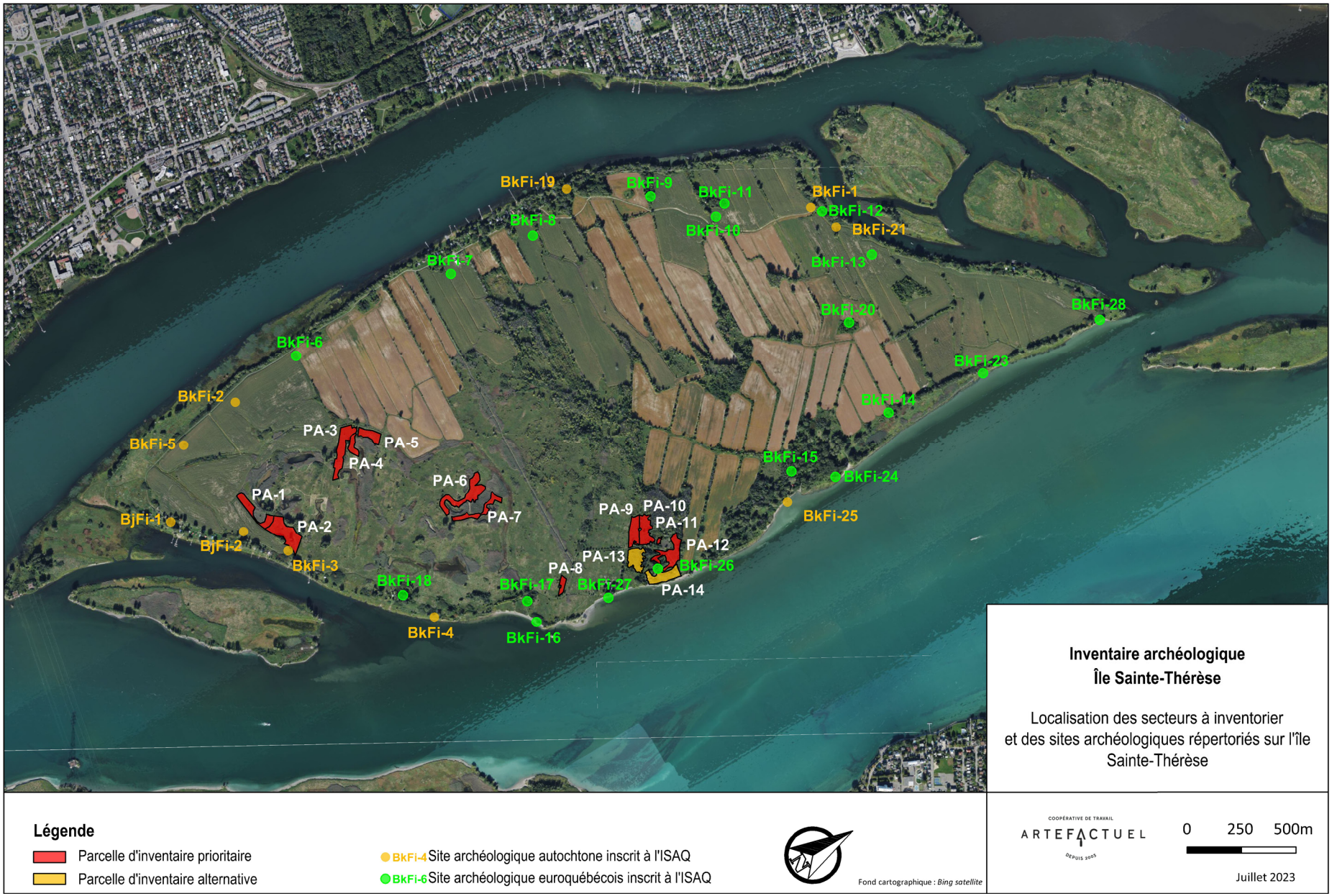

Figure 1.3 : Localisation des parcelles de plantation prioritaires (PA-1 à PA-12) et alternatives (PA-13 et PA-14) identifiées par SNAP-QC en 2023 pour l'inventaire archéologique. Cartographie : Archéo-CAD

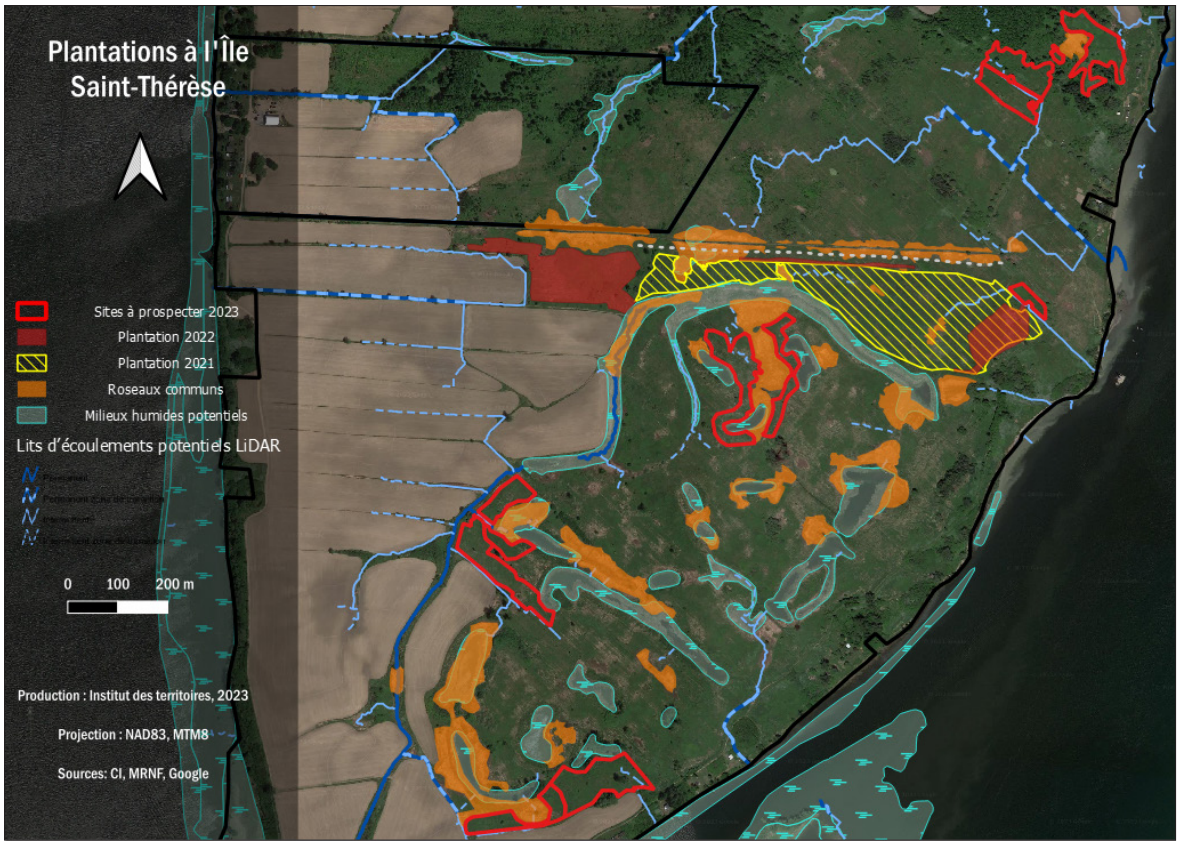

Figure 1.4 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP-QC pour la plantation de 2023. (Source : SNAP-QC).

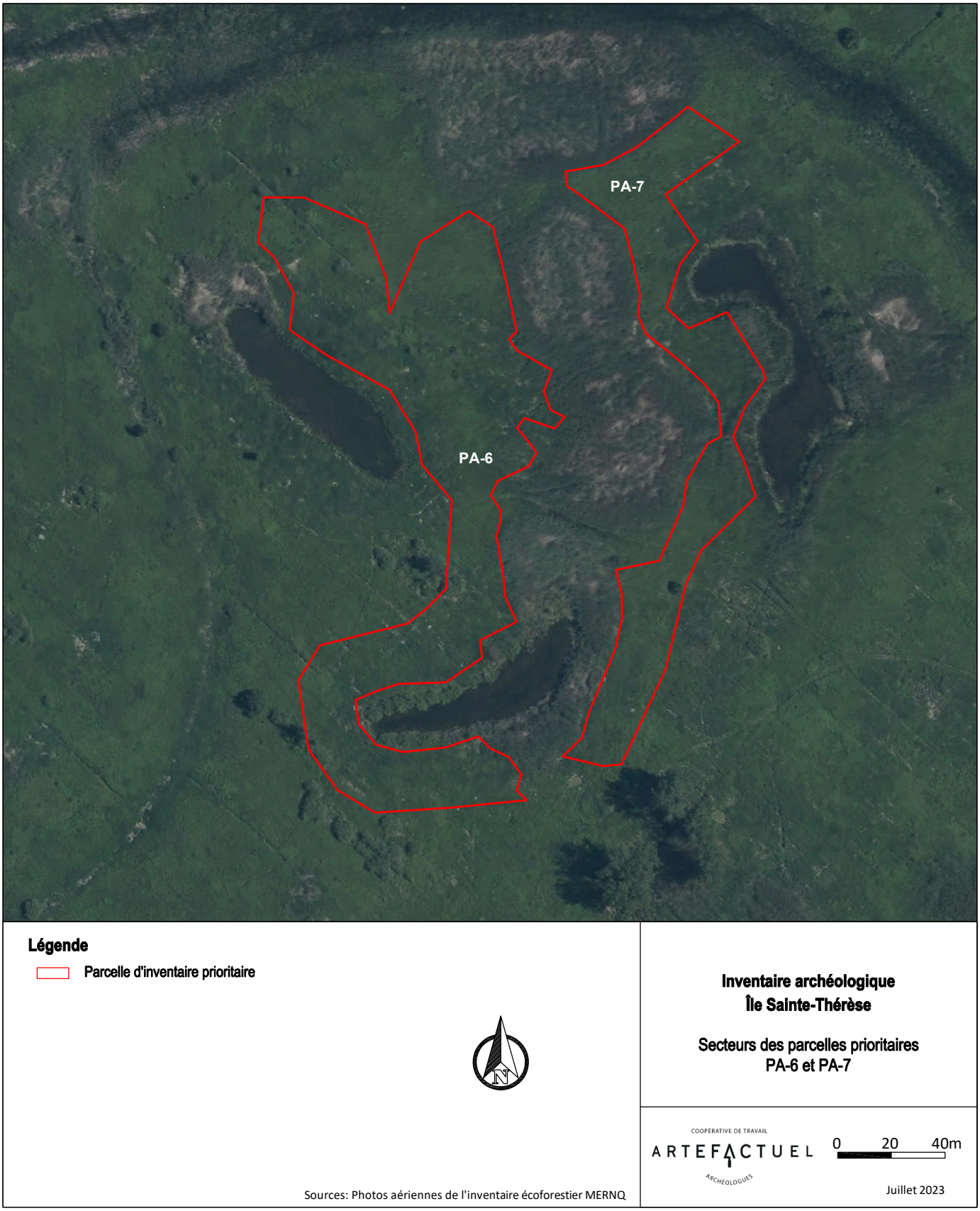

Figure 1.5 : 2 Parcelles PA-6 et PA-7 localisées au centre de l'île, retirées de la sélection initiale due à leur difficulté d'accès. Cartographie : Archéo-CAD

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT

2.1 Préparation

En amont des opérations de terrain, dans la préparation scientifique et logistique du projet, une demande de permis de recherche archéologique a été envoyée et obtenue du ministère de la Culture et des Communications (23-ARTE-13). Le plan de sécurité spécifique au projet a été finalisé et c'est également à cette étape préparatoire que l'équipe fut recrutée et que le matériel nécessaire à l'intervention a été rassemblé. Enfin, le transport de l'équipe sur l'île a été organisé par un des intervenants responsables du projet chez SNAP-Québec.

2.2 Terrain

L'inventaire dans les parcelles sélectionnées a été réalisé par le moyen de sondages manuels dans le but de définir la présence de ressources archéologiques et de constater leur état de conservation, de même que leur intérêt scientifique. L'exécution de sondages manuels vise à accéder, dans des secteurs prédéterminés, à des profils stratigraphiques représentatifs des différentes phases d'occupation du secteur à l'étude. Ce type d'intervention permet d'échantillonner un espace donné afin d'en évaluer le véritable potentiel archéologique et d'identifier les secteurs préservés. Afin de couvrir adéquatement la superficie de chaque parcelle, les sondages manuels de 0,50 m de côté (figure 2.1) ont été répartis aux 15 mètres et creusés jusqu'à l'atteinte du sol naturel en place afin d'obtenir une séquence stratigraphique complète. Le géoréférencement de chacun des sondages a été effectué à l'aide d'un GPS. Les données ont été consignées dans un carnet d'arpentage, ainsi que sur les fiches d'enregistrement fournies par Artefactuel.

Figure 2.1 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la parcelle PA-2. Vue vers le sud - IST-2023-N1-06

2.3 Enregistrement

En archéologie au Québec, les sites soumis à quelconques interventions archéologiques qui se révèlent d'intérêt se voient attribuer un numéro de site afin de faciliter leur identification. À l'exception des sites appartenant à Parcs Canada qui possèdent leur propre système d'identification, le numéro octroyé par le ministère de la Culture et des Communications correspond au code Borden. Dans le cas présent, les parcelles ciblées pour l'inventaire ne recoupaient l'emplacement d'aucun site répertorié. Par conséquent, l'enregistrement des données issues de l'intervention a été réalisé à partir de l'attribution d'un code temporaire, soit IST-2023 (Île Sainte-Thérèse).

Le code ainsi formé sert de base d'identification pour l'ensemble des supports d'enregistrement, comme les fiches de lot et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies et les plans. Il assure aussi la provenance des échantillons de sol et des artefacts recueillis. En effet, le code défini par ce système d'enregistrement permet de localiser rapidement l'origine géographique et stratigraphique de tout élément archéologique. Le code temporaire a été utilisé pour l'identification des différents supports d'enregistrement : IST-2023-C1 et suivants pour les croquis et profils stratigraphiques et IST-2023-N1 pour le catalogue des photographies. Enfin, soulignons que toutes les références à l'orientation sont basées sur le nord géographique.

2.4 Analyses et rapport

La phase d'analyses implique le traitement du corpus de données, dont notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins s'il y a lieu, la production des plans des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, à l'élaboration des instruments de synthèse (plans, tableaux, figures, etc.) et, en bout de piste, à la production du rapport. L'ensemble de ces données doit être analysé et ainsi permettre la rédaction d'un texte descriptif et interprétatif accompagné des illustrations d'usage, tel que des plans, coupes, iconographies et des photos de l'intervention (le catalogue des photographies est présenté à l'Annexe A).

Des documents synthèses sont produits pour faciliter l'accès aux principales données de l'intervention : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des relevés stratigraphiques et des aires de travail, est réalisée au moyen du logiciel AutoCAD et permet de produire les principales représentations planimétriques qui illustrent le rapport. Enfin, sur la base des observations faites au terrain, une attention particulière est accordée à la réévaluation du potentiel archéologique des secteurs expertisés, une appréciation intimement liée non seulement à la valeur documentaire, mais également à l'intégrité des contextes archéologiques considérés. Le bilan de cette démarche permet de donc de consolider le potentiel archéologique résiduel et accompagne les différentes recommandations formulées en regard des éventuelles mesures d'atténuation. Généralement, le corpus comprend également une collection de culture matérielle, artefacts qu'il faut traiter en laboratoire. L'intervention dont fait état ce présent rapport n'a toutefois livré aucune collection d'artefacts.

3. DESCRIPTION DE L'AIRE D'ÉTUDE

3.1 Paysage actuel

Située en plein archipel montréalais, à la confluence de la rivière des Mille Îles, de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent, l'île Sainte-Thérèse s'impose avec ses dimensions de 4,8 km de longueur sur 1,6 km de largeur. Elle est bordée à l'ouest par un étroit chenal qui la sépare de Pointe-aux-Trembles et à l'est par la voie maritime. La confluence des cours d'eau où elle se trouve en fait un emplacement stratégique de choix à travers les millénaires d'occupation de la région. Accessible uniquement par bateau, on y retrouve une grande variété de milieux naturels et d'espèces fauniques. Les berges de l'île, composées d'argile et de sable, sont particulièrement sensibles à l'érosion. Son périmètre de près de 11 km est quasiment inhabité. L'île se compose essentiellement de terres agricoles, de marais (milieux humides) et d'espaces boisés. Son sous-sol, formé de calcaire et de schiste argileux, est recouvert d'une couche de sable argileux très propice à l'agriculture.

L'île Sainte-Thérèse recèle un potentiel archéologique d'occupation autochtone et historique, de par sa position stratégique sur le fleuve Saint-Laurent en amont des îles de Montréal, qui en fait un lieu effectivement très invitant pour la faune, tout comme l'humain. Elle recèle des écosystèmes uniques constituant l'habitat de plusieurs espèces d'oiseaux et de petits mammifères. Un total de 29 sites archéologiques d'occupation préhistorique et historique sont connus sur l'île, lesquels ont fait l'objet d'interventions et d'évaluations depuis la fin des années 1970 jusqu'en 1985. On compte 10 sites à composante préhistorique, mis au jour dans des contextes perturbés avec des artefacts dispersés par trois siècles de labours, quelques foyers en place, concentrations d'éclats de taille, de tessons de poterie et de pointes de projectiles diagnostiques. Près d'une vingtaine de sites à composantes historiques est répertoriée sur l'île. Ces derniers témoignent d'une occupation permanente et continue pendant près de 300 ans, entre le milieu du 17e siècle jusqu'aux années 1950.

3.2 Environnement ancien

Afin de bien comprendre dans quel contexte environnemental les groupes amérindiens et les premiers eurocanadiens ont occupé le territoire, il est primordial de connaître l'histoire de l'évolution du paysage naturel depuis la fin de la dernière ère glaciaire jusqu'à aujourd'hui. Cet exercice est réalisé dans le but d'analyser le potentiel d'habitabilité du paysage, c'est-à-dire, de déterminer où et quand les tout premiers groupes amérindiens auraient pu s'établir. L'habitabilité d'un territoire est la condition minimale pour que des humains puissent y circuler et y exploiter les ressources nécessaires à leur survie. L'archéologie doit tenir compte des données paléogéographiques d'un lieu donné pour établir la date minimale à laquelle l'occupation humaine est possible. À la fin de la dernière ère glaciaire, le recul des glaciers, le retrait des eaux de fonte, le réchauffement du climat, l'établissement de la végétation et l'arrivée de la faune font partie des conditions environnementales nécessaires à l'établissement des groupes humains sur le territoire.

Durant la dernière glaciation qui s'étend sur une centaine de millénaires, une grande partie de l'Amérique du Nord est recouverte d'une épaisse couche de glace formant un immense glacier nommé *Inlandsis laurentidien*. Il y a plus de 20 000 ans AA[1], cette masse de glace commence à fondre et recule progressivement vers le nord. La fonte et le retrait de l'*Inlandsis laurentidien* a fortement modelé les basses-terres du Saint-Laurent. Aujourd'hui, la nature des sols et certaines formes d'érosion portent encore des marques de la fonte du glacier. La dernière glaciation a donc laissé plusieurs traces dans le paysage québécois et encore aujourd'hui, certaines formes d'érosion et de dépositions géomorphologiques témoignent de cet événement.

À cette époque fort lointaine, la mer de Goldthwait occupe l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. C'est la fermeture du détroit de Québec par les glaces qui a permis la mise en place d'un lac proglaciaire d'eau douce vers 13 100 ans AA, le lac à *Candona* (Parent et Occhietti 1999 ; Richard et Girard 2016). Cette vaste étendue d'eau douce s'étend sur une superficie d'environ 30 000 km^2 sur le piémont appalachien et couvre les bassins des actuels lacs Champlain, Ontario, Memphrémagog et les basses-terres des vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais (figure 3.1). Un barrage de glace empêche toutefois l'eau de fonte d'être évacuée vers l'océan et le niveau du lac à *Candona* monte alors jusqu'autour de 230 mètres d'altitude NMM[2] (Parent et Occhietti 1999). Alors que la marge de glace se retire au nord du détroit de Québec, les eaux marines envahissent la vallée du Saint-Laurent formant ainsi la mer de Champlain (Richard et Occhietti 2005). L'invasion des eaux marines dans les basses-terres du Saint-Laurent jusque dans la vallée de la rivière des Outaouais a modifié les conditions sédimentaires. En effet, des dépôts fins contenant des *Candona subtriangulata* (un petit crustacé d'eau douce, Ostracode, d'environ 2 mm), ont été emprisonnés dans les dépôts d'argile lacustre qui précèdent les dépôts de la mer de Champlain. La succession de ces dépôts composés de fins sédiments, recouverts en concordance par des dépôts marins, marque un changement dans les conditions environnementales (Dubois-Verret 2015 ; Dionne 2001).

C'est vers 13 000 ans AA, alors que le front glaciaire se retire vers le nord, que le barrage cède et permet ainsi aux eaux salines de l'océan d'envahir la vallée du Saint-Laurent : c'est la formation de la mer de Champlain. Sur la rive sud de la vallée, des traces d'anciens deltas témoignent que son niveau d'eau maximal a atteint près de 175 m ANMM. Alors que la rive nord est restée pendant un millénaire en contact avec la masse du glacier, c'est une végétation de type toundra qui constitue le couvert végétal au sud de la mer de Champlain. Les eaux, comparables à celles

1 AA : Avant aujourd'hui. Par convention, l'année de référence utilisée avec la datation au radiocarbone (14C) est 1950. Depuis sa découverte, les recherches ont révélé que la méthode livrait des dates qui ne coïncident pas toujours avec celles du calendrier, car la production du carbone14 dans l'atmosphère a varié dans le temps. Les dates utilisées aujourd'hui en archéologie sont donc calibrées pour mieux correspondre à la réalité.

2 ANMM : Au-dessus du niveau moyen des mers.

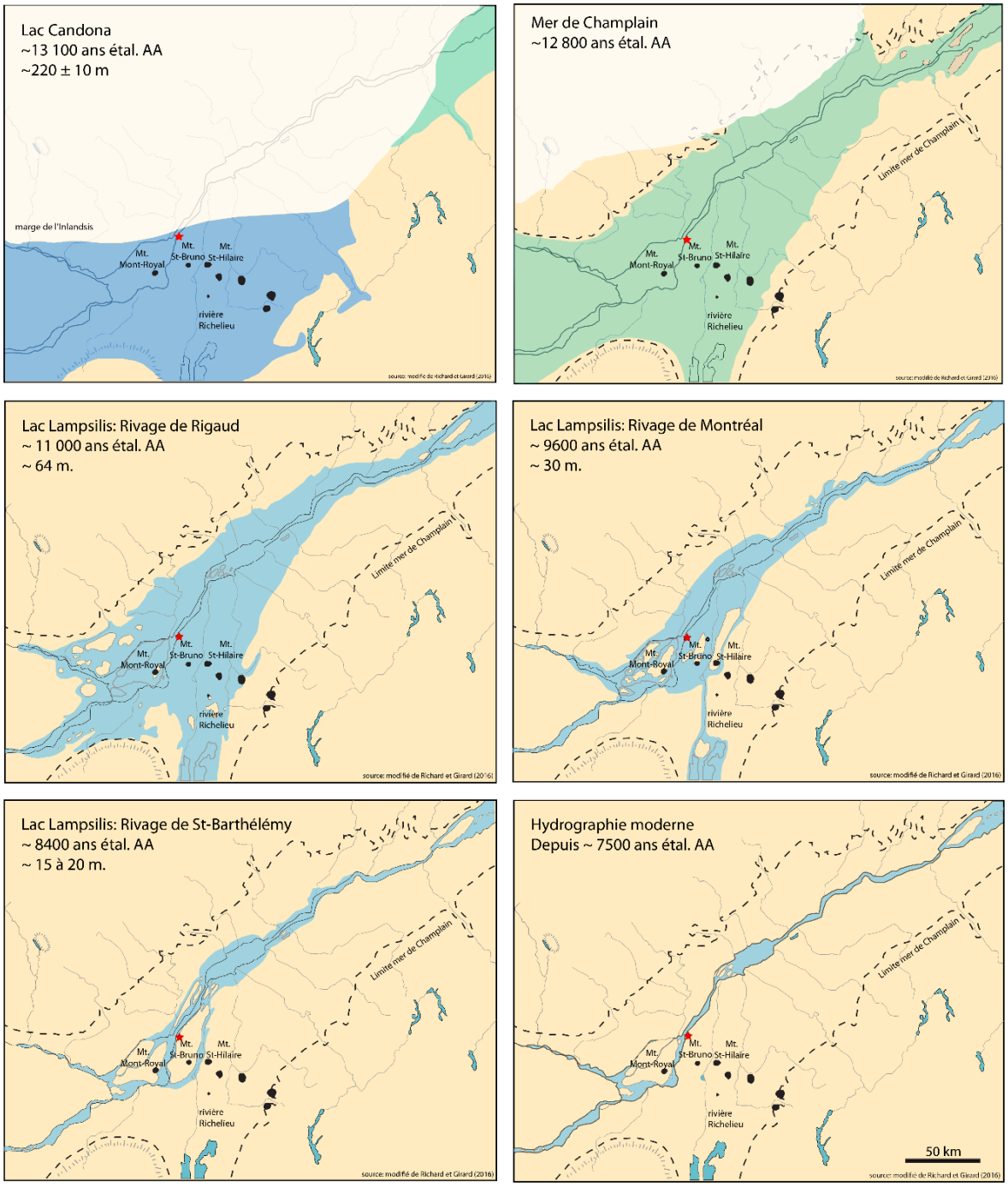

Figure 3.1 : Schématisation de l'évolution de l'hydrographie postglaciaire et de l'émersion des terres dans la région de Varennes (modifiée de Richard et Girard 2016).

de l'océan Arctique d'aujourd'hui, sont peuplées de mollusques, de phoques, de morses et de bélugas.

Le lac à *Lampsilis*, ancêtre de l'actuel lac Saint- Pierre, est l'étendue d'eau douce qui succède à la mer de Champlain lorsque le relèvement isostatique évacue les eaux salées des basses-terres du Saint-Laurent. Ses rivages successifs sont aisément identifiables dans le paysage par des terrasses et leurs talus. La baisse du niveau marin de la mer de Champlain a provoqué le creusement du lit des rivières, déclenchant ainsi un important processus d'érosion. Les sédiments sableux en provenance des affluents se sont déposés sur les hauts fonds du lac recouvrant ainsi les moraines et les argiles mises en place par la mer de Champlain. L'apport en sédiment sableux a également permis la formation et la progression d'importants deltas qui constitueront des espaces relativement plats et bien drainés propices à l'établissement de campements autochtones après le retrait des eaux. Trois niveaux de terrasses sont associés à l'évolution naturelle du lac à *Lampsilis* : le niveau de Rigaud (11 000 à 9 600 ans AA) situé à environ 64 m d'altitude NMM, celui de Montréal (9 600 à 8 400 ans AA) reposant à près de 30 m NMM et le dernier, celui de Saint-Barthélemy (8 400 à 7 500 ans AA) qui s'inscrit dans le paysage entre 15 et 20 m d'altitude NMM (Dionne 2001 ; Richard et Occhietti 2005).

Vers 11 000 ans AA, des pessières fermées, des sapinières et des pinèdes grises croissent dans le sud du Québec alors qu'autour de 9 600 ans AA. Le bouleau jaune, le pin blanc, le chêne rouge et l'érable à sucre colonisent progressivement les terres libérées par le retrait des eaux lacustres. La période du lac à *Lampsilis* survient au cours de l'Optimum climatique de l'Holocène (9 000 à 5 000 ans AA) qui est caractérisé par un climat chaud et sec. Ces conditions plus clémentes ont permis, entre autres, l'établissement des feuillus et le développement, vers 6 000 ans AA, de l'érablière à caryer qui correspond au couvert forestier existant à l'arrivée des Eurocanadiens dans la vallée du Saint-Laurent.

C'est durant l'Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 AA) que semble s'amorcer l'occupation de l'archipel montréalais et de la rive sud. Des indices discrets suggérant une présence durant cette période ont été découverts à Verdun, dans le Vieux-Montréal, dans Ahuntsic-Cartierville et dans le Vieux-La Prairie notamment. La Montérégie compte aussi plusieurs sites de l'Archaïque supérieur, dont le plus illustre est celui de Pointe-du-Buisson à Beauharnois (Corbeil 2004 ; Clermont et Chapdelaine 1982). Les nombreuses ressources fauniques et végétales disponibles sur les îles du Saint-Laurent au cours de la préhistoire ont certainement attiré les hommes et les femmes qui les exploitaient pour se nourrir, se vêtir et se loger. L'île Sainte-Thérèse a donc constitué un lieu privilégié pour une halte ou un campement lorsque les groupes nomades parcouraient le cours du fleuve et naviguaient parmi l'archipel montréalais.

À partir de 8 400 ans AA, c'est la phase du Proto-Saint-Laurent qui s'amorce. Le fleuve Saint-Laurent occupe progressivement son emplacement actuel, mais le niveau de l'eau est plus élevé qu'aujourd'hui et subit des fluctuations majeures. Les études géomorphologiques démontrent que dans la région du lac Saint-Pierre, le niveau d'eau du fleuve se trouve autour de 15 m ANMM il y a 8 400, ans puis descend jusqu'à 12 m il y a environ 7 000 ans. L'eau remonte au-dessus de 20 m vers 5 000 ans, redescend vers 4 000 ans, pour remonter à nouveau jusqu'à 15 m ANMM il y a 3 000 ans AA. Ces fluctuations ont laissé des dépôts fluviaux riches en nutriments qui font de la vallée du Saint- Laurent un endroit particulièrement favorable à la croissance des végétaux. À l'échelle d'une vie humaine, ces fluctuations environnementales ont été à peine perceptibles, laissant aux populations le temps de s'adapter aux changements du paysage en modifiant leurs choix dans la sélection de leurs lieux d'établissement. Par exemple, des pointes de projectile ont été découvertes sur certains sites de l'île Sainte-Thérèse, témoignant ainsi du passage de groupes de chasseurs il y a entre 6 800 et 2 400 ans AA, alors que d'autres sites de l'île ont pour leur part livré des fragments de poterie amérindienne, une technologie qui apparaît au Québec méridional il y a 3 000 ans AA. Les fluctuations du niveau d'eau du fleuve ont fait en sorte que l'île Sainte-Thérèse ne devait pas être entièrement accessible en tout temps au cours des longs millénaires de la préhistoire. En dehors des périodes de gel hivernal, les groupes autochtones de la préhistoire favorisent les déplacements par voie d'eau, en canot ou en pirogue. En hiver, les petits cours d'eau gelés offrent la possibilité de circuler à pied. Ainsi, il n'est pas surprenant de retrouver des sites archéologiques en marge des plans d'eau ou sur des îles, comme l'île Sainte-Thérèse.

4. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

4.1. Occupation et potentiel autochtone

L'occupation du sud du Québec par les peuples autochtones est traditionnellement divisée par les archéologues en quatre grandes périodes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole et la période de Contact. Outre la période de Contact qui se situe au tout début de l'époque coloniale, les autres font référence aux périodes préhistoriques, c'est-à-dire aux temps où il n'y avait pas encore d'écriture pour documenter l'histoire des sociétés et des individus. L'écriture traverse l'Atlantique avec les premiers Européens et cet élément crucial marque le début de la période historique en Amérique. En ce sens, le terme préhistorique ou paléohistorique signifie « avant l'écriture ». Le tableau 1 résume brièvement la séquence des grandes périodes culturelles de la préhistoire au Québec et les grandes lignes des connaissances archéologiques actuelles sur les technologies autochtones qui sont utilisées durant chacune de ces périodes. Elles sont subdivisées en sous-périodes, cultures ou traditions. Ces subdivisions sont comme des classeurs à tiroirs dans lesquels les archéologues rangent les diverses manifestations matérielles retrouvées sur les sites archéologiques. Il devient ainsi possible d'ordonner les millénaires d'occupation humaine qui ont laissé au fil du temps une panoplie d'objets (outils en pierre ou en os, céramiques, restes culinaires, etc.) et d'autres traces matérielles (foyers, fosses, sépultures, art rupestre, etc.). Ce classement demeure cependant une construction des archéologues, avec ses qualités et ses défauts, servant surtout à mettre un peu d'ordre dans la quantité phénoménale de données recueillies sur les nombreux sites archéologiques retrouvés au Québec.

Paléoindien – 12 500 à 9 000 AA. Le peuplement du sud de la province commence il y a environ 12 500 ans. Des groupes de chasseurs-cueilleurs nomades évoluent sur de grandes distances, dans un paysage de toundra, de taïga et de forêt boréale clairsemée. Ils chassent les gros mammifères, comme les caribous, qui leur fournissent à la fois nourriture, vêtements et outils (bois d'andouiller). Rappelons que la région de Varennes se trouve alors complètement submergée par la mer de Champlain, dont les eaux glaciales entretiennent un climat froid sur les terres environnantes. Le seul site connu à ce jour au Québec pour la période paléoindienne ancienne se situe dans la région du lac Mégantic, dans le sud de la province (site BiEr-14). L'épisode récent du Paléoindien (11 350 à 9 000 AA) est déjà beaucoup mieux connu. Les découvertes liées à celui-ci se trouvent sur des paléorivages marins ou lacustres de la vallée du Saint- Laurent. Les paléorivages se trouvaient en bordure des anciens cours d'eau, à une époque où le niveau d'eau était beaucoup plus haut qu'aujourd'hui. Ces anciens rivages sont repérables dans le paysage actuel par des terrasses surélevées. Le Paléoindien récent se distingue par une modification de la technologie de la taille de la pierre.

Archaïque – 11 350 à 3 000 AA. Au cours de l'Archaïque, le climat se réchauffe graduellement et l'on voit apparaître des forêts qui poussent progressivement sur les vastes espaces nouvellement libérés des eaux de fonte. C'est durant cette période que l'environnement se transforme pour

Tableau 1 : Séquence des périodes culturelles de la préhistoire du Québec (Tiré de L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire. Villes de Varennes – Artefactuel)

Périodes	Sous-périodes	Dates ^{14}C étalonnées	Exemple d'artefact	Technologie	Exploitation des matériaux	Mobilité des groupes
Période historique	Période de Contact	XVIe et XVIIe siècles		• Premiers contacts avec la population européenne. • Introduction d'objets européens (**bague dite de « jésuite »**). • Profondes transformations du mode de vie traditionnel.	Utilisation mixte de matériaux traditionnels (pierre, os, cuir, bois) et de matériaux d'importation européenne (verre, métal, tissus).	Migrations. Sédentarisation progressive autour des missions et des villages eurocanadiens. Occupation saisonnière du territoire forestier.
Sylvicole	Supérieur	1 000 à 450 AA		• Pointe triangulaire. • Pipe en terre cuite. • **Vase à crestellations**.	Accès à de matériaux lithiques exotiques obtenus par les grands réseaux d'échanges.	Certains groupes sont semi-sédentaires.
	Moyen récent	1 500 à 1 000 A		• Petite pointe à encoches. • **Pipe en stéatite**. • Meule et pilon en pierre polie. • Abondance de la poterie.		La mobilité est réduite progressivement. L'exploitation des ressources locales s'intensifie.
	Moyen ancien	2 400 à 1 500 AA				
	Inférieur	3 000 à 2 400 AA		• Apparition de la poterie, **vases à base conique**. • Lame bifaciale. • Pierre polie : gorgerin, pierre aviforme, contenant en stéatite.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Importance du chert Onondaga en provenance des Grands Lacs.	
Archaïque	Supérieur	6 800 à 3 000 AA		• Pointes à base pédonculée ou à **encoches**. • Utilisation accrue de la pierre polie pour le travail du bois : gouge, hache, herminette, poids de filet (pêche). • Intégration de l'arc et de la flèche : pointes de projectiles plus petites.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Apparition des outils en os.	
	Moyen	8 800 à 6 800 AA		• **Pointe à base pédonculée.**	Outils en pierre taillée. Outils en pierre polie. **Matériaux lithiques locaux (ex. : quartz)**.	La mobilité est élevée et axée sur l'exploitation saisonnière des ressources.
	Ancien	11 350 à 8 800 AA		• Apparition de quelques pointes à base pédonculée.		
Paléoindien	Récent	11 350 à 9 000 AA		• **Pointe lancéolée à retouches parallèles.**	Outils en pierre taillée. Matériaux lithiques exotiques.	
	Ancien	12 500 à 11 350 AA	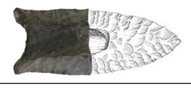	• **Pointe lancéolée à cannelure.**		

ressembler peu à peu à celui que l'on connaît aujourd'hui. L'exploitation des ressources issues de la chasse, de la pêche et de la cueillette permet de présumer que les groupes se déplaçaient en fonction des saisons. La connaissance du territoire s'approfondit au fil du temps, les populations du Québec méridional semblent réduire leurs déplacements et s'approprier peu à peu une région. Il y a d'ailleurs des chevauchements temporels entre les manifestations culturelles associées au Paléoindien récent et à l'Archaïque ancien dans certaines régions.

Sylvicole – 3000 à 450 AA. L'apparition de la technologie céramique marque le début de la période sylvicole. Celle-ci est subdivisée en trois principales sous-périodes qui sont essentiellement établies en se basant sur l'évolution des formes et des styles des vases en céramique, mais aussi en fonction de changements sociaux majeurs observés dans la vallée du Saint- Laurent. Sur ces terres fertiles, les peuples développent l'horticulture et se sédentarisent progressivement. Les grands villages semi-permanents, pouvant regrouper des centaines de personnes vivant dans des maisons-longues, apparaissent au Sylvicole supérieur.

Période de Contact – 16e et 17e siècles. La fin de la période dite préhistorique coïncide avec la remontée du fleuve par Jacques Cartier et sa visite en 1535 du village iroquoien d'Hochelaga, situé sur l'île de Montréal. La vallée du Saint-Laurent est alors occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent qui vivent dans des villages semi-permanents regroupés en plusieurs « provinces ». Celle de la région varennoise est associée à la province d'Hochelaga. Bien que les occupants de ce village palissadé vivaient surtout de la production de plantes cultigènes (maïs, courge, haricot, tournesol), la chasse, la pêche et la cueillette venaient compléter leur diète. Ainsi, on estime que le territoire d'exploitation des habitants d'Hochelaga pour leurs activités de subsistance pouvait s'étendre sur une superficie comprise entre le lac Saint-François et la rivière Richelieu (Clermont 1984 ; Delâge 1985 ; Pendergast et Trigger 1972 ; Provencher 2000 ; Viau 2015 : 61-76). À l'arrivée de Champlain au début du 17e siècle, les villages iroquoiens ont disparu de la vallée du Saint-Laurent pour des raisons encore incertaines, mais qui pourraient être liées à des conflits entre nations autochtones, des épidémies ou le refroidissement du climat ayant affecté la culture des plantes (Viau 2015 : 67-76).

Le territoire occupé quelques décennies plus tôt par les Iroquoiens du Saint-Laurent devient durant une bonne partie du 17e siècle presque désert en raison de la guerre qui sévit entre les Cinq Nations iroquoises[3] d'une part (à l'époque du Régime français elles sont nommées les Tsonnontouans, les Goyogouins, les Onontagués, les Onneyouts et les Agniers) et les Hurons et leurs alliés algonquiens d'autre part (notamment les Anishinabe-Algonquins et les Innus-Montagnais) (Tremblay 2006 : 15-16). Les raids iroquois vont s'accroître vers 1640 en raison notamment de leur engouement pour les marchandises européennes et à la surexploitation du

3 On parle aujourd'hui de la Ligue des Six Nations pour définir les groupes iroquoiens présents au nord de l'état de New York (Tremblay 2006 : 135).

castor sur leur territoire, ce qui les force à pousser la guerre encore plus loin chez leurs ennemis pour s'approvisionner en pelleterie. Après la fondation de Montréal en 1642, les attaques iroquoises se poursuivent et sèment la terreur chez les habitants de la petite bourgade. La guerre franco-iroquoise connaîtra quelques épisodes de paix temporaire, mais ce n'est qu'avec l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665 et la collaboration de nombreux chefs autochtones qu'une résolution permanente au conflit sera signée avec le traité de la Grande Paix de Montréal en 1701 (Delâge 1985 ; Provencher 2000 ; Trigger 1992 : 376-397 ; Viau 2015). En somme, le climat de tension qui règne à la fin du 16e siècle et durant une bonne partie du 17e siècle ralentit le développement d'établissements permanents sur l'île Sainte-Thérèse.

Comme mentionné précédemment, c'est durant l'Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 AA) que semble s'amorcer l'occupation de l'archipel montréalais et de la rive sud de la vallée du Saint-Laurent. Au cours de cette période, l'exploitation des ressources halieutiques augmente progressivement. La proximité du fleuve a donc pu exercer un pouvoir attractif pour des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs. Des indices suggérant une présence amérindienne durant cette période ont été découverts à Verdun (maison Nivard-De Saint-Dizier site BiFj-85 ; Bélanger et. *al.* 2018), dans le Vieux-Montréal (sites BjFj-49 et BjFj-107 ; Ethnoscop 2000, 2004 et 2005), dans Ahuntsic-Cartierville (site BjFj-85 ; Arkéos 1996) et dans le Vieux-La Prairie notamment (sites BiFi-4, BiFi-16 et BiFi-38 ; Arkéos 2010). L'ensemble de la région de la Montérégie compte plusieurs sites de l'Archaïque supérieur, mais c'est sur l'île Sainte-Thérèse que se trouvent les plus anciens témoins d'activités humaines. Les interventions archéologiques ponctuelles réalisées sur l'île Sainte-Thérèse n'ont pas toutes mené à un large éventail de données, la plupart des sites n'ayant livré que quelques objets, le plus souvent éparpillés par les labours. Toutefois, dans le coffre à outils des chasseurs de la préhistoire, la pointe de projectile représente sans doute l'un des objets les plus faciles à associer à une période culturelle, car les formes et les matériaux utilisés ont varié dans le temps et selon les peuples qui les ont fabriqués. Des pointes de projectile ont été découvertes sur les sites BkFi-1 (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983, 1986 ; Proulx 1984) et BkFi-4, témoignant ainsi du passage de groupes de chasseurs entre 6 800 et 3 000 ans AA au cours de l'Archaïque supérieur et entre 3 000 et 2 400 ans AA durant le Sylvicole inférieur. Les sites BkFi-1 et BkFi-25 (Proulx et Lebel 1986 ; Proulx 1984) ont également livré des fragments de poterie qui révèlent une fréquentation durant le Sylvicole, puisque la technologie céramique apparaît au Québec méridional il y a environ 3 000 ans AA. L'analyse stylistique de ces tessons indique qu'ils ont été confectionnés entre 2 400 et 1 000 ans AA pendant le Sylvicole moyen.

4.2 Occupation eurocanadienne et potentiel historique

Le territoire de la municipalité de Varennes recoupe aujourd'hui celui de cinq seigneuries qui ont été unifiées après l'abolition du régime seigneurial. Octroyées entre 1668 et 1672, les seigneuries de Cap Saint-Michel, Cap de la Trinité (ou Notre-Dame), de La Guillaudière, de l'Île Sainte-Thérèse et de Varennes sont occupées dès la fin du 17e siècle par les Eurocanadiens principalement venus s'y établir pour leurs terres fertiles. C'est donc en 1672 que la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse et les îlots avoisinants est octroyée à Michel Sidrac Dugué par l'intendant Talon (Artefactuel 2022a : 20). Originaire de la région de Nantes, en Bretagne, Dugué arrive en Amérique en septembre 1665 avec les troupes du régiment de Carignan-Salières. Appelé à pacifier les relations tendues entre les Français et les Iroquois, il est envoyé l'année suivante en garnison à Montréal pour sécuriser le passage névralgique de l'île Sainte-Thérèse. En 1667, il est autorisé à couper des chênes sur l'île pour y construire des embarcations et envoyer du bois au chantier naval de Québec (Gravel 2022 : 32). Avec son rôle de capitaine, Dugué demeure principalement à Montréal. Comme nombreux de ses collègues officiers militaires, il s'intéresse grandement au commerce luxuriant des fourrures. Il n'est donc pas anodin que la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse soit confiée à un militaire chevronné, pouvant assurer la surveillance requise contre les assauts des troupes iroquoises.

Les premières concessions accordées par le seigneur Dugué débutent dès 1674 sur la côte ouest de l'île Sainte-Thérèse (Gravel 2022 : 27). Les premiers colons européens à venir s'installer dans la région étaient tout aussi intéressés par la position stratégique de l'île que les populations de la préhistoire. Sa situation géographique, dans le grand axe de circulation fluvial, et l'abondance des ressources halieutiques en font un emplacement de choix pour s'établir. C'est en 1679 que le seigneur Dugué s'installe avec sa famille sur l'île Sainte-Thérèse ; au recensement de 1681, en compagnie de son épouse, de ses 7 enfants et de ses 3 domestiques, il habite le manoir qu'il s'est fait construire à la pointe sud de l'île. D'autres familles pionnières prennent aussi racine sur l'île, dont notamment celle de Louis Brien dit Desrochers et de Suzanne Bouvier, de Nicolas Chaput et d'Angélique Gauthier, de Nicolas Choquet et d'Anne Julien, ainsi que la famille de Renée Lorion et Jean Delpué (première noce), remariée à Jean Tellier dit Lafortune (Gravel 2022 : 74 à 80).

Les prémices de l'exploitation de l'île sont essentiellement basées sur la culture des grains de céréales et de la pomme de terre, ainsi que sur l'élevage du bétail (Gravel 2022 : 27). Depuis le début de l'occupation coloniale de l'île, l'activité principale des insulaires est donc l'agriculture. C'est d'abord une économie de subsistance, mais les habitants ne sont pas autosuffisants pour autant et doivent conserver des liens étroits avec l'extérieur. Le recensement de la jeune colonie en 1681 dénombre 54 habitants sur l'île Sainte-Thérèse, pour un total de 14 ménages (Gravel 2022 : 59). Ceux-ci ont établi leur maison près du fleuve, sur la partie avant de leur terre, créant une suite d'établissements ceinturant l'île. Ce schéma de distribution des propriétés est typique du développement des seigneuries en Nouvelle-France. Il permet d'avoir facilement accès à

l'eau, en plus de permettre une proximité des habitations. En 1723, 19 résidences sont recensées et pendant longtemps il n'y a ni chapelle, ni école, ni artisans de métier sur l'île.

Au milieu du 18e siècle s'amorce en Europe la guerre de la Conquête entre la France et la Grande-Bretagne, qui se poursuit et se répercute jusque dans leurs colonies du Nouveau Monde. En 1760, après la capitulation de Montréal, les troupes de l'armée du général James Murray établissent un camp militaire sur la rive ouest de l'île Sainte-Thérèse, en face de Pointe-aux-Trembles. La plus ancienne carte disponible qui illustre les établissements dans la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse est celle de ce même général Murray, dressée en 1761 (figure 4.1). Le peuplement semble y être déjà bien entamé, puisque dans l'aveu et dénombrement de 1736, la plupart des terres concédées comprennent une résidence et une grange. Peu d'indices des toutes premières occupations subsistent, car les maisons sont d'abord construites en bois issu du défrichement de leur terre, selon la méthode appelée pièce sur pièce. Dans les cas où les fondations étaient en pierre, elles peuvent avoir été réutilisées dans la construction d'une seconde résidence. À l'instar des premiers établissements ruraux en Nouvelle-France, peu de maisons en bois ont résisté au passage du temps. Dans ce contexte, la collecte d'artefacts devient indispensable pour comprendre et dépeindre le mode de vie de ces défricheurs. En effet, les conditions de conservation doivent être optimales pour permettre aux vestiges en bois d'être préservés. Une redoute en bois aurait été érigée en 1699 sur la rive est de l'île, en face de Varennes. Elle apparaît sur une carte historique tracée beaucoup plus tard, en 1884 (figure 4.2). Sur le site BkFi-27, des artefacts du 17e siècle ont été récoltés, mais aucun vestige pouvant s'apparenter à un tel ouvrage défensif n'a été découvert (Proulx 1984). L'érosion des berges pourrait aussi être une des causes de la disparition des vestiges. Néanmoins, il se pourrait que des recherches plus poussées permettent un jour d'en découvrir les traces.

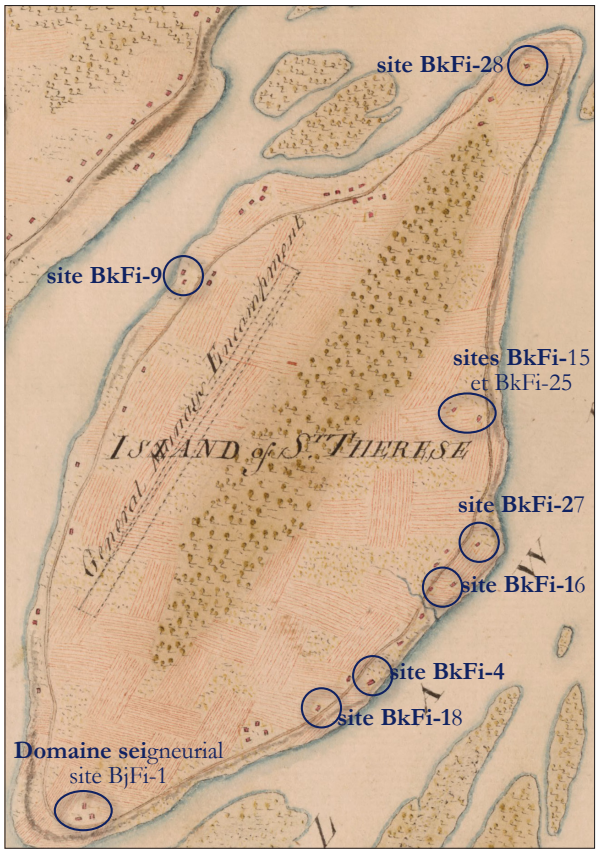

Figure 4.1 : Extrait de la carte du Saint-Laurent tracée pour le général James Murray après la Conquête en 1761. Cette carte est la plus ancienne à illustrer les habitations sur l'île Sainte-Thérèse. Les emplacements encerclés correspondent à des sites archéologiques où des occupations de la fin du 17e siècle ont été recensées. (Source : General James Murray's map of the St. Lawrence, BAC, A/300/1761)

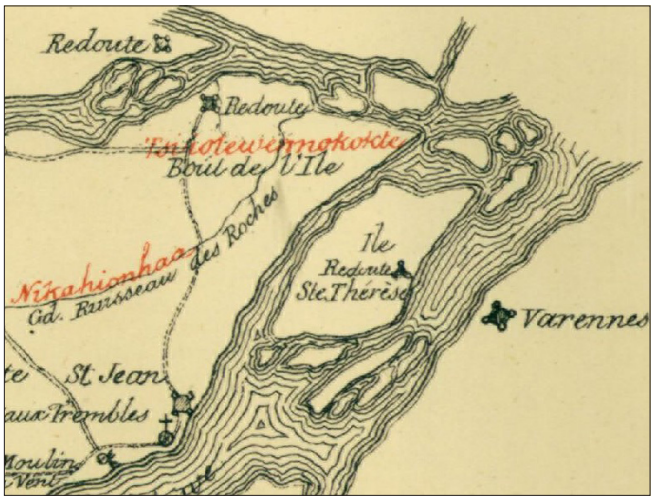

Figure 4.2 : Extrait de la carte des forts aux environs de Montréal, produite en 1884. (Source : Extrait de l'atlas Le Vieux Montréal, 1611-1803. BAnQ, G1144/M65V54/1884)

Au début du Régime britannique, la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse est rachetée par la famille Ainsse, ayant fait fortune avec la traite des fourrures. En 1779, Jean-Louis Ainsse et sa femme Marie-Thérèse de Bondy emménagent sur l'île. Le fief comprend les deux pointes : à l'extrémité sud, une terre de 150 arpents avec maison et bâtiments (domaine seigneurial avec l'ancien manoir érigé par Michel Sidrac Dugué), et à l'extrémité nord, une autre terre de mêmes dimensions avec seulement des bâtiments secondaires utilitaires (Gravel 2022 : 114-115). Vers la fin du 18e siècle, les maisons en pierre remplacent progressivement les premières habitations en bois. Plus durables et plus résistantes, quelques vestiges de maçonneries en pierre sont encore visibles dans le paysage insulaire. Les artefacts découverts à proximité de ces vieilles maisons témoignent des activités domestiques et agricoles des lieux : vaisselles diverses, contenants de céramique, boutons, épingles, fragments de pipe, restes alimentaires, etc. On y trouve également des éléments d'architecture comme des clous et des pièces de quincaillerie. Le site BkFi-18 a livré des artefacts de cette période très ancienne (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983). Sur le site BkFi-25, les fondations maçonnées d'une maison ont été réutilisées pour l'érection d'un chalet (Proulx 1984). Cette ancienne maison apparaît dans les archives en 1780 et témoigne des plus vieux vestiges de maison en pierre connus sur l'île (Artefactuel 2022a : 22).

En 1781, le seigneur Ainsse engage un maçon et un charpentier pour construire un moulin à vent sur le domaine seigneurial. Dans les archives, la première mention d'un moulin à vent est un bail avec le meunier Charles Lepage dit Saint-Amant en 1783. Le moulin à farine était loué au meunier qui logeait à proximité. Le dernier meunier recensé est Abraham Ayet dit Malo, en 1852 (Artefactuel 2022a : 22). L'extrait de la carte de H. W. Bayfield dressée en 1858 (figure 4.3), illustre l'emplacement du moulin, qui sera abandonné avant la fin du 19e siècle. Des vestiges de ce moulin sont par ailleurs possiblement toujours enfouis sur le site BkFi-5 (Chevrier 1980 ; Proulx 1984 ; Proulx et Lebel 1983 et 1986).

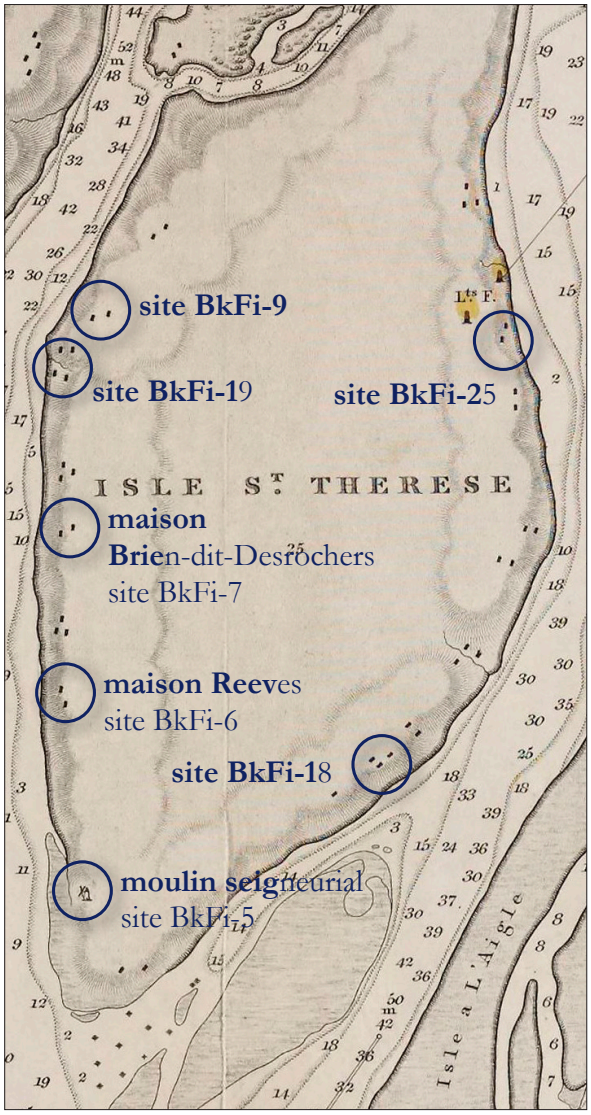

Figure 4.3 : Extrait de la carte maritime de Bayfield dressée en 1858 sur laquelle le moulin banal du domaine seigneurial de l'île Sainte-Thérèse est illustré. (Source : Extrait de River St. Lawrence above Quebec, H.W. Bayfield, 1858, BAnQ, G/3312/S5C2/1858/R59)

Lors de son périple qui a pour sujet la description topographique de la province du Bas-Canada, l'arpenteur-général Joseph Bouchette écrit sur l'île Sainte-Thérèse en 1815 : «*Au confluent de la rivière des Prairies et du Saint-Laurent, est un groupe de petites îles, qui se nomment l'île Sainte-Thérèse, l'île à l'Aigle, l'île au Cerf, l'île au Canard, l'île au Bois Blanc, l'île aux Asperges et l'île au Ver. La première est la plus grande, ayant deux milles et demi de longueur sur un mille de largeur, avec un bon sol, qui est entièrement cultivé ; le nombre des maisons peut se monter à vingt ; il y a une route qui en fait le tour, outre d'autres qui pénètrent vers l'intérieur, et qui sont tenues en très bonne réparation (…)* ».[4]

Les cartes topographiques et les photos aériennes du 20e siècle montrent la préservation du paysage cultivé dans l'ensemble de la portion centrale de l'île, qui abrite des aires en culture ou en pâturage, espacées de petits boisés. Les données rassemblées sur l'utilisation des terres défrichées laissaient supposer que ces dernières n'ont pas subi d'importantes perturbations modernes, étant uniquement utilisées à des fins agrodomestiques depuis le début du 17e siècle. Ce genre d'activités humaines occasionnent généralement peu d'impact en profondeur et par conséquent, les sols d'intérêt archéologique possiblement enfouis sous la surface s'en trouvent souvent préservés.

4 Tiré de Gravel 2022 : 56.

4.3. Interventions archéologiques antérieures

Au début des années 1950, le Québec connaît une crise agricole suscitée par l'effondrement des marchés. Les petites exploitations familiales comme celles que l'on retrouve sur l'île Sainte-Thérèse sont remplacées par l'agriculture marchande à grande échelle. Plus de la moitié des fermes québécoises disparaissent entre 1951 et 1971 (Artefactuel 2022a : 19). Pendant les années d'après-guerre, la relève se fait rare et l'accès à l'île en hiver est de plus en plus difficile. L'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent et le passage des brise-glaces n'ont plus permis de garder les contacts l'hiver par le chemin de glace (ou pont de glace). En 1942, il ne réside plus que 7 familles sur l'île et en 1952, la dernière famille souche quitte l'île (Lehoux 1982 : 43). Jusqu'à récemment, les chalets et les maisons ancestrales se côtoyaient sur les rives de l'île. En 1975, le gouvernement du Québec se porte acquéreur de l'île Sainte-Thérèse et des projets de mise en valeur à des fins récréotouristiques sont proposés. Ceux-ci motivent les premières recherches archéologiques sur l'île, entre 1979 et 1985.

Au total, dix-neuf sites ont été découverts au cours de ces premières prospections. Tous les sites documentés ont été occupés durant la période historique et certains d'entre eux ont également livré une composante autochtone précédant l'établissement des colons eurocanadiens. Aujourd'hui, on compte au total 29 sites archéologiques répertoriés sur le pourtour de l'île Sainte-Thérèse (figure 4.4). Les sites n'ont cependant pas tous été expertisés de manière uniforme. Certains ont fait l'objet de quelques sondages afin de collecter des artefacts et de préciser leur appartenance culturelle. D'autres ont fait l'objet d'inventaires plus approfondis afin de bien circonscrire leur étendue. Certains sites n'ont livré que des artefacts épars dans un champ agricole, brassés par plusieurs années de labourage de la terre. Les sites les plus prometteurs pour la connaissance des occupations anciennes de l'île Sainte-Thérèse n'ont pas encore tous fait l'objet de fouilles archéologiques extensives, et par conséquent, certains peuvent avoir été affectés par l'érosion des berges, les intempéries et la végétation. Effectivement, ce sont des facteurs importants qui doivent être considérés en prévision de la sauvegarde du patrimoine culturel et archéologique de l'île, puisque ces derniers peuvent menacer l'intégrité des ressources archéologiques.

Nous avons vu précédemment que plusieurs critères environnementaux étaient favorables à l'existence d'un potentiel d'occupation autochtone au cours de la préhistoire dans la région de l'île Sainte-Thérèse. Localisée à la confluence du fleuve Saint-Laurent et des rivières des Mille-Îles, des Prairies et L'Assomption, l'île a certainement eu une importance stratégique dans les anciens réseaux de déplacements au fil des âges. La partie centrale de l'île se trouve entre 14 et 15 m d'altitude NMM ; à cause de sa position dans le fleuve, elle était immergée durant les millénaires du Paléoindien et une certaine partie de la période de l'Archaïque. Bien qu'elle se trouve exposée aux vents dominants, l'île a été fréquentée de façon sporadique selon les saisons comme halte temporaire, camp de pêche, de chasse et même comme poste d'observation, offrant un point de vue sur le fleuve et les îles avoisinantes. Dans un champ labouré de l'île Sainte-Thérèse, les traces d'un petit campement temporaire ont été retrouvés. Les témoins matériels

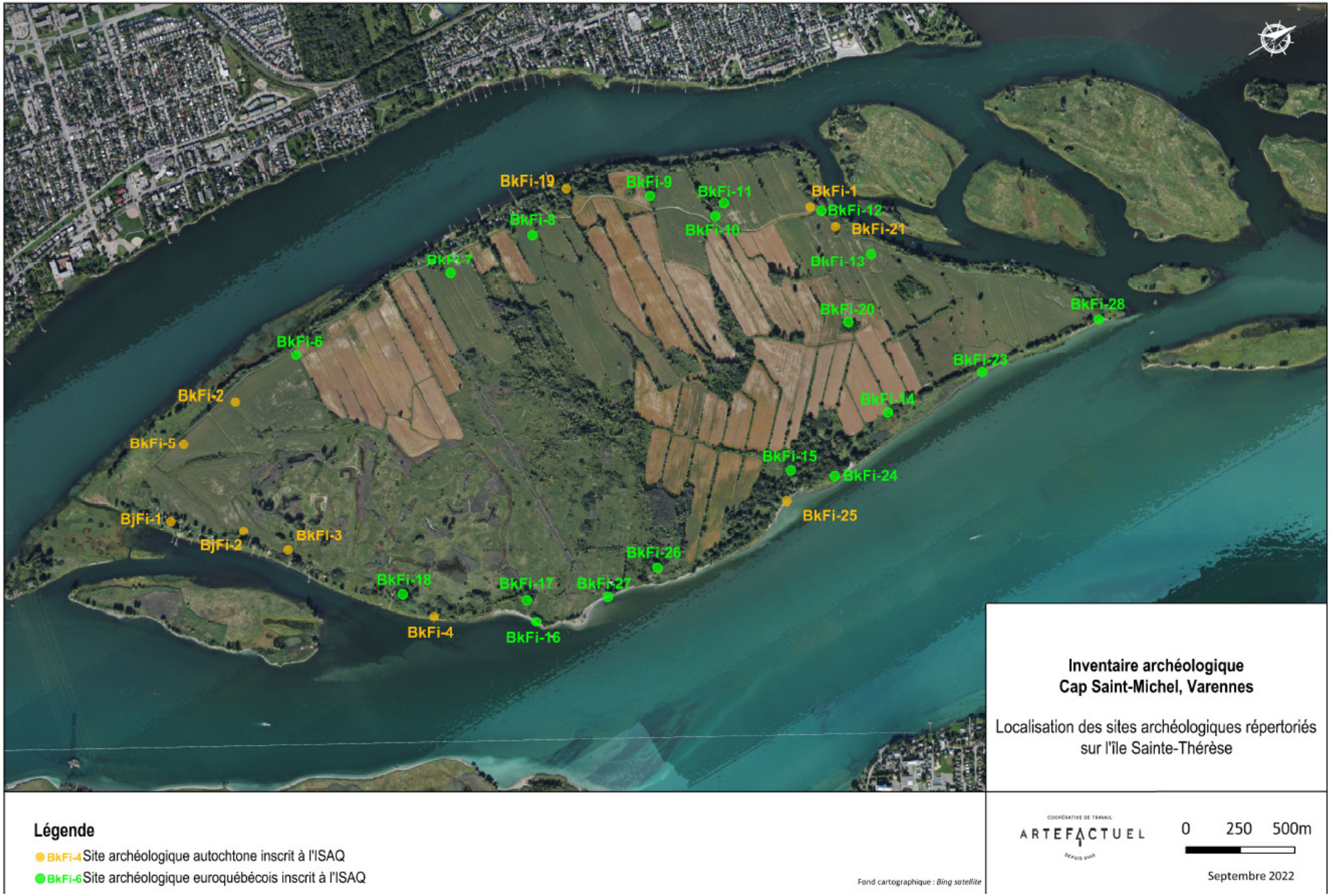

Figure 4.4 : Localisation des sites archéologiques répertoriés sur l'île Sainte-Thérèse. (Source : ISAQ, MCC.) Cartographie : Archéo-CAD

comprennent des indices d'activités comme la taille de la pierre résultant de la fabrication ou de l'entretien des outils. L'analyse stylistique d'une pointe de projectile (figure 4.5) suggère une ancienneté remontant à la période de l'Archaïque supérieur, entre 6 800 et 3 000 ans AA (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983 et 1986). Cette pointe foliacée à pédoncule convergent est en quartzite de Cheshire, un matériau provenant de l'état du Vermont, aux États-Unis (Archéo-Lab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/204729). Le site BkFi-1 qui a livré cette pointe pourrait ainsi témoigner de la plus vieille occupation humaine de l'île, mais aussi, de l'une des plus anciennes de la région de Montréal. Bien que les indices d'occupation préhistorique soient assez rares sur l'île, ils s'échelonnent sur une durée relativement longue, témoignant ainsi de la fréquentation continue des lieux par les peuples autochtones (figures 4.6, 4.7 et 4.8).

Figure 4.5 : Cette pointe foliacée à pédoncule convergent de type Poplar Island a été mise au jour dans un champ dans la portion nord de l'île Sainte-Thérèse, sur un site de campement comprenant des traces d'activités domestiques et artisanales (BkFi-1). Elle s'apparente aux pointes triangulaires à pédoncule associées à l'Archaïque moyen découvertes en Estrie et sur la Côte-Nord. Les pointes en pierre taillée sont utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse, mais peuvent également servir de couteau. (Source : Pointe de type Poplar Island, 204729, Émilie Deschênes 2016, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Tiré de la plateforme internet Archéo-Lab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/204729)

Figure 4.6 : La pointe foliacée à pédoncule à base arrondie de type Adena est assez répandue au Québec entre 3 000 et 2 400 ans AA (Sylvicole inférieur). Une pointe comme celle-ci a été découverte hors contexte, mise au jour par l'érosion de la berge. (Source : Pointe à pédoncule de type Adena, 210885, Joey Leblanc 2018, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)

Figure 4.7 : Les pointes de type Brewerton sont attribuées à la culture de l'Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 ans AA). Elles ont été utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse et pouvaient aussi servir de couteau. Sur celle-ci, l'extrémité distale a été brisée et constitue sans doute la raison de son abandon. Cet objet a été découvert de manière fortuite dans le jardin d'une résidence de l'île Sainte-Thérèse. (Source : Pointe de type Brewerton, île Sainte-Thérèse, 1980, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P800419 018. Photo Nicolas Fortier, gracieuseté de Jacques Dalpé)

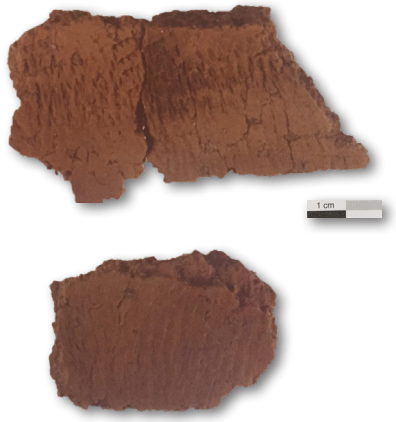

Figure 4.8 : Ces tessons de céramique ont été découverts sur la rive est de l'île Sainte- Thérèse sur le site BkFi-25, à proximité de ce qui pourrait être les restes d'un foyer préhistorique. L'analyse des décorations suggère que les fragments de ce vase ont été abandonnés il y a entre 2 400 et 1 000 ans AA, au cours de la période du Sylvicole moyen. (Source : Tessons de poterie du Sylvicole moyen, Proulx et Lebel 1986)

Suivant l'octroi de sa seigneurie sur l'île Sainte-Thérèse en 1672, le seigneur Michel Sidrac Dugué réside avec sa famille sur la pointe sud de l'île jusqu'à sa mort en 1688. La seigneurie revient ensuite à Jean-Sidrac Dugué, l'aîné de ses 7 enfants. Le site BjFi-1, qui correspond au domaine seigneurial, a fait l'objet de recherches archéologiques au début des années 1980 (Chevrier 1980; Proulx 1984; Proulx et Lebel 1983 et 1986). Les travaux ont révélé la présence de bâtiments datant de différentes périodes puisque l'endroit est occupé de manière continue pendant près de 250 ans. Le site n'ayant pas été fouillé en entier, les bâtiments n'ont été que partiellement dégagés et leur fonction demeure indéterminée (figure 4.9). Les plus anciens vestiges historiques retrouvés sur le site sont des fondations en pierre qui ont supporté des bâtiments en bois. Ils pourraient appartenir à l'établissement agricole du premier seigneur de l'île et de sa famille, car parmi les milliers d'arte-

Figure 4.9 : Une des structures en pierre mises au jour sur le site du domaine seigneurial BjFi-1. La photo montre la superposition de deux structures, celle du dessous étant plus ancienne et ayant servi de base d'appui pour la construction de la seconde structure. (Source : Structure sur le site BjFi-1, Proulx et Lebel 1986)

1688 – L'inventaire après décès du sieur Sidrac Dugué recense les bâtiments qui se trouvent sur le domaine seigneurial.

- bâtiment de 40 pieds sur 24 pieds avec sa cheminée, couvert de planches
- grange de 50 pieds sur 25 pieds avec toit d'herbes
- étable de 18 pieds sur 28 pieds couverte d'herbes
- bâtiments de pièces sur pièces « menaçant ruines »

facts recueillis, se trouvent des fragments de céramique d'importation européenne datant de la fin du 17e siècle et du début du 18e siècle.

Avant que les premiers artisans soient bien établis en Nouvelle-France, les vêtements, les objets du quotidien nécessaires à l'alimentation et aux travaux de la vie courante, sont importés d'Europe. La culture matérielle récoltée sur les sites d'habitation du Régime français sur l'île Sainte-Thérèse recèle peu d'éléments issus de fabrication locale. En effet, les collections d'artefacts comprennent des fragments de céramiques diverses importées de France et quelques pièces issues de productions locales, lesquelles, conjointement, sont représentatives de la longue période d'occupation de l'île. Une panoplie d'objets de la vie quotidienne ont aussi été identifiés dans les assemblages, comme des ustensiles, des pipes, des bouteilles d'alcool, des fioles à pharmacie, des pièces de fusils et des boucles de ceinture, des boutons et des perles, des pots de chambre et de petits couteaux de poche (figures 4.10 et 4.11).

Figure 4.10 : Une pièce de fusil en métal ferreux et une pierre à fusil en silex, une matière importée d'Europe. (Source : Proulx et Lebel 1983 et 1986)

Figure 4.11 : Exemple de fragments de pipes trouvés sur l'île Sainte-Thérèse. Ceux-ci proviennent du site BkFi-14 daté du 19e siècle, situé près de la pointe sud de l'île. (Source : Proulx 1984)

Il est intéressant de souligner que la culture matérielle découverte sur le site BjFi-1 ne se distingue pas beaucoup de celle des autres établissements agricoles de l'île. Même si les seigneurs pouvaient tirer un meilleur profit de leurs activités économiques, il n'en demeure pas moins que les mêmes tâches domestiques liées à l'ensemble de la famille et les mêmes pratiques agricoles se sont déroulées sur le domaine seigneurial.

Les ruines de la maison Reeves sont associées au site BkFi-6. Des recherches archéologiques ont été réalisées à proximité des vestiges et les artefacts récoltés témoignent d'une occupation continue entre le 17e siècle et la fin du 19e siècle (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983). Quelques éléments architecturaux ont été documentés, dont notamment un crochet pour suspendre la viande à l'intérieur de la cheminée et un four à pain. Cette maison de pierre a été construite dans la première moitié du 18e siècle par Urbain Brien dit Desrochers, né en 1686 à l'île Sainte-Thérèse. Le 12 juin 1711, la seigneuresse Marie-Thérèse Dugué lui concède une terre et en 1720, Urbain Desrochers y construit sa maison (Lehoux 1982 : 40). De forme carrée, elle est érigée de pierres des champs et dotée de deux cheminées sur les murs pignons. Elle possédait également de petites fenêtres rappelant les chaumières normandes, un rez-de-chaussée et un étage (figures 4.12 et 4.13).

Le site BkFi-19 recèle les ruines d'une ancienne maison en pierre qui a probablement été érigée au début du Régime anglais, entre 1760 et 1780 et habitée jusque dans les années 1920 (figure 4.14). Auparavant, une maison en bois devait s'y trouver, comme en témoignent les documents d'archives et l'ancienneté des artefacts récoltés sur le site (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983).

Figure 4.12 : La maison Reeves vers 1890-1900. (Source : Archives Société d'Histoire de Varennes)

Figure 4.13 : La maison Reeves après avoir été détruite par un incendie en 1972. Ses ruines sont associées au site BkFi-6. (Source : Île Sainte-Thérèse, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1 P810109 001).

Figure 4.14 : Le site BkFi-19 recèle les ruines d'une ancienne maison en pierre qui a probablement été érigée au début du Régime anglais. Elle a été habitée jusqu'au début du 20e siècle. (Source : Site BkFi-19, Artefactuel, 2021).

Dès les années 1730-1740, François Brien dit Desrochers possède une terre, une maison pièce sur pièce en cèdre avec une cheminée en pierre et dotée d'une toiture en paille, une laiterie construite en pierre ainsi qu'une grange et une étable (en bois) au toit de paille. Des années plus tard, François construit une seconde maison, mais celle-ci est en pierre et munie d'un toit à deux versants d'où émergent deux cheminées sur les murs latéraux. Cette maison était en voie de classement par le ministère des Affaires culturelles au début des années 1980, mais elle a complètement été détruite en 1992 (figure 4.15). La maison Brien-dit-Desrochers, érigée probablement dans la deuxième moitié du 18e siècle, représentait un prototype de l'architecture rurale vernaculaire de la région de Montréal (Lehoux 1982 : 42). Le site BkFi-7 qui se trouve à proximité n'a pas fait l'objet d'une véritable fouille archéologique à ce jour (Chevrier 1980; Proulx et Lebel 1983).

Enfin, mentionnons qu'il ne se trouve aucun immeuble patrimonial inscrit au Répertoire du patrimoine culturel du Québec pour l'île Sainte-Thérèse.

Figure 4.15 : Maison Brien-dit-Desrochers telle qu'on pouvait la voir avant le début des années 1990. (Source : Maison Brien-dit-Desrochers, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P810109 005).

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Ce chapitre présente les principaux résultats de l'inventaire archéologique effectué sur l'île Sainte-Thérèse en amont de la plantation d'arbres prévue pour l'automne 2023 à l'intérieur des parcelles sélectionnées par SNAP-Québec. Les opérations de terrain ont été exécutées conformément à la règlementation du permis de recherche 23-ARTE-13 délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Elles ont été réalisées par une archéologue chargée de projet accompagnée de deux archéologues de terrain. Les travaux d'inventaire se sont déroulés entre le 31 juillet et le 4 août 2023 et ont permis de statuer sur le potentiel archéologique résiduel concernant les 10 parcelles retenues pour la plantation (figure 5.1). Comme mentionné en introduction, les parcelles PA-6 et PA-7 localisées au centre de l'île ont été retirées de la sélection initiale par SNAP-Québec due à leur difficulté d'accès. L'inventaire archéologique n'a donc pas eu lieu à l'intérieur de celles-ci. Soulignons également que SNAP-Québec, en concordance avec les différents ministères impliqués dans le projet, avait prévu l'ajout de deux parcelles alternatives (PA-13 et PA-14) afin de déplacer certaines plantations d'arbres si ces dernières mettaient à risque des ressources archéologiques identifiées.

La démarche d'intervention préconisée devait permettre d'atteindre de manière optimale les objectifs visant à identifier des traces d'occupations anciennes sur l'île, tant à la période autochtone qu'à la période historique. Les travaux archéologiques ont été menés à l'aide de sondages manuels de 0,50 m sur 0,50 m positionnés de manière à couvrir un maximum de la superficie sondable de chacune des parcelles de plantation. La profondeur atteinte dans les sondages variait entre 0,40 m et 0,60 m sous la surface actuelle (figure 5.2). Tous les sondages réalisés ont été relevés en géoréférencement à l'aide d'un GPS.

Mentionnons d'emblée qu'aucun témoin d'occupation autochtone n'a été retrouvé lors des recherches, ni aucun artefact associé à la période historique. Au sein des sondages réalisés, aucun sol d'occupation ni dépôt ancien n'a été observé. L'ensemble des sondages manuels s'est donc avéré peu concluant et n'a mené à aucune découverte archéologique. Cependant, un ancien puits en pierre a été retrouvé en cours d'inspection visuelle de surface dans la parcelle PA-12. Le sommet des pierres formant la structure circulaire reposait parmi la végétation en friche et aucun élément archéologique n'a été identifié à proximité (figure 5.3).

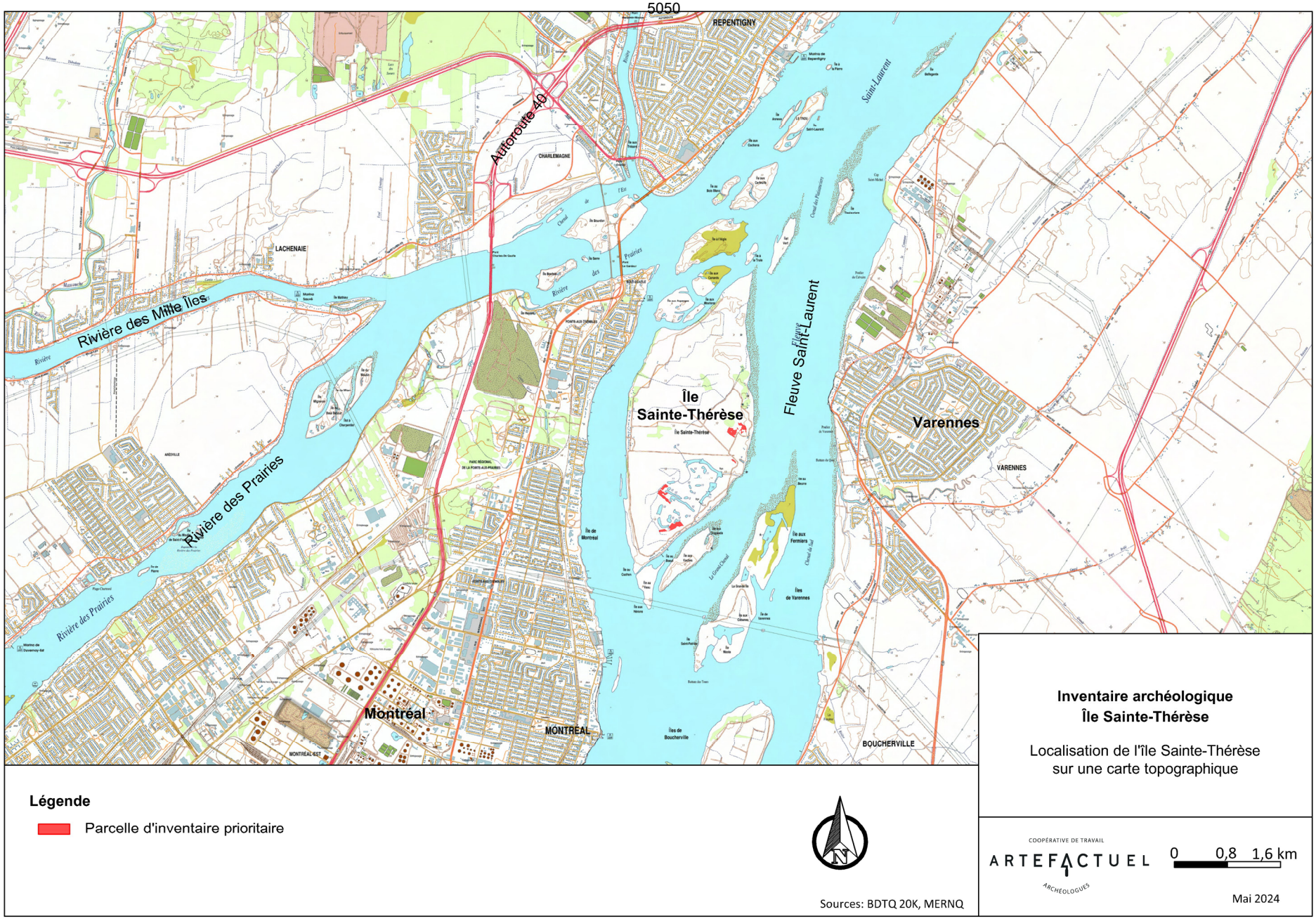

Figure 5.1 : Emplacement de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées pour l'inventaire archéologique à l'été 2023. Cartographie : Archéo-CAD

Figure 5.2 : Sondage type réalisé dans la parcelle PA-12, portion ouest. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-47

Figure 5.3 : Puits en pierre découvert en surface parmi la végétation en friche dans la parcelle PA-12. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-69

5.1 Parcelles PA-1 et PA-2

Les parcelles PA-1 et PA-2, localisées vers la pointe sud de l'île Sainte-Thérèse, se trouvent à faible distance du site archéologique BkFi-3 répertorié au MCC. L'emprise de ces deux parcelles et l'emplacement des sondages réalisés lors de l'inventaire sont présentés à la figure 5.4. L'inspection visuelle de surface a débuté à l'extrémité nord de la parcelle PA-2 en direction de la limite sud de la parcelle PA-1 (figure 5.5). Les herbes hautes en friche recouvraient la surface bosselée et inégale, causée par les sillons des anciens labours (encore visibles par endroits). Les deux parcelles présentaient un drainage déficient : elles étaient parsemées de zones humides ceinturées de roseaux et de phragmites et de petites cuvettes remplies d'eau. L'environnement à découvert se composait de quelques bosquets d'arbres feuillus, essentiellement concentrés dans les dépressions humides. Dans l'ensemble, les sols expertisés dans les sondages présentaient peu de variations dans leur matrice (figures 5.6 et 5.7), laquelle était composée d'une mince couche organique végétale suivie d'un limon argileux brun-gris compact et homogène correspondant à l'horizon des anciens labours (premiers 15-20 cm sous la surface). Cet horizon transitait de façon nette sur un limon argileux brun-grisâtre tacheté de veines d'oxydation brun-rouille, homogène et compact, sans indice d'inclusion. Les sols naturels non remaniés ont été fouillés en moyenne sur 25 cm de profondeur. La figure 5.8 présente la séquence stratigraphique observée dans la plupart des sondages réalisés dans les parcelles PA-1 et PA-2. Aucun indice anthropique n'a été décelé à l'intérieur des 24 sondages exécutés dans ces deux parcelles au cours de l'inventaire.

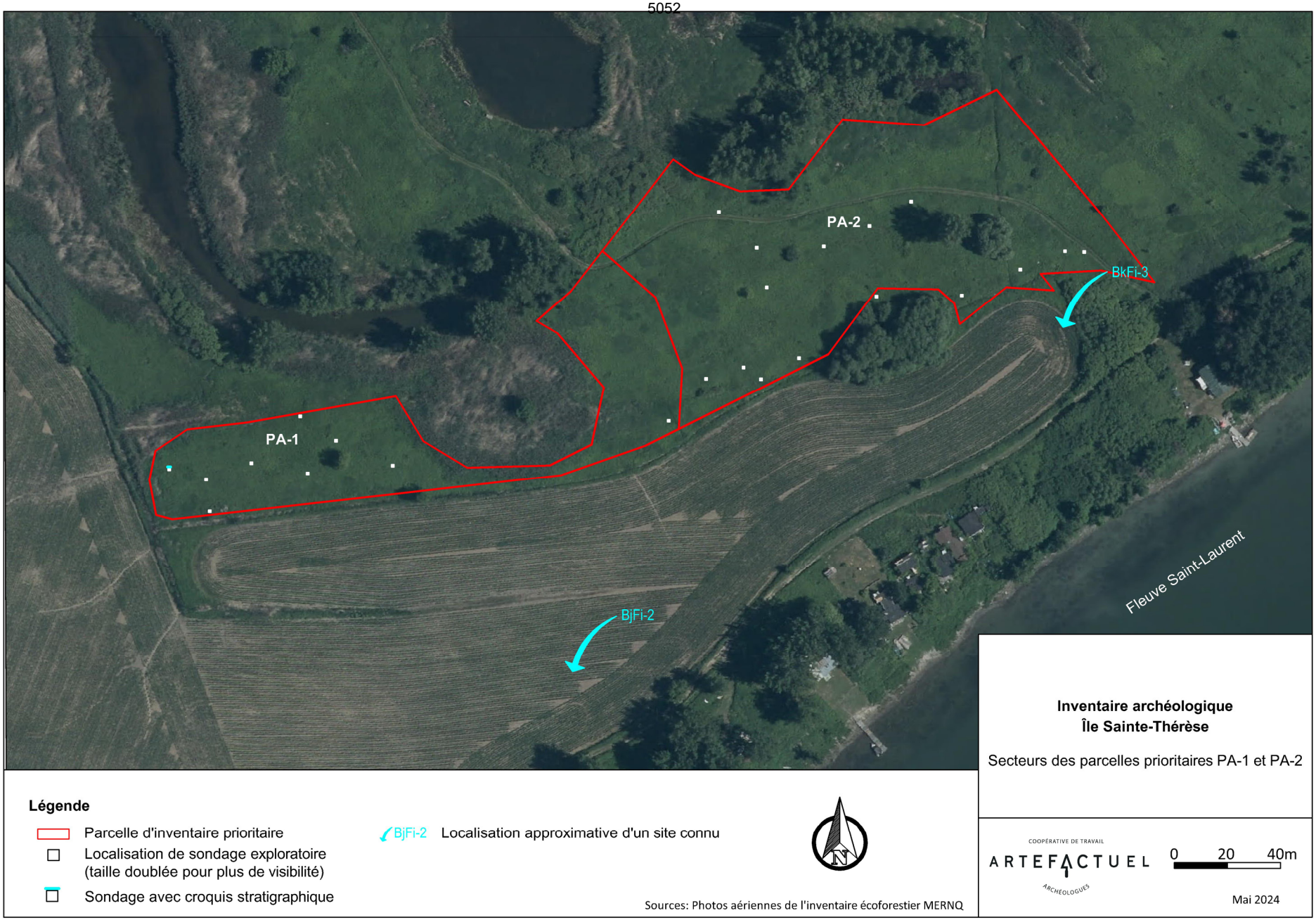

Figure 5.4 : Emprise des parcelles PA-1 et PA-2 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2023. Cartographie : Archéo-CAD

Figure 5.5 : Vue d'ensemble de la parcelle PA-1. Vue vers le nord - IST-2023-N1-01

Figure 5.6 : Sondage type effectué dans la parcelle PA-1. Vue vers le nord - IST-2023-N1-03

Figure 5.7 : Sondage type effectué dans la parcelle PA-2. Vue vers le sud - IST-2023-N1-06

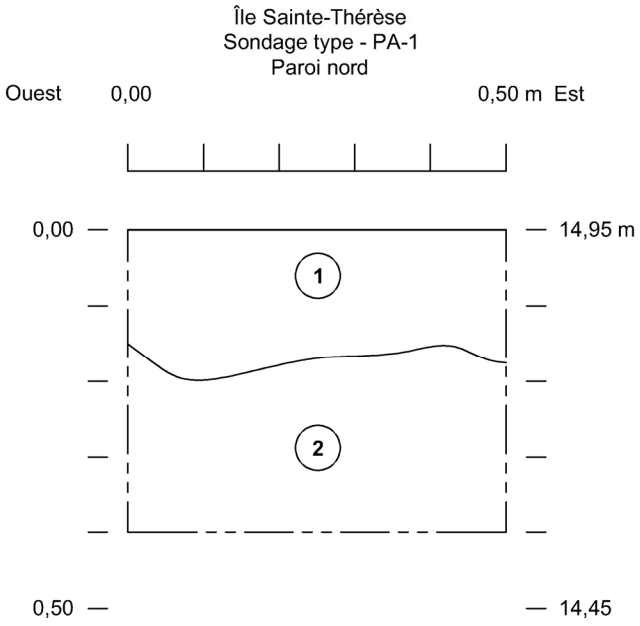

Légende

1 Couvert végétal constitué d'un humus mince contenant peu de racines et d'un limon argileux brun-gris, homogène et plus ou moins compact, sans inclusion. Horizon d'ancien labour.

2 Transition nette sur un limon argileux brun-gris tacheté de veines rouille d'oxydation, homogène, compact et sans inclusion. Sol naturel stérile.

—··— Limite de croquis stratigraphique

Inventaire archéologique
Île Sainte-Thérèse

Croquis stratigraphique d'un sondage type réalisé dans la parcelle PA-1

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

Mai 2024

Figure 5.8 : Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage type effectué à l'intérieur de la parcelle PA-1.
Cartographie : Archéo-CAD

5.2 Parcelles PA-3, PA-4 et PA-5

L'emprise des parcelles PA-3, PA-4 et PA-5 est illustrée à la figure 5.9. Ces trois parcelles regroupées sont situées dans la portion sud de l'île, à près de 400 mètres au nord des parcelles PA-1 et PA-2. L'inventaire s'est amorcé par l'inspection visuelle de la parcelle PA-3, en partant de l'ouest jusqu'à son extrémité est. La limite sud de cette parcelle longe un petit canal d'irrigation, marquant probablement la limite entre deux anciens lots. L'extrémité est de la parcelle PA-3 se trouve dans un secteur ouvert et clairsemé, où les graminées et les herbes hautes en friche forment une couverture végétale assez dense (figures 5.10 et 5.11). Quelques sondages distribués en quinconce y ont été effectués et n'ont livré aucun indice anthropique. À l'intérieur de la parcelle, plusieurs petites cuvettes remplies d'eau jonchaient la surface, indiquant la faible capacité de drainage des sols. La séquence stratigraphique observée dans la plupart des sondages était peu complexe, composée essentiellement d'un mince couvert végétal marqué d'un humus quasi absent (absence de l'ancien horizon du terreau fertile) reposant au-dessus des sols naturels formés d'un limon argileux brun-gris compact et homogène (figure 5.12). Vingt-et-un sondages ont été exécutés dans l'emprise de la parcelle PA-3 et tous se sont avérés négatifs.

Les parcelles PA-4 et PA-5 sont ceinturées de zones humides envahies de roseaux et de phragmites (figures 5.13 et 5.14). Elles présentent également un environnement ouvert et clairsemé, avec une couverture végétale assez dense composée d'herbes hautes en friche et de plantes herbacées. La surface bosselée et inégale est parsemée de nombreuses petites dépressions remplies d'eau, témoignant d'un mauvais drainage des sols. Les 8 sondages expertisés dans la parcelle PA-4 et les 14 sondages effectués à l'intérieur de la parcelle PA-5 présentaient une déposition stratigraphique similaire à celle observée dans la parcelle PA-3 : un humus quasi absent sans accumulation de matières végétales en décomposition et les sols naturels sous-jacents atteints à faible profondeur. Les sondages dans la matrice argileuse n'ont révélé aucune inclusion naturelle ni anthropique.

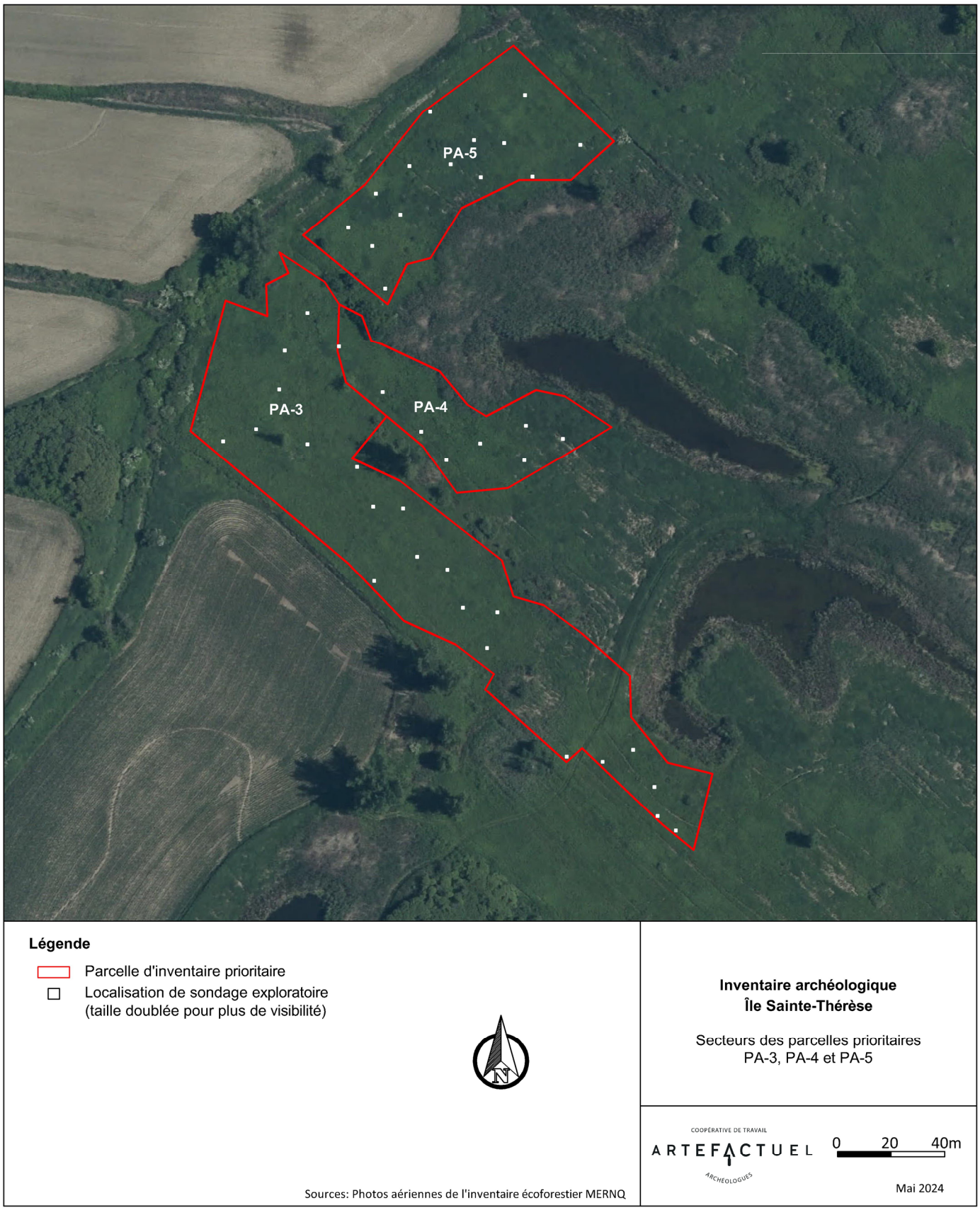

Figure 5.9 : Emprise des parcelles PA-3, PA-4 et PA-5 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2023. Cartographie : Archéo-CAD

Figure 5.10 : Vue d'ensemble de la parcelle PA-3, inventaire en cours dans la portion est. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-24

Figure 5.11 : Inventaire en cours dans la parcelle PA-3. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-34

Figure 5.12 : Sondage type réalisé à l'intérieur de la parcelle PA-3. Vue vers le nord - IST-2023-N1-26

Figure 5.13 : Inventaire en cours dans la parcelle PA-4. Vue vers le nord-ouest - IST-2023-N1-36

Figure 5.14 : Parcelle PA-5 ceinturée de zones humides par la présence de roseaux et de phragmites. Vue vers l'est - IST-2023-N1-37

5.3 Parcelle PA-8

La parcelle PA-8, représentée à la figure 5.17, est d'une toute petite superficie. Son environnement ouvert, parsemé de rares feuillus, se caractérise par une couverture végétale dense composée d'herbes hautes en friche (figure 5.15). Deux lignes de sondages parallèles ont été réalisées. L'expertise a permis de constater qu'il s'agit d'un secteur n'ayant pas subi d'activités agricoles de labours. L'humus en surface était très mince et le système racinaire des plantes herbacées très peu développé (figure 5.16). Pour les 10 premiers cm, les sols naturels étaient formés d'un limon argileux brun homogène ne contenant aucune inclusion, ni anthropique ni naturelle. Une transition graduelle s'observait vers une matrice homogène plus argileuse de teinte brun-gris, sans aucune trace d'inclusion également. Vers la base arbitraire des sondages, à environ 30-35 cm de profondeur, les sols étaient toujours formés d'un limon très argileux, de couleur similaire, mais présentaient une plus grande compacité. Un croquis stratigraphique d'un sondage type effectué à l'intérieur de la parcelle PA-8 est illustré à la figure 5.18. Tous les sondages, au nombre de 8, se sont avérés négatifs.

Figure 5.15 : Vue d'ensemble de la parcelle PA-8, inventaire en cours. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-11

Figure 5.16 : Sondage type effectué dans la parcelle PA-8. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-12

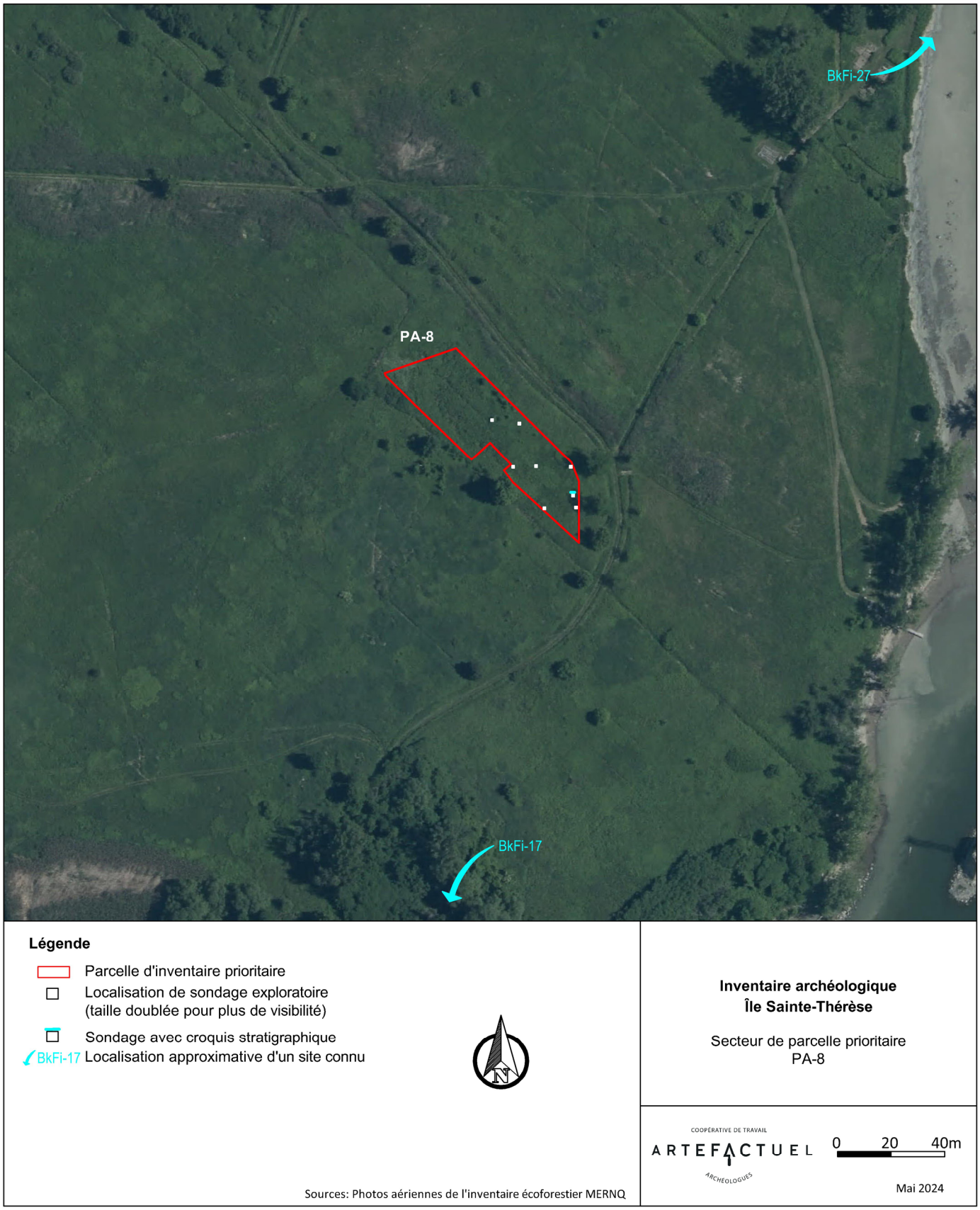

Figure 5.17 : Emprise de la parcelle PA-8 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2023. Cartographie : Archéo-CAD

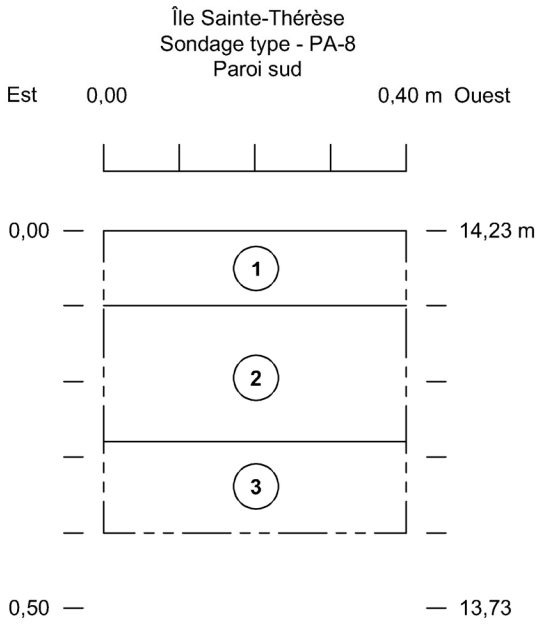

Légende

1	Couvert végétal constitué d'un humus très mince contenant peu de racines et d'un limon argileux brun homogène et plus ou moins compact, sans inclusion.
2	Transition graduelle vers un limon argileux brun-gris, homogène, compact et sans inclusion. Sol naturel.
3	Transition graduelle vers un limon argileux gris-brun, homogène, très compact et sans inclusion. Sol naturel stérile.
—·—·	Limite de croquis stratigraphique

Inventaire archéologique
Île Sainte-Thérèse

Croquis stratigraphique d'un sondage type réalisé dans la parcelle PA-8

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

Mai 2024

Figure 5.18 : Croquis stratigraphique de la paroi sud d'un sondage type effectué à l'intérieur de la parcelle PA-8.
Cartographie : Archéo-CAD

5.4 Parcelles PA-9 et PA-10

Les parcelles PA-9 et PA-10 sont situées dans la portion nord de l'île Sainte-Thérèse près du littoral est. L'emplacement des parcelles PA-9, PA-10, PA-11 et PA-12 avec les sondages réalisés lors de l'inventaire et la localisation des parcelles alternatives PA-13 et PA-14 (non inventoriées) sont représentés à la figure 5.19. Toutes ces parcelles se trouvent à très grande proximité du site archéologique BkFi-26 répertorié au MCC. L'inventaire des parcelles PA-9 et PA-10 a été couvert par le biais de 31 sondages, lesquels n'ont pas livré d'indices archéologiques. Ces deux parcelles recoupent une vaste clairière bordée d'une lisière d'arbres feuillus au nord de PA-10 et au sud de PA-9 (figure 5.20). La clairière, densément recouverte de graminées, de plantes herbacées et d'asclépiades, compte quelques arbres matures solitaires et dispersés (figures 5.21 et 5.22).

En général, les sols expertisés dans les sondages présentaient peu de variations dans leur matrice, laquelle était composée d'un limon argileux brun-gris homogène et moyennement compact. Le terreau organique formant les 10-15 premiers cm sous la surface transitait graduellement vers les sols naturels marqués d'une plus grande proportion d'argile et par la présence de grains de sable et de petits cailloutis (figures 5.23 et 5.24). Ces derniers reposaient sur un dépôt d'argile grisâtre homogène et compacte, parsemée de petites veines d'oxydation brun-orangé. Un drainage faible à déficient a été observé en plusieurs endroits dans ces deux parcelles. La figure 5.25 montre en exemple le profil stratigraphique d'un des sondages réalisés dans la parcelle PA-10. Aucun témoin ni inclusion anthropique n'a été décelé à l'intérieur des sondages exécutés à l'intérieur de ces deux parcelles.

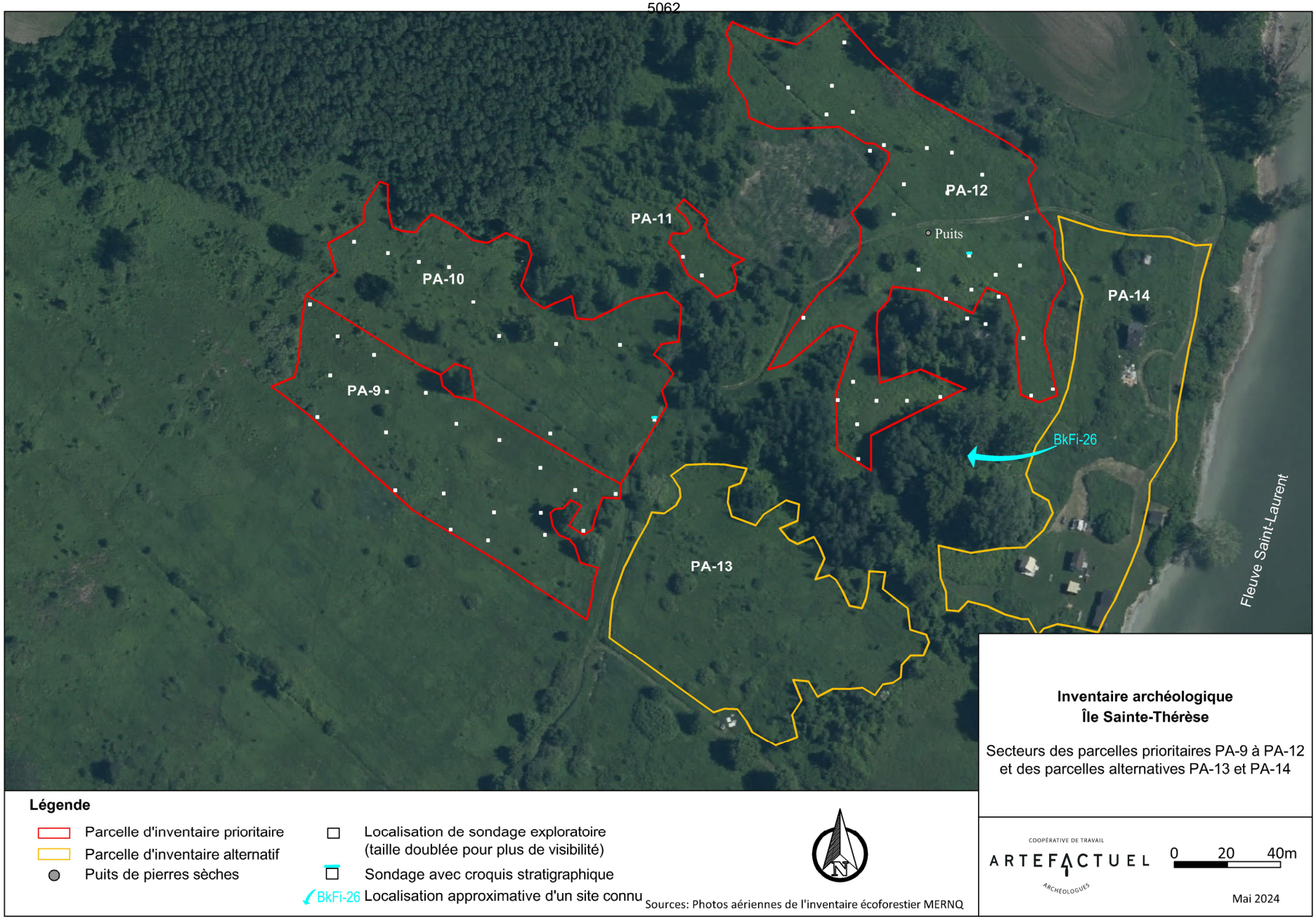

Figure 5.19 : Emprise des parcelles prioritaires PA-9 à PA-12 avec les sondages réalisés lors de l'inventaire et localisation des parcelles alternatives PA-13 et PA-14. Cartographie : Archéo-CAD

Figure 5.20 : Lisière boisée au sud de la parcelle PA-9, vue d'ensemble vers le sud. - IST-2023-N1-87

Figure 5.21 : Vue d'ensemble de la clairière dans la parcelle PA-10. Vue vers le nord - IST-2023-N1-81

Figure 5.22 : Inventaire en cours dans la parcelle PA-10. Vue vers l'est - IST-2023-N1-84

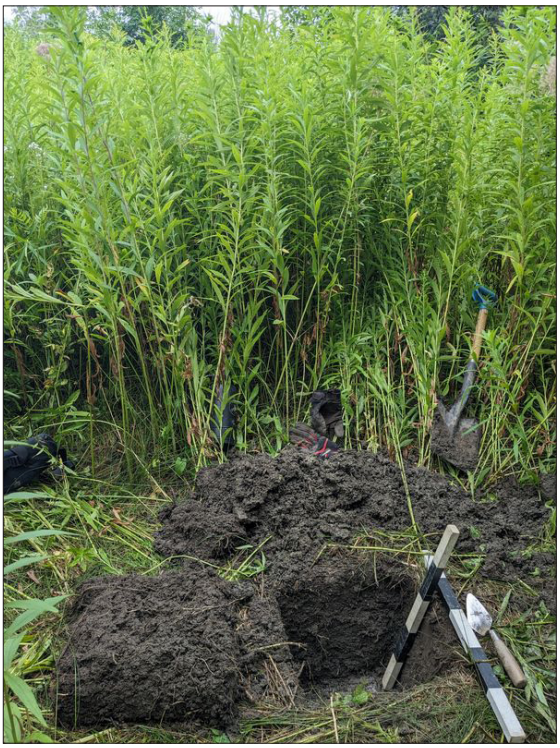

Figure 5.23 : Sondage type effectué dans la parcelle PA-9. Vue vers le nord - IST-2023-N1-90

Figure 5.24 : Sondage type de la parcelle PA-10. Vue vers le nord - IST-2023-N1-79

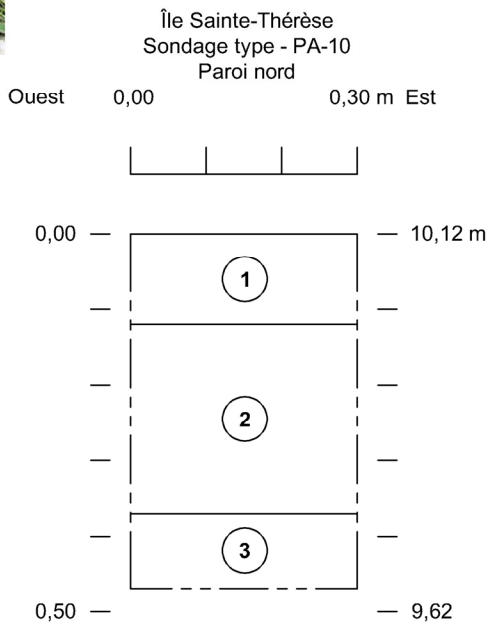

Légende

1	Couvert végétal constitué d'un humus très mince contenant peu de racines et d'un limon brun homogène et plus ou moins compact, sans inclusion sauf de rares mini cailloux.
2	Transition graduelle vers un limon plus ou moins argileux brun-gris, homogène, moyennement compact et sans inclusion sauf quelques grains de sable et de mini cailloux. Sol naturel.
3	Transition nette sur une argile grisâtre, homogène, très compacte, contenant quelques veines d'oxydation brun-rouille et sans inclusion. Sol naturel stérile.
—·—	Limite de croquis stratigraphique

Inventaire archéologique
Île Sainte-Thérèse

Croquis stratigraphique d'un sondage type réalisé dans la parcelle PA-10

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

Mai 2024

Figure 5.25 : Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage type effectué à l'intérieur de la parcelle PA-10. Cartographie : Archéo-CAD

5.5 Parcelles PA-11 et PA-12

La parcelle PA-11, localisée entre les parcelles PA-10 et PA-12 (voir figure 5.19), est d'une toute petite superficie. Son environnement à découvert est bordé au nord par des roseaux et des phragmites, et au sud, par une lisère d'arbres feuillus (figure 5.26). La végétation en friche de plantes herbacées présentait un éventail diversifié de ronces, de sanguinaires, de grand liseron et de chiendent, de verge d'or, d'épilobes et de vignes vierges et sauvages. L'inventaire s'est soldé à 2 sondages, tous deux négatifs. Le terreau organique de surface présentait une épaisseur d'environ 20 cm et transitait graduellement vers les sols naturels composés d'un limon sableux très homogène, brun foncé et sans trace d'inclusion. Vers la base arbitraire des sondages, autour de 35-40 cm de profondeur, apparaissait de façon nette un horizon de sable de plage à très fine granulométrie, de couleur beige, meuble et homogène. Une séquence stratigraphique similaire a été observée au sein des sondages réalisés dans la parcelle PA-12 décrite ci-dessous.

Figure 5.26 : Vue d'ensemble de la petite parcelle PA-11 ceinturée d'arbres et de roseaux. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-71

Figure 5.27 : Vue d'ensemble de la parcelle PA-12. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-38

Figure 5.28 : Vue d'ensemble de la parcelle PA-12, lisière d'arbres feuillus à la limite sud. Vue vers le sud - IST-2023-N1-42

Figure 5.29 : Vue d'ensemble de la clairière dans la parcelle PA-12. Vue vers le nord - IST-2023-N1-65

Les figures 5.27 à 5.29 présentent une vue générale de la clairière caractérisant l'ensemble de la parcelle PA-12. Celle-ci est bordée au nord et au sud par des zones boisées et sa limite ouest est ceinturée d'un bassin humide envahi de roseaux et de phragmites. Quelques rares feuillus s'y trouvent et sa surface est couverte d'une végétation en friche composée de plantes herbacées identiques à celles mentionnées dans le descriptif de la parcelle PA-11. Les 13 sondages réalisés dans la portion ouest de la parcelle PA-12 présentaient une stratigraphie fort similaire formée de trois horizons : le terreau de surface composé d'un limon organique brun foncé meuble et homogène, suivi d'un limon sableux brun foncé et sans trace d'inclusion outre quelques cailloutis et vers la base arbitraire des sondages autour de 40 cm de profondeur, reposait un sable de plage beige à très fine granulométrie, meuble et homogène, marbré que petites traces d'oxydation brun rouille (figures 5.30 et 5.31). La figure 5.32 présente le relevé stratigraphique observé dans la plupart des sondages effectués dans la portion ouest de PA-12, dont la composition et la déposition des sols semblent indiquer que ce secteur aurait déjà fait l'objet d'anciennes activités agricoles.

La portion est de la parcelle PA-12 a été inventoriée par le biais de 21 sondages. De rares petites dépressions humides ont été relevées, mais les sols comportaient en général une bonne capacité de drainage. La matrice se composait d'un terreau limoneux brun foncé presque noirâtre d'une épaisseur d'environ 20 à 25 cm, dans lequel le système racinaire était peu développé. Cet horizon organique transitait graduellement vers les sols naturels argileux grisâtres et compacts. La profondeur moyenne des sondages atteignait autour de 45-50 cm. L'ensemble des sondages manuels s'est donc avéré peu concluant et aucun n'a révélé la présence d'artefacts.

Figure 5.30 : Sondage type réalisé dans la parcelle PA-12, portion ouest. Vue vers l'ouest - IST-2023-N1-47

Figure 5.31 : Second sondage type réalisé dans la parcelle PA-12, portion ouest. Vue vers l'est IST-2023-N1-51

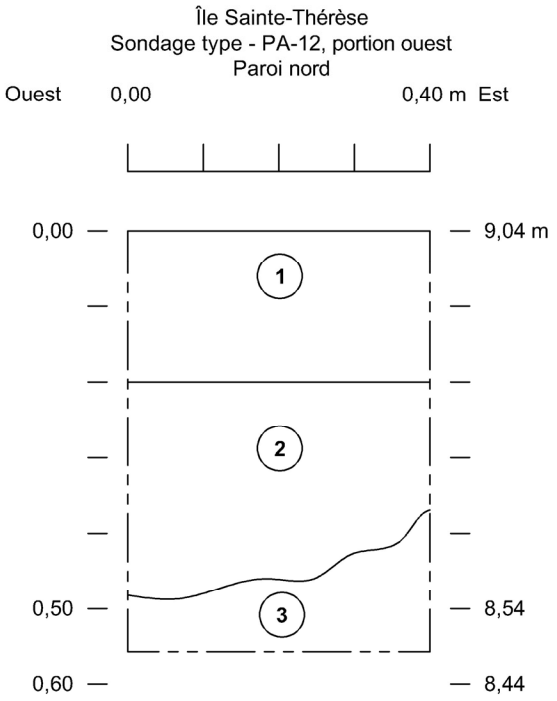

Légende

1 Couvert végétal constitué d'un mince humus contenant quelques petites racines et d'un limon plus ou moins sableux brun foncé, homogène et meuble.

2 Transition graduelle vers un limon sableux brun foncé, homogène, plus ou moins meuble et sans inclusion sauf quelques grains de sable et des cailloutis. Sol naturel.

3 Transition nette sur un sable de plage très fin, gris-beige, meuble et homogène, marbré de veines d'oxydation rouille. Sol naturel stérile.

—·— Limite de croquis stratigraphique

Inventaire archéologique
Île Sainte-Thérèse

Croquis stratigraphique d'un sondage type réalisé dans la parcelle type PA-12

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

Mai 2024

Figure 5.32 : Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage type effectué à l'intérieur de la parcelle PA-12. Cartographie : Archéo-CAD

Soulignons la découverte fortuite en cours d'inspection visuelle d'un puits en pierre abandonné au centre de la parcelle PA-12. Sa position exacte est illustrée à la figure 5.19. Le sommet des pierres formant la structure circulaire était totalement dissimulé parmi la végétation en friche (figures 5.33 et 5.34). L'ancienne maçonnerie sèche (absence de liant entre les pierres) présentait un bon état de conservation. Le puits était construit de pierres des champs (moellons) arrondis et ébauchés, d'un diamètre extérieur de 1,80 m et d'un diamètre intérieur d'environ 0,85 m. Nous avons noté la présence de petites pierres de cale plates et minces servant à niveler les assises et boucher les interstices dans la facture de l'appareil. Un total de 4 assises résiduelles a été dénombré (pour une hauteur maximale de 0,69 m) avant l'atteinte des sédiments accumulés au fond du puits. Puisque son ouverture représente un grand danger de chute accidentelle, nous avons ceinturé de rubans fluorescents le pourtour du puits abandonné pour éviter tout incident pour les membres de l'équipe responsables de la plantation. Les coordonnées GPS du puits ont également été transmises au chargé de projet de SNAP-Québec.

Figure 5.33 : Ancien puits en maçonnerie sèche, aménagé en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles en surface. Vue vers le sud - IST-2023-N1-54

Figure 5.34 : Ancien puits en maçonnerie sèche, aménagé en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles en surface. Vue vers le sud - IST-2023-N1-70

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique réalisé entre le 31 juillet et le 4 août 2023 à l'intérieur de l'emprise des parcelles de plantation retenues par SNAP-Québec n'a pas mené à des découvertes substantielles. En effet, aucun sol d'occupation ni dépôt ancien n'a été observé lors des recherches. Les résultats de l'inventaire sont peu loquaces comparés aux ressources archéologiques potentielles que comporte la frange littorale de l'île Sainte-Thérèse et les nombreux sites mis au jour dans les années 1980-1990.

Dans l'ensemble, les sols expertisés dans les sondages présentaient peu de variations dans leur matrice, laquelle était composée d'une mince couche organique végétale de surface suivie d'un limon argileux brun-gris compact et homogène. Aucun indice anthropique ni artefact n'a été décelé à l'intérieur des sondages exécutés. Les recherches au terrain auront toutefois permis de localiser un ancien puits abandonné à proximité du site archéologique BkFi-26.

La totalité des sondages effectués permet de confirmer un potentiel archéologique résiduel très faible pour l'ensemble des 10 parcelles couvertes par l'inventaire. Sur cette base, il n'était pas recommandé de poursuivre les interventions archéologiques en amont ou pendant les travaux de plantation d'arbres à l'automne 2023.

L'inventaire archéologique n'aura donc livré aucun élément de culture matérielle ni aucune trace d'occupation ancienne et par conséquent, aucune demande d'enregistrement d'un nouveau code Borden auprès du MCC n'a été émise.

7. MÉDIAGRAPHIE

7.1 Ouvrages consultés

Archéotec

2008 *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*. Étude produite pour le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des Lieux patrimoniaux. Montréal, 137 pages.

1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979 (Verchères)*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles.

Arkéos

2018 *Chemin de la Côte-d'en-Haut, lot 53P – Ville de Varennes. Étude de potentiel*. Rapport remis à la Ville de Varennes, 52 pages.

2012 *Enfouissement du réseau aérien de distribution, rue Sainte-Anne à Varennes. Inventaire et supervision archéologiques*. Direction Patrimoine et muséologie - Centre de documentation en archéologie, MCC.

2010 *Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie. Hydro-Québec, Ville de La Prairie*, MCCCF, rapport inédit.

1999 *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, vol. 1 : étude de potentiel des variantes de tracé et inventaire*. Urgel Delisle & associés.

1996 *Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

Artefactuel

2022a *L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire*. Ville de Varennes.

2022b *Inventaire archéologique sur le lot 53P – Varennes. Nouvelle expertise des sites BkFi-29 - BkFi-30 et découverte du site BkFi-57*. Ville de Varennes.

2021a *Inventaire archéologique – Site BkFi-56 – La Saline*. Ville de Varennes

2021b *Étude de potentiel archéologique - Cap Saint-Michel, Varennes*. Ville de Varennes.

2020a *Avis de potentiel archéologique et travaux d'inventaire au terrain, Moulin Brodeur, Ville de Varennes*. Ville de Varennes, rapport inédit, 47 pages.

2020b *Évaluation du potentiel archéologique, La Saline, Ville de Varennes*. Ville de Varennes, rapport inédit, 73 pages.

2019 *Inventaire archéologique. Maison Jodoin-Hébert – Site BkFi-53*. Rapport remis à Ville de Varennes, Services Arts, Culture et Bibliothèque, 48 pages et annexes.

2015 *Lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours (118G) Étude de potentiel paléohistorique et inventaire archéologique de l'île Darvard Atelier B.R.I.C. (2005) Étude de caractérisation du patrimoine de Longueuil* — Rapport présenté à la Direction de l'aménagement et du territoire, Ville de Longueuil.

Bacqueville de la Potherie, Claude-Charles

1722 *Histoire de l'Amérique septentrionale Divisée en quatre Tomes. par M. de Bacqueville de La Potherie*, Tome 1. Bibliothèque nationale de France, département Réserve des livres rares, 8-P-340. En ligne, http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb300454146

Bélanger, Christian et J. Bracewell, G. Chmura, C. Gates St-Pierre, I. Florin et E. Raguin

2018 Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (BjFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal. Rapport d'activités — intervention de 2017. Université McGill, rapport inédit.

Boileau, Gilles

1997 *Les premiers moulins en Nouvelle France*. Histoire Québec, 2 (2), 4–6.

Bouchette, Joseph

1815 *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada*. W. Faden, Charing Cross.

Burke, Adrian

2017 «Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec», dans : Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36 : 1-14.

Chapdelaine, Claude

2015 Mailhot-Curran : un village du XVIe siècle. Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal.

Chevrier, Daniel

1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles, 57 pages et annexes.

Clermont, Norman

1992 « L'Archaïque dans le Nord-Est américain ». Revista de Aqueología Americana, 5 : 7-25.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », Recherches amérindiennes au Québec, XX (1) : 5-17.

1984 « L'importance de la pêche en Iroquoisie ». Recherches amérindiennes au Québec 14 (1) : 17-23.

Clermont, Norman et Claude Chapdelaine

1982 *Pointe du Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Signe des Amériques no 1.

Corbeil, Pierre

2004 «Pointe-du-Buisson 1977-2000. Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles». Dans : Un traducteur du passé : mélanges en hommage à Norman Clermont, édité par Claude Chapdelaine, and Pierre Corbeil, pp. 47-86. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Delâge, Denis

1985 *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Québec, Éditions Boréal.

Dionne, J.C.

2001 « Relative sea level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day. » *Geological Society of America,* special Paper 351 : 271-284.

Dubois-Verret, M.

2015 *Géomorphologie quaternaire du l'Outaouais (Québec) : écoulements glaciaires et paléogéographie de la déglaciation*. Mémoire de Maitrise, Université du Québec à Montréal, Montréal. 174p.

Ethnoscop

2005 *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001*. R. O. International inc., rapport inédit.

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001 ; BjFj-20, BjFj-45, BjFj-47, BjFj-48, BjFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-91-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15* (5 volumes). Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal, rapport inédit.

2000 *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal, Ville de Montréal et MCCQ, rapport inédit.

1996 *Parc interrégional du Croissant de l'est. Sondages archéologiques, Île Sainte-Thérèse, sites BkFi-9 et 12*. Rapport remis au Secrétariat du Comité spécial d'initiative et d'action pour le Grand Montréal (COSIAGM) et au ministère de la Culture et des Communications, 61 pages et annexes.

1989 *Projet Soligaz à Varennes. Inventaire archéologique*. Centre de documentation en archéologie, ministère de la Culture et des Communications, 35 pages et annexes.

Filion, L.

1987 «Holocene development of parabolic dunes in the central St. Lawrence Lowlands, Québec.» Quaternary Research, 28: 196-209.

Filion, L. et Quinty, F.

1993 «Macrofossil and tree-ring evidence for a longterm forest succession and Mid-Holocene hemlock decline.» Quaternary Research, 40: 89-97.

Gravel, Denis

2022 *Varennes 1672-2022. De fleuve et d'exploits*. En collaboration avec la Société d'Histoire de Varennes et la Ville de Varennes.

Globensky, Yvon

1987 *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. MM 85-02, Énergie et Ressources naturelles Québec.

Horman, Doris

1972 *Varennes 1672-1972*, Comité du tricentenaire de Varennes, 379 pages.

Lamarche, Lise

2011 *Évolution paléo-environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*, Thèse de doctorat, Institut national de la recherche scientifique, Québec, 222 pages.

2005 *Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du Lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans.* Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 118 pages.

Lamarche, L. *et al.*

2006 *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène — Dans Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie - lac Saint-Pierre,* UQAN, INRS, Université de Montréal, Jardin botanique de Montréal.

Lehoux, Mireille

1982 *Le système de signalisation prévu à l'île Sainte-Thérèse*. Centre de contact avec l'environnement. Île Sainte-Thérèse. À l'intention du ministère de l'environnement du Québec. 1982

Occhietti, Serge et Pierre, J. H. Richard

2003 «Effet Réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional», *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 57 (2-3) : 115-138.

Parent, M. et S. Occhietti

1999 «Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial Lake development in the Appalachians of Southeastern Québec.» *Géographie physique et Quaternaire*, 53 : 117-135.

Pendergast, James F. et Bruce G. Trigger

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. McGill-Queen's University Press.

Perrault, Claude

1991 «Messier, Saint-Michel, Michel», dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 2, Université Laval/University of Toronto 2003, biographi.ca/fr/bio/messier_michel_2F.html.

Proulx, André

1984 *Île Sainte-Thérèse (Verchères), inventaire et expertise archéologiques, 1983*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 226 pages.

Proulx, André et Yves Lebel

1986 *L'île Sainte-Thérèse, intervention archéologique, 1985*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 112 pages.

1983 *Expertise archéologique, Île Ste-Thérèse*, ministère des Affaires culturelles, 299 pages.

Provencher, Jean

2000 *Chronologie du Québec 1534-2000*. Édition Boréal, Montréal, 400 pages.

Richard, Pierre J.H.

2020 «Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien». *In* Claude Chapdelaine et Éric Graillon, dir. Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton. Paléo-Québec nº 39 p. 23-60, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

Richard, Pierre J. H. et François Girard

2016 *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps*. [En ligne] http://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/archives/5510

Richard, P. J.H. et P. Grondin

2009 « Histoire postglaciaire de la végétation », pp. 170-176, *in* Chapitre 4, Saucier *et al.*, « Écologie forestière », pp. 165-316, *in* Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, *Manuel de foresterie*, 2e édition, Ouvrage collectif, Éditions MultiMondes, Québec, 1510 p.

Richard, P.J.H. et S. Occhietti

2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada». Quaternary Research, 63 : 353-358.

Santerre, Simon

2009 *Le patrimoine archéologique des fortifications du Québec*. Étude réalisée dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Volet : Archéologie. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Société d'archéomatique chronogramme-lauverbec (SACL)

2010 Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85. Montréal, Ville de Montréal.

Tremblay, Roland

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Peuple du maïs*. Éditions de l'homme, Montréal.

Trigger, Bruce

1992 *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*. Français et Amérindiens en Amérique du Nord. Louiseville, éditions Boréal compact.

Viau, Roland

2015 *Amérindia. Essais d'ethnohistoire autochtone*. Gatineau, les presses de l'Université de Montréal.

7.2 Plans anciens consultés

ANONYME

1918 *Plan du comté de Verchères*, BAnQ, E21,S555,SS4,PVER-2

BAYFIELD, H.W.

1858 *River St. Lawrence above Quebec.* BAnQ, G/3312/S5C2/1858/R59

BOUCHETTE, Joseph

1815 *To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, &c. &c. &c. Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain & Ireland; this topographical map of the province of Lower Canada [document cartographique] : shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, &c. &c. Is with his royal highness's special permission, most gratefully dedicated by a faithful & zealous Canadian subject, and his royal highness's most obedient & devoted servant / Joseph Bouchette, his Majesty's surveyor general of the province & lieutt. colonel c.m.*, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS15,P5

1831 *To his most Excellent Majesty, King William IV. This topographical map of the district of Montreal, Lower Canada, exhibiting the new civil division of the district into counties pursuant to a recent Act of the provincial legislature; also a large section of Upper Canada, traversed by the Rideau Canal, is with his Majesty's gracious and special permission most humbly & gratefully dedicated by his Majesty's most devoted & loyal canadian subject*, BAnQ, G/3450/1831/B68 DCA

COURCHESNE, A.E.B.

1931 *Plan officiel de la paroisse de Varennes, comté de Verchères*. Copié le 5 mars 1931, original créé le 17 octobre 1878, Fonds Ministère des Terres et Forêts, BAnQ, Id.262977

DUBERGER, Jean-Baptiste

1793 *Plan of the Westerly Part of the Province of Lower Canada*, Greffe de l'arpenteur général du Québec, PL1717_1

MURRAY, James

1761 *Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost settlements to the Island of Coudre as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61 & 62, by the following gentlement vizt.,* BAC, no 4134077

7.3 Sites internet consultés

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
https://numerique.banq.qc.ca/

Bibliothèque et Archives Canada – BAC
https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra

Bibliothèque numérique en archéologie
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca

Forêt Ouverte
https://www.foretouverte.gouv.qc.ca

Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ)
https://appli.mern.gouv.qc.ca/Gagq/

Musée McCord - Collections
http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/collections/

Portail extranet du ministère de la Sécurité publique - Géo-Portail (MSP - MCC)
https://portail.msp.gouv.qc.ca/index.php

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/

Ressources naturelles Canada – L'Atlas du Canada – Toporama
https://atlas.gc.ca/toporama/fr/index.html

Société d'histoire de Varennes
https://histoirevarennes.com/

Ville de Varennes
https://ville.varennes.qc.ca/

ANNEXE A : Catalogue des photographies

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet: Ile Ste-Thérèse SNAP-Québec **No de film:** IST-2023-N1

Archéologue: Luce L. Archambault

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	31 juillet 2023	Parcelle PA-1	N	Vue d'ensemble de la parcelle PA-1, extrémité sud
2	31 juillet 2023	Parcelle PA-1	NO	Vue d'ensemble de la parcelle PA-1. Herbes en friche, extrémité sud
3	31 juillet 2023	Parcelle PA-1	N	Sondage type, parcelle PA-1, portion sud
4	31 juillet 2023	Parcelle PA-1	N	Sondage type, parcelle PA-1, portion sud
5	31 juillet 2023	Parcelle PA-1	N	Sondage type, parcelle PA-1, paroi nord
6	31 juillet 2023	Parcelle PA-2	S	Sondage type, parcelle PA-2, portion centre. Vue d'ensemble
7	31 juillet 2023	Parcelle PA-2	S	Sondage type, parcelle PA-2, portion centre. Vue d'ensemble
8	31 juillet 2023	Parcelle PA-2	O	Sondage type, parcelle PA-2, paroi ouest
9	31 juillet 2023	Parcelle PA-8	SO	Vue d'ensemble de la parcelle PA-8, inventaire en cours
10	31 juillet 2023	Parcelle PA-8	SO	Vue d'ensemble de la parcelle PA-8, inventaire en cours
11	31 juillet 2023	Parcelle PA-8	O	Vue d'ensemble de la parcelle PA-8, inventaire en cours
12	31 juillet 2023	Parcelle PA-8	O	Sondage type, parcelle PA-8
13	31 juillet 2023	Parcelle PA-8	O	Sondage type, parcelle PA-8
14	31 juillet 2023	Parcelle PA-8	S	Sondage type, parcelle PA-8, paroi sud
15	31 juillet 2023	Parcelle PA-8	S	Sondage type, parcelle PA-8, paroi sud
16	1er août 2023	Parcelle PA-3	S	Arrivée après une longue marche à la parcelle PA-3
17	1er août 2023	Parcelle PA-3	S	Arrivée après une longue marche à la parcelle PA-3
18	1er août 2023	Parcelle PA-3	E	Vue d'ensemble de la parcelle PA-3, extrémité ouest
19	1er août 2023	Parcelle PA-3	E	Vue d'ensemble de la parcelle PA-3, extrémité ouest
20	1er août 2023	Parcelle PA-3	E	Vue d'ensemble de la parcelle PA-3, extrémité ouest

21	1er août 2023	Parcelle PA-3	NE	Vue d'ensemble de la parcelle PA-3, extrémité ouest
22	1er août 2023	Parcelle PA-4	N	Vue d'ensemble de la parcelle PA-4, extrémité ouest
23	1er août 2023	Parcelle PA-4	N	Vue d'ensemble de la parcelle PA-4, extrémité ouest
24	1er août 2023	Parcelle PA-3	O	Vue d'ensemble de la parcelle PA-3, inventaire en cours dans la portion est
25	1er août 2023	Parcelle PA-3	O	Vue d'ensemble de la parcelle PA-3, inventaire en cours dans la portion est
26	1er août 2023	Parcelle PA-3	N	Sondage type, parcelle PA-3
27	1er août 2023	Parcelle PA-3	N	Sondage type, parcelle PA-3
28	1er août 2023	Parcelle PA-3	N	Sondage type, parcelle PA-3, paroi nord
29	1er août 2023	Parcelle PA-3	N	Sondage type, parcelle PA-3, paroi nord
30	1er août 2023	Parcelle PA-3	N	Inventaire en cours dans la parcelle PA-3
31	1er août 2023	Parcelle PA-3	O	Vue d'ensemble de la parcelle PA-3
32	1er août 2023	Parcelle PA-3	E	Parcelle PA-3 ceinturée de zones humides - présence de roseaux et phragmites
33	1er août 2023	Parcelle PA-3	O	Parcelle PA-3 ceinturée de zones humides - présence de roseaux et phragmites
34	1er août 2023	Parcelle PA-3	O	Inventaire en cours dans la parcelle PA-3
35	1er août 2023	Parcelle PA-4	O	Vue d'ensemble de la parcelle PA-4
36	1er août 2023	Parcelle PA-4	NO	Inventaire en cours dans la parcelle PA-4
37	1er août 2023	Parcelle PA-5	E	Parcelle PA-5 ceinturée de zones humides - présence de roseaux et phragmites
38	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Vue d'ensemble de la parcelle PA-12
39	2 août 2023	Parcelle PA-12	N	Vue d'ensemble de la parcelle PA-12, portion ouest ceinturée de zones humides
40	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Vue d'ensemble de la parcelle PA-12, portion ouest
41	2 août 2023	Parcelle PA-12	SE	Vue d'ensemble de la parcelle PA-12, portion est
42	2 août 2023	Parcelle PA-12	S	Vue d'ensemble de la parcelle PA-12, lisière d'arbres feuillus à la limite sud
43	2 août 2023	Parcelle PA-12	E	Sondage type, parcelle PA-12, portion est
44	2 août 2023	Parcelle PA-12	E	Sondage type, parcelle PA-12, portion est
45	2 août 2023	Parcelle PA-12	S	Sondage type, parcelle PA-12, paroi sud

46	2 août 2023	Parcelle PA-12	S	Sondage type, parcelle PA-12, paroi sud
47	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Sondage type, parcelle PA-12, portion ouest
48	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Sondage type, parcelle PA-12, portion ouest
49	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Sondage type, parcelle PA-12, paroi ouest
50	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Sondage type, parcelle PA-12, paroi ouest
51	2 août 2023	Parcelle PA-12	E	Second sondage type, parcelle PA-12, portion ouest
52	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Second sondage type, parcelle PA-12, portion ouest
53	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Second sondage type, parcelle PA-12, paroi ouest
54	2 août 2023	Parcelle PA-12	S	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
55	2 août 2023	Parcelle PA-12	SE	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
56	2 août 2023	Parcelle PA-12	E	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
57	2 août 2023	Parcelle PA-12	E	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
58	2 août 2023	Parcelle PA-12	N	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
59	2 août 2023	Parcelle PA-12	N	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
60	2 août 2023	Parcelle PA-12	N	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
61	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
62	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
63	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
64	2 août 2023	Parcelle PA-12	E	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
65	2 août 2023	Parcelle PA-12	N	Vue d'ensemble de la clairière, portion sud
66	2 août 2023	Parcelle PA-12	NO	Vue d'ensemble de la clairière, portion sud
67	2 août 2023	Parcelle PA-12	O	Vue d'ensemble de la clairière, portion sud
68	2 août 2023	Parcelle PA-12	S	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
69	2 août 2023	Parcelle PA-12	S	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol
70	2 août 2023	Parcelle PA-12	S	Vestige d'un puits maçonné en pierres des champs ébauchées. Sommet des pierres visibles au sol

71	2 août 2023	Parcelle PA-11	O	Vue d'ensemble de la petite parcelle PA-11 ceinturée d'arbres et de roseaux
72	2 août 2023	Parcelle PA-11	O	Vue d'ensemble de la petite parcelle PA-11 ceinturée d'arbres et de roseaux
73	2 août 2023	Parcelle PA-11	O	Sondage type de la parcelle PA-11, paroi ouest
74	2 août 2023	Parcelle PA-11	O	Sondage type de la parcelle PA-11, paroi ouest
75	4 août 2023	Parcelle PA-10	O	Vue d'ensemble de la parcelle PA-10, clairière et cache pour la chasse
76	4 août 2023	Parcelle PA-10	O	Vue d'ensemble de la parcelle PA-10, clairière et cache pour la chasse
77	4 août 2023	Parcelle PA-9-10	S	Vue d'ensemble des parcelles PA-9 et PA-10
78	4 août 2023	Parcelle PA-10	O	Inventaire en cours dans la parcelle PA-10
79	4 août 2023	Parcelle PA-10	N	Sondage type de la parcelle PA-10
80	4 août 2023	Parcelle PA-10	N	Sondage type de la parcelle PA-10
81	4 août 2023	Parcelle PA-10	N	Vue d'ensemble de la parcelle PA-10, clairière et cache pour la chasse
82	4 août 2023	Parcelle PA-10	O	Vue d'ensemble de la parcelle PA-10
83	4 août 2023	Parcelle PA-9-10	S	Vue d'ensemble des parcelles PA-9 et PA-10
84	4 août 2023	Parcelle PA-10	E	Inventaire en cours dans la parcelle PA-10
85	4 août 2023	Parcelle PA-9	E	Vue d'ensemble de la parcelle PA-9
86	4 août 2023	Parcelle PA-9	S	Lisière boisée au sud de la parcelle PA-9
87	4 août 2023	Parcelle PA-9	S	Lisière boisée au sud de la parcelle PA-9
88	4 août 2023	Parcelle PA-9	O	Inventaire en cours dans la parcelle PA-9
89	4 août 2023	Parcelle PA-9	O	Inventaire en cours dans la parcelle PA-9
90	4 août 2023	Parcelle PA-9	N	Sondage type de la parcelle PA-9
91	4 août 2023	Parcelle PA-9	N	Sondage type de la parcelle PA-9
92	4 août 2023	Parcelle PA-9	E	Sondage type de la parcelle PA-9, paroi est
93	4 août 2023	Parcelle PA-9	E	Sondage type de la parcelle PA-9, paroi est

RAPPORT DE RECHERCHE

Réalisation de travaux d'expertises et d'inventaire archéologique dans le cadre de projets situés sur le territoire des directions générales territoriales de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (2023)

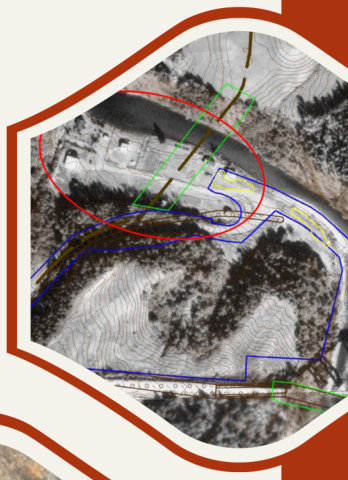

MAI 2024

Artefact Urbain

Transports et Mobilité durable Québec

Comité du centenaire 1981 : 156

Archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, non daté

Source : MTMD, base de données en archéologie, avis de potentiel archéologique complémentaire : réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément. 2021. Projet 154-97-0107, p. 12

Greffe de l'arpenteur général du Québec, 1871, PL66P005

Facebook, Jean-François Rouleau 8 décembre 2020, titre : Église de Saint-Lambert, 1908

Photographie, VAC025, vue rapprochée de la modification apportée à l'un des éléments de préhension

Réalisation d’expertises et de travaux d'inventaire archéologique dans le cadre de projets situés sur le territoire des directions générales territoriales de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (2023)

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l’encadrement en exploitation

Numéro de dossier : 4306-23-AD01

Permis de recherche archéologique :

23-URBA-05

23-URBA-10

Simon Paquin & Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artefact urbain Inc.

51 rue Desjardins, bureau 200

Québec, Qc G1R 4L6

Canada

https://www.artefacturbain.ca/

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l’encadrement en exploitation

475, boul. de l’Atrium - 1er étage, local 104, Québec (Québec) G1H 7H9

Mai 2024

RÉSUMÉ

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable projette plusieurs travaux routiers sur le territoire des directions générales territoriales de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. C'est ainsi qu'en 2023, la Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation a mandaté de manière ponctuelle la compagnie Artefact urbain Inc. pour plusieurs projets d'inventaires archéologiques prévus dans ces régions.

Une première intervention concerne la reconstruction des haltes routières Kamouraska (projet 154-18-7689) et Monadnocks (projet 154-18-7692) en bordure de l'autoroute 20 dans la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri (municipalité régionale de comté de Kamouraska, Bas-Saint-Laurent). La firme Artefact urbain a procédé à un inventaire archéologique de ces haltes routières afin de prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine culturel. Ces travaux comportent une inspection visuelle et la réalisation de sondages systématiques dans les zones d'intervention (tableau 1). Ces travaux ont été réalisés du 28 au 30 août 2023. L'équipe qui a mené à terme l'inventaire à Saint-Philippe-de-Néri à l'été 2023 était composée d'un responsable d'intervention sénior et de trois archéologues de terrain séniors. Malgré le potentiel archéologique dans la zone d'étude, chacune des zones inventoriées s'est avérée négative.

Une seconde intervention concerne le réaménagement des approches du pont sur la rivière Sénescoupé à Saint-Clément (projet 154-05-0070). La firme Artefact urbain a procédé à un inventaire archéologique des zones visées par les travaux afin de prévenir les impacts sur le patrimoine culturel. Ces travaux comportent une inspection visuelle et la réalisation de sondages systématiques dans la zone d'intervention (tableau 1). Ces travaux ont été réalisés les 23 et 24 octobre 2023. Au final, comme aucun bien ou site archéologique n'a été découvert lors de ces inventaires, aucune expertise archéologique supplémentaire n'est recommandée lors de la poursuite des travaux dans les limites de ces projets.

Tableau 1. Sommaire des zones inventoriées en 2023

Secteurs expertisés	Projet	Chaînage	Superficie (m^2)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
Halte Kamouraske	154-18-7689	458 à 459	9 048	101	Négatif
Halte Monadnocks	154-18-7692	458 à 459	12 096	67	Négatif
Saint-Clément secteur Ouest	154-05-0070	N/A	3 866 (Histo.) et 375 (Paléohisto.)	19	Négatif
Saint-Clément secteur Est	154-05-0070	N/A	1 883 (Paléohisto.)	22	Négatif

Troisièmement, la firme Artefact urbain a été mandatée pour évaluer l'impact archéologique d'un élargissement routier dans la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon dans Chaudière-Appalaches (projet 154-18-1057). Un cimetière à cet endroit laisse présager un impact potentiel sur des sépultures non-exhumées. La recherche documentaire produite par la firme vise à documenter les inhumations réalisées depuis l'ouverture du cimetière dans la bande de 2 mètres d'acquisition projetée par le MTMD. Après analyses, il est probable que des sépultures soient présentes le long de la rue du Pont.

Finalement, une analyse et une recherche documentaire ont été produites suite à la découverte lors de travaux de deux bombes de mortiers sur le lit de la rivière Rimouski (projet 154-94-0098). Cette analyse et cette recherche visent à documenter et dater les objets afin de valider l'hypothèse initiale d'usage au moment de la Conquête de 1759 et d'émettre de nouvelles hypothèses au besoin. Les résultats de l'analyse ne permettent pas de confirmer hors de tout doute une origine historique précise à ces bombes. Des analyses supplémentaires pourraient permettre de mieux comprendre leur datation.

ÉQUIPES DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation
Direction de l'environnement
800, place d'Youville - 11e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Ghislain Gagnon, Archéologue responsable de projet
Frank Rochefort, Archéologue responsable de projet

ARTEFACT URBAIN INC.

Inventaire archéologique à Saint-Philippe-de-Néri (Projets 154-18-7689 et 154-18-7692)

Simon Paquin, Archéologue	(Terrain – chargé d'intervention, Recherche/rédaction, Traitement/analyse, Infographie, Cartographie)
Joey Leblanc, Archéologue	(Terrain – chargé de projet, Recherche/rédaction, Révision)
Marie-Anne Paradis, Archéologue	(Administration, Terrain – archéologue de terrain séniore, Recherche/rédaction, Révision)
Andréanne Chouinard, Archéologue	(Terrain – archéologue de terrain séniore)

Inventaire archéologique à Saint-Clément (Projet et 154-05-0070)

Simon Paquin, Archéologue	(Terrain – chargé d'intervention, Recherche/rédaction, Traitement/analyse, Infographie, Cartographie)
Joey Leblanc, Archéologue	(Archéologue chargé de projet, Recherche/rédaction, Révision)
Marie-Anne Paradis, Archéologue	(Administration, Recherche/rédaction)
Andréanne Chouinard, Archéologue	(Terrain – archéologue de terrain séniore)

Évaluation d'impact archéologique à Saint-Lambert-de-Lauzon (Projet 154-18-1057)

Marie-Anne Paradis, Archéologue	(Archéologue responsable d'intervention, Recherche/rédaction)
Joey Leblanc, Archéologue	(Archéologue chargé de projet, Recherche/rédaction, Révision)
Simon Paquin, Archéologue	(Cartographie)

Analyse des boulets de mortiers de Rimouski (Projet 154-94-0098)

Myriam Renaud, Archéologue	(Spécialiste en culture matérielle, Analyse, Recherche/rédaction)
Andréanne Chouinard, Archéologue	(Nettoyage en laboratoire)
Joey Leblanc, Archéologue	(Archéologue chargé de projet, Révision)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iv
ÉQUIPES DE RÉALISATION vi
LISTE DES TABLEAUX ix
LISTE DES FIGURES x
LISTE DES PROFILS xii
LISTE DES PLANCHES xii
1. Introduction 1
2. Inventaires archéologiques 2
2.1. Méthodologie 2
2.1.1. Recherches préparatoires 2
2.1.2. Durée des travaux et équipes de terrain 2
2.1.3. Méthodologie de terrain 3
2.1.4. Méthodologie en laboratoire 4
2.2. Inventaire archéologique : Saint-Philippe-de-Néri 4
2.2.1. Localisation du projet 4
2.2.2. Paysage et contexte naturel 6
2.2.3. Périodes d'occupation paléohistorique 7
2.2.4. Contexte culturel eurocanadien 10
2.2.5. Contexte archéologique 15
2.2.6. Résultats : Halte routière Monadnocks 16
2.2.7. Résultats : Halte routière Kamouraska 20
2.2.8. Conclusion et recommandations 24
2.3. Inventaire archéologique : Saint-Clément 25
2.3.1. Localisation du projet 25
2.3.2. Paysage et contexte naturel 27
2.3.3. Contexte culturel eurocanadien 28
2.3.4. Contexte archéologique 32
2.3.5. Résultats : Secteur Ouest 33
2.3.6. Résultats : Secteur Est 38
2.3.7. Conclusions et recommandations 41
3. Recherche en archives du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon 42
3.1. Résumé 42

3.2. Introduction 43
3.2.1. Localisation de l'étude 43
3.2. Méthodologie 44
3.3. Données d'archives 46
3.3.1. Premier cimetière de la paroisse 46
3.3.2. La rue du Pont est 48
3.3.3. Nouveau cimetière et exhumations 56
3.4. Résultats 59
3.4.1. Quartier 41 (A) 59
3.4.2. Quartier 43 (C) 59
3.2.3. Quartier 46 (F) 60
3.5. Estimation du nombre de sépultures 62
3.5.1. Bande de 1,68 mètres (5,5 pieds) acquise en 1955 62
3.5.2. Bande de 2 mètres du projet projeté 62
3.5.3. Estimation du nombre de sépultures possible dans la bande de 2 mètres 66
3.6. Conclusion 69
3.6.1. Recommandations 70
4. Analyse en laboratoire : Bombes de mortier découvertes dans la rivière Rimouski 71
4.1. Introduction 71
4.1.1. Terminologie typologique 71
4.2. Identification en laboratoire selon les données disponibles 72
4.2.1. Altération et modification postérieure à la fabrication 73
4.3. Hypothèse quant à la présence de ces projectiles à Rimouski 75
4.3.1. Hypothèse 1 : Guerre de la Conquête de 1759-1760 75
4.3.2. Hypothèse 2 : Démantèlement d'un monument commémoratif au XXe siècle 76
4.3.3. Hypothèse 3 : Attaques américaines (1812) 78
4.4. Conclusion et recommandations 79
Bibliographie 80
Annexe 1 : MTMD 2021 – Avis de potentiel archéologique complémentaire : Réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément, 2021
Annexe 2 : Subarctique 2018 – Évaluation patrimoniale du Pont-Rouge
Annexe 3 : Données techniques sur les bombes de mortier
Annexe 4 : Mosaïque des photographies : Saint-Philippe-de-Néri
Annexe 5 : Mosaïque des photographies : Saint-Clément

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sommaire des zones inventoriées en 2023 iv
Tableau 2.1. Cadre chronologique de l'occupation amérindienne dans la région de Québec. 7
Tableau 2.2 Sites archéologiques localisés dans un rayon de 15 km de la zone d'intervention 15
Tableau 2.3. Zones exclues – Halte routière Monadnocks 16
Tableau 2.4. Zones exclues – Halte routière Kamouraska 20
Tableau 2.5. Zones exclues – Secteur Ouest 34
Tableau 3.1. Estimations des sépultures présentes dans le quartier 41 (A) dans la zone d'intérêt 62
Tableau 3.3. Estimations des sépultures présentes dans le quartier 43 (C) dans la zone d'intérêt 64

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1. Localisation de la zone d'intervention 2023 des haltes routières Kamouraska et Monadnocks et des formations géologiques régionales. 6

Figure 2.2. Plan de cadastre daté de 1871 de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri. 12

Figure 2.3. Superposition approximative des deux aires d'étude, le fond de carte Google Maps 2023 et le plan de cadastre de Saint-Philippe-de-Néri daté de juin 1881 13

Figure 2.4. Photographie aérienne à proximité de Saint-Philippe-de-Néri daté du 19 septembre 1961 ... 13

Figure 2.5. Portion du plan cadastral daté de 1991 du Gouvernement du Québec 14

Figure 2.6. Photographies satellites des haltes routières de Kamouraska et de Monadnocks en 2009 et en 2018 14

Figure 2.7. Localisation de la zone d'intervention 2023 à Saint-Clément et des formations géologiques régionales (capture d'écran de de la carte interactive SIGÉOM). 27

Figure 2.8. Portion d'un plan de 1886 de J.-Wilfrid D'Amours du Canton Denonville 28

Figure 2.9. Portion d'un plan du troisième pont projeté sur la rivière Sénescoupe qui indique le deuxième pont de 1904 à démolir 30

Figure 2.10. Superposition pour la synthèse du potentiel archéologique réalisée en 2021 31

Figure 2.11. Photographie non datée de la rive ouest de la rivière Sénescoupe à proximité du pont Rouge 32

Figure 3.1. Plan de la zone d'étude, l'encadré rouge indique le lot cadastral 2 642 391 qui délimite le cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon 43

Figure 3.2. Croquis de l'emplacement du premier cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon 46

Figure 3.3. Haut : Photographie de la première église de Saint-Lambert-de-Lauzon, non datée 47

Figure 3.4. Portion d'un plan de la seigneurie de Lauzon datée du 14 février 1828 par Pierre Lambert ... 48

Figure 3.5. Portion d'un plan du village Saint-Lambert (de Lauzon) daté du 31 août 1857 en conformité des instructions émises le 3 octobre 1854 48

Figure 3.6. Gauche : photographie de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon et du rang Saint-Patrice (rue du Pont est) et comparaison avec la vue en 2021 49

Figure 3.7. Plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon daté de 2017 avec les références à leurs anciens noms de secteurs (carrés A-B-C-D-E-F) indiqués sur les plans d'archives de 1910 51

Figure 3.8. Portion du plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon de 1910 52

Figure 3.9. Le pavement de la rue du Pont semble élargi tout au long du terrain du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, puis se rétrécit dans sa portion plus à l'est 53

Figure 3.10. Photographie satellite datée de 2003 du cimetière Saint-Lambert-de-Lauzon et de la rue du Pont est 54

Figure 3.11. À gauche : Plan cadastral de 1993 qui illustre la lisière de 5,5 pieds acquise en 1955 (flèche orange) et la mesure de la maison jusqu'à la rue de l'époque (1955) 54

Figure 3.12. Portion du plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon de 1910, carré B..... 57

Figure 3.13. Photographie du monument qui se retrouve dans le sous-sol de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon 58

Figure 3.14. Plan du cimetière Saint-Lambert-de-Lauzon, portion du carré C où se retrouve le lot 19 de Pierre Bussière et Eusèbe Goulet..... 60

Figure 3.15. Croquis (non à l'échelle) de deux hypothèses de dispositions des corps dans les lots d'inhumation du Quartier 41 (A)..... 67

Figure 4.1. En haut à gauche : VAC025..... 73

Figure 4.2. À gauche : VAC025, vue rapprochée de la modification apportée à l'un des éléments de préhension..... 74

Figure 4.3. Pyramide de boulets vers 1980 à Rimouski sur la propriété de Pointe-au-Père ayant appartenu à J.-Émilien Amiot..... 78

LISTE DES PROFILS

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi Nord du sondage-test 67 19
Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi Ouest du sondage test 142 23
Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi Nord du sondage test 016..... 37
Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi Est du sondage test 022 40

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Localisation de la zone d'intervention et des sites archéologiques à proximité 5
Planche 2. Intervention archéologique 2023 – Halte routière Monadnocks..... 18
Planche 3. Intervention archéologique 2023 – Halte routière Kamouraska..... 22
Planche 4. Localisation des zones d'inventaire archéologique (Intervention 2023 – Saint-Clément) et des sites archéologiques à proximité..... 26
Planche 5. Inventaire archéologique 2023 – Saint-Clément, Secteur Ouest 36
Planche 6. Inventaire archéologique 2023 – Saint-Clément, Secteur Est 39
Planche 7. Superposition du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon avec la bande acquise en 1955 de 5,5 pieds. 55
Planche 8. Section des quartiers 41(A), 43(C) et 46(F) du plan de cadastre du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon en lien avec l'acquisition projetée de 2 mètres. 61

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photographies 1. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut à gauche, amas de rocher MTQ_KAMOU_AU-008; en haut à droite, amas de rocher MTQ_KAMOU_AU-009; en bas à gauche, fossé mal drainé MTQ_KAMOU_AU-011, en bas à droite, câble enfoui MTQ_KAMOU_AU-015 17
Photographies 2. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut, dépôt de gravier MTQ_KAMOU_AU-019; en bas, dépôt de gravier MTQ_KAMOU_AU-021..... 21
Photographies 3. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut à gauche, route de gravier MTMD_ST-CLEMENT_AU-026; en haute à droite, chalet MTMD_ST-CLEMENT_AU-025; au centre à gauche, forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-027; au centre à droite, Chalet MTMD_ST-CLEMENT_AU-028; en bas à gauche, forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-020; en bas à droite, très forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-009..... 35

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats de plusieurs projets d'expertise archéologique pour lesquels la firme Artefact urbain a été mandatée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) durant l'année 2023. Ces projets ont été réalisés selon un contrat à exécution sur demande (4306-23-AD01) touchant les territoires des directions générales territoriales de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, et des Îles-de-la-Madeleine.

Deux inventaires archéologiques ont ainsi été réalisés durant la saison 2023 dans le Bas-Saint-Laurent en vue de travaux routiers à venir : une intervention touchant les haltes routières Monadnocks et Kamouraska dans la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri (projets 154-18-7692 et 154-18-7689 respectivement), et une intervention dans la municipalité de Saint-Clément (projet 154-05-0070). Ces interventions sont décrites dans le chapitre 2 du présent rapport.

Toujours dans le cadre de ce contrat, une recherche en archive a été réalisée dans l'objectif d'évaluer l'impact archéologique d'un élargissement routier dans la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon dans Chaudière-Appalaches (projet 154-18-1057). Cet élargissement, sur la rue du Pont, touche notamment un cimetière et la recherche documentaire vise à documenter les inhumations réalisées depuis l'ouverture du cimetière dans la bande de 2 mètres susceptible d'être acquise par le MTMD. Cette recherche fait l'objet du chapitre 3 du présent rapport.

Finalement, une analyse et une recherche documentaire ont été produites suite à la découverte lors de travaux de deux bombes de mortiers sur le lit de la rivière Rimouski (projet 154-94-0098). Ces bombes ont été récupérées par la Sûreté du Québec puis confiées aux Forces armées canadiennes avant d'être récupérées par le MTMD. Cette analyse et cette recherche visent à documenter et dater les objets afin de valider l'hypothèse initiale d'usage au moment de la Conquête de 1759 et d'émettre de nouvelles hypothèses au besoin. Les résultats de cette expertise sont présentés dans le chapitre 4 du présent rapport.

2. Inventaires archéologiques

Trois projets d'inventaire archéologique ont été réalisés lors de deux interventions de terrain durant la saison 2023 dans le cadre du contrat à exécution sur demande n°4306-23-AD01. Ces projets partagent une méthodologie commune détaillée en section 2.1. Ensuite, la section 2.2 explicite les contextes environnementaux, historiques et paléohistoriques des zones d'études. Puis finalement, les sections 2.3 et 2.4 décrivent les résultats des interventions de la saison 2023.

2.1. Méthodologie

La méthodologie appliquée aux projets n°154-18-7692, 154-18-7689 et 154-05-0070 est celle prescrite par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) dans le devis technique n°4306-23-AD01. La seule différence dans les directives consiste en la réalisation de sondages au 10 m lors de l'inventaire archéologique. Cette méthodologie prend compte des résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement à l'intérieur des limites des projets, du mandat et le type d'expertise à réaliser, des caractéristiques physiques et environnementales des limites des projets ainsi que des exigences méthodologiques du ministère des Transports en matière d'expertises archéologiques.

2.1.1. Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne les sites archéologiques connus, les lieux patrimoniaux allochtones et autochtones, les aires de protections, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales des zones d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les données relatives aux études de potentiel archéologique proviennent de la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA) et aux centres de documentation du MCC et de l'Agence Parcs Canada.

Autrement, les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), sur le Portail extranet du ministère de la Sécurité Publique (Portail MSP). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

2.1.2. Durée des travaux et équipes de terrain

Dans le cas de l'inventaire archéologique à Saint-Philippe-de-Néri, l'intervention de terrain s'est déroulée du 28 au 30 août 2023 par une équipe composée de Simon Paquin, archéologue et chargé d'intervention, de Joey Leblanc, chargé de projet, et de deux archéologues de terrain séniores : Marie-Anne Paradis et Andréanne Chouinard. Pour ce qui est de l'inventaire réalisé dans la municipalité de Saint-Clément, l'intervention de terrain s'est déroulée les 23 et 24 octobre 2023 par une équipe composée de Simon Paquin, archéologue et chargé d'intervention, de Joey Leblanc, chargé de projet, et d'une archéologue de terrain sénior, Andréanne Chouinard.

Pour tous ces projets, les travaux ont été réalisés en conformité avec les règlements sur la santé et la sécurité sur les chantiers. Tous les membres du personnel de terrain possèdent leur Attestation de formation en santé et sécurité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle, tels les bottes à embout d'acier, le dossard et le casque, ont été requis en permanence.

2.1.3. Méthodologie de terrain

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique des aires d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu et ainsi identifier d'éventuels biens archéologiques présents en surface. De plus, l'inspection visuelle est également de rigueur pour les secteurs où les sondages archéologiques sont impraticables. Ces zones d'exclusion de sondage se présentent lorsque les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, lorsque les secteurs présentent de fortes pentes et qu'il y a présence de milieux humides ou d'affleurements rocheux. Enfin, lors de la découverte de biens ou de sites archéologiques dans les limites du projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte est réalisée sur une distance de 10 m en périphérie de ce lieu.

Par la suite, les zones présentant un potentiel archéologique paléohistorique et historique ont été sondées manuellement, à la pelle. Les superficies propices ont fait l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 10 m. Chacun de ses sondages a une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm^2), une profondeur minimale de 50 cm et il est par la suite localisé à l'aide d'un appareil GPS. Le contenu excavé dans chaque sondage est également vérifié minutieusement à la truelle. Pour sa part, le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Au besoin, des sondages hors des zones à potentiel archéologique identifiées sont réalisés, si les archéologues en jugent la nécessité. Ainsi, tous les biens archéologiques identifiés par inspection visuelle et dans les sondages sont relevés.

Des sondages tests sont également réalisés pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative des sols et de l'environnement physique est observée. Autrement, un sondage test est effectué à tous les 500 m lorsqu'un secteur archéologique est plus long que cette distance. Ces derniers ont une dimension de 50 cm sur 50 cm (surface de 2 500 cm^2) et d'une profondeur minimale de 75 cm. Tous les sondages tests sont identifiés, photographiés et localisés à l'aide d'un GPS.

En cas de découverte archéologique paléohistorique dans un sondage, le chargé d'intervention doit contacter le MTMD. Le MTMD doit donner son accord et produire un nouveau mandat pour l'évaluation de site. Le cas échéant, le sondage est agrandi pour atteindre des dimensions de 50 cm sur 50 cm et ses sols sont tamisés au tamis 6 mm (1/4"). De plus, une série de sondages supplémentaires disposés en croix, à une distance de 3 m de chaque côté du sondage positif, est réalisée. Si un de ces sondages supplémentaires s'avère également positif, la méthode est maintenue jusqu'à ce qu'il n'y ait que des sondages négatifs en périphérie de l'aire de découverte. À ce moment, une nouvelle série de sondages supplémentaires est effectuée, cette fois à une distance de 6 m. Si un de ces sondages était positif, les sondages aux 3 m sont repris selon la même méthode. Si toutefois un des sondages à 6 m de distance s'avère négatif, le processus d'évaluation prend fin. En ce qui concerne une découverte archéologique historique dans un sondage, la même méthode est mise en place, à l'exception de la distance des sondages supplémentaires disposés en croix, qui sont espacés de 5 m (au lieu de 3 m).

Enfin, l'ensemble des données sont consignées par le responsable de l'intervention à l'intérieur d'un carnet de notes et d'une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour l'ensemble des sondages effectués et pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. Des fiches électroniques (logiciel *FastField*) ont également été remplies pour chacun des sondages tests, incluant un croquis de paroi et une description des couches observées. L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021).

2.1.4. Méthodologie en laboratoire

Advenant la découverte de vestiges mobiliers, ceux-ci sont emballés dans des sacs de type Ziploc sur lesquels leur provenance archéologique est inscrite. Ils sont emballés par matériau de fabrication. Les objets plus fragiles sont conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton. Du papier sans acide est utilisé comme emballage de protection. Les objets qui demandent une attention particulière sont transportés rapidement en laboratoire. Des recommandations peuvent être formulées pour la restauration ou la conservation d'objets significatifs. Un code spécifique par sac d'artéfacts ou d'écofacts est attribué. En laboratoire, à l'exception de ceux isolés pour restauration ou conservation, les artéfacts et les écofacts sont nettoyés à l'eau (origine minérale et vitrifiée) ou à sec (origine organique osseuse et métal) à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts suivent les mesures du guide produit par le Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et écofacts sont ensuite isolés par matériau, par unité (lot) et séchés. Ils sont par la suite analysés puis inventoriés à l'aide des codes élaborés par la Ville de Québec (L'anglais 1994). En ce concerne la méthodologie appliquée aux bombes de mortier, celle-ci est présentée au chapitre 4 et à l'annexe 3.

2.2. Inventaire archéologique : Saint-Philippe-de-Néri

2.2.1. Localisation du projet

Les travaux d'inventaire archéologique des haltes routières Kamouraska et Monadnocks ont été réalisés sur le territoire de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri dans la MRC de Kamouraska. La circonscription électorale concernée est Côte-du-Sud dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent (planche 1). La zone d'intervention est divisée en 2 zones à potentiel paléohistorique situées de part et d'autre de l'autoroute 20 à la hauteur des bornes kilométriques 458 et 459. La halte routière Monadnocks se trouve dans le lot cadastral 4 007 380 et la halte routière Kamouraska dans les lots 4 007 376 et 4 007 379. Ces lots sont la propriété de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, mais ils sont gérés par décret par le MTMD.

Planche 1 : Localisation de la zone d'intervention et des sites archéologiques à proximité

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Zones d'information archéologique :
MSP (IGO2)

Artefact Urbain

Fonds de carte : La topographie ombragée est tirée de la carte du relief à l'échelle de 1/2000000 de Données Québec; Les routes sont extraites des données du Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts du Québec; L'hydrographie est tirée de la Géobase du Réseau Hydrographique du Québec (GRHQ); Le découpage administratif est tiré du Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts du Québec; L'imagerie satellite de la carte insérée est tirée de Google Earth 2022

2.2.2. Paysage et contexte naturel

La région du Bas-Saint-Laurent se retrouve en grande partie dans la province géologique des Appalaches. La zone d'intervention archéologique de Saint-Philippe-de-Néri se trouve au cœur de cette province géologique.

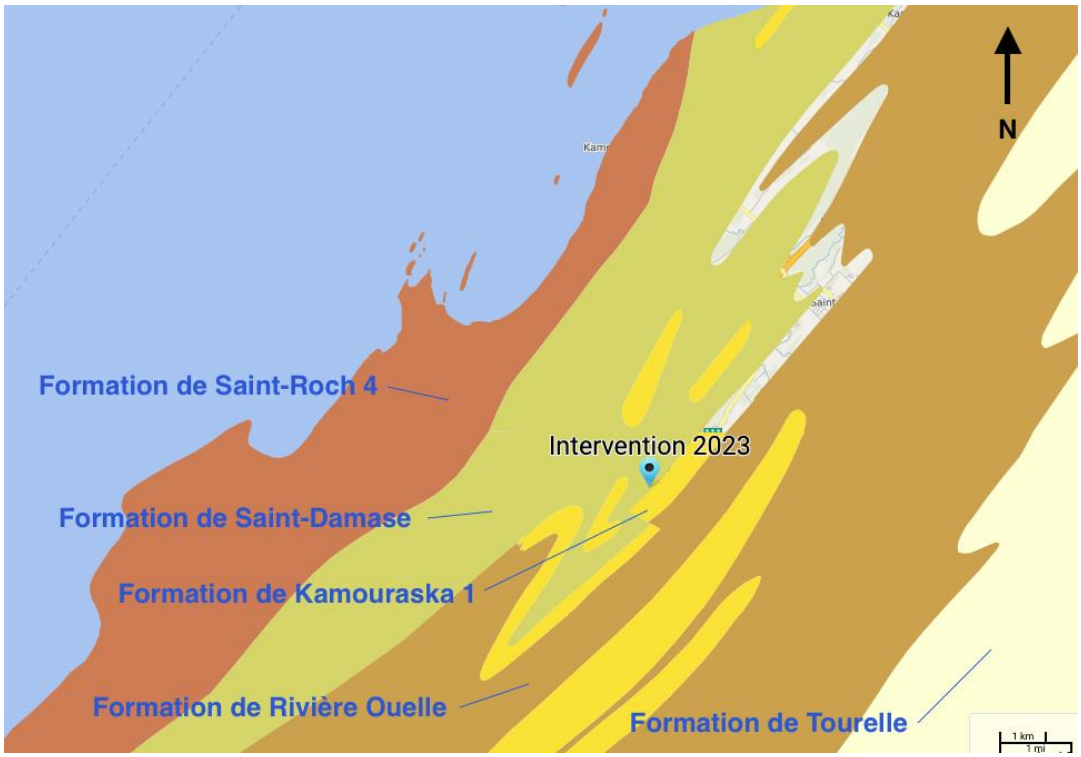

Figure 2.1. Localisation de la zone d'intervention 2023 des haltes routières Kamouraska et Monadnocks et des formations géologiques régionales (capture d'écran de la carte interactive SIGÉOM)

La zone d'étude de Saint-Philippe-de-Néri (projets 154-18-7692 et 154-18-7689) se situe à la jonction de deux formations géologiques (figure 2.1) : La formation de Kamouraska 1, au Sud-Est, formée d'arénites quartzitiques et de conglomérats de l'Ordovicien inférieur et la formation de Saint-Damase, au Nord-Ouest, composée de grès et de siltstones du Cambrien ou de l'Ordovicien (SIGÉOM; Gagnon *et al*. 2000). Les deux zones d'inventaire sont situées sur une large terrasse donnant sur le Nord-Ouest et surplombant des dépôts littoraux marins. Les dépôts de surface de la halte Kamouraska sont aussi composés de dépôts littoraux marins, tandis que pour la halte Monadnocks, ces dépôts littoraux se transforment en dépôts de pente et d'altération dans sa portion Est (MFFP 2019). La zone d'inventaire de la halte Monadnocks est adossée à une colline avec des affleurements rocheux multiples représentative de la formation de Kamouraska. La végétation principalement retrouvée dans la région est celle d'une érablière à tilleul, mais les zones d'intervention de Saint-Philippe-de-Néri sont davantage peuplées de sapins, de bouleaux jaunes et d'autres résineux variés (MFFP 2019).

Pour sa part, la typologie climatique dans le sud de la province de Québec, ce qui englobe Saint-Philippe-de-Néri, est caractérisée par un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger basé sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012).

2.2.3. Périodes d'occupation paléohistorique

La période précontact sur le territoire québécois a été divisée en trois grandes périodes culturelles archéologiques : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 2.1). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles définies par des différences de schèmes d'établissement et/ou de particularités dans la culture matérielle.

Tableau 2.1. Cadre chronologique de l'occupation amérindienne dans la région de Québec (Source : Gates St-Pierre 2010 : 10 ; Pintal 2012 ; Plourde 2011 : 87 ; Taché 2010 : 8).

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivision
Paléoindien 12 500 - 8 000 AA	**Paléoindien ancien** 12 500 - 9 500 AA **Paléoindien récent** 10 000 - 8 000 AA	-
Archaïque 9 500 - 3 000 AA	**Archaïque ancien** 9 500 - 8 000 AA **Archaïque moyen** 8 000 - 5 500 AA **Archaïque supérieur** 5 500 - 3 000 AA	**Archaïque récent laurentien** 5 500 - 4 200 AA **Archaïque post-laurentien** 4 200 - 3 000 AA
Sylvicole 3 000 - 450 AA	**Sylvicole inférieur** 3 000 - 2 400 AA **Sylvicole moyen** 2 400 - 1 000 AA **Sylvicole supérieur** 1 000 - 450 AA	**Sylvicole moyen ancien** 2 400 - 1 500 AA **Sylvicole moyen tardif** 1 500 - 1 000 AA **Sylvicole supérieur ancien** 1 000 - 800 AA **Sylvicole supérieur médian** 800 - 650 AA **Sylvicole supérieur récent** 650 - 450 AA

2.2.3.1. Paléoindien (12 500 - 8 000 AA)

La phase initiale d'occupation du territoire s'amorce avec le retrait des glaces. Les objets retrouvés dans les contextes de cette période témoignent de groupes qui se déplaçaient sur de grandes distances afin de poursuivre les troupeaux de caribous et qui utilisaient surtout de cherts fins (Pintal 2013 : 22). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 à 10 000 ans AA, tandis que la sous-période récente se termine vers 8 000 ans AA.

Paléoindien ancien (12 500 - 9 500 AA)

Les traces de ces groupes ont été trouvées uniquement en Estrie, dans la région du lac Mégantic, et datent de 12 500 AA (Chapdelaine 2004 ; 2007). Leur industrie lithique est essentiellement taillée et se caractérise par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud et de gros outils bifaciaux en plus d'une série d'outils unifaciaux (grattoirs, racloirs et perçoirs) et d'éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Ils utilisaient la ressource de chert de Munsungun et celle de rhyolithe du New Hampshire (Chapdelaine 2012). Il semble que le recours à des matières premières lithiques de qualité soit typique des sites paléoindiens anciens (Plourde 2009). Ils récupéraient probablement ces matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Paléoindien récent (10 000 - 8 000 AA)

Bien que les sites associés à cette culture soient généralement mis au jour sur de hauts plateaux dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Benmouyal 1987 ; Chalifoux 1999 ; Dumais 1988 ; 2000 ; Pintal 2006) et en Outaouais (Ruralys 2014a), quelques découvertes ont été faites à l'intérieur des terres, en Abitibi et en Estrie (Côté 1998 ; Graillon 2011). Leur industrie lithique est caractérisée par des pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plourde 2009 : 13) servant à la chasse aux mammifères terrestres et marins et par la taille de forêts et de grattoirs en forme de goutte (Chalifoux 1999). Ils sont associés à une tradition Plano aussi nommée Ste-Anne / Varney. Cette tradition fait référence à des populations originaires des Prairies de l'Ouest canadien migrant vers l'est (Chapdelaine 1994).

2.2.3.2. Archaïque (9 500 - 3 000 AA)

Les petits groupes d'humains de l'Archaïque sont nomades et fondent leur économie sur la chasse, la pêche, mais aussi sur la cueillette dans un environnement qui voit l'émergence d'un certain couvert végétal (Lavoie *et al.* 2010). La localisation des sites retrouvés dans le Nord-Est américain suggère la participation de ces populations à un vaste réseau d'échanges. Ils établissent des campements près de petits cours d'eau et des établissements saisonniers de plus grande envergure près des plans d'eau favorables à la pêche (CDA 2020).

Archaïque ancien (9 500 - 8 000 AA)

On retrouve des occupations associées à cette première période de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007), sur la Rive-Sud de Québec (Pintal 2012) et dans la région de Québec (CDA 2020). L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le recours à la technique du polissage lors du travail de la pierre et par la diversification des sources de matières premières lithiques, dont l'utilisation du quartz (Plourde 2009). Il semblerait que

les groupes de l'Archaïque ancien et du Paléoindiens récents ont vécu de façon contemporaine et ce côtoiement a dû s'effectuer dans la région de Québec (Ethnoscop 2012 : 22 ; Pintal 2002 : 42).

Archaïque moyen (8 000 - 5 500 AA)

Les témoins de cette période se retrouvent dans la région du lac Mégantic (Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003), autour de Blanc-Sablon (Pintal 1998) et en Gaspésie (Pintal 2006). Leur industrie lithique se compose d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergeant de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Archaïque supérieur (5 500 - 3 000 AA)

La période de l'Archaïque supérieur est divisée en deux sous-catégories : l'Archaïque laurentien (5500-4200 AA) et l'Archaïque final ou post-laurentien (4 200-3 000 AA). L'Archaïque laurentien est caractérisé par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006). De plus, la culture matérielle des groupes de cette période comprend une variété d'outils en pierre taillée, mais aussi plusieurs objets produits par polissage (Plourde 2009). À la fin de l'Archaïque, les objets fabriqués en cuivre natif ou en os deviennent fréquents. La diète de l'Archaïque supérieur comprend des anguilles, des castors et des cervidés en Outaouais (Cossette 2003) et du phoque, du béluga, du castor, de l'ours, du renard, diverses espèces de poissons et d'oiseaux en Haute-Côte-Nord (Plumet *et al.* 1993).

2.2.3.3. Sylvicole (3 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole est généralement marquée par l'apparition de la poterie dans les assemblages retrouvés en fouille archéologique un peu partout dans la province. Cette vaste période culturelle a été divisée en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en épisodes. Ces divisions ont été créées en se basant sur l'évolution de la morphologie des décors des poteries (Chapdelaine 1989; Ruralys 2014a : 14).

Sylvicole inférieur (3 000 - 2 400 AA)

Les traces de ce groupe culturel se retrouvent sur l'ensemble du Nord-Est américain et son centre de diffusion est situé dans les Grands Lacs et le nord de l'état de New York (Chrétien 1995 ; Taché 2010 : 19 et 110). Les sites associés à cette phase se répartissent de part et d'autre de la plaine laurentienne, le long de l'axe du fleuve Saint-Laurent, sur un territoire s'étendant principalement de la région de Québec au lac Ontario. Le Sylvicole inférieur se démarque par la production d'une poterie grossière et la pratique de rituels funéraires élaborés. Ils utilisent également une variété de chert appelée le chert Onondaga pour une production standardisée de lames de cache ou de minces bifaces subtriangulaires, représentatifs de la tradition appelée Meadowood. L'utilisation du cuivre pour la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) est également attestée (Clermont 1978 ; 1990). La poterie est quant à elle caractérisée par sa forme fuselée, conique ou en ogive, et traitée avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2009). Malgré l'utilisation de la poterie et l'accroissement de la population, les groupes demeurent très nomades. <

Sylvicole moyen (2 400 - 1 000 AA)

La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases : l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1500 à 1000 ans AA). On les distingue encore une fois sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie (Pintal 2013 : 30).

De légers changements morpho-stylistiques dans la fabrication de la poterie et l'abandon des lames de cache témoignent d'une certaine transition culturelle (Arkéos 2010). Toutefois, les pointes à encoches demeurent populaires. Comme ailleurs dans le Nord-Est américain, les sites de cette période suggèrent un processus complexe de transformation sociale, ainsi qu'une augmentation démographique (Ethnoscop 2012 : 24). Une intensification de l'exploitation des ressources de la pêche mènera éventuellement à la sédentarité et à la production alimentaire par le biais de l'horticulture basée sur le maïs et le riz sauvage (Gates St-Pierre 2006). Les nouvelles recherches (Gates St-Pierre et Thompson 2015) laissent entrevoir un processus de développement de l'agriculture amorcé beaucoup plus tôt que ce que l'on croyait pour la région de Québec, soit au début du Sylvicole moyen.

Sylvicole supérieur (1 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole supérieur est divisée en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 apr. J.-C.), le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 apr. J.-C.) et le supérieur récent ou Iroquoien du Saint-Laurent (1350 à 1600 apr. J.-C.) (Tremblay 2006).

Les populations de la famille linguistique et culturelle iroquoienne s'agrandissent et se rassemblent dans des villages en expansion (Ethnoscop 2012 : 25). La domestication des ressources s'accompagne d'une certaine sédentarisation. À partir de la seconde moitié du Sylvicole supérieur, la production horticole se diversifie comptant la courge, les haricots, le tabac et le tournesol. À cela s'ajoute l'accentuation de la présence de parements et de crestellations au sommet des poteries avec des décors qui se complexifient (Ruralys 2014a). Durant la phase tardive, la chasse et la pêche deviennent complémentaires à l'horticulture mixte qui se pratique dorénavant près de villages semi-permanents, parfois fortifiés et aménagés loin des routes fluviales, sur des promontoires bien drainés et bien protégés (CDA 2020).

2.2.4. Contexte culturel eurocanadien

Les aires à l'étude ont tout d'abord fait partie de la Seigneurie de Kamouraska à partir de 1674. Ces terres de 3 lieues (14,48 km) de front sur 2 lieues (9,6 km) de profondeur ont été concédées par le gouverneur Frontenac à Olivier Morel le 15 juillet 1674 (Courville et Labrecque 1988). Après avoir tenté en vain d'y faire de la pêche, il vend la seigneurie à Charles Aubert de La Chesnaye en 1680 (Weilbrenner 1969). C'est à cette époque que commence réellement l'installation des colons sur le territoire. Selon Ruralys, l'implantation initiale des habitants consiste à un rang principal qui longe la seigneurie de Kamouraska et du fief de Saint-Denis qui est parallèle au fleuve et les terres ont un tracé étroit, profond et perpendiculaire au chemin public avec leur front sur le fleuve (Ruralys 2008 : 28). La municipalité de Saint-Philippe-de-Néri est la plus proche municipalité de l'aire d'étude, mais elle faisait historiquement partie du fief de Saint-Denis avant la formation officielle de la paroisse au XIXe siècle.

Les premières paroisses construites dans ce secteur du Bas-Saint-Laurent sont Saint-Anne-de-La-Pocatière en 1678, puis de Rivière-Ouelle en 1685 et Saint-Louis-de-Kamouraska en 1714 (Ruralys 2008 : 28).

L'occupation des terres commence donc le long du fleuve Saint-Laurent qui est la principale voie de communication (Ruralys 2008 : 29). Vers la fin du XVIIIe siècle, ce territoire convoité se voit presque complètement occupé ce qui force l'expansion du territoire vers les terres. Selon la tradition orale, le premier résident de Côte-des-Beaux-Biens dans le fief de Saint-Denis (maintenant Saint-Philippe-de-Néri) serait arrivé vers 1790 (Lévesque 1970 : 6). Il s'agirait de Henri Dionne, originaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Un autre habitant recensé est François P. Jean et son épouse venu de Saint-Jean-Port-Joli qui serait également venu s'installer en 1790[1] (Lévesque 1970 : 6). De façon plus générale, un inventaire démographique daté de 1790, dénombre 386 hommes dans la seigneurie de Kamouraska et 46 hommes dans le fief de Saint-Denis[2] (Lévesque 1971 : 22).

Ainsi le XIXe siècle est marqué d'une augmentation démographique dans la région et l'inauguration des nouvelles paroisses de Sainte-Hélène en 1846, Saint-Pacôme en 1851, Saint-Alexandre-de-Kamouraska en 1851, Saint-Onésime en 1858 et du Mont-Carmel en 1867 (Ruralys 2008 : 29). Cependant, les discussions pour la création de la paroisse de Saint-Denis dans le fief de Saint-Denis ne font pas l'unanimité et une liste de 26 habitants de Côte-des-Beaux-Biens se prononcent contre le projet en 1831 (Lévesque 1970 : 7). Dans un recensement de la même année, on dénombre 3213 âmes dans la seigneurie de Kamouraska tandis que le fief de Saint-Denis recense 125 âmes[3] (Lévesque 1971 : 25).

Une première requête officielle pour l'instauration de la paroisse de Saint-Philippe-de-Néri a eu lieu en 1855. Cependant, une deuxième requête en 1856, puis une troisième en 1859, une quatrième en 1869 et plusieurs résolutions de conflits ont été nécessaires avant l'érection canonique officielle de la paroisse qui a finalement eu lieu le 10 juin 1870 (Lévesque 1970 : 23). Le décret d'érection civile a été proclamé le 29 décembre 1875 (Lévesque 1970 : 26). Selon le récit de Joseph-A. Lavoie, vers 1870 la côte du village était couverte d'épinettes et dans les limites du village actuel se retrouve quelques paysans et cinq à six marchands (Lavoie 1922 : 362). De plus, la rue de l'église n'existe pas encore et les habitants passent dans les champs pour se rendre aux offices religieux ainsi qu'aux trois maisons présentes à proximité (Lévesque 1970 : 26). M. Lavoie mentionne également que la rue de la gare, au nord de la voie ferrée présente cinq maisons habitées à cette époque (Lévesque 1970 : 26). La voie ferrée aurait été construite entre 1858 et 1860 par la Compagnie du Grand Tronc lors de son projet de ligne entre Lévis et Rivière-du-Loup (Lévesque 1970 : 138). Cette nouvelle voie de communication favorise le développement de la paroisse au détriment des paroisses côtières. Sa présence est indiquée sur le plan cadastral de 1871 (figure 2.2).

[1] Archives de la Société Historique de la Côte-du-Sud (ASHCS), dossier 79.
[2] Abbé I. Caron, La colonisation du Canada Régime Anglais 1760-1791, appendice IX, p.288-289.
[3] Archives de l'Évêché de Saint-Anne-de-la-Pocatière (AESAP). Cahiers sur les paroisses de Saint-Denis (I), 3.

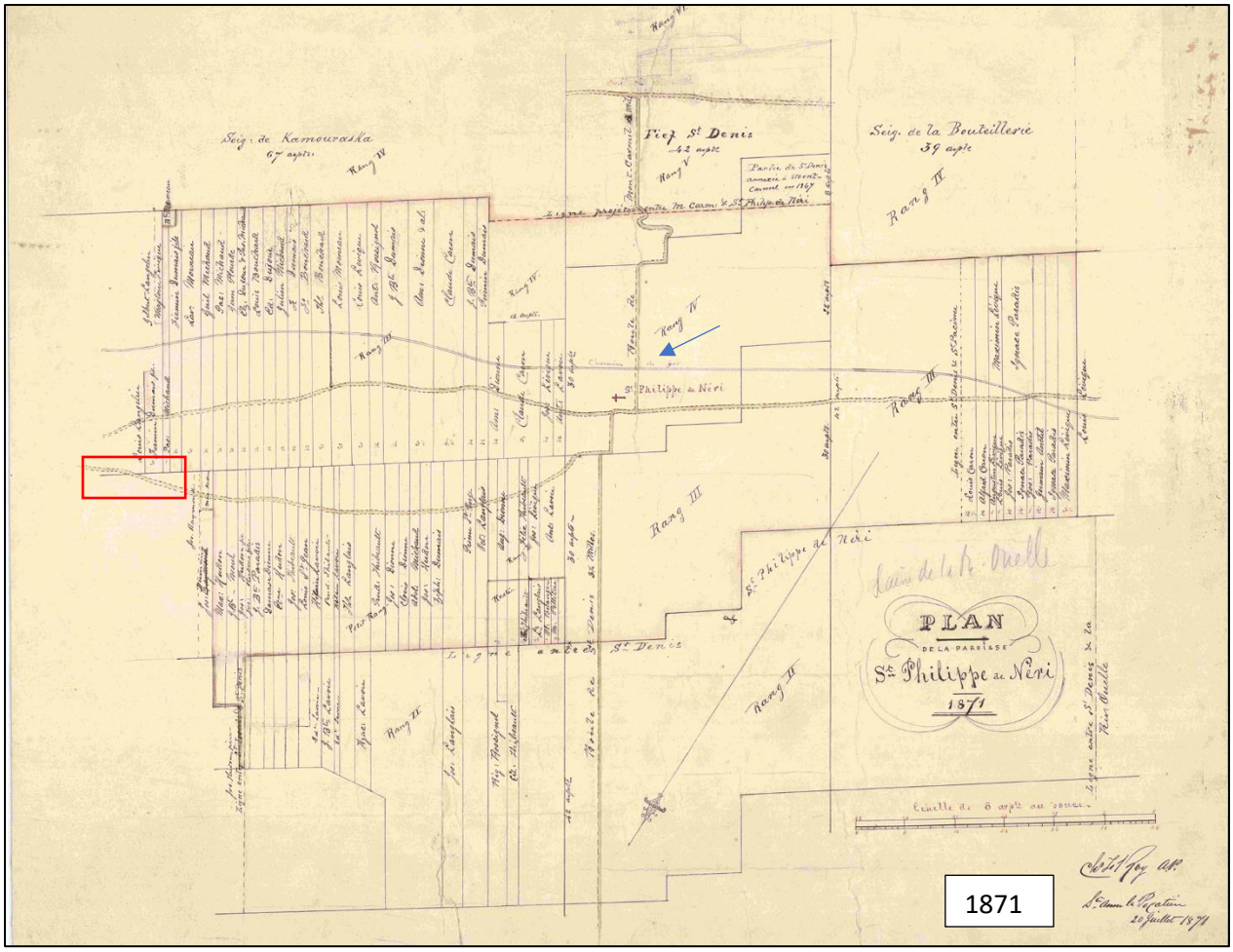

Figure 2.2. Plan de cadastre daté de 1871 de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri. Le chemin de fer est indiqué au sud de la municipalité (flèche bleue). La zone à l'étude est située approximativement dans l'encadré rouge à l'est de Saint-Philippe-de-Néri (Greffe de l'arpenteur général du Québec, 1871, PL66P005)

Le secteur à l'étude conserve une vocation agricole au courant du XIXe siècle malgré l'arrivée du chemin de fer favorise l'expansion de la municipalité et la création de différents commerces. En 1871, on retrouve 143 ménages dans la paroisse dont 95 se retrouvent sur des fermes (Lévesque 1970 : 128). Sur le plan de cadastre de 1881, les zones inventoriées touchent aux lots 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 17 de la paroisse de Saint-Philippe-de-Néri et 215 de la paroisse de Saint-Denis (figure 2.3).

Figure 2.3. Superposition approximative des deux aires d'étude (trait rouge), le fond de carte Google Maps 2023 et le plan de cadastre de Saint-Philippe-de-Néri daté de juin 1881 (Plan officiel de la paroisse de St Philippe de Néri comté de Kamouraska, Département des Terres de la Couronnes, Québec, 23 février 1882, signé E.E. Taché.)

Une photographie aérienne prise près de cent ans plus tard, en 1961, illustre le caractère agricole encore bien présent peu de temps avant la construction de l'autoroute 20 dans le secteur (figure 2.4).

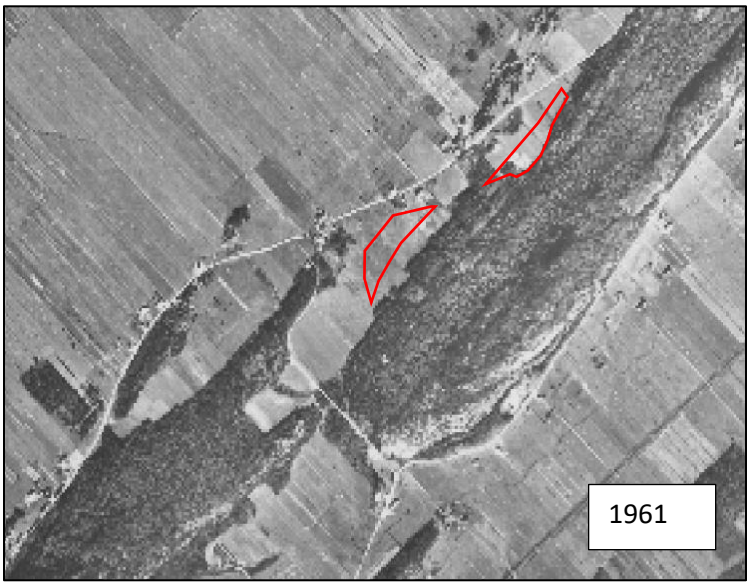

Figure 2.4. Photographie aérienne à proximité de Saint-Philippe-de-Néri daté du 19 septembre 1961. Les zones inventoriées en 2023 sont indiquées de traits rouges (emplacements approximatifs) se retrouvent sur des terres agricoles et en bordure de forêts (SGDOT, 021N12, A17559_015, Id 2084215, échelle 35 000, 19 septembre 1961)

En effet, peu de changements sont identifiés dans l'utilisation du territoire à l'étude avant l'instauration de l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20) de la sortie 378 à Montmagny à la sortie 521 à Cacouna en 1972 (MTMD 2024) ainsi que la construction des deux haltes routières en 1973. Par la suite, l'utilisation des haltes routières marque le paysage du secteur, comme il est possible de constater sur le plan de 1991 (figure 2.5) et les photographies satellites de 2009 et 2018 (figure 2.6).

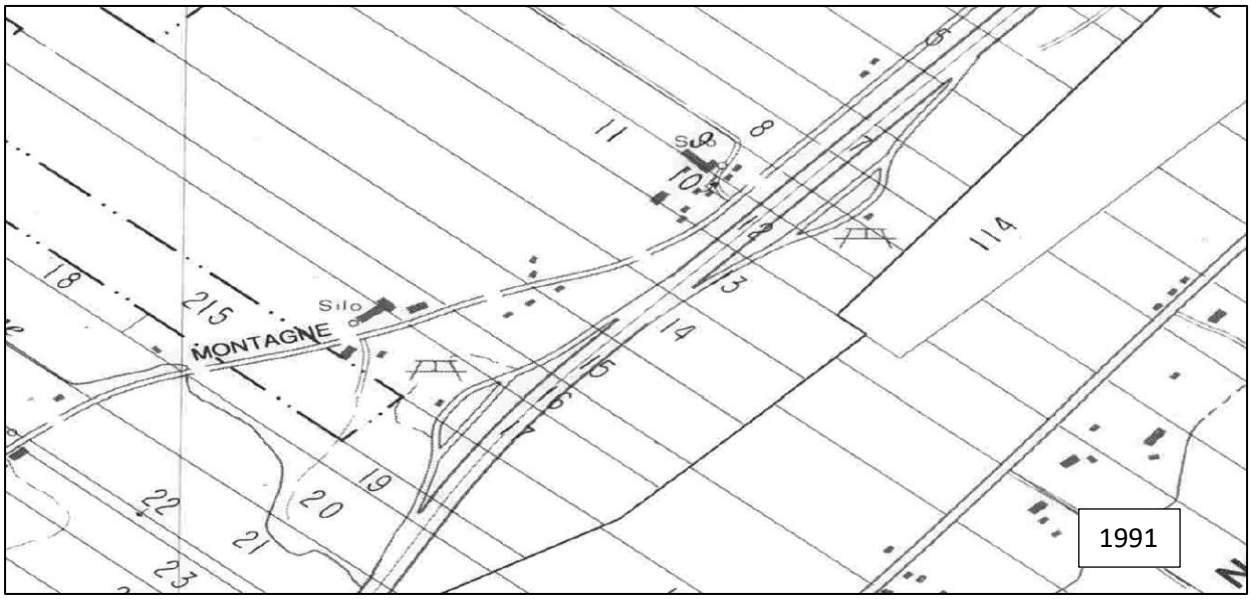

Figure 2.5. Portion du plan cadastral daté de 1991 du Gouvernement du Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Service de la cartographie. Les deux haltes routières sont indiquées par des tables à pique-nique (Greffe de l'arpenteur général du Québec, 1991, PL33HM8892)

Figure 2.6. Photographies satellites des haltes routières de Kamouraska et de Monadnocks en 2009 (gauche) et en 2018 (droite) (Google Earth Pro 2024)

2.2.5. Contexte archéologique

La planche 1 illustre les sites archéologiques localisés dans un rayon de 15 km autour du centroïde des interventions de Saint-Philippe-de-Néri, ainsi que les zones d'information archéologique (ZIA). Pour leur part, les sites archéologiques sont recensés dans le tableau 2.2. Parmi ceux-ci, 12 sites à composante historique et 3 sites à composante paléohistorique sont répertoriés. Deux de ces sites à composante paléohistorique sont situés sur les îles Brûlée et Aux Corneilles, au large de Kamouraska, tandis qu'un dernier est situé sur les rives de la rivière Kamouraska quelques 2,5 km dans les terres. Ces sites sont tous à plus de 6 km de la zone d'intervention, laquelle se retrouve encore plus à l'intérieur des terres. Outre CjEl-1, pour lequel les vestiges lithiques ne sont pas suffisant à établir un diagnostic chronologique plus précis, les sites CjEl-2 et 3, sur les îles au large de Kamouraska, sont associés au Sylvicole, sans plus de précision quant à la sous-période.

Tableau 2.2 Sites archéologiques localisés dans un rayon de 15 km de la zone d'intervention

Sites archéologiques	Distance du projet	Période temporelle	Recommandations	Références
CiEl-1	10,3 km	1830 - 1890	N/A	Martin 1973, Samson 2003, Samson et Sasseville 2003, Devoe 2004, Ruralys 2007
CiEm-1	12,9 km	1653 - 1890	Poursuite de la recherche (Fouille, sondage, analyses spécialisées)	Patrimoine Experts 2013 ; 2014
CiEm-2	12,9 km	1653 - 1890	Poursuite de la recherche (Surveillance, sondage)	Patrimoine Experts 2014
CjEk-1	10,3 km	1534 - 1790	N/A	Proulx 1979, Kirjan 1979
CjEk-3	14,8 km	1653 - 1830	N/A	De Varennes 1994
CjEl-1	7,9 km	Paléohistorique ind.	N/A	Dumais 1976
CjEl-2	10,4 km	Sylvicole ind.	N/A	Dumais 1976, Tremblay et Vaillancourt 1994
CjEl-3	11,9 km	Sylvicole ind.	N/A	Dumais 1976
CjEl-4	5,5 km	1830 - 1940	N/A	Cloutier et Proulx 1975
CjEl-5	8,7 km	1790 - 1940	Poursuite de la recherche (Surveillance)	De Varennes 1993
CjEl-6	10,3 km	1790 - 1940	N/A	De Varennes 1993
CjEl-7	10,2 km	1790 - 1940	N/A	De Varennes 1996a
CjEl-8	10,3 km	1790 - 1890	Poursuite de la recherche (Sondage)	De Varennes 1996a
CjEl-10	8,7 km	1830 - 1890	Poursuite de la recherche (Surveillance)	De Varennes 1996b
CjEl-11	5,6 km	1830 - 1890	Poursuite de la recherche (Fouille, surveillance)	Ruralys 2012 ; 2014b

La période historique est bien représentée dans les environs de la zone d'étude à partir du XVIIe siècle, et ce jusqu'au XXIe siècle. Un site, CjEk-1, pourrait aussi remonter au XVIe siècle. La quasi-totalité de ces sites est localisée au cœur des municipalités de Rivière-Ouelle, Saint-Denis-De-La-Bouteillerie et Kamouraska, le long du tracé de la route 132.

2.2.6. Résultats : Halte routière Monadnocks

Secteur	Superficie (m^2)	Sondages réalisés	Résultat
Halte routière Monadnocks	12 096	101	Négatif

La zone d'intervention archéologique de la halte routière Monadnocks est une bande de terre boisée longeant l'autoroute 20 Est (borne kilométrique 459) sur près de 400 m dans la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri (planche 2). La zone à potentiel archéologique a été établie et cartographiée par le MTMD et 101 sondages ont été réalisés dans cette aire d'intervention.

Une petite partie de la zone inventoriée (sondages 33 à 60 sur la planche 2) est gazonnée et fait partie de l'aménagement paysager actuel de la halte routière. Autrement, la portion Sud-Ouest de la zone est une forêt mixte assez peu dense tandis que la portion Nord-Est (à partir du sondage 61) est une plaine clairsemée avec des herbes hautes invasives. Mis à part des éléments techniques encore en fonction tels que des poteaux électriques (planche 2), un seul vestige moderne a été recensé : la carcasse d'une voiture en état avancé d'oxydation près du sondage 10.

Trois zones ont été exclues de l'inventaire et sont listées dans le tableau 2.3 ainsi qu'illustrées dans la planche 2. La zone exclue #1 désigne un amas de rochers de forme irrégulière dans l'environ des sondages 11 et 12. La zone exclue #2 désigne un long fossé mal drainé qui cercle l'aire gazonnée de la halte routière. Finalement, la zone exclue #3 désigne une zone creusée pour l'enfouissement d'un câble, mise en évidence par un panneau « danger » près des sondages 61 et 67.

Tableau 2.3. Zones exclues – Halte routière Monadnocks

Zone exclue	Raison	Photographies (voir Photographies 1)
#1	Amas de rochers	MTQ_KAMOU_AU-008 MTQ_KAMOU_AU-009
#2	Fossé mal drainé	MTQ_KAMOU_AU-011
#3	Câble enfoui	MTQ_KAMOU_AU-015

Les sondages 1 à 13 sont tous assez semblables et sont composés d'un lot continu de sable limoneux brun beige mélangé avec du gravier. Les sondages 14 à 60 sont composés quant à eux d'un lot unique et homogène de sable limoneux grossier entre meuble et faiblement compact avec quelques pierres (2%) arrondies à subanguleuses. Finalement, les sondages 61 à 101 présentent tous le même profil de sols que le sondage-test 67 (profil 1). Le premier lot est un sable limoneux brun et meuble avec quelques racines (20%). Le lot 2 est quant à lui un sable orangé-brun avec des pierres granitiques et des grès (35%) majoritairement arrondies ou subanguleuses. Le dernier lot recensé, le lot 3, est un sable beige foncé à orangé compact avec des pierres granitiques et de grès (30%), elles aussi majoritairement arrondies et subanguleuses. Très peu d'artéfacts ont été retrouvés lors de cette intervention. Une goupille de boîte de conserve a été retrouvée dans le sondage 13 à une profondeur de 30 cm et un fragment de tôle a été retrouvé dans le sondage 76 à une profondeur de 50 cm, mais toujours dans le lot 1 tel que présenté par le sondage-test.

Les résultats de l'inventaire archéologique à la halte routière Monadnocks permettent d'avancer une hypothèse sur l'anthropisation de la zone. En effet, il appert qu'une bonne partie de la zone ait été fort probablement arasée lors de travaux d'aménagement passés. La présence d'amas de rochers le long de la limite Sud-Est de la zone à potentiel (planche 2), ainsi que la présence de dépôts de gravier en surface dans le sud de la zone, en plus du gravier mélangé au lot des sondages 1 à 13, pourraient être les témoins de cet arasement par de la machinerie lourde. La présence de poteaux électriques dans les environs (planche 2) témoigne aussi de l'anthropisation de la zone. Les artéfacts retrouvés à des profondeurs de 30 ou 50 cm vont aussi en ce sens. Finalement, aucun artéfact paléohistorique ou vestige historique n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique de la halte routière Monadnocks.

Photographies 1. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut à gauche, amas de rocher MTQ_KAMOU_AU-008; en haut à droite, amas de rocher MTQ_KAMOU_AU-009; en bas à gauche, fossé mal drainé MTQ_KAMOU_AU-011, en bas à droite, câble enfoui MTQ_KAMOU_AU-015

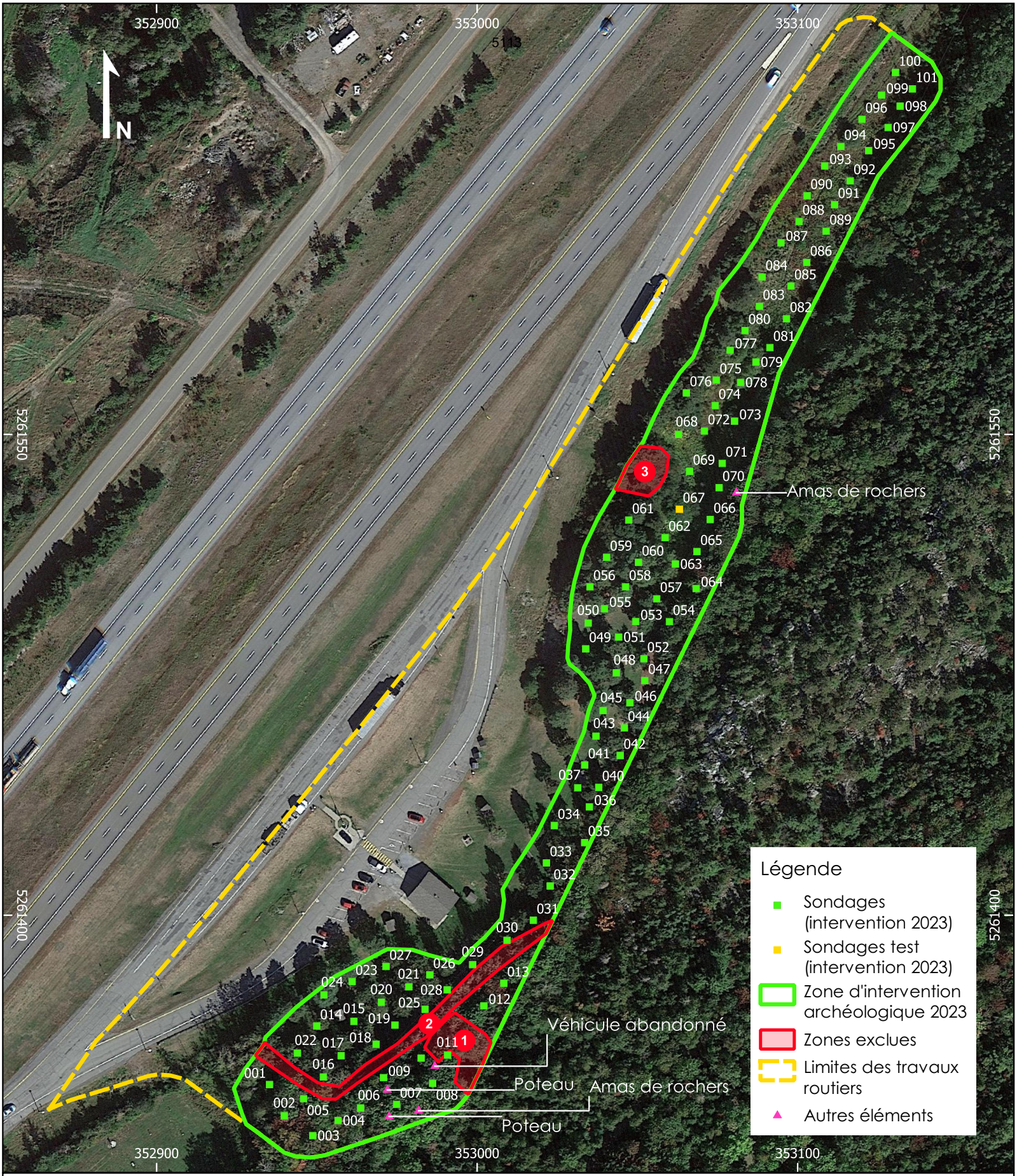

Planche 2 : Intervention archéologique 2023 - Halte routière Monadnocks (projet 154-18-7692)

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Imagerie satellite Google Earth 2022

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Artefact Urbain

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 5261526.639
E : 353063.125
Z : 20.534

5114

Photographie MTQ_KAMOU_AU-014

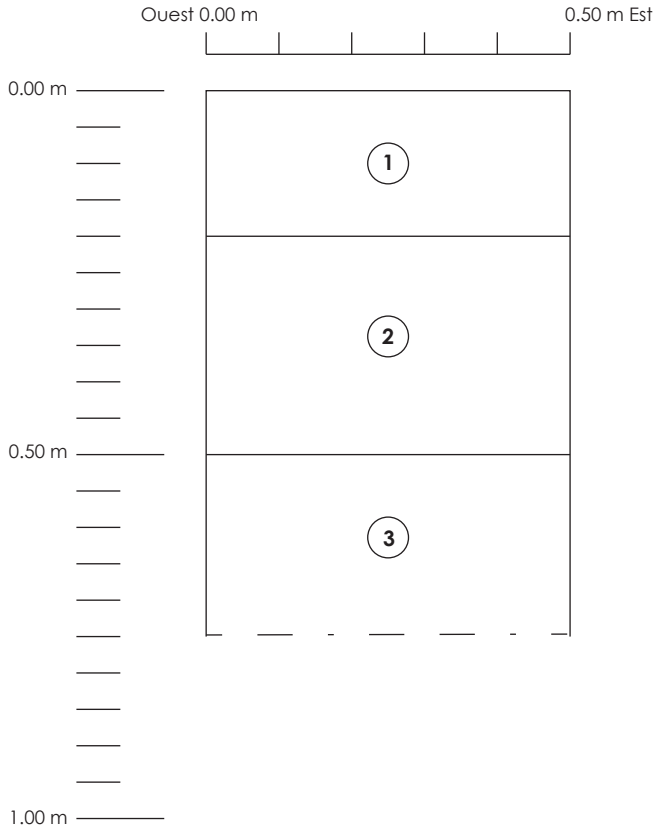

Légende

1	Sable limoneux brun et meuble avec racines (20%)
2	Sable orangé-brun avec pierres granitiques et grès (35%) majoritairement arrondies ou subanguleuses
3	Sable beige foncé à orangé compact avec pierres granitiques et grès (30%), majoritairement arrondies et subanguleuses
- – · -	Fin de fouille

Halte routière Monadnocks

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi Nord du sondage test 67

Artefact Urbain

0 50 cm

Janvier 2024

2.2.7. Résultats : Halte routière Kamouraska

Secteur	Superficie (m²)	Sondages réalisés	Résultat
Halte routière Kamouraska	9 049	67	Négatif

La zone d'intervention archéologique de la halte routière Kamouraska est une bande de terre clairsemée longeant l'autoroute 20 Ouest (borne kilométrique 458) sur près de 250 m dans la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri (Planche 3). La zone forme une terrasse assez plate donnant sur le Nord-Ouest et les terres agricoles moins élevées qui s'y retrouvent. La zone à potentiel archéologique a été établie et cartographiée par le MTMD et 67 sondages y ont été réalisés.

La zone d'intervention est séparée en deux parties par un fossé qui la traverse dans un axe nord-ouest-sud-est. La partie Nord, du sondage 102 au sondage 138, est une plaine gazonnée et fait partie du paysagement relié à l'aménagement de la halte routière Kamouraska. La partie Sud est une plaine herbeuse avec une petite colonie d'arbres feuillus jeunes et denses. Deux zones ont été exclues de l'inventaire et sont listées dans le tableau 2.4 et illustrées sur la planche 3. Les zones exclues #4 et #5 sont des bandes de gravier en surface, probablement reliées à l'aménagement du stationnement.

Tableau 2.4. Zones exclues – Halte routière Kamouraska

Zone exclue	Raison	Photographies (voir Photographies 2)
#4	Dépôt de gravier	MTQ_KAMOU_AU-019
#5	Dépôt de gravier	MTQ_KAMOU_AU-021

Les sols des sondages de la partie Nord (102 à 138) sont bien représentés par le profil du sondage 124. Il s'agit d'un premier lot de sable limoneux brun suivi d'un second lot d'argile grise compacte avec pierres anguleuses et subanguleuses (2 à 5 cm). Du plastique est observé dans le lot 1 (sondage 124), ainsi que deux tessons de verre (sondages 110 et 112) et un clou tréfilé (sondage 116). Aucun de ces artéfacts n'a été conservé. Pour ce qui est des sols de la partie Sud (sondages 139 à 168), ils sont bien représentés par le sondage-test 142 (profil 2). Le lot 1 est un sable limoneux brun et compact avec beaucoup de racines (60%) et le lot 2 est un sable argileux gris à orangé très compact avec des pierres granitiques, de calcaire et de grès (70%) subanguleuses ou anguleuses. Le lot 3 est un sable grossier beige brun peu compact avec des pierres calcaires et granitiques (50%) subanguleuses et arrondies. En termes d'artéfacts, une cannette de bière *Labatt 50* a été découverte à 30 cm de profondeur dans le lot 1 du sondage 156 (non conservée).

La découverte de nombreux artéfacts modernes dans le lot 1 des deux parties de la zone d'intervention suggère que ce premier niveau de sol soit un remblai. Cela est potentiellement relié à l'aplanissement du terrain lors de l'aménagement de la halte routière Kamouraska. Finalement, aucun artéfact paléohistorique ou vestige historique n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique de la halte routière Kamouraska.

Photographies 2. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut, dépôt de gravier MTQ_KAMOU_AU-019; en bas, dépôt de gravier MTQ_KAMOU_AU-021

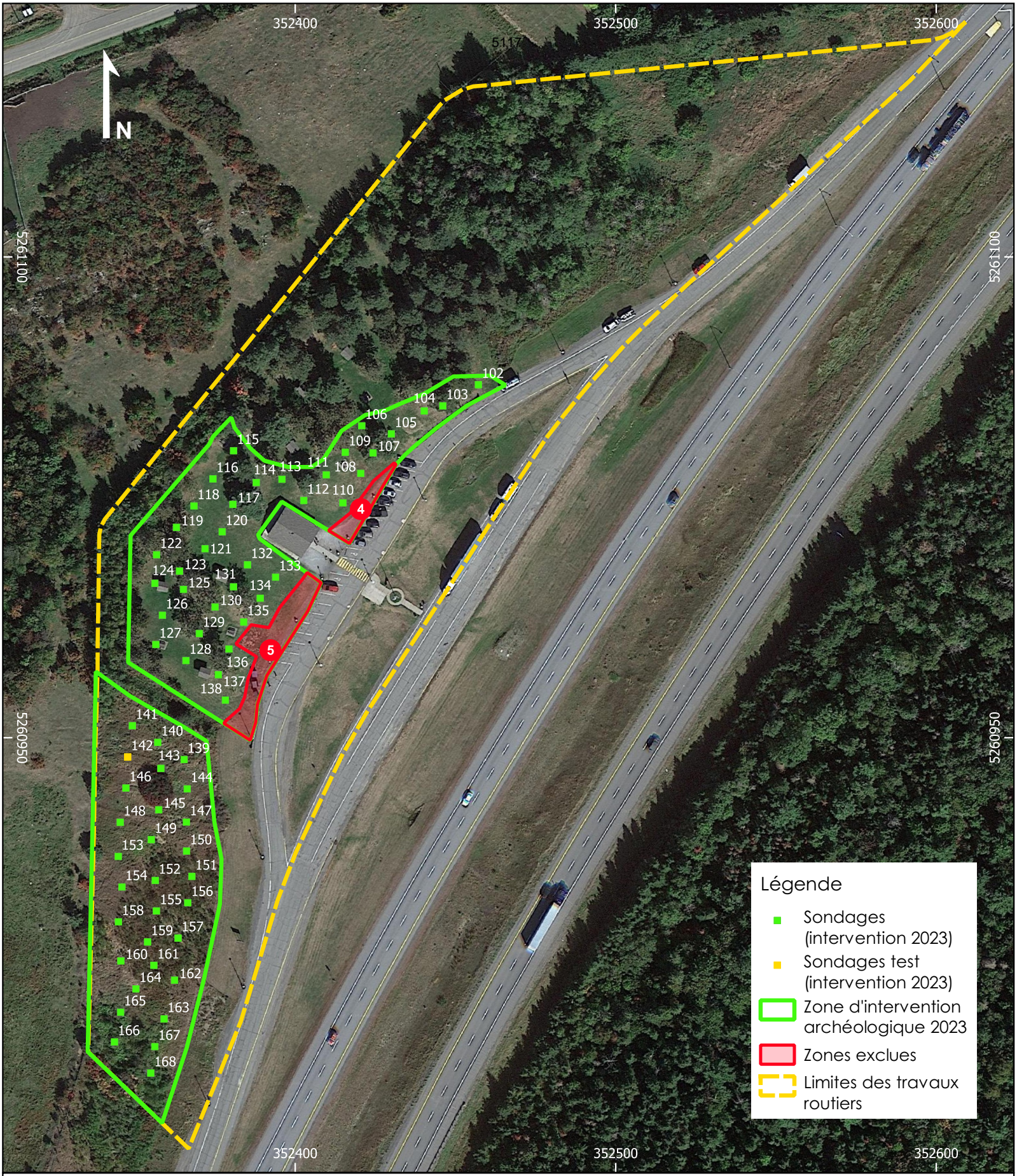

Planche 3 : Intervention archéologique 2023 - Halte routière Kamouraska (projet 154-18-7689)

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Imagerie satellite Google Earth 2022

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Artefact Urbain

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 5260943.976
E : 352347.729
Z : 15.136

5118

Photographie MTQ_KAMOU_AU-022

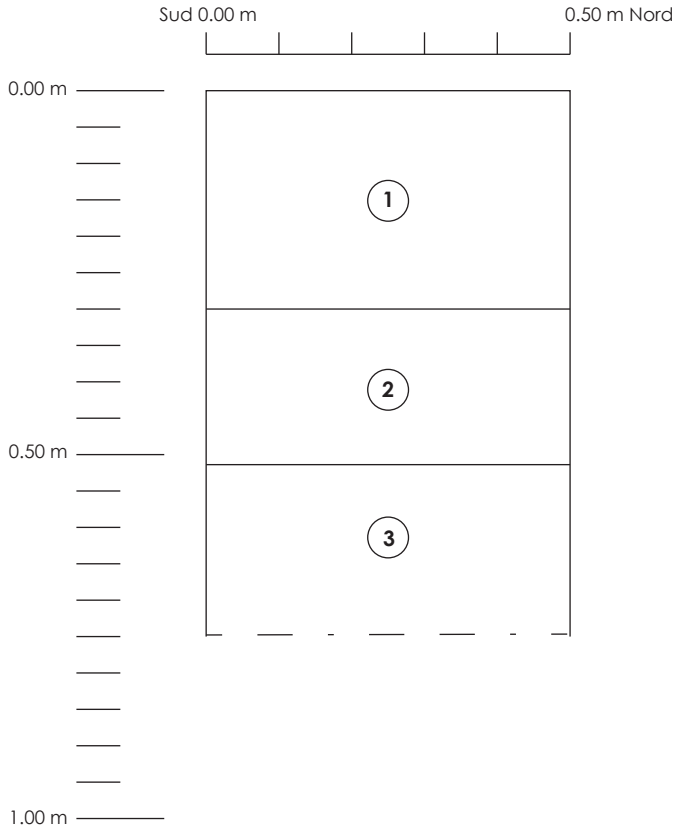

Légende

1	Sable limoneux brun & compact avec racines (60%)
2	Sable argileux très compact, gris à orangé avec pierres anguleuses et subanguleuses (70%) : grès, calcaire, pierres granitiques
3	Sable grossier beige brun peu compact avec pierres calcaires et granitiques (50%) subanguleuses et arrondies
- – · -	Fin de fouille

Halte routière Kamouraska

Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi Ouest du sondage test 142

Artefact Urbain

0 50 cm

Janvier 2024

2.2.8. Conclusion et recommandations

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) s'est engagé à réaliser la reconstruction des deux haltes routières de Saint-Philippe-de-Néri : la halte Monadnocks et la halte Kamouraska. C'est ainsi qu'à l'été 2023, le MTMD a mandaté la compagnie Artefact urbain Inc. à procéder à un inventaire archéologique afin de prévenir l'impact des travaux projetés sur le patrimoine culturel. Ainsi, une inspection visuelle et la pratique de sondages systématiques ont été réalisées dans les zones à potentiel archéologique.

L'inventaire archéologique n'a pas permis de confirmer le potentiel paléohistorique ou historique des zones mises à risque par les travaux de réfection projetés. Ainsi, les travaux prévus peuvent être réalisés sans contrainte. Les résultats étant négatifs, les lieux des interventions ne présentent aucun potentiel de mise en valeur.

2.3. Inventaire archéologique : Saint-Clément

Le projet d'inventaire archéologique dans la municipalité de Saint-Clément (projet 154-05-0070) vise le réaménagement des approches du pont situé sur la rivière Sénescoupé entre la rue du Pont et le rang Petit par le MTMD. Ce projet partage la même méthodologie (2.1) que le projet d'inventaire à Saint-Philippe-de-Néri, à l'exception du fait que la distance entre les sondages manuels est de 15 m. De plus, le contexte des périodes paléohistoriques (2.2.3) est également le même que le projet d'inventaire à Saint-Philippe-de-Néri. Prière de se référer à ces sections pour contextualiser le projet de Saint-Clément.

2.3.1. Localisation du projet

Les travaux d'inventaire archéologique ont été réalisés sur le territoire de la municipalité de Saint-Clément dans la MRC des Basques et la région administrative du Bas-Saint-Laurent (planche 4). La zone d'intervention, située de part et d'autre de la rivière Sénescoupé le long de la rue du Pont et du rang Petit, est divisée en deux secteurs (planche 4) : le secteur Ouest dans lequel se retrouvent des zones à potentiel historique et paléohistorique et le secteur Est composé de zones à potentiel paléohistorique uniquement.

Les secteurs de l'intervention sont situés sur 6 lots cadastraux : 4 lots en processus d'acquisition par le MTMD (6 550 111, 6 550 116, 6 550 114 et 6 550 115) et deux lots en servitude temporaire (6 558 913 et 6 552 946). Les droits d'accès à tous ces lots sont détenus par le MTMD.

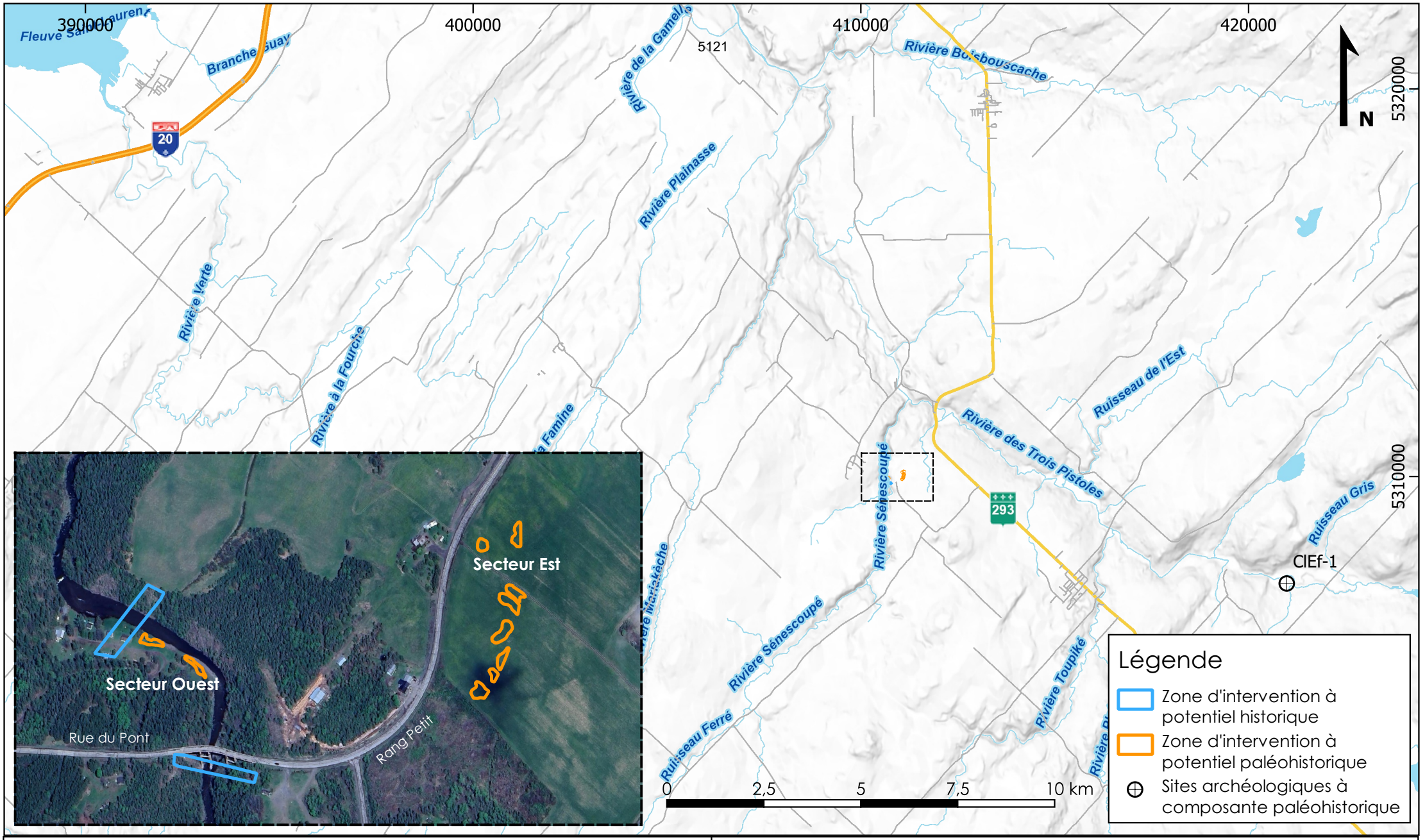

Planche 4 : Localisation des zones d'inventaire archéologique (intervention 2023 - Saint-Clément) et des sites archéologiques à proximité

Artefact Urbain

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fonds de carte : La topographie ombragée est tirée de la carte du relief à l'échelle de 1/2000000 de Données Québec; Les routes sont extraites des données du Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts du Québec; L'hydrographie est tirée de la Géobase du Réseau Hydrographique du Québec (GRHQ); Le découpage administratif est tiré du Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts du Québec; L'imagerie satellite de la carte insérée est tirée de Google Earth (Airbus 2023)
Seuls les sites situés dans un rayon de 15 km de l'intervention sont représentés sur la carte.

2.3.2. Paysage et contexte naturel

La zone d'étude de Saint-Clément (projet 154-05-0070) se retrouve quant à elle au cœur de la formation de l'Orignal, laquelle est composée de mudslates massifs gris-vert ou rouges, de siltstones et de grès du Cambrien (figure 2.7) (SIGÉOM; Gagnon *et al.* 2020). La rivière Sénescoupé qui borde la se secteur Ouest de l'intervention est très encaissée, ce faisant les siltstones de la formation de l'Orignal sont bien visibles dans les parois avoisinantes.

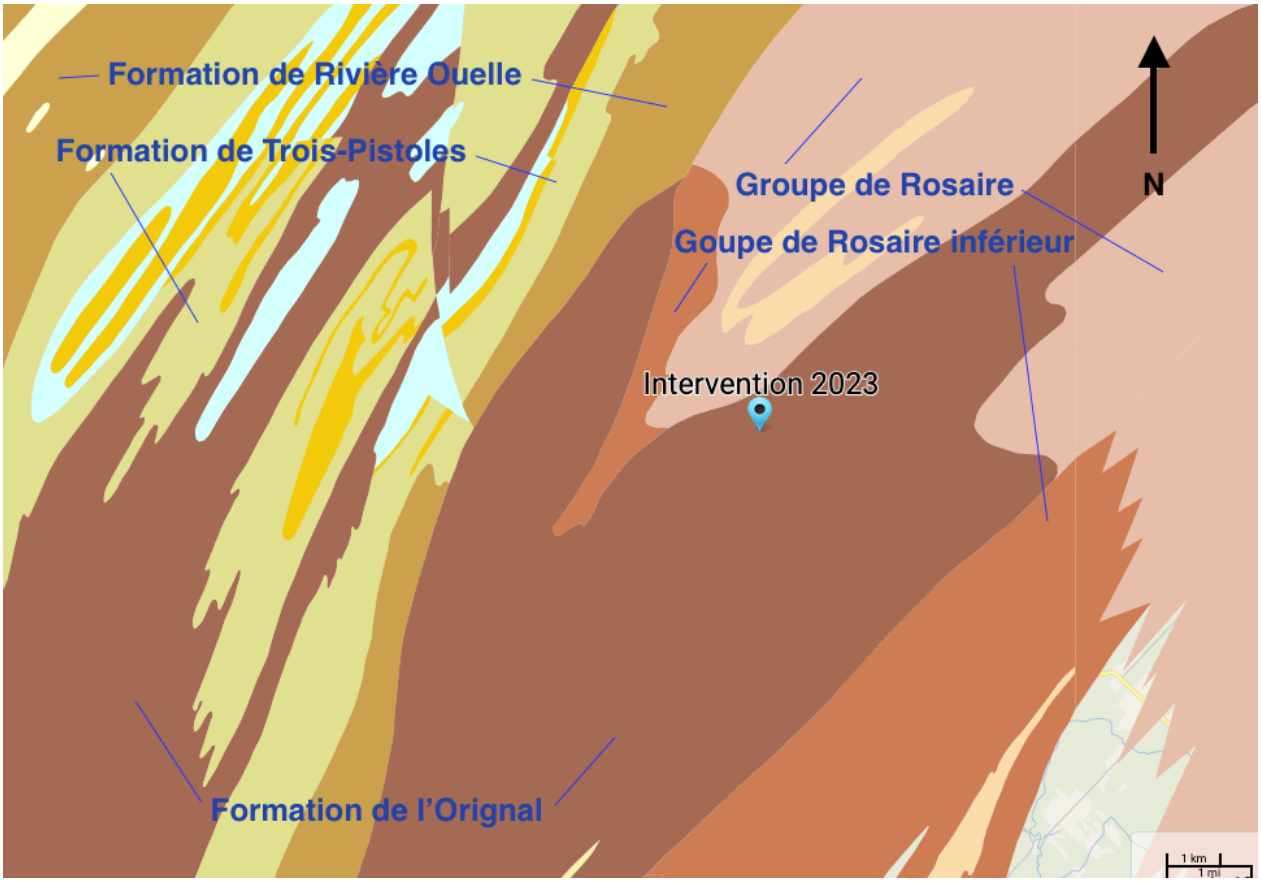

Figure 2.7. Localisation de la zone d'intervention 2023 à Saint-Clément et des formations géologiques régionales (capture d'écran de la carte interactive SIGÉOM)

Les dépôts de surface du secteur Est sont des tills indifférenciés selon la carte écoforestière du Québec (MFFP 2019). Selon les sondages géotechniques révèlent un sol naturel composé de silt sableux et graveleux brun avec oxydations (voir annexe 1 pour plus d'information). Dans le cas du secteur Ouest, l'information n'est pas disponible pour la zone encaissée aux abords de la rivière (MFFP 2019), là où se retrouvent toutes les petites zones à potentiel paléohistorique. Mais une vérification le long des berges de la même rivière quelques kilomètres au Nord laisse présager des dépôts fluvio-glaciaires ou juxta-glaciaires (MFFP 2019). Néanmoins, deux forages géotechniques pratiqués à cet endroit révèlent un sol naturel constitué de sable silteux et graveleux brun rougeâtre déposé directement sur le roc (voir annexe 1 pour plus de détails). La végétation périphérique à la zone d'intervention est quant à elle caractérisée par des sapinières à thuya ou à bouleau jaune (MFFP 2019).

Tout comme c'est le cas pour la région de Saint-Philippe-de-Néri, la typologie climatique dans le sud de la province de Québec, ce qui englobe aussi Saint-Clément, est caractérisée par un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger basé sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012).

2.3.3. Contexte culturel eurocanadien

Les secteurs à l'étude situés dans la municipalité de Saint-Clément faisaient autrefois partie du canton Denonville ou township Denonville. Ce canton est proclamé en juillet 1861 et couvre une superficie de 12 545 hectares (MRNF 2004). Les premiers colonisateurs de Saint-Clément arrivent en 1864 avec l'intention d'exploiter les terres fertiles et les forêts abondantes des environs. Le premier hameau d'établissement se situe dans le lot 24 du rang VII du canton de Denonville (figure 2.8).

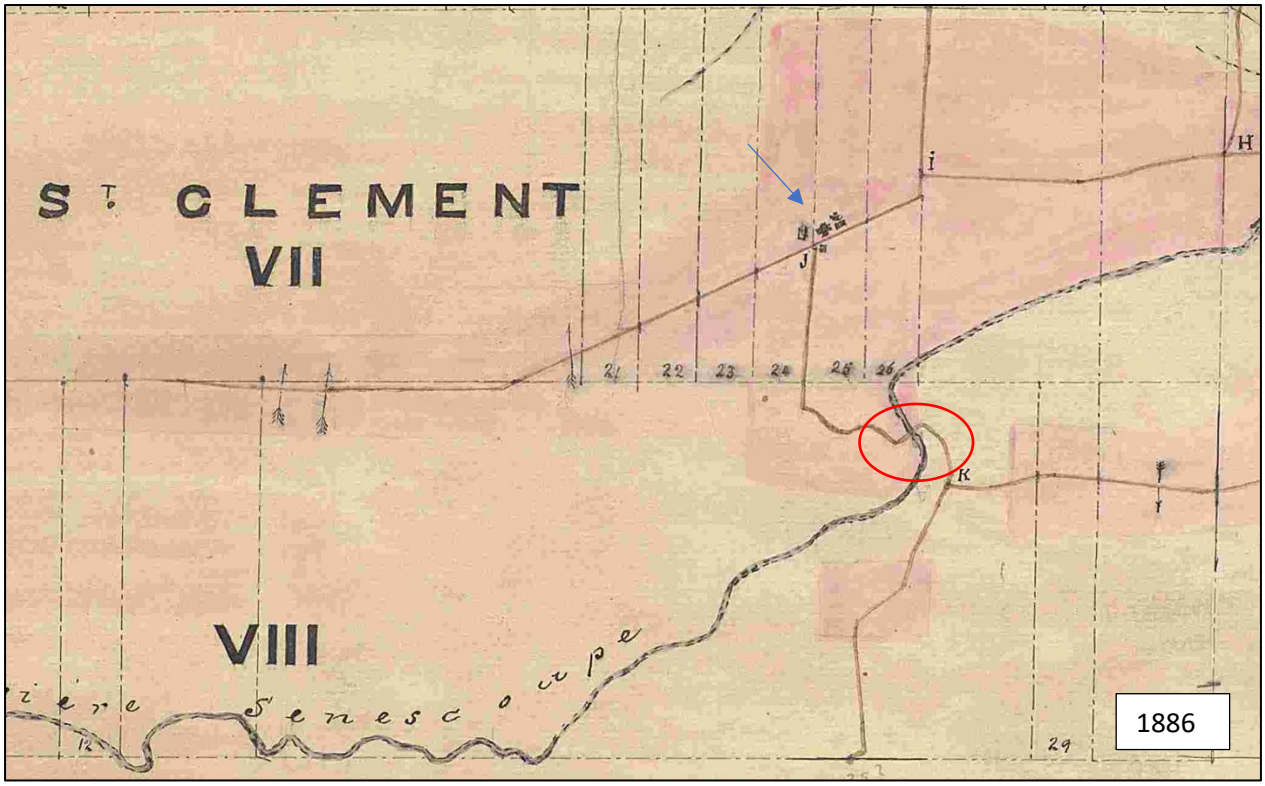

Figure 2.8. Portion d'un plan de 1886 de J.-Wilfrid D'Amours du Canton Denonville. Les premières infrastructures de Saint-Clément sont construites dans cet « îlot » identifié d'une flèche bleue à partir de 1864. La zone d'intervention archéologique approximative est identifiée d'un cercle rouge (Greffe de l'arpenteur général du Québec, D009-B, 07-06-1886)

Ces hommes fermiers et bûcherons profitent du profil géographique avantageux, entre autres pour les rivières qui se déversent dans la rivière Trois-Pistoles et celle qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent (Comité du centenaire 1981 : 17). Le premier homme à amener le reste de sa famille dans le village naissant est François Boucher en 1867 (Comité du centenaire 1981 : 20). L'augmentation de la population durant les années suivantes a été assez importante pour justifier la construction d'une église. On mentionne un total de 63 habitants (familles) depuis le rang A, rang 5-6-7 et le rang 8 selon les informations de Joseph et Alphonse Roy en 1872 (Comité du centenaire 1981 : 50). Le rang le plus peuplé est bel et bien le rang

sept avec son total de 20 familles (Comité du centenaire 1981 : 50). Le terrain pour la construction de l'église de la paroisse est déterminé en novembre 1872 et c'est en novembre 1873 que la première messe est célébrée (Comité du centenaire 1981 : 21). C'est également en 1873 que l'appellation Saint-Clément est choisie pour la paroisse. Cependant, l'érection canonique officielle est seulement réalisée en novembre 1881 malgré une officialisation des registres paroissiaux depuis 1875 (Comité du centenaire 1981 : 21). Le premier conseil municipal de Saint-Clément a eu lieu le 30 mars 1885 (Comité du centenaire 1981 : 29).

Le récit de Beaulieu mentionne le contexte de traversée de la rivière à cette époque, avant qu'un premier pont soit construit : « On réussissait à descendre dans les écores, en s'agrippant aux arbres à portée de mains. Sur la rive est, les hommes avaient abattu des arbres en les faisant tomber de toute leur longueur, en travers de la rivière. Commençait alors la traversée: les hommes, au pied plus sûr, protégeait [SIC] leurs épouses en leur tenant la main ou en leur passant le bras sur les épaules. On arrivait ainsi dans le platin de Thomas Belzile. En face c'était la rude et longue montée vers le promontoire du village. » (Beaulieu 1981 : 207). Par la suite, à la fin du XIXe siècle, un premier pont en bois rudimentaire aurait été construit pour traverser la rivière Sénescoupe un peu plus à gauche que le pont Rouge actuel (Comité du centenaire 1981 : 142).

Enfin, un deuxième pont est construit en 1903-1904 à proximité du pont actuel (figure 2.9). Le pont était peint en rouge, c'est donc la raison de son nom de « Pont-Rouge » (Comité du centenaire 1981 : 142). Ce deuxième pont était de type Town, un modèle à treillis, mais qui ne comportait pas de toiture (Subarctique 2018 : 5). Une analyse patrimoniale complète des différents ponts Rouge a été complétée par la firme Subarctique en 2018 (voir annexe 2). Ce deuxième pont aurait été démoli en 1939 lors de la construction d'un troisième pont en ciment.

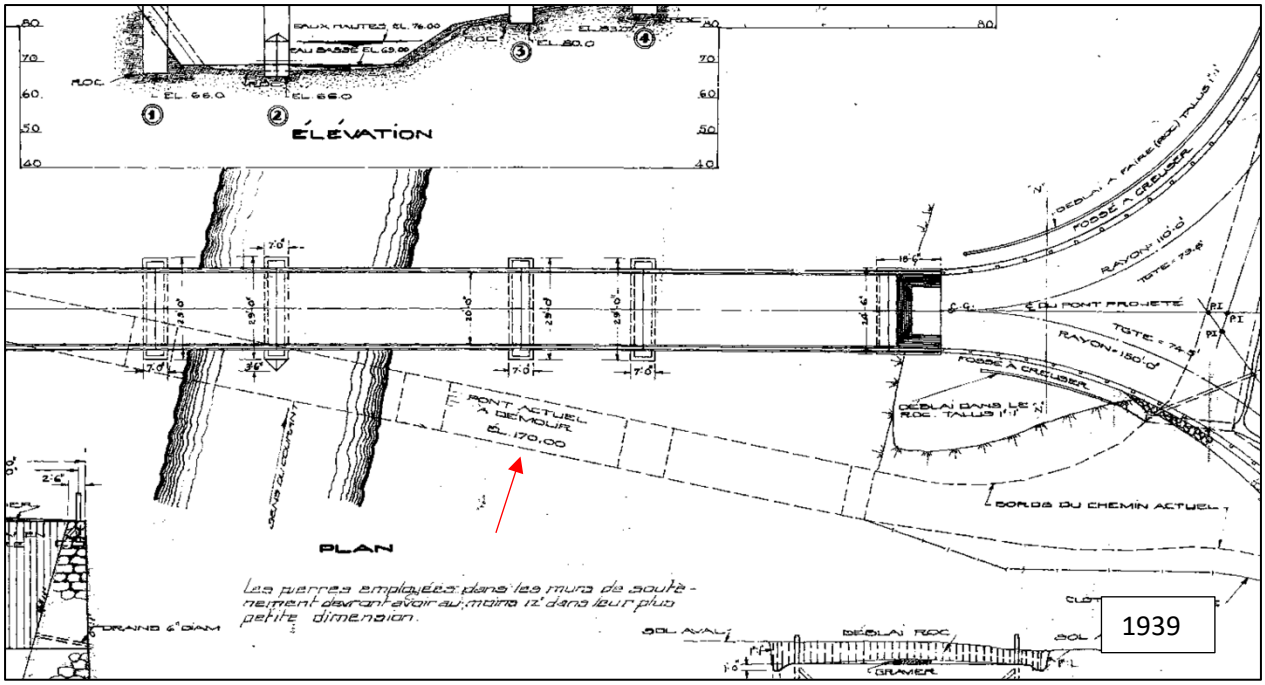

Figure 2.9. Portion d'un plan du troisième pont projeté sur la rivière Sénescoupe qui indique le deuxième pont de 1904 à démolir (flèche rouge) (Source : ministère des Travaux publics, Québec 27 juin 1939, plan no 113/38/39.)

Le troisième pont en ciment sur la rivière Sénescoupe est d'une hauteur de 124 pieds (Comité du centenaire 1981 : 142) et il aurait subi des réparations en 1977 (Subarctique 2018 : 3). Tout juste au nord du pont Rouge, le long de la rive ouest de la rivière Sénescoupe, se retrouvent des aménagements domestiques. Sur la superposition du MTMD, depuis la photographie aérienne de 1973, on remarque les habitations à proximité de l'aire d'étude (figure 2.10).

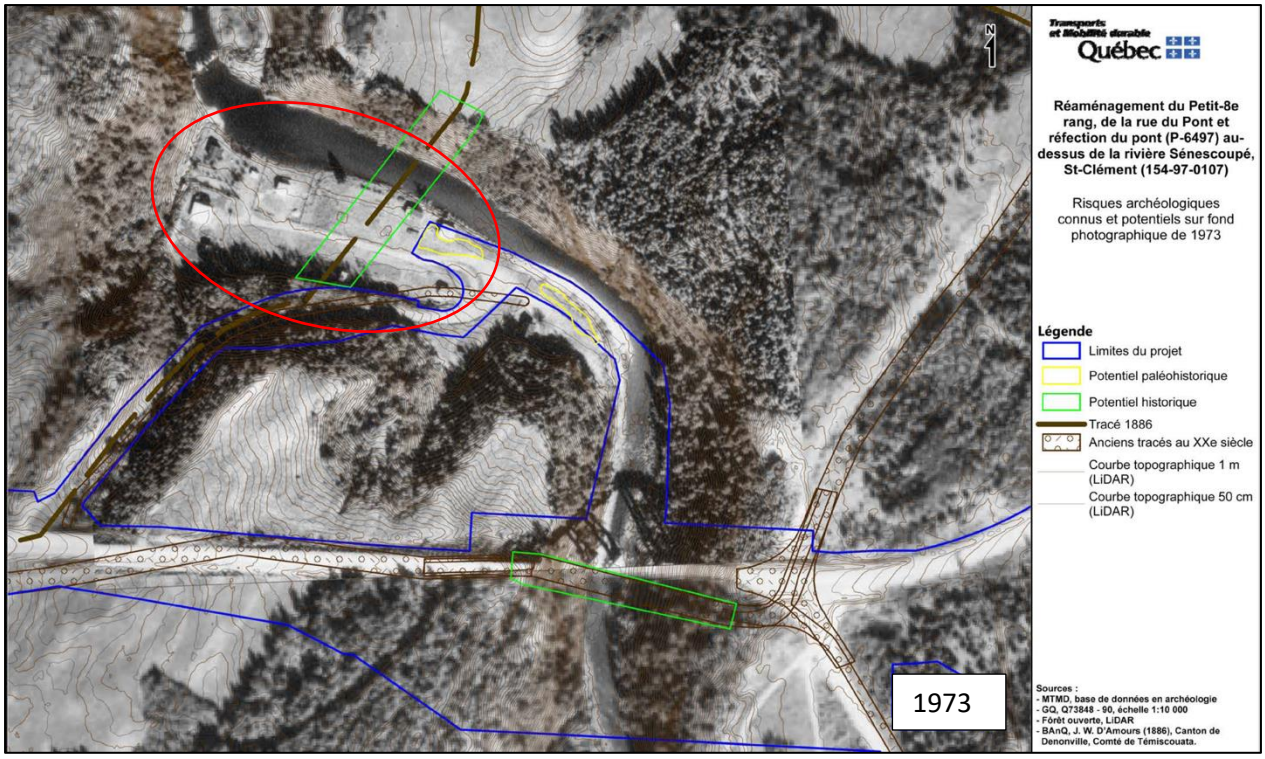

Figure 2.10. Superposition pour la synthèse du potentiel archéologique réalisée en 2021. Les aménagements domestiques sont visibles sur le fond d'une photographie aérienne datée de 1973 (cercle rouge) (Source : MTMD, base de données en archéologie, avis de potentiel archéologique complémentaire : réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément. 2021. Projet 154-97-0107, p. 12)

Comme indiqué dans l'analyse de potentiel du MTMD, plusieurs aménagements ont changé le paysage de ce secteur à l'étude comme la construction du premier pont, les divers chemins d'accès, les chalets du platin Belzile (aménagements domestiques identifiés dans les figures 2.10 et 2.11), des infrastructures de drainage, des infrastructures de stabilisation des berges et autres (MTMD 2021 : 3). Dans une photographie non datée présente dans le livre du centenaire de Saint-Clément, on constate l'utilisation domestique de ce secteur encore présente à une datation maximale de 1981, c'est-à-dire l'année de publication du livre (Comité du centenaire 1981 : 156; figure 2.11).

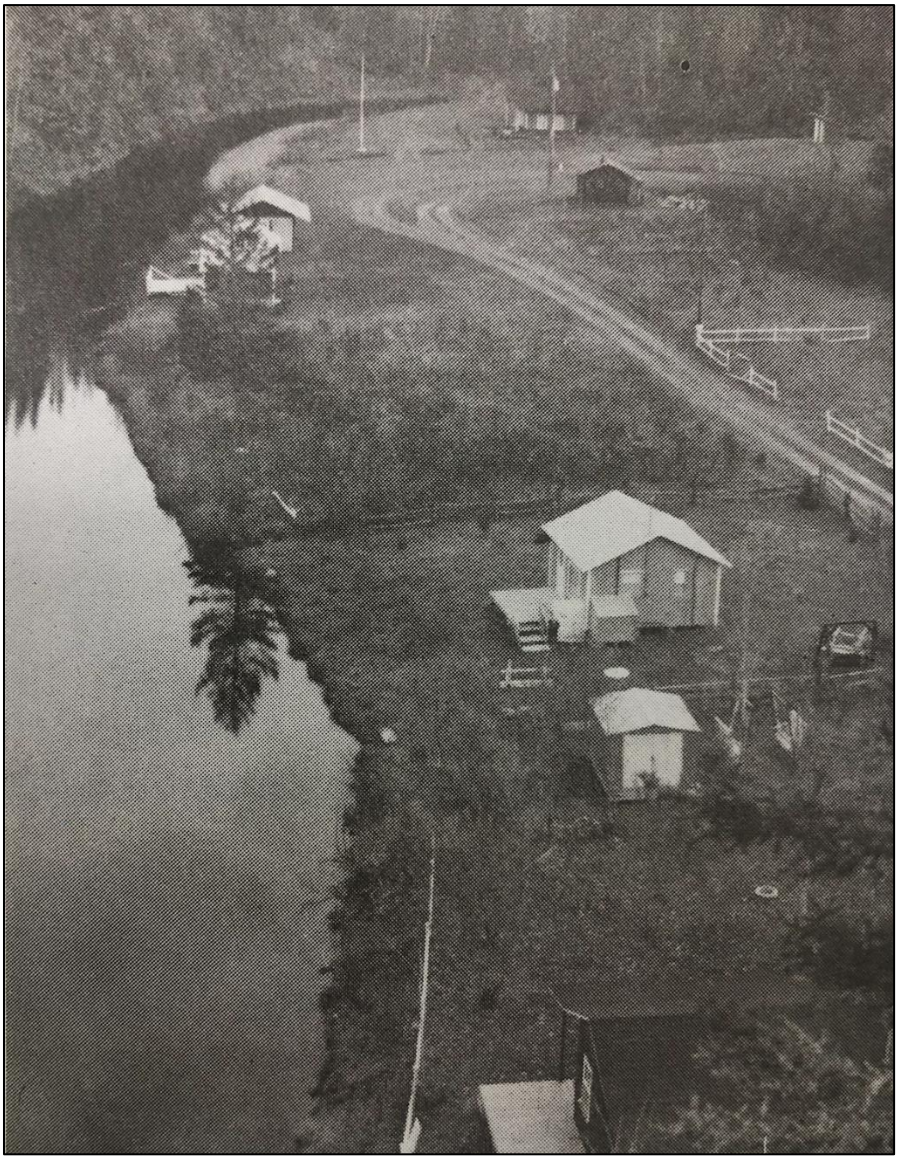

Figure 2.11. Photographie non datée de la rive ouest de la rivière Sénescoupe à proximité du pont Rouge. Il y a présence de chalets et chemins d'accès. Ces aménagements sont encore présents en 2023, bien qu'un peu modifiés depuis la prise de la photographie. Vue vers l'est (Comité du centenaire 1981 : 156)

Enfin, le secteur à l'est de la zone d'étude conserve principalement une vocation de terre agricole depuis le XIXe siècle jusqu'en 2023.

2.3.4. Contexte archéologique

La planche 4 illustre les sites archéologiques localisés dans un rayon de 15 km autour du centroïde des interventions de Saint-Clément. Un seul site à composante paléohistorique se situe dans ce rayon, et aucun site à composante historique. Le site ClEf-1 est un site à composante lithique de période indéterminée (Dumais *et al.* 1994).

Autrement, deux zones d'information archéologique existent dans un rayon de 5 km du projet et sont reliées à des travaux d'inventaire effectués par la firme Artéfactuel (2009; 2012). Ces inventaires ont tous deux été négatifs (voir annexe 1 pour plus de détails). La firme Subarctique a aussi effectué une évaluation archéologique reliée aux vestiges de l'ancien pont sur la rivière Sénescoupé (Subarctique 2018, document interne au MTMD, voir annexe 2 pour plus de détails).

2.3.5. Résultats : Secteur Ouest

Secteur	Superficie (m^2)	Sondages réalisés	Résultat
Saint-Clément secteur Ouest	3 866 (Histo.) et 375 (Paléohisto.)	19	Négatif

La zone d'intervention archéologique du secteur Ouest est divisée en deux périmètres à valeur archéologique historique potentielle ainsi que deux petites zones riveraines à potentiel paléohistorique (planche 5). Ces dernières zones à potentiel paléohistorique sont distribuées sur la rive Ouest de la rivière Sénescoupé sur une basse terrasse tout juste au Nord du pont actuel appelée le platin Belzile. Ce potentiel paléohistorique a été établi et cartographié par le MTMD car le platin Belzile représente une des rares terrasses accessibles sur la rivière Sénescoupé, laquelle est très encaissée et caractérisée par un relief abrupt et élevé (voir annexe 1 pour plus de détails). Le platin Belzile permet aussi un accès aux terres en altitude surplombant la rivière. Bien que le potentiel paléohistorique soit jugé faible, deux petites zones semblant moins perturbées et plus planes ont été désignées pour l'inventaire archéologique (planche 5). Pour ce qui est du potentiel historique du secteur Ouest, le périmètre qui traverse la rivière au Nord (planche 5) désigne l'ancien tracé de la route tel que relevé sur un fond cadastral de 1886. Deux ponts ont été construits à cet endroit : un premier construit à l'aide de troncs d'arbre abattus et tombés en travers de la rivière, et un second érigé sur deux grandes cages de bois remplies de pierres variées (voir annexes 1 et 2 pour plus de détails). L'inventaire vise à évaluer la présence potentielle de ces vestiges. Dans le cas de la zone à potentiel historique qui traverse la rivière au Sud (planche 5), elle englobe des vestiges découverts par le MTMD reliés à l'ancien pont couvert (pont Rouge) qui était à cet endroit (Subarctique 2018, voir annexe 2).

Six zones ont été exclues de l'inventaire et sont listées dans le tableau 2.5 ainsi qu'illustrées dans la planche 5. La zone exclue #1 désigne une route de gravier qui traverse la terrasse d'Ouest en Est. Les zones exclues #2 et #4 désignent des chalets en occupation. Les zones exclues # 3, #5 et #6 désignent de trop fortes pentes pour la pratique de sondages.

Un total de 17 sondages a été réalisé sur le platin Belzile lors de l'intervention. Cette basse terrasse est aujourd'hui gazonnée, est traversée par un chemin en gravier et garnie de plusieurs bâtiments de type chalet. Tous les sondages effectués sur la terrasse sont cohérents avec le sondage-test 016 (profil 3). Un premier lot de sable limoneux brun rougeâtre compact avec des fragments de schiste vert ou rougeâtre. Le second et dernier lot est un sable orangé moyennement compact bien pierreux avec le même type de schiste que le lot supérieur. Le roc est atteint dans une bonne partie des sondages situés plus à l'ouest sur la terrasse, si haut que 15 cm sous la surface (sondage 004). Deux autres sondages ont aussi été pratiqués

dans le secteur Ouest de l'aire d'intervention : le sondage 034 au Nord de la rivière Sénescoupé à l'endroit potentiel d'une des cages de bois de l'ancien pont, et le sondage 041 dans l'alignement des soutiens de l'ancien pont couvert.

Tableau 2.5. Zones exclues – Secteur Ouest

Zone exclue	Raison	Photographies (voir Photographies 3)
#1	Route de gravier	MTMD_ST-CLEMENT_AU-026
#2	Chalet	MTMD_ST-CLEMENT_AU-025
#3	Forte pente	MTMD_ST-CLEMENT_AU-027
#4	Chalet	MTMD_ST-CLEMENT_AU-028
#5	Forte pente	MTMD_ST-CLEMENT_AU-020
#6	Très forte pente	MTMD_ST-CLEMENT_AU-009

Quelques artéfacts, tous élagués, ont été découverts sur le platin Belzile. Un unique fragment de terre cuite fine blanche a été retrouvé dans le lot 1 du sondage 011. Trois clous tréfilés ont quant à eux été retrouvés, toujours dans le lot 1, dans les sondages 005, 006 et 011. Finalement, une concentration d'artéfacts modernes a été retrouvée dans un sédiment charbonneux et gras de 10 cm d'épaisseur déposé sous le lot 1 et sur le roc dans le sondage 017. Cette lentille comprend du verre fondu, des charbons, des morceaux de béton, du textile vinyle et des morceaux de plastique (élagués sur le terrain). Il s'agit sans doute d'une zone de chauffe ou d'une vidange de foyer moderne. La présence de cet élément directement sur le roc laisse présager que la partie la plus à l'est du platin Belzile ait été, à une époque, directement sur le roc et qu'un travail de terrassement moderne soit responsable du terrain gazonné aujourd'hui observé à cet endroit. Le lot 1, quoique bel et bien naturel dans la portion Ouest de la terrasse (selon les sondages géotechniques, voir annexe 1), pourrait être un remblai dans la portion est du platin Belzile. La présence d'un muret de soutènement directement à l'est du sondage 017 abonde en ce sens. Ce dernier protège la terrasse contre l'érosion de la rivière Sénescoupé. Un autre muret semblable est observé environ 20 m au sud du sondage 015 et montre que du terrassement a eu lieu sur le platin Belzile. Comme mentionné dans l'annexe 1, la présence de nombreux chalets sur le platin Belzile et des aménagements reliés ont fort probablement entraîné de fortes perturbations dans la zone, réduisant considérablement la chance de retrouver des sites paléohistoriques en place.

Finalement, aucun artéfact paléohistorique ou vestige historique n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel paléohistorique du secteur Ouest de l'intervention. De même, aucun vestige relié aux anciens ponts à cet endroit de la rivière (excluant l'ancien pont couvert au sud-est pour lequel les soutiens ont été retrouvés par le MTMD) n'a été découvert lors de l'intervention.

Photographies 3. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut à gauche, route de gravier MTMD_ST-CLEMENT_AU-026; en haute à droite, chalet MTMD_ST-CLEMENT_AU-025; au centre à gauche, forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-027; au centre à droite, Chalet MTMD_ST-CLEMENT_AU-028; en bas à gauche, forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-020; en bas à droite, très forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-009

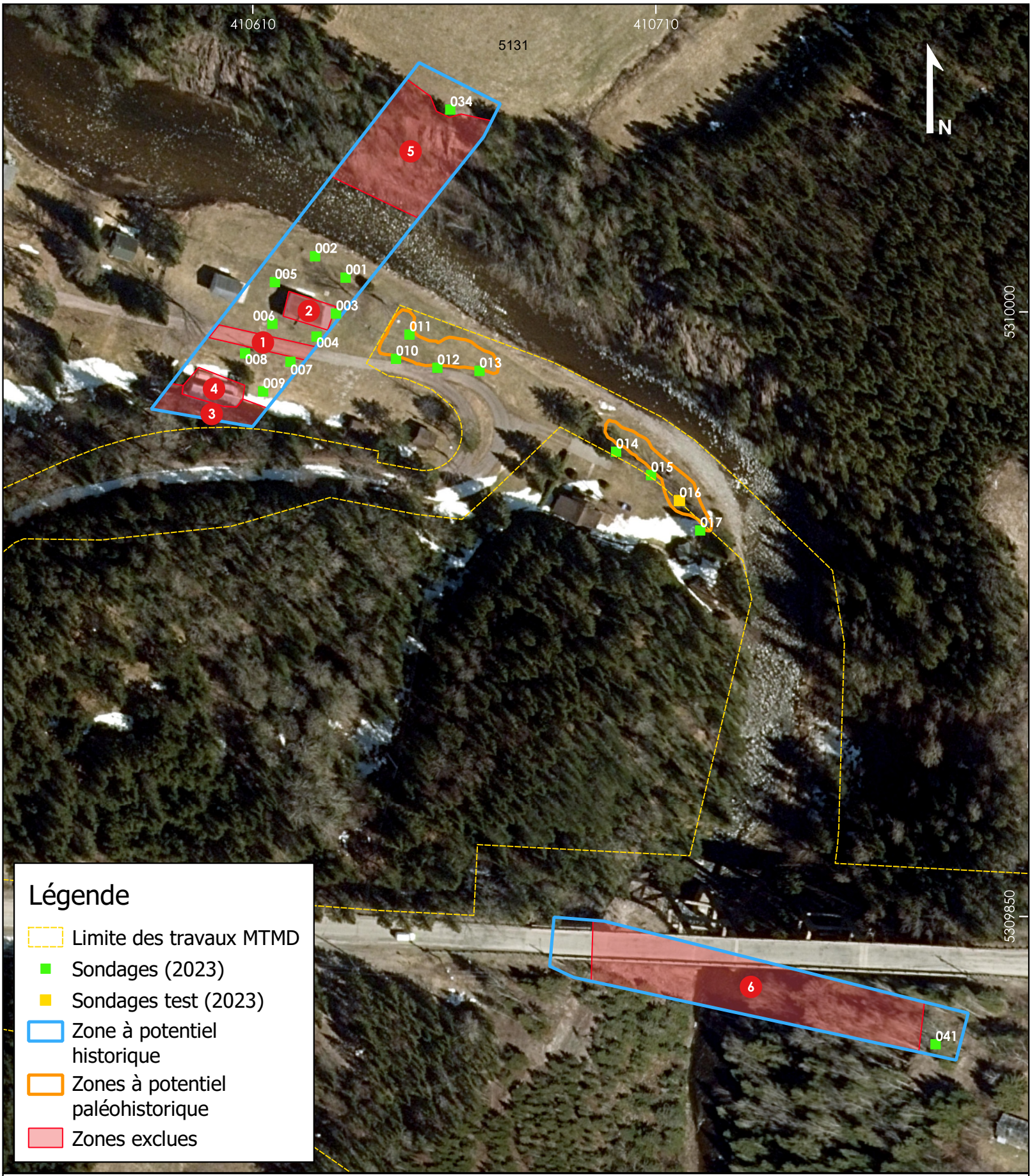

Planche 5 : Inventaire archéologique 2023 - Saint Clément, Secteur Ouest

0 25 50 75 m

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
ESRI Satellite

Artefact Urbain

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 410715.89
E : 5309953.2
Z : 159.75

5132

Photographie MTMD_ST-CLEMENT_AU-003

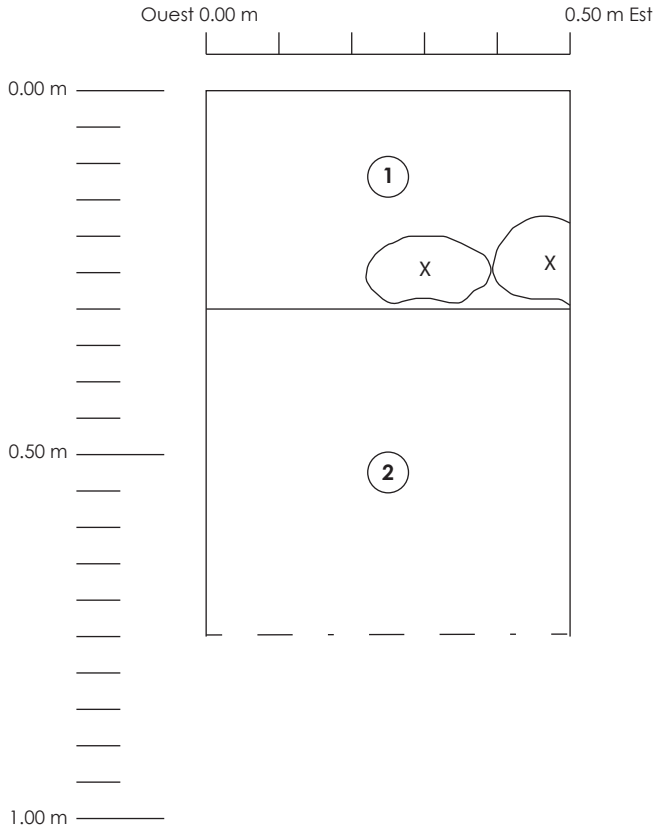

Légende

1 Sable limoneux brun rougeâtre compact avec racines (3%) et schiste vert ou rougeâtre (anguleux) et grès rougeâtre (arrondi) (pierres = 60%)

2 Sable orangé moyennement compact avec schiste vert ou rougeâtre (anguleux) et grès (pierres = 40%)

x Pierres

- - - - Fin de fouille

Saint-Clément secteur Ouest

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi Nord du sondage test 016

Artefact Urbain

0 50 cm

Février 2024

2.3.6. Résultats : Secteur Est

Secteur	Superficie (m^2)	Sondages réalisés	Résultat
Saint-Clément secteur Est	1 883 (Paléohisto.)	22	Négatif

La zone d'intervention archéologique du secteur Est est composée de petites aires à potentiel paléohistorique distribuées dans un champ à fonction agricole (planche 6). Les zones inventoriées du secteur Est sont à une altitude beaucoup plus élevée (environ 208 m au-dessus du NMM) que ces sondages effectués sur le platin Belzile (environ 160 m au-dessus du NMM), lequel représente une basse terrasse sur la rivière Sénescoupé, laquelle est très encaissée. Le potentiel paléohistorique du secteur Est a été défini et cartographié par le MTMD, bien que jugé très faible, voire nul, en raison du mauvais drainage et des labours répétés depuis le XIXe siècle (annexe 1).

Un total de 22 sondages a été complété dans l'aire d'intervention du secteur Est. L'environnement physique à cet endroit est défini par une plaine herbeuse à surface irrégulière à vocation agricole. Tous les sondages effectués dans le secteur Est sont cohérents avec la séquence stratigraphique du sondage-test 022 (profil 4). Un premier lot d'argile limoneux brun foncé moyennement compact avec des petits fragments (<2 cm) de schiste composant environ 10% de la couche. Le second lot est une argile sableuse grise et compacte composée à 20% de fragments de schiste gris (<5 cm). Finalement, un troisième lot de sable beige à orangé compact composé celui-ci à 30% de fragments de schiste gris (<5 cm). Ce troisième lot est déposé sur le roc, lequel est atteint dans 10 sondages parmi ceux effectués dans le secteur Est. Le roc a parfois atteint aussi peu que 10 cm sous la surface (sondages 033 et 035 par exemple) et semble assez irrégulier à travers la zone d'intervention. Finalement, aucun artéfact paléohistorique ou historique n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique du secteur Est de l'intervention.

Planche 6 : Inventaire archéologique 2023 - Saint Clément, Secteur Est

0 25 50 75 m

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
ESRI Satellite

Artefact Urbain

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 411115.47
E : 5310119.9
Z : 208.45

5135

Photographie MTMD_ST-CLEMENT_AU-013

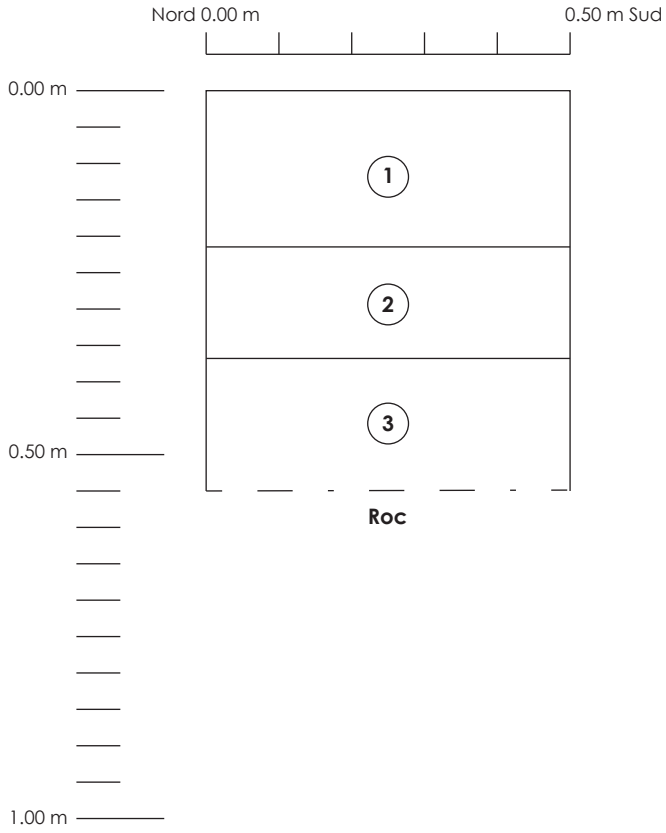

Légende

1	Argile limoneux brun foncé moyennement compact avec des racines (5%) et des petits fragments de schiste (<2cm) composant 10% de la couche
2	Argile sableux gris compact composé à 20% de fragments de schiste gris (50% <2cm & 50% 2-5cm)
3	Sable beige à orangé compact composé à 30% de fragments de schiste gris (50% <2cm & 50% 2-5cm)
- – · -	Fin de fouille (Roc)

Saint-Clément secteur Ouest

Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi Est du sondage test 022

Artefact Urbain

0 50 cm

Février 2024

2.3.7. Conclusions et recommandations

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) s'est engagé à réaliser des travaux de réaménagement des approches du pont sur la rivière Sénescoupé à Saint-Clément. C'est ainsi qu'à l'automne 2023, le MTMD a mandaté la compagnie Artefact urbain Inc. à procéder à un inventaire archéologique afin de prévenir l'impact des travaux projetés sur le patrimoine culturel. Ainsi, une inspection visuelle et la pratique de sondages systématiques ont été réalisées dans les zones à potentiel archéologique.

L'inventaire archéologique n'a pas permis de confirmer le potentiel paléohistorique ou historique des zones mises à risque par les travaux de réaménagement projetés. L'analyse visuelle abonde aussi dans le sens des recommandations de Subarctique (2018), lesquelles recommandent une conservation in situ des soutiens du pont couvert. Ainsi, les travaux prévus peuvent être réalisés sans contrainte. Les résultats étant négatifs, les lieux des interventions ne présentent aucun potentiel de mise en valeur.

3. Recherche en archives du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon

3.1. Résumé

Ce rapport présente les résultats de la recherche en archives dans le cadre du projet d'acquisition d'une bande de deux mètres de largeur à l'intérieur du lot 2 642 391 situé à Saint-Lambert-de-Lauzon. L'objectif de cette recherche est 1) d'identifier et de localiser le nombre de sépultures potentiellement inhumées dans la première bande de 1,68 m acquise en 1955 (maintenant faisant partie dans le lot 2 642 863); 2) d'identifier le nombre de sépultures potentiellement inhumées dans la nouvelle bande de deux mètres en analyse (lot 2 642 391) et 3) de déterminer si des inhumations ont été réalisées sur le lot adjacent 2 642 386 où se situe actuellement un stationnement.

Les résultats sont les suivants :

1) Il y a un très faible potentiel de découverte de sépultures dans la première bande de 1,68 m (5,5 pieds) acquise en 1955. Cette zone faisait partie du cimetière avant son acquisition en 1955, mais aucune mention de sépultures n'est indiquée pour ce secteur. Les changements de vocations durant les années subséquentes n'incluent pas une fonction d'inhumation d'individus.

2) Il y a une forte certitude de découverte de sépultures dans la bande de 2 mètres d'acquisition projetée le long du lot cadastral 2 642 391 pour les quartiers 41 (A) et 43 (C) du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon. L'estimation la plus basse est un minimum de 25 sépultures et l'estimation la plus haute avec les données recueillies est de 110 sépultures.

3) Il y a un très faible potentiel de découverte de sépultures sur le lot 2 642 386 puisque ce terrain n'a jamais eu la fonction de cimetière, mais des inhumations non conventionnelles sont toujours possibles à proximité du cimetière et de l'église.

3.2. Introduction

Le mandat de recherche attribué à Artefact urbain inc. consiste à regrouper les informations historiques fournies par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) avec les informations supplémentaires disponibles dans les réseaux d'archives en ligne. De plus, le mandat est de contacter les autorités religieuses et civiles susceptibles de détenir des archives en lien avec le premier et le deuxième cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon.

3.2.1. Localisation de l'étude

La zone d'étude est située à Saint-Lambert-de-Lauzon, le long de la rivière Chaudière, dans la MRC de la Nouvelle-Beauce. Il s'agit plus particulièrement de la zone à l'intérieur du lot cadastral 2 642 391 (figure 3.1) qui délimite le cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, anciennement identifié comme le lot 72-P. La zone d'intérêt représente une bande de deux mètres de largeur le long de la rue du Pont vers l'intérieur du cadastre du cimetière (section nord-ouest).

Figure 3.1. Plan de la zone d'étude, l'encadré rouge indique le lot cadastral 2 642 391 qui délimite le cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon (Source : Google Maps)

3.2. Méthodologie

La méthodologie employée pour la recherche sur le cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon est essentiellement concentrée sur les sources d'archives euro-canadiennes depuis la colonisation du territoire le long de la rivière Chaudière jusqu'aux sources de l'année 2023.

Tout d'abord, la bibliographie de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) a été consultée afin de déterminer les recherches archéologiques antérieures dans le secteur. Aucun site archéologique n'est répertorié dans un périmètre de trois kilomètres de la zone d'étude et une seule zone d'information archéologique s'y retrouve. Ensuite, le dossier d'archives acheminé par le MTMD a été analysé afin d'en faire ressortir les informations spécifiques au cimetière. Le dossier fourni par le MTMD comporte des informations en provenance des banques d'archives et références suivantes :

- Archives du MTMD
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
- Dossier des structures du MTMD
- Facebook
- Greffe du MTMD
- Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ)
- Mont-Marie Corporation de cimetières
- Portail géotechnique du MTMD (photographies aériennes)

Par la suite, une recherche de la documentation dans les banques d'archives suivantes a été réalisée afin de compléter et/ou confirmer les informations déjà récoltées :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
- Bibliothèque et Archives Canada (BAC)
- Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ)
- Ministère des Ressources Naturelles et Forêts (Infolot)
- MNBAQ
- Registre foncier du Québec

Le centre d'archives de l'Archidiocèse de Québec a été contacté et ils ont fourni des communications d'époque concernant les problématiques du premier cimetière, les propositions pour un nouvel emplacement, des croquis associés ainsi que le rapport d'analyse sanitaire pour le nouvel emplacement choisi.

La paroisse de Saint-Jean-L'évangéliste a également été contactée, mais ils ont référé à la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon pour le type d'archive demandé. L'équipe d'Artefact urbain s'est rendu dans la sacristie de l'église Saint-Lambert-de-Lauzon pour consulter les archives présentes dans les coffres-forts de la Fabrique :

- 1910 à 1913 Prônes et annonces
- 1910 Lots du Cimetière, Rétrocession du lot et Monument de Jos. Charron
- Les plans du cimetière (1910)
- Les Délibérations 1893 à 1946

De plus, lors de cette visite, il a été possible de photographier l'installation funéraire au sous-sol de l'église qui mentionne recueillir les ossements du premier cimetière ainsi que documenter une photographie d'archive datée d'environ 1994 qui se trouvait exposée dans les bureaux de la Fabrique. Enfin, une visite du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon a permis de corréler les plans anciens du cimetière avec les pierres tombales présentes et de mesurer les distances de ces pierres tombales avec la clôture et la rue du Pont.

3.3. Données d'archives

Le premier élément à éclaircir, pour valider l'estimation du nombre de sépultures qu'il pourrait y avoir dans le secteur d'analyse, est l'emplacement du premier cimetière de la paroisse.

3.3.1. Premier cimetière de la paroisse

Le 4 avril 1850, l'autorisation de construire une première église ou une chapelle en bois est accordée à Saint-Lambert-de-Lauzon, avant même son érection canonique officielle en 1851 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 31). En 1853, la paroisse reçoit son érection civile et une première église est construite en 1854 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 23). L'année 1854 correspond également aux premiers recensements d'inhumations dans le cimetière de l'époque. Selon le croquis fourni par les archives de l'Archidiocèse de Québec, le premier cimetière aurait été situé sur le côté nord-ouest de l'église (figures 3.2 et 3.3). Le croquis n'est pas daté, mais les documents qui l'accompagnent datent entre 1905 et 1909. Il s'agit donc de la représentation de la nouvelle église construite de 1904 à 1906 (MCC 2013), située exactement au même endroit que la première église (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 52).

Figure 3.2. Croquis de l'emplacement du premier cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon (encadré rouge) (Archives de l'Archidiocèse de Québec, AAQ_61CD_St-Lambert, non daté)

L'emplacement du premier cimetière serait actuellement sous la rue du Pont ouest (à l'ouest de la rue des Érables) ainsi que sous le stationnement de l'église. Une preuve de l'étendue du cimetière vers le nord-

ouest provient d'une résolution de l'assemblée des marguilliers datée de juillet 1911. Cette résolution approuve la demande du Conseil municipal de construire une nouvelle route sur une partie du terrain de la Fabrique. Puisque l'ancien pont Taschereau a été construit en 1912 (La municipalité Saint-Lambert-de-Lauzon 2023), on peut comprendre qu'il s'agit de la construction de la route pour s'y rendre. Au quatrième point de la résolution, on mentionne : « De même, il devra exhumer, à ses frais et sous la supervision du curé de la paroisse, les corps dans la partie du cimetière comprise dans la route projetée. » (Délibérations 1893-1946 : 179). Cette nouvelle route deviendra le segment de la rue du Pont toujours visible au nord-ouest de l'actuelle, entre la rivière et la rue des Érables (déplacement d'environ 15 mètres). En 1959-1960, on aménage un nouveau pont plus près de l'église ainsi qu'une route droite, maintenant en continuité avec le tracé de la rue du Pont est, donc située au sud-est de l'ancienne portion de la rue. Le récit oral du citoyen Gaétan Lacasse vient ajouter des informations supplémentaires à ce sujet : « Mon père travaillait sur le chantier de construction de la rue du Pont [ouest] dans les années 1960 et il m'avait raconté qu'ils avaient retrouvé des ossements lors des travaux. » (communication personnelle M. Géatan Lacasse, 13 novembre 2023). Il est probable que plusieurs sépultures du premier cimetière aient été retrouvées et retirées lors des travaux de 1959-1960. Cependant, il demeure probable que plusieurs sépultures se retrouvent toujours sous le stationnement de l'église et la rue du Pont ouest.

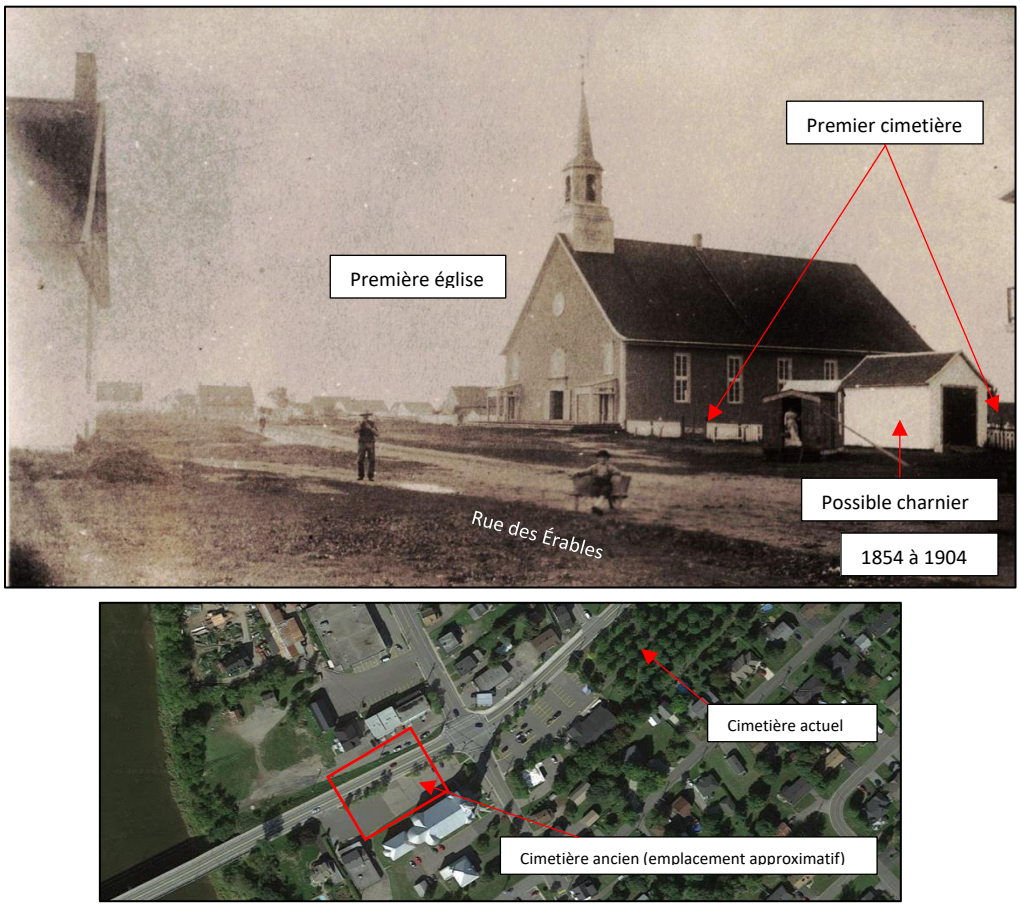

Figure 3.3. Haut : Photographie de la première église de Saint-Lambert-de-Lauzon, non datée. Bas : Encadré rouge représente l'emplacement approximatif du premier cimetière dans le paysage municipal 2023 (Source : Archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, non daté)

3.3.2. La rue du Pont est

Le deuxième élément à éclaircir pour valider l'estimation du nombre de sépultures potentiel est l'historique de la rue du Pont à l'est de la rue des Érables. Cette rue pavée qui longe le cimetière actuel de Saint-Lambert-de-Lauzon est au cœur du projet d'acquisition et des futurs travaux d'aménagement. Le chemin qui longe le cimetière actuel de Saint-Lambert-de-Lauzon se rend jusqu'à Saint-Henri (aussi nommé Saint-Henri-de-Lévis) vers le nord-est. Anciennement nommée le rang Saint-Patrice, la rue du Pont est apparue pour la première fois sur un plan de la seigneurie de Lauzon daté de 1828 (figure 3.4).

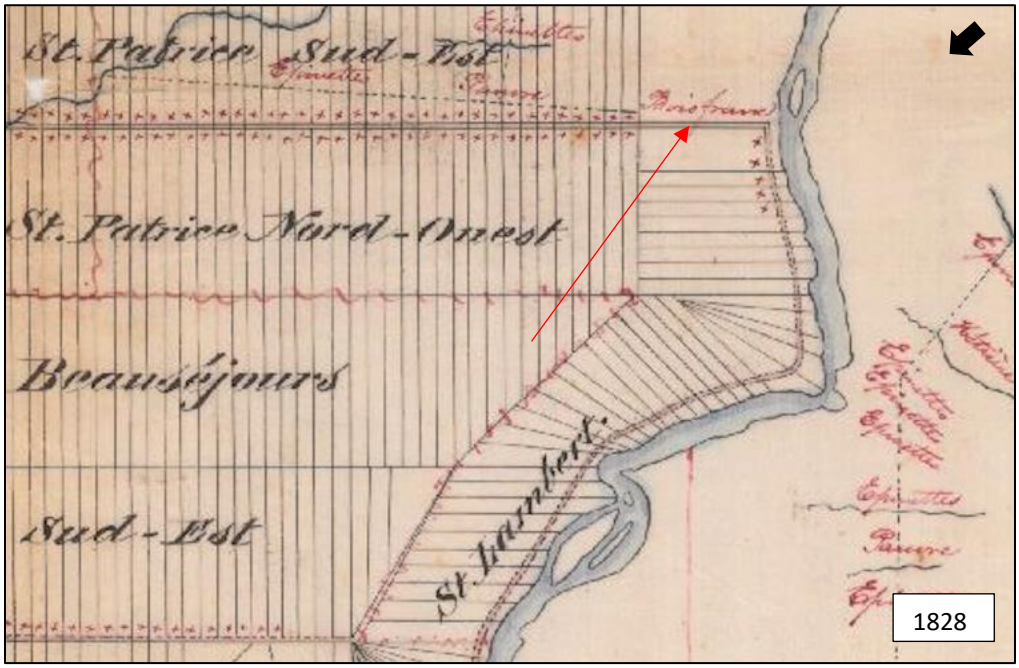

Figure 3.4. Portion d'un plan de la seigneurie de Lauzon datée du 14 février 1828 par Pierre Lambert. Le rang Saint-Patrice (flèche rouge), qui deviendra la rue du Pont actuelle, vient rejoindre le rang Saint-Lambert qui longe la rivière Chaudière (BAnQ, Plan de la seigneurie de Lauzon, 14 février 1828, 03Q_P600S4SS2D255, P600,S4,SS2,D255)

Après l'érection civile officielle, un plan du village Saint-Lambert est réalisé à partir du 3 octobre 1854 avec une signature finale le 31 août 1857 (figure 3.5).

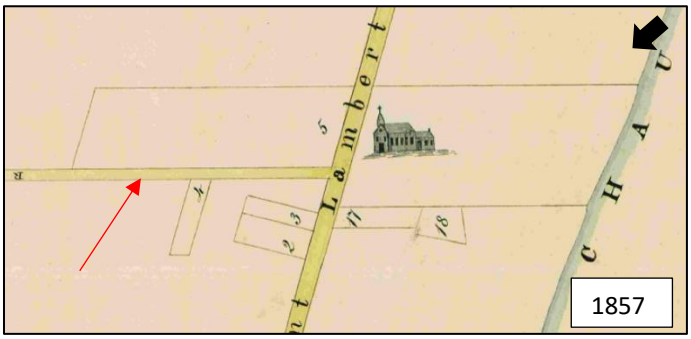

Figure 3.5. Portion d'un plan du village Saint-Lambert (de Lauzon) daté du 31 août 1857 en conformité des instructions émises le 3 octobre 1854. La rue du Pont (flèche rouge) est située le long du cadastre numéro 5 qui désigne les terres appartenant à la Fabrique de la paroisse (GAGQ, Legendre, Jean-Baptiste, Plan du village de Saint-Lambert, 1857, PL04L005)

Il est possible de constater sur ce plan de Jean-Baptiste Legendre que la rue longe le cadastre des terres de la Fabrique de la paroisse (figure 3.5, lot 5). Avec les informations dévoilées dans le sous-chapitre précédent, le premier cimetière se situe donc à l'intérieur des terres appartenant à la Fabrique et ne chevauche pas l'ancien rang Saint-Patrice (rue du Pont est). L'emplacement de la rue du Pont à l'est de la rue des Érables n'a que très peu changé depuis le début de la constitution de la paroisse (figure 3.6).

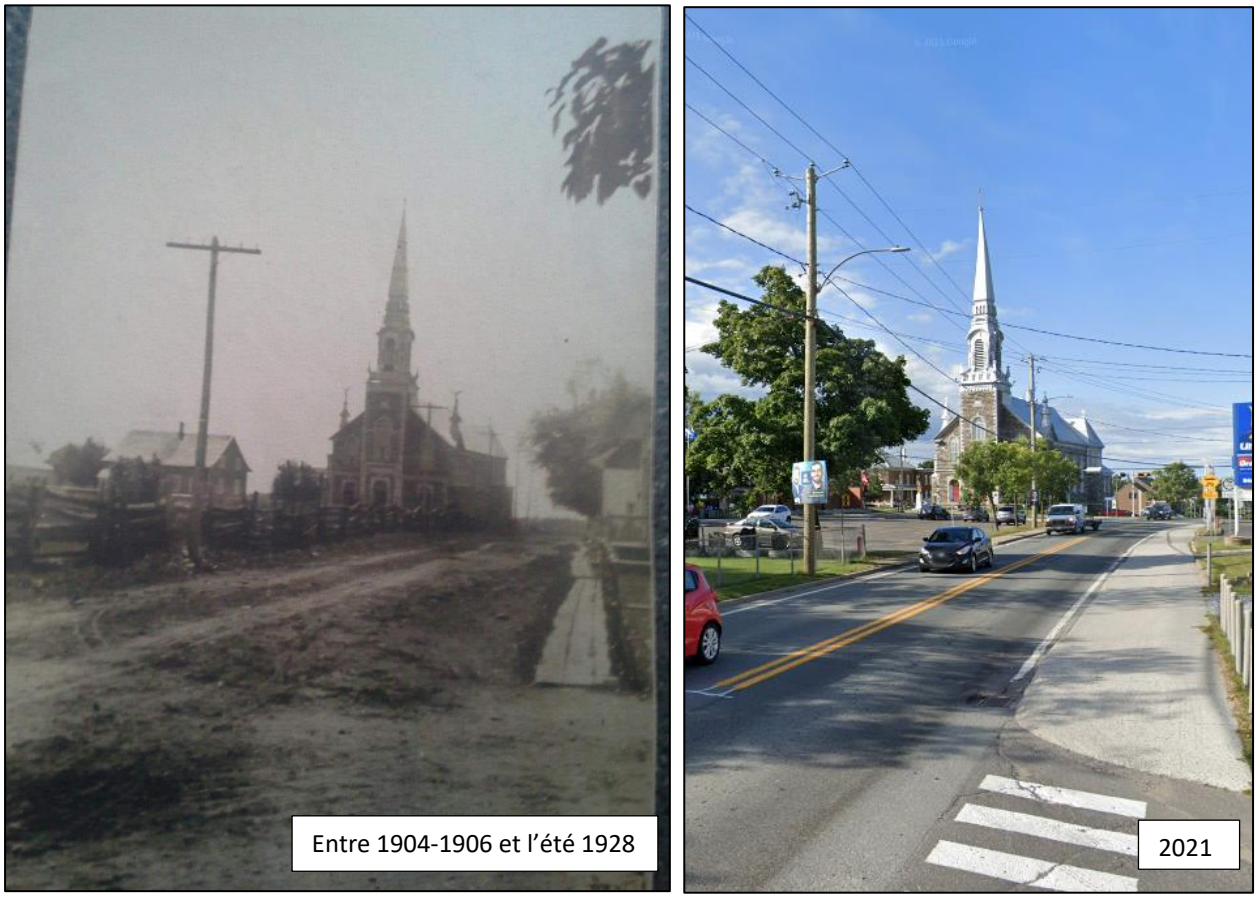

Figure 3.6. Gauche : photographie de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon et du rang Saint-Patrice (rue du Pont est) et comparaison avec la vue en 2021 (Facebook, Jean-François Rouleau 8 décembre 2020, titre : Église de Saint-Lambert, 1908). Droite : Photographie en 2021 approximativement au même endroit que la photographie ancienne. Le chemin est exactement au même endroit et comporte une largeur similaire (Google Street View 2021)

L'indication de l'année 1908 pour la photographie ancienne de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon et la rue du Pont ne serait pas tout à fait juste (figure 3.6, photographie de gauche). En effet, la présence de poteaux d'électricité ou de télégraphe indique deux possibilités. S'il s'agit de poteaux de télégraphiques, leur installation sur la rue du Pont est confirmée sur un plan de 1932[4]. Leur installation remonte donc entre 1924 où le plan topographique n'indique pas la présence de poteaux télégraphiques[5] et 1932. S'il s'agit de poteaux d'électricité, leur installation a été réalisée à l'été 1928 par la compagnie Francis Water

[4] BAnQ numérique : [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 21-L-11, Chaudière,1932 https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246247

[5] BAnQ numérique: [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 21-L-11, Chaudière, 1924 https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246187

and Power (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 94). Ainsi, la datation de la photographie serait postérieure à 1924 ou 1928 selon ces informations. Cela pourrait concorder avec la datation de la fin de construction du nouveau presbytère en octobre 1928 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 66) qui n'apparaît pas dans l'angle entre la maison d'école et l'église. La datation pourrait donc être entre 1924 et l'été 1928.

Cependant, d'autres informations viennent porter un doute sur cette hypothèse de datation de la photographie. Il est indiqué dans les archives qu'il y a eu l'installation d'une clôture métallique autour du cimetière en mai 1910 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 63) qui devrait apparaître à l'extrémité gauche de l'image. De plus, la maison d'école (bâtiment visible en face de l'église) comporte une architecture qui pourrait être originale à sa construction en 1861 ou à son agrandissement en 1869 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 176) avant sa destruction par un incendie en 1922 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 66).

L'espace un peu plus à risque de découverte de sépultures est la bande de 5,5 pieds acquise sur les terres du cimetière de la Fabrique le long du lot 2 642 391 et qui aurait été aménagée pour agrandir le chemin pavé entre 1955 et 1957. Cependant, elle ne devrait pas en contenir en raison de l'aménagement et de la disposition du cimetière depuis son instauration en 1910. Aucune information témoignant d'inhumation dans ce secteur n'a été identifiée dans le cadre de la recherche documentaire.

Selon les archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, le nouveau cimetière instauré en 1910 consiste en des secteurs nommés carrés A-B-C-D-E et F avec chacun plus d'une vingtaine de lots familiaux d'une largeur de 13 pieds sur une longueur de 13 pieds (figure 3.7). Les secteurs du carré A et carré B ont été les premiers à être mis en place au début du XXe siècle.

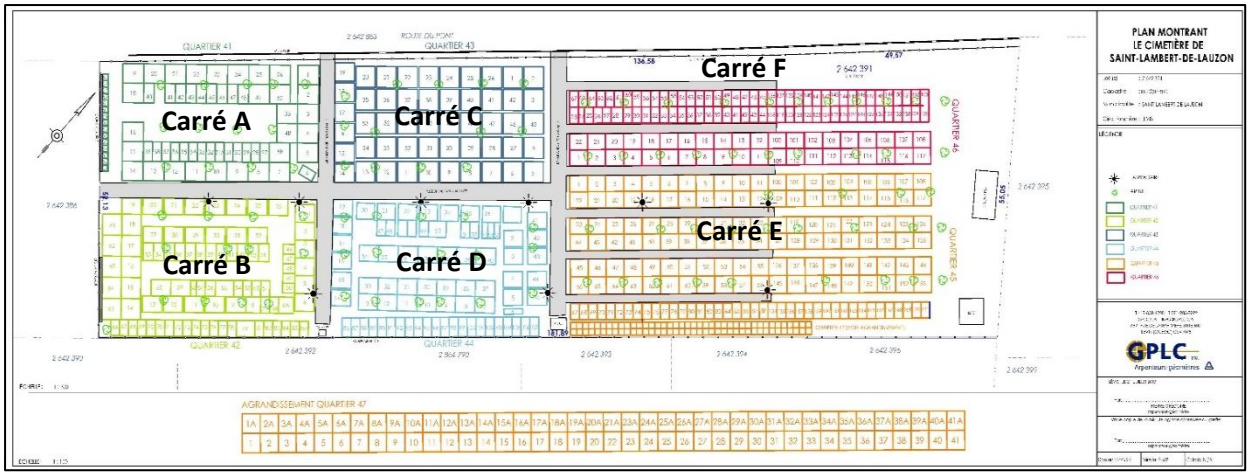

Figure 3.7. Plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon daté de 2017 avec les références à leurs anciens noms de secteurs (carrés A-B-C-D-E-F) indiqués sur les plans d'archives de 1910 (Source : Mont-Marie corporation des cimetières 2017)

Selon le règlement №2 du cimetière, les lots familiaux doivent être entourés d'un passage de 18 pouces (0,46 m) lorsque le terrain le permet (Délibérations 1893-1946 : 156). De plus, le plan du cimetière illustre deux espaces supplémentaires entre la rue et les lots familiaux (figure 3.8).

Deux lots sont indiqués comme étant aménagés dans cet espace supplémentaire près du carré B (partie supérieure droite de la figure 3.8) et leurs dimensions sont de 6 pieds (1,83 m) sur 10 pieds (3 m). Il est ainsi possible d'avancer que cet espace libre mesure approximativement dix pieds de largeur. Puisque le plan semble à l'échelle, la bande située entre cet espace de 10 pieds et les lots familiaux semble mesurer exactement la moitié. De ce fait, cette bande intermédiaire aurait une largeur d'approximativement 5 pieds (1,52 m). En somme, si l'on additionne toutes ces mesures du plan de 1910 (figure 3.12); la distance illustrée entre les pierres tombales des lots familiaux (située au sud du lot) et la rue du Pont est d'approximativement 28 pieds (8,53 m). Pour sa part, la distance calculée en 2023 entre la tombe et la rue est de 21,28 pieds (6,24 m). Il est à noter qu'aujourd'hui, la rue du Pont ne semble pas parfaitement parallèle avec les lots familiaux du cimetière, contrairement au plan de 1910. En effet, l'amplitude de la rue du Pont a évolué au fil des décennies suivantes.

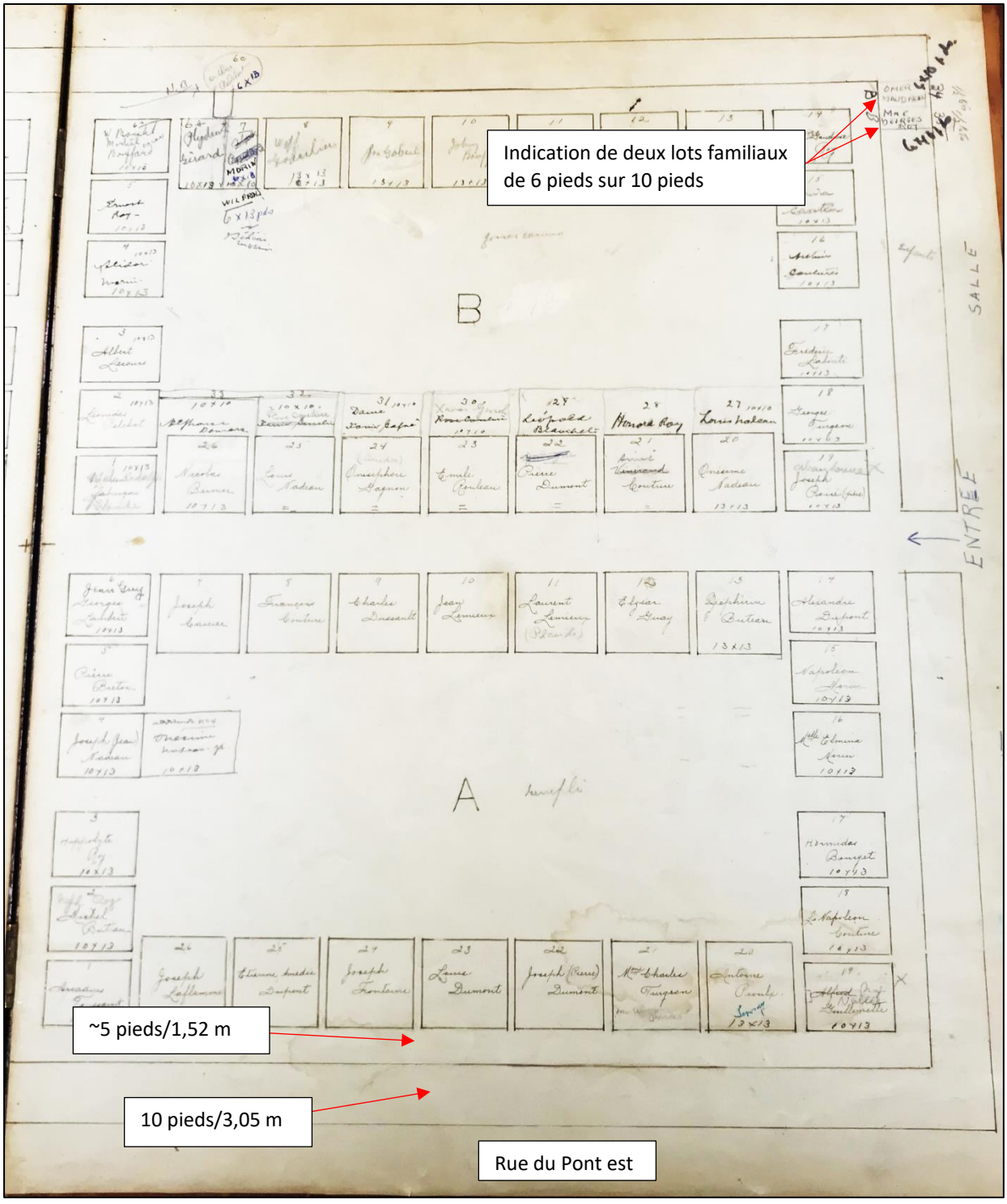

Figure 3.8. Portion du plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon de 1910. Les espaces qui entourent les lots n'ont pas d'indications de mesure dans ce secteur, mais on peut les déduire avec les règlements et du fait que le plan est à l'échelle (Archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, plan du cimetière 1910, carrés A-B)

Une entente datée du 15 septembre 1953 entre la Fabrique de la paroisse de Saint-Lambert, compté de Lévis, décrit le don d'une lisière de cinq pieds et demi de largeur entre la rue du Pont et le cimetière de

Saint-Lambert-de-Lauzon. Cette entente est enregistrée officiellement le 12 septembre 1955 au numéro 111 836 dans le registre foncier. Il est mentionné que cette lisière devrait « servir à l'élargissement du chemin public ». Sur la photographie aérienne de 1958, on constate que la rue du Pont est plus large à cet endroit que dans sa continuité à l'est (figure 3.9).

Figure 3.9. Le pavement de la rue du Pont semble élargi tout au long du terrain du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, puis se rétrécit dans sa portion plus à l'est (Photographie aérienne, Géoindex, Ulaval, R1039-022, 1958)

La définition des photographies aériennes des années suivantes (datées de 1979 et 1985) n'est pas assez nette pour définir la largeur de la rue. Cependant, il semble qu'à partir de l'image satellite datée de 2003 (figure 3.10), il n'y a plus la variation aussi marquée qu'en 1958 dans la largeur de la rue. L'hypothèse retenue est qu'il y aurait eu des travaux de réaménagement de cette lisière entre 1958 et 2003, où elle aurait été en grande partie recouverte d'un terrassement gazonné et d'une clôture. Un élément indicateur de cette hypothèse est le plan de 1993 où il est possible de noter la distance entre la maison située sur le lot 2 642 395 et la rue du Pont est de 7,74 m (Greffe MTMD, inscription 111 836). Cette distance coïncide exactement à la distance actuelle entre l'extrémité de la rue et l'habitation (figure 3.11). De plus, les données d'arpentage semblent confirmer que la lisière de 5,5 pieds se situe aujourd'hui en très grande partie sur l'aménagement gazonné (planche 7).

Selon les données recueillies, les pierres tombales ne semblent pas avoir été déplacées lors des travaux de 1955. Cela pourrait découler du fait qu'elles auraient été assez éloignées de la rue pour ne pas nuire au déplacement de la clôture de l'époque et aux autres aménagements.

Figure 3.10. Photographie satellite datée de 2003 du cimetière Saint-Lambert-de-Lauzon et de la rue du Pont est (Google Earth Pro 2003)

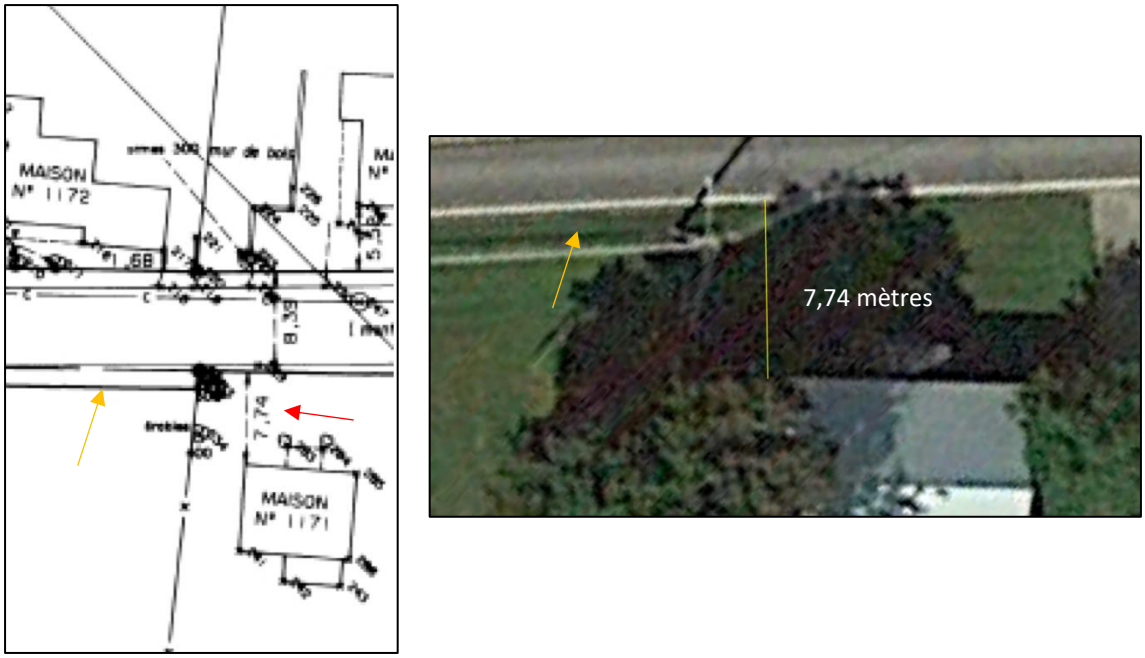

Figure 3.11. À gauche : Plan cadastral de 1993 qui illustre la lisière de 5,5 pieds acquise en 1955 (flèche orange) et la mesure de la maison jusqu'à la rue de l'époque (1955) (flèche rouge) (Greffe MTMD, 622-91-DL-148-01, 1993-02-04/1955-09-12). À droite : Image satellite de 2015 qui démontre la distance de la maison à la rue du Pont ainsi que la lisière de 5,5 pieds maintenant gazonnée avec clôture et poteau électrique (flèche orange) (Google Earth Pro 2015)

Planche 7. Superposition du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon avec la bande acquise en 1955 de 5,5 pieds

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
ESRI satellite imagery

0 10 20 30 40 50 m

Bande acquise en 1955 (5,5')

Lots familiaux (cimetière)

Artefact Urbain

3.3.3. Nouveau cimetière et exhumations

Le troisième et dernier élément à éclaircir pour valider l'estimation du nombre de sépultures potentiel est l'historique de l'exhumation du premier cimetière et leur possible transfert dans le nouveau cimetière. Au début du XXe siècle, les autorités religieuses constatent que le premier cimetière n'est plus adéquat et qu'un nouveau cimetière est de mise. Ils débutent les démarches pour l'ouverture d'un nouveau cimetière en demandant tout d'abord les autorisations à Archevêché de Québec en janvier 1905. Puis, ils font faire une inspection du nouveau site proposé par un inspecteur du conseil d'hygiène en mai 1905 (Conseil d'hygiène 1905). Ils devront attendre à septembre 1909 pour finalement avoir l'approbation de l'archevêque et les premières inhumations y auront lieu en 1910.

Le prêtre inscrit que du 3 octobre au 7 novembre 1910 : « nous avons procédé à l'exhumation des corps déposés dans l'ancien cimetière, partie ouest, sur une largeur d'environ soixante pieds sur la profondeur du dit cimetière, allant vers le nord. Lesdits corps exhumés ont été inhumés de nouveau dans les lots de famille du nouveau cimetière, quelques-uns dans des fosses séparées et ceux non réclamés dans une fosse commune près de l'endroit réservé aux enfants morts sans baptême. Lesdites exhumations ont été autorisées par Mg l'archevêque de Québec le dix-huit août 1910 et par l'honorable Albert Malouin, l'un des juges de la Cour supérieure, district de Québec, le vingt-sept septembre de la même année. » – Étienne Cloutier, prêtre

« En octobre 1911, nous avons procédé à l'exhumation de tous les corps de l'ancien cimetière, près de l'église, partie est. Lesdits corps ont été de nouveau inhumés dans la fosse commune ouverte l'année dernière dans le nouveau cimetière. Nous avons usé des permissions données l'année précédente, lesquelles prévoyaient à l'exhumation complète du cimetière. Fait à Saint-Lambert le quatorzième jour d'octobre 1911. » - Étienne Cloutier, prêtre (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 64)

Sur le plan du cimetière de 1910, on retrouve les indications de « fosses communes » et « enfants » dans le carré B, maintenant nommé le quartier 42 (figure 3.12).

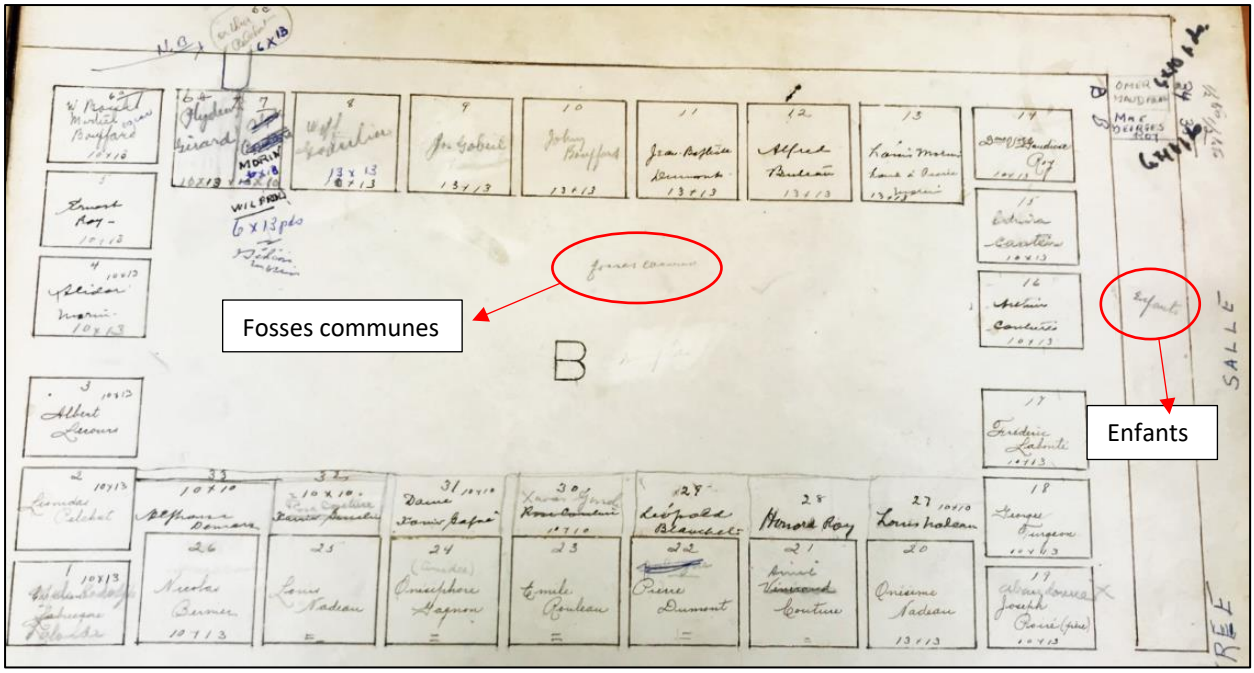

Figure 3.12. Portion du plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon de 1910, carré B. Les indications de « fosses communes » et « enfants » font référence aux sépultures exhumées non réclamées et l'endroit où se retrouve les enfants morts sans baptême (Archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon 1910)

Enfin, certains corps auraient été déplacés dans le sous-sol de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon se trouve une tombe avec une plaque indiquée : « Ici reposent les ossements recueillis lors de l'exhumation des corps du 1er cimetière en 1910 » (figure 3.13). Aucun document ne permet toutefois de corroborer que des inhumations ont été faites à cet endroit en lien avec les exhumations de 1910 et 1911.

Figure 3.13. Photographie du monument qui se retrouve dans le sous-sol de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon. La plaque suggère que des ossements du premier cimetière se trouvent sous la structure de béton et de pierre (Artefact urbain, photographie prise en novembre 2023)

Malgré toutes les indications de déplacement des sépultures du premier cimetière, la découverte de corps lors des travaux de 1959-1960 démontre que ce n'est pas l'entièreté des corps qui ont été exhumés, contrairement à ce qui a été écrit par le prêtre. Selon les registres paroissiaux, 1715 inhumations auraient été pratiquées dans le premier cimetière. Il s'agit d'une tâche colossale pour la courte période de temps mentionné, le nombre de personnes disponibles à creuser et les équipements utilisés à l'époque. Cette situation est d'ailleurs récurrente un peu partout dans la province. À cet effet, plusieurs mentions d'une exhumation complète d'un cimetière ont été répertoriées par le passé, mais des fouilles archéologiques ont permis de démontrer que la majorité des sépultures étaient pourtant toujours en place. Par exemple, ce fut le cas pour l'ancien cimetière à Saint-Basile (Artefact urbain 2022), à Montréal (Arkéos 2005), à Terrebonne et à Sainte-Marie-de-Beauce (Ethnoscop 2001 ; 2006).

3.4. Résultats

Le plan du cimetière daté de 1910 fourni par la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon et celui de la corporation de cimetières Mont-Marie permettent de confirmer l'emplacement des lots funéraires du cimetière lors de son ouverture en 1910-1911 jusqu'en 2023. Avec ces informations, il est possible d'évaluer si la bande de 5,5 pieds acquise en 1955 ainsi que la bande de 2 mètres d'acquisition projetée empiètent sur les lots familiaux du cimetière. Afin de vérifier les distances, le lot cadastral 2 642 863 a été superposé au plan arpenté de la corporation de cimetière Mont-Marie (planche 8).

3.4.1. Quartier 41 (A)

Dans le quartier 41 (Carré A) du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, la bande de 5,5 pieds acquise en 1955 n'empiète pas sur les lots familiaux (bande verte sur la planche 8). Le deux mètres d'acquisition projeté n'empiète pas non plus sur les nouveaux lots familiaux à l'extrémité ouest du quartier (lots 51 à 65) qui longent le stationnement. Cependant, la ligne des lots familiaux depuis le numéro 19 à 26 et le numéro 1 se retrouvent partiellement à l'intérieur de la bande de deux mètres d'acquisition. Puisque la bande d'acquisition n'est pas parfaitement parallèle aux lots familiaux, la longueur de chevauchement de la bande de deux mètres varie d'une extrémité à l'autre du quartier (bande rouge sur planche 8). Ainsi, la bande de deux mètres empiète au sud-ouest sur le lot numéro 19 sur une longueur de 1,47 m, puis cet empiétement rétréci au nord-est pour atteindre une longueur de 0,86 m sur le lot numéro 1 (planche 8).

3.4.2. Quartier 43 (C)

Dans le quartier 43 (Carré C) du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, la bande de 5,5 pieds acquise en 1955 n'empiète pas les lots familiaux (bande verte sur planche 8). Cependant, les deux mètres d'acquisition projetés empiètent partiellement sur la ligne des lots familiaux depuis le numéro 19 à 26 et sur les lots numéro 1 et 2. Ainsi, la bande de deux mètres empiète sur le lot numéro 20 au sud-ouest sur une longueur de 0,58 m, puis cet empiétement rétréci au nord-est pour se retrouver sur une longueur de 0,19 m sur le lot numéro 2 (planche 8).

En ce qui concerne le lot familial numéro 19, l'empiétement de la bande de deux mètres est d'une longueur de 1,32 m. La disposition de ce lot varie de son emplacement initialement relaté sur le plan du cimetière de 1910, c'est-à-dire qu'il était aligné avec les lots adjacents (figure 3.14). Il est possible que le lot ait été agrandi plus récemment pour détenir cette forme décalée sur le plan arpenté daté de 2017 (planche 8). En effet, sur le plan de 1910, ce lot est rectangulaire dans des proportions de 13 pieds sur 10 pieds alors que sur le plan des divisions actuelles, il est de forme carrée.

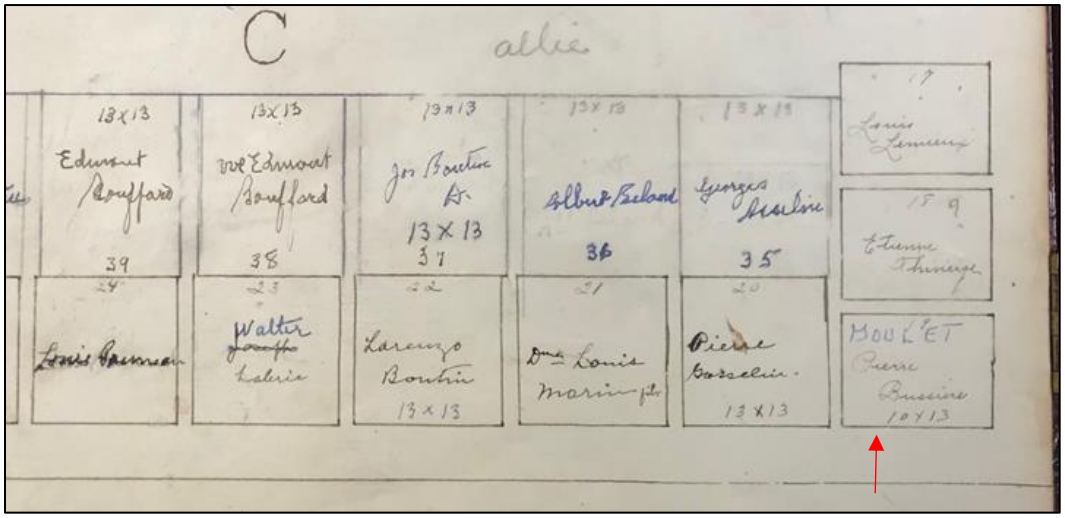

Figure 3.14. Plan du cimetière Saint-Lambert-de-Lauzon, portion du carré C où se retrouve le lot 19 de Pierre Bussière et Eusèbe Goulet. L'ensemble des lots funéraires sont ici enlignés avec le lot 19 (flèche rouge) (Archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, à partir de 1910).

3.2.3. Quartier 46 (F)

Dans le quartier 46 (carré F) du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, la bande de 5,5 pieds acquise en 1955 n'empiète pas sur les lots familiaux (bande verte sur planche 8). La bande de deux mètres d'acquisition projetée n'empiète pas non plus sur la ligne des lots familiaux depuis le numéro 67 à 153. Ainsi, il y a une longueur moyenne de 4,51 m entre la limite est, la bande de deux mètres et l'emplacement des lots familiaux dans ce secteur (planche 8). Cette distance est légèrement plus courte dans la partie sud-ouest, mais s'accentue vers le nord-est du cimetière.

Quartier 41(A)

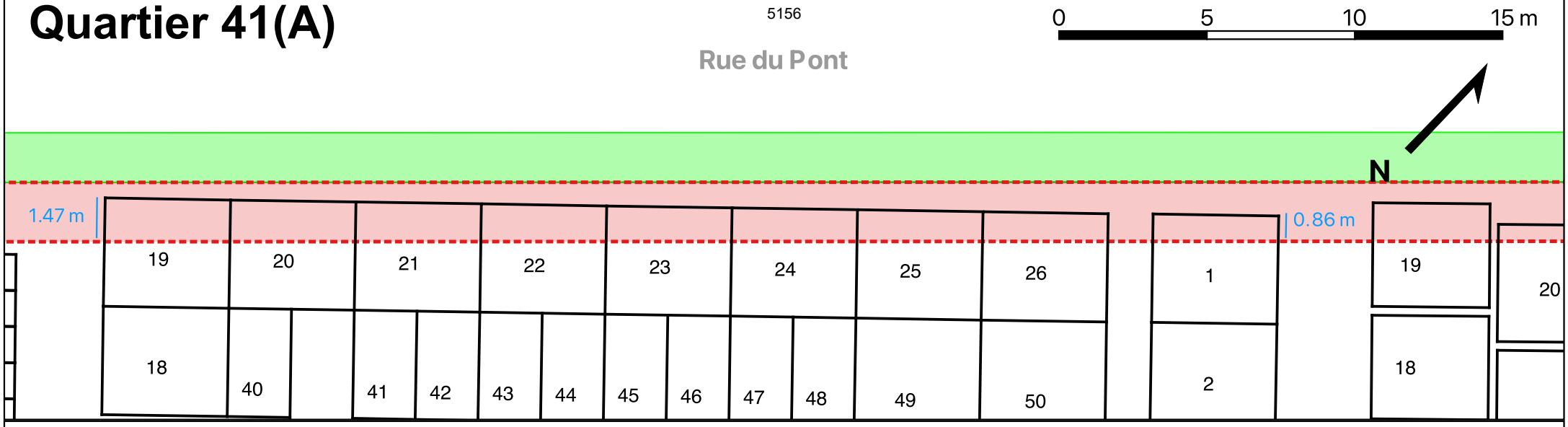

Quartier 43(C)

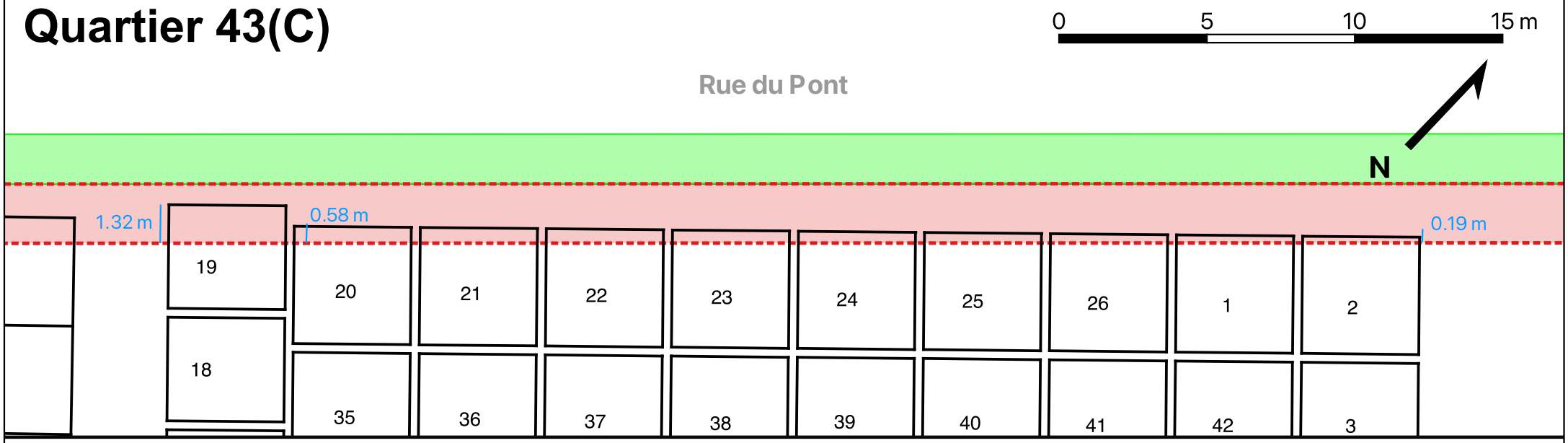

Quartier 46(F)

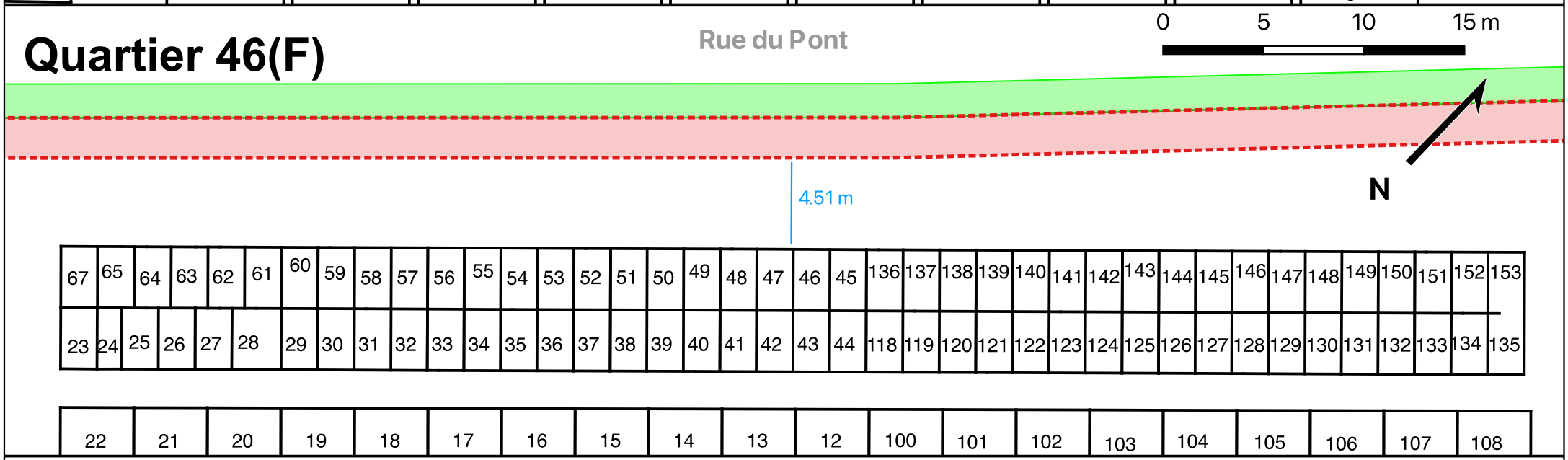

Planche 8. Section des quartiers 41(A), 43(C) & 46(F) du plan de cadastre du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon en lien avec l'acquisition projetée de 2 mètres

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
ESRI satellite imagery

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Bande acquise en 1955 (5,5')
Lots familiaux (cimetière)
Acquisition projetée (2 m)

Artefact Urbain

3.5. Estimation du nombre de sépultures

3.5.1. Bande de 1,68 m (5,5 pieds) acquise en 1955

Il y a un très faible potentiel de découverte de sépultures dans la première bande de 1,68 m acquise en 1955. Cette bande faisait partie du cimetière jusqu'à son acquisition en 1955, mais selon les superpositions réalisées et les données historiques (planches 7 et 8) elle n'aurait pas contenu de lots familiaux. Par la suite, la fonction de cette bande aurait changé à plusieurs reprises (aire de circulation, pavement, aire gazonnée, présence de poteaux électriques, etc.). Par contre, il n'y a aucune indication de la présence de sépultures depuis l'acquisition de 1955.

3.5.2. Bande de 2 mètres du projet projeté

Le nombre de sépultures présentes dans la bande de deux mètres d'acquisition prévue est évalué en fonction du nombre de lots funéraires présents qu'elle traverse ainsi que le nombre minimal de personnes identifiées comme étant inhumées dans ces lots. Les données utilisées sous « registre ancien » proviennent des archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, c'est-à-dire le plan du cimetière élaboré à partir de 1910 et le registre nommé 1910-Lots du Cimetière. Les données utilisées sous « registre moderne » proviennent de la liste des inhumations fournie par Mont-Marie, corporation de cimetières en date du 24 novembre 2023. L'estimation du nombre de sépultures pour l'ancien registre provient du nombre de noms indiqué par lot, tandis que le nombre de corps du registre moderne provient de la liste des inhumations de corps. De ce fait, le sous-total estimé fait abstraction des doublons ainsi que des entrées avec la mention « dépôt de cendres ».

Il est important de noter que seuls les quartiers 41 (A) et 43 (C) présentent une probabilité de mettre au jour des sépultures en place. En effet, la portion sud-ouest de cette bande, située sur le lot 2 642 386 et représentant un stationnement asphalté, n'a jamais eu la fonction de cimetière. Seules des inhumations non conventionnelles sont toujours possibles à proximité du cimetière et de l'église. Pour sa part, la distance entre les lots funéraires du quartier 46 (F) et la rue du Pont est trop grande pour que la bande permette de renfermer des sépultures. Enfin, l'extrémité nord-est de la bande de 2 mètres est également exempte de sépultures, car cette portion du terrain n'a toujours pas été utilisée jusqu'à maintenant.

Ainsi, le quartier 41 (A) présente dix lots funéraires en bordure de la rue du Pont est.

Tableau 3.1. Estimations des sépultures présentes dans le quartier 41 (A) dans la zone d'intérêt

Numéro du lot	Registre ancien Nom(s) associés	Estimation du nb de sépultures	Registre moderne Nom(s) associés et année de décès	Nombre de corps	Sous-Total estimé
1	Arcadius Toussaint; Marie Pouliot	2	Eugène Bélanger (1977); Alexandre Bélanger (2004); Mary Drapeau (2009);	2	4
19	Alfred Guillemette; Napoléon Vallée	2	Napoléon Vallée (1969) *doublon*; Marie-Thècle Turgeon (1997)	2	3
20	Antoine Proulx; Célestine Proulx; V. P. Proulx;	6	Arsene Lemay (1980) *doublon*; Élisabeth Belanger (1987) *doublon*;	4	7

	A. Lemay; Elisabeth Belanger Elisabeth Lemay		Christopher Fillion (2002); Elisabeth Lemay (2011) *doublon;* Florian Fillion (2018)		
21	Mme Charles Turgeon; Alexis Parent	2	Charles Turgeon (1914); Maurice Richard Turgeon (1955); Lionel Turgeon (1987); Simone Carrier (2014); Roger Turgeon (2023)	1	3
22	Joseph (Pierre) Dumont; Rolande; Raymonde; Benoit; Armande; Charles; Guy(?)	7	Rolande Dumont (1922) *doublon*; Raymonde Dumont (1922) *doublon*; Benoit Dumont (1931) *doublon*; Joseph-Charles Dumont (1937) *doublon*; Joseph P. Dumont (1943) *doublon;* Hermance Dumont (1943); Marianne Cote (1978); Yvonne Lapointe (1999); Roger Dumont (2005); Serge Dumont (2011)	7	9
23	Louis Dumont; Nom illisible	2	Richard Roy (1951); Hermogène Roy (1951); Rejeanne Roy (1951); Delina Larose (1955); Armand Dumont (1957); Louis Dumont (1962) *doublon*; Leopold Dumont (1986); Paul-Henri Bussières (2012); Germaine Dumont (2018); Rose-Alma Dumont (2018)	7	7
24	Joseph Fontaine; Conrad Fontaine	2	Benoit Fontaine (1933); Fedona Garon (1960); Joseph Fontaine (1961) *doublon*; Rose-Blanche Fontaine (1972); Louis Fontaine (1974); Roland Fontaine (1991); Alfred Piche (1993); Jeannette Fontaine (1994)	8	9
25	Etienne Dupont; Amédée Dupont	2	Étienne Dupont (1938) *doublon*; Amédée Dupont (1940) *doublon*; Camille Dubord (1946)	3	3

26	Joseph Laflamme; Paul Laflamme	2	Marie-Louise Lemieux (1934); Joseph Laflamme (1948) *doublon;* Geatan Pelchat (1954); Aldea Cadorette (1969); Louis Laflamme (1989); Paul Laflamme (1990) *doublon*; Marie-Reine Buteau (1995)	7	7
65	-	-	Jean-Marie Riverain (2010)	0	0
Sous-Total		27		41	52

Le quartier 43 (C) présente dix lots funéraires en bordure de la rue du Pont est.

Tableau 3.1. Estimations des sépultures présentes dans le quartier 43 (C) dans la zone d'intérêt

Numéro du lot	Registre ancien Nom(s) associés	Estimation du nb de sépultures	Registre moderne Nom(s) associés et année de décès	Nombre de corps	Sous-Total estimé
1	Bisson	1	Leo Bisson (1955); Michel Bisson (1971); Denis Bisson (1971); Germaine Boutin (1981); Raymond Bisson (2011); Gaëtan Bisson (2013); Yolande Bisson (2019); Manuel Laplante (2022);	4	4
2	Nom illisible; Oscar Bourget; Jos Gosselin; Charles P.; P. Lemieux	5	Alexis Blanchet (1978); Carmen Lavertu (2019)	2	7
19	Pierre Bussière; Eusebe Goulet;	2	Eusebe Goulet (1971) *doublon*; Marie Bussières (1980); Claude Goulet (1988); Jacques Savard (1995); Gaston Goulet (2010); Rachel Goulet (2012); Yvonne Goulet (2013); Noella Goulet (2019)	7	9
20	Pierre Gosselin Louis Gosselin Adjutor Gosselin	3	Louis Gosselin (1890(?)) *doublon*; Marie Bourget (1890(?)); Fernand Gosselin (1949);	5	6

			Adjutor Gosselin (1966) *doublon*; Philippe Gosselin (2001); Imelda Paré (2004); Roger Gosselin (2016)		
21	Dame Louis Morin; Nom illisible	2	Louis Morin (1946); Louise Descoteaux (1947) *doublon*; Rose-Anna Boutin (1976);	3	3
22	Lorenzo Boutin; Nom illisible	2	Joseph Boutin (1947); Florida Lemieux (1959); Alphonsine Boutin (1960); Bertha Fortier (1965)	4	5
23	Joseph Labrie; Gérard Labrie	2	Joseph Labrie (1951) *doublon*; Anaise Gagnon (1959); Roland Labrie (1985); Gérard Labrie (1998) *doublon*; Marc-André Labrie (bébé) (2002); Michelle Fillion (2004)	5	5
24	Louis Pruneau	1	Louis Pruneau (1956) *doublon;* Delima Leclerc (1965); Martin Vaillancourt (1968); Rosilda Boutin (1976); Ovila Vaillancourt (1982); Rita Vaillancourt (2002)	5	5
25	Léonidas Roy	1	Pierre Bonneau (1952); Marie-Louise Pelchat (1955); Marie-Jeanne Bonneau (1956); Gaetane Roy (1961); Lucie Roy (1961); Laureat Goulet (1966); Leonidas Roy (1969) *doublon*; Albert Roy (1992); Jeanne-D'Arc Genest (2016)	8	8
26	Arthur Couet; Madeleine Couet;	2	Arthur Couet (1954) *doublon*; Octavie Beaudoin (1962); Alphonse Couet (1966); Marie-Anna Couet (1968); Camille Couet (1975); Madeleine Couet (1975) *doublon*	6	6
Sous-Total		21		49	58

Total estimé (Quartiers 41 et 43)	**110 sépultures**

3.5.3. Estimation du nombre de sépultures possible dans la bande de 2 mètres

Il est important de noter que cette estimation ne prend pas en compte les décès qui n'ont pas été répertoriés dans les deux registres disponibles ce qui pourrait augmenter ce nombre. D'autre part, cette estimation ne prend pas en compte la disposition des corps dans l'espace du lot de 13 pieds de largeur sur 13 pieds de longueur. Une disposition au plus près de la pierre tombale pourrait réduire le nombre estimé.

Selon l'archéologue Vanessa Oliver-Lloyd dans son ouvrage Le patrimoine archéologique des cimetières euroquébécois (2008), il y aurait deux hypothèses de disposition des corps dans les lots familiaux. La première consiste en une orientation est-ouest reliée à la course du soleil et au jugement dernier. Les morts se trouvaient la tête à l'ouest pour qu'à leur réveil le matin du jugement dernier, ils se lèvent en regardant vers Dieu. Cependant, Vanessa Oliver-Lloyd constate qu'un deuxième type de disposition prédomine. L'emplacement par rapport au lieu de culte est souvent mis en priorité aux points cardinaux avec les pieds dirigés vers l'église. L'idée étant que lorsqu'ils se relèveront lors des derniers jours, ils iront vers l'église (figure 3.15).

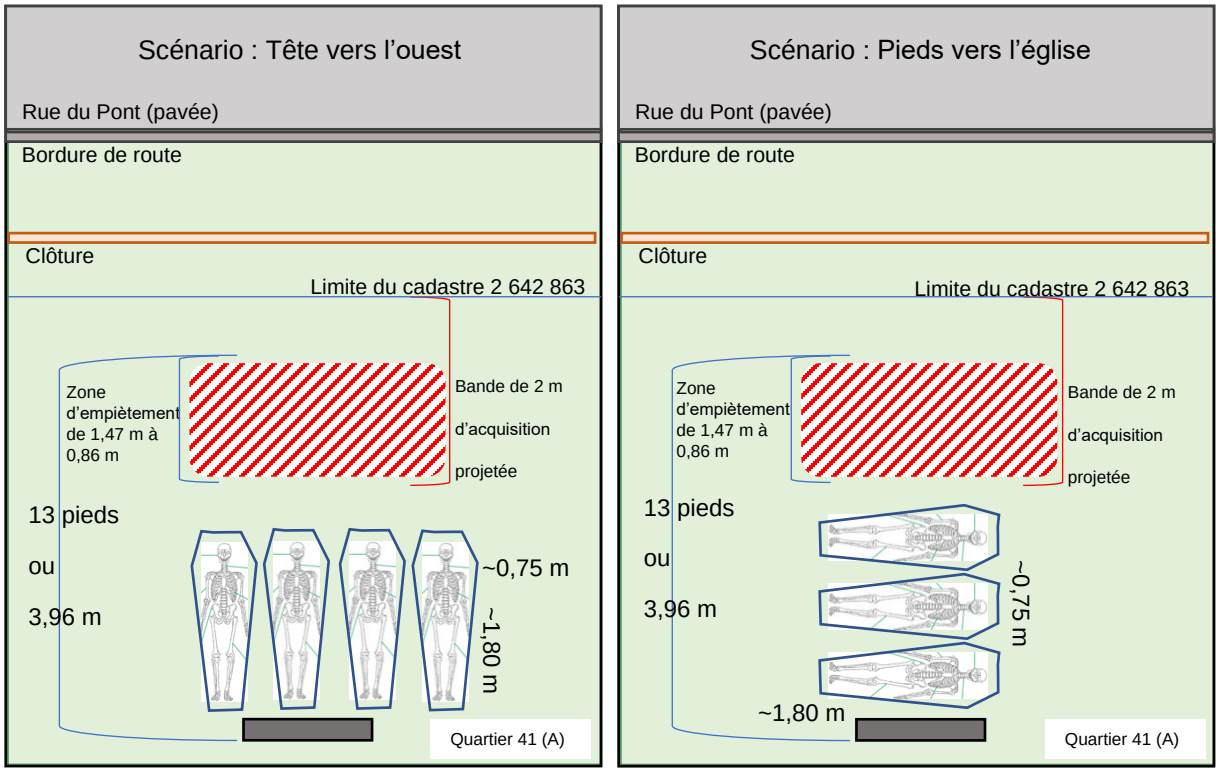

Figure 3.15. Croquis (non à l'échelle) de deux hypothèses de dispositions des corps dans les lots d'inhumation du Quartier 41 (A). Une moyenne de 0,75 m de largeur de cercueil aux épaules et une longueur de 1,80 m a été utilisée. Gauche : tête située vers l'ouest. Droite : pieds situés vers l'église

Une autre possibilité est qu'ils ont été disposés avec les pieds face à la rue du Pont pour s'agencer avec la configuration esthétique du cimetière. Dans ce cas, l'estimation du nombre de sépultures sera identique au cas de figure présenté sur le croquis de gauche de la figure 3.15.

3.5.3.1. Scénario : tête vers l'ouest

Avec des mesures de cercueil approximatives et en ne tenant pas en compte la variable de verticalité, il est possible d'avoir un scénario où cinq corps peuvent être mis un à côté des autres près de la pierre tombale dans un lot de 13 pieds de largeur (3,96 m) (figure 3.15, croquis de gauche).

Dans cette situation, pour le Quartier 41 (A) il est possible qu'il n'y ait pas de chevauchement de sépultures avec la zone de deux mètres d'acquisition projetée pour 5 lots familiaux sur dix, lesquels contiennent cinq corps ou moins. Il serait également possible d'avancer que les cinq premiers corps des autres lots pourraient ne pas être touchés par les travaux s'ils ont bel et bien été disposés de cette façon. Ainsi le minimum de sépultures pour le Quartier 41 (A) selon cette hypothèse est de 14 individus.

Pour le Quartier 43 (C), il est possible qu'il n'y ait pas de chevauchement de sépultures avec la zone de deux mètres d'acquisition projetée pour 5 lots familiaux sur dix, lesquels contiennent cinq corps ou moins. Il serait également possible d'avancer que les cinq premiers corps des autres lots pourraient ne pas être touchés par les travaux s'ils ont bel et bien été disposés de cette façon. Ainsi le minimum de sépultures pour le Quartier 43 (C) selon cette hypothèse est de 11 individus.

Le total minimum estimé selon l'hypothèse de disposition des têtes vers l'ouest pour l'ensemble de la bande de deux mètres projetée est de **25 individus** considérant :

a) que pour chacun des lots, les cinq premiers corps sont enlignés perpendiculaires à la rue;

b) qu'ils ont une largeur de cercueil estimé à 1,80 m de longueur sur 0,75 m de largeur;

c) qu'ils ont été disposés pour couvrir l'entièreté du 13 pieds de largeur du lot familial;

d) qu'ils sont au plus près de la pierre tombale, si c'est le cas.

3.5.3.2. Scénario : pieds vers l'église

En ce qui concerne la seconde option, où les pieds sont dirigés vers l'église, il est possible d'avoir trois à quatre corps disposés côte à côte sans toucher les deux mètres d'acquisition projetée (figure 3.15, croquis de droite).

Pour le Quartier 41 (A), il est possible qu'il n'y ait pas de chevauchement de sépultures avec la zone de deux mètres d'acquisition projetée pour quatre lots sur dix. Il serait également possible d'avancer que les trois premiers corps des lots 20-22-23 et les quatre premiers corps des lots 24 et 26 pourraient ne pas être touchés par les travaux s'ils ont bel et bien été disposés de cette façon. Ainsi le minimum de sépultures pour le Quartier 41 (A) selon cette hypothèse est de 22 individus.

Pour le Quartier 43 (C), il est possible qu'il n'y ait pas de chevauchement de sépultures avec la zone de deux mètres d'acquisition projetée pour deux lots sur dix. Il serait également possible d'avancer que les trois premiers corps du lot 19 et les quatre premiers corps des lots 2-20-22-23-24-25-26 pourraient ne pas être touchés par les travaux s'ils ont bel et bien été disposés de cette façon. Ainsi le minimum de sépultures pour le Quartier 43 (C) selon cette hypothèse est de 20 individus.

Une estimation au plus bas selon le scénario d'une inhumation les pieds vers l'église pourrait être un total de **42 sépultures** en considérant :

a) que pour chacun des lots familiaux, les trois à quatre premiers corps sont enlignés presque parallèles à la rue;

b) qu'ils ont une largeur de cercueil estimé à 1,80 m de longueur sur 0,75 m de largeur;

c) qu'ils ont été disposés au plus près de la pierre tombale.

Il est possible que ces nombres soient plus bas si des sépultures ont été déposées une par-dessus les autres, toujours au plus près de la pierre tombale et le plus éloigné possible de la rue. Cependant, aucune donnée dans les archives consultées ne permet d'avancer cette hypothèse.[6]

[6] À la suite de discussion entre le MTMD et la corporation du cimetière Mont-Marie à l'hiver 2024, il a été mentionné que pour les inhumations actuelles, la pratique est de conserver une zone sans inhumation de 4 pieds devant le monument funéraire afin d'éviter qu'il ne se renverse lors des excavations. Ainsi, si l'on considère qu'une sépulture nécessite une excavation de 6 pieds de long, les sépultures des lots de 10 pieds vont se retrouver à la limite de ceux-ci. De ce fait, une autre sépulture pourrait donc possiblement être positionnée perpendiculairement aux premières sépultures pour un lot de 13 pieds.

3.6. Conclusion

L'objectif de cette recherche en archives consiste à produire une estimation au plus près du potentiel de découverte de sépultures qui seraient présentes dans la bande de 1,68 m (5,5 pieds) acquise en 1955 le long de la rue du Pont est, puis, dans un second temps, dans une bande supplémentaire de deux mètres sur le lot cadastral 2 642 391. Les informations historiques fournies par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), les informations supplémentaires disponibles dans les réseaux d'archives en ligne en plus des informations en provenance des archives de l'Archidiocèse de Québec et de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon ont été regroupées et analysées dans ce rapport.

Ainsi, il est possible de conclure que la probabilité de découvrir des sépultures dans la première bande de 1,68 m (5,5 pieds), acquise en 1955, est très faible. Cette zone faisait partie du cimetière avant son acquisition en 1955, mais aucune mention de sépultures n'est indiquée pour ce secteur. Les changements de vocations durant les années subséquentes n'incluent pas une fonction d'inhumation d'individus. Cependant, une vérification sur le terrain devrait être réalisée par un arpenteur pour confirmer cette affirmation pour valider hors de tout doute.

Le potentiel de découverte de sépultures sur le lot 2 642 386 est également très faible, car ce terrain n'a jamais eu la fonction de cimetière. Cependant, des inhumations non conventionnelles demeurent possibles à proximité du cimetière et de l'église pour les individus exclus de la communauté religieuse (ex. hérétiques, suicidés, les gens de mauvaises mœurs, etc.). Le quartier 46 (F) ainsi que l'extrémité est de la bande de 2 mètres présentent également un potentiel très faible de mise au jour de sépultures. En effet, il y a une longueur moyenne de 4,51 m entre la limite est, la bande de deux mètres et l'emplacement des lots familiaux (numéro 67 à 153) dans ce secteur.

L'élément déterminant à retenir de cette recherche est qu'il est plus que probable que des sépultures soient découvertes dans la bande de 2 mètres le long du lot cadastral 2 642 391 pour les **quartiers 41 (A)** et 43 (C) du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon. Dans le quartier 41 (A) la ligne des lots familiaux depuis le numéro 19 à 26 et le numéro 1 se retrouvent partiellement à l'intérieur de la bande de deux mètres d'acquisition. Ainsi, la bande de deux mètres empiète au sud-ouest sur le lot numéro 19 sur une longueur de 1,47 m, puis cet empiétement rétréci au nord-est pour atteindre une longueur de 0,86 m sur le lot numéro 1. À l'inverse, la section sans inhumation dans la bande de 2 m dans ce secteur est évaluée à 0,53 m de longueur au sud-est jusqu'à 1,14 m au nord-est. Dans le **quartier 43 (C)** la ligne des lots familiaux depuis le numéro 19 à 26 et sur les lots numéro 1 et 2 se retrouve également à l'intérieur de la bande de 2 mètres. Ainsi, la bande de deux mètres empiète sur le lot numéro 20 au sud-ouest sur une longueur de 0,58 m, puis cet empiétement rétréci au nord-est pour se retrouver sur une longueur de 0,19 m sur le lot numéro 2. À l'inverse, la section sans inhumation dans la bande de 2 mètres dans ce secteur est donc évaluée à 1,42 m de longueur au sud-ouest jusqu'à 1,81 m au nord-est.

Le lot familial numéro 19 dans le quartier 43 (C) a la particularité d'être plus avancé vers la rue du Pont que le reste des lots adjacents. L'empiétement de la bande de deux mètres pour ce lot est présent sur une longueur de 1,32 m. Cette particularité s'explique par une probable modification moderne de la largeur du lot familial initial relaté sur le plan du cimetière de 1910. Les sépultures présentent dans ce secteur sont donc probablement plus récentes.

Pour l'ensemble des quartiers 41 (A) et 43 (C) et particulièrement pour le lot 19 du quartier 43 (C), il serait nécessaire d'entreprendre des démarches afin de déterminer l'emplacement exact des sépultures. Le nombre estimé de sépultures varie entre 25, en considérant la disposition la plus favorable et le plus éloigné possible de la rue, et 110 sépultures, ce qui représente le nombre total de corps recensés pour les lots touchés.

Il est également important de mentionner que des sépultures inhumées dans le premier cimetière de la ville sont très possiblement toujours en place sous la portion ouest de la rue du Pont (portion ouest), ainsi que sous le stationnement de l'église.

3.6.1. Recommandations

Si des travaux d'excavations devaient avoir lieu dans la bande de 2 mètres d'acquisition projetée, il est recommandé :

1) De faire un sondage géophysique à l'aide d'un géoradar afin de localiser les sépultures de manière non intrusive.

2) De procéder à un inventaire mécanique préliminaire afin de confirmer la disposition des corps et la limite exacte des lots du cimetière actuel le long de la rue du Pont.

3) De contacter un thanatologue afin de respecter les procédures d'exhumation d'un cimetière actif en collaboration avec un archéologue. Ce qui inclut inévitablement le contact avec les familles compte tenu des datations très récentes de certaines sépultures (la plus récente est datée de décembre 2018).

4) Advenant que des déplacements de sépultures soient entrepris, procéder à des fouilles archéologiques en collaboration avec le thanatologue pour s'assurer d'identifier et prendre les données archéologiques pour les sépultures plus anciennes. Particulièrement celles dont le cercueil ne pourrait pas être déplacé sans perturber la sépulture. La présence d'une personne formée en tant que bioarchéologue est également indispensable pour ce type de projet.

4. Analyse en laboratoire : Bombes de mortier découvertes dans la rivière Rimouski

4.1. Introduction

Le mandat consistait à rassembler l'information relative à deux bombes de mortier (nommés VAC025 et VAC026) découvert dans la rivière Rimouski, dans la région du Bas-Saint-Laurent au mois d'août 2023. Découverts lors de la réfection du pont (Structure P-0674) de la route 132, ces boulets ont d'abord été récupérés par la Sûreté du Québec, puis par les Forces armées canadiennes afin de s'assurer du désarmement de ces derniers. Comme la découverte a été faite sans contexte archéologique, l'objectif de ce mandat en laboratoire est d'inventorier et de cataloguer ces deux artéfacts. Le but est d'effectuer une recherche documentaire afin d'identifier leur origine et de les comparer à des exemplaires similaires connus, s'il y a lieu, afin de définir leur valeur de recherche.

4.1.1. Terminologie typologique

Le terme « bombe de mortier » a été choisi pour nommer ces objets pour les raisons suivantes :

- à cause de la forme sphérique et creuse des objets ainsi que la présence d'un goulot;
- le terme « bombe » réfère au caractère explosif de ces objets par l'insertion de poudre noire dans la partie creuse;
- le terme « bombe » est celui qui était utilisé à l'époque pour désigner ces objets;
- le terme « bombe de mortier » fait également référence à la portée de ce type de projectile d'artillerie.

Le terme « projectile d'artillerie explosif » pourrait être une manière plus générique de faire référence à ces objets, tandis que l'utilisation du terme « obus » peut porter à confusion (un obus n'a pas la même portée qu'une bombe et ne peut donc pas être utilisé dans les mêmes contextes). Le terme « boulet de mortier », employé par les Forces armées canadiennes pour l'émission des certificats de démilitarisations, ne sera pas utilisé pour éviter toute confusion quant au caractère explosif des objets.

4.2. Identification en laboratoire selon les données disponibles

Il s'agit de bombes de mortier de 10 pouces d'origine britannique dont la production est associée à la Grande-Bretagne possiblement entre le milieu du XVIIIe siècle et 1854/1855 (figure 4.1). Tout d'abord, leur origine a été déterminée grâce à leurs caractéristiques physiques (voir annexe 3). On observe premièrement la présence de part et d'autre du goulet des restes de deux petits anneaux de suspension surmontant une cavité allongée qui servaient d'éléments de préhension afin de déplacer les projectiles d'artillerie. Ces éléments se distinguent de ceux français par la présence de la cavité et par le fait que les anneaux sont dans un alignement horizontal plutôt que vertical par rapport au goulet (voir les photographies ci-bas). Le deuxième élément notable qui les différencie des bombes françaises de même dimension est le goulet. En effet, les goulets des bombes britanniques se présentent comme étant seulement un trou de forme conique directement percé dans la paroi. Lors de l'utilisation du projectile, une fusée, dans ce cas-ci de bois, est installée dans le goulet pour pouvoir faire exploser la bombe. Malheureusement, il n'y avait aucune trace des fusées en bois et aucun élément dans le goulet pouvant suggérer la présence d'une fusée de métal qui se serait corrodée (figure 4.1).

Les caractéristiques physiques des bombes ont également permis de proposer une datation entre le milieu du XVIIIe siècle et 1854/1855. On note l'absence de filet au niveau du goulet des deux bombes, caractéristique qui devient la norme vers 1854/1855. La présence d'un goulet fileté permettait une meilleure adhérence de la fusée en bois, puis était utilisée pour faciliter l'usage des fusées en métal. Pour ce qui est de la date minimale proposée, il est plutôt difficile de confirmer le moment de production. En effet, bien que McConnell dans son ouvrage de 1989 répertorie plusieurs données quant à l'évolution des dimensions des bombes, boulets creux et obus entre le XVIIIe et le XIXe siècle grâce aux journaux d'officiers britanniques, il n'est pas possible d'y rattacher avec précision les bombes à l'étude. Il semble toujours y avoir au moins une ou deux données qui ne concordent pas. Toutefois, le milieu du XVIIIe siècle est proposé puisque, bien que les données ne soient pas exactement les mêmes que les tableaux de McConnell, on peut tout de même en tirer certaines observations. On note qu'entre 1753 et 1760, l'épaisseur de la fonte de la paroi des projectiles est réduite afin de les rendre plus légers et pour leur permettre de contenir plus de poudre.

En comparant l'épaisseur des parois, on note que celles des bombes recueillies (VAC025 : entre 1,56 et 1,84 pouce; VAC026 : entre 1,52 et 1,81 pouce) ne corresponds pas à celle notée par McConnell (entre 1 et 1,5 pouce) (McConnell 1989 : 310). Ensuite, on note que les projectiles produits jusqu'en 1780 possèdent une paroi de fonte plus épaisse à la base que celle au niveau du goulet. Entre 1780 et le début du XIXe siècle, plusieurs essais sont menés avec des obus possédant une épaisseur de paroi uniforme et c'est en 1801 que l'on abandonne cette différence entre le haut de la paroi et la base (McConnell 1989 : 312). Pour VAC025 et VAC026, il y a une petite différence entre la paroi autour du goulet et celle de la base (1,56 po contre 1,84 po). En observant les tableaux de McConnell, la différence entre l'épaisseur de la paroi des bombes de 10 po est plus marquée (au moins 0,5 po de différence entre le haut et le bas). Il est donc possible que ces bombes aient été produites durant cette période d'essai.

Figure 4.1. En haut à gauche : VAC025. En haut à droite : VAC026. En bas : Exemple de bombe anglaise de 13 pouces ayant une fusée de métal (tiré de L'Anglais 2022 : 98)

4.2.1. Altération et modification postérieure à la fabrication

Pour la bombe VAC025, il est possible d'observer qu'une modification a été réalisée sur l'un des éléments de préhension (figure 4.2). En effet, la base de l'anneau semble avoir été sciée et deux trous ont été percés à l'endroit où devrait se trouver la cavité. Une des hypothèses suggérées pour expliquer cette modification serait que l'anneau s'est peut-être brisé à un moment puis il a été remplacé par un nouveau moyen de

préhension. Selon McConnell, il n'était pas rare que les anneaux des projectiles se brisent. Pour remédier au problème, il était alors possible de les ébarber ou de les faire tourner dans de grands tonneaux de fer pour le transport. En 1856, il est décidé, pour faciliter le transport des projectiles de 10 et 13 po, de percer des louves à l'emplacement des anses en inclinant les axes des trous l'un vers l'autre (remplaçant ainsi l'utilisation des anneaux). Cela permettait alors d'utiliser des crochets de levage (ou crochet de louve) afin de déplacer les projectiles. Il n'est pas possible d'affirmer que cette modification de la bombe VAC025 date de cette période, mais cela suggère une explication quant à la raison de cette modification. Il est seulement possible d'affirmer que cette altération s'est produite après la fabrication de la bombe. Elle pourrait avoir été réalisée quelques jours après la fabrication, mais il pourrait également s'agir d'un événement beaucoup plus récent. Pour sa part, aucune modification n'a été observée sur le projectile VAC026.

Figure 4.2. À gauche : VAC025, vue rapprochée de la modification apportée à l'un des éléments de préhension. En comparaison à droite, vue rapprochée de l'élément de préhension de VAC026

4.3. Hypothèse quant à la présence de ces projectiles à Rimouski

Les bombes de mortier VAC025 et VAC026 ont été découvertes au mois d'août 2023 dans le lit actif de la rivière Rimouski. Elles se trouvaient en bordure d'une semelle de la pile du pont de la route 132, à l'ouest de la seconde pile à partir de la culée est. Étant donné la nature sans contexte archéologique de cette découverte, il est difficile d'expliquer la présence de ces bombes à Rimouski. Il est toutefois possible de proposer des hypothèses de recherche quant à leur origine historique. Il est à noter que ces hypothèses sont à considérer avec précaution et que, pour le moment, aucune d'entre elles ne prévaut. Les hypothèses suivantes ont été proposées par différent(e)s professionnel(le)s.

4.3.1. Hypothèse 1 : Guerre de la Conquête de 1759-1760

Afin d'orienter les recherches en archives, la première hypothèse formulée lie les bombes retrouvées aux attaques de la guerre de la Conquête de 1759 et 1760. Il s'agit d'une hypothèse avancée par Tommy-Simon Pelletier :

> « Après vérification sommaire « dans les documents d'archives et les journaux militaires pour 1759 pour savoir s'il s'est passé quelque chose à Rimouski outre que de voir passer des navires // je n'ai rien trouvé de probant. Il y a toutefois des indices ténus qui peuvent laisser penser que Rimouski, ou minimalement les installations du seigneur près de la rivière ont été attaquées en 1759. D'une part, le coseigneur indique qu'en 1759 "du peu de meubles et de fruits sauvés des terres". D'autre part, on relate dans la littérature orale ancienne qu'une frégate aurait envoyé 2 escouades en chaloupe pour inspecter le secteur, une va sur l'île Saint Barnabé (poste de vigie français) et une seconde va sur la terre ferme. Ce second groupe aurait toutefois fait face à un tireur embusqué et l'officier britannique tué. On n'en sait toutefois pas plus. Une escalade de la violence aurait ainsi été probable et pourrait avoir engendré une attaque du chef-lieu. » (Tommy-Simon Pelletier, communication personnelle le 11 août 2023)

Ces données proviennent de Boudages *et al*. (2006 : 81), puis de Guay (1873 : 48). Toujours selon le même auteur :

> « L'autre possibilité d'attaque pour 1759 me semble finalement peu probable, soit lors du saccage de la Côte-du-Sud à l'automne 1759. Dans tout ce que j'ai lu, les Britanniques, qui étaient divisés en deux groupes, ne se sont concentrés qu'entre La Pocatière et Saint-Thomas et aucun ne semble s'être rendu au-delà. » (Tommy-Simon Pelletier, communication personnelle le 11 août 2023)

Ces données font référence à l'article de Deschênes (1986) :

> En bref, il pourrait être plausible selon une certaine trame d'oralité que des éléments militaires britanniques de 1759 soient découverts à Rimouski. Pour vérifier la véracité de l'escarmouche avec l'officier en chaloupe, une possibilité de recherche serait de faire un dépouillement des journaux de bord des frégates britanniques en mission dans le fleuve durant 1759 pour le secteur de Rimouski, ce qui n'a pas vraiment été fait. » (Tommy-Simon Pelletier, communication personnelle le 11 août 2023)

En réponse à cette hypothèse, Samuel Venière, historien et chargé de projet au Musée naval de Québec, apporte les points suivants :

> « La théorie selon laquelle ces bombes auraient pu être lancées à partir de navire est plausible, mais peu probable, selon nous. Il faut savoir que seuls des navires bien particuliers peuvent lancer ce genre de projectiles : des galiotes à bombe (ou « Bomb Ketch », en Anglais). Si les Britanniques possèdent de tels navires lors de la conquête en 1759, ces derniers étaient rares, dotés d'un gréement (mâts et

> cordages) particulier et leur navigation en mer est difficile. Par conséquent, ils n'étaient d'ordinaire utilisés que pour les sièges de ville ou de places fortes. Il aurait été laborieux, voire risqué, d'utiliser de tels navires pour bombarder la résidence du seigneur De la Chesnaye. Le boulet rond est un projectile plus approprié pour ce genre d'attaque côtière. » (Samuel Venière, communication personnelle le 7 novembre 2023)

Bien que cette hypothèse soit plausible, les dimensions des bombes VAC025 et VAC026 ne concordent pas avec les dimensions auxquelles elles devraient correspondre pour des projectiles de cette période.

4.3.2. Hypothèse 2 : Démantèlement d'un monument commémoratif au XXe siècle

La seconde hypothèse serait en lien avec Jules-A. Brillant :

> « *Jules-A Brillant était un homme d'affaires prolifique et mécène de Rimouski-Mitis du début du 20e siècle qui était propriétaire de plusieurs entreprises, dont Québec-Téléphone où les bureaux étaient situés à dans le cœur de Rimouski.* Ils se trouvait tout juste sur le terrain à côté d'un mémorial pour les vétérans qui aurait été mis en place à la suite de la Première Guerre et ne sera déplacé que dans les années 60 pour aller près de la 132 » (Tommy-Simon Pelletier, communication personnelle le 6 novembre 2023)

Cette hypothèse, formulée par André Kirouac, ancien directeur du Musée naval de Québec et relayée au MTMD le 3 novembre 2023 par la journaliste de Radio-Canada Michaële Perron-Langlais, a par la suite été développée avec l'aide de Samuel Venière, selon les informations d'André Kirouac:

> « […] mis à part la caronade, le terrain de M. Jules Briand contenait autrefois au moins trois pyramides de bombes incendiaires similaires à celles trouvées au niveau du pont, composées d'environ 30 bombes chacune (donc 90 au total). Ces bombes ont été données à des musées et des amis au fil du temps, mais d'autres ont disparu […].
>
> La canonnade et la pile de 30 boulets proviennent du démantèlement du monument des Brillant. […] La canonnade serait de 18 livres et serait normalement exposée devant l'entrée principale du Musée naval. Toutefois, elle aurait été prêtée à Pointe-à-Callières pour l'hiver.
>
> Selon M. Kirouac, les 90 boulets/bombes de M. Brillant ont disparu, incluant les 30 qui avaient été données à la famille Amiot. Il a aussi obtenu de l'information suggérant que certains auraient été volés dans les années 1980. » (Samuel Venière, communication personnelle le 7 novembre 2023)

Il est important de noter que, par son calibre, la Canonnade n'a aucun lien avec les piles de bombes qui étaient exposées dans le monument de M. Brillant. Au sujet de ce monument et de son démantèlement, Carol Amiot, fils de J.-Émilien Amiot, a transmis les informations suivantes :

> « Ce matériel d'artillerie provenait de la propriété de l'honorable Jules-A. Brillant, décédé en 1973. Monsieur Brillant possédait deux caronades anglaises, de même époque, qu'il avait fait disposer aux extrémités de sa terrasse, tournées vers le fleuve, qu'on voyait bien de sa propriété du centre-ville. Entre les deux caronades, se trouvaient deux, peut-être trois, pyramides de boulets de mortier, à défaut de disposer de boulets de 18 livres, qui correspondaient au calibre des caronades dont il est question ici.
>
> En 1974, madame veuve Brillant a mis en vente la propriété et alors elle a fait don des caronades et des pyramides de boulets : un ensemble est allé à la Ville de Rimouski, pour être installé à la place des Anciens Combattants, l'autre est allé à mon père, qui avait déjà manifesté son intérêt auprès de monsieur Brillant à exposer l'un de ses canons au pied du mât à sa résidence. À cette époque, ils avaient

> fait équipe au régiment Les Fusillers du Saint-Laurent dans une mission particulièrement importante pour la suite du régiment, monsieur Brillant comme colonel honoraire, mon père comme commandant du régiment. Après le décès de son époux, madame Brillant s'est rappelé le souhait plus d'une fois exprimé par monsieur Brillant de satisfaire la demande de mon père. » (Carol Amiot, communication personnelle le 7 avril 2024)

À son décès en 1998, les boulets et la caronade de J.-Émilien Amiot ont été donnés à Carol Amiot, qui, dans un souci d'intégrité historique, a séparé les boulets de la caronade. Ainsi, il a « alors placé les boulets sur la ligne de terrain derrière la remise » (Carol Amiot, communication personnelle le 7 avril 2024). La propriété a été vendue en 2004 et les boulets ont été laissés en place. Quant aux bombes de la ville de Rimouski, M. Amiot mentionne ne pas savoir ce qu'il en est advenu.

Cette hypothèse est également plausible, cependant une photographie prise vers 1980 portant sur la pyramide de bombes provenant du monument de M. Brillant qui a été déménagée sur la propriété de Pointe-aux-Pères ayant appartenue à J.-Emilien Amiot de Rimouski, démontre que les bombes étaient peintes à ce moment-là. Or, aucune trace de peinture n'a été observée sur les bombes VAC025 et VAC026. De plus, sur une photographie montrant la pyramide acquise par M. Amiot, les bombes semblent avoir un diamètre de 13 po et non de 10 po (figure 3). Il n'est pas impossible que l'une des pyramides ait été formée avec des bombes de 10 po ou que des boulets de 10 pouces aient été inclus dans l'aménagement de M. Brillant, mais nous n'avons pas de preuve. Enfin, il est important de noter qu'à la suite de la récupération et au désarmement des deux bombes par les Forces armées canadiennes, ils ont pu en conclure que de la « matière énergétique » (Poudre noire) était toujours présente à l'intérieur de ces artéfacts (Forces armées canadiennes, courriel du 28 août 2023). Cette réalité semble également être en contradiction avec la seconde hypothèse, car advenant leur utilisation de manière ornementale, il semble logique de croire que les bombes auraient alors été désamorcées et débarrassées de la poudre à canon qu'elles contenaient.

Figure 4.3. Pyramide de boulets vers 1980 à Rimouski sur la propriété de Pointe-au-Père ayant appartenu à J.-Émilien Amiot (Source : Carol Amiot)

4.3.3. Hypothèse 3 : Attaques américaines (1812)

La troisième hypothèse formulée serait que ces bombes aient un lien avec l'attaque de 1812 par les États-Unis. Celle-ci découle d'échanges entre Ghislain Gagnon et André Kirouac :

> « Enfin, M. Kirouac est d'avis que les boulets/bombes de la rivière Rimouski seraient davantage en lien avec la période 1790-1815 dans un contexte de tension avec les États-Unis (guerre de 1812). » (Ghislain Gagnon, communication personnelle le 8 novembre 2023)

Pour le moment, il n'y a aucune preuve historique quant à l'utilisation de bombes de 10 po à Rimouski dans le cadre de tension avec les États-Unis, mais cette hypothèse n'est pas impossible. En effet, les bombes pourraient dater de cette période, mais il n'est actuellement pas possible de les rattacher à cet événement précis.

4.4. Conclusion et recommandations

En conclusion, il est difficile de trancher l'origine exacte de ces deux bombes de mortier. En effet, les données techniques observées en laboratoire semblent orienter vers une origine postérieure à 1780 et plus particulièrement à partir du début du XIXe siècle, principalement par le fait que ces artéfacts présentent une épaisseur de paroi uniforme. Autrement, les anneaux à alignement horizontal sont d'origine anglaise, donc postérieure à 1759, puis l'absence de filet au niveau du goulet des deux bombes définit qu'ils sont antérieurs à 1854/1855.

En ce qui concerne les hypothèses historiques, il n'est pas possible d'affirmer une correspondance hors de tout doute avec les deux bombes de mortier analysées en laboratoire. Les données techniques recueillies en laboratoire, associé au manque de contexte archéologique lors de la découverte, ne permettent pas de confirmer hors de tout doute une origine historique de ces bombes de mortier. Cependant, l'analyse métrique de ces bombes laisse croire qu'il s'agit d'une production provenant plutôt de la fin du XVIIIe siècle, voire du début du XIXe siècle.

En termes de recommandation, il pourrait être intéressant de réaliser une imagerie aux rayons X de ces projectiles afin de déterminer s'il y a une différence entre l'épaisseur de la paroi à la base et autour du goulet (distinction qui était difficile à déterminer à cause de la rouille et des concrétions présentes à l'intérieur des bombes). Cela pourrait permettre entre autres d'affiner la datation de ces bombes de mortier. Il serait également intéressant de conserver les bombes de mortier VAC025 et VAC026 afin de les intégrer à une collection de référence ou à un musée, afin de mettre en valeur ce patrimoine. Bien que l'on sache que ce type de projectile soit utilisé fréquemment par l'armée britannique, on retrouve très peu d'exemplaires en aussi bon état (L'Anglais 2022 : 100-101).

Bibliographie

ARCHIVES DE LA FABRIQUE

1910 *Lots de famille dans le cimetière de S. Lambert de Lévis.*

1946 *1893-1946 Délibérations*.

ARKÉOS

2005 *Mourir et vivre à l'ombre des moulins. Fouille bio-archéologique de l'ancien cimetière de Terrebonne, site BkFj-9. Projet de construction du nouveau théâtre, parc civique de Terrebonne*. Rapport remis à la Société de développement culturel de Terrebonne et au ministère de la Culture et des communications du Québec.

2010 *Nouveau poste Limoilou à 230 kV et ligne d'alimentation à 230 kV. Étude de potentiel archéologique*. Rapport inédit remis à Hydro-Québec.

ARTEFACT URBAIN INC

2022 *Fouille archéologique d'une portion de l'ancien cimetière de la municipalité de Saint-Basile (CeEw-5) dans la région de Portneuf (été 2022).* Ville de Saint-Basile.

ARTÉFACTUEL

2009 *Inventaires archéologiques (2007). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Rapport inédit, MTQ, 62 p.

2012 *Inventaires archéologiques (2011).* Direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine., MTQ, 104 p.

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC (AAQ)

2005 *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA)*. [base de données électronique], Québec.

BEAULIEU, Georges

1981 *Dans les brumes de la Sénescoupé*. Québec, 341 p.

BENMOUYAL, José

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers no 63.

BERGERON, André et France RÉMILLARD

2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois*. 2e édition, Centre de conservation du Québec, 229 p

BOUDAGES, Jeannot, LAROCQUE, Paul, COLLINS, Pierre, LARRIVÉE, Jean, GOSSELIN, Sylvain, MIMEAULT, Mario et Richard SAINDON

2006 *Rimouski depuis ses origines*. Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Société de généalogie et d'archives de Rimouski, Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ).

BOUDREAU, Jeff

2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland (MA), Freedom Digital.

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS (CDA)
2020 *Réfection de la chaussée de la côte de la Fabrique et de la rue Saint-Jean entre les rues Pierre-Olivier-Chauveau et de l'Hôtel-Dieu*. Surveillance archéologique 2020. Ville de Québec.

CHALIFOUX, Éric
1999 *Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec*. Northeast Anthropology 57 : 69-79.

CHALIFOUX, Éric, BURKE, Adrian et Claude CHAPDELAINE
1998 *La préhistoire du Témiscouata : occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal. Paléo-Québec 26, 147 p.

CHAPDELAINE, Claude
1989 *La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique*. Anthropologie et société 13 (2) : 127-142.
1994 *Analyse par activation neutronique du chert taillé à Rimouski*. Dans *Il y a 8000 ans à Rimouski… Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Édité par le MTQ, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 22 : 147-162.
2004 *Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec*. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXIV (1) : 3- 20.
2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32.
2012 *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. A Peopling of the Americas Publication, Center for the Study of the First Americans, Texas A&M University Press.

CHRÉTIEN, Yves
1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

CLERMONT, Norman
1978 *Les crémations de Pointe-du- Buisson*. Recherches amérindiennes au Québec 8 (1) : 3-20.
1990 *Le Sylvicole inférieur au Québec*. Recherches amérindiennes au Québec 20 (1) : 5-17

CLOUTIER, Jean-Pierre et André PROULX
1975 *Les potiers Joubert à Saint-Denis-de-Kamouraska, rapport de reconnaissance archéologique, CjEl-4.* MAC.

COMITÉ DU CENTENAIRE
1981 Saint-Clément 1881 – 1981. Comité du Centenaire, Saint-Clément È(Rivière-du-Loup)/Québec. 319 p.

CONSEIL D'HYGIÈNE
1905 *Visite à Saint-Lambert de Lévis le 22 mai 1905 : Inspection d'un emplacement proposé comme site de cimetière*. Conseil d'Hygiène de la province de Québec.

COSSETTE, Évelyne
2003 *Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11.* Dans *L'île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais, Montréal*, Édité par N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-mars. Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 30.

CÔTÉ, Marc
1998 *Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue*. Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur*. Édité par R. Tremblay, Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.

COURVILLE, S. et S. LABRECQUE
1988 *Seigneuries et fiefs du Québec, nomenclature et cartographie*. Avec la collaboration de J. FORTIN Québec, Université Laval, Outils de recherche du CELAT, n° 3, 202 p.

DE VARENNES, Philippe
1993 *Étude de potentiel avec inventaire dans le comté de Kamouraska, Bas-Saint-Laurent, été 1992*. MCCQ.
1994 *Étude de potentiel avec inventaire dans le comté de Kamouraska, Bas-Saint-Laurent, été 1993*. MCCQ.
1996a *Recherches archéologiques dans le comté de Kamouraska, Bas-Saint-Laurent, été 1994*. MCCQ.
1996b *Relevé de vestiges et surveillance à Kamouraska*. BPR ingénieurs-conseils.

DESCHÊNES, Gaston
1986 *Le saccage de la Côte-du-Sud par les troupes anglaises*. Cap-aux-Diamants 2 (1) : p.29-31.

DEVOE, Émilie
2004 Les fours à chaux du Bas-Saint-Laurent. Rapport de recherche historique. MCCQ.

DUMAIS, Pierre
1976 *Rapport d'une reconnaissance archéologique sur la rive sud du Saint-Laurent entre la rivière Ouelle et Notre-Dame-du-Portage, comté de Kamouraska, été 1975*. MAC.
1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère de la Culture et Communications, collection Dossiers no 64.
2000 *The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec*. Archaeology of Eastern North America 28 : 81-112.

DUMAIS, Pierre, Jean POIRIER et Gilles ROUSSEAU
1994 *Reconnaissance archéologique dans la région du Témiscouata 1990-1991*. Rapport inédit, Direction des Biens Culturels, 28 p.

ETHNOSCOP
2001 *Étude de potentiel et inventaires archéologiques (phase 1) du Square Dorchester et de la Place du Canada, BiFj-37. Groupe Cardinal Hardy, Montréal. 2006 Site du premier cimetière de Sainte-Marie, CcEs-1. Inventaire et fouilles archéologiques 2003-2004*. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, direction Chaudière-Appalaches.
2012 *Poste Duchesnay et ligne d'alimentation*. Étude de potentiel archéologique. Rapport soumis à Hydro-Québec.

GAGNON, Julien, Denis LAVOIE et Alain TREMBLAY
2000 *Technostratigraphie de la région de Rivière-du-Loup, Zone de Humber externe, Québec*. Commission géologique du Canada, Ressources naturelles Canada, 10 p.

GATES ST-PIERRE, Christian
2006 *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie, no 168, Musée canadien des Civilisations, Gatineau.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GATES ST-PIERRE, C. et R.G. THOMPSON
2015 *Phytolith Evidence for the Early Presence of Maize in Southern Quebec*. American Antiquity 80 (2) : 408-415.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
2012 [En ligne] *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec. https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf, consulté le 1 février 2024.

GRAILLON, Éric
1997 *Inventaire de la collection Cliché-Rancourt*. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke: Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

GUAY, Charles
1873 *Chronique de Rimouski*. P.-G. Delisle Imprimeur, Québec

KIRJAN, Corneliu
1979 *Rapport concernant la reconnaissance (visite) effectuée sur le site du village déserté de Kamouraska, CjEk-1*. MAC.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston
1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.
2022 *La collection de projectiles d'artillerie du site du patrimoine mondial de Québec : pour la défense et pour l'attaque*. Rapport inédit pour la Ville de Québec dans le cadre de l'Entente de développement culturel, 235 p.

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON
2003 *Saint-Lambert-de-Lauzon, 150e : D'une rive à l'autre, 1853-2003*. La plume d'oie, édition concept, Bibliothèque nationale du Québec.
2023 [En ligne] *Histoire de la municipalité*, consulté le 6 novembre 2023 : https://mun-sldl.ca/histoire-de-la-municipalite

LAVOIE, Joseph-A.
1922 *La Famille Lavoie au Canada. De 1650 à 1921*. Préface de l'Honorable Thomas Chapais. Québec.

LAVOIE, M., G. MAGNAN et J. COLPRON-TREMBLAY
2010 Le couvert végétal de la région de Québec : une histoire plurimillénaire. Le Naturaliste canadien 134 (1) : 5-12.

LÉVESQUE, Hubert (Abbé)
1971 *Le fief Saint-Denis*. *Cahiers d'histoire* **4**. Société Historique de la Côte-du-Sud, La Pocatière. Bibliothèque nationale du Québec.

LÉVESQUE, Ulric
1970 *Histoire de Saint-Philippe-de-Néri : Comté de Kamouraska 1870-1970*. Comité du centenaire de Saint-Philippe-de-Néri.

MARTIN, Paul-Louis
1973 *Notes sur le four à chaux de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, CiEl-1*. MAC.

McCONNELL, David
1989 *L'artillerie lisse britannique : Étude technologique sur l'identification, l'acquisition, la restauration, la reproduction et l'interprétation de l'artillerie aux parcs historiques nationaux du Canada*. Ottawa : Lieux et parcs historiques nationaux, Service canadien des parc, Environnement Canada, 629 p

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)
2013 [En ligne] *Église de Saint-Lambert*, consulté le 6 novembre 2023 : https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter &id=167640&type=bien

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)
2019 [En ligne] *Forêt ouverte*. *Carte et données forestières*. Gouvernement du Québec, Québec. https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/, consulté le 1 février 2024.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF)
2004 *Répertoire des cantons du Québec*. Ressources naturelles, Faune et Parcs, Québec.

MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD)
2021 *Avis de potentiel archéologique complémentaire : Réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément. 2021*. Avis de potentiel archéologique complémentaire, MTMD. (En annexe)
2024 [En ligne] *Répertoire des autoroutes du Québec*. https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/projets-infrastructures/info-reseau-routier/repertoire-autoroutes/Pages/repertoire-des-autoroutes-du-Quebec.aspx, consulté le 23 janvier 2024.

OLIVER-LLOYD, Vanessa
2008 *Le patrimoine archéologique des cimetières euroquébécois*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des Lieux Patrimoniaux, volet archéologique. Ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine

PARADIS, Marie-Anne et Joey LEBLANC

2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Université Laval et MITACS. En cours de publication, en possession des auteurs.

PATRIMOINE EXPERTS

2013 *Inventaire et fouille archéologique du site CiEm-1, secteur presbytère (2006-2007). Reconstruction et réaménagement de la route 132, projet d'assainissement des eaux*. MTQ.

2014 *Surveillance et inventaire archéologiques (2006-2007) et découverte des sites CiEm-1 et CiEm-2. Reconstruction et réaménagement de la route 132. Projet d'assainissement des eaux*. MTQ.

PINTAL, Jean-Yves

1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Collection Patrimoines, Dossiers 102, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

2002 *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière*. Recherches Amérindiennes au Québec 32 (3) : 41-54.

2006 *Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis*. Archéologiques 19 : 1-20.

2012 *Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec*. Dans Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast. Édité par Claude Chapdelaine, p. 218-236. Publié par Texas A&M University Press.

2013 *Étude de Potentiel et inventaire archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François*. Rapport remis à la MRC de Charlevoix et à la CRÉ de la Capitale-Nationale

PLOURDE, Michel

2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Rapport inédit. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère).* Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

PLUMET, P., MOREAU, J-F., GAUVIN, H., ARCHAMBAULT, M.-F. et V. ELLIOT

1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 20.

PROULX, André

1979 *Évaluation du potentiel archéologique le long du ruisseau Chalout, Saint-Pascal de Kamouraska, CjEk-1*. MAC.

RURALYS

2007 *La conservation intégrée du patrimoine archéologique euroquébécois dans le développement régional : Le territoire du Bas-Saint-Laurent*., MCCCF, 121 p.

2008 *Caractérisation et évaluation des paysages du Bas-Saint-Laurent : Un outil de connaissance et de gestion du territoire, la MRC de Kamouraska*. Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette. La MRC Les Basques.

2012 *Surveillance archéologique 2012, site de la Maison Chapais (CjEl-11), Saint-Denis. Projet d'aménagement paysager*. Association patrimoniale de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie.
2014a *Étude de potentiel archéologique : Site des Nouvelles-Casernes. Îlot de l'arsenal (CeEt-403).* Québec, Commission de la Capitale Nationale, 175 p.
2014b *Inventaire archéologique (automne 2014). Maison Chapais (CjEl-11), Saint-Denis-De La Bouteillerie*. Association patrimoniale de Saint-Denis-De La Bouteillerie.

SAMSON, Gilles
2003 *Structure cylindrique à l'Anse-au-Sable, Rimouski (DcEd-8).* MCCQ.

SAMSON, Gilles et Anne SASSEVILLE
2003 Inventaire des sites de four à chaux. MCCQ.

SUBARCTIQUE
2018 *Évaluation du patrimoine du Pont-Rouge – Rivière Sénescoupé, Saint-Clément*. Direction de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent-Île-de-la-Madeleine, MTQ, 12 p. (en annexe 2)

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGÉOM)
[En ligne] Système d'information géominière du Québec : Carte interactive. Énergie et ressources naturelles, Québec. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr, consulté le 2 août 2023.

TACHÉ, Karine
2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

TREMBLAY, Roland
2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Éditions de l'Homme.

TREMBLAY, Roland et Jean Bruno VAILLANCOURT
1994 *Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993*. Université de Montréal, Département d'anthropologie.

WEILBRENNER, Bernard
1969 Olivier Morel De La Durantaye. *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2. Université Laval/University of Toronto.

Annexe 1 : MTMD 2021 – Avis de potentiel archéologique complémentaire : Réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément, 2021

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Avis de potentiel archéologique complémentaire : Réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément. 2021

Direction territoriale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Projet 154-97-0107

Votre gouvernement

Québec

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Direction de l'environnement

Rédaction et travaux de terrain	Ghislain Gagnon, archéologue

Ghislain Gagnon, archéologue

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 1
2. EMPRISE PROJETÉE 1
3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE 1
4. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL 2
5. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 3
5.1 Potentiel archéologique préhistorique 3
6. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE 5
6.1 Ancien réseau routier et deux premiers ponts de la rivière Sénescoupe 5
6.2 Troisième pont de la rivière Sénescoupé 6
6.3 Bâtiment agrodomestique 6
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATION 8
ANNEXE 1 : AVIS DE DÉCOUVERTE SANS PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE 19

1. INTRODUCTION

Des travaux de réparation du pont (P-06497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé sont prévus dans le cadre du projet 154-97-0107 du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Ces travaux, qui devaient d'abord se limiter au pont et à ses approches immédiates, ont fait l'objet d'un avis de potentiel archéologique en octobre 2017 dans lequel il a évalué que le risque de découverte archéologique paléohistorique était faible. Le seul risque en archéologie identifié était alors associé au troisième pont de la rivière Sénescoupé (pont Rouge de Saint-Clément) en fonction de 1903-1904 à 1939. Toujours en 2017, des vestiges de piliers ont été observés aux abords du pont actuel, confirmant ainsi la présence de vestiges de l'ancien pont (pont Rouge). À la suite de cette découverte, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) a mandaté la firme Subarctique pour la production d'une déclaration de découverte sans permis, puis pour la réalisation d'une évaluation patrimoniale des vestiges du pont Rouge. Considérant les données obtenues dans le cadre de cette démarche et l'escarpement du lieu où ces vestiges sont situés, aucune autre intervention archéologique n'a été recommandée. Il a toutefois été recommandé de conserver *in situ* une trace de l'ancienne structure, si possible.

Par la suite, l'emprise des travaux a été modifiée pour comprendre le réaménagement complet des approches, de la route et la construction d'un nouveau pont au sud du tracé actuel. Le présent document a donc pour objectif de compléter l'avis de potentiel archéologique en fonction des modifications apportées au projet.

2. EMPRISE PROJETÉE

Le projet 154-97-0107 correspond au réaménagement des approches du pont s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé. Il est prévu de déplacer le rang Petit, une partie de la rue du Pont ainsi que le pont P-06497 au sud du tracé actuel (Figure 1).

3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Deux zones d'information archéologique sont situées à moins de 5 km du projet (Figure 3). Elles ont été réalisées par Artefactuel en 2009 et 2012 et se situent respectivement à 0,350 km et 0,450 km du projet. L'inventaire de 2009 a été réalisé près du ponceau n" 2012 de la route 293, entre les km 11 +230 et 11 +297, dans la municipalité de Saint-Cyprien (Artefactuel 2009). L'inventaire de 2012 a été mené dans le cadre de la reconstruction d'un pont sur le chemin Raudot, entre les chaînages 0+ 160 et 0+320, à Saint-Cyprien (Artefactuel 2012). Tous deux ont été négatifs. Aucune recommandation n'a été émise à leurs termes. À celles-ci, il faut ajouter l'évaluation de Subarctique (2018) en lien avec la découverte de vestiges de l'ancien pont Rouge dans les limites du projet (Figure 1).

4. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Selon l'IRDA, les sols dans l'axe de la rivière sont essentiellement constitués de loam sableux rapidement drainé. En ce qui a trait aux terres en altitude, les sols sont constitués d'un loam pierreux imparfaitement drainé (Figure 2).

Localement, de nombreux échantillons de sols ont été prélevés dans le cadre des études géotechniques et de caractérisation environnementale réalisées pour le projet (Figure 2). Deux forages géotechniques ont été réalisés sur le platin Belzile, une petite terrasse basse bordant la rivière à l'ouest, l'un dans le chemin d'accès (TF-08) et l'autre directement sur le plateau inférieur (TF-09). Ces deux forages ont permis de constater la présence de sols naturels constitués de sable silteux et graveleux brun rougeâtre humide allant de lâche à compact qui reposent directement sur le roc appalachien.

Sur les hauteurs, du côté ouest de la rivière, tous les forages environnementaux ont permis de confirmer la présence de remblais ou de sols remaniés reposant directement sur le roc dans l'emprise actuelle[1 et 2]. Dans l'emprise projetée, les forages géotechniques PU-01 et PU-02 démontrent que le couvert végétal repose directement sur le roc appalachien et qu'il y a donc absence de sol minéral.

Du côté est, directement sur le haut de la falaise bordant la rivière Sénescoupé, la caractérisation environnementale portait essentiellement sur un ancien dépotoir municipal où tous les sols ont été perturbés avant la construction du parc actuel. À l'est de la route longeant ce dépotoir se trouve un secteur perturbé par les aménagements routiers actuels et antérieurs (Lidar et TF-03 à 05) ainsi qu'un secteur boisé très accidenté où les dépressions semblent essentiellement couvertes de sols naturellement humides, ce qui est confirmé par la présence d'au moins 18 cm de sols organiques en surface du sol minéral (Lidar, EM-41-22, PU-04). Enfin, plus à l'est se trouve une terre agricole où les sondages environnementaux et géotechniques ont révélé la présence de sols naturels composés de silt sableux et graveleux, brun et humide avec présence d'oxydation. Ces informations confirment le mauvais drainage identifié par l'IRDA.

[1] FNX-Innov. (2022), Caractérisation environnementale complémentaire de site (Phase III). Tronçons de la rue du Pont et du rang Sainte-Anne et de terrains adjacents situés à Saint-Clément (Québec).
[2] GHD (2022), Étude pédologique. Reconstruction du pont P-06497 et de ses approches. Rue du Pont, Saint-Clément, Québec.

5. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Potentiel archéologique préhistorique

Le toponyme de la rivière est très probablement d'origine autochtone :

> « Le nom Sénescoupé serait d'origine malécite; sa signification demeure toutefois inconnue. [...] La graphie francisée de ce mot amérindien est fixée depuis 1855, comme en témoigne un plan du canton de Denonville dressé par l'arpenteur Larue. Quelques variantes dont Senescoupe, Sénescoop, Sanescoupe et Kénescoupe ont été utilisées dans certains documents, sans toutefois s'imposer. On connaît aussi l'appellation Grande Fourche pour identifier cette rivière » (Commission de toponymie du Québec : Rivière Sénescoupé - Saint-Clément (Municipalité) (gouv.qc.ca))

La rivière Sénescoupé, qui donne directement accès à la rivière Trois-Pistoles, est un axe de circulation susceptible d'avoir été fréquenté tout au cours de la paléohistoire autochtone et de l'histoire récente. Dès lors, la présence de site archéologique inconnu à ce jour en lien avec l'occupation autochtone le long de cette rivière est probable. Néanmoins, dans le secteur des travaux, les berges sont généralement caractérisées par un relief très abrupt et élevé, ce qui réduit fortement ce potentiel considérant que peu d'endroits permettent un arrêt et l'accès aux terres en altitude. Or, le platin Belzile offre l'une des rares surfaces d'accueil accessible du secteur.

En faisant abstraction des perturbations anthropiques historiques et en regard du relief et de la qualité du drainage, cet endroit peut être considéré comme ayant un potentiel archéologique moyen à fort en ce qui a trait l'occupation autochtone paléohistorique. Il faut toutefois considérer les perturbations anthropiques récentes. D'abord, les documents d'archives permettent d'établir que le premier et le second pont y étaient aménagés. Le premier ne doit cependant pas être considéré comme un élément perturbateur important, car il aurait été constitué de simples arbres abattus et couchés tout de long en travers de la rivière. Cependant, le second pont, qui aurait été aménagé au même endroit selon les informations disponibles, reposait sur « deux immenses cages de bois, que l'on remplit de roches, de tufs et d'ardoise »[3]. Un exercice de géoréférencement du plan du canton de Denonville datant de 1886[4] permet d'identifier des traces possibles de l'aménagement de ce pont dans le modèle numérique de terrain (MNT) LiDAR. Les perturbations causées par la construction de cet ouvrage, l'aménagement des chemins d'accès, les chalets du platin Belzile, les éléments de drainage et de stabilisation des berges ainsi que divers aménagements domestiques comme des fosses septiques importantes. À cela s'ajoutent les possibles perturbations provoquées par les crues saisonnières et la débâcle des glaces. Après analyse des données disponibles, en ce qui a trait à la servitude de construction temporaire prévue à cet endroit, le potentiel archéologique paléohistorique est jugé faible. Néanmoins, deux zones offrant une surface relativement plane et en apparence moins perturbées pouvant offrir un potentiel archéologique résiduel y ont été identifiées (Figure 3; Figure 4).

[3] Beaulieu, Georges (1981). *Dans les brumes de la Sénescoupe*. P. 207.
[4] D'Amours, J. W. (1886). *Canton de Denonville. Comté de Témiscouata.*

En ce qui a trait au potentiel paléohistorique sur les hauteurs dans les emprises existantes et projetées à l'est de la rivière Sénescoupé, l'absence de sols confirmée par les études géotechniques et la caractérisation environnementale[5, 6 et 7], combinée à l'accès difficile, au relief accidenté, aux anciens aménagements routiers, ainsi qu'aux activités forestières et agricoles antérieures constituent tous des facteurs de réduction du potentiel. Bien que le secteur puisse avoir fait l'objet d'activités autochtones au cours de la paléohistoire, la probabilité d'y retrouver un site témoignant de telles activités est jugée très faible, voire nulle (Figure 3; Figure 4).

Du côté est de la rivière Sénescoupé, le potentiel paléohistorique sur les hauteurs dans les emprises existantes est globalement jugé très faible puisqu'il est localement très difficile d'accès à partir de la rivière et qu'il ne comporte aucun plan d'eau stratégique tels un lac ou un cours d'eau secondaire.

Localement, le secteur bordant la rivière Sénescoupé a fortement été perturbé par les aménagements routiers actuels et antérieurs ainsi que l'exploitation d'un ancien dépotoir municipal reconverti en parc. En raison des perturbations majeures causées par ces aménagements, le potentiel de découverte archéologique paléohistorique y est jugé nul (Figure 3; Figure 4).

Plus à l'est, dans le secteur boisé, les données topographies produites à partir des relevés LiDAR combinées aux résultats des études géotechniques et de la caractérisation environnementale permettent de confirmer que les pentes, le relief accidenté et le mauvais drainage en font un secteur à potentiel archéologique paléohistorique très faible, voire nul (Figure 5; Figure 6).

Enfin, les terres agricoles situées à l'est de l'emprise projetée sont situées dans un secteur peu accidenté offrant quelques petites surfaces d'accueil potentielles. Toutefois, ces surfaces ont été labourées depuis le XIXe siècle et les sols y offrent un mauvais drainage naturel. Par conséquent, la probabilité d'y retrouver des traces d'occupation paléohistorique autochtone y est jugée faible (Figure 5; Figure 6).

[5] FNX-Innov (2020). *Caractérisation environnementale préliminaire de site (Phase II). Tronçon de la rue du pont et de la route Sainte-Anne et terrains adjacents situés à Saint-Clément (Québec).*

[6] FNX-Innov. (2022*). Caractérisation environnementale complémentaire de site (Phase III). Tronçons de la rue du Pont et du rang Sainte-Anne et de terrains adjacents situés à Saint-Clément (Québec)*.

[7] GHD (2022), *Étude pédologique. Reconstruction du pont P-06497 et de ses approches. Rue du Pont, Saint-Clément, Québec*.

6. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE

Deux éléments de potentiel archéologique ont été identifiés dans la zone d'étude ou à proximité de celle-ci : les deuxième et troisième ponts sur la rivière Sénescoupé. Le premier pont n'a pas été considéré comme un élément d'intérêt archéologique puisqu'il ne s'agit que de troncs d'arbres couchés en travers de la rivière. Plus à l'est, un ancien réservoir d'eau aujourd'hui disparu a été identifié à partir des photographies de 1970 à 1979. Bien qu'aujourd'hui détruit, celui-ci n'est pas considéré comme un élément d'intérêt archéologique. Considérant que le troisième pont de la rivière Sénescoupé a déjà été expertisé par Subarctique en 2018, celui-ci ne sera pas inclus dans l'analyse qui suit (Figure 3 à Figure 9).

6.1 Ancien réseau routier et deux premiers ponts de la rivière Sénescoupe

La superposition des cartes de D'Amours (1886) et de Sullivan (1887) sur le cadastre actuel indiquent que le rang Petit et la rue du Pont correspondent aux premières routes aménagées dans la municipalité de Saint-Clément (Figure 7). Quant au plan de Côté (1933), celui-ci reprend le tracé du XIXe siècle et ne prend donc pas en compte la construction du troisième pont en 1904. En ce qui a trait aux anciens aménagements routiers, des lambeaux sont susceptibles de subsister du côté ouest de la rivière Sénescoupé (Figure 3 à Figure 9). Toutefois, à moins de problématique particulière, la valeur de recherche de ce type d'aménagement est jugée faible à nulle.

En ce qui a trait au premier pont, celui-ci est peu susceptible d'avoir laissé des traces en raison du type d'aménagement qui y est associé :

> «On réussissait à descendre dans les écores, en s'agrippant aux arbres à portée de mains. Sur la rive est, les hommes avaient abattu des arbres en les faisant tomber de toute leur longueur, en travers de la rivière. Commençait alors la traversée: les hommes, au pied plus sûr, protégeait [SIC] leurs épouses en leur tenant la main ou en leur passant le bras sur les épaules. On arrivait ainsi dans le platin de Thomas Belzile. En face c'était la rude et longue montée vers le promontoire du village.» (Beaulieu 1981 : 207)

Quant au deuxième pont, celui-ci est davantage susceptible d'avoir laissé des traces archéologiques :

> « on édifia deux immenses cages de bois, que l'on remplit de roches, de tufs et d'ardoise; on ajusta de longues lambourdes (on avait du bois!) , on mit un pavé et une lisse pour prévenir la morsure du fer des chevaux. » (Beaulieu 1981 : 207)

D'ailleurs, comme mentionné précédemment, la superposition du tracé de 1886 permet d'identifier deux petits aménagements susceptibles de correspondre aux anciennes culées du deuxième pont. Considérant que ces éléments sont situés en dehors des emprises et servitudes actuelles et projetées, le risque en regard de ceux-ci est jugé nul (Figure 3; Figure 4).

6.2 Troisième pont de la rivière Sénescoupé

L'avis de potentiel initial avait soulevé la présence d'un ancien pont couvert (pont Rouge) à l'emplacement du pont P-06497 (Figure 4). La découverte de vestiges lors d'une visite sur le terrain en 2017 a entraîné une déclaration de découverte auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la réalisation d'une évaluation patrimoniale du pont Rouge (Subarctique Enr. 2018). Après analyse, il a été recommandé de conserver, si possible, la culée ouest puisqu'elle semble avoir été intégrée à la culée actuelle et que sa conservation permettrait de sauvegarder sa localisation d'origine. Aucun nouvel élément en lien avec cette ancienne structure n'a été identifié au cours de la présente analyse. Par conséquent, celle de Subarctique Enr. (2018) est jugée à jour.

6.3 Bâtiment agrodomestique

L'exercice de géoréférencement des photographies aériennes de 1973 et 1979 et la consultation des photographies de 1970 permettent de constater qu'un aménagement de forme rectangulaire initialement interprété comme une probable fondation de bâtiment agricole détruit était présent à l'est de l'emprise projetée. Or, des démarches faites auprès du propriétaire actuel indiquent plutôt qu'il s'agissait d'un réservoir pour les incendies construit par la municipalité et démantelé depuis. En résumé, la description faite par le propriétaire est la suivante :

- Digue en terre qui faisait les 4 côtés. Il y avait une conduite qui acheminait l'eau vers la rue et qui menait à un regard avec un couvercle en bois;
- Il existe un contrat datant du 11 janvier 1971. La municipalité aurait construit 11 réserves du même genre sur le territoire;
- Des portions de terrains de 50 x 50 [pieds ?] que les propriétaires cédaient à la municipalité [possiblement une servitude];
- Il est indiqué sur le contrat : « Ces cessions sont faites gratuitement pour favoriser la lutte contre l'incendie et permettre l'établissement d'un système municipal de protection contre l'incendie »;
- Ce site aurait été choisi en raison de la présence d'une source d'eau à cet emplacement;
- Il n'y a jamais vraiment eu d'accumulation d'eau importante dans ce bassin;
- La municipalité les aurait fait détruire [les bassins ?] il y a 25-30 ans par un bulldozer en remblayant tout simplement le trou;
- La municipalité aurait récupéré les conduites lors du démantèlement.

L'apparition de l'aménagement sur la photographie de 1971 semble correspondre à ces informations. Il semble présent sur la photographie aérienne de 1990, mais la qualité du document ne permet pas de le confirmer. Bien qu'on ne puisse pas le déterminer avec certitude, il est probable que cet aménagement ait

été détruit ou enseveli après 1990. Les dimensions de l'aménagement, soit approximativement 18 m x 19 m (59 pieds X 62 pieds 4 pouces) sont toutefois supérieures aux mesures de servitudes mentionnées par le propriétaire actuel (Figure 5; Figure 6). La valeur de recherche de cet aménagement est jugée faible considérant sa construction tardive, sa fonction et son démantèlement contrôlé.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

L'emprise prévue dans le cadre du projet 154-97-0107 présente un risque de découverte archéologique faible. Bien que le risque soit faible, une découverte de site paléohistorique aurait une valeur de recherche possiblement élevée, considérant le peu de données archéologiques disponibles sur l'occupation autochtone dans l'axe de la rivière Sénescoupé. Inversement, bien que le risque soit plus élevé, une découverte en lien avec le réservoir détruit à l'est aurait une valeur de recherche archéologique faible. Aucune zone à potentiel n'a donc été identifiée pour cet aménagement. Il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique préalablement à la réalisation des travaux dans les zones à potentiel identifiées, à l'exception de celle en lien avec le troisième pont de la rivière Sénescoupé puisqu'elle a déjà fait l'objet d'une expertise en 2018. En ce qui a trait au pont de la rivière Sénescoupé, les recommandations de Subarctique (2018) sont maintenues, soit « si possible, conserver en place la culée ouest du pont actuel afin de conserver *in situ* ».

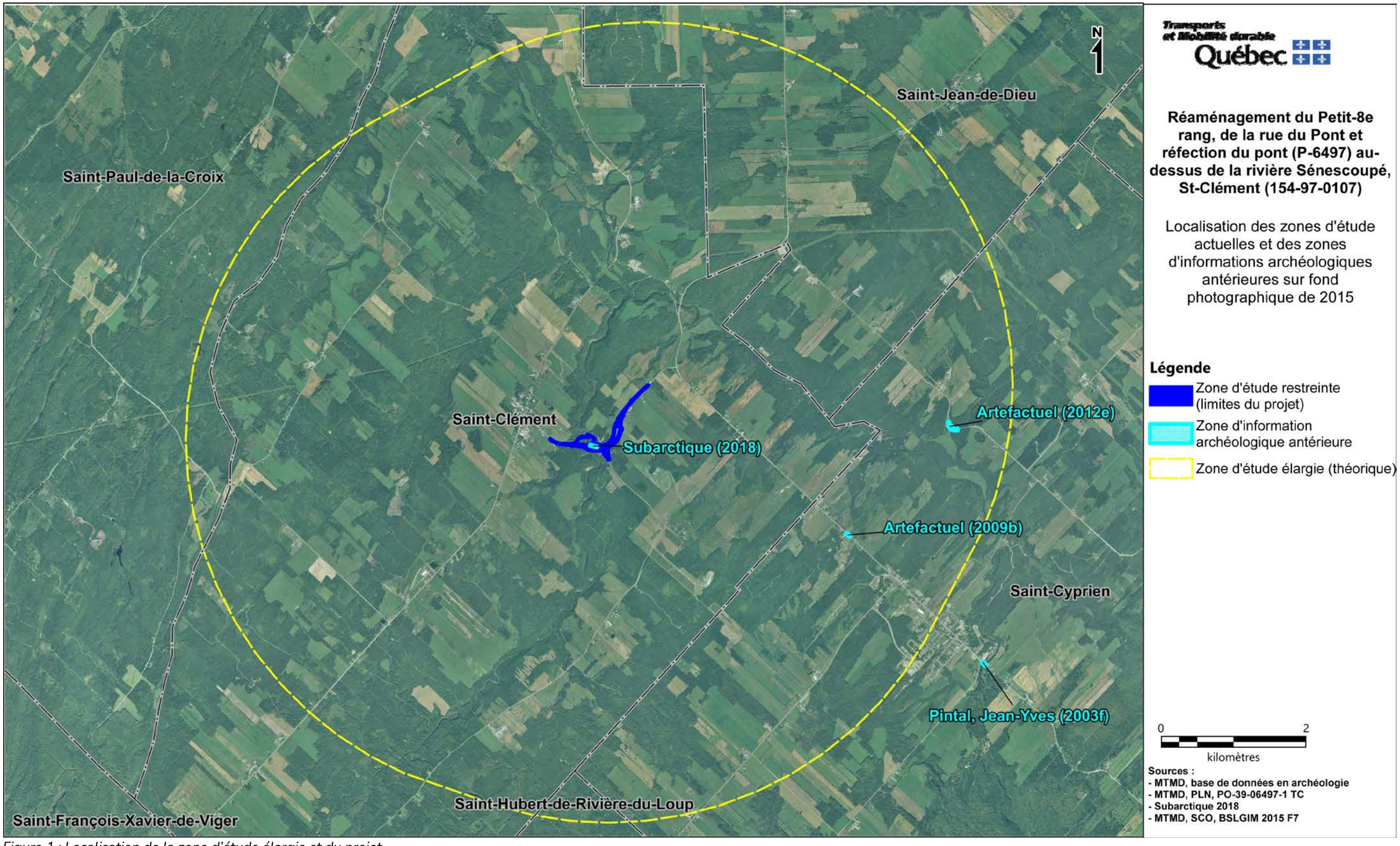

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude élargie et du projet

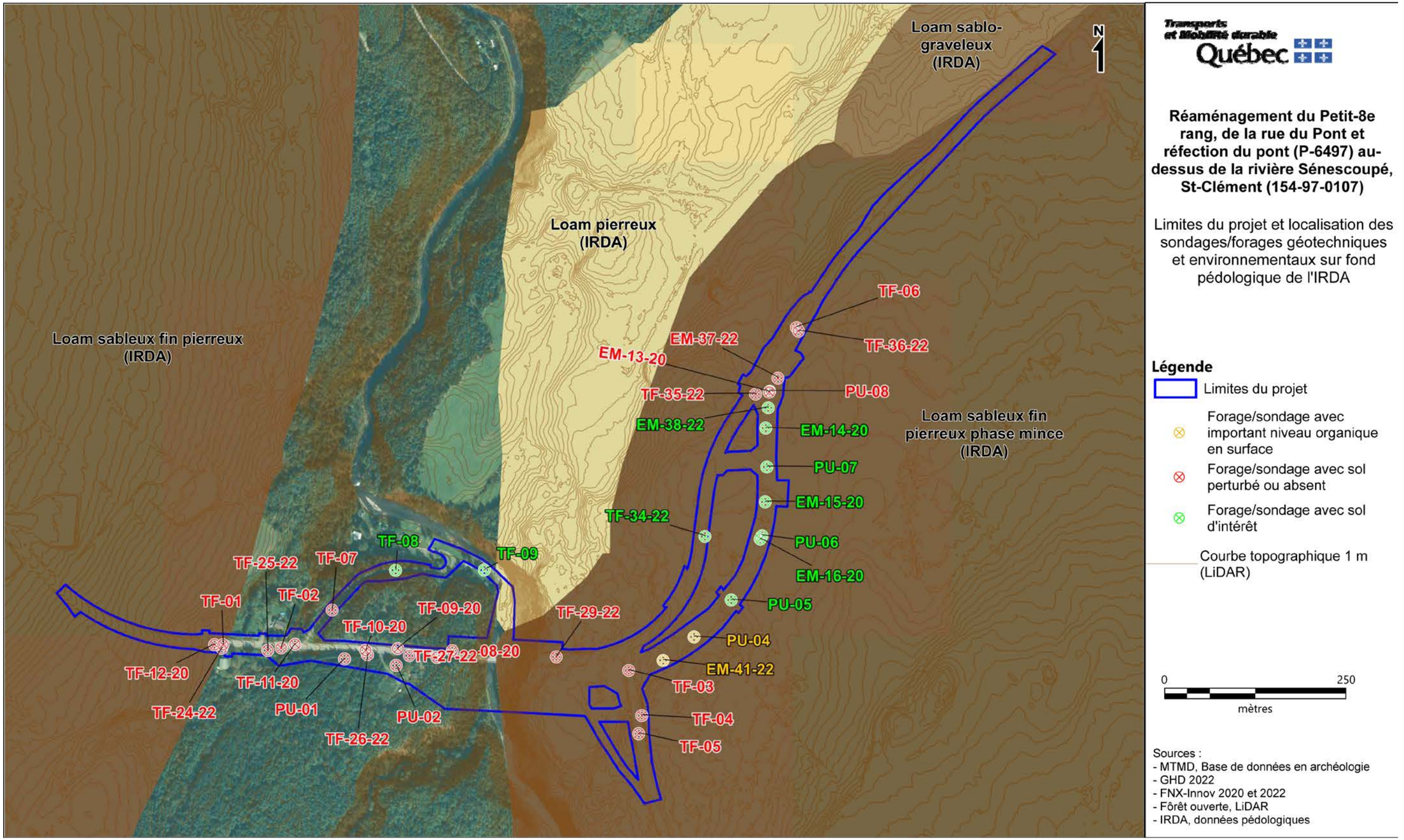

Figure 2 : Localisation des forages/sondages géotechniques et environnementaux sur fond pédologique de l'IRDA

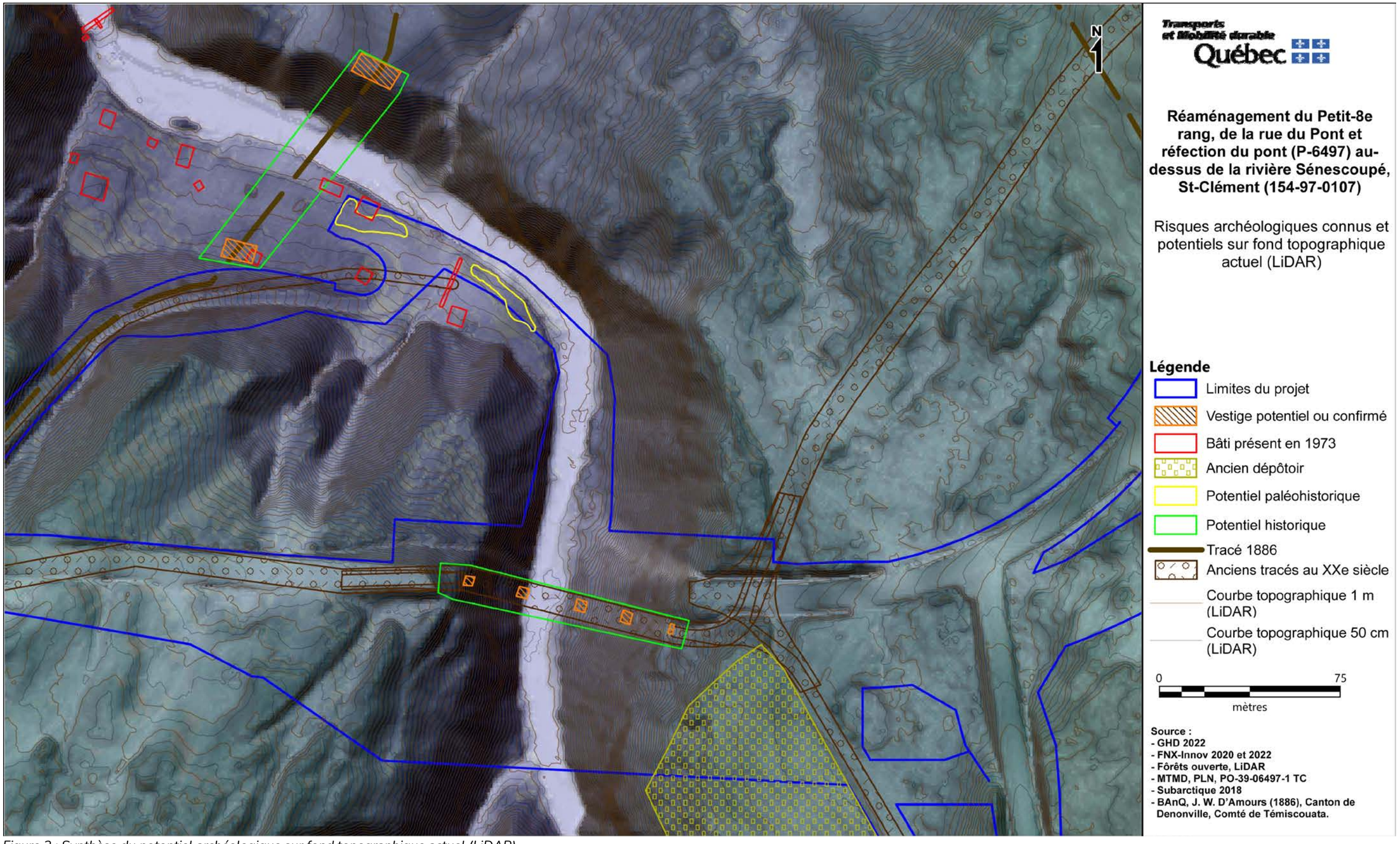

Figure 3 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond topographique actuel (LiDAR)

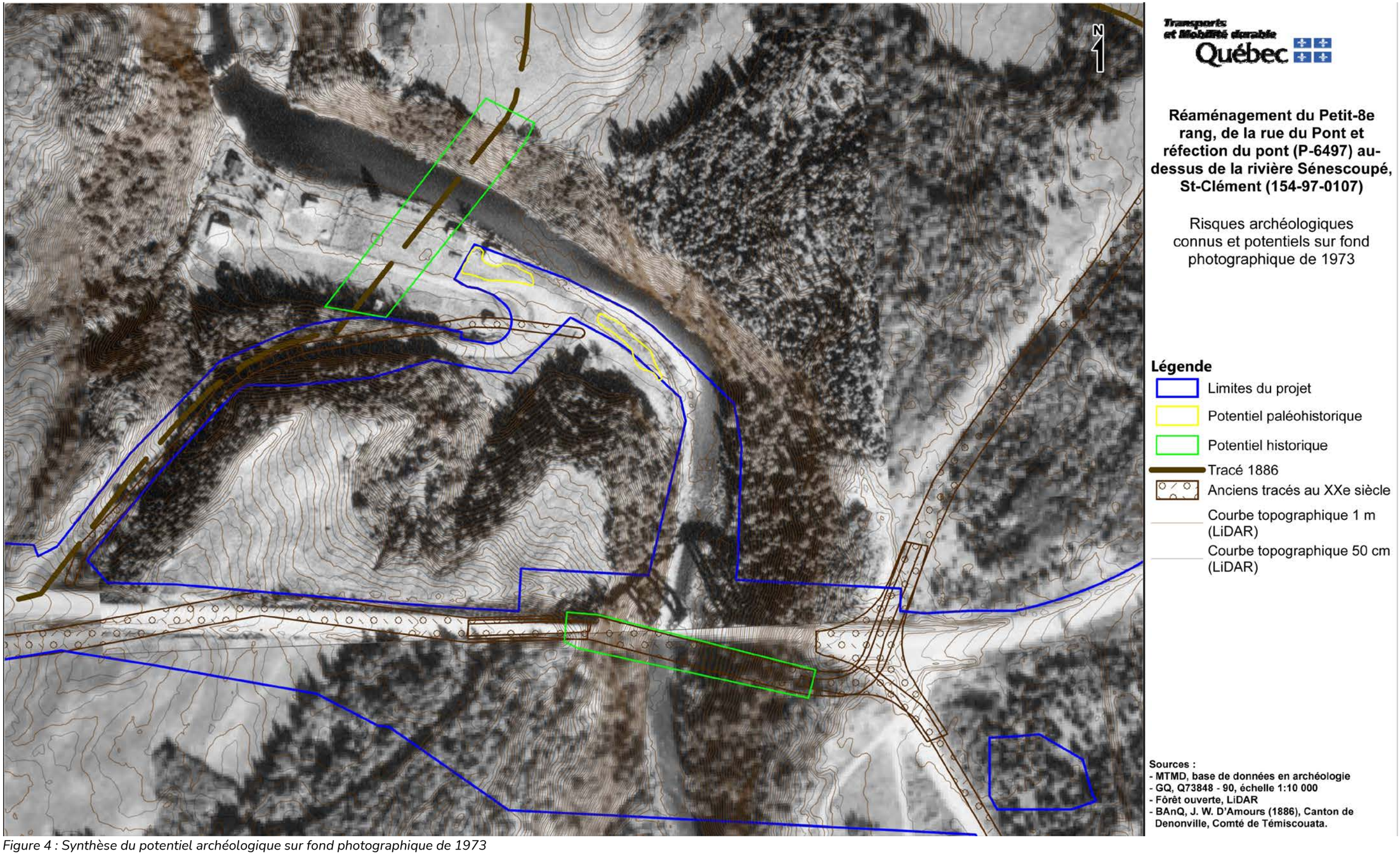

Figure 4 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond photographique de 1973

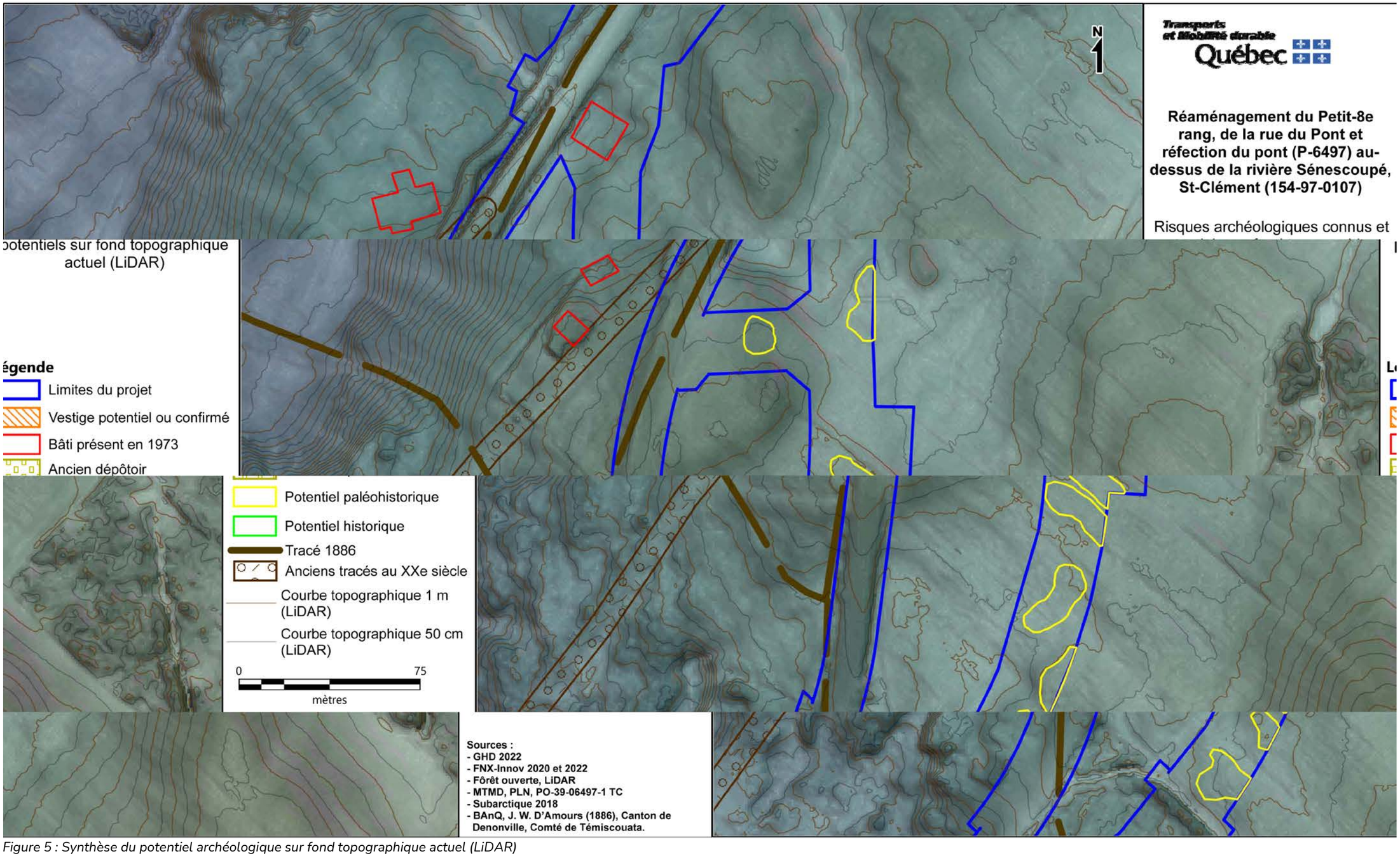

Figure 5 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond topographique actuel (LiDAR)

Figure 6 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond photographique de 1973

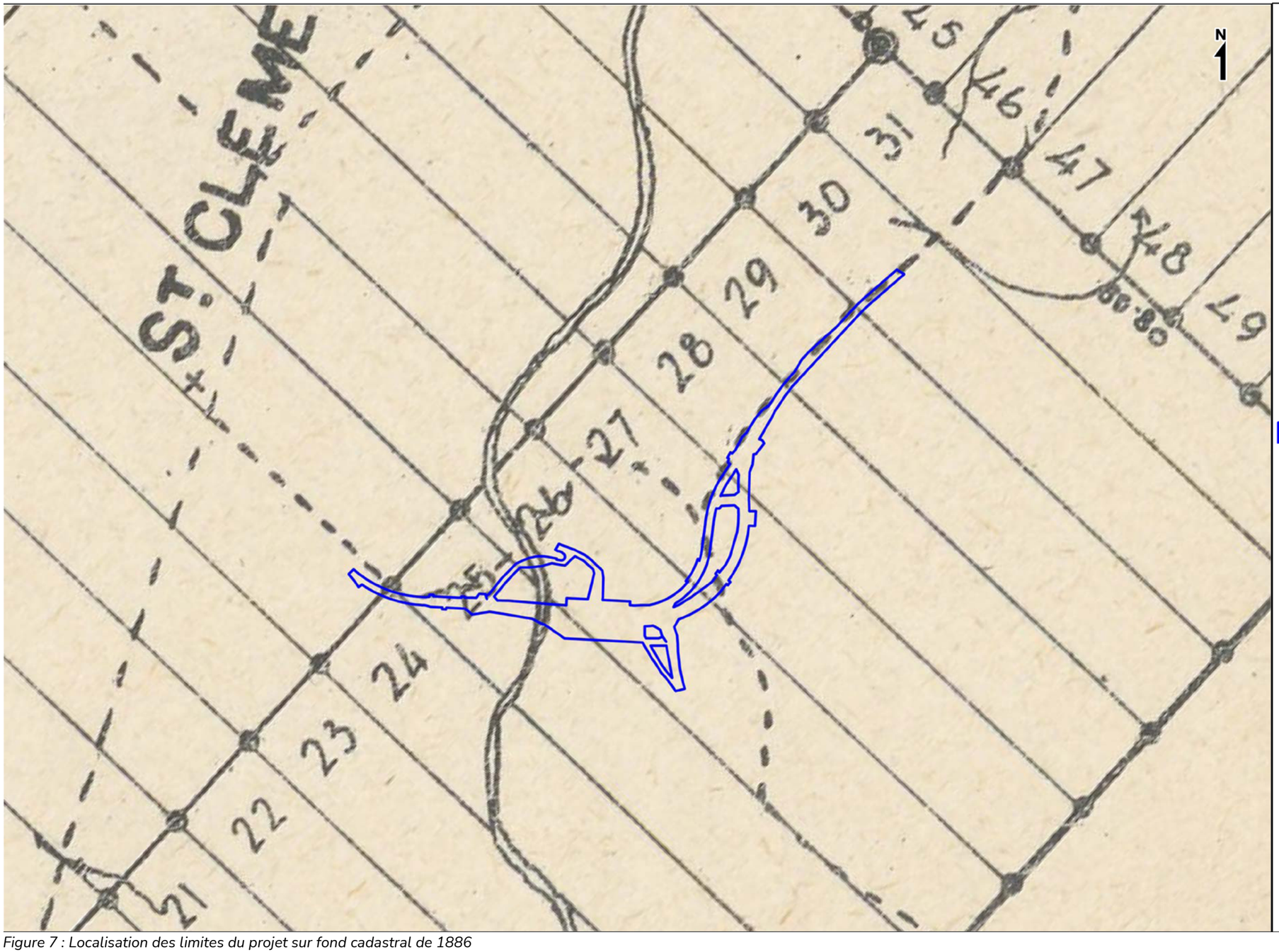

Transports et Mobilité durable Québec

Réaménagement du Petit-8e rang, de la rue du Pont et réfection du pont (P-6497) au-dessus de la rivière Sénescoupé, St-Clément (154-97-0107)

Limites du projet sur fond cadastral de 1886

Légende

Limites du projet

0 500

mètres

Sources :

- **MTMD - Base de données en archéologie**
- **BAnQ, J. W. D'Amours (1886), Canton de Denonville, Comté de Témiscouata.**

Figure 7 : Localisation des limites du projet sur fond cadastral de 1886

Figure 8 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond orthophotographique 2015

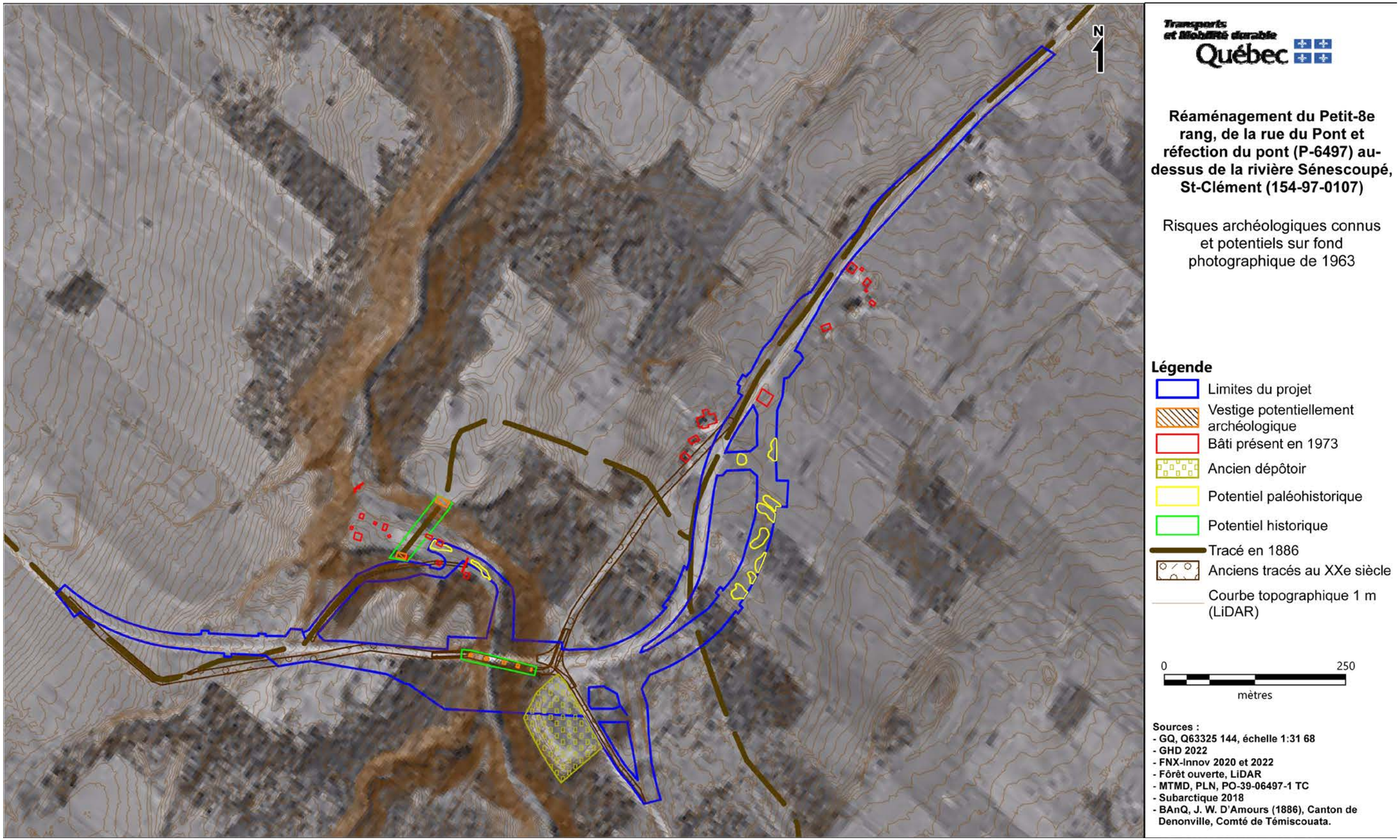

Figure 9 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond photographique 1963

ANNEXE 1 :

AVIS DE DÉCOUVERTE SANS PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Culture et Communications Québec

AVIS – DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

SANS PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

LA LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Réservé à l'usage du Ministère
Date de réception (aaaa-mm-jj) :
Professionnel traitant le dossier :
Code Borden : ☐ Non ☐ Oui (précisez) :

Présentation

La Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) donne au ministère de la Culture et des Communications la possibilité de protéger le patrimoine archéologique, notamment d'intervenir en cas de menace réelle ou appréhendée de dégradation de manière non négligeable de ce patrimoine.

« Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques » (article 74).

Le présent formulaire peut être utilisé pour aviser le ministre de la découverte d'un bien ou d'un site archéologique.

La Loi définit le bien archéologique et le site archéologique comme « tout bien et tout site témoignant de l'occupation humaine préhistorique ou historique » (article 2). Il peut s'agir de vestiges terrestres ou subaquatiques, mobiliers (artéfacts, etc.) ou immobiliers (murs, fondations, épaves, etc.) ou d'un site où ces vestiges ont été trouvés.

« L'Administration requiert des personnes morales et des entreprises que les documents qui font partie d'un dossier établi en vue de l'obtention d'une subvention, d'un contrat, d'un permis, de toutes autres formes d'autorisations ou, plus généralement, en vue du respect d'une obligation découlant d'une loi ou d'un règlement, soient rédigés en français » (Politique gouvernement relativement à l'emploi et à la qualité du français dans l'Administration, article 21).

Les renseignements recueillis dans le cadre du présent formulaire seront traités conformément aux règles de confidentialité prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) et à la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) et ne seront accessibles qu'aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir et dont l'exercice des fonctions le requiert.

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification

*Nom de la personne qui a découvert le bien ou le site archéologique et donne avis de cette découverte : Maxime Rousseau, employé du MTMDET en collaboration avec Subarctique Enr., via M. Ghislain Gagnon, archéologue MTMDET	
*Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) : 1428 des Maristes	
Code postal :	*Téléphone : 418 693-5444
Télécopieur :	Cellulaire :
Courriel : subarctique@hotmail.com	

Section 2 – Informations sur la découverte archéologique

Type de découverte : ☒ Terrestre ☐ Subaquatique

Date de la découverte (aaaa-mm-jj) : 2017-11-06

*Description de la découverte :

Vestiges de l'ancien pont couvert. Selon des documents ce pont aurait été détruit en 1939. Des cartes mentionnent cependant son existence à la fin des années 1950.

Certains de ces vestiges se trouvent sous l'actuelle culée du pont, alors que d,autres se trouvent à l'extérieur de l'emprise du MTMDET

*Endroit où se situe(nt) actuellement le(s) vestige(s) mobilier(s) (artéfacts) ?

En bordure de la rivière Sénescoupé

*Description du lieu de la découverte (MRC, municipalité, etc.) :

Municipalité de Saint-Clément, Bas Saint-Laurent, chemin du Pont-Rouge, rivière Sénescoupé

Coordonnées géographiques de la découverte, si possible

Latitude (GPS) : 47 55'7.84" N

Longitude (GPS) : 69°4'57.67" O

Précisez le type d'unités :

☐ Degré-minute-seconde
☒ Degré décimal
☐ Minute décimal
☐ UTM, Zone UTM (précisez) : _____
☐ Autres (précisez) : _____

Êtes-vous propriétaire du terrain sur lequel vous avez fait la découverte ? ☐ Oui ☒ Non

D'après vous, le bien ou le site archéologique est-il menacé d'être dégradé ? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, quelles menaces pèsent sur le bien ou sur le site archéologique (érosion, développement immobilier, etc.) ?
Le nouveau pont sera construit par-dessus les vestiges.

Section 2 – Informations sur la découverte archéologique *(Suite)*

Y a-t-il d'autres informations pertinentes à fournir sur la découverte (potentiel de recherche sur le terrain, cadre historique et préhistorique, etc.) ?

Une recherche documentaire théorique sera effectuée par Subarctique

Section 3 - Documents pertinents

☒ Carte localisant la découverte (spatiocarte, carte topographique et son numéro de feuillet, etc.)

☒ Tout document visuel de la découverte archéologique

☒ Photographies du bien ou du site archéologique découvert ou du lieu de la découverte, s'il y a lieu. Indiquez la source et la date de chaque image si possible.

voir documents joints

☐ Vidéos, s'il y a lieu. Indiquez la source et la date de chaque vidéo si possible.

☐ Autres, précisez :

☐ Autres documents, précisez :

Section 4 – Signature

*Fait à Chicoutimi (lieu), le 2017-11-14 (date aaaa-mm-jj)

Signature : Érik Langevin, Subarctique Enr. pour le MTMDET

Envoi du formulaire et information

Les informations requises visées à ce formulaire ainsi que tout document pertinent doivent être fournis à votre direction régionale.

Bas-Saint-Laurent (région 01)

337, rue Moreault, RC, bureau 12
Rimouski (Québec) G5L 1P4

Téléphone : 418 727-3650
Télécopieur : 418 727-3824

Courriel : drbsl@mcc.gouv.qc.ca

Saguenay–Lac-Saint-Jean (région 02)

202, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 6R8

Téléphone : 418 698-3500
Télécopieur : 418 698-3522

Courriel : drslsj@mcc.gouv.qc.ca

Capitale-Nationale (région 03)

225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2346
Télécopieur : 418 380-2347

Courriel : dcn@mcc.gouv.qc.ca

Mauricie et Centre-du-Québec (régions 04 et 17)

100, rue Laviolette, bureau 315
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Téléphone : 819 371-6001
Télécopieur : 819 371-6984

Courriel : drmcq@mcc.gouv.qc.ca

Estrie (région 05)

225, rue Frontenac, bureau 410
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1

Téléphone : 819 820-3007
Télécopieur : 819 820-3930

Courriel : dre@mcc.gouv.qc.ca

Montréal (région 06)

480, boulevard Saint-Laurent, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 3Y7

Téléphone : 514 873-2255
Télécopieur : 514 864-2448

Courriel : dm@mcc.gouv.qc.ca

Outaouais (région 07)

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4e étage, bureau 4.140
Gatineau (Québec) J8X 4C2

Téléphone : 819 772-3002
Télécopieur : 819 772-3950

Courriel : dro@mcc.gouv.qc.ca

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (régions 08 et 10)

145, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6M8

Téléphone : 819 763-3517
Télécopieur : 819 763-3382

Courriel : dratnq@mcc.gouv.qc.ca

Côte-Nord (région 09)

625, boulevard Laflèche, bureau 1.806
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

Téléphone : 418 295-4979
Télécopieur : 418 295-4070

Courriel : drcn@mcc.gouv.qc.ca

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (région 11)

146, avenue de Grand-Pré
Bonaventure (Québec) G0C 1E0

Téléphone : 418 534-4431
Télécopieur : 418 534-4564

Courriel : drgim@mcc.gouv.qc.ca

Chaudière-Appalaches (région 12)

51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3

Téléphone : 418 838-9886
Télécopieur : 418 838-1485

Courriel : drca@mcc.gouv.qc.ca

Laval, Lanaudière et Laurentides (régions 13, 14 et 15)

300, rue Sicard, bureau 200
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5

Téléphone : 450 430-3737
Télécopieur : 450 430-2475

Courriel : drlll@mcc.gouv.qc.ca

Montérégie (région 16)

2, boulevard Desaulniers, bureau 500
Saint-Lambert (Québec) J4P 1L2

Téléphone : 450 671-1231
Télécopieur : 450 671-3884

Courriel : drmonter@mcc.gouv.qc.ca

Transports, Mobilité durable et Électrification des transports
Québec

Plan de localisation

Nature de travaux
Remplacement du pont P-06497 au dessus de la rivière Sénescoupé

Numéro de dossier
Non disponible

Route/Municipalité
Route du pont - Saint-Clément

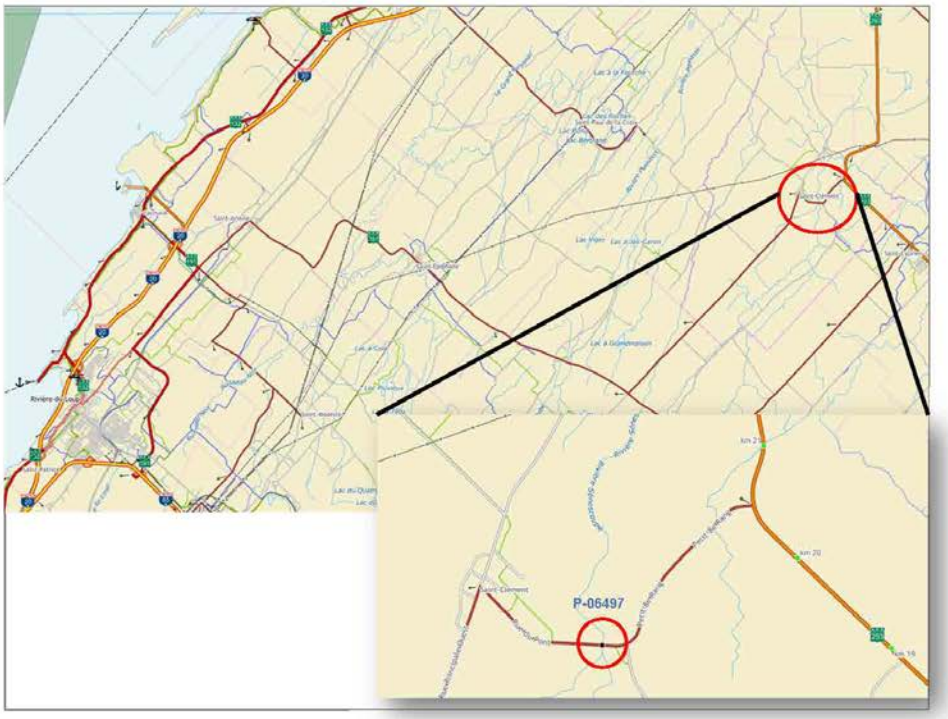

Description
Projet 154-97-0107

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

V-1350 (2017-03)

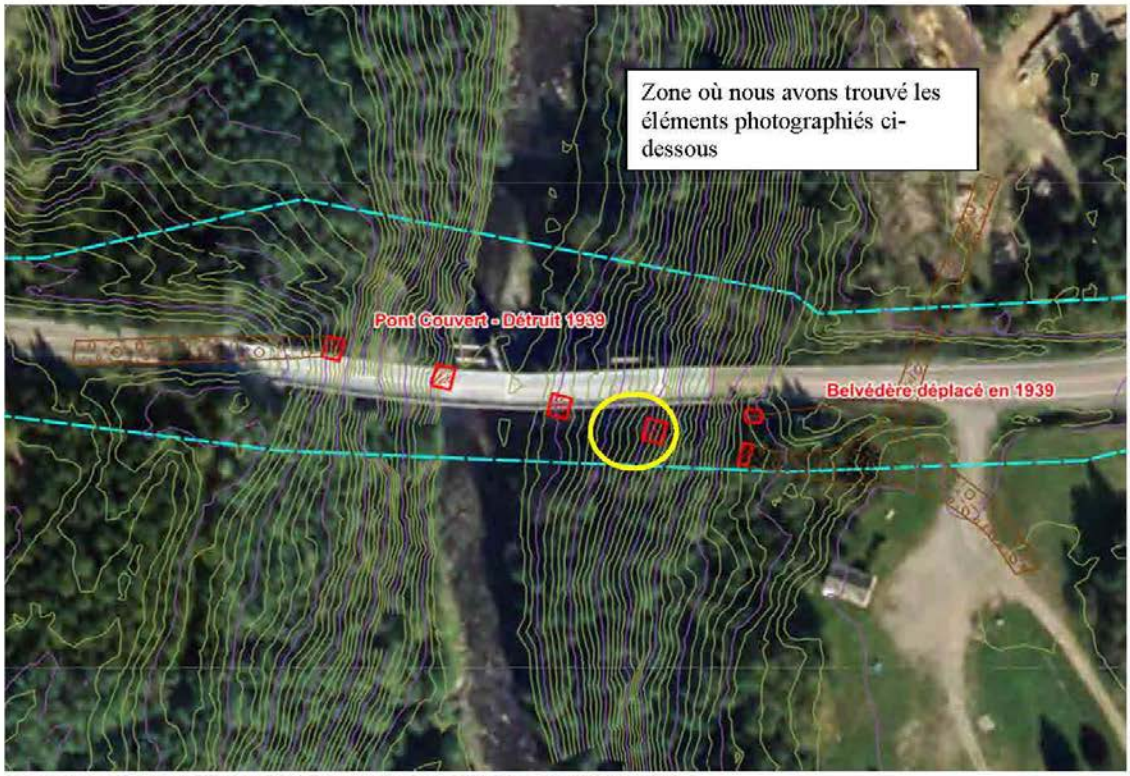

Sections du pont actuel démolies lors de travaux de réfection ? Le pont actuel n'a pas de pierres apparentes tel que l'on voit, par contre de la pierre cimenté a été mise en place à la culée Ouest (voir dernière page)

Pierres cimentés sur culée Ouest
du pont actuel

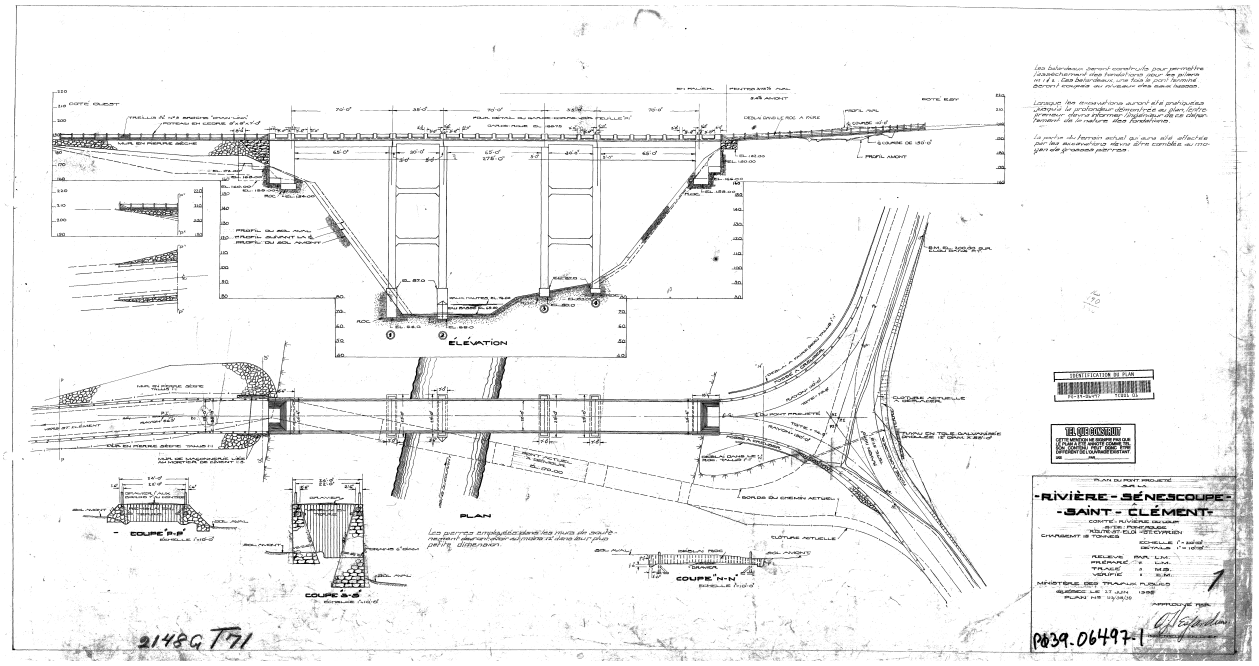
ÉLÉVATION
PLAN
COUPE P-P'
COUPE E-E'
COUPE N-N'
-RIVIÈRE-SÉNESCOUPE-
-SAINT-CLÉMENT-
2148G T71
P039-06497-1

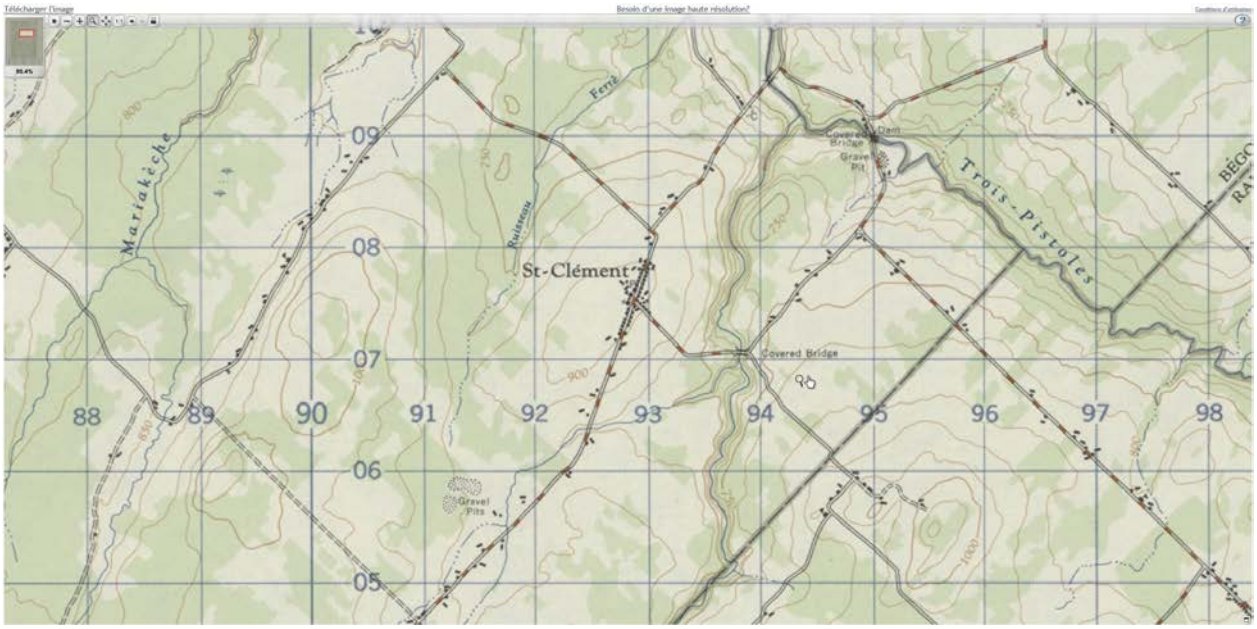
St-Clément
Covered Bridge
Gravel Pits
Trois-Pistoles
Mariakèche
Ruisseau
Ferré
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
05
06
07
08
09

Transports
et Mobilité durable
Québec

Annexe 2 : Subarctique 2018 – Évaluation patrimoniale du Pont-Rouge

Transports Québec

Subarctique Enr.

Évaluation patrimoniale du Pont-Rouge

Rivière Sénescoupé, Saint-Clément

Direction de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent-Île-de-la-Madeleine

Subarctique Enr.
Décembre 2018

Illustration de la page couverture : Pont-Rouge traversant la rivière Sénescoupé

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Évaluation patrimoniale du Pont-Rouge

Rivière Sénescoupé, Saint-Clément
Direction de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent-Île-de-la-Madeleine

Ministère des Transports: projet 154-97-0107

Rapport préparé par :

Subarctique Enr.
1428, rue des Maristes
Chicoutimi (Québec) G7H 4K7
Téléphone : 418-693-5444
Adresse courriel : subarctique@hotmail.com

Ministère des Transports
Direction de l'environnement
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation

Décembre 2018

Équipe de réalisation

Ministère des Transports

Direction de l'environnement
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation

Ghislain Gagnon	Archéologue, chargé d'activités

Subarctique Enr.

Érik Langevin	Coordonnateur, archéologue, édition
Gisèle Piédalue	Archéologue, recherche et édition

Table des matières

Équipe de réalisation iv

Table des figures v

Introduction 1

Historique du Pont-Rouge 3

Mode de construction 4

Valeur patrimoniale des vestiges 7

Analyse du potentiel archéologique 10

Recommandations et mise en valeur potentielle 10

Bibliographie 11

Table des figures

Figure 1: Localisation des piliers de l'ancien Pont-Rouge.. 1

Figure 2: Détail d'un des piliers mis au jour à proximité du pont actuel 2

Figure 3: Pierres cimentées intégrées à la culée Ouest du pont actuel 2

Figure 4: Plan du pont projeté sur la rivière Sénescoupé, illustrant l'ancien pont de 1904 sous le nouveau. 3

Figure 5: La ferme Town dont la structure est composée de madriers placés en diagonale, qui forment un large treillis, ainsi que de poteaux verticaux placés entre les cordes doubles supérieures et inférieures. 4

Figure 6: Illustration dépouillée d'un pont couvert Town québécois. 5

Figure 7: Vue du Pont-Rouge traversant la rivière Sénescoupé. 6

Figure 8: Exemple de structure à poinçon simple 7

Figure 9: La grille d'évaluation patrimoniale en usage au Ministère des Transports du Québec 8

Introduction

La découverte, en 2017, de vestiges sous le Pont-Rouge actuel de Saint-Clément nécessitent une évaluation de leur intérêt patrimonial afin d'orienter les interventions à réaliser dans le cadre de la construction d'un nouveau pont. Les vestiges comprennent une série de six piliers traversant la rivière Sénescoupé et dont l'orientation diffère quelque peu de l'alignement du pont actuel (figure 1). Les piliers sont constitués de gros agrégats qui ont été cimentés ensemble (figure 2), vraisemblablement à l'intérieur d'un coffrage. Au moins un des piliers (du côté ouest) semble avoir été intégré à la culée du pont actuel (figure 3). Ces vestiges sont menacés par la construction projetée d'un nouveau pont.

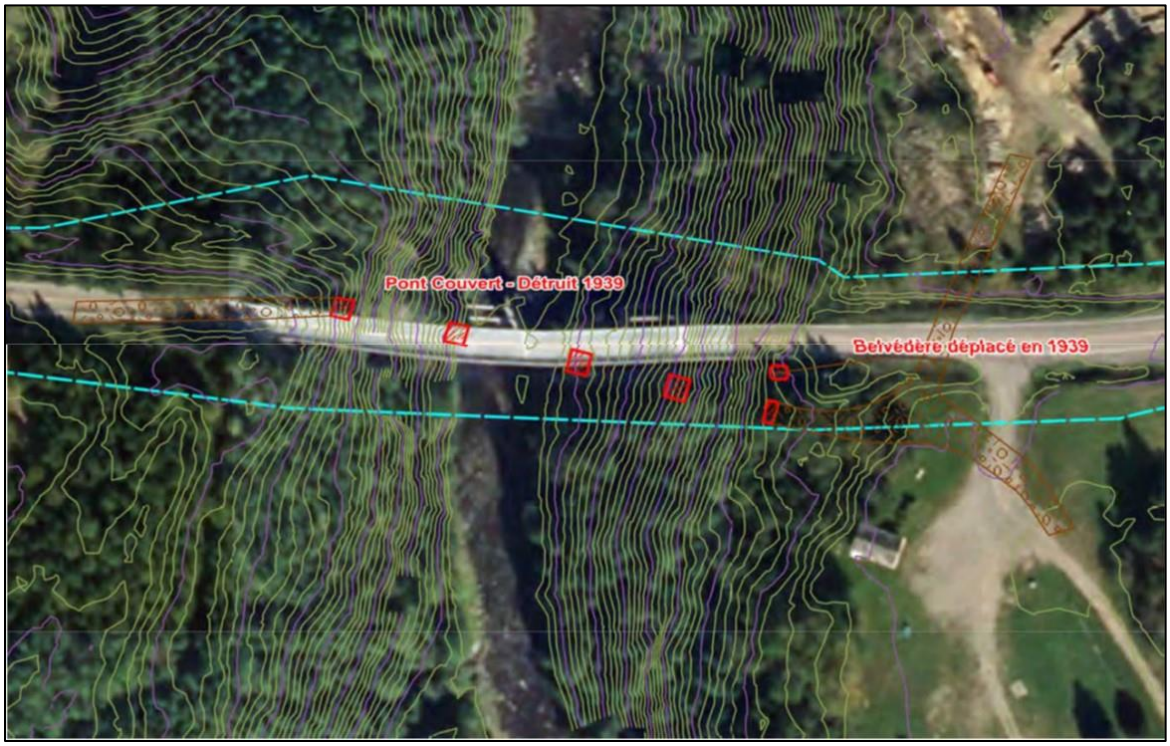

Figure 1: Localisation des piliers de l'ancien Pont-Rouge. Source : MTQ, 2017-11-06, Évaluation des risques, document de travail, 2017-10-20, no 154-97-0107.

Figure 2: Détail d'un des piliers mis au jour à proximité du pont actuel. Source : MTQ, 2017-11-06.

Figure 3: Pierres cimentées intégrées à la culée Ouest du pont actuel. Source : MTQ, 2017-11-06.

Historique du Pont-Rouge

Le premier pont traversant la rivière Sénescoupé était un pont en bois assez rudimentaire situé « *à gauche du pont actuel* ».[1] En 1903-1904, un deuxième pont fut construit près du pont actuel. Le devis fut préparé par M. Castonguay, inspecteur du gouvernement. Ce pont fut peint en rouge, d'où vient le nom de « Pont-Rouge ».[2] Selon le répertoire des ponts couverts du Québec, le Pont-Rouge de Saint-Clément (canton Denonville) a été démoli en 1939, lorsqu'un nouveau pont fut érigé (figure 4).[3] Ce dernier, le pont actuel, est un pont en ciment mesurant 124 pieds de hauteur.[4] Réparé en 1977, mais maintenant en fin de vie, il devra à son tour être remplacé. Les vestiges mis au jour sont associés au pont de 1904.

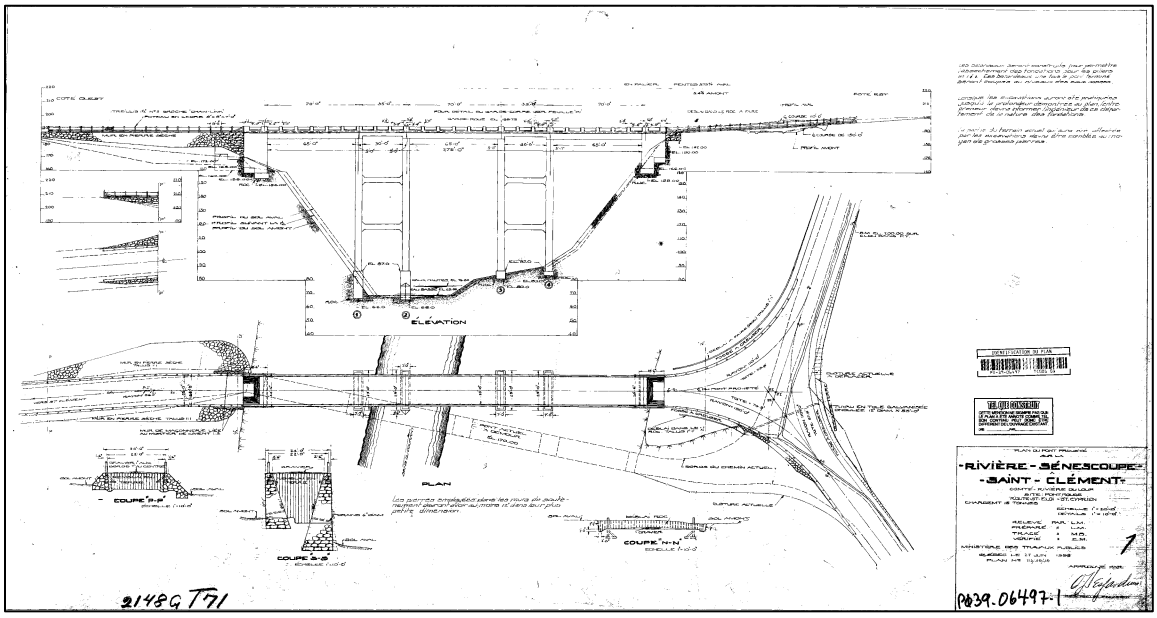

Figure 4: Plan du pont projeté sur la rivière Sénescoupé, illustrant l'ancien pont de 1904 sous le nouveau. Source : Ministère des Travaux publics, Québec 27 juin 1939, plan no 113/38/39.

[1] Municipalité de Saint-Clément, Livre du centenaire, 1981, pp. 142-143.
[2] Municipalité de Saint-Clément, Livre du centenaire, 1981, pp. 142-143.
[3] Le pont porte le no d'inventaire 61-59-P1 (Les ponts couverts du Québec d'hier à aujourd'hui (version 2018), http://pontscouverts.com/blogue/2018/01/31/version-2018-du-repertoire-des-ponts-couverts-du-quebec/).
[4] Municipalité de Saint-Clément, Livre du centenaire, 1981, pp. 142-143.

Mode de construction

Le pont de 1904 était un pont de type « Town », un modèle à treillis breveté par Ithiel Town en 1820 (figure 5).[5]

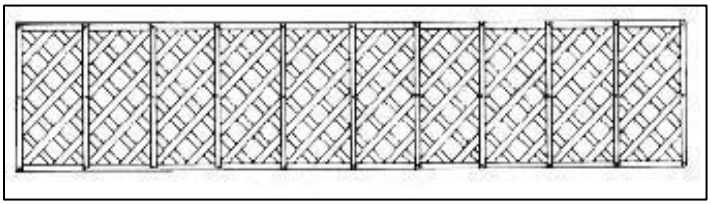

Figure 5: La ferme Town dont la structure est composée de madriers placés en diagonale, qui forment un large treillis, ainsi que de poteaux verticaux placés entre les cordes doubles supérieures et inférieures.[6]

Selon Arbour, la ferme à treillis de Town est rapidement devenue populaire au Québec, donnant naissance au pont couvert typiquement québécois (figure 6).

> *« Malgré différents modèles de ponts disponibles, les constructeurs du Québec adopteront rapidement la ferme à treillis brevetée par Ithiel Town en 1820. Cette structure, d'une apparente fragilité comparée aux autres modèles existants, est d'un assemblage facile dans lequel il entre peu ou pas de calcul mathématique : l'ouvrage peut par conséquent être érigé par une main-d'œuvre non spécialisée engagée localement. Autre avantage non négligeable, la ferme à treillis était un choix idéal pour les ponts à plusieurs travées, car la ferme étant conçue « en continu », il n'y avait aucun ajustement à faire à chaque pilier. Le modèle Town original a été adapté aux conditions locales, donnant naissance au pont couvert typiquement québécois. Une des caractéristiques de ce dernier est la pigmentation rouge, mélangée à de l'huile de lin, qui sera utilisée pour les teindre. Rapidement, ce trait distinctif s'est imposé dans le vocabulaire populaire, de telle sorte que pont couvert et pont rouge sont presque devenus des synonymes dans l'esprit des Québécois. »*[7]

[5] http://www.angelfire.com/pq/sqpc/page06.htm
[6] Charpente d'un pont couvert, Dessin : Gaétan Forest, http://www.angelfire.com/pq/sqpc/page05.htm
[7] Gérald Arbour, «Les ponts couverts au Québec», Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-351/Ponts_couverts_au_Qu%C3%A9bec.html#.W-3hUdHQYuQ

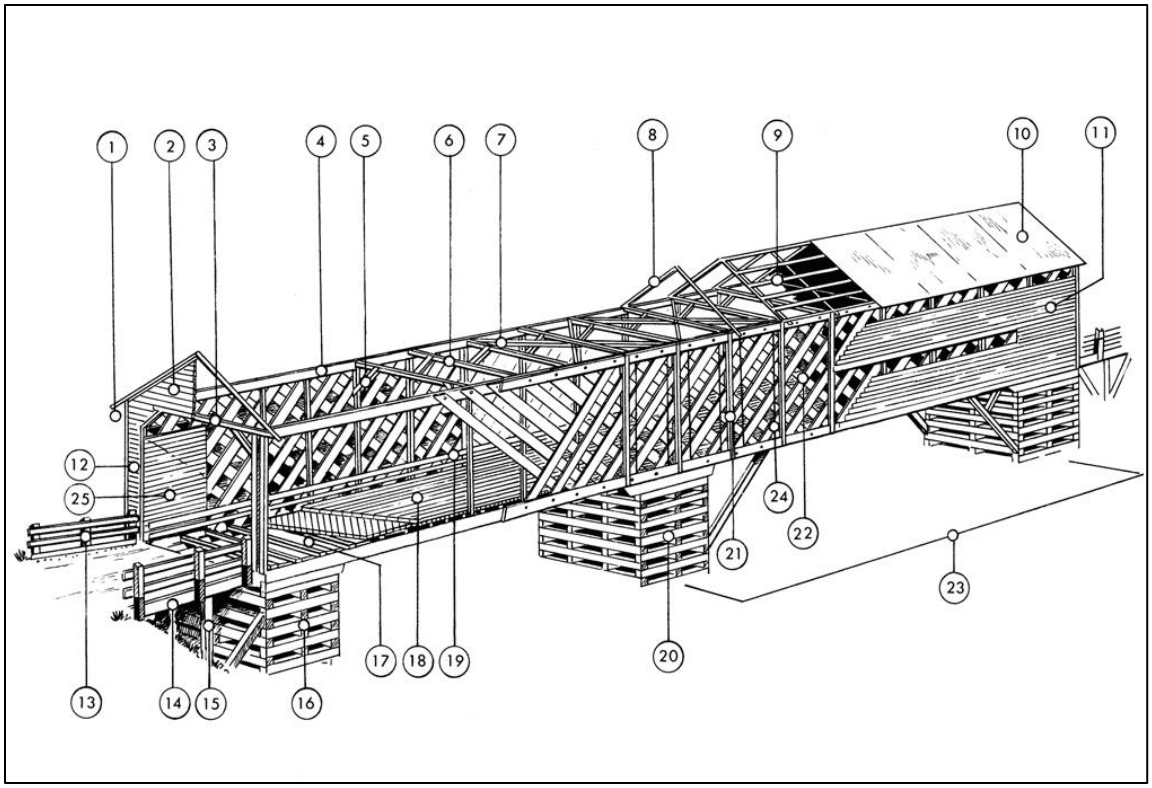

Figure 6: Illustration dépouillée d'un pont couvert Town québécois. Source : Manuel d'évaluation patrimoniale des ponts du Québec, 2006.

Légende :

1 Larmier	***2 Fronton***	***3 Linteau***
4 Corde supérieure	***5 Jambe de force***	***6 Contreventement droit***
7 Contreventement horizontal supérieur	***8 Chevron***	***9 Panne***
10 Recouvrement de toit	***11 Lambris***	***12 Jambage***
13 Glissière de l'approche	***14 Travée d'approche ou avant-pont***	
15 Chevalet	***16 Culée***	***17 Traverse ou soliveau***
18 Plancher ou pavage	***19 Glissière intérieure***	***20 Pilier***
21 Poteau ou montant	***22 Ferme, treillis ou poutre triangulée***	
23 Travée	***24 Tiges de tension ou tirants du système de rigidité***	
25 Lambris d'entrée		

Le pont de Saint-Clément avait trois travées et mesurait 292 pieds (89 mètres) de longueur.[8] Quoique le pont soit inventorié dans le répertoire des ponts couverts du Québec, une photo provenant du livre commémorant le centenaire de Saint-Clément indique qu'il s'agissait plutôt d'un pont à treillis sans toiture (figure 7).

[8] Les ponts couverts du Québec d'hier à aujourd'hui (version 2018), no d'inventaire 61-59-P1, http://pontscouverts.com/blogue/2018/01/31/version-2018-du-repertoire-des-ponts-couverts-du-quebec/.

Figure 7: Vue du Pont-Rouge traversant la rivière Sénescoupé. La photo n'est pas datée, mais on constate que le pont est passablement délabré. Source : Municipalité de Saint-Clément, Livre du centenaire, 1981, p. 143.

L'inventaire des ponts couverts du Québec (2018) précise par ailleurs que celui de Saint-Clément était à poinçon simple (« *king post* »), c'est-à-dire que son agencement était un système triangulé dont le tablier était *« soutenu en son point milieu par un poinçon en bois ou à tirants qui ramène les charges au sommet de deux diagonales en bois massif en butées dans les unités de fondation »*[9] (figure 8). Le pont à poinçon simple fut largement utilisé au Québec sur une période de 200 ans s'étendant de 1750 à 1950. Cet ouvrage faisait un usage rationnel des matériaux[10] et était utile pour franchir des portées de 6 à 18 mètres (figure 8).[11]

[9] Jean Lefrançois, Direction des structures Ministère des Transports du Québec, Exposé préparé pour la séance « Innovations en matière de génie des ponts (C) », du congrès annuel de 2004 de l'Association des transports du Canada à Québec (Québec), p. 5. Voir aussi le Manuel d'évaluation patrimoniale des ponts du Québec, sept. 2006, figure 2-4, p. 2-8.

[10] Gaétan Forest, « Quelques charpentes de ponts en bois, parties 1 et 2 », *Le Pont' âge*, vol. 7, nos 2 et 3, 1988-1989.

[11] Jack C. McCormac, *Structural Analysis*, 4e éd, New-York, Harper & Row, 1984, p. 89-92.

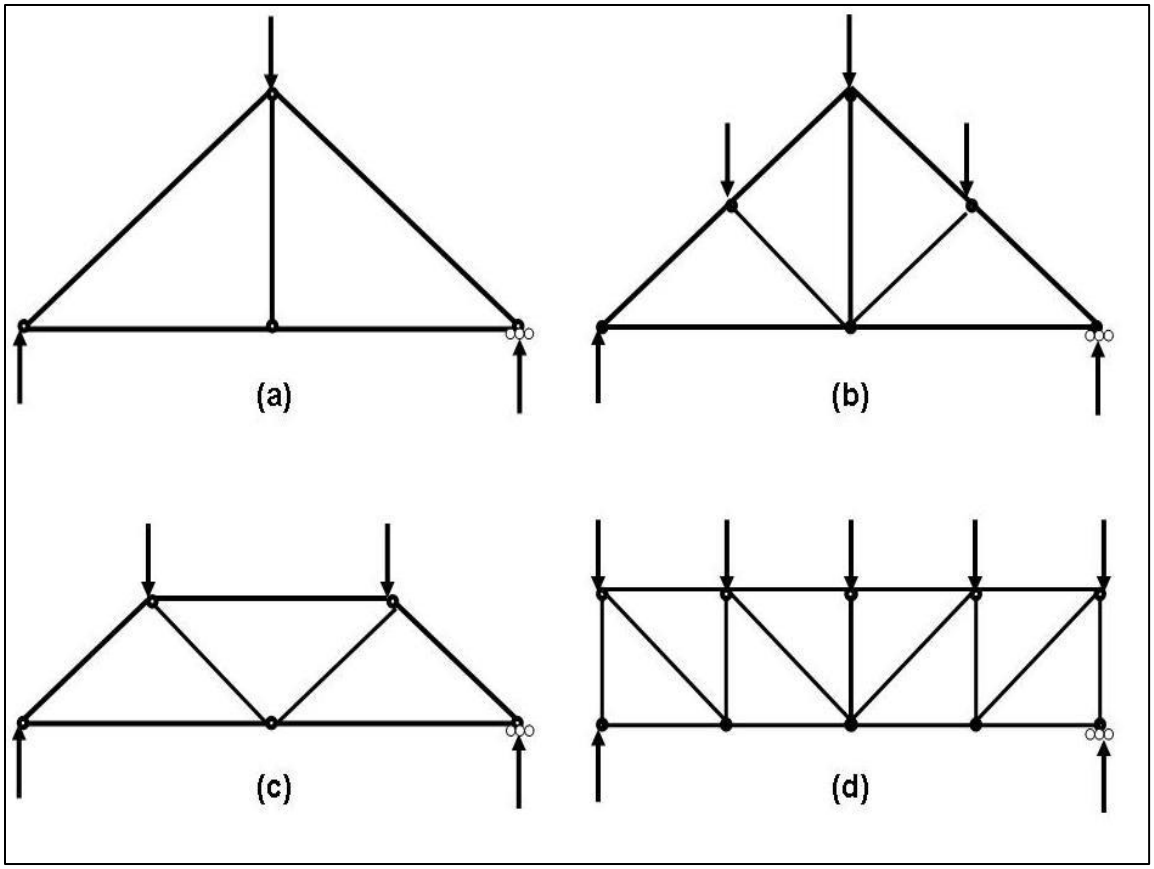

Figure 8: Exemple de structure à poinçon simple (a). Source: Bridges by David Blockley, https://www.bristol.ac.uk/civilengineering/bridges/Pages/HowtoreadabridgeTrusses.html

Valeur patrimoniale des vestiges

Pour évaluer la valeur patrimoniale de l'ancien Pont-Rouge de Saint-Clément, nous nous sommes référés à la grille d'évaluation élaborée en 2006 par au Manuel d'évaluation patrimoniale des ponts du Québec élaborée en 2006 par le ministère des Transports du Québec (figure 9). Quoique l'exercice d'adresse aux ponts existants, il permet de situer la valeur théorique du Pont de Saint-Clément parmi l'éventail des ponts patrimoniaux du Québec.

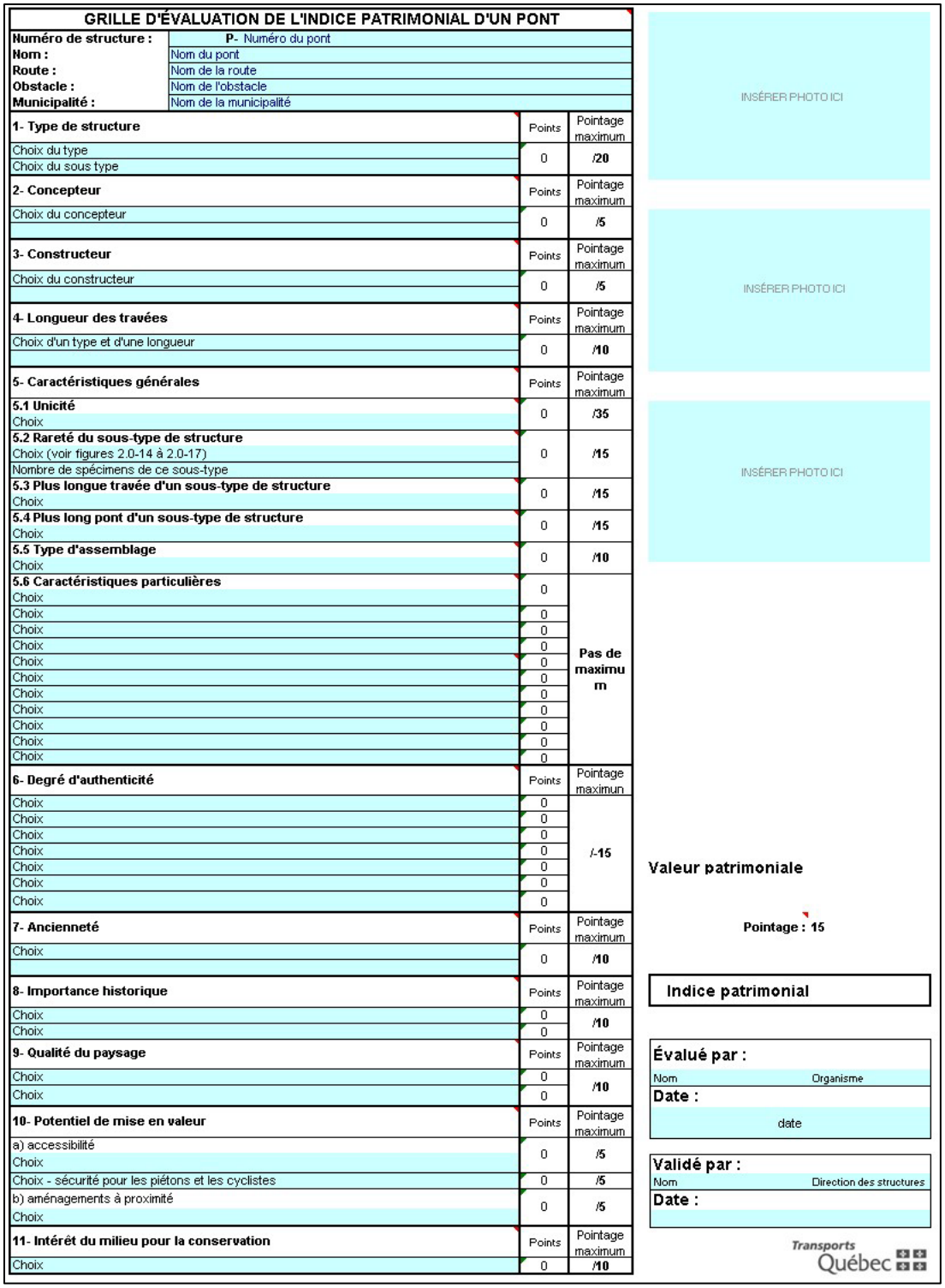

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICE PATRIMONIAL D'UN PONT

Numéro de structure :	**P-** Numéro du pont
Nom :	Nom du pont
Route :	Nom de la route
Obstacle :	Nom de l'obstacle
Municipalité :	Nom de la municipalité

	Points	Pointage maximum
1- Type de structure		
Choix du type	0	/20
Choix du sous type		
2- Concepteur		
Choix du concepteur	0	/5
3- Constructeur		
Choix du constructeur	0	/5
4- Longueur des travées		
Choix d'un type et d'une longueur	0	/10
5- Caractéristiques générales		
5.1 Unicité	0	/35
Choix		
5.2 Rareté du sous-type de structure		
Choix (voir figures 2.0-14 à 2.0-17)	0	/15
Nombre de spécimens de ce sous-type		
5.3 Plus longue travée d'un sous-type de structure	0	/15
Choix		
5.4 Plus long pont d'un sous-type de structure	0	/15
Choix		
5.5 Type d'assemblage	0	/10
Choix		
5.6 Caractéristiques particulières	0	Pas de maximum
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
6- Degré d'authenticité	Points	Pointage maximun
Choix	0	/-15
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
7- Ancienneté	Points	Pointage maximum
Choix	0	/10
8- Importance historique	Points	Pointage maximum
Choix	0	/10
Choix	0	
9- Qualité du paysage	Points	Pointage maximum
Choix	0	/10
Choix	0	
10- Potentiel de mise en valeur	Points	Pointage maximum
a) accessibilité	0	/5
Choix		
Choix - sécurité pour les piétons et les cyclistes	0	/5
b) aménagements à proximité	0	/5
Choix		
11- Intérêt du milieu pour la conservation	Points	Pointage maximum
Choix	0	/10

INSÉRER PHOTO ICI

INSÉRER PHOTO ICI

INSÉRER PHOTO ICI

Valeur patrimoniale

Pointage : 15

Indice patrimonial

Évalué par :

Nom | Organisme

Date :

date

Validé par :

Nom | Direction des structures

Date :

Transports Québec

Figure 9: La grille d'évaluation patrimoniale en usage au Ministère des Transports du Québec. Source : Manuel d'évaluation patrimoniale des ponts du Québec, 2006.

Selon les critères présentés dans le Manuel, un exercice de pointage pour l'ancien pont couvert de Saint-Clément a été réalisé.

Critère	Descriptif	Pointage
Type de pont	À poutres triangulées en bois	20 pts
Sous-type	Ferme à poinçon simple en bois	-
Concepteur	De notoriété provinciale[12]	2 pts
Constructeur	Ministère	2 pts
Longueur de travée	Plus de 14 m[13]	10 pts
Unicité	Ni le premier ou le plus ancien	0 pts
Rareté	7 spécimens à poinçon simple répertoriés[14]	10 pts
Longueur	Ni le plus long pont ou travée	0 pts
Type d'assemblage	À chevilles	10 pts
Caractéristiques distinctives	Aucune	0 pts
Degré d'authenticité	Pont démoli	- 15 pts
Ancienneté	Construction de 1900 à 1930	7 pts
Importance historique	A contribué au développement de la communauté	5 pts
Qualité du paysage	Paysage naturel	5 pts
Potentiel de mise en valeur	Accessibilité et aménagements[15]	4 pts
Intérêt du milieu	Présence d'un belvédère aux abords du pont	9 pts
Total des points		69 pts

Basée sur ce pointage, l'indice patrimonial théorique du pont est considéré comme « élevé ».[16] Cependant, la disparition de la majorité des éléments structuraux et architecturaux affecte grandement son intégrité physique. En contrepartie, la présence d'indices de l'intérêt du milieu pour commémorer le pont milite en faveur d'une reconnaissance de sa présence sur le territoire.

[12] La construction fut probablement réalisée sous l'égide du Ministère de la Colonisation ou des Travaux publics. Saint-Clément fut constitué civilement en 1885 (http://histoire-du-quebec.ca/saint-clement). Au Québec, la construction avec le type de ferme *Town simple* s'étend de la deuxième moitié du 19e siècle jusqu'au début du 20e siècle.
[13] Cette donnée fut déterminée à partir de la longueur du pont (89 m) divisée par le nombre de travées (3).
[14] Des sept spécimens répertoriés en 2018, seulement 3 sont encore debout.
[15] Les vestiges du pont sont situés sur une route locale. Une aire de stationnement est située à proximité. Toutefois, il n'a pas été possible de déterminer si un accès sécuritaire pour piétons et cyclistes est présent.
[16] L'indice est considéré comme « élevé » lorsque le pointage est plus élevé que 60 points.

Analyse du potentiel archéologique

Compte tenu du fait que les vestiges du pont ont déjà été localisés et photographiés, aucune intervention archéologique n'est recommandée lors de la construction d'un nouveau pont. Cela étant dit, toute autre découverte fortuite qui ne serait pas en lien avec la culée lors de la réalisation des travaux devra être signalée au Ministère qui fera appel, au besoin, à un archéologue.

Recommandations et mise en valeur potentielle

Lorsque vient le temps de faire des recommandations, il convient de tenir compte de la valeur d'exemplarité du lieu ou du bien, de son accessibilité, de son état général, de même que de la volonté du milieu d'en reconnaître l'intérêt.

Dans ce contexte, tout considéré, la seule recommandation que nous émettons serait de :

1. Si possible, conserver en place la culée ouest du pont actuel afin de conserver *in situ* la trace des ponts antérieurs au nouveau pont.

Notons que les vestiges du pont de St-Clément sont somme toute peu accessibles, tout en ne représentant qu'une vision très partielle de la construction originale. Malgré tout, advenant que le milieu local exprime la volonté de mettre en valeur le lieu, que ce soit *in situ* ou à proximité immédiate du nouveau pont, les éléments de mise en valeur suivant pourraient être considérés : évocation au sol de l'alignement de l'ancien pont couvert et/ou la mise en place d'un rappel iconographique de l'ancien pont et de son successeur. Ce rappel pourrait être installé à proximité du nouveau pont.

L'évaluation qui a été effectuée ne porte que sur les vestiges observés lors des visites préparatoires du ministère des Transports. Toute découverte de vestiges non-répertoriés effectuée lors des travaux de construction devra faire l'objet d'un rapport de découverte fortuite. Le cas échéant, les archéologues du ministère des Transports devront être avisés immédiatement de la situation.

Bibliographie

ARBOUR, Gérald. «Les ponts couverts au Québec», Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-351/Ponts_couverts_au_Qu% C3%A9bec.html#.W-3hUdHQYuQ

ARBOUR, Gérald, Fernand Caron et Jean Lefrançois. Les ponts couverts au Québec, Québec, Publications du Québec, 2005.

BLOCKLEY, David. Bridges. Oxford University Press, [2018]. https://www.bristol.ac.uk/civilengineering/bridges/Pages/HowtoreadabridgeTrusses.html

DUCHESNE, Sophie. Les méthodes de construction des ponts couverts de bois du Québec; un guide d'inspection et d'entretien, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de M. Sc. A. en aménagement option conservation de l'environnement bâti, Université de Montréal, 2002, https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/14432/Duchesne_Sophie_2002_memoire.pdf?sequence=1

FOREST, Gaétan. Charpente d'un pont couvert, http://www.angelfire.com/pq/sqpc/page05.htm « Quelques charpentes de ponts en bois, parties 1 et 2 », *Le Pont' âge*, vol. 7, n°s 2 et 3, 1988-1989.

GEMME, Marc-André. Les ponts couverts, un patrimoine à découvrir, La Frontière/Le Citoyen, http://pontscouverts.com/blogue/2015/08/30/les-ponts-couverts-un-patrimoine-a-decouvrir/

Gouvernement du Québec. Les ponts couverts du Québec d'hier à aujourd'hui (version 2018), Guides et manuels techniques, http://pontscouverts.com/blogue/2018/01/31/version-2018-du-repertoire-des-ponts-couverts-du-quebec/

GRAVEL, Louis-Philippe. « Nos ponts couverts », Service des ponts, ministère des Travaux publics de la province de Québec, 1960, http://pontscouverts.com/blogue/wp-content/uploads/2017/01/Popular-technique-1960.pdf

LABERGE, Yves. D'un ministère à l'autre, Les transports et les communications au gouvernement du Québec durant le XXe siècle, *Cap-aux-Diamants*, (111), 31–38, 2012.

LEFRANÇOIS, Jean. Les ponts couverts au Québec, héritage précieux, exposé préparé pour la séance « Innovations en matière de génie des ponts (C) », du congrès annuel de 2004 de l'Association des transports du Canada à Québec (Québec), Direction des structures Ministère des Transports du Québec.

MCCORMAC, Jack C. Structural Analysis, 4e éd, New-York, Harper & Row, 1984, p. 89-92.

Ministère des Transports du Québec, Manuel d'évaluation patrimoniale des ponts du Québec, 2006.

Annexe 3 : Données techniques sur les bombes de mortier

Numéro de l'objet	VAC025 (#A)
Nom de l'objet	Bombe de mortier
Provenance	Rivière Rimouski (sans code Borden)
Matériau	Fonte (Code matériau Parc Canada : 3.1.1.3)
Fonction	Guerre, artillerie, munition (Code fonction Par Canada : 3.7.3.1)
Nombre d'artefact / Nombre d'objet	1 / 1
Description	La bombe de mortier est un objet utilisé comme munition pour un mortier, servant ainsi à bombarder une cible. Il s'agit d'un objet sphérique en fonte dont la partie centrale est creuse, permettant l'insertion de la matière explosive (poudre noire) par l'entremise d'un goulot. La bombe possède un goulot de forme conique (ouverture plus large au rebord extérieure). De chaque côté du goulot, on observe les restes d'éléments de préhensions, soit une courte tranchée surmontée perpendiculairement d'un demi-anneau. Dans ce cas-ci, les demi-anneaux ne sont pas présents, mais on peut voir leur empreinte dans la fonte de la bombe. Ces éléments permettent de faciliter le transport et la manutention de celle-ci. Aucun signe de filetage n'a été observé à l'intérieur du goulot, ce qui suggère une fabrication avant 1854 ou 1855 (McConnell 1989 : 319). La prise de mesure de l'épaisseur de la paroi au niveau du goulot et de la base de la bombe montre que les parois auraient la même épaisseur. Cela indiquerait que l'objet pourrait être fabriqué vers la toute fin du XVIIIe siècle ou dès le début du XIXe siècle (McConnell 1989 : 312).
Dimensions (Se référer à l'image ci-bas pour plus de précision)	Goulot : • Ouverture rebord extérieur : 3,71 cm (1,46 pouce) • Ouverture rebord intérieur : 3,12 cm (1,23 pouce) • Épaisseur de la paroi au goulot : 4,82 cm (1,9 pouce) Diamètre général résiduel : 24,79 cm (9,76 pouces) Épaisseur de la paroi à la base : 4,67 cm (1,84 pouce)* Distance entre les cavités des éléments de préhensions : environ 10,87 cm (4,28 pouces) Poids : 83,24 livres (38,1 kilos) avec la poudre Poids sans la poudre : 82,83 livres (37,65 kilos) Volume intérieur : 1875 ml (61 Oz) de sable
Lieu de production	Angleterre?
Commentaire	L'objet est en bon état de manière générale. Présence de traces de rayures sur l'un des côtés. Absence de traces d'impact ou d'explosion. Présence de relativement peu de concrétion. Les bombes sont normalement remplies à moitié de poudre (et non au complet comme on pourrait le croire). On peut donc estimer que ce sont 937,5 ml de sable (ou 30,5 Oz) qui devrait représenter la quantité de poudre utilisée.

*L'épaisseur de la paroi à la base a été calculée en soustrayant le diamètre intérieur de la bombe (prise en mettant le ruban à mesurer à l'intérieur jusqu'au rebord extérieur du goulot) du diamètre total. Cette mesure se veut approximative et il est possible que l'épaisseur de la paroi à la base soit légèrement plus grande que celle du goulot.

Transports et Mobilité durable Québec

Identification de l'artefact : VAC25
Date : 2023-11-27
Technicien(s)/professionnel (: Myriam Renaud, Joey Leblanc, Ghislain Gagnon

Départ	Arrivée	Mininum	Moyen	Maximum	Unité	Description
A*	B*	9,75	9,7656	9,8125	Impérial (pouces	Diamètre extérieur
					Métrique (mm)	
A	C		1,78		Impérial (pouces	Épaisseur du métal
					Métrique (mm)	
D	E		1,46		Impérial (pouces	Diamètre du goulet (haut)
					Métrique (mm)	
F	G	1,225		1,24	Impérial (pouces	Diamètre du goulet (bas)
					Métrique (mm)	
K	L		4,28125		Impérial (pouces	Distance entre les cavités des anneaux du suspension (Haut)
					Métrique (mm)	
			2,175		Impérial (pouces	Longueur de la cavité des anneaux de suspension (extrémités extérieures de l'anneau)
					Métrique (mm)	
M	N		6,59375		Impérial (pouces	Distance entre les cavités des anneaux du suspension (Bas)
					Métrique (mm)	
E	G		1,56		Impérial (pouces	Épaisseur du métal au goulot
					Métrique (mm)	
DE	J		7,8125		Impérial (pouces	Profondeur de la cavité au goulet (haut)
					Métrique (mm)	
DE	P		9,6562		Impérial (pouces	Hauteur base/sommet (Centre du goulet ou sommet de la sphère)*
					Métrique (mm)	
FG	J		6,1495		Impérial (pouces	Profondeur de la cavité au goulet (Bas)
					Métrique (mm)	
J	P		1,8438		Impérial (pouces	Épaisseur du métal (Fond)
					Métrique (mm)	
L	M	1,314	1,33		Impérial (pouces	Longueur des anneaux de suspension (extérieur)
					Métrique (mm)	
			83,996		Impérial (livres)	Poids *
			38,1		Métrique (kg)	
		Mesurée	Calculée	Autre	Unité	Description
		61	67,469		Impérial (oz)	Volume du réservoir intérieur
		1875	1995,296		Métrique (ml)	

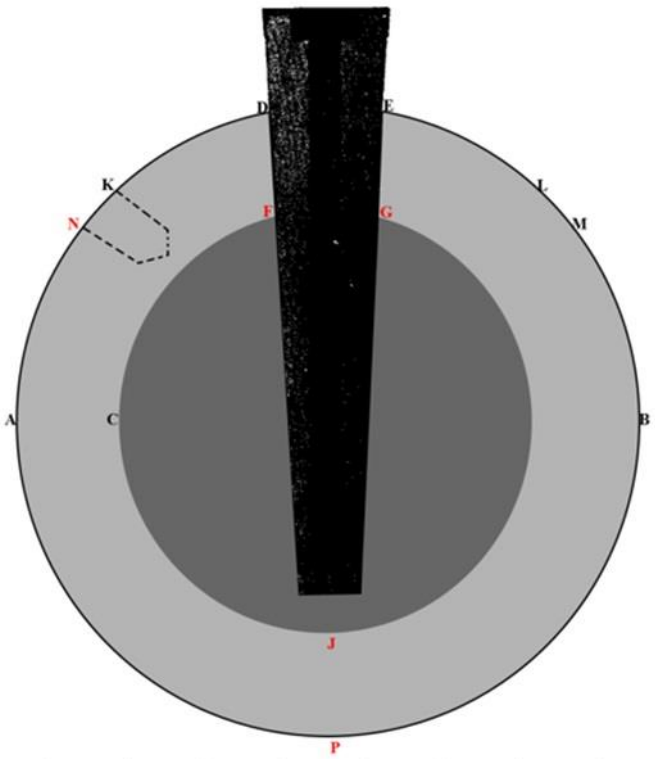

Note : Les lettres en noir correspondent à celles employées dans McConnel, 1989, figure 209. Les lettres en rouges ont été ajoutées, modifiées ou interprétées pour obtenir les différences mesures mentionnées dans les chartes de mesures du même document en raison de l'illisibilité de la reproduction.
* Mesure à prendre pour les boulets (plein)

Numéro de l'objet	VAC026
Nom de l'objet	Bombe de mortier
Provenance	Rivière Rimouski (sans code Borden)
Matériau	Fonte (Code matériau Parc Canada : 3.1.1.3)
Fonction	Guerre, artillerie, munition (Code fonction Par Canada : 3.7.3.1)
Nombre d'artefact / Nombre d'objet	1 / 1
Description	La bombe de mortier est un objet utilisé comme munition pour un mortier, servant ainsi à bombarder une cible. Il s'agit d'un objet sphérique en fonte dont la partie centrale est creuse, permettant ainsi l'insertion de la matière explosive (poudre noire) par l'entremise d'un goulot. La bombe possède un goulot de forme conique (ouverture plus large au rebord extérieure). De chaque côté du goulot, on observe les restes d'éléments de préhensions, soit une courte tranchée surmontée perpendiculairement d'un demi-anneau. Ces éléments permettent de faciliter le transport et la manutention de la bombe. Dans ce cas-ci, les demi-anneaux ne sont pas présents, mais on peut voir leur empreinte dans la fonte de la bombe. De plus, l'élément présent à gauche du goulot semble avoir été retiré volontairement (l'anneau semble avoir été scié). On remarque aussi que deux trous ont également été ajoutés/fait où l'élément de préhension à gauche du goulot se trouvait. Cette modification est postérieure à la fabrication de la bombe, mais il n'est pas possible de la dater avec plus de précision. Il est possible qu'il s'agisse d'une réparation (si l'anneau avait brisé) ou d'une modification visant un autre usage. Aucun signe de filetage n'a été observé à l'intérieur du goulot, ce qui suggère une fabrication avant 1854 ou 1855 (McConnell 1989 : 319). La prise de mesure de l'épaisseur de la paroi au niveau du goulot et de la base de la bombe montre que les parois auraient la même épaisseur. Cela indiquerait que l'objet pourrait être fabriqué vers la toute fin du XVIIIe siècle ou dès le début du XIXe siècle (McConnell 1989 : 312).
Dimension (Se référer à l'image ci-bas pour plus de précision)	Goulot : • Ouverture rebord extérieur : 3,81 cm (1,5 pouce) • Ouverture rebord intérieur : 3,5 cm (1,38 pouce) • Épaisseur de la paroi au goulot : 3,86 cm (1,52 pouce) Diamètre général résiduel : 25,02 cm (9,85 pouces) Épaisseur de la paroi à la base : 4,6 cm (1,81 pouce) Distance entre les cavités des éléments de préhensions : indéterminé Poids : 84,78 livres (38,8 kilos) avec la poudre Poids sans la poudre : 81,29 livres (36,95 kilos) Volume intérieur : 2200 ml (70 Oz) de sable
Lieu de production	Angleterre?
Commentaire	Bon état de conservation général; peu de corrosion. Traces de rayures sur les côtés. Les bombes sont normalement remplies à moitié de poudre (et non au complet comme on pourrait le croire). On peut donc estimer que ce sont 1100 ml de sable (ou 35 Oz) qui devrait représenter la quantité de poudre utilisée.

Transports et Mobilité durable Québec

Identification de l'artefact : VAC26
Date : 2023-11-27
Technicien(s)/professionnel | Myriam Renaud, Joey Leblanc, Ghislain Gagnon

Départ	Arrivée	Mininum	Moyen	Maximum	Unité	Description
A*	B*	9,8125	9,859375	9,859375	Impérial (pouces	Diamètre extérieur
					Métrique (mm)	
A	C		1,75		Impérial (pouces	Épaisseur du métal
					Métrique (mm)	
D	E		1,5		Impérial (pouces	Diamètre du goulet (haut)
					Métrique (mm)	
F	G		1,38		Impérial (pouces	Diamètre du goulet (bas)
					Métrique (mm)	
K	L		ind.		Impérial (pouces	Distance entre les cavités des anneaux du suspension (Haut)
					Métrique (mm)	
			1,76		Impérial (pouces	Longueur de la cavité des anneaux de suspension (extrémités extérieures de l'anneau)
					Métrique (mm)	
M	N		ind.		Impérial (pouces	Distance entre les cavités des anneaux du suspension (Bas)
					Métrique (mm)	
E	G	1,4375		1,59375	Impérial (pouces	Épaisseur du métal au goulot
					Métrique (mm)	
DE	J		8		Impérial (pouces	Profondeur de la cavité au goulet (haut)
					Métrique (mm)	
DE	P		9,8125		Impérial (pouces	Hauteur base/sommet (Centre du goulet ou sommet de la sphère)*
					Métrique (mm)	
FG	J	6,5625		6,40625	Impérial (pouces	Profondeur de la cavité au goulet (Bas)
					Métrique (mm)	
J	P		1,8125		Impérial (pouces	Épaisseur du métal (Fond)
					Métrique (mm)	
L	M		1,275		Impérial (pouces	Longeur des anneaux de suspension (extérieur)
					Métrique (mm)	
			85,76		Impérial (livres)	Poids *
			38,9		Métrique (kg)	
		Mesurée	**Calculée**	**Autre**	**Unité**	**Description**
		70	76,279		Impérial (oz)	Volume du réservoir intérieur
		2200	2255,84		Métrique (ml)	

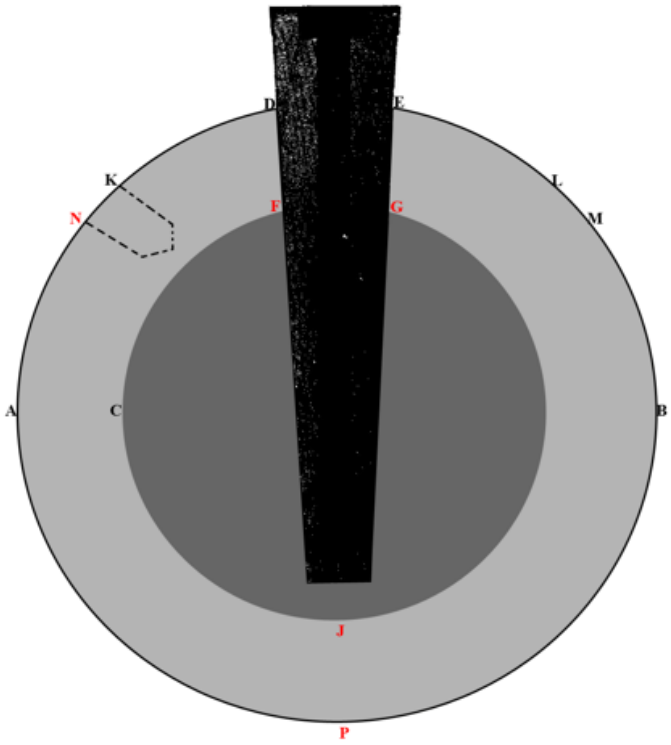

Note : Les lettres en noir correspondent à celles employées dans McConnel, 1989, figure 209. Les lettres en rouges ont été ajoutées, modifiées ou interprétées pour obtenir les différences mesures mentionnées dans les chartes de mesures du même document en raison de l'illisibilité de la reproduction.

* Mesure à prendre pour les boulets (plein)

Annexe 4 : Mosaïque des photographies : Saint-Philippe-de-Néri

MTQ_KAMOU_AU-023

MTQ_KAMOU_AU-001

MTQ_KAMOU_AU-002

MTQ_KAMOU_AU-003

MTQ_KAMOU_AU-004

MTQ_KAMOU_AU-005

MTQ_KAMOU_AU-006

MTQ_KAMOU_AU-007

MTQ_KAMOU_AU-008

MTQ_KAMOU_AU-009

MTQ_KAMOU_AU-010

MTQ_KAMOU_AU-011

MTQ_KAMOU_AU-012

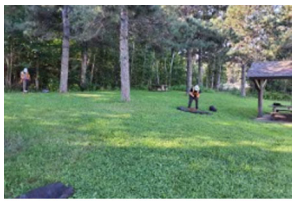
MTQ_KAMOU_AU-013

MTQ_KAMOU_AU-014

MTQ_KAMOU_AU-015

MTQ_KAMOU_AU-016

MTQ_KAMOU_AU-017

MTQ_KAMOU_AU-018

MTQ_KAMOU_AU-019

MTQ_KAMOU_AU-020

MTQ_KAMOU_AU-021

MTQ_KAMOU_AU-022

Annexe 5 : Mosaïque des photographies : Saint-Clément

MTMD_ST-CLEMENT_AU-028

MTMD_ST-CLEMENT_AU-001

MTMD_ST-CLEMENT_AU-002

MTMD_ST-CLEMENT_AU-003

MTMD_ST-CLEMENT_AU-004

MTMD_ST-CLEMENT_AU-005

MTMD_ST-CLEMENT_AU-006

MTMD_ST-CLEMENT_AU-007

MTMD_ST-CLEMENT_AU-008

MTMD_ST-CLEMENT_AU-009

MTMD_ST-CLEMENT_AU-010

MTMD_ST-CLEMENT_AU-011

MTMD_ST-CLEMENT_AU-012

MTMD_ST-CLEMENT_AU-013

MTMD_ST-CLEMENT_AU-014

MTMD_ST-CLEMENT_AU-015

MTMD_ST-CLEMENT_AU-016

MTMD_ST-CLEMENT_AU-017

MTMD_ST-CLEMENT_AU-018

MTMD_ST-CLEMENT_AU-019

MTMD_ST-CLEMENT_AU-020

MTMD_ST-CLEMENT_AU-021

MTMD_ST-CLEMENT_AU-022

MTMD_ST-CLEMENT_AU-023

MTMD_ST-CLEMENT_AU-024

MTMD_ST-CLEMENT_AU-025

MTMD_ST-CLEMENT_AU-026

MTMD_ST-CLEMENT_AU-027

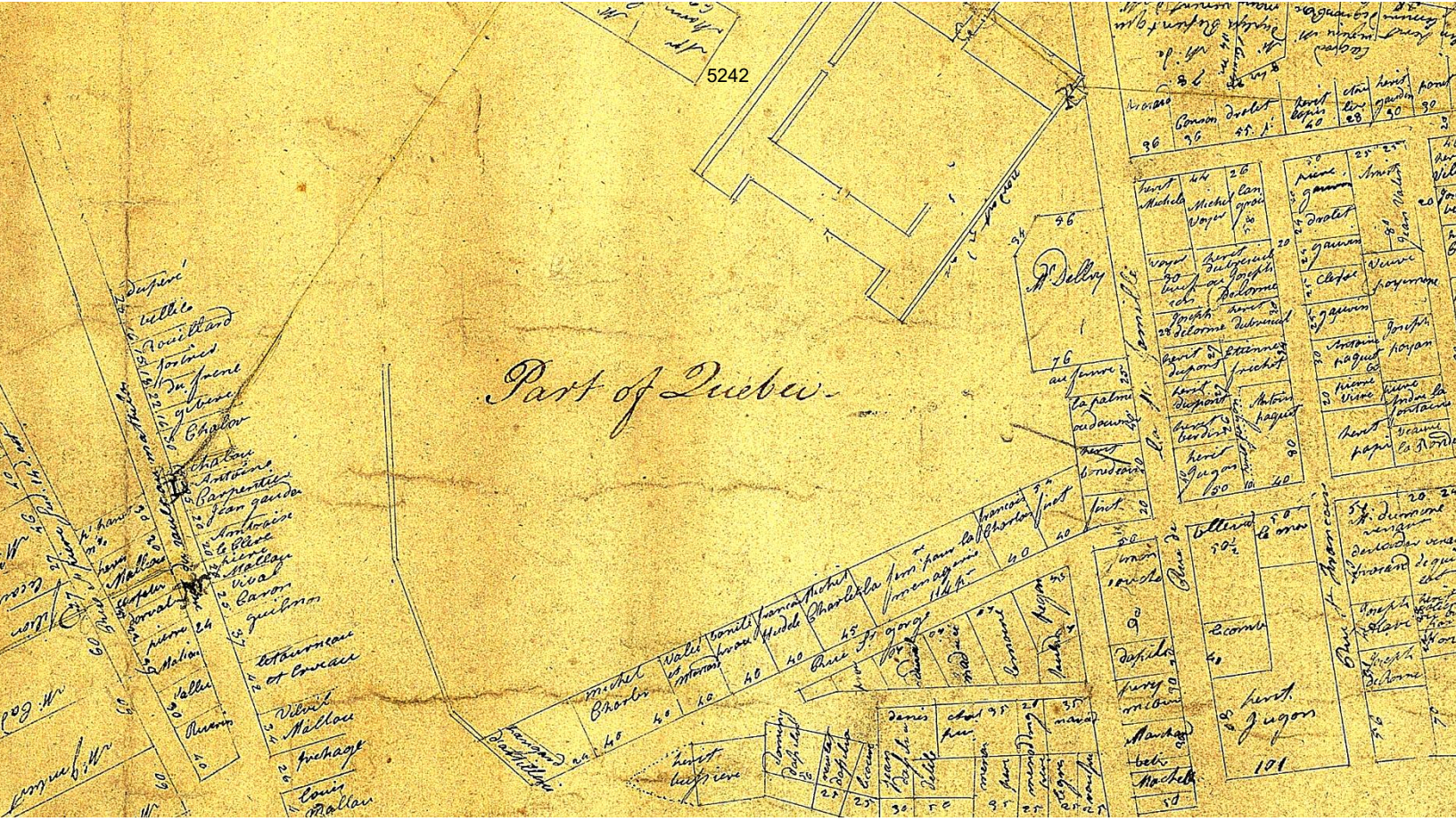

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE AU 21, RUE HÉBERT, QUÉBEC

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

© 2024 TOUS DROITS RÉSERVÉS

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE AU 21, RUE HÉBERT, QUÉBEC

RAPPORT PRÉPARÉ POUR :
MME SOPHIE BÉLANGER, PROPRIÉTAIRE
ET LES COPROPRIÉTAIRES DU 21, RUE HÉBERT. QUÉBEC

PAR :
LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

NO DE PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE :
24-LAHP-03

RESPONSABLE D'INTERVENTION :
CÉLINE DUPONT-HÉBERT

PAGE COUVERTURE :
« Plan of a part of Québec », par François Lemaître Lamorille, copié entre 1755 et 1759 d'un original de 1755 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec E21 S555 SS10 P1)

POUR CITER CE RAPPORT :
LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ. 2024. *SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE AU 21, RUE HÉBERT, QUÉBEC*. 23 P. + ANNEXE.

RÉSUMÉ

Les travaux visant l'aménagement d'un puits de percolation dans la cour arrière du 21, rue Hébert ont requis la présence d'un archéologue suivant les recommandations de la Ville de Québec. Ces recommandations sont basées sur l'évaluation du potentiel archéologique théorique, notamment la découverte dans la rue de la Vieille-Université de vestiges appartenant aux premières occupations du Séminaire de Québec, ainsi que sur la localisation de l'aire d'intervention dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec, également reconnu Site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ces travaux peu invasifs se sont déroulés le 16 mai 2024. Ce rapport présente les données recueillies durant l'intervention.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Nom du site : 21, rue Hébert
Code Borden : Aucune
Code temporaire : 24LAHP03
Municipalité : Agglomération de Québec
Protection : Site patrimonial déclaré du Vieux-Québec
Occupations connues : institutionnelle, résidentielle

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Numéro de permis : 24-LAHP-03
Responsable d'intervention : Céline Dupont-Hébert
No d'opération archéologique : 24LAHP01-1A
Ressource d'intérêt archéologique : aucune

ÉQUIPE DE RÉALISATION

21, RUE HÉBERT

Mme Sophie Bélanger, propriétaire représentante des membres de la copropriété
Propriétaires de la copropriété

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

Mme Céline Dupont-Hébert, responsable d'intervention, analyse et rédaction

COLLABORATEUR

Loïc Ecker, Aménagement Paysage Urbain inc.

TABLE DES MATIÈRES

Table des Matières i
Liste des figures ii

INTRODUCTION 1

I. MÉTHODOLOGIE 4

II. PAYSAGE, OCCUPATION HUMAINE ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES 5
II.1 Évolution du paysage 5
II.2 Occupations autochtones préhistoriques 6
II.3 Période Hébert-Couillard (1620-1670) et les autochtones 6
II.4 Le secteur de la rue Hébert, du XVIIIe siècle à aujourd'hui 8
II.5 Les interventions archéologiques à proximité 19

III. SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2024 20
III.1 Interprétations 23

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 23

BIBLIOGRAPHIE 24

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale de l'aire d'intervention dans la ville de Québec. 2
Figure 2. Localisation de l'intervention dans la cour arrière du 21, rue Hébert, Québec, et sites archéologiques recensés à proximité. 3
Figure 3. Sous-opération archéologique 24LAHP03-1A dans la cour arrière du 21, rue Hébert. 4
Figure 4. Extrait du « Vray plan du haut et bas de de Quebec comme il est en l'an 1660 », anonyme (FR ANOM 03DFC341C). L'établissement des Hurons-wendat est indiqué par une flèche. 7
Figure 5. Extrait du « Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Bourdon (Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 3). l'établissement Huron-Wendat est indiqué par une flèche. 7
Figure 6. Extrait du plan « La Ville haute et basse de Quebek en la Nouvelle France », 1670, anonyme (FR ANOM 03DFC343A), sur lequel la propriété Hébert-Couillard est illustrée. 8
Figure 7. Superposition du plan de Villeneuve (avant 1692) sur la trame actuelle. 9
Figure 8. Superposition du plan de Levasseur de Néré de 1709 sur la trame actuelle. 10
Figure 9. Superposition du plan de Chaussegros de Léry de 1727 sur la trame actuelle. 11
Figure 10. Superposition du plan de François Lemaître Lamorille, 1755-1758, sur la trame actuelle (Bibliothèque et Archives nationales du Québec E21 S555 SS10 P1). 12
Figure 11. Superposition d'un plan de 1759 d'auteur inconnu sur la trame actuelle. 13
Figure 12. Superposition du plan de William Fadden de 1776 sur la trame actuelle. 14
Figure 13. Superposition du plan de Bouchette de 1815 sur la trame actuelle. 15
Figure 14. Superposition du plan de Hopkins de 1879 sur la trame actuelle. 16
Figure 15. Superposition du plan d'assurance de la ville de Québec de Goad, 1898, sur la trame actuelle. 17
Figure 16. Superposition du plan d'assurance de la ville de Québec de l'Underwriter's Survey Bureau, 1957-1960, sur la trame actuelle. 18
Figure 17. Découvertes dans la rue de la Vieille-Université en 2007 (Artefactuel 2007) tout juste à l'ouest de la cour arrière du 21, rue Hébert. 19
Figure 18. Vue générale de la partie sud de l'aire d'intervention après le retrait du sol 24LAHP03-1A1 (photographie 24LAHP03-007). 20
Figure 19. Dégagement du sol 24LAHP03-1A1 au sud du « tambour » de la résidence, vue vers l'est (photographie 24LAHP03-014). 20
Figure 20. Paroi ouest du puits de percolation excavé dans la sous-opération 24LAHP03-1A (photographie 24LAHP03-012). 21
Figure 21. Profil stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 24LAHP03-1A. 22

INTRODUCTION

Le 21, rue Hébert est une propriété privée à vocation résidentielle située en marge du site archéologique du Séminaire de Québec (CeEt-32), adjacente à la rue de la Vieille-Université et dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec (figures 1 et 2). La réfection des infrastructures civiles sur la rue de la Vieille-Université avait permis aux archéologues de documenter des vestiges de maçonnerie sous la chaussée. Ces derniers ont été associés à la ménagerie du Séminaire de Québec, un bâtiment qui apparait sur les plans anciens à la fin du XVIIe siècle. Les différentes projections sur la dimension et l'orientation du bâtiment d'origine laissaient entrevoir la possibilité que ce dernier puisse se trouver partiellement dans la cour arrière du 21, rue Hébert (Eid et Artefactuel 2007).

Ces découvertes, associées aux autres données recueillies dans le secteur, justifiaient la nécessité de réaliser une surveillance archéologique des travaux d'excavation mécanique requis pour l'aménagement d'un puits de percolation dans la cour arrière du 21, rue Hébert.

La surveillance archéologique s'est déroulée le 16 mai 2024 sous la direction de Céline Dupont-Hébert. Le permis de recherche archéologique 24-LAHP-03 a été obtenu en conformité avec le règlement sur la recherche archéologique de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. La maîtrise d'œuvre était sous la responsabilité de l'entreprise Aménagement Paysage Urbain inc.

OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

Les objectifs de l'intervention peuvent être déclinés ainsi :

- Documenter la présence et l'intégrité du bâtiment présumé de la ménagerie;
- Documenter les occupations humaines passées dans la cour arrière;
- Documenter les perturbations, identifier leur nature;
- Évaluer le potentiel archéologique résiduel dans la cour arrière;
- Formuler des recommandations pour les interventions futures.

Ce rapport présente d'abord la méthodologie préconisée pour l'intervention archéologique. Suit un survol de l'évolution du paysage et les occupations humaines qui sont documentées à ce jour dans l'aire d'intervention. Un résumé des interventions archéologiques antérieures fait état des découvertes ayant une influence potentielle sur les interprétations des données recueillies durant la surveillance archéologique auxquelles une section du rapport est consacrée. Une synthèse ainsi que des recommandations sont proposées en conclusion.

FIGURE 1. LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION DANS LA VILLE DE QUÉBEC.

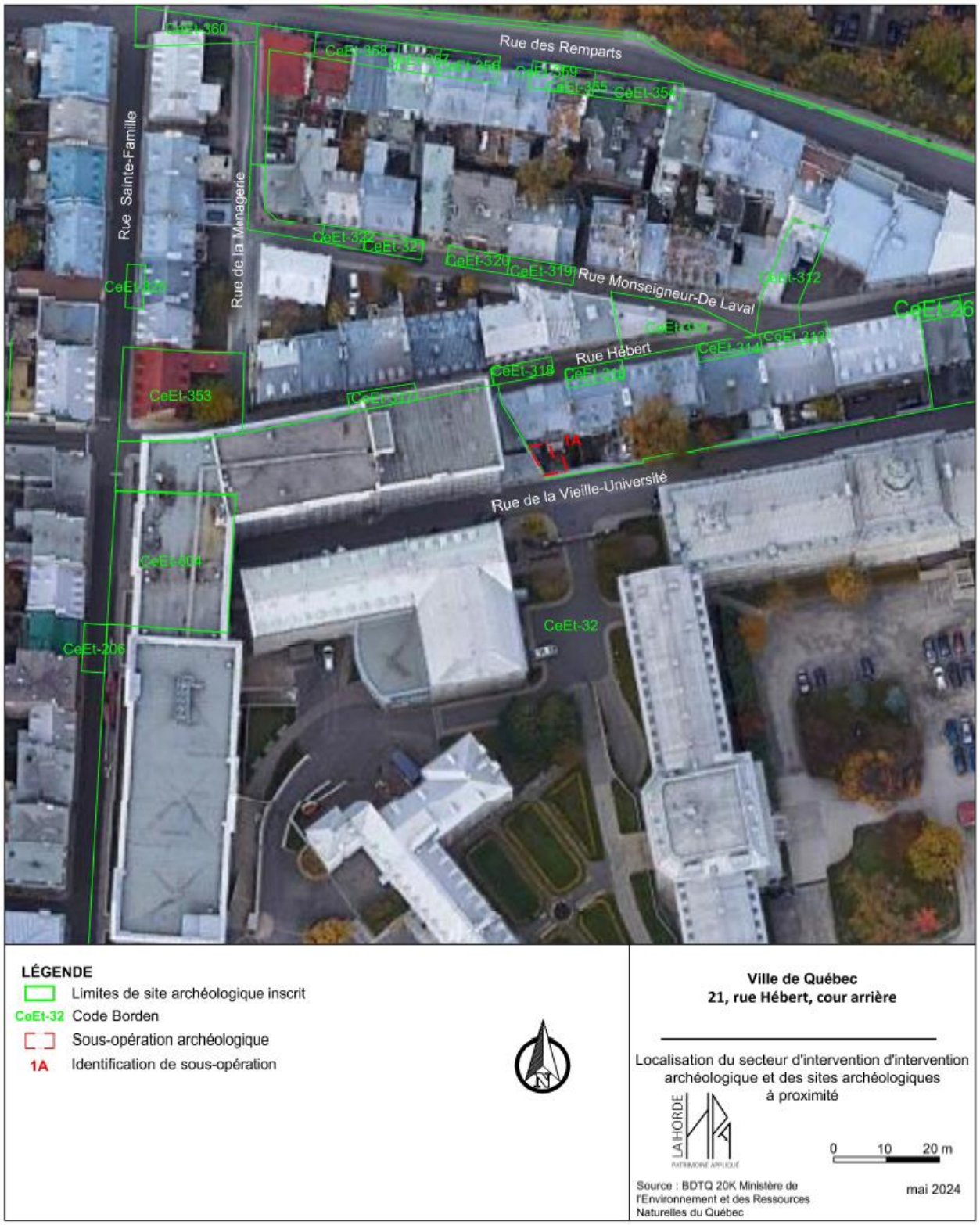

FIGURE 2. LOCALISATION DE L'INTERVENTION DANS LA COUR ARRIÈRE DU 21, RUE HÉBERT, QUÉBEC, ET SITES ARCHÉOLOGIQUES RECENSÉS À PROXIMITÉ.

I. MÉTHODOLOGIE

La surveillance archéologique s'est déroulée le 16 mai 2024 (figure 3). L'ensemble des excavations effectuées a été réalisé à l'aide d'une petite pelle mécanique. L'enregistrement des données durant la surveillance archéologique suit le protocole du système de Tikal (Parcs Canada, 2005). Les sédiments ont été examinés durant les interventions, puis documentés en paroi et décrits dans des fiches. Les photographies ont été prises à l'aide d'un appareil numérique et la description des clichés a été consignée dans le registre des photographies soumis au dossier technique. Les élévations ont été déterminées à l'aide d'un point de référence relevé en surface à proximité des excavations et sont présentées en mètre au-dessus du niveau moyen des mers dans ce rapport (m NMM). La culture matérielle pertinente à l'interprétation a été recueillie, nettoyée et inventoriée suivant le guide de L'Anglais (1994). La collection sera déposée au Laboratoire et à la Réserve d'Archéologie du Québec.

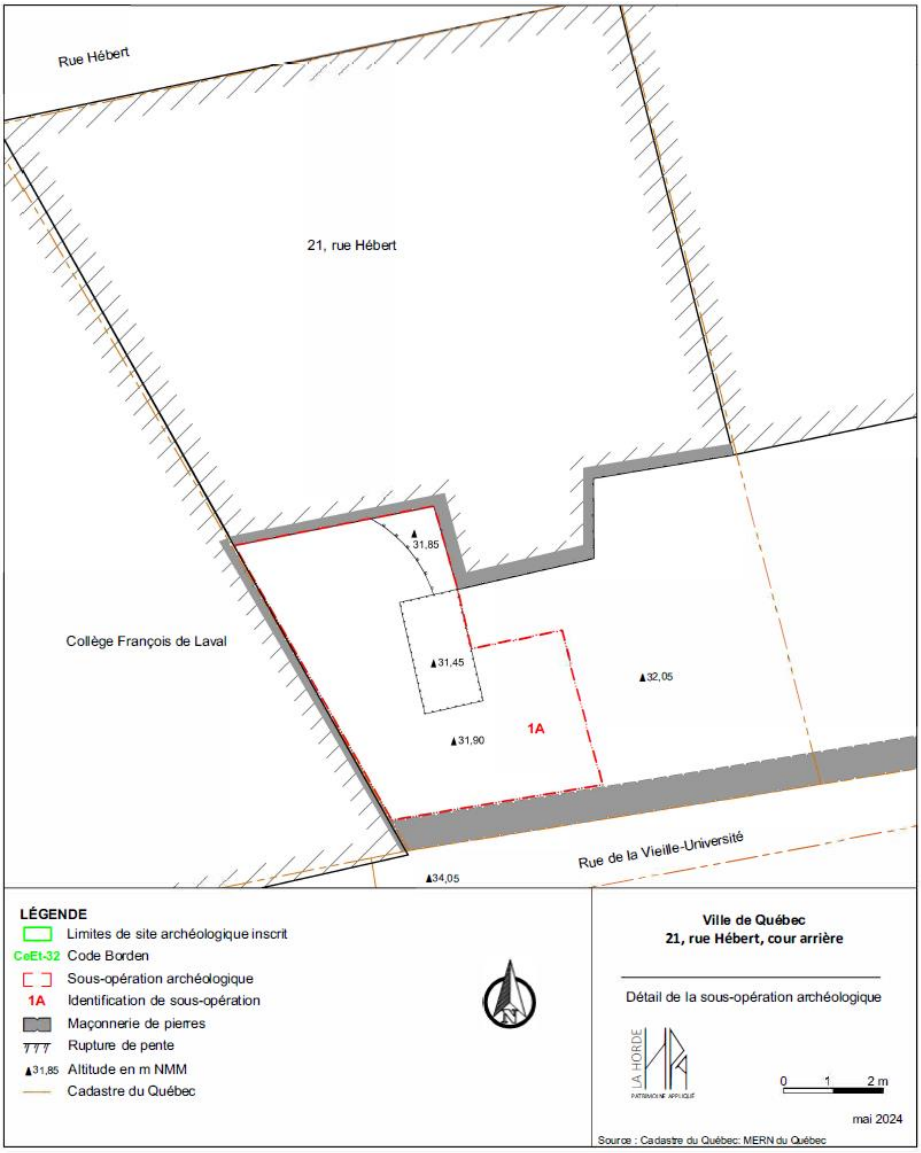

FIGURE 3. SOUS-OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE 24LAHP03-1A DANS LA COUR ARRIÈRE DU 21, RUE HÉBERT.

II. PAYSAGE, OCCUPATIONS HUMAINES ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

En raison de la nature des travaux et de l'absence de découverte, cette section se veut seulement un survol de l'évolution du paysage et de l'occupation humaine dans le secteur du Séminaire de Québec. Elle est une mise à jour du texte compris dans le rapport «*SÉMINAIRE DE QUÉBEC (CeEt-32), SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES 2021-2022*» par La Horde patrimoine appliqué (La Horde 2022).

II.1 ÉVOLUTION DU PAYSAGE

L'élévation du promontoire de Québec est en partie le résultat de la confrontation de trois grandes régions physiographiques qui culminent à Québec, soit les Basses-terres du Saint-Laurent, les Appalaches et le Bouclier canadien (Lamarche, 2011). Il s'agit effectivement de l'un des endroits où, exceptionnellement, la région physiographique des Appalaches traverse le fleuve Saint-Laurent. Cette élévation est également exacerbée par le relèvement isostatique généré par la fonte des glaciers de la dernière période glaciaire vers 11 500 ans avant aujourd'hui (AA) (Dyke et coll., 2003).

C'est de 11600 ans à 10900 ans avant aujourd'hui (AA) que la déglaciation s'amorce tout en étant ponctuée d'une multitude de cycles d'augmentation et de récession des eaux (Richard et Occhietti, 2004). Ensuite, le retrait graduel des eaux mène à l'émergence de la Haute-Ville de Québec à partir de 9 000 ans AA. Malgré le fait que cette région devienne habitable, aucune trace d'occupation préhistorique, de cette période jusqu'à celle de l'Archaïque supérieur, n'est attestée jusqu'à maintenant (Ruralys, 2014:13-16). De 5600 ans à 4000 ans AA, le niveau moyen de la mer atteint une altitude d'environ 10 m au-dessus du niveau actuel. Le niveau se stabilise aux environs de 3000 ans AA (Dionne, 2001).

Le couvert végétal de la région de Québec est composé de forêts mixtes et boréales. Cependant, une plus grande diversité est perceptible au niveau local selon les différentes régions et leur relief (Rowe, 1972). Il est à noter que le promontoire de Québec est originellement couvert par une chênaie boréale ou une pinède blanche. Cependant, l'érablière à tilleul domine le reste de la région (Morneau, 1989). Plus localement, les analyses botaniques réalisées à partir d'échantillons provenant des sols naturels prélevés sur le site du Séminaire de Québec ont révélé que la végétation du secteur était relativement ouverte et parsemée d'arbustes, dont le sureau, le framboisier et le pimbina (Fortin 1994), et de bouleaux (Garneau 1994). Certains des pollens et des spores identifiés semblent indiquer que lieu était relativement ombragé et les sols mal drainés (Garneau 1994).

Malgré le potentiel archéologique et les ressources naturelles présentes sur le promontoire, seuls deux sites ont révélé des artéfacts préhistoriques qui témoignent d'une occupation soutenue. Le site du Séminaire de Québec est l'un d'entre eux (Simoneau 2008).

II.2 OCCUPATIONS AUTOCHTONES PRÉHISTORIQUES

Comme mentionné précédemment, les populations autochtones de la Préhistoire ont pu occuper les secteurs plus élevés telle la Haute-Ville de Québec depuis la période de l'Archaïque laurentien (5 500 ans – 4 200 ans AA), mais bien que les occupations attestées ne puissent nous renseigner plus précisément sur les dates et les modes d'occupation, il est évident que le promontoire offrait plusieurs avantages pour elles. D'abord, la présence d'arbustes fruitiers et d'un couvert végétal adéquat indique que les communautés auraient eu accès aux baies saisonnières, mais aussi à la faune (petit et grand gibier) qui accompagne ce type d'environnement. La présence d'eau, confirmée par les analyses environnementales (Garneau 1994) et les sources historiques (Simoneau 2008) répond également au besoin fondamental de tout organisme vivant.

Sans toutefois négliger les autres avantages, il importe de souligner la présence à proximité de deux sources de chert pouvant être exploitées pour la taille d'outil en pierres (Duval 2011). Cette pierre, nommée « chert de Québec », est présente dans le petit assemblage découvert sur le site. En effet, des objets en pierre taillée ont été mis au jour lors des interventions de 1991 (Hébert 1992), 1993 (Plourde 1993), 1994 (Plourde 1995) et un assemblage de plus de 300 artéfacts d'origine lithique a été recueilli en 2022 (La Horde 2023). Dominé par le chert de Québec, l'assemblage a aussi révélé l'utilisation d'autres matières premières, dont le quartz et le quartzite. Lors de l'intervention de 1994, une pointe de projectile a permis de proposer la période du Sylvicole supérieur (1 300 – 1 500 ans AD) comme période d'occupation.

II.3 PÉRIODE HÉBERT-COUILLARD (1620-1670) ET LES AUTOCHTONES

Le colon Louis Hébert se voit octroyer une terre en 1617 sur le Cap Diamant connu sous le nom du fief du Sault-au-Matelot. Une première habitation, voire des bâtiments secondaires, sont certainement construits rapidement puisque Sagard (1976) mentionne, déjà en 1623, que le lieu abrite du bétail. Les données historiques renseignent également sur la végétation décrite comme exceptionnelle comprenant « du blé d'Inde et des pois (…), un pommier de Normandie et de jeunes plantes de vignes», les premiers étant fortement impliqués dans les échanges avec les autochtones contre la fourrure. L'étendue du fief et son apparence générale sont présentées sur des plans de 1660, de 1663 et de 1670 (figures 4 à 6). Le dernier montre un ensemble de trois bâtiments érigés et de terres labourées ou jardinées. La description des bâtiments n'est pas offerte, mais il est présumé que l'un d'entre eux soit la maison de la veuve Couillard utilisée par les ecclésiastiques au moment de l'acquisition du fief par monseigneur de Laval au cours de cette même période (Simoneau 1995).

Ces récits illustrent également que les Hébert-Couillard participaient aux échanges avec les Autochtones durant leur occupation du site. Lesage et Williamson (2020) soulignent que ces échanges étaient fréquents, voire saisonniers et ponctués de longs séjours. À partir des années 1630, ils étaient également de plus en plus fréquents, notamment motivés par la planification du retour des Hurons-Wendat à Québec (Lesage et Williamson 2020 : 51). Ce retour semble s'être matérialisé, non seulement à Sillery et à Wendake, mais aussi sur la propriété adjacente à celle des Hébert-Couillard, tel qu'illustré sur le plan de 1660 (figures 4 et 5). Il importe de souligner que le « Fort des Hurons » n'apparait plus sur les plans à partir des années 1670.

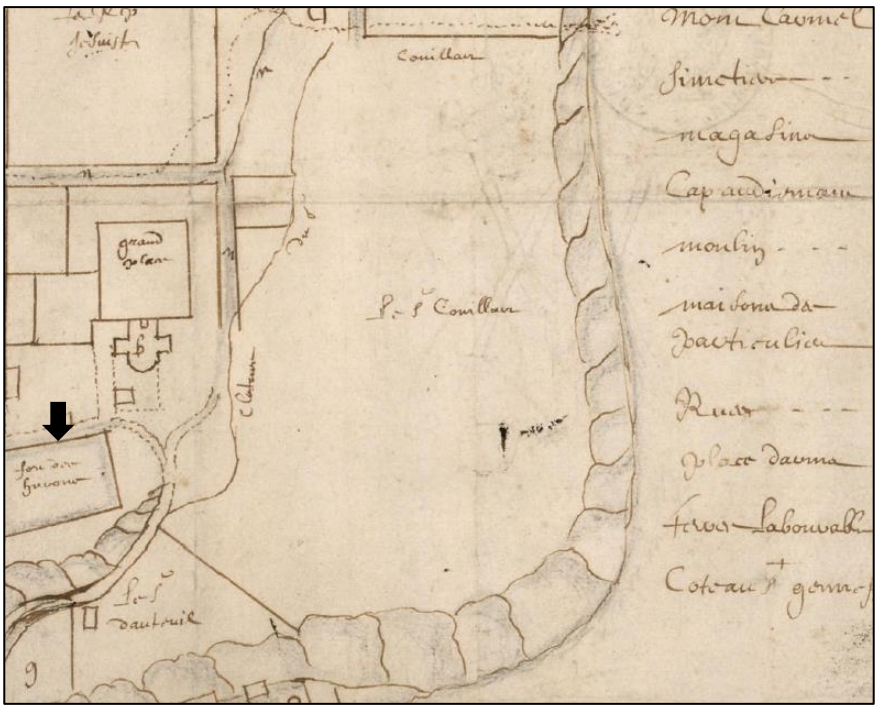

FIGURE 4. EXTRAIT DU « VRAY PLAN DU HAUT ET BAS DE DE QUEBEC COMME IL EST EN L'AN 1660 », ANONYME (FR ANOM 03DFC341C). L'ÉTABLISSEMENT DES HURONS-WENDAT EST INDIQUÉ PAR UNE FLÈCHE.

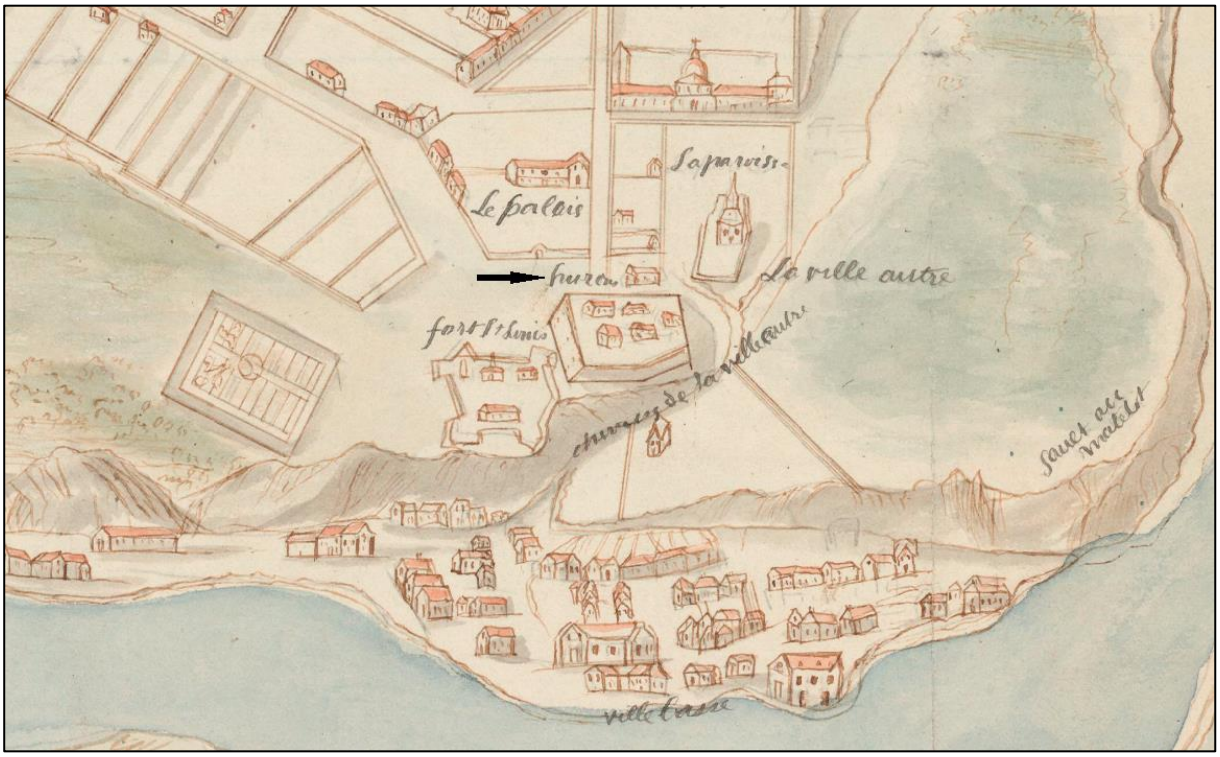

FIGURE 5. EXTRAIT DU « VÉRITABLE PLAN DE QUÉBEC FAIT EN 1663 », PAR BOURDON (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, DÉPARTEMENT CARTES ET PLANS, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 3). L'ÉTABLISSEMENT HURON-WENDAT EST INDIQUÉ PAR UNE FLÈCHE.

FIGURE 6. EXTRAIT DU PLAN « LA VILLE HAUTE ET BASSE DE QUEBEK EN LA NOUVELLE FRANCE », 1670, ANONYME (FR ANOM 03DFC343A), SUR LEQUEL LA PROPRIÉTÉ HÉBERT-COUILLARD EST ILLUSTRÉE.

II.4 LE SECTEUR DE LA RUE HÉBERT, DU XVIIIe SIÈCLE À AUJOURD'HUI

Le terrain Hébert-Couillard-Séminaire de Québec a subi de nombreuses transformations, surtout à partir du milieu du XVIIIe siècle en raison d'une fragmentation de la propriété pour laisser place aux occupations résidentielles.

Dans les premières décennies (fin du XVIIe siècle au milieu du XVIIIe siècle), un bâtiment rectangulaire nommé « ménagerie » est situé dans le secteur et un bassin lui fait face du côté sud (figures 7 à 10). À partir de 1755, un morcellement de la propriété du Séminaire s'entame (figure 10). Entre 1755 et le début du XIXe siècle, le nombre de propriétaires résidentiels augmente et les rues prennent peu à peu leur forme actuelle (figures 10 à 14). Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, un premier bâtiment pourrait avoir été construit dans l'aire d'intervention ou à proximité. Certainement entre le début du XIXe siècle et 1879, la propriété du 21, rue Hébert est érigée. Elle ne parait pas avoir subi de transformations particulières entre 1879 et aujourd'hui (figures 14 à 16).

Évidemment, l'observation de l'ensemble des plans permet d'observer une certaine variabilité dans la position des bâtiments qui constitue un biais dans l'interprétation éventuelle des données pour ce secteur.

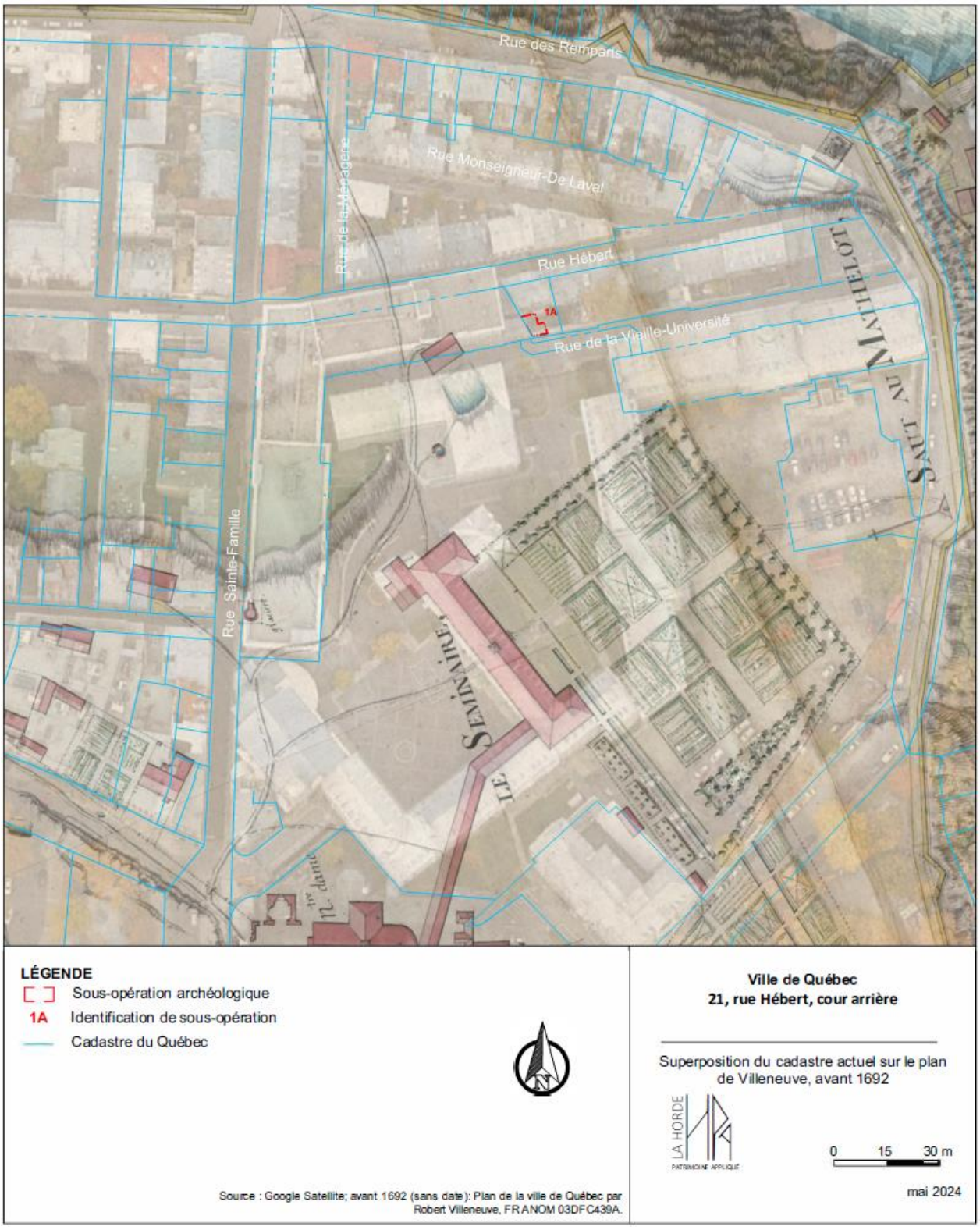

FIGURE 7. SUPERPOSITION DU PLAN DE VILLENEUVE (AVANT 1692) SUR LA TRAME ACTUELLE.

FIGURE 8. SUPERPOSITION DU PLAN DE LEVASSEUR DE NÉRÉ DE 1709 SUR LA TRAME ACTUELLE.

FIGURE 9. SUPERPOSITION DU PLAN DE CHAUSSEGROS DE LÉRY DE 1727 SUR LA TRAME ACTUELLE.

FIGURE 10. SUPERPOSITION DU PLAN DE FRANÇOIS LEMAÎTRE LAMORILLE, 1755-1758, SUR LA TRAME ACTUELLE (BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC E21 S555 SS10 P1).

FIGURE 11. SUPERPOSITION D'UN PLAN DE 1759 D'AUTEUR INCONNU SUR LA TRAME ACTUELLE.

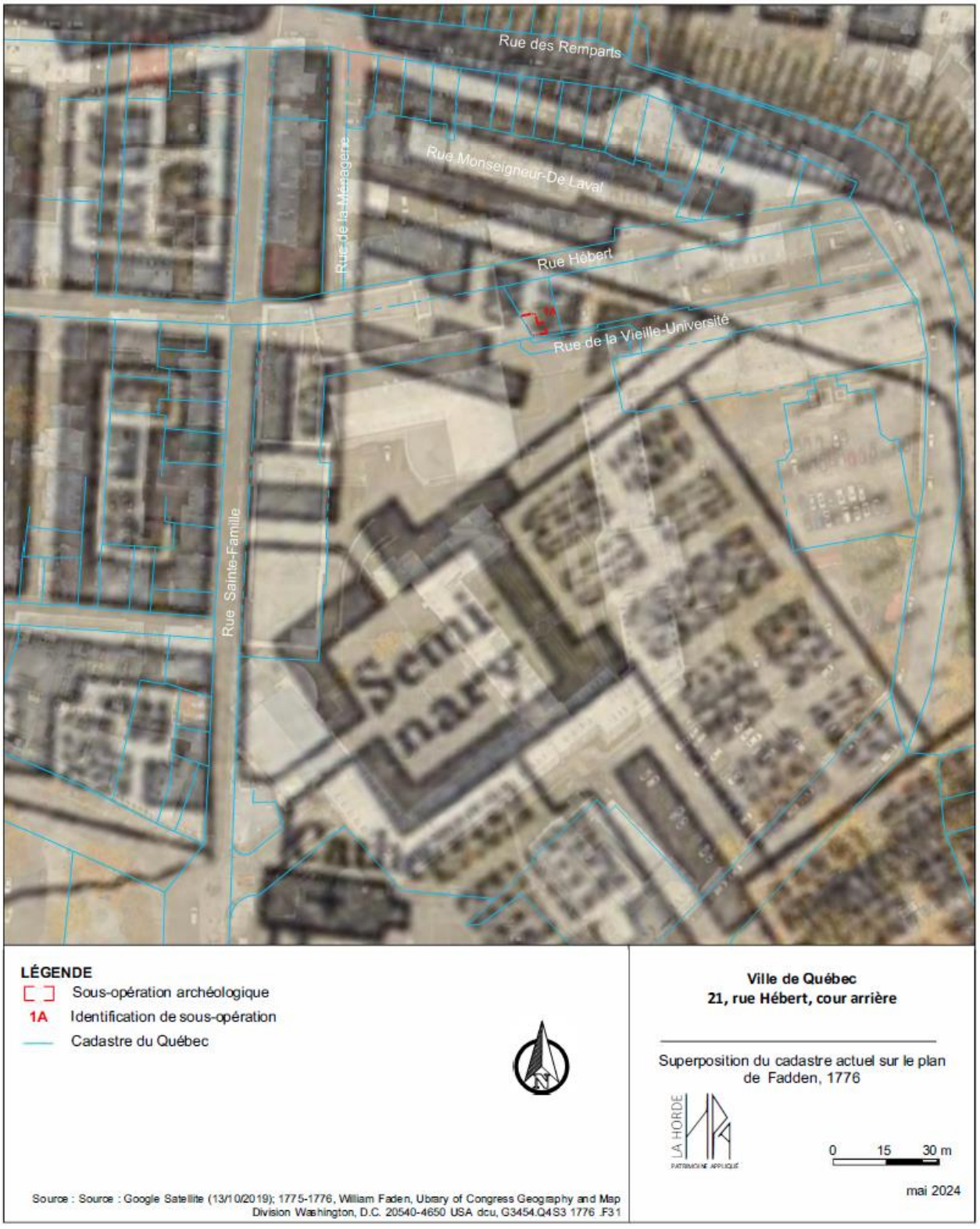

FIGURE 12. SUPERPOSITION DU PLAN DE WILLIAM FADDEN DE 1776 SUR LA TRAME ACTUELLE.

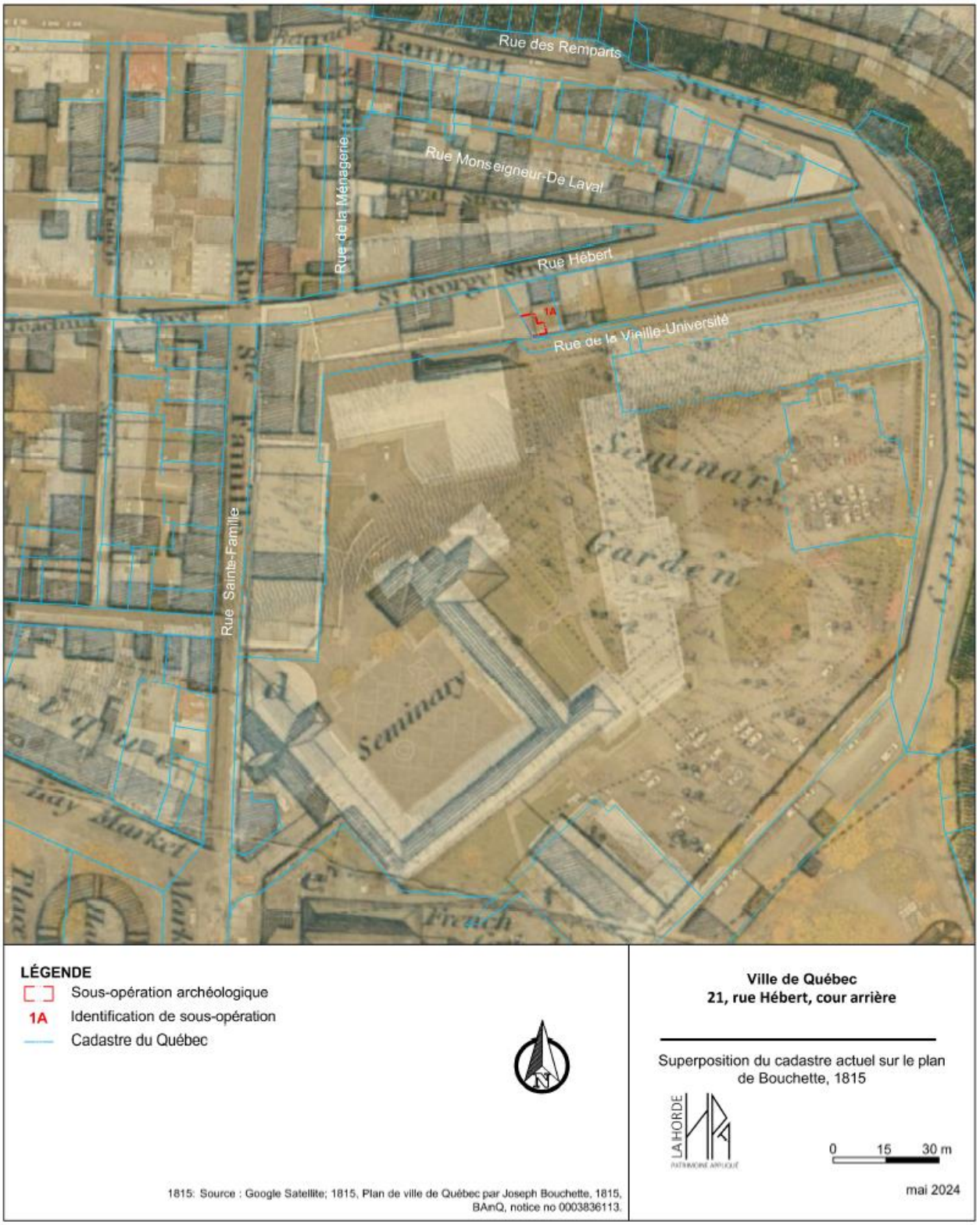

FIGURE 13. SUPERPOSITION DU PLAN DE BOUCHETTE DE 1815 SUR LA TRAME ACTUELLE.

FIGURE 14. SUPERPOSITION DU PLAN DE HOPKINS DE 1879 SUR LA TRAME ACTUELLE.

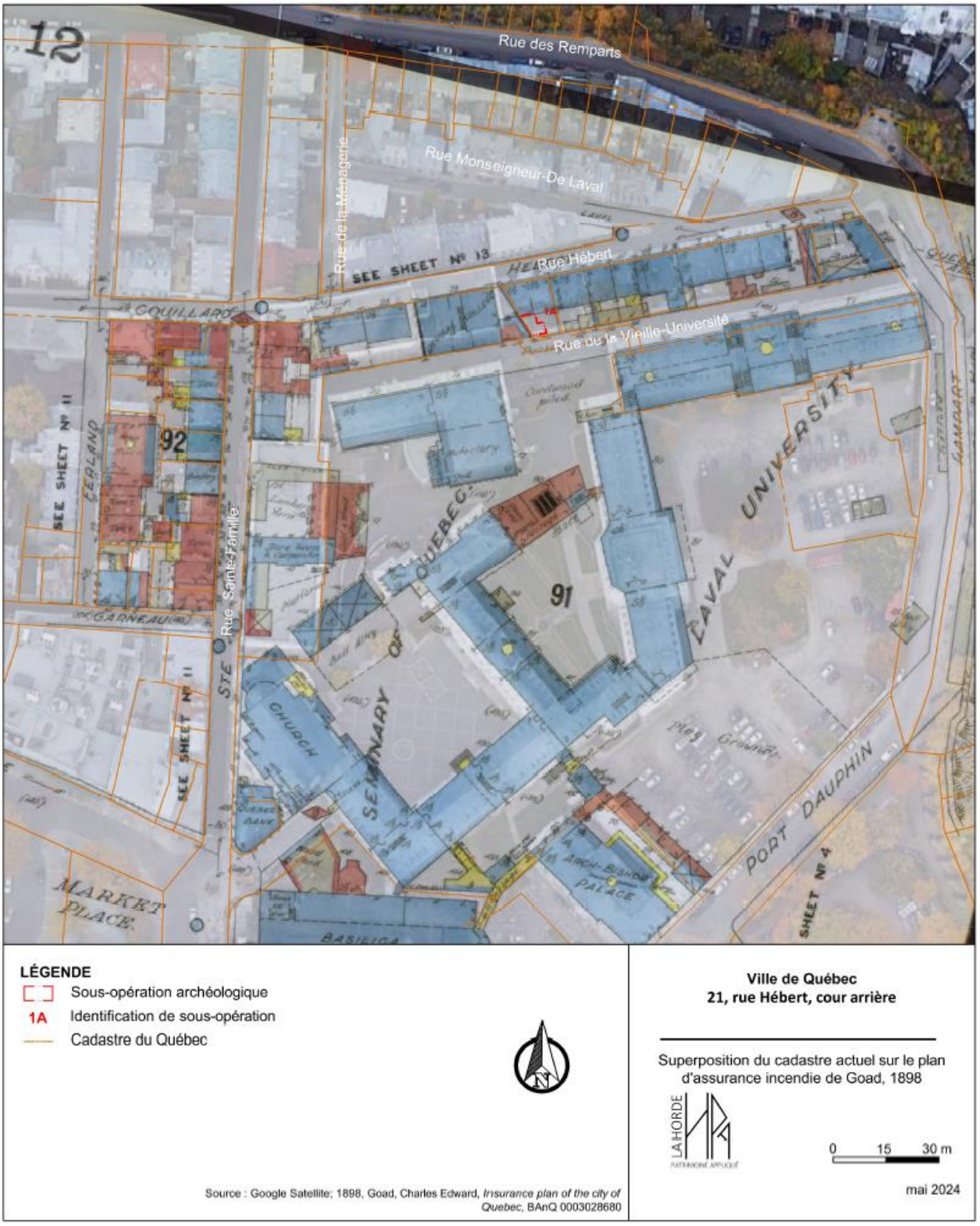

FIGURE 15. SUPERPOSITION DU PLAN D'ASSURANCE DE LA VILLE DE QUÉBEC DE GOAD, 1898, SUR LA TRAME ACTUELLE.

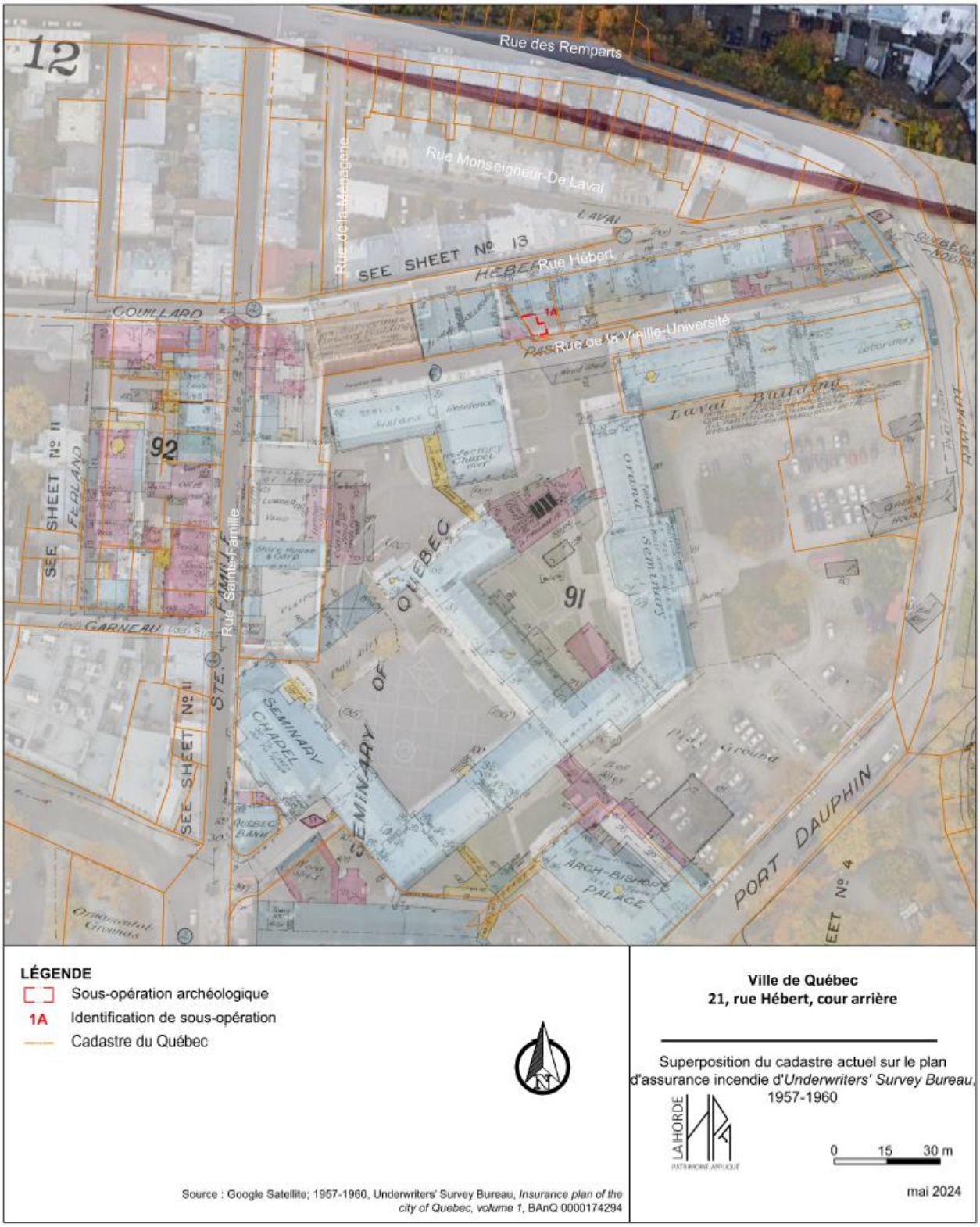

FIGURE 16. SUPERPOSITION DU PLAN D'ASSURANCE DE LA VILLE DE QUÉBEC DE L'UNDERWRITER'S SURVEY BUREAU, 1957-1960, SUR LA TRAME ACTUELLE.

II.5 LES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES À PROXIMITÉ

Plusieurs sites archéologiques sont recensés à proximité (voir figure 2) dont le plus notable est certainement le Séminaire de Québec (CeEt-32). Des interventions archéologiques s'y sont déroulées récemment dans la partie sud du site dans le cadre de l'aménagement d'un musée (La Horde 2022 et 2023). Elles ont permis de confirmer la présence d'une occupation humaine depuis la Préhistoire.

Des interventions archéologiques visant l'enfouissement de fils électriques et la réfection d'infrastructures d'Hydro-Québec, l'une devant le 17, rue Hébert (CeEt-316), l'autre dans la cour arrière du 24-26, rue Hébert, ont permis de recueillir des artéfacts témoignant d'une occupation de la fin du XVIIIe siècle au XIXe siècle inclusivement (Tremblay et Croteau 1987).

L'intervention archéologique dans la rue de la Vieille-Université pour la réfection des infrastructures souterraines en 2007 (Eid et Artefactuel 2007) a mené à la découverte de vestiges de maçonnerie datés du Régime français (figure 17) et associés à la ménagerie du Séminaire. Les résultats de cette intervention seront utilisés dans l'interprétation des données de la surveillance archéologique du 21, rue Hébert.

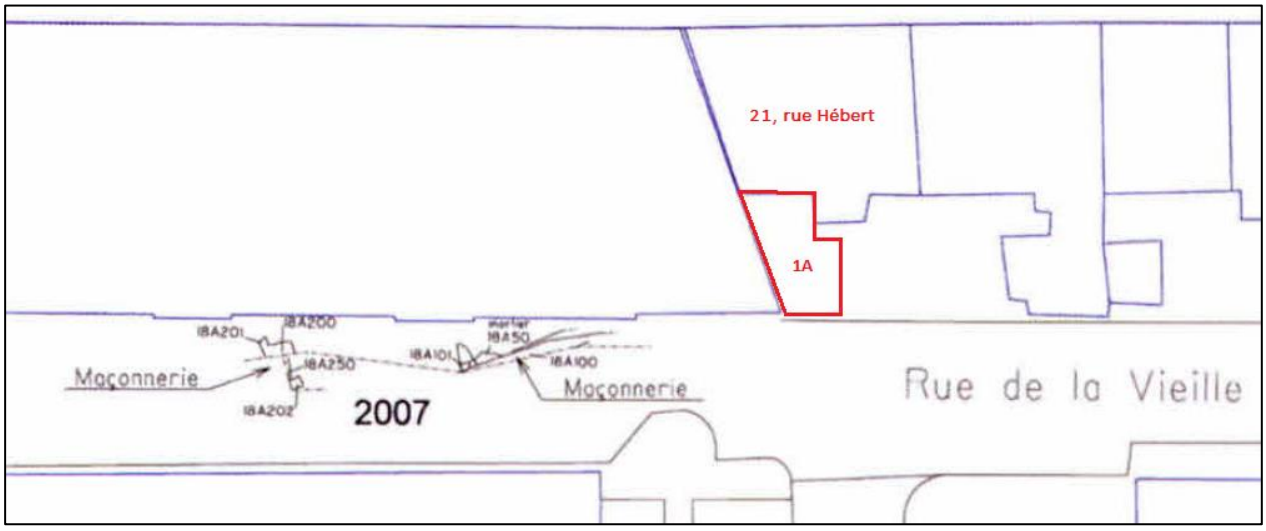

FIGURE 17. DÉCOUVERTES DANS LA RUE DE LA VIEILLE-UNIVERSITÉ EN 2007 (ARTEFACTUEL 2007) TOUT JUSTE À L'OUEST DE LA COUR ARRIÈRE DU 21, RUE HÉBERT.

III. SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2024

Les travaux d'excavation ont d'abord visé le retrait d'un terreau d'aménagement noir avec des lentilles de sable jaune propre (24LAHP03-1A1, figure 18) d'une épaisseur moyenne de 0,15 m sur une bonne partie de la cour ainsi que certains débris de construction amoncelés à proximité de la maison. Ce sol recouvrait, dans la partie sud de l'aire d'intervention, un aménagement prenant la forme d'une croûte de mortier jaunâtre d'environ 0,06 m, ferme à compact, lézardé par endroit (24LAHP03-1A50, figures 18 et 19). Dans ce secteur, l'excavation n'est pas allée plus en profondeur. Le lit de mortier, qui semble se poursuivre vers l'est, était traversé d'est en ouest par les segments d'une bordure de béton et prenait fin à un peu plus d'un mètre de la résidence (figures 18 et 19). La fin abrupte de ce lit de mortier semble être volontaire.

FIGURE 18. VUE GÉNÉRALE DE LA PARTIE SUD DE L'AIRE D'INTERVENTION APRÈS LE RETRAIT DU SOL 24LAHP03-1A1 (PHOTOGRAPHIE 24LAHP03-007).

FIGURE 19. DÉGAGEMENT DU SOL 24LAHP03-1A1 AU SUD DU « TAMBOUR » DE LA RÉSIDENCE, VUE VERS L'EST (PHOTOGRAPHIE 24LAHP03-014).

Au nord de ce lit de mortier, deux sols venaient buter contre l'aménagement 24LAHP03-1A50, soit une couche de poussière de pierre (24LAHP03-1A2) et une mince couche de limon sableux brun, gras, perturbé par la présence de nombreux vers de terre (24LAHP03-1A3). L'excavation du puits de percolation a ensuite permis d'observer les dépositions sous-jacentes (figure 20).

Le premier sol observé qui parait antérieur au lit de mortier 24LAHP03-1A50 est un sable gris très foncé et friable (24LAHP03-1A4) qui se dépose sur un plan généralement plat pour ensuite combler ce qui semble être une dépression du côté nord (voir figures 20 et 21). La mise en place de sol semble faire suite à un événement d'excavation qui a amputé la déposition 24LAHP03-1A5, un limon argileux brun moyen ferme, dans lequel des inclusions de schiste ou d'éclats de roc (10 %), des racines et des radicelles (-1 %) et du charbon de bois (2-5 %) ont été notées. C'est dans ce sol qu'a été recueilli l'ensemble des artéfacts et des écofacts de la collection qui couvrent une période temporelle se situant de la seconde moitié du XVIIIe siècle à la fin du XIXe siècle (voir annexe 1).

Encore une fois, la déposition de ce sol semble faire suite à un événement d'excavation qui parait amputer la déposition inférieure 24LAHP03-1A6 (figures 20 et 21). Celle-ci est composée d'un limon brun moyen friable comprenant une forte proportion de roc éclaté (40 %) et quelques fragments de charbon de bois (1 %). Ce sol repose sur le roc qui marque la fin d'excavation du puits de percolation.

FIGURE 20. PAROI OUEST DU PUITS DE PERCOLATION EXCAVÉ DANS LA SOUS-OPÉRATION 24LAHP03-1A (PHOTOGRAPHIE 24LAHP03-012).

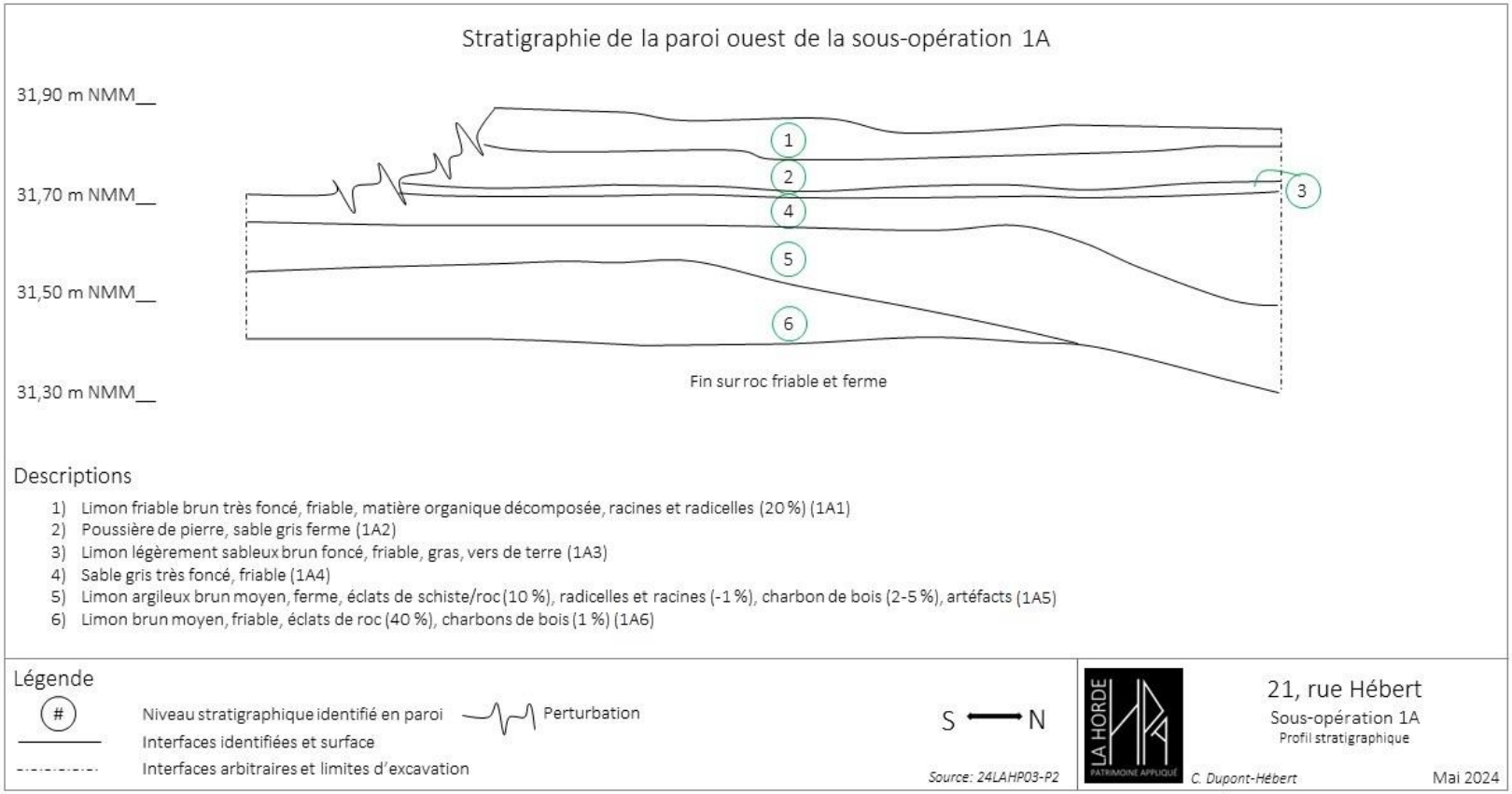

FIGURE 21. PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI OUEST DE LA SOUS-OPÉRATION 24LAHP03-1A.

III.1 INTERPRÉTATIONS

L'analyse du profil stratigraphique et de la culture matérielle permet de formuler l'hypothèse selon laquelle l'ensemble des sédiments supérieurs (24LAHP03-1A1 à 1A5) ainsi que l'aménagement de mortier et sa bordure de béton (24LAHP03-1A50) sont tous issus d'événements contemporains ou postérieurs à la seconde moitié du XIXe siècle, donc probablement liés à la construction de la résidence du 21, rue Hébert ou à des travaux subséquents. Effectivement, la résidence actuelle semble avoir été construite dans la seconde moitié du XIXe siècle (entre 1815 et 1879, figures 13 à 16). En ce qui concerne la déposition inférieure, 24LAHP03-1A6, les données recueillies ne sont pas suffisantes pour lui attribuer une période d'occupation spécifique.

Dans l'ensemble, il est impossible d'exclure tout potentiel archéologique dans la cour arrière du 21, rue Hébert puisque l'excavation est demeurée superficielle dans la portion sud de la cour. Il est aussi impossible de déterminer si un lien existe entre les découvertes faites dans la rue de la Vieille-Université et les données recueillies durant cette intervention. À titre d'exemple, Eid et Artefactuel (2007) ont observé une croûte de mortier d'environ 0,06 cm d'épaisseur à une élévation de 31,90 m NMM du côté de la rue de la Vieille-Université. L'aménagement de mortier 24LAHP03-1A50 a été identifié à une élévation moyenne de 32,00 m NMM, ce qui peut être comme « similaire » considérant la variabilité des élévations générées par les lézardes ainsi que la marge d'erreur dans la prise d'élévation manuelle indirecte. Bien que ces deux aménagements soient séparés de plusieurs mètres et d'un mur de cour, il existe tout de même une possibilité que ces deux observations soient liées. Des interventions futures pourraient permettre d'en raffiner l'interprétation.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En conclusion, bien que l'intervention de 2024 n'ait pas permis d'identifier des ressources archéologiques d'intérêt, il appert néanmoins que le potentiel archéologique est relativement élevé dans la cour arrière du 21, rue Hébert et celle de la propriété adjacente comme en témoignent les découvertes faites au Séminaire de Québec, celles de la rue de la Vieille-Université et le survol historique.

La surveillance archéologique demeure le type d'intervention préconisé en raison des perturbations modernes connues. Cette approche pourra être adaptée en fonction des découvertes futures.

Il ne faut pas oublier que l'ensemble des résidences situées entre les rues de la Vieille-Université et des Remparts faisaient autrefois partie de la grande terre Hébert-Couillard et du Séminaire de Québec, terre qui porte également les témoins d'une occupation autochtone, et que, même s'ils sont remaniés, les sols sont porteurs du passé.

BIBLIOGRAPHIE

DIONNE, J.-C. 2001. Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence Estuary from Deglaciation to Present Day ». Dans Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada. Édité par Weddle, T.K. et M.J. Retelle. Colorado, Boulder, Geological Society of America. Special Paper 351: 271-284.

DUVAL, I. 2011. Les cherts de la région de Québec : un aperçu de l'approvisionnement préhistorique par les Amérindiens. Archéologiques 24: 68-88.

DYKE, A.S., A. MOORE & L. ROBERTSON. 2003. Deglaciation of North America. Geological Survey of Canada. Open file 1574.

EID, P. & ARTEFACTUEL. 2007. CeEt-32-18, Surveillance archéologique au Petit Séminaire de Québec, rue de la Vieille-Université, 2007. Ville de Québec.

FORTIN, C. 1994. Analyse paléoethnobotanique du site du Séminaire de Québec (CeEt-32, fouilles de 1994). Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine.

GARNEAU, M. 1994. Analyses palynologiques complémentaires aux fouilles archéologiques effectuées dans la cour du Séminaire de Québec pendant l'été 1994. Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine.

LAMARCHE, L. 2011. Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Thèse de doctorat. Institut national de la recherche scientifique-ETE, 221 p.

LESAGE, L. & R. F. WILLIAMSON. 2020. *When and where did the St. Lawrence Iroquoians and the North Shore lake Ontario Iroquoians go and why? The Huron-Wendat perspective.* Ontario Archaeology 100: 34-61.

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ. 2022. Séminaire de Québec (CeEt-32), Surveillances archéologiques 2021-2022. Séminaire de Québec.

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ. 2023. Séminaire de Québec (CeEt-32), inventaire et fouille archéologiques 2022. Société québécoise des infrastructures.

MORNEAU, F. 1989. Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec. Centre de recherche en aménagement et en développement, Québec. Cahier du Centre de recherche en aménagement et en développement n° 12.

PARCS CANADA. 2005. Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : Fouilles et prospections. Volume 1.0, Parcs Canada.

PLOURDE, M. 1993. Expertise en archéologie préhistorique au Séminaire de Québec (CeEt-32). Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

PLOURDE, M. 1995. « Expertise en archéologie préhistorique au Séminaire de Québec (CeEt-32), emplacement du futur gymnase souterrain », Pp. 37-43, dans D. Simoneau (dir.) *Rapport d'inventaire archéologique : les jardins du Séminaire de Québec (CeEt-32).* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

RICHARD, P. & S. OCHIETTI. 2004. Déglaciation et invasion marine champlainienne au mont Saint-Hilaire, Québec : nouvelles données chronologiques et implications paléogéographiques. 72e congrès de l'Acfas, communication orale, Université du Québec à Montréal.

ROULEAU, S. & A. DESGAGNÉS. 1995. Le site des jardins du Séminaire de Québec. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du design urbain et du patrimoine. 2 volumes.

ROWE, J.S. 1972. Les régions forestières du Canada. Ottawa (Ontario), Environnement Canada, Service canadien des forêts, administration centrale.

RURALYS. 2014. Étude de potentiel archéologique : Site des Nouvelles-Casernes. Îlot de l'Arsenal (CeEt-403). Québec. Commission de la capitale nationale, 175 p.

SAGARD, G. 1976. Le grand voyage au pays des Hurons. Présenté par M. Trudel. Hurtubise, Collection Documents d'Histoire, Cahiers du Québec.

SIMONEAU, D. 1995. Rapport d'inventaire archéologique : les jardins du Séminaire de Québec (CeEt-32). Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine. 26 p. + annexes.

SIMONEAU, D. 2008. Le site du Séminaire de Québec, 140 ans de recherches archéologiques. Université Laval, Cahiers d'archéologie du CELAT no 22. 94 p.

TREMBLAY, Y. & J. CROTEAU. 1987. Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec, 1985. Hydro-Québec.

RESSOURCES EN LIGNE

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, consulté en mai 2024
https://www.banq.qc.ca/

Bibliothèque numérique en archéologie, consulté en mai 2024
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/

Portail IGO2 du ministère des Ressources naturelles, consulté en mai 2024
https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo2/portail/

ANNEXE 1. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

24-LAHP-03, INVENTAIRE DE LA CULTURE MATERIELLE, 21, RUE HEBERT, QUEBEC

Lot	Code Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction	Commentaires	Date relative
1A5	M1.2.2.07 Pearlware	Contenant ouvert	4	4	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	Un tesson avec de corps avec décor floral peint simplifié, un tesson de corps avec décor à l'engobe brun marbré, un tesson de fond sans décor et un tesson de fond avec décor oriental intérieur et marque de fabricant "(…)ULANEUM" incomplète. Possiblement la marque "Herculaneum", Liverpool, 1793-1841 (www.britishmuseum.org)	Pearlware (1775-aujourd'hui) et Herculaneum (1793-1841 production)
1A5	M1.2.2.07 Pearlware	Assiette	1	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	Un tesson de fond avec décor oriental bleu par impression	Pearlware (1775-aujourd'hui)
1A5	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Tasse	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Une petite anse sans décor	19e siècle-aujourd'hui
1A5	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	3	3	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	Un tesson de marli avec décor germe de blé, deux tessons de marli avec décor par impression bleu d'inspiration orientale	19e siècle-aujourd'hui
1A5	M1.2.2.06 Creamware	Pot de chambre	1	1	F5.05.2 Hygiène	Un tesson de bord plat et corps arrondi sans décor	1762-1820 (période de popularité)
1A5	M1.2.2.06 Creamware	Contenant ouvert	8	8	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	6 tessons de corps et 2 tessons de fonds sans décor	1762-1820 (période de popularité)
1A5	M1.2.4.1 Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	F5.03.1 Absorption des narcotiques	1 tuyau de pipe avec une légère teinte grisâtre (altéré par la chaleur?)	Régime français-XXe siècle
1A5	M1.2.2.11 Terre cuite fine vernissée rouge	Contenant	1	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	1 tesson de corps avec décor incisé et vernissé rappelant les motifs du grès Rosso Antico	2e moitié du XIXe siècle
1A5	M1.4.2.1 Grès cérame fin glaçuré au sel à corps blanc homogène	Contenant	1	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	1 petit tesson de corps dont l'une des surfaces rappelle le grès fin, alors que l'autre est très lisse. Identification incertaine.	1710-1780

Lot	Code Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction	Commentaires	Date relative
1A5	M1.6 Porcelaine fine	Indéterminé	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 tesson sans décor (vaisselle?, bibelot?)	Indéterminé
1A5	M1.1.3 Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	Pot à posset	1	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	1 tesson de corps de type Staffordshire avec décor à l'engobe brun	1730-1780 (période de popularité)
1A5	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	1 tesson de corps avec vernis intérieur brun très foncé	XVIIe-première moitié du XIXe siècle (période de popularité)
1A5	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Terrine/jatte	2	1	F5.01 Alimentation	2 tessons de corps qui remontent. La présence d'un vernis de couleur verte est à l'extérieur est notée.	XVIIe-première moitié du XIXe siècle (période de popularité)
1A5	M2.2.1 Verre teinté bleu-vert	Bouteille	1	1	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	1 tesson de col et goulot en verre industriel soufflé dans un moule. Goulot d'un large diamètre: 2 po	XIXe siècle-aujourd'hui
1A5	M2.2.1 Verre teinté bleu-vert	Vitre	1	1	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	1 tesson de verre plat à vitre industriel	XIXe siècle-aujourd'hui
1A5	M5.1.7 Os	Mammifères	8	8	E1.3.1.5 Mammifères	1 humérus mouton-chèvre avec boucherie, 2 fragments de côte de grand mammifère, 4 fragments d'os long, 1 épiphyse non fusionnée de bœuf avec marque de rognage	-
1A5	M5.1.6 Nacre	Huître	1	1	E1.1 Mollusque	1 fragment de valve d'huître	-
1A5	M3.04.1 Fer forgé	Clous	2	2	F5.08.4.2 Fixations	1 fragment de clou sans tête et 1 clou complet à tête ronde	-
1A5	M3.04.2 Fer laminé	Clou	1	1	F5.08.4.2 Fixations	1 clou plat sans tête	-

SAINTE-PÉTRONILLE, ÎLE-D'ORLÉANS

8365 CHEMIN ROYAL, INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOT 6 039 386, RÉHABILITATION ET AGRANDISSEMENT DE L'ANCIEN FOURNIL

(PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE AU QUÉBEC : 23-PINJ-03)

Août 2023

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire réalisé à la demande de Claire Pageau et Sophie Martin, propriétaire du 8365 chemin Royal à Sainte-Pétronille. Comme celles-ci s'apprêtent à réhabiliter et agrandir un ancien fournil en zone de potentiel, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la MRC de l'Île-d'Orléans ont exigé une prospection préalable afin de s'assurer que les aménagements prévus n'affectent pas l'intégrité du patrimoine de l'île d'Orléans.

L'intervention n'a pas permis de trouver de nouveau site. Par conséquent, les travaux peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine archéologique de la région.

Photo de la page couverture : Le bâtiment de l'ancien fournil au 8365, chemin Royal, Sainte-Pétronille, Île-d'Orléans (Google Earth 2023)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1
1,0 MANDAT 3
2,0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE 3
3,0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 3
3,1 État des connaissances 3
3.1.1 Histoire 3
3.1.2 Archéologie 5
3,2 Résultats de l'inventaire 6
CONCLUSION 12
OUVRAGES CITÉS 12
Annexe, catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Localisation du secteur à l'étude 1
Figure 2 Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude 2
Figure 3 Localisation de la zone réservée pour l'agrandissement de la maison 2
Figure 4 Portion ouest de la paroisse de Saint-Pierre en 1689 4
Figure 5 La paroisse de Saint-Pierre en 1761 5
Figure 6 Le secteur à l'étude en 1929 6
Figure 7 Localisation des sondages effectués 7

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 Limite ouest du secteur à l'étude, photo prise vers le sud 7
Photo 2 La zone à l'étude, au nord du bâtiment, photo prise vers l'est 8
Photo 3 Paroi est du sondage 507, photo prise vers l'est 9
Photo 4 Paroi nord du sondage 508, photo prise vers le nord-est 10
Photo 5 Artefacts découverts lors de l'inventaire 11
Photo 6 Le secteur à l'étude une fois les sondages remblayés, photo prise vers l'est ... 12

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Le 8365, chemin Royal, Sainte-Pétronille, île d'Orléans

Mme Claire Pageau

Mme Sophie Martin Propriétaire

Archéologue

Jean-Yves Pintal, M. Sc. Coordonnateur du projet, responsable au terrain, rédaction

INTRODUCTION

Mise en contexte

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire réalisé à la demande de Claire Pageau qui, avec sa fille Sophie Martin, s'apprêtent à rénover et à rallonger un ancien fournil sis au 8365 chemin Royal à Sainte-Pétronille. En agissant ainsi, elles répondent aux exigences du ministère de la Culture et des Communications (MCC) qui requiert que l'on procède préalablement à une prospection archéologique lorsque des travaux de construction ou d'agrandissement de résidence se font en zones de potentiel d'un lieu patrimonial.

Contenu et structure du rapport

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé sur une portion du lot 6 039 386, au 8365 chemin Royal, Sainte-Pétronille de l'Île-d'Orléans (figures 1 et 2).

Dans un premier temps, il s'ouvre sur le mandat confié au consultant, ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés. S'ensuivent un court historique de l'occupation de la région et, en début de point ultérieur, une brève description environnementale des lieux. Le bilan des recherches effectuées lors de la reconnaissance est subséquemment exposé. Cette section comprend des figures et des photographies qui présentent et résument les travaux accomplis. Enfin, la conclusion générale passe en revue les principaux éléments de ce rapport.

Cet inventaire a été réalisé le 6 août 2023 par un archéologue. Les objectifs du mandat ont été atteints.

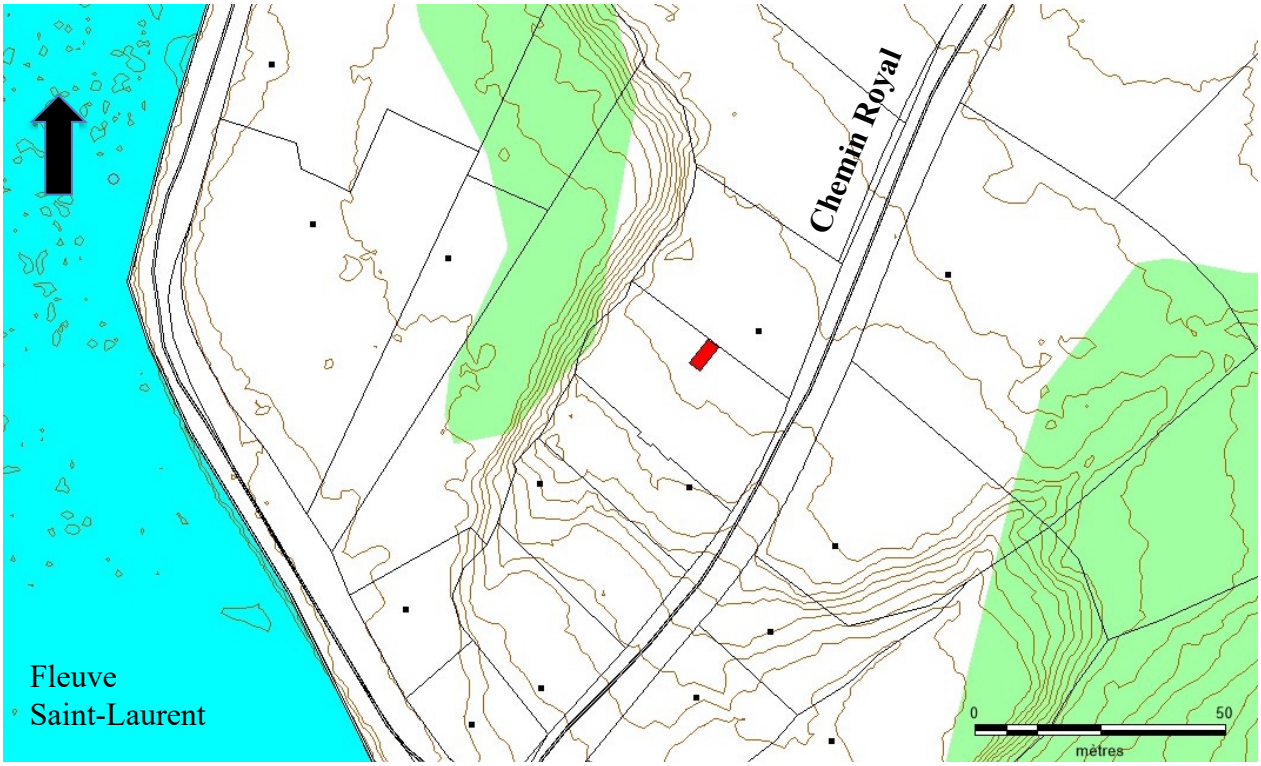

Figure 1 Localisation du secteur à l'étude (rectangle rouge) (fonds de carte GéoGratis 21L14)

Figure 2 Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude (rectangle rouge) (Bing aerial 2023)

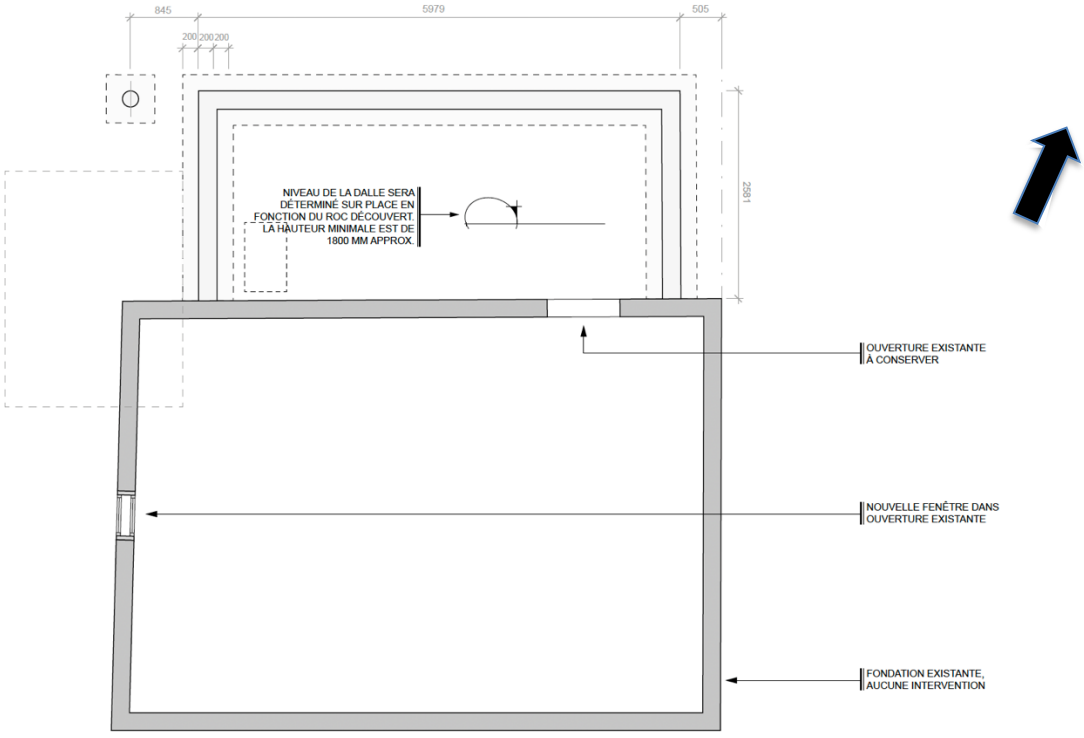

Figure 3 Localisation de la zone réservée pour l'agrandissement de la maison

1,0 MANDAT

Le mandat confié au consultant regroupait les éléments suivants :

- Procéder à une inspection visuelle afin de repérer des vestiges en place ;
- Effectuer des sondages manuels afin de vérifier la présence d'artefacts ou de vestiges en place ;
- Procéder à des relevés stratigraphiques types des sols ;
- Cartographier les interventions
- Présenter les résultats à Mme Pageau sous la forme de rapports d'étape et final.

2,0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cette prospection sont conventionnelles pour ce genre d'expertise.

Tout d'abord, le terrain a été soumis à une inspection visuelle systématique afin de vérifier la présence de vestiges ou d'artefacts apparents. Par la suite, trois sondages ont été fouillés à l'aide d'une pelle et d'une truelle.

Les puits ont été localisés à l'aide d'un GPS manuel. Les observations effectuées au cours de la reconnaissance ont été consignées dans un carnet. Ces notes concernent les données d'ordre géographique et archéologique qui servent à dresser la stratigraphie des sols et à synthétiser les résultats des expertises réalisées. Des photos numériques ont été prises afin d'illustrer les remarques au terrain. Les sondages ont été remblayés à la suite des relevés.

3,0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

3,1 État des connaissances

3.1.1 Histoire

Des Autochtones occupent la région de Québec depuis plus de 10 000 ans. En ce qui concerne l'île d'Orléans, les données actuelles ne font état de leur présence qu'à partir de 5 000 ans AA[1]. Les restes de leurs campements se concentrent principalement aux deux extrémités de l'île, soit à Sainte-Pétronille et à la pointe d'Argentenay/Saint-François. Aucun site de cette nature n'est connu à proximité de la zone qui fait l'objet de cette intervention (MCC 2023a et b).

Pour ce qui est de l'occupation eurocanadienne, c'est Olivier Letardif, un des membres fondateurs de la Compagnie de Beaupré, qui concède, en 1649, la pointe sud-ouest de l'île d'Orléans à François de Chavigny de Berchereau. Malheureusement, celui-ci décéda en 1651. C'est sa veuve, Éléonore de Grandmaison, entretemps remarié à Jacques Gourdeau de Beaulieu, qui en hérita en 1652 sous les recommandations de Jean de Lauson.

[1] AA, avant aujourd'hui, avant 1950 par convention.

Le fief de la Grossardière, un peu à l'est du terrain sous enquête, de quinze arpents de front jusqu'au milieu de l'île n'est toujours pas occupé malgré quelques défrichements et la présence d'un chemin pour atteindre le bout de l'île à travers le fief de Beaulieu. C'est ce dernier qui nous intéresse ici. On y trouve un domaine de sept arpents où réside Gabriel Gosselain qui y exploite une ferme depuis 1652 (lots cadastraux 50 à 54 Sainte-Pétronille). C'est à cet endroit que la première chapelle avait été érigée et que Jacques Gourdeau de Beaulieu avait péri dans l'incendie de son manoir en 1662. Son épouse, Éléonore de Grandmaison devenue Madame de la Tesserie, y disposait toujours en 1689 d'une habitation, mais avait transporté son manoir sur un promontoire, à la pointe ouest de l'île (lots cadastraux 175-176 Sainte-Pétronille) (figure 4). Au lot 175 correspond aujourd'hui le lot 6 039 386. En 1725, ce terrain appartient aux héritiers Gourdeau.

Figure 4 Portion ouest de la paroisse de Saint-Pierre en 1689 (Source : « Carte De La Comté De St Laurens En La Nouvelle France » Robert de Villeneuve, ingénieur du Roy 1689 BNF-GE SH 18 PF 127 DIV6 P4)

Au début de la guerre de Conquête, la population de l'île est invitée à se réfugier sur le continent afin de se mettre à l'abri. La plupart des bâtiments seront incendiés par l'armée anglaise, mais quelques-uns seront préservés dans le but d'accommoder les officiers. C'est probablement le cas du manoir Gourdeau.

En effet, à la suite de la Conquête, les ingénieurs britanniques effectueront un relevé des établissements de la Nouvelle-France. La carte ainsi produite suggère l'existence d'un édifice dans les environs du secteur à l'étude (figure 5).

Figure 5 La paroisse de Saint-Pierre en 1761 (Source : Relevés sectoriels de la carte dite de Murray BAC-e010944374_36)

Le cadastre de 1879 indique que le lot 171 appartient alors à Octave Gourdeau. Le manoir est bien visible en 1929 (figure 6), mais la photo aérienne de cette époque n'est pas assez précise pour se prononcer à savoir si le fournil est présent.

3.1.2 Archéologie

Le secteur à l'étude n'a jamais fait l'objet d'un inventaire préalablement. Par contre, le terrain à l'est a été prospecté. Un tesson de faïence française y a été découvert, mais aucun vestige d'habitation n'a été trouvé (Pintal 2018).

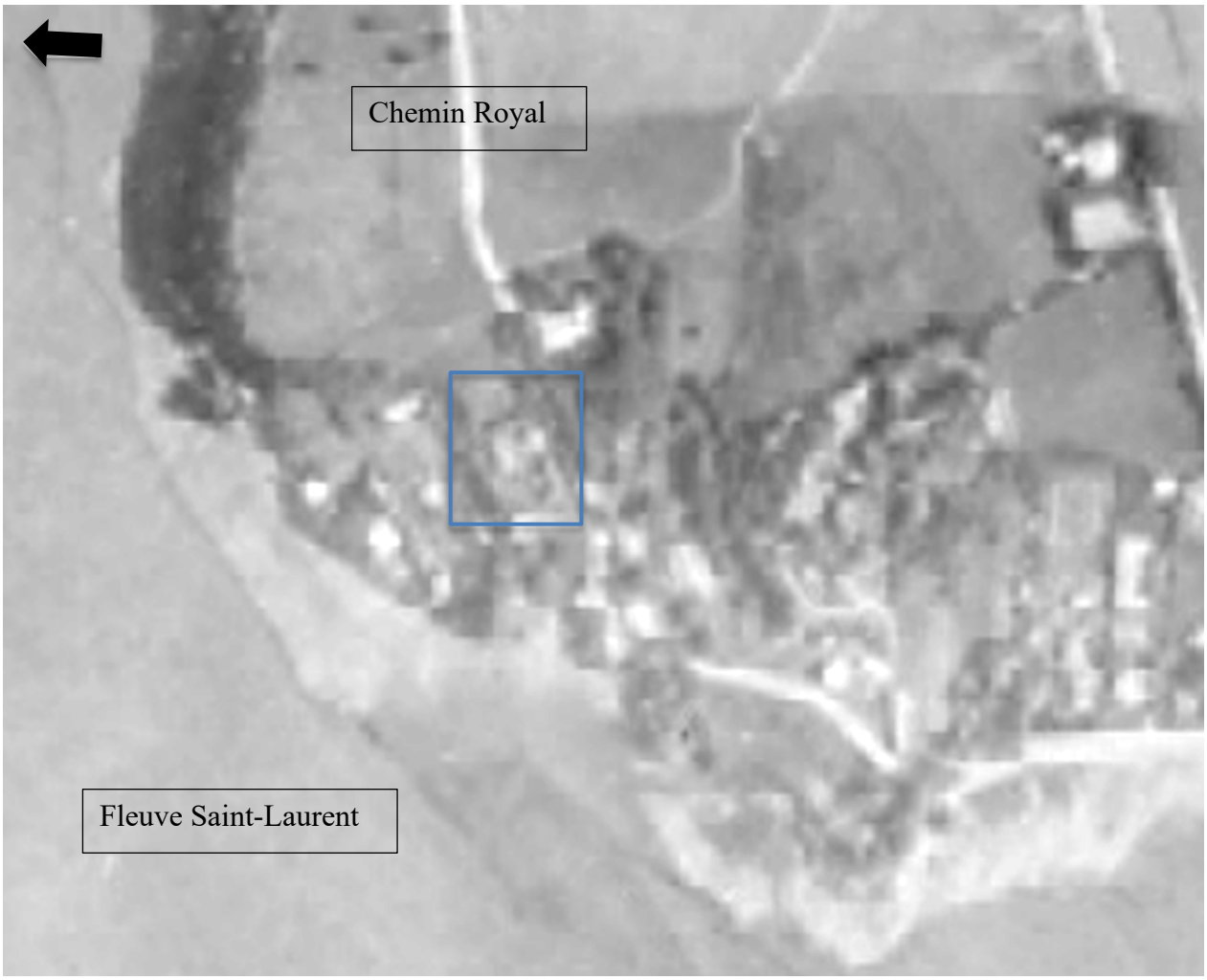

Figure 6 Le secteur à l'étude en 1929 (rectangle bleu) (Compagnie aérienne franco-canadienne 1929)

3,2 Résultats de l'inventaire

Le secteur inventorié (figures 1 et 2) se compose d'un replat fluvio-marin haut de 17 m NMM (au-dessus du niveau marin moyen actuel). La topographie est relativement plane, elle descend en pente douce vers l'ouest. La zone est encadrée au nord par une forte dénivelée qui aboutit à des lots privés qui conduisent au fleuve. Au sud, elle donne sur le chemin Royal (photos 1 et 2). Tout le terrain porte les traces d'un réaménagement anthropique (nombreux bâtiments, allées d'accès, jardins, fosses, etc.).

Outre l'inspection visuelle, trois sondages ont été fouillés au sud de l'ancien fournil (figure 7). La procédure suivie consistait à d'abord enlever le sol de surface à l'aide d'une pelle, puis à dégager les horizons sous-jacents avec une truelle. Presque tous les puits effectués ont livré un contexte stratigraphique similaire, bien que l'épaisseur des couches pouvait varier de quelques centimètres. On verra un peu plus loin que celui fait au nord-est se démarquait des autres.

Les sondages ont été répartis ainsi : un au nord-ouest ; un au centre ; et un au coin nord-est de la zone retenue pour l'agrandissement (photos 1 et 2).

Figure 7 Localisation des sondages effectués (carrés noirs dans zone rouge) (équidistance des courbes 1 m)

Photo 1 Limite ouest du secteur à l'étude, photo prise vers le sud

Photo 2 La zone à l'étude, au nord du bâtiment, photo prise vers l'est

Ces sondages ont permis de constater que le sol se compose d'un remblai de gravier recouvert en partie d'herbacées qui mesure de 7 à 10 cm d'épaisseur. Celui-ci repose sur un loam argileux gris-brun plus ou moins compact qui recèle quelques petits cailloux de schiste et de grès (5 %) et dont l'épaisseur atteint les 20 cm. Sous ce dernier s'étend un lithosol constitué presque exclusivement de plaquettes de schiste et de grès. De 5 à 10 cm de ce sol ont été fouillés, puis devant les résultats négatifs, les travaux étaient arrêtés (photo 3, figure 18).

Le sondage fait à l'est (508) différait quelque peu des deux autres. Le remblai de gravier présenté auparavant recouvrait ici un loam argileux compact et plus pierreux que celui rencontré ailleurs. Selon toutes apparences, ce sol provient d'une excavation effectuée dans le cadre de l'aménagement d'une descente à la cave du bâtiment localisée immédiatement au sud. Sous cette couche s'étend le loam argileux gris-brun décrit précédemment, puis le lithosol (figure 8, photo 4).

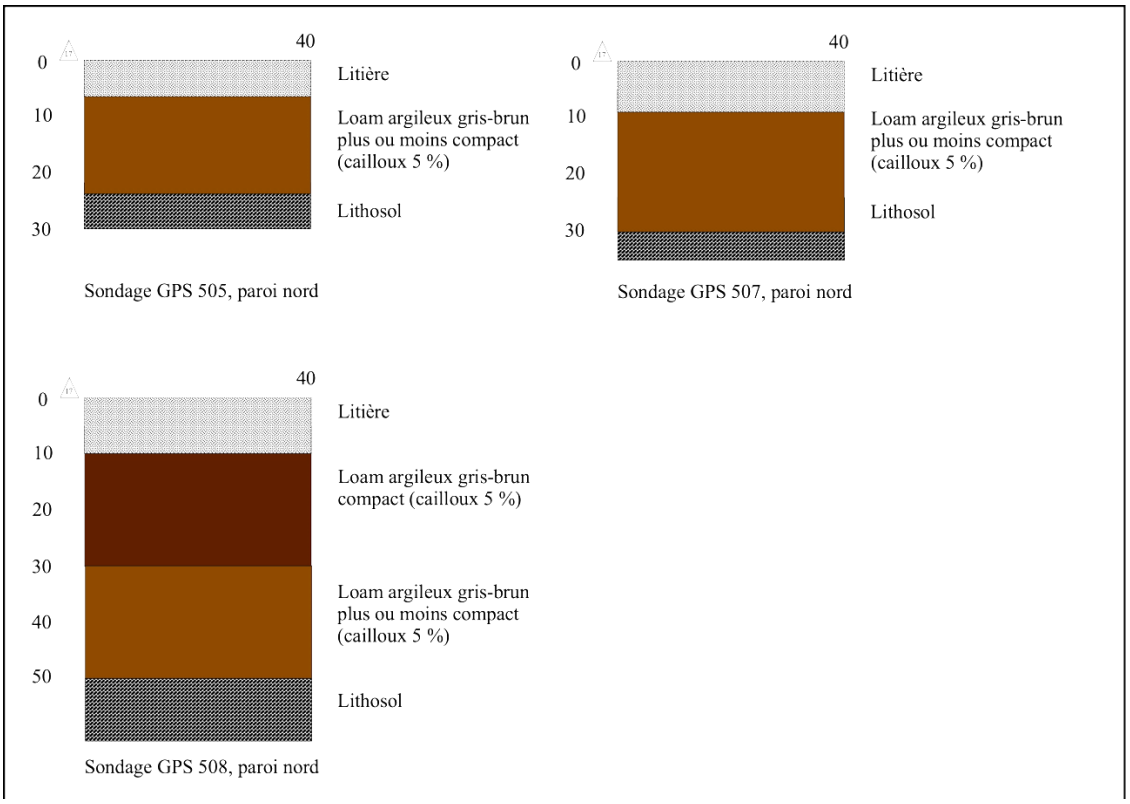

Figure 8 Représentation schématique des contextes stratigraphiques

Photo 3 Paroi est du sondage 507, photo prise vers l'est

Photo 4 Paroi nord du sondage 508, photo prise vers le nord-est

Les sondages ont permis de recueillir quelques artefacts datant du 19e et du début du 20e siècle (clous tréfilés, verre à vitre, tuyau de pipe de plâtre, tesson d'assiette en terre cuite fine blanche) (photo 5). Ce matériel a été trouvé dans le loam argileux gris-brun. Il était éparpillé dans les puits exploratoires et aucune concentration n'a été observée. Ces artefacts sont de type architectural et domestique. Pourvu que ces objets y soient bien associés, ils semblent suggérer que le petit bâtiment au sud a été construit au cours du 19e siècle.

De rares traces de mortier et quelques fragments de brique ont été découverts principalement à l'interface entre le gravier et le loam argileux gris-brun. Cela étant dit, aucun débris de pierre taillée ou de bois d'œuvre n'a été mis au jour. S'il y a eu habitation sur ce terrain, autre que ceux existant actuellement, elle devait se trouver un peu en dehors de la zone investiguée.

Par conséquent, les travaux prévus peuvent être faits sans conséquence pour le patrimoine de l'île. À la suite de cet inventaire, les sondages ont été remblayés (photo 6).

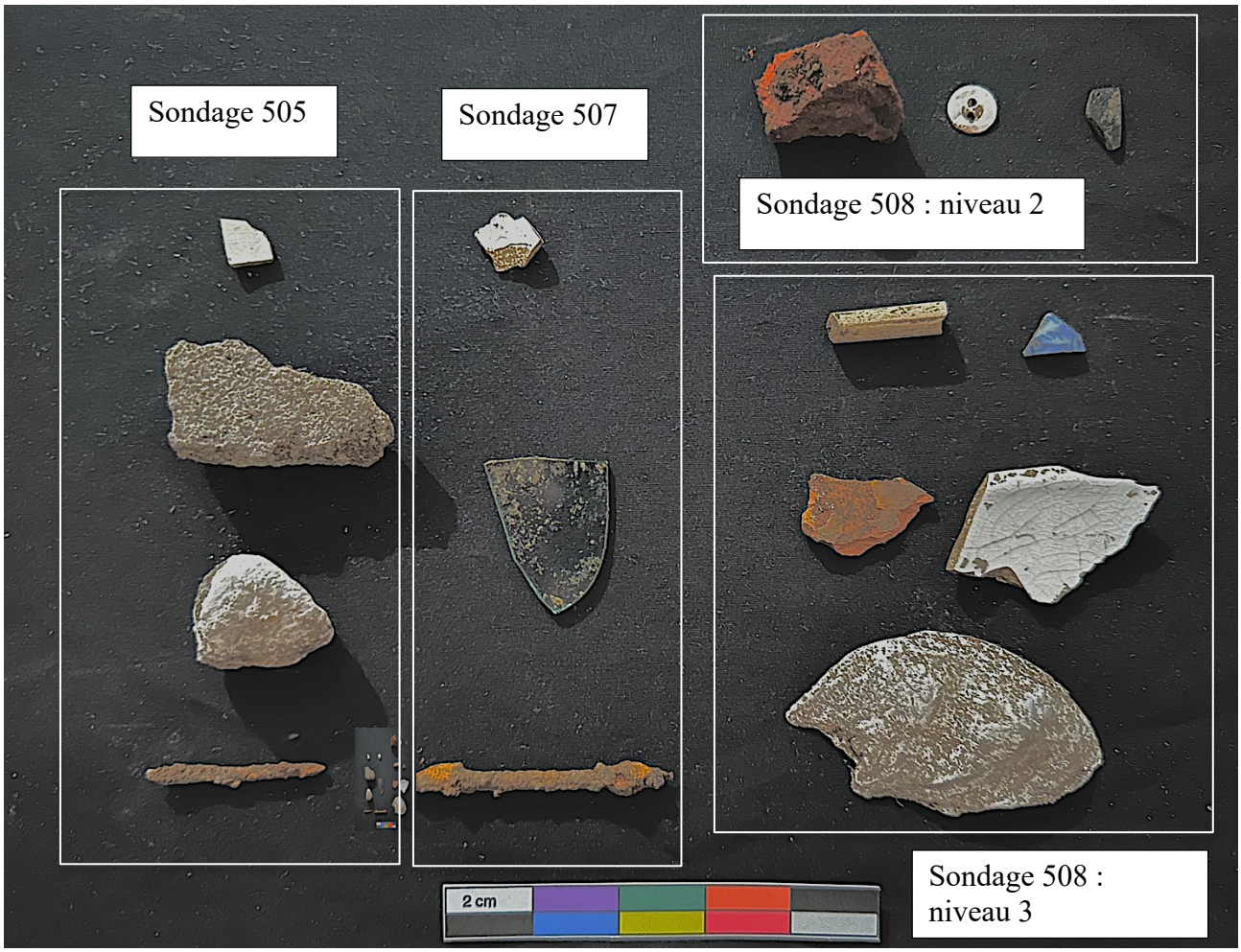

Photo 5 Artefacts découverts lors de l'inventaire

De haut en bas :

<u>Sondage 505 :</u>
Fragment d'assiette en terre cuite fine blanche
Mortier
Chaux
Clou tréfilé

<u>Sondage 507 :</u>
Fragment d'assiette en terre cuite fine blanche
Verre à vitre
Clou tréfilé

<u>Sondage 508, niveau 2 :</u>
Fragment de brique
Bouton à deux trous (nacre)
Fragment de bouteille (?) en verre vert translucide

<u>Niveau 3 :</u>
Tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche
Fragment d'assiette en terre cuite fine blanche, décor bleuté
Terre cuite commune glaçure brun-vert
Fragment d'assiette en terre cuite fine blanche
Coquille huître

Photo 6 Le secteur à l'étude une fois les sondages remblayés, photo prise vers l'est

CONCLUSION

Un inventaire a été réalisé au 8365, chemin Royal à Sainte-Pétronille, île d'Orléans dans le cadre d'un projet d'agrandissement d'un bâtiment. Cette prospection était requise par le MCC et la MRC de L'Île-d'Orléans afin d'assurer la sauvegarde du patrimoine.

Outre l'inspection visuelle, trois sondages manuels ont été faits. Cet inventaire a permis de découvrir quelques artefacts datant des 19e et 20 siècles. Toutefois, aucune trace de fondation n'a été mise au jour. Par conséquent, les travaux de construction prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine archéologique.

OUVRAGES CITÉS

Compagnie aérienne franco-canadienne, 1929 : Feuillet 97. Province de Québec. Paris

Côté, R. et J. Y. Pintal, 2022 : Étude de potentiel archéologique de l'île d'Orléans. Les sites bâtis des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles délaissés par leurs occupants. Mise à jour de l'occupation primitive et révision cartographique des zones de potentiel. Étude remise au MCC, Québec.

Ministère de la Culture et des Communications, 2023a : Inventaire des sites archéologiques du

Québec (ISAQ, carte 21L15). Gouvernement du Québec, Québec.

-, 2023 b : Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, carte 21L15. Gouvernement du Québec, Québec.

-, 2023c : Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Gouvernement du Québec, Québec.

Murray, J., 1761-1762 : Map of the St. Lawrence. NMC-135066, Bibliothèque et Archives nationales du Canada.

Pintal, J.-Y., 2018 : Sainte-Pétronille, île d'Orléans. 1325 chemin Royal. Lot 174. Inventaire archéologique. Rapport remis au MCC, Québec.

Ruralys, 2011 : Étude de potentiel archéologique. Île d'Orléans. Étude déposée à la MRC de L'Île-d'Orléans.

Villeneuve Sr, 1689 : Carte de la comté de St-Laurent en la Nouvelle-France. Bibliothèque nationale de France, département cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 4.

ANNEXE, CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Photo	Description	Orientation	Date
R0010219	8365, chemin Royal, vue générale de la zone à inventorier	E	2023-08-06
R0010220	8365, vue générale, bord ouest de la zone	S	2023-08-06
R0010221	8365, vue générale, travaux en cours, sondage 1 (505)	S	2023-08-06
R0010222	8365, chemin Royal, sondage 1 (505), profil est	E	2023-08-06
R0010223	8365, chemin Royal, sondage 1 (507), profil est	E	2023-08-06
R0010224	8365, chemin Royal, sondage 1 (508), profil nord	NE	2023-08-06
R0010225	8365, chemin Royal, sondage 1 (508), profil nord	NE	2023-08-06
R0010226	8365, chemin Royal, sondages remblayés	E	2023-08-06
R0010227	8365, chemin Royal, sondages remblayés	SE	2023-08-06
R0010228	8365, chemin Royal, sondages remblayés	S	2023-08-06